

DOCUMENT MASKOUTAIN NO 23

# HISTOIRE DE SAINT-JUDE

PAR

RAYMOND CROUARD

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

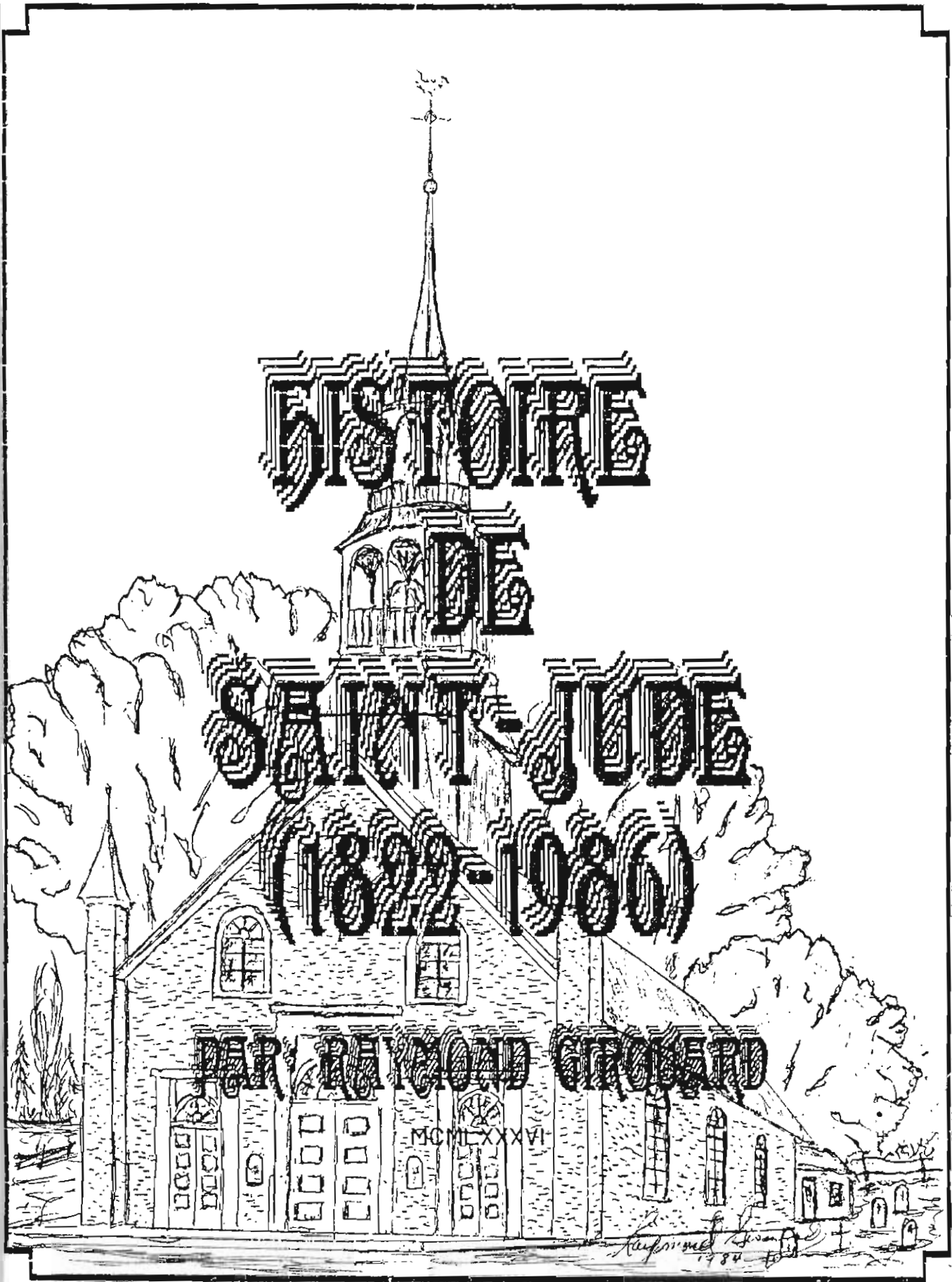
COPIE COPIES SAINT-HYACINTHE INC.

TOUS DROITS RESERVES

DEPOT LEGAL DEUXIEME TRIMESTRE 1987

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA



HISTORIC

DE

ST. JUDS

1822-1980

PAR. RAYMOND CROCKETT

MCMLXXXVI

Raymond Crockett  
1980

P R E F A C E

L'auteur me demande de préfacier son ouvrage. Comment le lui refuser, après avoir fortement insisté pour qu'il le publie?

Disons d'abord que M. Raymond Girouard a écrit cette histoire sans aucune prétention, surtout pas celle de faire oeuvre scientifique ou littéraire. Il était le premier à reconnaître qu'il n'avait ni la préparation nécessaire ni l'expérience de ce genre de travaux.

Intéressé depuis longtemps aux choses du passé, il fut amené, à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de la paroisse de Saint-Jude, puis de la municipalité, à revoir ses souvenirs, à s'informer de cette histoire. Lors des nombreuses rencontres de paroissiens au cours des célébrations de ces anniversaires, on l'invita à diverses reprises, à communiquer les résultats de ses recherches. Le public, très intéressé, l'invita à pousser plus loin son information.

Il voulut tout d'abord se limiter à recueillir le plus d'informations possible, laissant à un autre, plus qualifié, le soin de rédiger l'histoire de sa paroisse. Mais, à la fin, devant l'insistance de ses coparoissiens et la difficulté de trouver l'historien recherché, il a consenti à publier les résultats de ses recherches. Au lieu de choisir dans la masse de sa documentation les éléments d'une histoire structurée, il fut amené à livrer la totalité de cette documentation. Et elle est très abondante, il n'a rien négligé pour la recueillir, s'adressant aux Archives nationales, tant à Ottawa qu'à Québec, aux archives du diocèse et de la paroisse. Il fit appel à la mémoire de bon nombre de citoyens âgés de la paroisse, multipliant les entrevues enregistrées, qui furent transcrites, relues et utilisées.

Dans la cueillette de tous ces renseignements, il a entendu bien des anecdotes, qui sont venues s'ajouter à celles qu'il connaissait lui-même et il les raconte avec beaucoup d'humour. Et c'est la caractéristique de l'histoire qu'il raconte. Il est rare de trouver ainsi réunies histoire et anecdotes. Elles ajoutent à l'histoire, évoquent la



NOTES PRELIMINAIRESHISTOIRE DE SAINT-JUDE

La paroisse de Saint-Jude, à ses débuts, englobait les paroisses de Saint-Bernard et de Saint-Barnabé-Sud, lesquelles avec la paroisse-mère de Saint-Ours formaient la totalité de la seigneurie de Saint-Ours; Saint-Jude incluait également une partie de la paroisse de Saint-Louis-de-Richelieu.

Les premiers colons étaient tous concessionnaires de la seigneurie de Saint-Ours; nous donnerons d'abord un bref aperçu de cette seigneurie et des seigneurs qui l'ont administrée, du moins pour ce qui regarde l'histoire de Saint-Jude.

Plus d'un siècle après sa fondation, si nous avons fait la généalogie des paroissiens de ces trois localités, une grande partie d'entre eux auraient trouvé leurs ancêtres à Saint-Ours. Aujourd'hui même, quoiqu'il y ait eu de grands déplacements de part et d'autre, une forte proportion des vieux paroissiens est encore de descendance des premiers colons, défricheurs de cette région.

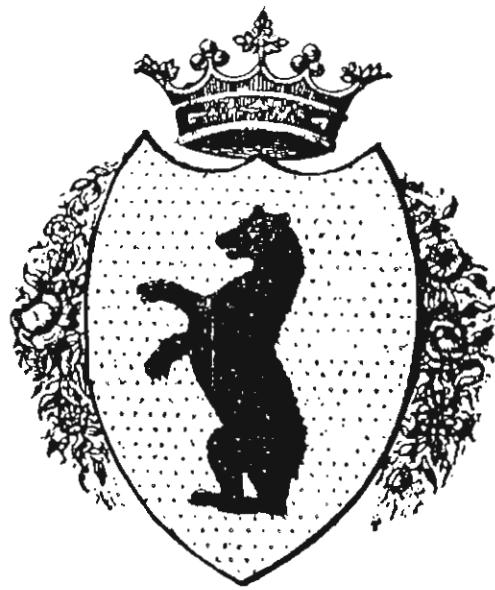
Messire Isidore Desnoyers, vers 1881, avait écrit un manuscrit couvrant les débuts de la paroisse de Saint-Jude. C'est un précieux document auquel nous aurons à référer abondamment; nous tenterons d'en extraire les points essentiels, afin d'avoir un aperçu exact des débuts de la mission de Saint-Jude et des difficultés qu'ont eues à traverser les curés et les premiers colonisateurs de ce grand territoire d'environ 70 milles de superficie, dans cette vallée du Richelieu décrite dans les géographies de mon enfance comme étant le grenier de la province de Québec.

D'autres références puisées dans le volume "Un Curé Canadien" du chanoine J.-B. Allaire, dans les archives paroissiales, celles de la Fabrique, de la Commission Scolaire Régionale, des archives provinciales, d'Archives Canada et des Histoires des seigneuries de Saint-Ours et de Sorel, des notes de Mgr Léo Sansoucy et des Mémoires de M. J.-Adélarde Gaudreau, permettront de rédiger avec précision l'historique de la paroisse de Saint-Jude.

Pour les années subséquentes, nous avons rencontré de vieux citoyens de Saint-Jude et leurs souvenirs furent fidèlement enregistrés.

CHAPITRE I

LES  
SEIGNEURS  
DE  
SAINT-OURS



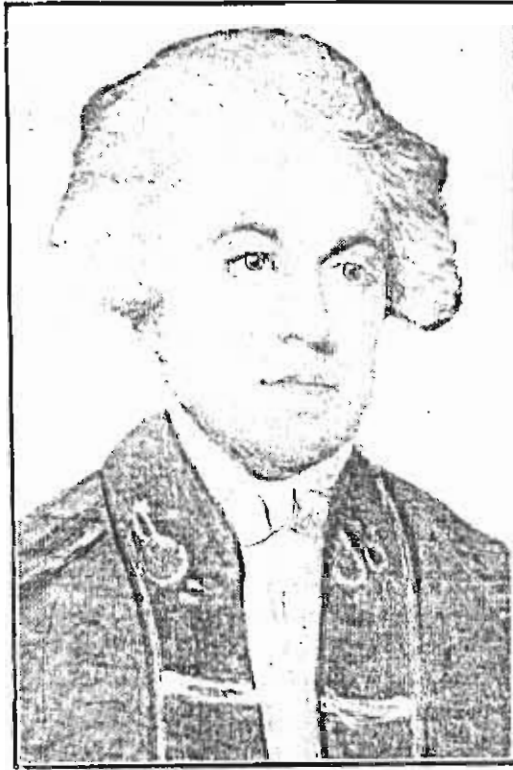
de St. Ours



PIERRE DE SAINT-OURS,  
FONDATEUR DE LA SEIGNEURIE.

QUINSON DE SAINT-OURS.

L'HBLE PIERRE-ROCH  
DE SAINT-OURS.



M. Charles de Saint-Ours.



M. François-Roch de Saint-Ours.



Delle Hermine de Saint-Ours.



Dame François-Roch de Saint-Ours.

CHAPITRE ILES SEIGNEURS DE SAINT-OURSPREMIER SEIGNEUR

Pierre de Saint-Ours - 25 oct. 1672 - 19 oct. 1724

Pierre de Saint-Ours, écuyer, né en France en 1643, dans le Dauphiné, fut le premier seigneur de Saint-Ours. En 1665, devenu officier dans le célèbre Régiment de Carignan, il arriva au Canada la même année à la tête d'une compagnie. Le 8 janvier 1668, il épousa, à Montréal, Mlle Marie Mullois.

En récompense des services rendus à la patrie par le brave capitaine, tant dans l'ancienne que dans la nouvelle France, l'intendant Talon lui accorda en concession, le 29 octobre 1672, une seigneurie qu'il appela de son nom, DE SAINT-OURS, laquelle s'étend en profondeur du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière Yamaska, sur deux lieues de front.

Le pays étant en paix avec les Iroquois, Pierre de Saint-Ours se fixa dans sa seigneurie, à la côte dite du GRAND SAINT-OURS, sur le fleuve Saint-Laurent, y ouvrit les premières concessions et y fit constuire une chapelle en 1680.

DEUXIEME SEIGNEUR

Jean-Baptiste de Saint-Ours - 20 oct. 1730 - 7 juin 1747

Jean-Baptiste de Saint-Ours devint seigneur à la mort de son père. Toutefois, la seigneurie resta indivisée entre cinq frères héritiers. Le 31 août 1730, sur sentence de la cour on procède au partage entre eux.

Jean-Baptiste de Saint-Ours, deuxième fils, eut la moitié de cette seigneurie. Ce dernier prit pour épouse

Marguerite Le Gardeur. Le mariage eut lieu à Montréal en 1705.

#### TROISIEME SEIGNEUR

##### Pierre-Roch de Saint-Ours - 1747 à 1782

Pierre-Roch de Saint-Ours né à Québec en 1712, épouse en 1745 Mlle Charlotte Deschamps de Boishébert.

Carrière militaire: Enseigne en 1735, lieutenant en 1746, capitaine en 1748. Prit une part active dans la guerre de cette époque. Après la bataille de Ste-Foy, il se retira dans la seigneurie. Les premières concessions qu'il fit dans sa seigneurie sont du 12 mars 1761. Il mourut à Montréal en 1782.

De 1783 à 1787, sa veuve paraît avoir eu la haute main dans les affaires de la seigneurie, car les concessions de terres sont toutes faites en son nom.

#### QUATRIEME SEIGNEUR

##### Charles-Roch de Saint-Ours - nov. 1789 - 11 nov. 1834

Deuxième fils du seigneur précédent, né à Québec en août 1753, il quitte cette ville lors de la conquête. En mai 1789, il épouse Mlle Josephite Murray, nièce du gouverneur Murray. Avant 1789, il ne figure pas comme seigneur de Saint-Ours.

Le 30 août 1790, il achète de son frère Paul-Roch de Saint-Ours, la part de celui-ci dans la dite seigneurie et le 9 mai 1791, Sieur Charles de Quinson Saint-Ours, son autre frère, lui transporte ses droits dans la même seigneurie. En 1793, le nouveau seigneur fait construire le manoir sur l'emplacement seigneurial actuel. En décembre 1794, il en prend possession.

Nommé major de l'armée britannique en mai 1794, il fut appelé à siéger au Conseil Législatif de la Province du Bas-Canada en 1810. En 1821, il fonda une association pour

encourager les études au collège de Saint-Hyacinthe. Il mourut en son manoir le 11 novembre 1834, âgé de plus de 81 ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Ours.

NOTE: Ce quatrième seigneur fut le principal promoteur de la colonisation et du défrichement de la future paroisse de Saint-Jude; une grande partie de cet immense domaine fut concédée par ce seigneur.

#### CINQUIEME SEIGNEUR

Hon. Roch-François de Saint-Ours - nov. 1834 - sept. 1839

L'hon. Roch-François de Saint-Ours naquit à Saint-Ours le 18 septembre 1800. Il épousa à Québec le 28 mai 1833, Mlle Hermine Duchesnay. Il représenta le village de William Henry (Sorel) à la Chambre Basse de 1827 à 1829 et le comté de Richelieu de 1830 à 1834; il fut nommé conseiller législatif en 1832, puis shérif du district de Montréal jusqu'à sa mort. Homme d'un embonpoint hors ligne, il décéda subitement à Montréal le 10 septembre 1839 à l'âge prématuré de 39 ans, et il fut inhumé à Saint-Ours.

#### SIXIEME SEIGNEUR

Dame Veuve Roch-François de Saint-Ours et ses trois filles

L'hon. Roch-François de Saint-Ours laissa en mourant trois héritières de ses biens, à savoir: Mlle Hermine-Louise de Saint-Ours, l'aînée, restée célibataire; Caroline-Virginie de Saint-Ours, qui épousa Alexandre Kierzkowski, mort le 4 août 1870; et Henriette-Amélie de Saint-Ours, qui épousa Mtre Dorion, notaire de Saint-Ours.

Après la mort prématurée de son époux, Dame vve Roch-François de Saint-Ours administra par ses agents les affaires de la seigneurie, au nom de ses trois filles héritières. C'est alors que le nom de famille "Saint-Ours" disparut des noms des seigneurs subséquents. (On trouvera les détails complets sur la seigneurie de Saint-Ours et de ses propriétaires successifs après 1881, dans l'Histoire de la Seigneurie de Saint-Ours.)

LA SEIGNEURIE DE SAINT-OURS

En ce qui regarde le territoire de la future mission de Saint-Jude, c'est vers l'année 1800 sous la tutelle de Charles-Roch de Saint-Ours, quatrième seigneur, que cette seigneurie concédée par Jean Talon en 1672, prit son réel essor, sur ce territoire complètement boisé d'environ 70 milles de superficie, si l'on ne tient pas compte des quelques chemins de bois tracés par les premiers concessionnaires qui s'y étaient acquis des coupes de bois.

Il faut noter que de 1672 jusqu'à la fin du 18ième siècle, soit pendant plus de cent ans, les premiers seigneurs, pour assurer la subsistance de leurs familles, furent pour la plupart des miliciens avec solde, ou des fonctionnaires auprès des gouvernements de l'époque, jusqu'à ce que les concessions puissent rapporter des rentes suffisantes pour le maintien en permanence d'un manoir seigneurial, soit les actifs défrichements des rives sud et nord de la rivière Richelieu.

Les premiers seigneurs résidaient pratiquement en permanence soit à Québec ou à Montréal; des intendants fiables géraient les biens seigneuriaux durant leur absence. Les différends entre les habitants qui s'étaient installés entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu, où une chapelle et un petit manoir avaient été construits, et les habitants installés sur la rive sud, Saint-Ours aujourd'hui, où les terres étaient plus fertiles et qui réclamaient la chapelle et le manoir sur les emplacements actuels, ont eu pour effet de retarder la colonisation sur le reste des concessions qui devaient former la future paroisse de Saint-Jude.

Il semblerait que les premiers seigneurs vivaient dans une extrême pauvreté, de même que leurs concessionnaires. A cette époque, le titre de seigneur semble avoir été purement honorifique, donc une mince source de revenu; nous en avons un exemple frappant dans la seigneurie de Saint-Ours. Référons au manuscrit Desnoyers à ce sujet:

"En 1686, soit 14 ans après la concession de l'intendant Talon, le Marquis de Denonville alors gouverneur, écrivait au Ministre de la Marine de France: "Je dois rendre compte de l'extrême pauvreté de nombreuses familles qui sont à la mendicité, et toutes nobles...la





Plan (vers 1770) du territoire que devait avoir la future mission Saint-Jude. Du 5<sup>ème</sup> rang jusqu'à la rivière "hyamaska". Les deux seuls concessionnaires: Le Sieur de La Perrière et les héritiers Cournoyer. Nom des rangs non définis. (ARCHIVES CANADA)  
 \*\*\*\*\*  
 (Fonds: Raymond Girouard.)

famille de Saint-Ours est à la tête, ce seigneur est gentilhomme du Dauphiné, chargé d'une femme et de dix enfants, le père et la mère me paraissent être dans un véritable désespoir de leur pauvreté. Cependant ils ne s'épargnent point, car j'ai vu de mes yeux, deux grandes filles couper le blé à la faucille et tenir la charrue." (Desnoyers)

"En 1698, en comptant la famille seigneuriale et le Grand Saint-Ours, on dénombre 84 personnes; le seigneur a trois employés, la seigneurie compte 15 fusils, 55 bêtes à cornes et 135 arpents en culture incluant les concessionnaires ayant une partie de défrichée." (Archives Canada)

"En 1691, pendant que le seigneur demeurait à Montréal, les Iroquois tombent à l'improviste sur la seigneurie, brûlent plusieurs bâtisses et exercent un ravage pendant 8 jours... Une des filles du seigneur, Marie-Anne de Saint-Ours se sauva à la nage à Contrecoeur."

"Après 40 ans de labeur ardu, Pierre de Saint-Ours, premier seigneur, n'a pas de fortune acquise; le 6 août 1716, il doit vendre sa maison de Ville-Marie pour régler une dette à la succession." (Histoire de Saint-Ours)

Les paragraphes précédents semblent démontrer que les quelque 100 milles de forêt vierge, sans autres chemins que les sentiers tracés par les indiens sur leur territoire de chasse, étaient plutôt une source d'inquiétudes et de travail ardu, qu'une source de revenu.

Si les seigneurs de cette époque étaient pratiquement à la mendicité, on peut s'imaginer quelle était la situation des colons... Ces pionniers devaient avoir pour devise, celle de certains politiciens actuels: "LE QUEBEC C'EST FAISABLE". Avec un travail inlassable et des privations et des sacrifices insoupçonnables, défrichant pied par pied dans cette forêt immense, ils le bâtirent ce Québec.

#### LES ORIGINES ACADIENNES DE LA COLONIE

De nombreuses familles de Saint-Jude sont d'origine acadienne; nous avons retracé dans l'Histoire de la

Seigneurie de Saint-Ours, les passages suivants:

"Les acadiens après avoir été chassés de leur belle patrie et avoir erré durant des années dans des pays inhospitaliers, arrivèrent par détachements à Saint-Ours et reçurent notre généreuse hospitalité."

"Le 28 septembre 1766, premiers baptêmes de familles acadiennes rapportés. Avons baptisé Joseph-Amont et Marie-Ange, enfants d'Amont Breau et de Madeleine Leblanc, acadiens. Le premier âgé de 5 ans, la deuxième, 8 ans. Parrain: Joseph Amont Breau, marraine: Agathe Vel dit Sansoucy."

"Le 9 août 1767, baptêmes de Charles, Pierre, Laurent, Marie-Charlotte et Anne Breau, fils et filles de Charles Breau, acadien, arrivé de la Nouvelle-Angleterre avec Osite Lemaire, son épouse."

"Le même jour, baptêmes de Jean-Baptiste, Marguerite et Elisabeth, enfants de Joseph Girouard et de Nathalie Leblanc, acadiens nouvellement arrivés."

"Le 13 septembre 1767, baptême de Marie-Anne Modeste, fille de Pierre Girouard et de Théothiste Dupuis, acadiens nouvellement arrivés."

Les Cyr, les Bourgeois, les Commeau, les Gotterot (Gaudreau) arrivent vers le même temps. Par dérivation du nom acadien, certains noms de famille prirent le nom de "Cayen": Legendre dit Cayen, Girouard dit Cayen. (Histoire de la Seigneurie de Saint-Ours)

Curieuse de coïncidence: mon grand-père, Eugène Girouard, épouse à Saint-Ours, le 6 août 1860, Emélie Brault; Eugène Girouard de la lignée de Joseph Girouard et Nathalie Leblanc, deuxième famille arrivée à Saint-Ours, alors qu'Emélie Brault, son épouse, est descendante de Joseph Amont Brault, première famille acadienne arrivée à Saint-Ours près de 100 ans auparavant.

Ces deux acadiens Girouard, Pierre et Joseph, sont les ancêtres de toutes les familles Girouard de Saint-Jude, Saint-Barnabé, Saint-Bernard et Saint-Denis, toutes

descendants de Jacques Girouard dit La Varenne, né en 1648, marié à Port-Royal à Marguerite Gotterot (Gaudreau). Ancêtre français: François Girouard dit Giroué né en 1621, originaire de La Chaussée, département de Vienne, région de Landou, France, marié à Jeanne Aucoin. (Cette dernière étant citée dans le roman "Pélagie la Charette", oeuvre d'Antonine Maillet.)

Coincidence également surprenante, Vincent Breau, ancêtre de ma grand-mère, Emélie Brault, est né lui-même en 1631 à La Chaussée, département de Vienne, Landou, France. Autre coïncidence, Jacques Girouard marié à Marguerite Gotterot (Gaudreau); l'ancêtre français de cette dernière est François Gotterot, également originaire de la même région de Landou, France.

Ces trois familles de descendance acadienne: Eugène Girouard, Emélie Brault et François Gaudreau, trisaïeul de M. Hector-Aimé Gaudreau, se trouvent réunies dans Saint-Jude et toutes installées en 1871 sur le même rang du Bas-de-Salvail.

Joseph Girouard et son épouse, Nathalie Leblanc, deuxième famille acadienne arrivée à Saint-Ours, avaient été déportés en 1755. En 1763, ils se trouvent à Boston, pour s'établir à Saint-Ours en 1767.

# CHAPITRE II

## LES PREMIÈRES CONCESSIONS



CHAPITRE IILES PREMIERS CONCESSIONNAIRES

L'hon. Charles-Roch de Saint-Ours, quatrième seigneur, de 1789 à 1834, bénéficia des labeurs ardues de ses prédécesseurs. Il retira des rentes seigneuriales plus substantielles sur les concessions de Saint-Ours, qui étaient défrichées et cultivées pratiquement en entier jusqu'au 4ième rang. (Messire Hébert, curé de Saint-Ours, dénombre en 1820, 1850 communiants.)

Jouissant également d'un revenu confortable pour ses fonctions auprès du gouvernement, il a sans doute envisagé comme rentable, la colonisation du reste de sa seigneurie partie sud, du 4ième rang jusqu'à la rivière Yamaska, partie encore totalement boisée, une superficie de 2 lieues par environ 4 lieues, soit environ 70 milles de superficie.

Le seigneur Charles-Roch de Saint-Ours concéda des terres à défricher sur le territoire que devait avoir la paroisse de Saint-Jude. A compter de 1793 jusqu'au début de 1800, il accorda donc environ 165 concessions.

Voici dans les pages suivantes, ce que nous avons retracé d'ARCHIVES CANADA concernant la concession de Fleury, et dans le manuscrit Desnoyers pour les concessions accordées dans les rangs 4,5,6,7, Salvail (rang 8), Ste-Rose (9ième concession):

ARPENTAGE DU RANG DE FLEURY

Pour promouvoir le défrichement des concessions, il fallait tracer des routes dans cette immense forêt millénaire, pour pouvoir se rendre à la rivière Yamaska où les défrichements étaient plus actifs, étant donné la proximité du village de Saint-Hyacinthe.

Le 24 juillet 1795, le seigneur Charles-Roch de Saint-Ours demandait à François Coursol, arpenteur, d'arpenter la concession de Fleury et de la diviser en deux

parties, soit, le côté nord-est, tenant devant au rang de Fleury et en profondeur à la ligne seigneuriale de Sorel; le côté sud-ouest tenant devant au dit rang de Fleury et en profondeur aux terres du sieur de La Perrière. (Le chemin de Michaudville n'existait pas à cette époque.)



(Voir plan cadastral de Fleury à la page suivante.)



PLAN CADASTRAL DE FLEURY

-D'après un microfilm d'Archives Canada-  
(Arpentage par François Coursol de 1795 à 1805)

Sud-ouest	(LE DOMAINE)	Nord-est
.....		.....
-1- Joseph St-Godard dit Nouvelle.	. .	-1- Jos. Chapdelaine fils de Pierre
-2- Jean-Baptiste Leclerc	. R .	-2- François Coursol, arpenteur
-3- Pierre Dumas	. A .	-3- André Larivière
-4- Pierre Larivière	. N .	-4- JOSEPH GIROUARD
-5- Toussaint Larocque	. G .	-5- Michel Larivière
-6- François Grégoire	. .	-6- Pierre Lacroix
-7- Joseph Comeau	. .	-7- Antoine Saint-Roch
-8- Jean-Baptiste Dumas	. .	-8- Jacques Lamoureux
-9- Joseph Meunier	. .	-9- Pierre Beaudreault
-10- Louis Dupré	. D .	-10- François Larivière
-11- Pierre Grégoire dit Valentin.	E .	-11- François Lapointe
-12- Louis Mongeon	. .	-12- Joseph Dupré
-13- Jean Harpin	. .	-13- André Chapdelaine, fils de Louis
-14- Joseph Arpin	. .	-14- PIERRE GIROUARD
-15- François Chapdelaine	. .	-15- Charles Dupré
-16- Louis Charbonneau	. F .	-16- Louis Duval
-17- Michel St-Godard dit Nouvelle.	L .	-17- Pierre Harpin
-18- Pierre Rondeau	. E .	-18- Joseph Leclerc
-19- Augustin Picard	. U .	-19- Joseph Thibault
-20- Michel Charpentier	. R .	-20- Augustin Picard
-21- Jacques Salois	. Y .	-21- Jacques Salois
-22- Laurent Dumas	. .	-22- Bélonie Thibault
-23- Louis Dumas	. .	-23- Pierre Gadbois
-24- Joseph St-Mars (19 ans)	. .	-24- Alexis Lagassé
-25- Charles Magnan	. .	-25- Jean-Baptiste Labarre
-26- Jean-Baptiste Chapdelaine	. .	-26- Henri Lamitié
-27- Amable Harpin	. .	-27- Henri Lamitié
-28- Charles Magnan	. .	-28- Joseph Laviolette
-29- Jacques Lorange	. .	-29- N. Desrosiers
-30- Gaulerie Gaudrier	. .	-30- Jean Gatineau dit Brind'amour
-31- François Thibault	. .	-31- Etienne Ledoux
-32- Benjamin Thibault	. .	-32- François Larivière dit Trichon
-33- Joseph Cormier (forgeron)	. .	-33- François Thibault
-34- Joseph Cormier (forgeron)	. .	-34- Joseph Chapdelaine
-35- Ange-Marie Mogé	. .	-35- Michel Chapdelaine
-36- Amant Thibault	. .	-36- Jos. Chapdelaine, fils de Pierre
-37- Jacques Labarre	. .	-37- Pierre Larivière
-38- Louis Ayotte	. .	-38- Joseph Dauphinais
-39- Charles Labrèche	. .	-39- Jean-Baptiste Host
-40- non concédé	. .	-40- non concédé
-41- Ls Ayotte, marchand St-Ours .	. .	-41- Louis Ayotte
-42- Ls Ayotte, marchand St-Ours .	. .	-42- Louis Ayotte

-----  
(Concession Salvail-Nord)

QUATRIEME RANG

Dates	Concessionnaires	Superficie en arpents
28-02-1793	J.-B. Payan dit St-Onge	3 X 30
09-04-1793	Pierre Martin	3 X 30
06-03-1794	Julien Leboeuf	3 X 30
18-03-1794	Nicolas Godbeau (Godbout)	2 X 30
12-08-1794	Michel Bélanger	3 X 30
12-11-1794	Louis Martin	3 X 30
11-06-1795	Pierre Dupré, fils	3 X 30
07-09-1795	Louis Allard	3 X 30
05-10-1795	Pierre Godbeau (Godbout)	3 X 30
21-09-1796	J.-B. Saint-Onge	3 X 30
10-07-1797	Jos. Le Tarte, forgeron	3 X 30

Sieur Claude de La Perrière, seigneur de Contrecoeur, était alors propriétaire du fief Saint-Jean ou NELSON, 17 arpents de front sur toute la profondeur de la seigneurie de Saint-Ours, vers le centre.

24-02-1798	Michel Gendron	2 1/2 X 30
24-03-1798	Louis Martin	2 1/2 X 30
20-12-1798	Pierre Plante	3 X 30
12-02-1799	Louis Audet Lapointe	3 X 30
20-09-1799	Joseph Goyette	1 1/2 X 30
25-09-1801	Jean-Bte Payan St-Onge	2 X 40
12-08-1804	André Lamoureux	2 X 40
21-09-1805	Joseph Gauthier	3 X 40
11-07-1807	Odilon Daigle	2 X 25

Concessions antérieures dans le même rang appartenant avant à la paroisse de Saint-Ours.

14-05-1761	Amable La Tour	3 X 25
16-05-1761	Hippolyte Laroche, fils	3 X 25
04-09-1761	Joseph Lusignan	3 X 25
03-09-1769	Charles Comeau	3 X 25
03-09-1769	Guillaume Comeau	3 X 25
02-09-1769	Joseph Comeau	3 X 25
04-09-1769	Pierre Comeau	3 X 25
04-09-1769	Vve Paul Lapierre	3 X 25
15-09-1778	Pierre Bourgeois	3 X 25

19-09-1778 Pierre Bourgeois 3 X 25

CINQUIEME RANG

Dates	Concessionnaires	Superficie
17-01-1795	Pierre Cormier	4 X 25
07-01-1795	François Levitre	3 X 30
29-10-1796	Pierre Chatel	3 X 30
29-10-1796	Joseph Chatel	3 X 30
31-10-1796	Bernard Dumas	3 X 30
26-07-1797	François Ledoux	3 X 30
10-04-1799	J.-B. Gadbois, fils	3 X 30
09-06-1799	François Ledoux, père	3 X 30
12-01-1801	J.-B. Gadbois	3 X 30
12-01-1801	François-Marie Gariépy	3 X 30
12-01-1801	Augustin Gariépy	3 X 30
11-01-1801	Michel Ledoux	3 X 30
20-04-1801	Philippe Bergeron	3 X 30
20-02-1801	J.-B. Gadbois, fils	3 X 30
20-05-1801	Frs-Ls Chapdelaine	3 X 30
28-11-1801	Jean Richard	3 X 30
09-12-1801	Jos. Chapdelaine Timi	3 X 30
03-05-1802	André Lamoureux	3 X 30
01-07-1802	J.-B. Perreault	3 X 30
19-11-1802	Antoine Laflèche	3 X 30
07-06-1804	Olivier Durocher, fils	3 X 30

SIXIEME RANG

25-04-1801	Gervais Houle	3 X 30
27-04-1801	Jean Desrosiers	3 X 30
12-05-1801	Michel Brouillette	3 X 30
12-05-1801	Louis Brouillette	3 X 30
15-05-1801	Pierre Chatel	3 X 30
20-05-1801	Pierre Burelle	3 X 30
28-11-1801	Christophe Marchesseau	3 X 30
05-12-1801	Augustin Marchesseau	3 X 30
26-03-1802	Jos. Letarte, forgeron	3 X 30
15-07-1804	Alexis Ayot	3 X 30
28-01-1805	J.-B. Archambault	2 X 30
15-07-1805	Athanase Frédet, capitaine	3 X 30

SEPTIEME RANG

## Nord-Ouest de la rivière Salvail

Dates	Concessionnaires	Superficie
08-03-1795	Pierre Cormier	6 X 30
26-03-1793	François Levitre	3 X 30
26-03-1793	J.-B. Labrière	3 X 30
04-12-1793	Frs-Philippe Béfort	3 X 30
20-06-1798	Frs Chapdelaine Larivière	3 X 30
04-01-1799	Frs Meunier Lapierre	3 X 30
20-03-1799	Louis Mongeau, père	3 X 30
24-03-1799	Michel Mongeau, fils	3 X 30
10-05-1799	J.-B. Chapdelaine Larivière	3 X 30
20-05-1799	Frs Meunier Lapierre	3 X 30
06-06-1799	Louis Chapdelaine, fils	3 X 30
08-05-1801	François Prime Chapdelaine	3 X 30
15-05-1801	Jean Chapdelaine Larivière	6 X 30
16-05-1801	Pierre Chapdelaine Larivière	3 X 30
20-05-1801	André Mongeau	3 X 30
20-05-1801	Frs Louison Chapdelaine	3 X 30
28-05-1801	Hippolyte Beauregard	3 X 30
29-01-1801	Pierre Perrier	3 X 30
29-05-1801	Joseph Girard	3 X 30
29-05-1801	Pierre Ménard	3 X 30
20-07-1801	Louis Courtemanche	3 X 30
03-12-1801	Olivier Durocher	3 X 30
20-12-1801	Ignace Bousquet	3 X 30
24-02-1802	J.-B. Labarre	2 X 30
20-03-1802	Antoine Letendre	3 X 30
04-05-1802	(inconnu)	3 X 30
17-05-1802	Olivier Durocher	6 X 30
25-05-1802	Jean Bergevin Langevin	3 X 30
04-06-1802	Dame M.-Charlotte de La Perrière & F. Noyelle de Fleurimont, son fils (Famille de l'épouse de Wofred Nelson, patriote de 1837)	
04-06-1802	Pierre Noyelle de Fleurimont & Joseph et Elisabeth Noyelle de Fleurimont	
10-07-1802	Pierre Arpin Potevin	3 X 30
25-07-1802	Jos. Laporte Saint-Georges	3 X 30
13-08-1804	Armand Thibault	2 X 30
13-08-1804	Antoine Millet	3 X 30

13-08-1804	François Ouellette	3 X 30
13-08-1804	J.-B. Gadbois	9 X 30
05-03-1805	Augustin Martel	2 X 30

HUITIEME RANG

Sud-est de la rivière Salvail

Dates	Concessionnaires	superficie
19-03-1802	Antoine Renaud Deslauriers	2 X 30
19-03-1802	Frs Pépin Ducandonnet	2 X 30
04-06-1802	Jos.-Frs B. de La Perrière et Julie de La Perrière, sa soeur	6 X 30
04-06-1802	Cl.-Frs Boucher de Contre- coeur, seigneur de Boucher- ville, et Louise Boucher de La Perrière, sa soeur	6 X 30
24-06-1802	Benjamin Cherrier, arpen- teur (lot no 12)	3 X 30
19-02-1804	Jean Parizeau	3 X 30
10-03-1802	J.-B. Gadbois, fils	3 X 30

RANG DE STE-ROSE

22-02-1802	Joseph Bonin	6 X 30
22-02-1802	Benj. Cherrier, arpenteur	2 X 30
22-02-1802	Joseph Garand	2 X 30
22-02-1802	J.-B. Jacques	6 X 30
15-03-1802	Joseph Poulin	3 X 30
09-05-1802	Messire Hébert	3 X 30
15-05-1802	François Benoît	3 X 30
16-05-1802	Pierre Larivière	3 X 30
17-05-1802	François Duhamel	3 X 30
24-05-1802	Joseph Gaudet	3 X 30
08-06-1802	François Benoît, père	3 X 30
22-06-1802	Jean Harpin	3 X 30
22-06-1802	Louis Lachance	3 X 30
24-07-1802	Benj. Cherrier, arpenteur	2 X 30
29-11-1802	Joseph Brère	3 X 30
13-08-1803	Pierre Sansoucy et J. Harpin	3 X 30
13-08-1803	Urbain Bolduc	3 X 30
13-08-1803	Joseph Bonin	3 X 30
13-08-1803	Gervais Lachance	3 X 30

13-08-1803 Athanase Frédette

3 X 30

Le manuscrit Desnoyers ne donne pas le détail des concessions pour le rang de Basse-Double. Toutefois, nous avons retracé quelques concessions sur la concession Salvail-Nord soit du rang des 48 à la rivière Salvail; nous en décrirons quelques-unes à la fin de ce chapitre.

Il est bon de noter que la plupart des susdits concessionnaires ne s'établirent pas sur leurs terres respectives. C'étaient pour la plus forte partie, des habitants déjà établis de Saint-Ours, Saint-Denis, Saint-Antoine et Saint-Hyacinthe, qui visaient à se conserver des coupes de bois dans cette forêt.

Plusieurs vendirent leurs concessions avec profit à d'autres, qui pendant des années en tirèrent le même parti, d'où il s'ensuivit que les défrichements furent très lents dans la future mission de Saint-Jude.

#### LES ETAPES D'UNE CONCESSION

Nous avons deux cas précis, démontrant la marche d'une concession jusqu'à sa mise en production.

##### (A) LA CONCESSION COURTEMANCHE

Benjamin Cherrier, arpenteur, à la demande du seigneur Charles-Roch de Saint-Ours arpenta une concession, à un monsieur Antoine Lemay, dans le territoire de Saint-Jude (Haut-Salvail). Celui-ci décédé, sa veuve vendit la concession à M. Prosper Cloutier, le 18 février 1829, pour 38 francs (\$6.50). Un an plus tard, le 24 mars 1830, la concession passa aux mains d'Olivier Courtemanche, au prix de 300 francs (\$54.15).

Cette concession demeurera aux mains de la famille Courtemanche pendant 90 ans. En 1831, le 10 mars, Olivier Courtemanche la céda à son frère, Sylvain, et ce dernier la céda à son frère Narcisse Courtemanche pour 200 francs, plus les redevances des droits seigneuriaux, soit environ 700 francs (\$117.00); en 1842, Narcisse commence son défrichement; en 1882, il la vend à son fils, Léandres, pour

Il était alors si pauvre, qu'il n'avait sur les épaules qu'une bougrine jaunie et rapiécée; il n'en avait pas d'autre encore, au jour de ses noces.

Sa blonde, ah ! pas blonde du tout par exemple, plutôt brune, de onze ans plus âgée,



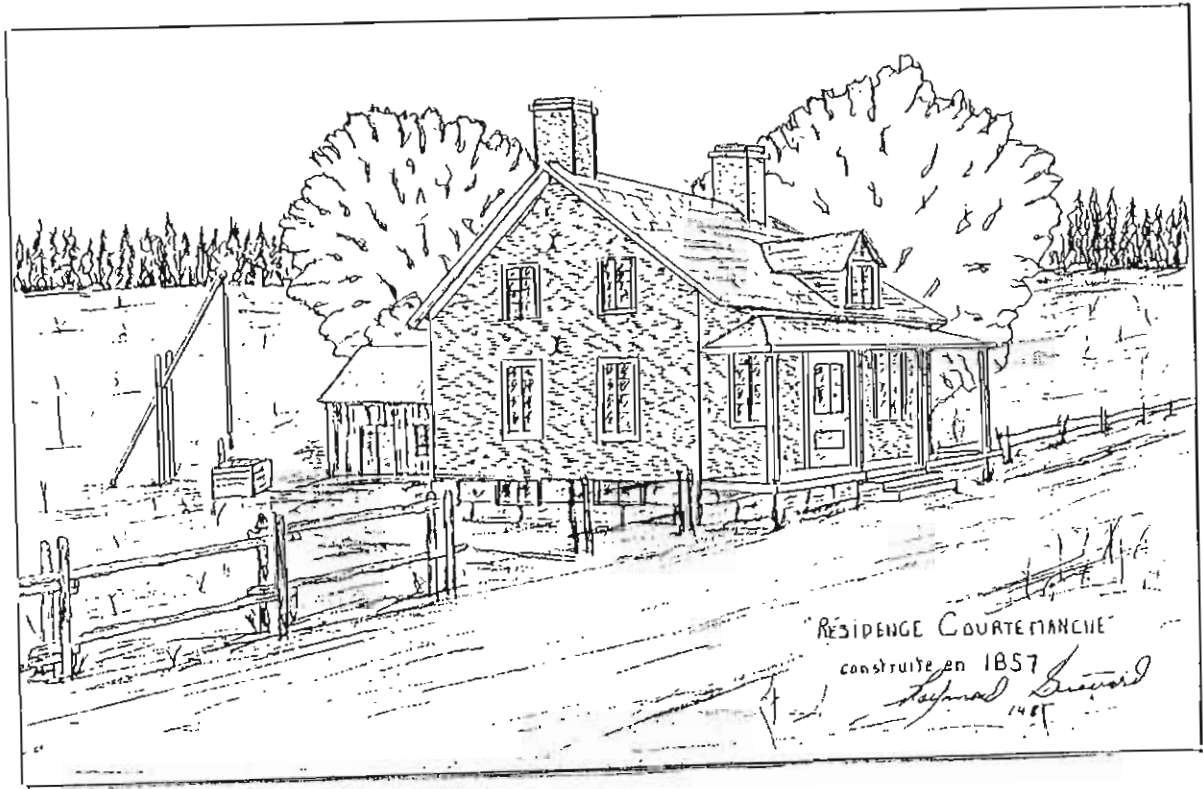
NARCISSE COURTEMANCHE



ANGÈLE GOSSELIN

l'aima quand même; lorsque plus tard baissait, par moments heureusement passagers, le diapason de sa vieille affection pour lui au cours des inévitables contradictions de la vie à deux, elle protestait que ce n'était qu'à cause du gentil cheval et des agréables tours de voiture en perspective qu'elle lui avait accordé sa main.

(Extrait du volume UN CURE CANADIEN.)



Bon chanteur et en outre violonneux recherché, il éprouva tant de jouissances pendant sa vie de galant cavalier qu'il la prolongea.



Léandres Courtemanche.



\$3000.00 et Léandres la céda à son fils, Joseph, père de l'abbé Irénée Courtemanche et de la révérende Soeur Annette, des Soeurs de St-Joseph.

Madame René Langelier (Orianna Courtemanche) qui vit encore en cette année 1985, est une descendante de cette famille, Léandres Courtemanche étant son bisafeul. Après le décès prématuré de Joseph Courtemanche, cette ferme fut vendue à M. Arthur Roy, qui en fut propriétaire jusqu'à sa retraite.

(B) CONCESSION NO 12 HYPOLITE AMELOTTE

Cette terre en défrichement fut vendue à Eugène Girouard, mon grand-père en 1871. Ce dernier, ne sachant ni lire ni écrire, était sans doute d'une grande prudence en affaires, puisqu'il exigea tous les documents relatifs à cette terre, à partir de l'arpentage de 1807 jusqu'à sa prise de possession en 1871.

Tous ces documents originaux sont conservés aux Archives de la Société d'Histoire, au fonds Raymond Girouard. En voici une partie relative à cette concession:

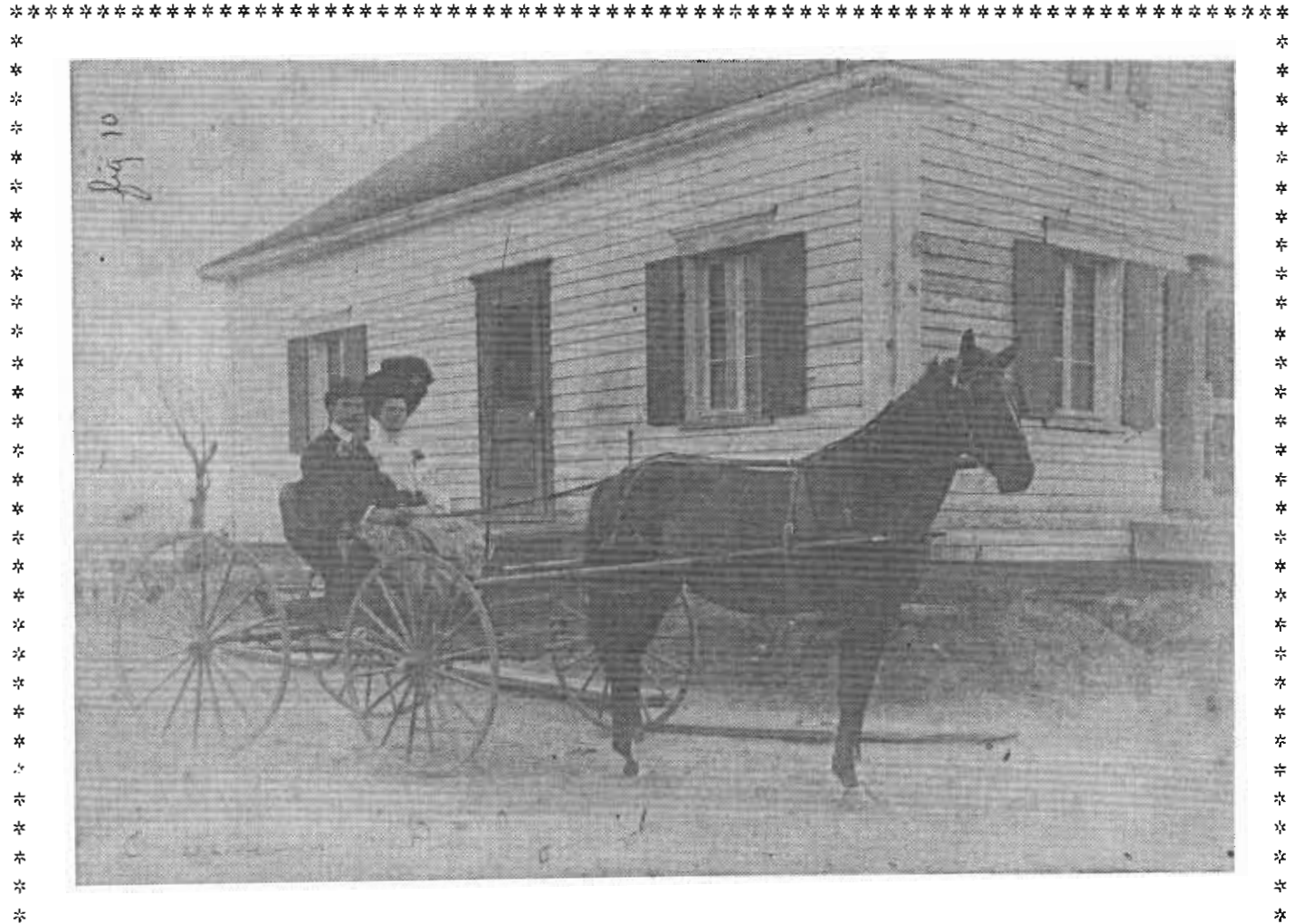
- 1 - Arpentage par Sieur Benjamin Cherrier, arpenteur, le 13 novembre 1807, par ordre du Sieur Charles-Roch de Saint-Ours, pour borner une terre à Hypolite Amelotte, fils, de trois arpents de front, marquée no 12 au cadastre de la Seigneurie, sur une profondeur de la rivière Salvail jusqu'au cordon des terres de la Basse-Double.
- 2 - 22 janvier 1821: Concession par le seigneur Charles-Roch de Saint-Ours de la terre no 12 à Hypolite Amelotte, fils, sise concession Salvail, paroisse de Saint-Jude, moyennant rente de TROIS SOLS DE CENS pour toute la concession susdite et un demi-minot de BLEDE (blé) froment, pur et net et loyal et marchand, pour chaque 20 arpents de superficie.  
Signé: Notaire Gauthier, Bourg Saint-Denis - Sire Chs-R. de Saint-Ours.

A noter cette fois que le seigneur prend en considération le défrichement des concessions qu'il cède. L'arpentage de cette concession est daté du 13 novembre 1807 et le seigneur ne la cède que le 9 mai 1820. A cette date, le censitaire Hypolite Amelotte est bien installé dans son



Eugène Girouard et son épouse Emélie Brault.  
Propriétaires de cette terre en 1871.  
(Collection: Raymond Girouard.)

- MAISON HYPOLITE AMELOTTE -



Oliva Girouard et son épouse Adélia Raymond. Propriétaires de cette concession de 1890 à 1909. Devant la maison de ferme construite par Hypolite Amelotte vers 1837.  
(Collection: Raymond Girouard.)

JE SOUSSIGNE, Député Arpenteur pour le District de Montréal en la Province du Bas Canada, certifie que le Troisième du mois de Novembre, mil huit cent Sept par l'ordre de Charles de la Rivière lieutenant-gouverneur et intendant de la Province je me suis expès transporté à l'est de la Rivière Salvaile

- ~~à l'est de la Rivière Salvaile~~
- ~~paris~~ ~~de la Rivière Salvaile~~ ~~paris~~ ~~de la Rivière Salvaile~~
- ~~fluy~~ ~~de la Rivière Salvaile~~ ~~de la Rivière Salvaile~~
- ~~Commissaire~~ ~~de la Rivière Salvaile~~
- pour borner à Hypolite Amelotte fils — une terre de trois arpens de front sur trois arpens, plus ou moins, de profondeur, de profondeur qui servira de bornes à trois, au sud-est, de la dite borne à gagner au nord-ouest, la dite Rivière Salvaile.
- tenant d'un côté au sud-ouest à la terre N<sup>o</sup> 11.
- d'autre côté au nord-est à N<sup>o</sup> 13
- où étant, après avoir reconnu la dite borne, j'ai sur icelle chainé, depuis N<sup>o</sup> 11
- Trois arpens et demi
- ~~en gagnant au nord-est, au bout desquels j'ai élevé une~~ ~~pendantaine~~ ~~ligne~~ ~~sur laquelle j'ai planté deux poteaux par~~ ~~une~~ ~~traverse~~ ~~des~~ ~~sous~~ ~~bout~~ ~~marque,~~ ~~et~~ ~~un~~ ~~piquet~~ ~~équarri~~ ~~à~~ ~~chacun,~~ ~~sur~~ ~~l'un~~ ~~desquels~~ ~~est~~ ~~marqué~~ ~~N<sup>o</sup> 12~~
- ~~et~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~distance,~~ ~~les~~ ~~dites~~ ~~bornes,~~ ~~d'un~~ ~~arpent~~ ~~et~~ ~~demi~~ ~~ou~~ ~~environ~~ ~~l'une~~ ~~de~~ ~~l'autre.~~

Ce que je certifie véritable, et en foi de quoi j'ai donné le présent pour servir et valoir, ce que de raison. Dix sept nov 1807

Jean-Jacques Charrier Député arpenteur

Arpentage terre No 12 à Hypolite Amelotte, 13 novembre 1807. Fonds Raymond Girouard.

Hypolite Amelotte fils  
13 nov 1807  
N. S.

**P** A R D E V A N T L E S N O T A I R E S P U B L I C S D E L A P R O V I N C E D U B A S - C A N A D A ,  
Soussigné, fut présent *Messire Charles Roch de St Ours*  
*Seigneur de St Ours dans le*  
*Comté de Richelieu y demeurant*

lequel a par ces présentes reconnu et confessé avoir baillé et concédé à  
titre de Cens et Rentes Seigneuriales, Foncières, et non rachetables, pro-  
mis et promet garantir de tous troubles et empêchemens généralement  
quelconques, à *Hyppolite Amelotte dit*

*de La Paroisse de Seigneurie St Ours*

à ce présent et acceptant Preneur, et retenant au dit titre, pour lui, ses  
Hoirs et Ayant cause à l'avenir;

*une terre dite de la dite*  
*Seigneurie St Ours de la Contenance de trois arpents de front*  
*sur la profondeur qui pourra se trouver à prendre dans un*  
*de la Basse Crèze entre les terres de Steun et celles de*  
*la concession de la rivière Sabaille à gagner au nord ouest*  
*de la dite rivière Sabaille tenant d'un côté au sud ouest*  
*à la terre numéro onze de l'autre côté au nord est à la terre*  
*numéro* ~~deux~~ *conformément au procès verbal de*  
*chevrier arpenteur en date du troisième novembre de*  
*l'année mil huit cent sept Lequel acte a l'instant remis*  
*audit preneur dont quittance d'actant*

Ainsi que la dite Terre se poursuit et comporte, et sans garantir d'au-  
cune mesure précise, en cas du plus ou du moins de la dite Concession que  
le dit Preneur a dit bien savoir et connaître, et en être content et satisfait.

La présente Concession faite, à la charge par le dit Preneur, ses dits  
Hoirs et Ayant causes, de bailler et payer à mon dit Sieur Seigneur Bail-  
leur, ou à son Receveur, au onze Novembre, chaque année, au lieu de  
la recette, *trois sols de cens pour toute la superficie*

*de la dite* ~~un sol~~ *de rente par chaque arpent*  
*de terre en superficie, et un demi minot de*  
*blé froment pur de set et loyal de*  
*moichand pour chaque vingt arpents*  
*de terre en superficie*

dont le premier paiement échoira et se fera, au onzième Novembre pro-  
chain, et continuera de là en avant à pareil terme, tant et si longuement  
que le dit Preneur sera Ditenant et Propriétaire de toute ou partie de la  
dite Concession, le dit Cens portant droit de Lots et Ventes, Défaits,  
Saisines et amendes, quand le cas y échoira, à la charge par le dit Pre-  
neur, de mettre en valeur de la dite Terre, d'y tenir feu et lieu sous l'an  
et jour de la date des présentes; de donner du déconvent à ses voisins à  
fur et mesure qu'ils le demanderont, de souffrir faire, sur la dite Conces-

[sion

sion, tous les chemins et ponts qui seront jugés utiles et propres pour l'utilité publique, de faire moudre au moulin de la dite Seigneurie, tous les grains qu'il recueillera sur la dite Terre, sans pouvoir les faire moudre ailleurs : à peine de confiscation des dits grains, d'amendes arbitraires, et de payer au Meunier le droit de mouture des grains qu'il aura fait moudre ailleurs : se réservant le dit Seigneur, toutes places qui seront jugées favorables pour y bâtir, soit moulin à scie ou à farine, et ce, sans être tenu d'aucune indemnité envers le dit Preneur, avec un chemin de voiture pour y parvenir et en sortir, tous les bois de chênes, toutes autres espèces de bois quelconques, qui lui seront nécessaires, sur la dite Concession, tant pour les bâtimens du Manoir Seigneurial, Eglises, Presbiteres, Moulins de la dite Seigneurie, que pour le rétablissement d'iceux ensemble ceux pour la construction des vaisseaux : Et spécialement tous bois de Pin qui pourront se trouver sur la dite Terre, afin que si le dit Sieur Seigneur voulait dans la suite bâtir des moulins à scie, il puisse aisément trouver les matériaux nécessaires, tant pour les bâtisses que pour l'exportation. Bien entendu que le dit Preneur et les siens prendront de cette espèce de bois autant qu'il faudra pour leur besoin et utilité, sans qu'ils soient tenus à aucune indemnité envers le dit Sieur Seigneur. En outre, de ne pouvoir vendre, donner, ni transporter la dite Concession à Gens de main morte, à moins de représenter homme vivant et mourant : se réservant, le dit Sieur Seigneur, le droit de retrait en cas de vente de tout ou partie de la dite Concession, en remboursant l'Acquéreur du prix de son acquisition, Frais Mises et loyaux Coûts.

Fournira, le dit Preneur, une grosse des présentes en forme exécutoire, à mon dit Sieur Seigneur Bailleur, sous huit jours de la date d'icelles : Car ainsi, &c. promettant, &c. Obligeant &c. Renonçant, &c. Fait et passé

*au Bourg St Denis en l'Isle de  
M<sup>r</sup> Dotalme l'un des dits notaires  
L'an mil huit cent vingt un Le  
vingt deux janvier après midi  
~~et ont signé~~ ~~avec~~ ~~le~~ ~~procureur~~ ~~par~~  
adit Paris ne s'avoit faire de ce  
requis lecture faite. / Signé à la minute  
Ch. P. Cur. L. Chicou Duvert. M<sup>r</sup> Dotalme N. p.*

*Collationné Et vidimé par nous Notaires  
soulignés sur une minute à nous représentée  
par Dame Adelaïde Betty veuve de feu Pierre  
Paul Dotalme En son vivant Ec<sup>te</sup>. Notaire au  
Bourg St Denis, Et à elle à l'instant remis pour être  
classé au rang des minutes du S. feu Pierre Paul  
Dotalme son mari, dont acte, au Bourg de St Denis.  
L'an Mil huit cent vingt un le neuf de Mai après midi,  
lecture faite. /*

*M. P. P. P. P. P.*

*Ch. P. Cur. L. Chicou Duvert. M<sup>r</sup> Dotalme N. p.*

N<sup>o</sup> 742  
Le 29 juillet 1853-

N<sup>o</sup> 1203  
Le 13 Mars 1856

Donation entre vifs par  
M<sup>rs</sup> Louis Grégoire  
à son fils

Vente par M<sup>rs</sup> François  
Grégoire & c<sup>o</sup>

à M<sup>r</sup>  
Joseph Thibault & c<sup>o</sup>

à M<sup>r</sup>  
Joseph Thibault & c<sup>o</sup>

à M<sup>r</sup> Capitaine

N<sup>o</sup> 814

Vente par M<sup>rs</sup> Thibault à deux  
héritiers M<sup>rs</sup> L. & S. Girouard 1855.

M<sup>rs</sup> Robin  
Notaire

499

1-

1-

-2-

N<sup>o</sup> 814  
Le 21 Nov. 1871

Vente

par

M<sup>r</sup> Jos. Thibault

à

M<sup>rs</sup> Eugène Girouard

à M<sup>r</sup> Eugène

Vente le 10 Mars 1871 par

par Eugène Girouard  
N<sup>o</sup> 18840 Greffe 572 Mars 1871

M<sup>rs</sup> Robin  
Notaire

1860

3-

N<sup>o</sup> 3994

Le 24 Octobre 1900

Conventions  
entre

M<sup>rs</sup> Eugène Girouard  
et

M<sup>rs</sup> Oliva Girouard

1<sup>er</sup> Copie

-4-

N<sup>o</sup> 2239

Le 23 mars 1893

Constitution de rente

par

M<sup>rs</sup> Oliva Girouard

à M<sup>rs</sup> Eugène Girouard

1<sup>er</sup> Copie

Vente le 5 Mars 1893 à 4 h  
par L. A. L. Humeau & c<sup>o</sup>

Prot. 42 fol. 124 N<sup>o</sup> 3617

M<sup>rs</sup> Robin  
Notaire

-5-

\*\*\*\*\*  
1. Donation de Louis Grégoire à Joseph Thibault, 29 juil 1853 (acte No 742)  
2. Vente François Grégoire à Joseph Thibault, 13 mars 1856, (acte No 1203)  
3. Vente de Jos. Thibault à Eugène Girouard, 21 nov. 1871, (acte No 814)  
4. Convention entre Eug. Girouard et Oliva Girouard, 24 oct. 1900 (acte 3994)  
5. Rente d'Oliva Girouard à Eug. Girouard, 23 mars 1893. (acte 2239)  
\*\*\*\*\*  
(Fonds Raymond Girouard)

Le 22<sup>me</sup> Janvier 1821  
 Concession p. l'honorable  
 Ch. Rock de St. Ours. G.  
 à  
 Hypolite Amelotte f. l.  
 1<sup>re</sup> Expéd. Collationné  
 (Signature)  
 1-  
 p. le premier  
 payé dit 97

522934  
 Le 25 juillet 1843  
 Vente par  
 Hypolite Amelot et sa  
 femme  
 à  
 Louis Grégoire  
 1<sup>re</sup> Expédition  
 (Signature)  
 payé  
 -2-

No. 3551 15 Septembre 1854  
 Louis Grégoire  
 TITRE NOUVEL  
 AUX SEIGNEURS  
 DE LA  
 SEIGNEURIE DE ST. OURS.  
 N° 503-867 terrain  
 1<sup>re</sup> Expéd.

No. 3824 23 Octobre 1854  
 François Valentin Grégoire  
 TITRE NOUVEL  
 AUX SEIGNEURS  
 DE LA  
 SEIGNEURIE DE ST. OURS.  
 N° 810 terrain  
 1<sup>re</sup> Expéd.

- \*\*\*\*\*
- 1- Acte de concession du Seigneur à Hypolite Amelotte. 22 janvier 1821.
  - 2- Vente d'Hypolite Amelotte à Louis Grégoire. 25 juillet 1843.
  - 3- Nouveau titre du seigneur à Louis Grégoire. 15 septembre 1854.
  - 4- Nouveau titre du seigneur à Frs-Valentin Grégoire. 23 octobre 1854.
- \*\*\*\*\*



premier camp de bois rond sur sa concession qui est en bon défrichement, puisqu'il est élu dans le premier corps des marguilliers à leur assemblée du 3 novembre 1822.

- 3 - 25 juillet 1843: Vente d'Hypolite Amelotte à Louis Valentin dit Grégoire (avec maison dessus érigée) 600 livres ancien cours (\$100.00).
- 4 - 17 août 1852: Nouvel arpentage des lieux par Couillard Després, arpenteur pour François et Louis Valentin dit Grégoire.
- 5 - 15 septembre 1854: Nouveau titre du seigneur à Louis Valentin dit Grégoire.
- 6 - 13 mars 1856: Acte de vente de Louis et François Valentin dit Grégoire à Joseph Thibault (acte 1283, notaires Bazin & Gauthier, Saint-Jude) 4500 livres, ancien cours (\$750.00).
- 7 - 21 novembre 1871: Acte de vente de Joseph Thibault à Eugène Girouard. Acte 814, notaire Tétreault, Saint-Jude (\$2,100.00 courant).
- 8 - 23 mars 1893: Acte de donation de Eugène Girouard à Oliva Girouard selon rente établie. Acte 2239, notaire L.-A. L'Heureux. (Evaluation \$3,000.00.)
- 9 - 1909: Acte de vente de Oliva Girouard à Victor Perreault.

#### ARPENTAGE

Le sieur de La Perrière, seigneur de Contrecoeur, était lors de cet arpentage, propriétaire d'un fief dit "Nelson ou Saint-Jean" de 17 arpents de large sur toute la profondeur de la seigneurie de Saint-Ours. Sur les procès-verbaux d'arpentage de 1795, la désignation du rang de Fleury se lit comme suit: "Concession tenant devant au chemin qui conduit à la rivière Yamaska, vulgairement appelée Fleury". Nous devons donc en déduire qu'à cette époque, le seigneur Chs-Roch de Saint-Ours entrevoyait une possibilité de continuer cette route jusqu'à la rivière Yamaska, projet qui fut abandonné par la suite comme nous le verrons plus loin.

Le seigneur de Saint-Ours fit donc border et arpenter 42 concessions de 3 arpents par 41 de profondeur, tant du côté nord-est que du côté sud-ouest du rang, soit un total de 84 concessions à partir du lieu dit DOMAINE jusqu'au cordon des terres de la concession Salvail-Nord, le rang des 48 n'étant pas encore établi à cette époque.

Nous notons également que la profondeur des concessions arpentées était de 41 arpents, alors qu'aujourd'hui la profondeur est bien de 48 arpents.

Ce fut donc la première percée massive en cette forêt et le début de la colonisation et du défrichement pour ce qui deviendra la mission de Saint-Jude.

Le rang de Fleury tenait son nom en l'honneur du sieur Louis Fleury Deschambault, ami intime de la famille Saint-Ours.

Fleury fut donc le berceau de la future mission de Saint-Jude et contribuera plus tard à la survie du village menacé d'être abandonné.

Les numéros de cadastre lors de cet arpentage étaient tout simplement du no 1 à 42 inclusivement, tant pour le côté nord-est que pour le côté sud-ouest, la seigneurie à cette époque ne possédait pas de plan cadastré de cet arrondissement.

#### VERBALISATION DES ROUTES COTE SUD RIVIERE SALVAIL

Les premières communications furent nécessairement les chemins de bois que les premiers concessionnaires s'étaient tracés pour se rendre à leurs concessions. Toutefois en 1809, le rang Michaudville avait été verbalisé et tracé jusqu'au 7ième rang de la seigneurie mais ceci regarde l'Histoire de Saint-Ours.

Les défrichements sur la concession de la rivière Yamaska ayant été plus actifs en raison de la proximité de Saint-Hyacinthe, le seigneur Chs-Roch de Saint-Ours envisagea

de faire percer des routes à travers cette forêt vierge pour pouvoir communiquer avec les concessions sur l'Yamaska.

Le premier document officiel concernant les routes et chemins du sud de la rivière Salvail porte sur la prolongation de la route Michaudville et l'ouverture d'autres chemins, ponts et routes pour se rendre à la rivière Yamaska, demandées par le seigneur Chs-Roch de Saint-Ours, et est daté du 24 juillet 1809, par le procès-verbal suivant:

"Nous, Louis-René Chaussegros de Léry, écuyer, grand-voyer du district de Montréal, à la requête de l'honorable Charles-Roch de Saint-Ours, écuyer, seigneur de Saint-Ours, de François Gareau, de François Thibault et François Meunier, propriétaires dans la seigneurie, la dite requête à établir selon la loi UN CHEMIN depuis celui désigné sous le nom de Michaudville jusqu'à la rivière Yamaska". (Le rang de Michaudville tenait son nom en l'honneur du notaire Christophe Michaud, d'une honorable famille de Saint-Denis. "C'est en son honneur que l'on donna le nom de Michaudville à la route qui relie Saint-Ours à Saint-Jude", lit-on dans l'Histoire de Saint-Denis.)

En conséquence, ce jour, vingt-quatre juillet de l'an mil huit cent neuf, à huit heures du matin, accompagné de Joseph Mogé et Joseph Chapdelaine, propriétaires de terres intéressés dans le chemin demandé, nous avons fait la visite et après avoir entendu les intéressés présents, personne s'y opposant, NOUS AVONS ORDONNE et ORDONNONS:-

- 1 - qu'une route commencera du chemin de front du 7ième rang de la dite seigneurie, dans la ligne mitoyenne de Joseph-Ange Mogé et de Joseph Boiteau, jusqu'à la rivière Salvaye.
- 2 - que rendu à cette rivière, sera bâti sur la dite rivière, un pont de 25 pieds d'échappe, entre deux levées pour rejoindre les "côtes" de cette rivière, lesquelles seront adoucies autant que ce peut.
- 3 - qu'à l'extrémité sud de la dite levée, se prolongera la nouvelle route Michaudville pendant neuf arpents et demi jusqu'à une coulée profonde sur laquelle nous avons marqué le plan d'un pont de vingt pieds de haut et de trente pieds d'échappe, que de l'extrémité du dit pont, au delà de la dite coulée, commencera une équerre vers la gauche d'environ 6 arpents et 8 perches de long.

- 4 - que de l'extrémité de la dite équerre, la dite route (Michaudeville) reprendra le long de la ligne est du no 25 jusqu'au cordon des terres de la concession de la rivière Yamaska (Saint-Amable).

Ce document mentionne en plus les tracés suivants: du chemin Michaudeville au cordon des terres entre les concessions de Salvail et Basse-Double, une route allant vers la gauche pour se rendre jusqu'au chemin de front, depuis le numéro 18 jusqu'au no 1 inclusivement (Basse-Double) pour rejoindre le cordon des terres sises sur la rivière Yamaska (Saint-Amable).

- 5 - qu'au dit cordon, il sera établi une troisième route (Saint-Amable), laquelle se poursuivra dans la ligne mitoyenne des deux appartenances à Gilbert Laframboise, jusqu'au chemin de front de la rivière Yamaska (Rapide Plat) depuis la ligne seigneuriale de Saint-Hyacinthe jusqu'à la terre de Joseph Payan inclusivement, le chemin de front (Rapide Plat) le long de la dite rivière se poursuivra comme il est actuellement pratiqué, excepté qu'il sera redressé dans les endroits marqués et cela jusqu'aux limites de la dite seigneurie de Saint-Ours.

Ordonnons à Joseph Lusignan, inspecteur des chemins de Saint-Ours, de faire l'affichage et annonce à la porte de l'église de Saint-Ours, le premier dimanche à l'issue de la messe du matin. Pour être homologué au 15 janvier 1810 dans la Cour des Sessions de Quartier de la Paix de Montréal, et ordre au dit Joseph Lusignan de garder une copie du dit procès-verbal.

Signé: L.-R. C. de Léry, Grand-Voyer. (ARCHIVES CANADA)  
Donné à Saint-Ours, 24 juillet 1809.

Nous apprenons par ce procès-verbal que la courbe des TRENTE, que nous connaissons aujourd'hui, était tracée à la sortie du village, soit sur les bords de la coulée "Chevalier", longeant ce ruisseau sur une distance de six arpents et huit perches pour ensuite tourner à droite et continuer le rang Michaudeville jusqu'au cordon des terres de la concession de la rivière Yamaska (Saint-Amable).

Nous apprenons également qu'une route fut ouverte pour



Seigneurie Barrow

"Seigneurie Delorme"

Rivière Yamaska

Chemin de front de la Concession de la rivière Yamaska

Rang St-Amable

Concession St-Amable

Rang basse-double - Sud-Ouest  
Concession Basse-Double Nord-est

Concession Michaudville - Sud

Rang Michaudville

Concession St-Roch

Concession Ste-Rose

Tracé des routes de 1809  
d'après procès-verbal du Grand-Voyer  
L.R. Chaussegros de Léry

Concession Salvail-Sud

Concession Salvail-Sud  
Reynaud *Reynaud* 1985

coulée "Chevalier"

Rivière Salvail

7<sup>e</sup> Rang

Concession Salvail-Nord

E.H.

relier Michaudville et la Basse-Double, entre le cordon des terres de la concession Salvail et Basse-Double, le rang Basse-Double étant verbalisé pour rejoindre le cordon des terres de la concession de la Yamaska (Saint-Amable). (Le rang Salvail n'étant pas établi.)

Quant à cette équerre près du village, fut-elle remplacée par celle "des trente"? Nous l'ignorons. Peut-être n'a-t-elle jamais été existante. Il faut noter que le premier chemin utilisé et les premières constructions sur la concession de la rivière Yamaska, étaient une continuation du rang Rapide Plat et cette route longeait la dite rivière, de Saint-Hyacinthe jusqu'au rang Bourgchemin. Par contre, plusieurs concessionnaires de cette concession s'étaient installés sur le chemin de front Saint-Amable, et d'année en année, tous s'installèrent sur ce rang, devenant ainsi un des plus beaux rangs doubles de la région.

En 1810, le seigneur Chs-R. de Saint Ours, pour tirer profit de cet actif, fit bâtir un moulin à eau sur la rivière à l'endroit appelé "Belle Vue" (Rapide Plat). (Concession no 1082 DOMAINE Moulin seigneurial)

Basile Bourg dit Canic, charpentier, qui s'engagea à construire un moulin à eau de 50 X 34 pieds, mesure française, à deux moulanges, avait aussi la charge d'ouvrir un canal pour alimenter le moulin et de faire une chaussée convenable et de fournir le bois nécessaire à la construction. Ce moulin devait servir à moudre la farine et à préparer le bois. Bourg s'engagea comme meunier, le seigneur lui abandonnant le quart de la mouture. (ARCHIVES CANADA)

#### DEBUT DE LA COLONISATION

Il est facilement explicable que les premiers colons se soient d'abord attaqués à la forêt aux extrémités nord et sud de la future mission de Saint-Jude. Ceux du nord avaient commencé leurs défrichements à partir du 4ième rang en descendant vers le 5ième, pouvant ainsi être desservis par Messire Hébert, curé de Saint-Ours, pour leurs besoins spirituels, et pour leurs besoins matériels par les artisans et commerces établis à Saint-Ours.

En même temps, d'autres colons s'établirent à l'extrémité sud de la seigneurie et commencèrent à défricher

sur la rive gauche de la rivière Yamaska, pouvant être desservis pour tous leurs besoins par le village de Saint-Hyacinthe, à quatre milles seulement de leurs établissements.

Et au centre de ce territoire, les concessions 5,6,7, Salvail-Sud et Nord, Basse-Double et Ste-Rose demeuraient complètement boisées. Pour déterminer la richesse de la forêt, nous avons un extrait d'un acte de concession du seigneur de Saint-Ours: "Lequel se réserve tous les bois de pins nécessaires à la construction de ses moulins et tous les bois de chênes nécessaires à la construction des vaisseaux de Sa Majesté".

L'abbé Desnoyers rapporte le témoignage du sieur Louis Dauphinois né en 1794, décédé à Saint-Jude le 24 octobre 1877 à l'âge de 83 ans. Il dit: "qu'à l'âge de 18 ans, lorsqu'il vint s'établir dans le rang de Michaudville entre les rangs 4 et 5 de la seigneurie, il n'y avait qu'environ 20 arpents de terres défrichées et habitées dans la partie nord de Fleury, tout le reste du territoire qui devait plus tard former la mission de Saint-Jude n'était qu'une vaste et immense forêt, quoique nombre de terres y eussent été concédées depuis plus de 20 ans".

"Boisage séculaire d'arbres énormes qui retenaient les côtes de la rivière Salvail contre les éboulis, ce qui donnait plus de profondeur à la rivière." (Mémoires J.-Adélarde Gaudreau)

"Les premières concessions sur la rivière Salvail furent demandées par des cultivateurs prévoyants de Saint-Ours, Saint-Denis, Saint-Antoine et Saint-Hyacinthe. En 1812, il n'y avait qu'environ 20 arpents de défrichés sur ce territoire, soit l'équivalent des chemins de bois tracés." (Un curé canadien)

"50 à 60 hommes ont été travailler et à plusieurs reprises, ils ont fait un désert de plus de deux arpents sur le site indiqué pour la chapelle." (Desnoyers, 1821)

"On peut dire que la chapelle était au milieu d'un bois." (D'une lettre du seigneur de Saint-Ours à Mgr Plessis, 10 septembre 1822)

Il serait opportun à ce stage-ci de connaître d'où vient le nom de la rivière Salvaye, Salvaille, Salvail, puisqu'elle

porte ce nom dans des documents datés du 18ième siècle. "Pour honorer Sieur Pierre de Salvaye, compagnon d'armes et associé du seigneur de Saint-Ours, celui-ci décida de donner le nom de "Salvaye" à ce cours d'eau au centre de la seigneurie. Ces deux amis Salvaye et de Saint-Ours étant bons compagnons et coureurs de bois." (Histoire de la Seigneurie de Saint-Ours)

TRADITION SUR LA RIVIERE SALVAIL  
(extrait de l'Histoire de Massueville)

"Seuls les rivages solitaires de la rivière "Yamaska" étaient témoins du passage des Abénaquis allant ravager les concessions anglaises, et en revenant chargés de butin et traînant des prisonniers. Tout au plus peut-on risquer d'avancer qu'ils entretenaient quelques chemins de pied à travers la forêt formant un raccourci entre les rivières Richelieu, Yamaska et St-Francois."

"A ce sujet, M. Zéphirin Rivard, un des premiers colons de Massueville, nous racontait qu'autrefois l'Isle-au-Sable, crête de sable qui origine quelques arpents en bas du village de St-Aimé et qui se poursuit bien distinctement en biais à travers les paroisses de St-Louis, St-Jude et St-Denis, était autrefois un "chemin de pied" des sauvages, et que même le sentier paraissait avoir été battu autrefois. Si le fait n'est pas véridique, il est au moins plausible, puisque les naturels toujours plus ingénieux que les civilisés pour mettre à profit les bienfaits de la nature, y auraient trouvé un chemin sec en tout temps de l'année, reliant la rivière Yamaska à la rivière Richelieu."

LA RIVIERE SALVAYE

"Il peut paraître étrange qu'au commencement de la colonie quand les forêts couvraient encore tout le pays et que les bords du fleuve St-Laurent et de la rivière Richelieu étaient habités et exploités, il y ait eu des concessions à sept lieues du fleuve, sur les petites rivières Yamaska et Salvaye. La raison en est qu'on avait trouvé par là, une voie de communication avec la Nouvelle-Angleterre, par cette rivière qui va au Lac Champlain. La rivière Salvaye vient du sud-ouest et prend sa source dans les terres des paroisses de St-Jude, de La Présentation et de Ste-Madeleine. Vers ce même endroit, prennent aussi leur source, la rivière Amyot, courant vers le sud-ouest et débouchant dans le Richelieu près de St-Charles, et la rivière Des Hurons débouchant dans

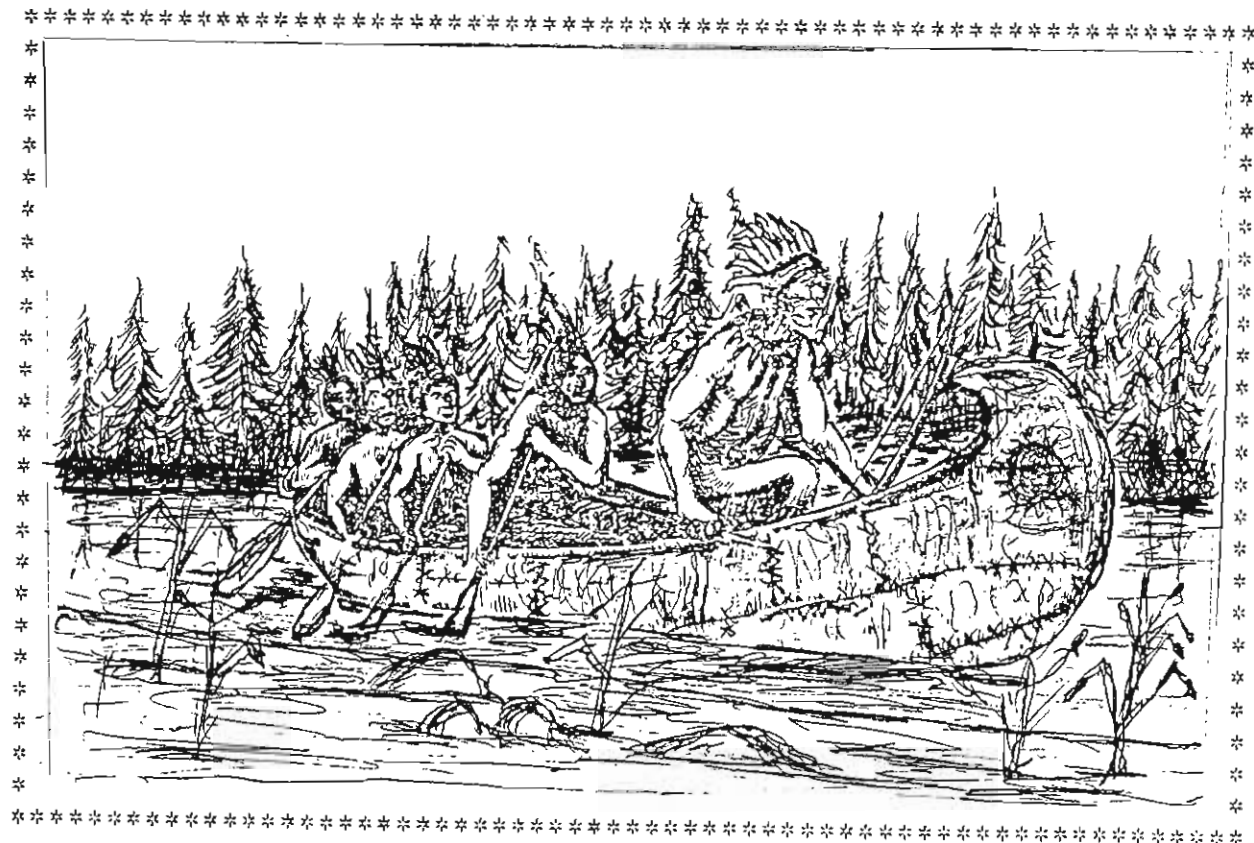


le bassin de Chambly."

"La correspondance routière entre ces trois rivières y était des plus faciles, si l'on tient compte que les forêts d'autrefois retenaient les eaux en tout temps de l'année. Alors nous pouvons affirmer que la petite rivière Salvaye est connue depuis longtemps, parce que les amérindiens y avaient trouvé la voie qui conduit à la rivière Richelieu et au lac Champlain, en évitant les bourgades iroquoises. Les sauvages avaient trouvé une autre voie de communication avec la Nouvelle-Angleterre, en remontant la rivière Yamaska, par la branche qui passe à St-Pie, à Farhnam atteignant la rivière Pike River qui se déverse dans le lac Champlain."

"Cette dernière voie, accidentée de nombreux rapides, était plus ignorée que cette rivière Salvaye. C'est à cette dernière que tout probablement l'évêque Dosquet faisait allusion en 1731." (Histoire de Massueville par O. Lapalice) (Cette tradition est hypothétique mais logique, vu la facilité de communication entre ces trois cours d'eau.)

-LES ABENAQUIS-



Les abénaquis en partie de chasse sur la "SALVAILLE"



# CHAPITRE III

PROCÉDURES

ET

DEMARQUES



CHAPITRE IIIPROCEDURES ET CORRESPONDANCES

Comme nous l'avons lu, les premiers colons s'installèrent tout d'abord dans les extrémités nord et sud de la seigneurie; ceux du nord commençant leurs défrichements à partir du 4ième rang et ceux du sud près de la rivière Yamaska.

Vers 1819, l'ensemble des terres en défrichement et cultivées fournissaient assez de familles pour pouvoir songer à ériger une mission en réunissant ceux du nord et du sud. Mais il y avait un problème; si l'on érigeait une mission dans le rang de Saint-Roch comme ceux du sud le réclamaient, ceux du nord, près de Saint-Ours, se trouvaient encore plus éloignés des services du culte; d'autre part, si la mission s'érigeait au 4ième ou au 5ième rang ou dans le haut de Fleury comme le désiraient ces derniers, le même problème d'éloignement affectait ceux du bord de l'Yamaska. Et comme nous le verrons, la guerre éclata entre le SUD et le NORD et l'EPISCOPAT.

LES COLONS DEMANDENT UNE MISSION  
(PREMIERES DEMARCHES)

Le 20 juin 1819, 40 colons de la seigneurie établis entre la rivière Yamaska et la rivière Salvail, desservis par la paroisse de Saint-Hyacinthe, présentent à Mgr Plessis, évêque de Québec, une requête pour obtenir une mission. Les requérants prient Sa Grandeur de bien vouloir leur accorder la permission de bâtir une chapelle-presbytère et d'en fixer la place et les dimensions.

Ont signé: 40 noms, signatures certifiées à Saint-Hyacinthe, l'an 1819, le 20 juin, après-midi, par Charles Laforce, notaire public, P.-A. Gauthier, notaire. (Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe)

Cette requête fut adressée par le seigneur Chs.-Roch de Saint-Ours le 29 juin 1819. Ce dernier semblant bien connaître la situation endossa la requête, mais certains

passages de sa lettre indiquent bien à l'évêque de Québec que cette requête lui semble prématurée. Nous en citons un extrait:

"Ces pétitionnaires ne requièrent pas d'avoir un curé immédiatement." - "Dans l'espace de deux ans ils seront alors préparés." - "Ces pétitionnaires compteront dans deux ans 300 familles, ils seront alors bien en état de faire vivre celui aux soins duquel ils seront confiés."

Il appert que les concessionnaires du nord avaient eux-mêmes demandé au seigneur de Saint-Ours la permission d'avoir une mission soit au 5ième rang ou dans le haut de Fleury. De toute façon, Mgr Plessis partit pour Rome le 2 juillet 1819, il ne fut de retour que le 16 août 1820 et cette requête resta en suspens pendant 20 mois. Entre-temps, Mgr J.-J. Lartigue, de Montréal, qui avait été sacré évêque le 21 janvier 1821, avait également été nommé suffragant-auxiliaire de Mgr Plessis.

#### L'EMPLACEMENT DE LA MISSION

Le 14 février 1821, Mgr Plessis dépêche son auxiliaire sur les lieux, lui donnant les instructions suivantes:

"La seigneurie de Saint-Ours est bornée en profondeur par la rivière Yamaska et a des concessions et des habitants jusque-là. Il s'agirait de vous y transporter, de voir le plan de la seigneurie, de connaître plus explicitement les désirs du curé et du seigneur, sur le nombre de concessions à détacher de Saint-Ours et de déterminer la place d'une chapelle dans le lieu que vous "piquerez" le plus central pour une église paroissiale pour L'AVENIR, décider sous l'invocation de quel Saint sera la chapelle que vous qualifierez de MISSION et non de PAROISSE."

Le 17 février 1821, le mémo suivant est adressé à Mgr Lartigue, soit 3 jours après:

"Cette seigneurie de Saint-Ours, environ aux deux tiers de sa profondeur, est traversée dans toute sa largeur par la rivière Salvail. Si toutes les habitations sont comprises entre la rivière Yamaska et la rivière Salvail, cette rivière Salvail serait peut-être la place la plus convenable pour établir une église, en la mettant ainsi à distance égale des

deux bords de la seigneurie."

Le 21 mars 1821, Mgr Lartigue se rendit sur les lieux du futur Saint-Jude. L'abbé Desnoyers résume ainsi les conclusions de cette enquête:

"Le prélat domestique se transporte sur la seigneurie de Saint-Ours, examine mûrement la place la plus convenable pour la bâtisse d'une chapelle-presbytère...que la dite bâtisse sera érigée sur une terre de un arpent et demi par vingt arpents à être donnée par l'honorable Charles-Roch de Saint-Ours, sur la première concession du sud de la rivière Salvail no 16...Il y plante une croix. Il règle que l'édifice sera en bois à deux étages et aura 75 X 30 pieds, mesure française à l'intérieur, que le bas servira de chapelle et le haut de logement au prêtre desservant, avec cimetière suffisant et aussi bâtisses nécessaires à l'usage du desservant."

"Voulons que le nouvel arrondissement forme à l'avenir une mission qui aura pour patron et dont la chapelle aura pour titre l'apôtre saint Jude. Les limites de cette mission seront toute la largeur de la seigneurie de Saint-Ours et en longueur, toutes les terres, depuis le nord de la rivière Yamaska inclusivement, jusqu'à la paroisse de Saint-Ours." Le député détache de celle-ci la côte de Fleury et les 4ième, 5ième et 6ième rangs de la seigneurie, et les annexe à perpétuité à la nouvelle mission.

Donné à Saint-Ours le 26 mars 1821. J.-J. Lartigue,  
prélat député.

Mgr Plessis de Québec ne donna son approbation à l'ordonnance ci-dessus que le 16 novembre 1821. Les fidèles qui devaient ressortir de la nouvelle mission en vertu de la nouvelle ordonnance, étaient comme nous l'avons déjà mentionné, desservis respectivement par les curés, Messire Antoine Girouard de Saint-Hyacinthe et Messire Hébert de Saint-Ours. (Manuscrit Desnoyers)

#### ORDONNANCE ET DONATION DU SEIGNEUR

L'ordonnance de Mgr Lartigue datée du 29 mars 1821, aux curés Girouard de Saint-Hyacinthe et Hébert de Saint-Ours, les charge de notifier aux intéressés la dite ordonnance

relative à la nouvelle mission de Saint-Jude, les prie de s'occuper respectivement de l'organisation de celle-ci.

Le texte de cette ordonnance montre que les autorités étaient déjà au courant de la zizanie qui existait dès lors entre le sud et le nord.

"Il serait à propos que vous fassiez entendre aux habitants de cet arrondissement que, puisqu'il dépend de leur bonne volonté d'avoir un prêtre, qu'ils se hâtent de bâtir leur chapelle-presbytère, car vous ne pourrez longtemps encore continuer à leur rendre les services accoutumés...Que l'on élise des syndics des deux côtés, par petits nombres et qu'ils suivent pour la répartition la marche ordinaire de la loi, sans pourtant "aller en justice". Je vous autorise à présider l'un et l'autre aux assemblées qui auraient lieu à cet effet. Voyez à ce que tout le terrain donné par Monsieur de Saint-Ours soit enclos, aussi bien que la cour de la mission, que les bâtiments à construire soient à une distance convenable de la chapelle-presbytère."

La même ordonnance nous permettra de déterminer les sites exacts des premières bâtisses curiales:

"La chapelle-presbytère aura front sur la rivière Salvail, qu'elle soit éloignée autant que possible du terrain sur lequel sera, par la suite, bâtie L'EGLISE, laquelle aura son front sur la rivière. Il serait bon de mettre le cimetière, DES A PRESENT, près du lieu où sera la future église, différent du lieu de la chapelle ordonnée."  
Signé: J.-J. Lartigue. (Desnoyers)

#### ACTE DE DONATION DU SEIGNEUR DE SAINT-OURS

Par devant les Notaires Publics soussignés, est présent l'hon. Chs-Roch de Saint-Ours, écuyer, seigneur de Saint-Ours et autres lieux, résidant en sa dite seigneurie de Saint-Ours.

Lequel a reconnu avoir volontairement cédé à toujours par don gratuit et sans retour aux sieurs Michel Chapdelaine, Abraham Marchesseau, François Meunier, fils, et Athanase Le Clair dit Lafrenaye, fils, tous propriétaires dans l'arrondissement de la nouvelle mission appelée Saint-Jude, à ce présent et acceptant donataires, tant à leurs noms qu'aux noms de tous autres individus possédant des terres dans le



dit arrondissement: "Un lopin de terre d'un arpent et demi de front sur la profondeur de vingt, situé sur la première concession de la rivière Salvail, borné sur la devanture par la dite rivière, derrière à sa dite profondeur, au nord-est à la terre de Pierre Bergevin dit Langevin, et au sud-ouest, au surplus de la terre dont il fait partie, no 16. Sans aucune réserve, ni redevances quelconques par le dit seigneur."

"Cette donation ainsi faite gratuitement pour l'utilité et jouissance à perpétuité des curés qui desserviront la dite paroisse de St-Jude; à la charge par les dits curés de fournir sur le dit lopin de terre, le terrain nécessaire pour une église, une sacristie, un presbytère, un emplacement pour une école si requis, et un autre pour le bedeau."

"Dans le cas où l'église, telle que marquée ne se bâtirait pas, ou qu'étant bâtie, elle fut abandonnée pour être rebâtie ailleurs que sur la dite terre, alors le lopin de terre ci-dessus donné retournera de plein droit au dit seigneur qui n'aura cependant pas droit d'exiger les bâtiments qui auront été construits par les habitants pour leur église ou leur curé, desquels ils pourront disposer comme bon leur semblera.....Fait à St-Ours l'an 1821, le 14 mai avant-midi." Signé: Chs-Roch de Saint-Ours.

Maître Crébassa, N.P., le 17 mai 1821, accepté aux noms et profits des curés missionnaires ou desservants. Signé: J.-J. Lartigue, L.-M. Quintal, secrétaire.

Les curés Hébert et Girouard de St-Ours et St-Hyacinthe ayant notifié les intéressés dans chacune de leurs localités, convoquèrent une assemblée tant pour les colons du sud que du nord. Avec le résultat que nous verrons.

#### LE SITE DESIGNÉ DIVISE LES COLONS

Les signataires de la requête du 20 juin 1819, établis au sud de la seigneurie, et ceux de l'extrémité nord, étaient loin de s'attendre à un pareil choix du site de la future chapelle marqué sur les bords de la rivière Salvail, en pleine forêt; aussi se levèrent-ils en bloc contre cette décision.

Le 23 juillet 1821, Messire Hébert, curé de St-Ours,

rendit compte de son assemblée avec les deux parties. En voici des extraits intéressants, tirés du manuscrit Desnoyers:

"Qu'il a convoqué une assemblée au prône, ce qui fut fait également par Messire Girouard de St-Hyacinthe, qu'il a présidé cette assemblée, que 7 ou 8 syndics seulement ont été nommés par quelques paroissiens seulement, qui étaient pourtant nombreux, que plusieurs, s'entendant nommés comme syndics, ont déclaré: Qu'ils emploieraient toutes leurs influences pour détourner les gens de travailler à la chapelle-presbytère ordonnée."

"Les parties demandant qu'on leur donne deux sites d'église, un à une lieue et demie au nord de la rivière Salvail, et le site d'une autre à-peu-près à la même distance du côté sud."

"Je vous prie, Monseigneur, de me marquer au plus tôt possible la condition que je dois tenir envers ces rebelles, lorsqu'ils se présenteront au tribunal de la pénitence."  
Signé: Hébert, curé de St-Ours.

Et voici la réponse de Mgr Lartigue:

"Il n'y a pas de doute que ces gens qui s'opiniâtrent à ne venir en aide à cet établissement, sont en rébellion ouverte contre l'Eglise qui seule a droit de marquer l'étendue de juridiction qu'elle juge à propos de donner à une paroisse, et que par conséquent on doit leur refuser les sacrements jusqu'à ce qu'ils se soient soumis.  
QU'IL NE REVIENDRA PAS SUR SA DECISION et s'ils ne se hâtent de se réunir pour avancer l'ouvrage, on leur refusera les secours de la religion, que l'on pourra essayer pour quelques-uns des plus mutins, et s'ils tombaient en danger de mort, on pourrait les administrer, à condition qu'ils reconnaîtraient publiquement, le tort qu'ils ont fait."

"Si l'opposition est si générale, qu'on ne puisse construire la chapelle, je rendrai mon ordonnance, non pour une nouvelle décision mais pour les laisser à la charité des curés qui voudront bien les desservir, sans espérance de bâtir qu'après s'être soumis à la démarcation actuelle."

Cette déclaration franche et nette sembla ramener au devoir les gens de la juridiction de Messire Hébert, mais il

n'en fut pas ainsi de ceux desservis par Messire Girouard; ils continuèrent dans leur opposition. (Desnoyers)

#### LA DISCORDE S'INSTALLE

Une ordonnance de Mgr J.-J. Lartigue "Aux habitants de la Mission Saint-Jude":

"Il constate avec douleur que les travaux qu'il avait permis de faire pour cette chapelle-presbytère, ne sont pas encore entamés, par la négligence des uns et par l'opiniâtreté des autres qui se sont imaginé qu'une opposition de leur part pourrait NOUS engager à changer ce que Nous avons décidé. Les avertissons qu'ils ne recevraient jamais de NOUS aucune permission de bâtir ailleurs que dans le lieu que nous avons désigné."

"Il faudrait pour plaire à tous, accorder deux ou trois églises...qu'ils réfléchissent aux conséquences de leur conduite qui ne tendrait qu'à les priver eux et leurs adhérents, des secours spirituels pendant la vie et la mort."

Le même jour 15 septembre 1821, à Messire Girouard de St-Hyacinthe:

"Au tribunal de la pénitence, faites passer les plus récalcitrants après les autres, afin de leur faire voir que vous les confessez par charité."

#### LES BEBITES ENTRENT EN JEU

Le 25 septembre 1821, d'une lettre de Messire Girouard à Mgr Lartigue:

"Vos gens de Saint-Ours voient des choses qui leur déplaisent: les uns, c'est par rapport aux risques de leurs bâtisses (chapelle et dépendances) si près de la forêt...les autres, c'est par rapport au curé exposé aux MOUCHES...ils ajoutent qu'ils auront beaucoup de difficultés à tenir leurs voitures en sûreté...par rapport aux maringouins, et pour la même raison, en été, le curé ne sera pas capable d'avoir le pacage d'une vache, elle sera dévorée par les taons." Signé: A. Girouard, curé de St-Hyacinthe. (Desnoyers)

Mgr Lartigue à Messire Hébert de St-Ours:

"Je suis d'avis que pour gagner les esprits, qu'on se serve des moyens de douceur,...sans refuser les sacrements à ceux qui ne veulent pas contribuer, à moins qu'ils ne parlent insolamment sur ce sujet ou détournent les autres d'obéir,...je crois que l'on y gagnera plus par ce moyen et le pis aller si l'on ne réussit pas, sera que ces entêtés resteront dans l'état où ils sont maintenant et qu'ils en souffriront les premiers." J.-J. Lartigue. (Desnoyers)

Le lecteur trouvera sans doute que nous errons depuis le début dans cette immense forêt, et il doit se demander: "Quand donc sortirons-nous du BOIS?" Nous allons tenter de le faire mais avec certaines difficultés.

ON BATIT PETIT?... ON BATIT GRAND?... ON BATIT?... ON BATIT PAS?...

Le 12 octobre 1821, le seigneur Charles-Roch de Saint-Ours, voyant la discorde qui existait, suggère un nouveau plan à Mgr Lartigue:

"Une petite chapelle d'environ 20 par 25 pieds carrés, qui pourrait servir pour une école ou de maison pour le bedeau lorsque la chapelle-presbytère ordonnée sera bâtie. Qu'une fois bâtie et qu'un prêtre y desservant, les plus opiniâtres se rendraient à leur devoir, en voyant l'avantage de cet heureux événement. Messire Hébert de Saint-Ours s'offre de loger et nourrir GRATIS, pendant un an le prêtre qui serait envoyé pour la mission, lequel percevrait la dîme pour l'année; le seigneur de Saint-Ours se propose, si permission lui en est accordée, d'aider à la construction de cette petite chapelle, qu'elle serait achevée dans deux mois. Il se plaint même dans cette lettre de l'indifférence de Messire Girouard".

Messire Hébert confirme dans les mêmes termes son offre de garder gratuitement pour un an le prêtre que SA GRANDEUR voudra bien leur confier. "Il est évident que tous ces gens-là voudraient avoir une chapelle, un presbytère sans donner un SOL ni une heure de leur temps, le seul moyen d'avancer l'oeuvre est qu'on leur donne un prêtre, qui dans cette petite chapelle irait confesser, chanter la messe tous les dimanches ou tous les 15 jours, suivant vos ordres, qu'il ait la dîme, en l'obligeant d'avoir à ses frais un cheval et une voiture pour aller et revenir. La présente vous sera

remise par M. Francois Chapdelaine, syndic de Saint-Jude, brave homme, très zélé." (M. Hébert, ptre.)

Mgr Lartigue réfère ces documents à Mgr Plessis le 16 octobre 1821, approuvant volontiers ce projet, si vous y donnez votre consentement. (J.-J.Lartigue.)

Mgr Plessis, le 22 octobre 1821, répond ainsi: "Le plan de M. de Saint-Ours et de M. Hébert s'accorde parfaitement avec mes idées,...S'IL ME VIENT DES PRETRES DE LYON, j'en destine un pour cette place, S'IL N'EN VIENT PAS, nous resterons là où nous en sommes." (J.-O. Plessis, ev..)

Ce genre de promesse conditionnelle ne souriait pas au seigneur de Saint-Ours et dans une lettre datée du 28 octobre 1821 à l'évêque de Québec il fait observer que ce genre de promesse, si elle est connue, va décourager ceux qui ont énormément travaillé et le veulent encore, faisant d'autre part triompher ceux qui s'y opposent qui vont dire que tout est renvoyé à un temps indéterminé et que leur cause est gagnée. Il demande à Sa Grandeur une promesse de prêtres moins précaire que l'arrivée des prêtres de Lyon.

Le 7 novembre 1821, Mgr Plessis répond:

"Je suis bien loin de perdre de vue l'établissement de la mission de Saint-Jude, votre brave curé aura un assistant l'été prochain; il importe peu qu'il desserve la mission de Saint-Jude comme missionnaire du lieu, ou comme vicaire de votre estimable curé." (J.-O. Plessis, ev., Québec.)

Le 17 novembre 1821, Mgr Lartigue se dit heureux de l'accord de Mgr Plessis, j'espère conclut-il:"que cette démarche fera réussir le projet et la construction d'une bâtisse plus avantageuse".

Mgr Plessis approuve officiellement la construction de cette chapelle temporaire et il émet son mandat à être publié le premier dimanche après réception.

D'après le manuscrit Desnoyers, le seigneur de Saint-Ours était "aux anges", la permission de bâtir une petite chapelle temporaire ayant eu pour effet de calmer les esprits et l'union paraissait enfin exister.

Profitant de ces bonnes dispositions apparentes, le seigneur de Saint-Ours en saisit l'occasion de soumettre à Mgr Lartigue un nouveau plan de construction; voici un extrait de sa lettre du 17 mars 1822:

"Que de l'avis des syndics et celui des entrepreneurs... il paraît que la grande chapelle ordonnée de 75 X 30 pieds à deux étages, serait bien plus solide avec un seul étage, en bâtissant à côté un presbytère de 40 X 30 pieds, dont 30 pieds seraient pour le curé et le reste pour les habitants, qu'il en coûterait pas plus cher, demande la permission d'abandonner le projet de la petite chapelle et la permission d'entreprendre la nouvelle construction proposée. C'est ainsi, ajoute-t-il, que l'on vient de construire à Saint-Césaire et on s'en est bien trouvé à tous égards..."  
(Signé: Chs-R. de Saint-OURS.)

Ces divers changements de plan eurent effet d'indisposer le pointilleux Mgr Lartigue qui, le 21 mars 1822, donne les commentaires SUIVANTS:

"Il est toujours désagréable et même dangereux que les supérieurs aient l'air de tergiverser et de reculer à mesure que les inférieurs élèvent de nouvelles prétentions... J'avais tout d'abord ordonné la construction d'une chapelle convenable, on s'y est opposé, je me suis restreint à permettre en attendant mieux, une bâtisse plus petite, maintenant on demande que l'ancien plan soit changé et l'on veut élever deux édifices au lieu d'un... Tout cela ne montrerait-il pas dans les habitants, un système d'agir par caprice, et de contrecarrer sans raison les dispositions de l'évêque, qui, comme une girouette, serait forcé de changer ses opérations à leur gré."

Toutefois, pour le bien de la paix, il consent à ce dernier arrangement aux conditions suivantes: 1- que le nouveau devis ne soit pas publié au prône; 2- que la chapelle aura toujours les dimensions de 75 X 30 pieds, que le plancher supérieur ait une forme de voûte; 3- que 30 pieds dans le nouveau presbytère soient mis à la disposition du curé et que les habitants y ajouteront le surplus qu'ils désirent pour leur propre salle.

Le 25 mars 1822, Mgr Lartigue communique ce nouveau plan à l'évêque de Québec ajoutant qu'il a donné son consentement. Le 1er avril, le sympathique Mgr Plessis répond:

"Le seigneur de Saint-Ours est si raisonnable que je ne puis qu'applaudir à ce que vous venez de lui avancer, surtout, la chose ne devant pas produire aucun changement dans l'établissement projeté."

NOUVELLE REQUETE DE 54 HABITANTS

Pour la nomination de nouveaux syndics.

Joseph Evé	Pierre Evé
Louis Pichette	J.-B. Chapdelaine
Denis Péloquin	Olivier Godbout
Ignace Evé	Alexis Evé
J.-Bte Gadbois	François Larivière
Charles Dutilly	Pierre Péloquin
François Laventure	François Evé
Michel Chapdelaine	Thomas Gadbois
François Gagnon	Antoine Plante
François Langelier	Frs Larivière dit Trichon
And. Larivière (Timi)	Jean-Baptiste Perreault
François Sévigny	Emmanuel Pichette dit Dupré
Joseph Langelier	Abraham Caron
Athanase Frédette	Antoine Saint-Roch
Louis Bourgault	Antoine Dufault
Julien Blouin	Charles Allaire
Pierre Phaneuf	Le capitaine Langelier
Frs-V. Chapdelaine	Antoine Laviolette
Dame Thérèse Mogé	Joseph-Ange Mogé
Antoine Moussette	Michel Fortin
Augustin Laprés	Augustin Dufault
Joseph Vergeur	Pierre Archambault
Antoine Lacroix	Amable Loiseaux
Charles Langelier	Augustin Blanchette
Jean Maranda	J.-Baptiste Plouf, fils
Chs. Payan (dit Saint-Onge)	François Allaire, fils
J.-Bte Langelier	Joseph Allaire
Pierre Girouard	Henry Chapdelaine

Tous habitants et propriétaires de terres de la mission de Saint-Jude, font et constituent leurs procureurs généraux et spéciaux, les sieurs: Augustin Blanchette, François Langelier, François Larivière dit Trichon, François Messier dit Saint-François, fils, Jean Maranda, François Sévigny,

J.-Bte Perreault et André Larivière dit Timi, tous habitants de la dite mission, pour la construction de la chapelle, du presbytère dans la dite mission, au lieu marqué à cet effet par Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Tellmesse.

Et pour les frais de cette construction, les Constituants promettent et s'obligent aux dits Procureurs, chacun séparément, une somme de 32 chelins et 20 sols dans le cours de quatre années pour chaque terre qu'ils possèdent de 3 arpents sur 30, et ainsi en proportion pour ceux qui ont plus ou moins de terres et ce en quatre paiements égaux de 8 chelins et 5 sols, le premier terme dû et redû dans le cours d'octobre prochain.

Fait et passé à Saint-Jude sur la place marquée pour la construction de la dite chapelle, 8 avril 1822. Ont signé: P. Vallée, N.P., M. Duplessis, N.P.. (Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe)

Le seigneur de Saint-Ours et Messire Hébert, curé de Saint-Ours, avisent l'évêque de Québec que les controverses ont cessé et que même les plus opposés sont maintenant d'accord pour la construction de la chapelle et du presbytère. Que la construction de ces bâtisses a été donnée à l'un des meilleurs entrepreneurs de la région, Sieur Jean-Bte Beauregard dit Fanchon de La Présentation, pour le prix de 12400 livres. Que la chapelle et le presbytère seront achevés pour octobre 1822 ainsi que tous les travaux recommandés.

"Les paroissiens, ajoutent-ils, ont réalisé dans huit mois ce qui devait prendre un an, exécution remarquable des paroissiens. Car quoique la place soit bien située et assez élevée sur le bord de la rivière Salvail, on peut dire qu'elle était au MILIEU D'UN BOIS; plusieurs des habitants ont commencé à défricher des emplacements depuis que la chapelle est commencée; un marchand est à s'installer, plusieurs autres se disposent à défricher et à s'y établir au cours de l'année. Messire Hébert et le seigneur de Saint-Ours donnent l'assurance qu'au 15 octobre 1822, tout serait prêt à recevoir le prêtre."

"Les bancs au nombre de 60 sont faits, quant à la voûte elle sera achevée l'été prochain afin d'avoir du bois sec. Le curé trouvera dans la chapelle tout ce qui est nécessaire à la célébration des sacrements."





M. MENAIS  
1822-84

M. MENAIS  
1834-88

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

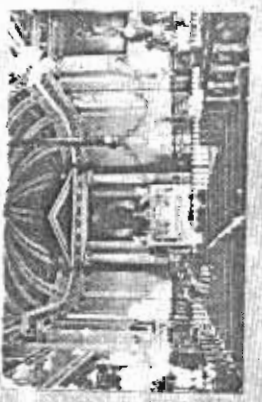
M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94

M. MENAIS  
1846-94



**SAINTE-JULIE**  
FONDEE EN 1822

de l'Association  
Général

-LES QUINZE PREMIERS CURES- DE 1822 à 1933-

NOMINATION DU PREMIER CURE

Le 21 septembre 1822, le futur desservant, Messire Michel Cusson, était nommé par Mgr Plessis, à condition que celui-ci demeure chez Messire Hébert, jusqu'à ce que toutes les constructions soient terminées. Messire Hébert, curé de Saint-Ours, est chargé d'aller lui-même introniser le nouveau desservant dans son poste quand il jugera le moment propice.

Le seigneur de Saint-Ours avait fourni la presque totalité des argents nécessaires à ces constructions; Messire Hébert en avise l'évêque de Québec lui recommandant que le nouveau desservant devra stimuler le remboursement auprès de ses paroissiens même si le montant est minime. Ce démembrement de la paroisse va diminuer de 450 à 500 le nombre des communicants dont il était chargé, il lui en restera près de 1400, ajoute-t-il; plus qu'il n'en faut pour un prêtre sexagénaire. (Desnoyers)



PLAN DU VILLAGE DE SAINT-JUDE DE 1822

non concédé	:		:	(Rivière Salvail)
	.	(premier)	.	non concédé
	.	(presbytère)	.	
-1-Messire M. Cusson.	.	T ++++++	.	-1-J.-B. Lussier
	.	+-----+	.	
-2-M. St-Germain	. R .	E ++++++	. R	-2-Joseph Lagacé
	.		.	
-3-François Bouvier	. U .	R	. U	-3-Georges Nelson
	.		.	
Rue St-Pierre	. E .	R	. E	Rue St-Charles
	.		.	
-4-Matthew Thompson	.	A	.	-4-Georges Nelson
	.	Réservé	.	S
-5-non concédé	. +	I	.	T -5-François Langelier
	. C .	c	.	
	.	pour	.	
-6-Marie Sauvageau	. i	N	.	+ -6-Georges Nelson
	. U .	m	.	
	.	future	.	
Rue St-Georges	. e		.	E Rue Saint-Louis
	. S .	t	.	
	.	église	.	
-7-non concédé	. i	D	.	D -7-Jean Bistordeau
	. S .	è	.	
-8-non concédé	. r	E	.	O -8-Jean Bistordeau
	. O .	e	.	
	.	Chapelle	.	
-9-non concédé	. +	++++	.	U -9-André Larivière Timi
	. N .	+ +	.	
	.	+ * +	.	A Rue Sainte-Catherine
	.	+***+	.	
10-Chs Péloquin	.	+ * +	. . .	R 10-Louis Bernier
	.	+ * +	.	
11-Pierre Bouvier	.	L + * +	. . .	D 11-Louis Bernier
	.	+ +	.	
12-Honorat Bonin &	.	A + +	école	* 12-Frang. Laventure
L. Chapdelaine	.	+	.	
Rue Eliza	.		.	Rue Saint-Joseph
	.		.	
13-non concédé	.		.	13-J.-B. Vandal
	.		.	
14-non concédé	.		.	14-Joseph Bourg
	.		.	
15-non concédé	.		.	15-Chs Langelier
	.	FABRIQUE	.	
Rue Eugénie	.		.	Rue Caroline
	.		.	
16-non concédé	.		.	16-Joseph Coitoux dit
	.		.	St-Jean
	.		.	

"Coulée des Gaudreau" ou COULEE CHEVALIER  
 Fonds Raymond Girouard-1985  
 (D'après Microfilm d'Archives Canada)  
 (Réf. Cadastre abrégé de la seigneurie St-Ours)



# CHAPITRE IX

## OUVERTURE DE LA MISSION

4

.

CHAPITRE IVOUVERTURE DE LA MISSIONPREMIER CURE

Messire Michel Cusson - 13 oct. 1822 au 30 sept. 1834 -

D'après le manuscrit Desnoyers, le 8 octobre 1822, MESSIRE MICHEL CUSSON aurait quitté Sorel et se serait rendu chez Messire Hébert, curé de Saint-Ours, où il reçut l'hospitalité tel que convenu. L'on ignore le temps qu'il y séjourna.

Aucun document ne relate quel jour il ouvrit la nouvelle mission. Les archives de la Fabrique ne contiennent aucun acte de bénédiction de la chapelle, ni du cimetière et du presbytère.

S'il faut en croire la tradition, cet édifice aurait été dédié au culte et la première messe y aurait été célébrée le jour de la Fête Patronale, le lundi, 28 octobre 1822. Ce qu'il y a de certain, c'est que le 18 octobre 1822, le desservant ouvrit le registre des baptêmes, mariages et sépultures, par l'acte du baptême de Pierre, né d'hier (17) du légitime mariage de Pierre Valentin dit Grégoire, cultivateur de la paroisse, et de Archange Arpin. Parrain: J.-B. Thibault; marraine: Geneviève Arpin.

La première sépulture eut lieu le 28 octobre 1822 dans le cimetière de la paroisse, celle du corps de Léonard, âgé de quatre ans et six mois, fils de J.-B. Godbout, cultivateur en cette paroisse, et de Marie Fortin, décédé au dit lieu. Présents: Pierre Allaire et Hippolyte Laviolette. Signé: M. Cusson, ptre.

PREMIER CORPS DES MARGUILLIERS

Le 3 novembre 1822, les Anciens et Notables de la paroisse réunis dans la salle du nouveau presbytère élisent à

l'unanimité le premier corps de marguilliers: Etienne Arpajou, Hypolite Amelotte, Pierre Dupré et Ignace Evé, qui acceptent et nomment comme marguillier en charge, Etienne Arpajou.

Le premier bedeau: François Bouvier, mort en fonction le 3 décembre 1864 à l'âge de 83 ans.

La convention voulait que le nouveau desservant devait demeurer un an chez le curé Hébert de Saint-Ours. Contrairement à cette convention, l'évêque de Québec permit à Messire Cusson de prendre possession de la desserte immédiatement, le seigneur et le curé de Saint-Ours lui ayant garanti que les bâtisses seraient prêtes pour le 15 octobre 1822. Cette dérogation à la convention fut signalée à Mgr Plessis par le prévoyant Mgr Lartigue qui le 28 octobre 1822, concernant la construction des bâtisses, fait cette mise en garde:

"Absolument parlant, tout sera prêt à recevoir un prêtre, mais ce sera de l'ouvrage MAL FAIT et si le curé s'y rend, il en subira des malaises, je lui avais dit de se conformer à vos ordres, de n'entrer en possession que quand les ouvrages seraient complètement terminés".

Pour sa justification, Mgr Plessis de Québec, répond que le 10 septembre, le seigneur de Saint-Ours lui avait déclaré que les gens de Saint-Jude avaient fait en huit mois ce qui aurait dû prendre un an et qu'au 15 octobre 1822, tout serait prêt.

Le procès-verbal de Mgr Lartigue daté du 26 mars 1821, reçut l'approbation officielle de Mgr Plessis, évêque de Québec, le 16 novembre 1822.

"JOSEPH-OCTAVE PLESSIS, évêque de Québec, ATTENDU QUE nous avons jugé nécessaire d'établir une mission et une chapelle sous l'invocation de Saint-Jude dans la profondeur de la seigneurie de Saint-Ours, district de Montréal, et que nous avons donné à Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse, notre suffragant et vicaire général, les instructions nécessaires pour l'établissement des dites mission et chapelle de Saint-Jude, Nous déclarons et ratifions par les présentes l'ordonnance du 26 mars 1821, rendue en conséquence par le dit seigneur, évêque de Telmesse, et y donnons notre entière approbation."  
Signé: J.-O. Plessis, év. de Québec, G. Fortier, sec..  
(Desnoyers)



Mgr Lartigue avait vu juste dans sa qualification de "MAL FAIT" au sujet des bâtisses de la Fabrique de Saint-Jude. Référons à une lettre de Messire Cusson, datée du 19 novembre 1822:

"J'ai pour voisin un jeune aubergiste nommé Louis Coursol; c'est un prétendu docteur qui ayant assez d'influence parmi un certain nombre, fait bien du mal à la paroisse par ses conseils et surtout en cherchant à mettre les paroissiens en contradiction avec leur curé. Il leur a conseillé entre autres de mettre le banc des capitaines à la criée et de poursuivre les marguilliers s'ils refusaient."

"Je SUPPLIE Votre Grandeur de me permettre pour cet hiver seulement de dire la basse-messe avec ma calotte, à cause du grand froid qu'il fera dans cette chapelle; souvent il arrivera que l'autel, le sanctuaire et les banquettes seront couverts de neige, à cause des fentes et des petites ouvertures qu'il y a de toutes parts."

Le 29 novembre, Mgr Lartigue, après avoir réglé le cas du banc des capitaines, ajoute: "Je vous avais recommandé déjà de faire clore avec soin toutes les fentes et ouvertures de la chapelle et je vous défends de nouveau d'y célébrer la messe sur semaine, si elle n'est pas à l'abri de la "PLUYE" et de la "POUDRERIE"."

La mission de Saint-Jude étant ouverte, il lui fallait des rues dans le village, et des routes pour communiquer avec les paroisses environnantes; or, le 8 septembre 1825, le même Grand-Voyer, Louis-R. Chaussegros de Léry, sur demande de J.-B. Lussier, Thomas Chapdelaine dit Larivière, Antoine Mousette, Georges Nelson, Hypolite Amelotte, Pierre Garand, Antoine Saint-Roch et Joseph Fortin, tous propriétaires de terres et emplacements dans la paroisse de Saint-Jude, demande:

- "L'établissement d'un chemin de front le long de la rivière Salvail;

- Des rues dans le village de ROCHVILLE ou Saint-Jude;

- Un chemin entre les lignes seigneuriales de Saint-Ours et de Saint-Hyacinthe, du rang de Ste-Rose jusqu'au rang

Saint-Amable (Grande Ligne);

- Adoucir, aux frais de tous les habitants les grandes côtes de la rivière Salvail, de façon à les rendre praticables et faciles à monter ou à descendre avec des charges."

### LES CHEMINS ROUTES ET RUES

Procès-verbaux:

- 1 - "Le chemin de front sur le rang de Salvail: REFUSE.  
Le chemin de front pour les terres sises sur la côte est de la rivière Salvail tel que demandé par la susdite requête, nous a paru de l'aveu de certains intéressés, souffrir de grands inconvénients à cause du nombre de coulées profondes qui coupent les dites terres près de la dite rivière Salvail et exigeraient des ponts considérables pour les couvrir; nous n'avons pas jugé à propos d'accorder "pour le moment" le dit chemin de front, jusqu'à ce que l'ouverture des dites terres en démontre la possibilité."
- 2 - "Les rues Cusson et Saint-Roch parallèles à la route Michaudville, lesquelles auront trente pieds de large, savoir: la rue Saint-Charles, entre les lots nos 3 et 4; la rue Saint-Louis, entre les lots nos 6 et 7; la rue Ste-Catherine, entre les lots nos 9 et 10; la rue Saint-Joseph, entre les lots nos 12 et 13; la rue Caroline, entre les lots nos 15 et 16.  
Les autres rues transversales conduisant de la rue Cusson à la terre du capitaine Pierre Larivière, auront de même 26 pieds de large, savoir: la rue Saint-Pierre, entre les lots nos 3 et 4; la rue Georges, entre les lots nos 6 et 7; la rue Elvire, entre les lots nos 9 et 10; la rue Eliza, entre les lots nos 12 et 13 et la rue Caroline, entre les lots nos 15 et 16."
- 3 - "Le chemin "Grande Ligne" entre Ste-Rose et Saint-Amable, ACCORDE."
- 4 - "Les travaux aux grandes côtes du village, ACCEPTE."

"NOUS ORDONNONS au sieur Georges Nelson, inspecteur de chemins de la paroisse de Saint-Jude, de lire et de publier le présent procès-verbal à la porte de l'église, le dimanche qui suivra la réception de celui-ci et poursuivrons l'homologation reportée au 21 octobre 1826 dans la Cour de Sessions du Quartier de la Paix, qui se tiendra dans la ville de Montréal, ce jour-là."

Signé: L.-R. C. de Léry, Grand-Voyer. (ARCHIVES CANADA)

Ces divers procès-verbaux pour chemins, routes et rues, furent pour la plupart exécutés beaucoup plus tard et certains ne le furent jamais, si nous référons au nombre de rues verbalisées qui n'ont jamais existé. Comme exemple, la rue Saint-Pierre qui fut statuée officiellement par une résolution du conseil municipal à une session de juillet 1868, soit 46 ans après l'ouverture de la mission.

Nous avons le nom des rues devant sillonner notre village de Rochville, nous donnerons maintenant les arpentages des lots donnés en concessions aux premiers villageois.

#### ARPENTAGE DES LOTS DU VILLAGE

##### 23 janvier 1821

Concession accordée à Sieur J.-B. Lussier, marchand demeurant dans le village de Saint-Jude, sous le no 1, de 60 pieds de front par 135 de profondeur, bornée devant par le Chemin du Roy, derrière à une rue, côté sud à Joseph Lagacé.

##### 16 mars 1824

Emplacement concédé à Sieur GEORGES NELSON, marchand dans le village de Saint-Jude, sous le no 4, de 60 pieds de front sur 143 pieds de profondeur, borné devant par le Chemin du Roy et en profondeur par une rue, côté nord à une autre rue et côté sud, à Jean Langelier (selon procès-verbal de Couillard Després, arpenteur, daté du 11 avril 1822).

##### 12 avril 1824

Emplacement accordé à Sieur Jean Bistordeau, marchand du village de Saint-Jude, portant le no 8, de 60 pieds de front par 155 pieds de profondeur, tenant devant au Chemin du Roy,

côté nord au dit concessionnaire, côté sud à M. André Larivière dit Timi, et en profondeur par une rue de 15 pieds séparant des terres de Sieur Pierre Langevin.

Deuxièmement: Un autre emplacement portant le no 7, de 60 pieds de front par 155 pieds, tenant devant au Chemin du Roy, côté nord à une rue, côté sud au dit preneur (no 8) et en profondeur à une rue de 15 pieds le séparant des terres de Sieur Pierre Langevin.

10 mai 1824

Emplacement dans le village de Saint-Jude concédé à Messire Michel Cusson, prêtre curé, portant le no 1, de 60 pieds de front par 108 de profondeur, prenant devant à la rue SAINT-JUDE (Cusson), borné au nord à une terre non concédée, au sud par le no 2 possédé par un nommé Saint-Germain.

22 novembre 1824

Emplacement situé au village de Saint-Jude, portant le no 13 concédé à Sieur Jean-Baptiste Vandal, maître-cordonnier, de 60 pieds de front par 150 de profondeur, prenant devant au Chemin du Roy, côté sud à Pierre Bourg, forgeron, derrière à une rue séparant des terres du Sieur Pierre Langevin.

24 décembre 1825

Emplacement situé au village de Saint-Jude, concédé au sieur Joseph Lagacé, portant le no 2, tenant devant au Chemin du Roy, au nord à J.-B. Lussier, au sud à Georges Nelson, en profondeur aux terres de Pierre Langevin.

16 janvier 1826

Emplacement dans le village de Saint-Jude ou Rochville, portant le no 3, de 60 pieds de front par 140 de profondeur, concédé à GEORGES NELSON, tenant devant au Chemin du Roy, au nord à Joseph Lagacé, au sud à une rue et en profondeur à une rue séparant des terres de Pierre Langevin.

16 janvier 1826

Emplacement dans le village de Saint-Jude ou Rochville, portant le no 4, de 60 pieds de front par 108 de profondeur, tenant devant à la rue Saint-Jude (Cusson), concédé à Sieur Matthew Thompson, borné en profondeur aux terres non concédées, au nord à une rue de 25 pieds et au sud au no 5.  
(ARCHIVES CANADA)

16 janvier 1826

Emplacement dans le village de Saint-Jude, concédé à Sieur Louis Bernier, portant le no 10, de 60 pieds de front par 153 de profondeur, tenant devant au Chemin du Roy, au nord à une rue de 25 pieds, au sud au dit preneur, en profondeur à une rue de 15 pieds, séparant des terres de Pierre Langevin.

16 janvier 1826

Emplacement dans le village de Saint-Jude ou Rochville, portant le no 11 de 60 pieds de front par 151, tenant devant au Chemin du Roy, au nord au dit preneur Louis Bernier, au sud à Sieur François Laventure et en profondeur à une rue de 15 pieds séparant des terres de Pierre Langevin.

16 janvier 1826

Emplacement au village de Saint-Jude, concédé à Sieur GEORGES NELSON, portant le no 6, de 60 pieds de front par 151 de profondeur, tenant devant au Chemin du Roy, côté nord à Michel Langevin, côté sud "rue Saint-Louis", et en profondeur à une rue séparant des terres de Pierre Langevin.

16 janvier 1826

Emplacement au village de Saint-Jude, concédé à Sieur Charles Langelier, portant le no 15, de 60 pieds de front par 148 de profondeur, tenant devant au Chemin du Roy, côté nord à Joseph Bourg, forgeron, au sud à une rue, en profondeur à une rue séparant des terres de Pierre Langevin.

16 janvier 1826

Emplacement au village de Saint-Jude ou Rochville, concédé à François Laventure, portant le no 12, de 60 pieds de front par 151 pieds de profondeur, tenant devant au Chemin du Roy, au nord à Louis Bernier, au sud à une rue de 25 pieds, en profondeur à une rue séparant des terres de Pierre Langevin.

16 janvier 1826

Emplacement au village de Saint-Jude, concédé à Sieur François Bouvier, portant le no 3, de 60 pieds de front par 108 de profondeur, tenant devant à la rue Saint-Jude (Cusson), en profondeur aux terres non concédées, au nord au no 2 et au sud à une rue de 25 pieds.

18 mai 1826

Emplacement dans le village de Saint-Jude, concédé à Sieur Joseph Coitoux dit Saint-Jean, portant le no 16, partant devant au Chemin du Roy, jusqu'au milieu du ruisseau qui passe, profondeur 140 pieds, côté nord une rue, en profondeur, une rue séparant des terres de Sieur Pierre Langevin.

18 mai 1826

Emplacement dans le village de Saint-Jude portant le no 6, concédé à Marie-Pélagie Sauvageau, de 60 pieds de front par 108 de profondeur, tenant devant à la rue Saint-Jude, au nord au no 5, au sud à une rue de 25 pieds, en profondeur à des terres non concédées. (Elle était l'épouse de Sieur François Morin.) (ARCHIVES CANADA)

18 mai 1826

Emplacement dans le village de Saint-Jude, concédé à Sieur François Langelier, portant le no 5, tenant devant au Chemin du Roy, et des deux côtés à GEORGES NELSON, en profondeur à une rue séparant des terres de Pierre Langevin.

10 mars 1835

Emplacement situé dans le village de Saint-Jude, portant le no 14, concédé à Sieur Joseph Bourg, maître-forgeron, de 60 pieds de front par une profondeur de 140 pieds, tenant devant au Chemin du Roy, au nord à Jean-Baptiste Vandal, au sud au dit prenant et en profondeur à Louis Goulet.

31 janvier 1840

Emplacement dans le village de Saint-Jude portant le no 11, concédé à Pierre Bouvier, fils de François, de 60 pieds par un arpent et demi, tenant devant à la rue Cusson, à l'arrière aux terres de Pierre Larivière, d'un côté à Charles Péloquin et de l'autre à Honorat Bonin et au sud à Elisabeth Chapdelaine.

18 septembre 1843

Concession accordée à Messire Joseph Guinguet, prêtre curé de Saint-Jude, le dit lopin de terre situé dans la paroisse de Saint-Jude, à l'est de la rivière Salvail, étant le restant de la terre où est bâtie l'église de la paroisse de Saint-Jude, contenant un arpent et demi par environ six arpents de haut, ensuite 3 arpents par la profondeur que peut avoir prenant devant à une coulée, nommée "coulée de Gaudreau" et le terrain de la Fabrique et pour aller aboutir

aux terres de la concession de Sainte-Rose, joignant d'un côté aux héritiers de feu le capitaine Pierre Larivière et d'autre côté au nord-est, partie du terrain de la dite Fabrique et le chemin de Michaudville, formant un terrain d'environ 57 arpents de terre en superficie.

ARCHIVES CANADA, 28 mai 1984.

Références (microfilm 2421)

#### PREMIERS BAPTEMES

Date:	Enfant:	Père:	Mère:
18-10-22	Pierre	Pierre Valentin dit Grégoire	Archange Arpin
26-10-22	Joseph	François Béfard	Marguerite Dumas
27-10-22	Julie	Joseph Dauphinais	Archange Leclerc
27-10-22	Elisabeth	François Bonin	M.-Anne Boudreau
27-10-22	Edesse	Elzéar Fontaine	M.-E. Lamoureux
05-11-22	Victoire	Simon Archambault	Josephite Bernard
07-11-22	Françoise	Martin Bousquet	M.-Louise Boisseau
08-11-22	Lucie	Charles Thibault	Josephite Labrecque
10-11-22	Jude	Pierre Bonin	Françoise Laroche
16-11-22	Aurélie	Joseph Goyet	M.-Anne Guertin
25-11-22	Louis	Joseph Fortin	Françoise Laroche
07-12-22	Zoé	Aug. Messier	Marie Casavant
12-12-22	M.-Louise	Pierre Guertin	Marie Lacasse
20-12-22	Apoline	M. Godbout	M.-P. Lamoureux
20-12-22	Joseph	Joseph Amelotte	Marie Richard
20-12-22	M.-Louise	Marcel Bernier	M.-L. Lachance
25-12-22	Robert	Davis McWilliam	Agnès Cookin
28-12-22	Thomas	Frs Gasaille	Marie Paquette
22-01-23	Lucie	Jos Charbonneau	Angèle Mainville
18-01-23	Julienne	Antoine Larose	M.-A. Girouard
19-01-23	Frs-Xavier	François Martin	Archange Phaneuf
30-01-23	J.-Baptiste	François Duval	Juste Chartier
04-02-23	Marie	Guillaume Rémillard	E. Payan St-Onge
04-02-23	Narcisse	François Messier	Françoise Morin
13-02-23	Angélique	Michel Chapdelaine	Marg. Lamoureux
27-02-23	Euphémie	J.-B. Langelier	Victoire Richard
28-02-23	Antoine	Amable Gosselin	Marie-Cath. Dupré
28-02-23	Trefflé	Edouard Bernard	Emély Hardy

#### PREMIERS MARIAGES

Epoux et ses parents

Epouse et ses parents

20 janvier 1823

Charles Trichon Chapdelaine  
(François et Marie Bardier-  
Bernard)

- Marguerite Blanchette  
- (Augustin et Marguerite  
Péloquin)

10 février 1823

Joseph Dumas - Josephte Cartier  
 (Pierre et Marguerite Labossière) - (François et Reine Gendron)

10 juin 1823

Michel Cottard - Félicité Bourassa  
 (Pierre et Gertrude Bourgeois) - (J.-B. et Amable Beauchamp)

7 juillet 1823

Isidore Chaput - Apoline Coderre  
 (Isidore et Thérèse Gendron) - (Joseph et Ursule Massé)

4 novembre 1823

Joseph Badaillac-Laplante - Marie-Luce Gagné  
 (Michel et Catherine Belle Arel) - (Antoine et Julie Gauthier)

25 novembre 1823

François Smith - Marguerite Fournier  
 (veuf de M.-L. Julien) - (veuve d'Alexis Hamel)

7 janvier 1824

Médard Goulet - Marie Chapdelaine  
 (François et Josephte Méthot) - (François et Marie Péloquin)

20 janvier 1824

François Gyère (Giguère) - Marguerite Cantara  
 (J.-B. et Marie Farel) - (Ls et Cath. Lecours Francoeur)

27 janvier 1824

Joseph Chapdelaine - Marguerite Pichel Dupré  
 (François et Marie Bardier) - (Emmanuel et Marie Thibault)

1824 et années suivantes  
 Charles Bouvier  
 (J.-B. et Marie Frédette)

J.-B. Montigny - Geneviève Laventure  
 (J.-B. et Josephte Parenteau) - (François et Marie Wointoy dit Godard)  
 J.-B. Badaillac Laplante - Marguerite (illégitime)  
 - (parents inconnus)  
 - Marie Lagacé



(J.-B. et Marguerite Théroux)	- (Joseph et Marie Julien)
Pierre Rouleau	- Angélique Dubé Délorme
(Pierre et Charlotte Lafrance dit Pinelle)	- (J.-B. et Elisabeth Bro)
François Langelier	- Angéline Chapdelaine
(Pierre et Catherine Grenier)	- (F. et Marie Paulhus)
Jean-Baptiste Vandal (cordonnier)	- Marie Laventure
(J.-B. et Marie-Louise Phaneuf)	- (François et Marie Woitay)
Antoine Marsang Lapierrre	- Marie Plouf
(Antoine et Marguerite Savoie)	- (J.-B. et Madeleine Mayeu)
Louis-Valentin Grégoire	- Marie Charlotte, indienne
(Pierre et Catherine Fontaine)	- (30 ans)(Pays d'en Haut)

### SEPULTURES

Date	Défunts	Nom du Père	Age
28-10-22	Léonard	J.-B. Godbout	4 1/2 ans
26-01-23	Gédéon	Michel Chapdelaine	21 mois
30-01-23	Marcelline	François Desjardins	11 mois
30-01-23	Paul	Paul Coderre	7 mois
30-01-23	Veuve Marie	Champagne	70 ans
17-02-23	Josephte	J.-B. Romurant	14 mois
19-02-23	David	Jacques Fleury	10 mois
24-02-23	Catherine Bienvenue épouse de M. Guilbert		37 ans
05-03-23	Julie	Louis Rodier	21 mois
06-03-23	Modeste	Etienne Fontaine	4 mois
18-03-23	Marie Thompson épouse de Louis Coursol, marchand		25 ans
18-03-23	Le corps d'un enfant anonyme, ondoyé à la maison, enfant lé- gitime de Louis Coursol, marchand		-0-
19-03-23	Toussaint	Louis Gendron	9 jours
28-03-23	Marie-Sophie	François Chapdelaine	-0-
01-04-23	Antoine	Amable Gosselin	1 mois
28-04-23	Les corps de deux enfants anonymes, jumeaux nés avant-hier et décédés le même jour, ondoyés à la maison en- fants légitimes de Bernard Châtillon et de Marie-Angélique Racine		-0-

Tous auront remarqué que sur 17 sépultures, l'on compte 3 adultes et 14 enfants dont 10 de moins d'un an; la moyenne

d'âge sur ce tableau est de 8 ans et demi.

A cette époque, les enfants anonymes, n'ayant pas reçu le baptême, n'étaient pas inhumés dans le cimetière proprement dit. Un enclos sis dans un coin des cimetières était réservé pour ces inhumations. La tradition voulait que des adultes n'ayant pas fait leurs pâques devaient également être inhumés dans cet enclos. Ce dernier, lorsque j'étais jeune, était démarqué par une petite clôture de fer à l'extrémité gauche du cimetière actuel; l'endroit est encore apparent de nos jours.

Cette tradition a cessé depuis plusieurs années et aujourd'hui l'on ne tient plus compte de ces lois. Cependant, elles sont encore existantes, une sage tolérance de l'Eglise s'applique maintenant.

#### ROCHVILLE OU SAINT-JUDE

Le rêve du seigneur de Saint-Ours et de Mgr Lartigue était enfin réalisé. Nous avons assisté à la naissance de la mission de Saint-Jude, avec sa chapelle et son presbytère, son premier curé, l'arpentage du village et les concessions accordées, soit 16 concessions sur la rue Saint-Edouard et également 16 concessions sur la rue Cusson, lesquelles étaient numérotées de 1 à 16 tant sur le côté nord-est que du côté sud-ouest, avec une rue tracée à tous les trois lots, soit un total de 10 rues transversales aux rues Saint-Edouard et Cusson, et un total de 32 concessions.

Cet embryonnaire village pompeusement se donnait le nom de "ROCHVILLE", nom qui figure dans les minutes de la municipalité jusque vers 1865. Il est également retracé dans les documents officiels fournis par Archives Canada. Voulait-on honorer le seigneur Charles-Roch de Saint-Ours?... Vu le nombre de rues tracées, on peut imaginer que les premiers villageois, étant donné la superficie qu'occupait la paroisse de Saint-Jude à cette époque, rêvaient d'obtenir pour le village le nom de VILLE, comme Saint-Ours et Massueville; le cadastre actuel mentionne encore pour le village: "VILLE DE SAINT-JUDE".

A première vue, on croit être SORTI DU BOIS... on peut voir clairement briller le soleil le jour, et admirer les étoiles et la lune la nuit, dans cette éclaircie de quelques

arpents de superficie où est situé ce nouveau village; mais méfiez-vous, si vous vous éloignez de quelques centaines de pas dans un sens ou dans l'autre, vous retombez en pleine forêt... ENCORE?... eh bien oui!

Pour s'imaginer ce que pouvait être le village de Saint-Jude en 1822-23, référons à des extraits du volume "Un Curé Canadien" du chanoine J.-B. Allaire, concernant la famille Courtemanche, une des premières familles concessionnaires sur le Haut-de-Salvail:

"On peut s'imaginer l'état primitif du milieu, quand on sait que le premier arbre de la famille Courtemanche n'avait été abattu qu'à la fin de l'hiver 1842 et que plusieurs, sinon la plupart des défrichements du voisinage n'étaient guère plus avancés que 20 ans auparavant... Pour y élever une chapelle en 1822, à 12 arpents de là, on avait dû également s'attaquer à la forêt par une corvée plénière des paroissiens."

Et cet autre extrait:

"En 1842, Narcisse Courtemanche faisait son premier abattis qu'il balaya aussitôt par le feu. Il en bâcha activement un deuxième. Il se marie le 17 janvier 1843 et son épouse, Angélique Gosselin, passera l'hiver chez son père Amable Gosselin du 4ème rang, en attendant que Narcisse lui ait aménagé un abri."

"Et quand au printemps, les flammes ardentes eurent une deuxième fois secondé de nouveau le défricheur, son épouse venait partager son étroit camp de bois rond, de 25 X 25 pieds, construit entre les souches de son abattis. Les enfants au nombre de cinq en 1856, s'élevaient au grand air, grillés et parfois charbonnés, aidant au défrichement... Le soir, tombant de fatigue, les deux garçons avaient leur grabat au grenier, où ils grimpaient par une échelle fixée au mur."

"Logeaient en bas le père et la mère, le grand-père et la grand-mère... Les trois fillettes couchaient dans une prosaïque boîte roulante dissimulée le jour sous l'une des grandes couchettes, et tirée le soir au milieu de l'unique pièce, et leur servant de lit. C'est ainsi que tous trouvaient à reposer leurs membres épuisés par le travail."

Ce n'est qu'en 1857, quand les déboisements s'étendirent jusqu'au village, que Narcisse Courtemanche remplaça son camp primitif par la grande résidence de brique solide qui existe encore dans le Haut-de-Salvail. La famille Courtemanche a possédé cette terre pendant 90 ans.

S'il en était ainsi en 1843 pour la famille Courtemanche à 12 arpents du village, la même situation existait dans toutes les concessions près du nouveau village; on peut s'imaginer ce qu'était en 1822, soit 20 ans auparavant, l'embryonnaire village de Rochville ou Saint-Jude où nous venions d'entrer... en plus d'admirer les étoiles et la lune par temps clair,.. l'on devait également voir dans toutes les directions, la lueur rougeâtre de tous les abattis flambant dans les diverses concessions encerclant ce déboisé de deux arpents de superficie qu'était ce village.

Ayant maintenant un excellent aperçu de notre village de Rochville, nous tenterons de situer le centre de ce village naissant. Si nous référons à l'ordonnance de Mgr Lartigue du 29 mars 1821: "La chapelle devra avoir front sur la rivière Salvail, et elle devra être éloignée autant que possible du terrain sur lequel sera, par la suite, bâtie l'église... Le cimetière devra être placé, dès à présent, près du lieu où sera construite la future église".

Dans un numéro du journal La Patrie paru en 1905, donnant un bref historique de la paroisse de Saint-Jude, on y lit ce passage:

"En 1843, un nommé Duval de Trois-Rivières posa la brique de l'église actuelle... et à partir de ce moment, on célébra les offices dans la nouvelle église, A ENVIRON UN ARPENT DE LA CHAPELLE."

Nous avons tracé un plan rustique du village en nous basant sur divers documents authentiques que nous avons retracés. Le premier presbytère et maison des habitants fut construit sur l'emplacement de l'Ecole Centrale actuelle. Un document lors de la construction du deuxième presbytère en 1863 démontre que ce dernier fut construit sur l'emplacement du premier.

La première chapelle fut donc construite à environ un arpent en arrière de l'église actuelle, soit dans le parc municipal d'aujourd'hui. Aucune rue ne traverse les terrains de la Fabrique à cette époque, le déboisement du village

était fait approximativement jusqu'à la rue Saint-Joseph d'aujourd'hui.

Le chanoine Jean-Baptiste Allaire note que la première école datant de 1832 était située en arrière de la sacristie.

Et l'on sait que cette première école fut déménagée sur la rue Saint-Roch et que l'école des Soeurs de Saint-Joseph fut construite au même endroit, soit dans le parc municipal actuel. Cette première chapelle était donc construite près de l'école et de fait en arrière de l'église actuelle.

Qui furent les premiers villageois?

Rue Saint-Edouard - Sur le no 1: Louis Coursol qui tenait une petite auberge, au désespoir du curé Cusson. Les lots 2 et 3 sur la même rue, n'étaient pas habités, un acte de vente retracé aux Archives Canadiennes daté de 1845 se lit comme suit: "Vente de Jane Nelson à Sieur Charles Péloquin les lots 2 et 3 SANS BATISSE." Georges Nelson, (frère de Wolfred Nelson) sur le lot no 4 est bien installé avec un magasin général (emplacement M. Léon Chabot aujourd'hui); le no 5 décrit dans les Mémoires de J.-Adélard Gaudreau comme la troisième maison construite en 1822, par Basile Grenier; le no 10, Louis Bernier, décrit comme la première bâtisse construite (emplacement de M. Armand Ménard aujourd'hui).

Le no 13: J.-B. Vandal y est bien établi comme cordonnier; également son voisin, Joseph Bourg, sur le no 14 exploite la première boutique de forge dans la mission naissante (emplacement entre la boucherie Gaudette et Raynald Bélanger aujourd'hui); rue Cusson, le no 3: François Bouvier, premier bedeau, engagé comme tel dès 1822 (emplacement de Elphège Gaudette aujourd'hui); son voisin, Matthew Thompson construit sur le no 4 durant 1822 (emplacement J.-Guy Morin); Marie-Pélagie Sauvageau, également établie sur le no 6 (ancienne place du fameux bedeau Plante dont nous reparlerons), Roméo Fortier en est propriétaire en 1985; et sur les lots 10, 11 et 12 toujours sur la rue Cusson, dans l'ordre: Charles Péloquin, Pierre Bouvier, Honorat Bonin et son épouse, Elisabeth Larivière, ces trois dernières concessions se trouvant près de la chapelle et plus tard de la première école.

Il faut noter que les dates d'arpentage et les dates

officielles des concessions du seigneur ne correspondent pas toujours. Comme exemple, la concession no 4, Georges Nelson, fut accordée officiellement le 16 mars 1824 alors que l'arpentage est daté du 11 avril 1822.

Or, nous pouvons présumer que ces premiers citoyens habitaient bien le village de 1822 à 1826.

Gravure: J.Edmond Massicotte



*Un habitant en costume d'hiver,*

ENGAGEMENT DU PREMIER BEDEAU

Le 26 août 1827, les notables et propriétaires de la paroisse, devant Mtre Charles Bazin, ratifièrent par acte notarié l'engagement du premier bedeau, selon les conditions suivantes, à savoir:

"Les propriétaires et locataires d'emplacements s'obligent à lui payer 30 sols en argent pour les propriétaires des emplacements du village et les locataires résidants, et un quart de blé et froment par année pour tous les habitants de la paroisse."

De son côté, "le dit François Bouvier promet et s'oblige envers les habitants de la susdite paroisse:

- 1 - de les enterrer et d'assister au service, si nécessaire;
- 2 - de laver et balayer la salle des habitants, la sacristie, le sanctuaire de l'église et les bancs, quand besoin sera, et de chauffer la dite salle des habitants et la sacristie, les habitants fournissant le bois."

Fait à Saint-Jude le 26 août 1827 avant-midi. Suivent 23 signatures ou croix, puis signé: F.-L. Dessureau, N.P. et Charles Bazin, N.P..

A cette époque, 10 à 12 familles étaient établies sur le rang Bourgchemin, bord de l'eau de Saint-Louis, seigneurie de Dame Barrow (de là le nom du rang Barrow de Saint-Barnabé); ces familles étaient desservies par Messire Jibert de Saint-Michel d'Yamaska dont elles étaient éloignées de quatre lieues (12 milles) alors qu'elles n'avaient qu'environ la moitié du chemin pour aller à Saint-Jude. Ces gens tous bien pauvres demandent à Messire Cusson d'être de sa paroisse, le curé de Saint-Michel n'y ayant aucune objection.

Ils furent acceptés le 2 avril 1823, aux conditions suivantes:

"De déclarer à ces gens qu'ils ne sont attachés à Saint-Jude que d'une façon provisoire, et qu'ils retourneront

à la future paroisse de Saint-Cyrille (Saint-Aimé) qui leur a été destinée en 1810."

Première visite de Mgr Lartigue les 15 et 16 juillet 1823; il donne la confirmation et entre autres l'ordonnance suivante:

"Que les bancs de la chapelle seront adjugés à ceux qui ont contribué aux travaux pour l'établissement de la paroisse, de préférence à ceux qui n'ont rien fait."

Ce qui avait été prévu pour le paiement de la dette due au seigneur de Saint-Ours arriva, et ce dernier en avisa Mgr Lartigue. Les gens de Saint-Jude, braves gens trop occupés à leurs défrichements, se montraient, semble-t-il, aussi indifférents à la dette du seigneur qu'au bien-être de leur curé, comme en témoigne cette lettre datée du 16 octobre 1823 de Messire Cusson à Mgr Lartigue:

Monseigneur,

"Assurément, j'ai droit de me plaindre et d'être mécontent du peu de zèle de mes paroissiens, car à la saison où nous sommes et cela depuis un an bientôt que je suis avec eux, je n'ai point encore de porte de cour, point de séparation entre le jardin et la cour, pas même de puits; j'ai toujours patienté, dans l'espérance qu'ils feraient ces ouvrages cet été, mais leur négligence montre qu'ils n'en ont pas la volonté... L'hiver dernier, j'ai été réduit à boire de l'eau de neige et je vais être encore à la même peine cet hiver, si Votre Grandeur ne daigne pas s'en mêler." Signé: M. Cusson, ptre.

Mgr Lartigue menaça la population de retirer Messire Cusson si ces travaux n'étaient pas exécutés d'ici les premières neiges. On fit sans doute les travaux, puisque le curé ne fut pas retiré.

Un recensement général des paroisses du District de Montréal établies à cette époque, daté de janvier 1823, donne pour celle de Saint-Jude le résultat suivant:

Nombre de familles:	239
Hommes en dessous de 16 ans:	315
Hommes de 16 ans à 40 ans:	233



Hommes de 40 ans à 60 ans:	123
Hommes au-dessus de 60 ans:	16
Total des hommes:	687

Femmes et filles en dessous de 16 ans:	326
Femmes et filles de 16 ans à 40 ans:	233
Femmes et filles de 40 ans à 60 ans:	52
Femmes et filles au-dessus de 60 ans:	16
Total des femmes et des filles:	627

La récolte de l'année donna en dîme au curé pour l'année 1822: 500 minots de grains et 90 louis de casuel. La recette totale de la Fabrique en cette première année: 1402 louis. Dépense totale: 1,100 louis, 16 sols.

En 1823, Sieur André Craig, sculpteur, de Saint-Antoine, fit le principal autel à la chapelle de Saint-Jude pour 1700 louis que la Fabrique paya entre 1824 et 1829. (Ce premier autel était conservé dans la sacristie actuelle quand j'étais jeune.)

En 1824, Sieur Jean-Baptiste Beauregard dit Fanchon, menuisier de La Présentation, construisit un jubé dans la chapelle et ajouta une sacristie à la dite chapelle.

En 1825, l'honorable seigneur de Saint-Ours aida à l'achat de la première cloche dont on a fait usage, fondue en 1825; la Fabrique paya la balance de 469 louis, 4 sols. Cette cloche est encore en usage dans le clocher actuel, c'est la plus petite des deux.

Cette cloche fut bénite le jeudi 13 octobre 1825, par Messire Girouard, curé de Saint-Hyacinthe et Messire J.-J. Hébert de Saint-Ours, les deux prêtres les plus âgés présents à la cérémonie. Le parrain fut Roch de Saint-Ours, fils, écuyer, et la marraine, Dame Josephte de Saint-Ours, sa soeur, épouse de l'hon. P.-D. Debartz.

Etaient présents: l'hon. Chs-Roch de Saint-Ours, seigneur du lieu, accompagné de Dame Josephte Murray, son épouse, Messires Girouard et Hébert, Messires B. Alinotte, curé de Saint-Antoine, J.-B. Bédard de Saint-Denis, prédicateur du jour, C. Aubry de La Présentation et Messire Cusson, curé de la paroisse.

Aussitôt après la cérémonie, la cloche montée dans la chaire préparée à la recevoir, annonça le baptême de Louis, né le 12, fils légitime de Michel Saint-Germain, cultivateur de la paroisse et de Marguerite Roy.  
(Aucun document officiel n'apparaît aux archives de la Fabrique au sujet de cette bénédiction.)

Extrait de l'acte du premier mariage:

"Le 20 janvier 1823, après publication de trois bans, avons célébré le mariage de Sieur Charles Trichon, cultivateur, fils majeur de François Trichon et de Marie Barbier dit Bernard de cette paroisse, et de Marguerite Blanchette, fille majeure de Augustin Blanchette, cultivateur, et de Marguerite Péloquin, aussi de cette paroisse, en présence de François Trichon, père de l'époux, Joseph Trichon, son frère, Augustin Blanchette, père de l'épouse, de Louis Coursol et de Marie Larivière dit Trichon." Ont signé: Louis Coursol, Marie Larivière, M. Cusson, ptre.

Deux autres mariages qui nous feront connaître de nouveaux villageois:

"1826, mariage de Mtre Charles Bazin, écuyer, notaire de la paroisse, fils majeur de Pierre Bazin et de Marie Latraverse de Saint-François, à Dlle Catherine Thompson, fille majeure de Matthew Thompson et de Marie Riotard, aussi de cette paroisse, en présence de Sieur Antoine Bazin, frère de l'époux, de Joseph Duguer, son beau-frère, de Mlle Elisabeth-Olympte Thompson, de Matthew Thompson, père de l'épouse, de Godefroy et Hippolyte Mogé et de Louis Coursol." Ont signé: Catherine Thompson, Charles Bazin, Matthew Thompson, Hippolyte Mogé, Vve Bonnet Mogé Coursol. M. Cusson, ptre.

Sautons en 1833, quitte à revenir en arrière après:

"Le 6 avril 1833, fut inhumé le corps de Sieur Godefroy Mogé, marchand de la paroisse, époux de dame Elisabeth-Olympte Thompson, décédé le 4 au soir à 41 ans."

"Le 10 mai 1834, DAME ELISABETH-OLYMPTE THOMPSON, vve, épouse en secondes noces, Sieur F.-X. Harpin-Potvin, marchand du dit lieu, fils de Charles-Modeste Potvin et de Dame

Josephite Laventure aussi de Saint-Jude."

Nous voici donc avec un notaire bien connu en 1826, et deux nouveaux marchands, la veuve du défunt Godefroy Mogé et le nouveau marié F.-X. Harpin-Potvin, à moins que ce dernier eut et la veuve et le magasin du défunt.

Première mort accidentelle:

"Le 25 novembre 1822, fut inhumé le corps de Joseph Veilleux, époux de Marie Proulx, âgé de 39 ans, mort dans les bois de Fleury, par ACCIDENT, comme l'indique le certificat de décès du capitaine de milice, Sieur Jean-Baptiste Courtemanche."

Ca commence à s'organiser dans ce village naissant; nous venons d'assister à deux mariages, le premier des plus aristocrates, tout le monde savait signer; le deuxième, un mariage d'affaires, sans doute, et nous venons de découvrir que notre fameux Louis Coursol faisait partie de la première aristocratie... et nous n'en sommes qu'en 1824... ça promet.

Les premiers brasseurs d'affaires dans ce petit hameau perdu dans la forêt, nous sont connus:

Georges Nelson, premier marchand général du village, établi dès 1822, épouse à Sorel le 6 janvier 1825, en l'église Christ Church, Mary Ann Loon, indienne de la tribu des Loon & Sun Tribute du Lac Supérieur. Ce Georges Nelson est le frère du Dr Wolfred Nelson, patriote de Saint-Denis; leur père William, né en Angleterre, fut instituteur à Trois-Rivières et syndic de l'église Christ Church de Sorel où en 1833, notre Georges est cité comme sacristain. (Cette famille Nelson a son monument dans le cimetière anglican de Sorel, déclaré comme site historique. Je suis allé vérifier "de visu" et les noms de notre Georges Nelson et de son épouse, Mary Ann Loon, sont bien inscrits. Le Dr Wolfred Nelson fut propriétaire d'une concession dans le Haut-de-Salvail; il signe en 1828 une requête pour un tracé de chemin. La famille de son épouse, les Noyelle de Fleurimont, possèdent également quelques concessions entre les 6ième et 7ième rangs.)

La famille Matthew Thompson; Charles Bazin; Hippolyte Mogé; Louis Coursol dont la mère est Vve Bonnet Mogé Coursol;

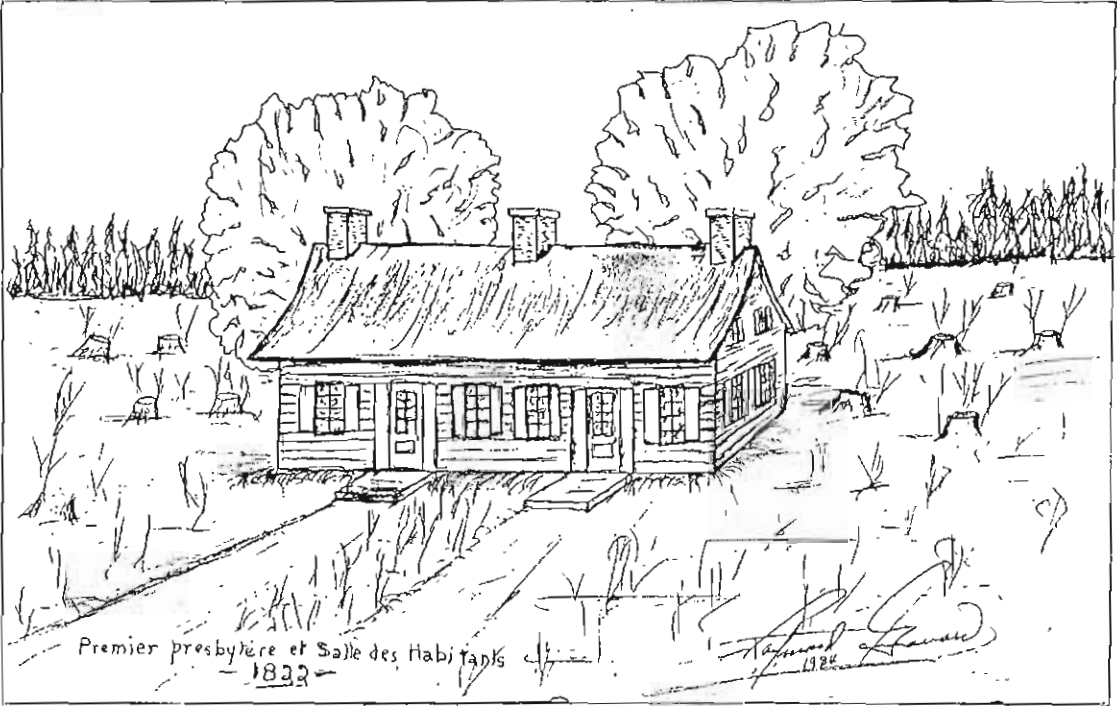
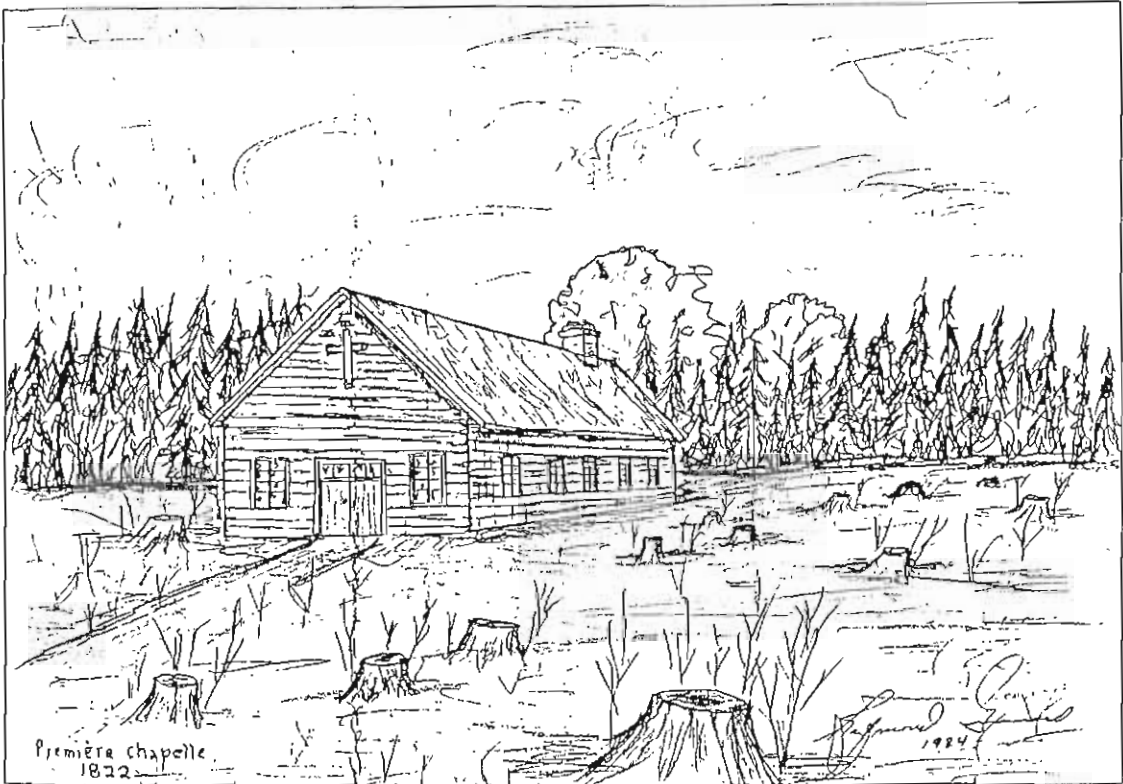
selon toute vraisemblance Godefroy Mogé en 1833 est propriétaire du magasin de Georges Nelson et F.-X. Harpin-Potvin devient propriétaire du même magasin.

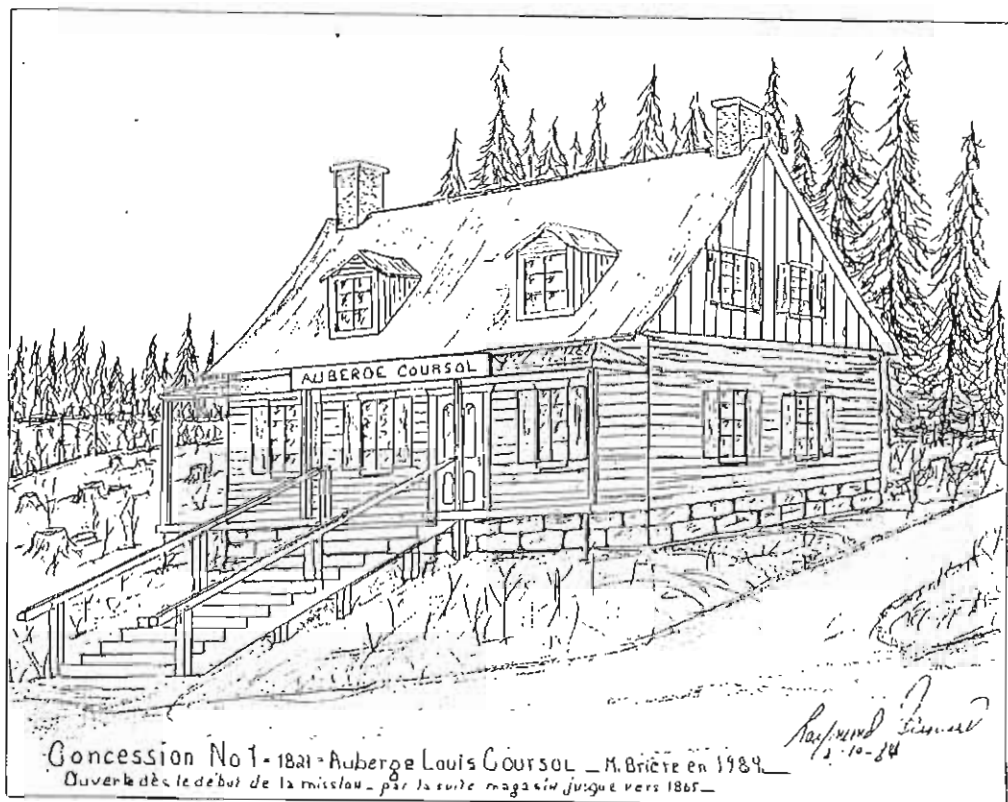
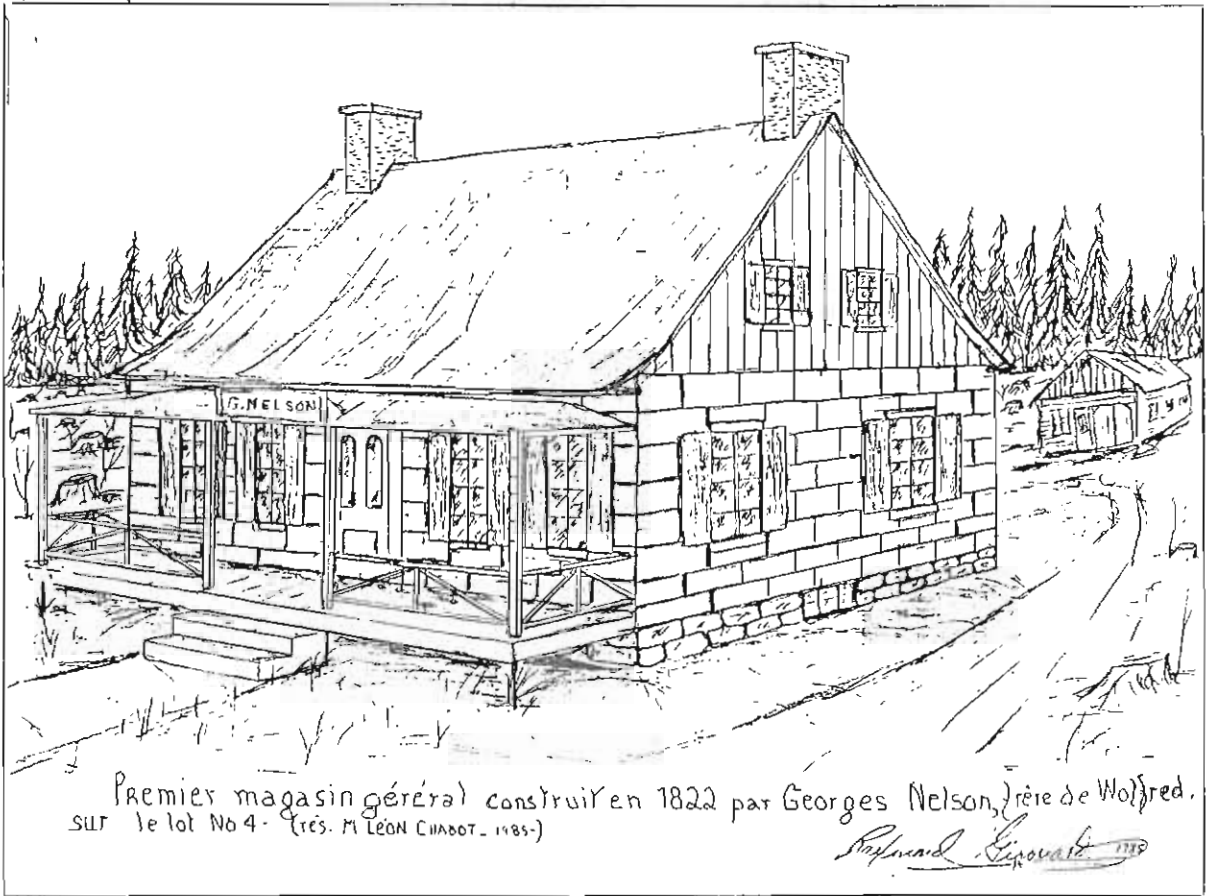
Quel pouvait être le genre de vie quotidienne dans ce petit village cerné par la forêt? On pouvait tout de même aller boire "sa chopine" chez Coursol ou encore aller fumer une pipée chez le marchand Nelson, ou à la boutique de forge de Bourg. A 12 arpents du village vit Narcisse Courtemanche, mais pas question d'aller veiller chez Narcisse avec ses neuf occupants couchés ici et là dans son camp de 25 X 25 pieds; durant le jour passons, mais le soir!

Et la seule route de sortie, le rang de Michaudville qualifié dans une requête: "IMPRATICABLE par mauvais temps et JAMAIS BEAU" et "LES GRANDES COTES du village IMPASSABLES et DANGEREUSES" (Grand-Voyer 1824). Mais comme tout le monde devait lutter pour sa survie, personne n'avait le temps de s'apitoyer sur son isolement et il y avait compensation, la faune; on n'avait qu'à tendre la main pour saisir une perdrix, un lièvre; le gibier de toutes espèces abondait. Le 2 juillet 1828, Mgr Lartigue lors de sa deuxième visite, oblige qu'on fasse une clôture autour du cimetière pour empêcher les animaux et bêtes d'y avoir accès, les renards, les loups et autres carnassiers menaçant d'exhumer les quelques défunts du cimetière.

Quelques indiens vivaient encore dans les bois de la Pruchière au début de la paroisse, et voyageaient encore en canots sur la rivière Salvail où le castor abondait. Les vieux de mon temps parlaient souvent de la "OUACHE" (cache) du sauvage dans la pruchière et dans les bois près de Bourgchemin. Il y eut d'ailleurs à Saint-Jude quelques mariages avec des indiens.

Il y eut de 1823 à 1826, trois demandes pour tracer des décharges dans les divers rangs de la paroisse, recommandées par le département de l'agriculture et de l'industrie afin de promouvoir ces deux branches de l'économie naissante dans les paroisses nouvellement érigées; pour Saint-Jude, les rangs de Fleury, des Quarante-Huit et le quatrième rang se prévalurent de ces avantages pour lesquels, semble-t-il, un octroi gouvernemental était accordé.





# CHAPITRE V

## ERECTION CANONIQUE ET CIVIQUE





CHAPITRE VERECTION CANONIQUE DE LA MISSION EN PAROISSE

A cette époque, la plupart des paroisses établies n'existaient qu'en missions. Les susceptibilités du gouvernement impérial ne permettaient pas d'érections canoniques. En 1830, ces difficultés avaient disparu et Mgr Plessis de Québec engage toutes les missions de son vaste diocèse à le pétitionner pour obtenir l'érection de leurs missions en paroisses canoniques.

Les habitants de Saint-Jude se prévalurent de cette autorisation en 1831. Le 4 septembre de cette année, 104 d'entre eux présentent une requête à cette fin à leur évêque, donnant des précisions sur l'étendue de leur paroisse, la population, le nombre de terres défrichées et cultivées. (Acte notarié et certifié par Mtres Thimothée Durocher et Charles Bazin, NN.PP.)

Messire Antoine Manseau, curé de Ste-Trinité de Contrecoeur, est nommé comme député à l'effet de vérifier les énoncés de cette requête. Cette démarche fut exécutée le 18 octobre, devant les témoins: "Abraham Caron, Louis Bernier, Simon Archambault". Signé: Ant. Manseau, ptre député.

Sept propriétaires, trois d'emplacements, et un locataire étaient établis sur un lot de terre de 32 arpents par 32 sur le Rapide Plat. Les 11 habitants de ce lopin n'étaient pas intéressés à faire partie de la mission de Saint-Jude, séparés de leurs concitoyens les plus proches de 57 arpents... étant obligés pour les rejoindre de traverser un chemin bordé de bois... IMPRATICABLE dans la mauvaise saison... ET JAMAIS BEAU.

L'abbé Desnoyers cite un passage d'une lettre qu'adressent ces colons à l'évêque de Québec:

"Qu'ils sont 11 familles sur ce lopin de terre de médiocre valeur, formant une population de 73 âmes dont 41 communicants... fournissent en dfme environ 14 minots de blé, 10 d'avoine, 10 de pois... qu'ils ont la permission d'assister aux offices de Saint-Hyacinthe... mais étant

forcés pour les enterrements, les mariages et devoirs pascals d'aller à l'église de Saint-Jude "AVEC DES FATIGUES" que le désir seul d'obéir aux lois de l'Eglise leur fait endurer."

"Que l'église de Saint-Hyacinthe n'est éloignée d'eux que d'une lieue et quart.... au plus... qu'ils peuvent y aller en toutes saisons, qu'ils y trouvent tout, tant pour leurs besoins spirituels que temporels... que le curé de Saint-Hyacinthe consent à les recevoir comme paroissiens... et demandent donc d'être annexés à la paroisse de Saint-Hyacinthe."

Saint-Hyacinthe, 6 novembre 1831. Ont signé: J.-B. Marchessault, Augustin Mignier dit Lagacé, Etienne Mignault, Jérémie Laurence, Michel Charron, Louis Devoin, Charles Vasseur, Jacques Gognet, Eustache Guyon, Gabriel Vasseur, François Vasseur. Certifié par J.-B. Morrison, N.P..

Monseigneur Panet émit son décret d'érection de la paroisse de Saint-Jude le 1er décembre 1831. A la même occasion, il refuse la requête des onze propriétaires du Rapide Plat:

"Quoique leurs raisons soient assez plausibles, des motifs plus forts encore s'opposent à ce que leur demande soit accordée, NOUS n'avons pas cru devoir NOUS rendre à leur désir."

#### SUPPLIQUE POUR L'ERECTION CIVILE DE LA PAROISSE

Le 22 janvier 1832, Messire Cusson, curé, et 62 propriétaires de la paroisse adressent une requête à Lord Aylmer, lieutenant-général et commandant en chef de toutes les terres de Sa Majesté du Haut et du Bas-Canada, demandant à son Excellence d'octroyer au nom du Roi, les Lettres Patentes, aux fins de confirmer l'érection canonique de la paroisse et de lui donner une existence civile... Fait à Saint-Jude... 22 janvier 1832. Suivent 63 signatures ou croix certifiées le même jour par Louis Bernier, et Charles Bazin, N.P. notaire et rédacteur.

Malheureusement, cette supplique fut adressée, semble-t-il, à la mauvaise adresse et ce n'était pas la procédure à suivre dans un tel cas. Il fallait s'adresser aux commissaires spéciaux nommés à cette fin par la loi. C'est ce que l'on fit plus tard avec succès.

"En conséquence, sur rapport de Michel O'Sullivan, Pierre de Rocheblade et Paul-Joseph Lacroix, commissaires, la paroisse de Saint-Jude telle qu'érigée canoniquement fut reconnue civilement par proclamation de Son Excellence Matthew Lord Aylmer, gouverneur en chef du Haut et du Bas-Canada." Québec, le 11 janvier 1835.

Pour fin de cette érection, on demandait un arpentage OFFICIEL du terrain de la Fabrique, car cette érection civile ne regardait que la Fabrique en tant que paroisse. Voici la teneur de cet arpentage officiel, extraite des archives de la Fabrique:

"A la réquisition de Sieur Charles Archambault alors marguillier en charge, Sieur Emmanuel Couillard Després, arpenteur de Saint-Denis, se transporte les 18 et 20 juillet 1832 dans la seigneurie de Saint-Ours, paroisse de Saint-Jude, à la concession Salvaille, où étant, il mesure et borne un lopin de terre donné pour l'utilité, usage et avantages de la Fabrique de la dite paroisse de Saint-Jude, de la contenance d'un arpent et cinq perches de front sur vingt de profondeur, tenant par devant à la dite rivière de "Salvaille", en profondeur au domaine de l'honorable Chs-Roch de Saint-Ours, seigneur au susdit domaine, au nord-est à la route de Michaudville."

"Les lignes du susdit terrain sont sur le RUMLE de vent Sud... 34 degrés, 15 est, suivant la boussole et dans chacune, il plante trois bornes de pierre avec marteaux de faïence dessous et un piquet équarri à côté pour marque."

"La première à deux arpents et 2 perches de la rivière "Salvaille", la seconde à deux arpents et demi de la première et la troisième au bout de la dite profondeur de vingt arpents. Dans chacune des susdites lignes est contenu le dit terrain de trente arpents de superficie. Le tout fait en présence du dit Christophe Archambault, premier marguillier de l'Oeuvre, de Sieur Pierre Péloquin, inspecteur des chemins du dit lieu, de J.-B. Vandal et de François Gaudreau, (\*) chaînes assermentés et de François-X. Harnois, témoin. Signé: Emm. Couillard Després, arpenteur provincial."

(\*) M. François Gaudreau est le trisaïeul de M. Hector-Aimé Gaudreau, dont il est fait mention dans le chapitre "LES ACADIENS" au début de cet ouvrage.

REPARATION DU PRESBYTERE

Il était question de réparer le presbytère. A une assemblée des marguilliers pour trouver la façon la moins coûteuse d'y procéder, 59 tenanciers étaient présents. Il fut résolu unanimement que, pour le plus grand avantage des paroissiens, il était de nécessité urgente d'y faire les travaux suivants, à savoir:

- 1 - un solage en pierre de deux pieds et demi;
- 2 - poser double sole entre le mur et la pierre, autant de lambourdes que nécessaire;
- 3 - remplacer les trois vieilles cheminées par des neuves;
- 4 - remplacer le lambris;
- 5 - peindre la couverture en "OCRE" (LAQUE) et blanchir le lambris à la chaux.

"Messire Cusson s'oblige à ses propres frais et dépens à faire démolir les trois cheminées et à en faire bâtir deux neuves, une au milieu de la maison, l'autre au pignon et une fausse cheminée en bois au pignon nord-est, de faire peindre la couverture en ocre et blanchir le reste de la maison à la chaux."

Signé: Georges Nelson, P. Perrin, André Gadbois, Timothée Desrochers, témoins, M. Cusson, ptre.

Assemblée du 13 mai 1832: Au son de la cloche à la maison accoutumée, assemblée des notables pour ratifier la réparation du presbytère. Etaient présents: C. Archambault, Pierre Girouard et Louis Chaput, tous marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Jude, et les sieurs:

J.-B. Lamoureux	Hypolite Amelotte	Pierre Benoît
Julien Moreau	Charles St-Onge	Frs Bernard
M. Dupras	Jos. Labossière	Julien Moreau, fils
Antoine Dubé	Pierre Péloquin	J. Charbonneau
Pierre Evay	Joseph Fortier	Louis Pépin

Charles Dupré	Athanase Leclerc	Pierre Langevin
Joseph Langevin	Joseph Evay	Ignace Langevin
Gabriel Ménard	Pierre Garand	Pierre Avaré
Edouard Dauphinay	Pierre Bouthillette	Denis Péloquin
Antoine Soly	Pierre Saint-Onge	Franç. Girouard
Ephrem Lessard	Ls-Valentin Grégoire	Pierre Guertin
Frs-Val. Grégoire	Frs Labossière	Franç. Prunier
Franç. Larivière	André Vandandaigue	Antoine Dupré
Claude Phaneuf	Franç. Larivière, fils	Jos. Dauphinay
J.-B. Cloutier	Pierre Guilbert	Aug. Blanchette
O. Blanchette	François Sévigny	Jacques Gauvin
Jos. Dauphinay	Denis Langelier	A. Courtemanche
Ernest Michault	Pierre Vel Sansoucy	Abraham Gaumont
Julien Cloutier	Célestin Descelles	GEORGES NELSON.

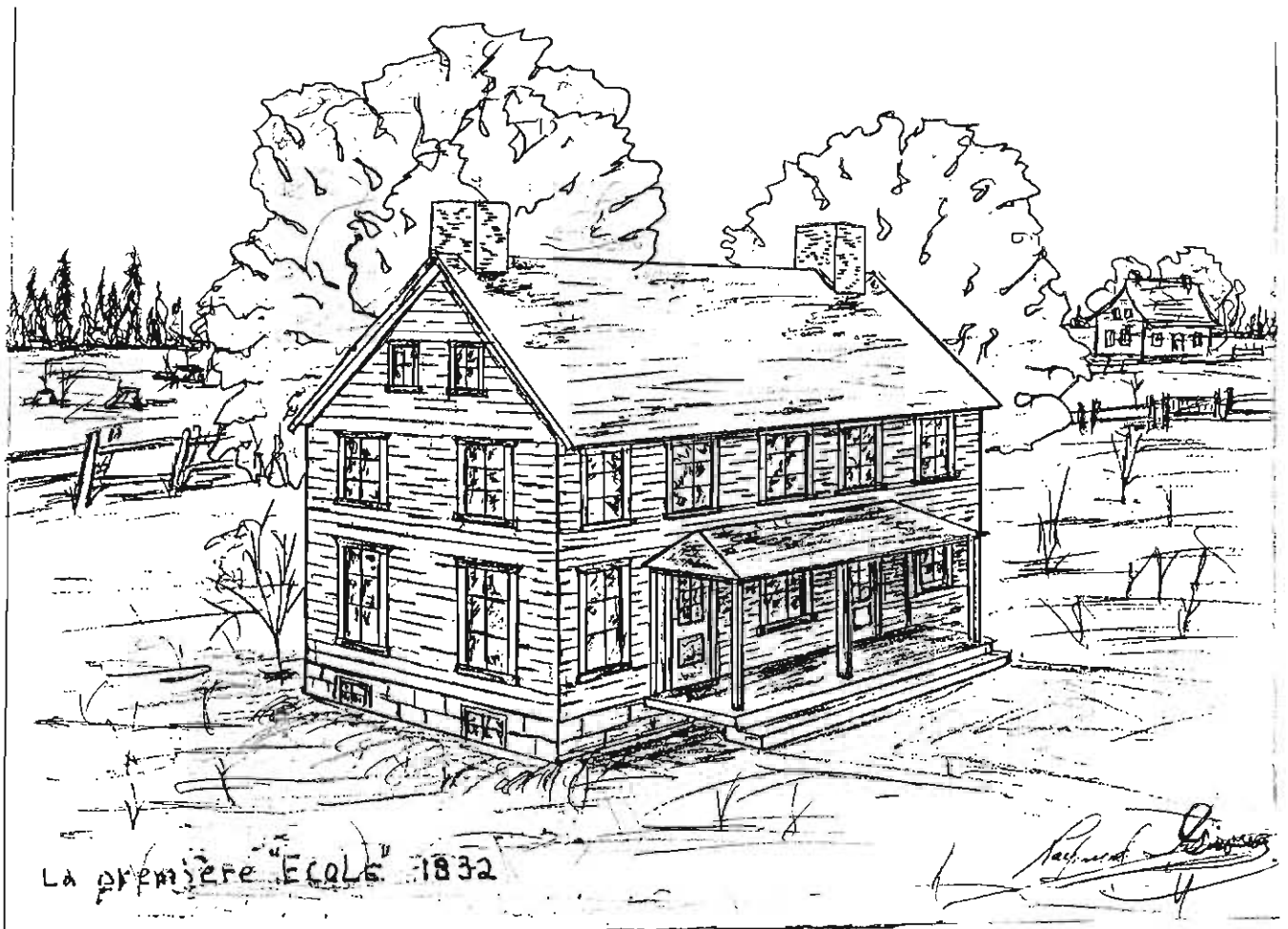
Nous avons donné les noms de ces paroissiens que nous avons déjà rencontrés pour la plupart. Et peut-être, y retracerez-vous votre aïeul. De toute façon, nous devons reconnaître que ces derniers étaient des gens à l'esprit plus ouvert, puisque c'est-à-peu près la seule fois où l'unanimité semble avoir prévalu.

Par acte du 29 décembre 1832, le curé et les marguilliers avaient changé sans autorisation le titre original du terrain de la Fabrique. A sa troisième visite de 1834, Mgr Lartigue considère ce titre comme nul et s'en tient au titre primitif, jusqu'à plus amples informations. (Il s'agissait du nom de Rochville... sans doute.)

Lors de cette même visite, il note également que la dîme rapporte au curé pour l'année 1833, 500 minots de blé, 100 minots de pois et 800 minots d'avoine, et un casuel de 500 louis.

Comparée avec la dîme de 1823, c'est une énorme augmentation qui dénote l'essor de la paroisse. De 500 minots de blé et 90 louis de casuel en 1823, elle est en 1833 de 1400 minots de grains divers et 500 louis de casuel, de quoi tenir un curé rondet, soit une moyenne de 3.83 minots par jour; de quoi nourrir la vache, une trentaine de poules, la jument, le traditionnel GORET. Les produits du jardin et 500 louis de casuel pour l'habillement, les épices, la mélasse... enfin il s'en sortait et il l'avait bien mérité ce bon Messire Cusson avec ses dix ans d'efforts et de renoncements, et les paroissiens l'honorèrent en donnant son nom à une des premières rues du village.

Le 19 août 1834, la cure de Saint-Antoine fut offerte à Messire Cusson. Il l'accepta volontiers le 22 août 1834, moins heureux d'avoir à payer le tiers de la dîme à son vénérable oncle, Messire Alinotte, curé sortant, et de le garder avec lui jusqu'à sa mort. Nommé au poste le 13 septembre suivant, il quitta Saint-Jude le 30 septembre 1834.



# CHAPITRE VI

## DEUXIEME CURE





CHAPITRE VIDEUXIEME CURE

Messire A. Brais - 2 oct. 1834 au 14 nov. 1838 -

MESSIRE AMABLE BRAIS, curé de Saint-Pie, succéda à Messire Cusson à la desserte de Saint-Jude, le 2 octobre 1834. Le règne du nouveau curé fut relativement court mais troublé de déplorables divisions entre les paroissiens. Deux questions capitales qui firent couler beaucoup d'encre, en furent la cause: le démembrement de la paroisse et la construction d'une église.

Une partie des habitants de la côte de Fleury donnèrent le branle-bas à cette fièvre de démembrement. Une trentaine de tenanciers de cette concession établis au nord-ouest, depuis la terre d'Emmanuel Pichette Dupré, père, jusqu'au domaine seigneurial, prétendaient appartenir, de droit, à la paroisse de Saint-Ours.

27 d'entre eux, ayant à leur tête le curé et le seigneur de Saint-Ours, présentèrent le 2 décembre 1834, une requête à Mgr Signay, 13ème évêque de Québec, lui exposant en résumé ceci:

"Qu'ils auraient été confiés à la desserte de Saint-Jude que temporairement et seulement pour aider à l'établissement de cette mission à cause du peu de défrichement qu'il y avait alors. Que maintenant les terres de Saint-Jude sont plus défrichées, en conséquence ils demandent d'être retournés à Saint-Ours, territoire dans lequel ils se trouvent inclus."

Messire Demers, curé de Saint-Denis, vicaire général, est délégué, se transporte dans la paroisse de Saint-Jude et s'en tient au décret de 1821 qui annexe cette partie du rang de Fleury à perpétuité à la paroisse de Saint-Jude; constate également que toutes les autres concessions de Saint-Jude ne veulent consentir à ce que les pétitionnaires retournent à Saint-Ours, pour la raison que ce démembrement appauvrirait et affaiblirait la paroisse.

A cette époque, il devenait nécessaire de bâtir une église à Saint-Jude, la chapelle devenait trop petite et

demandait des réparations considérables. Or, ceux de la partie de Fleury et du 4ème rang qui avaient été annexés à Saint-Jude, étant auparavant de la paroisse de Saint-Ours, prévoyant des dépenses considérables à faire pour cette construction d'une église, revendiquaient le droit de retourner dans leur paroisse originale.

D'autre part, les colons de l'extrémité sud de la seigneurie, reviennent sur leur ancien projet de démembrer Saint-Jude et de former une nouvelle paroisse. Aux raisons déjà indiquées en faveur d'une division de la paroisse, ils veulent aussi éviter d'avoir à contribuer aux frais de la construction d'une nouvelle église à Saint-Jude.

Au lieu de construire une église permanente sur l'emplacement de la chapelle, près de la rivière Salvail, les gens de chaque extrémité nord et sud de la paroisse demandaient leur propre église, dont une, soit à Fleury ou au 5ième rang, et une autre soit au rang Saint-Roch ou Saint-Amable, ces deux nouvelles paroisses séparées par la rivière Salvail. Et au milieu des deux clans, le village de Saint-Jude déjà bâti autour de la chapelle qui devrait être abandonnée.

Il y eut donc à partir de cette année 1834, une dizaine de requêtes, de pétitions. Dans certains cas, le nombre des signataires dépasse le nombre réel des habitants; en d'autres circonstances, les mêmes signataires apparaissent sur des pétitions complètement opposées, et cela jusqu'en 1839.

Et le troisième groupe demande de conserver pour quelques années la chapelle en lui faisant des réparations jusqu'à ce que leurs moyens leur permettent de construire une nouvelle église. Le 26 janvier 1835, ils adressent à l'évêque de Québec une pétition portant 35 signatures et 178 croix. Mais cette requête fut trouvée contradictoire, puisqu'une forte partie des mêmes propriétaires avaient également signé la requête du 20 janvier, demandant la construction d'une église au nord de la rivière Salvail, soit à Fleury, au 4ième ou au 5ième rang. La zizanie, les anciennes discordes de 1821 se renouvelèrent et firent échouer tous les projets.

Restait à l'évêque de Québec et son auxiliaire, Mgr Lartigue, de trouver la solution. Le 3 mars 1835, ce dernier s'exprime dans les termes suivants:

"Je suis d'avis avec le curé de Saint-Jude, que la future église doit rester à la place de l'ancienne chapelle, sans en construire une autre ailleurs dans la seigneurie de Saint-Ours, du moins pour le présent. La paroisse actuelle a peine à faire vivre son curé et n'a dans son entier qu'environ 1200 communicants: "comment alimentera-t-elle un autre prêtre?" Je crois donc qu'il suffit de nommer un commissaire pour procéder seulement sur la requête qui demande de bâtir dans le local actuel de l'église." Signé: J.-J. Lartigue.

En conséquence, Mgr Signay de Québec passe sous silence les deux requêtes demandant une division et dépêche sur les lieux, comme député, le 2 avril 1835, Messire F. Demers, vicaire général, à l'effet de vérifier seulement les pétitions et requêtes et d'examiner si la chapelle actuelle est suffisante pour la population de la paroisse; et, supposé qu'une église soit devenue nécessaire, d'en fixer la place et d'en déterminer les dimensions principales ainsi que celles d'une sacristie.

Le 29 juin 1835, Messire Demers fait sa démarche à Saint-Jude, procédant devant une assemblée convoquée au prône, il constate que le nombre de 213 signatures...ne forme pas la majorité des propriétaires de la paroisse et arrête là son opération sans faire aucune autre procédure ou démarche. Dans son rapport du même jour, Messire Demers écrit:

"Dans ce moment, une autre requête de 269 autres propriétaires m'a été présentée, mais j'ai informé les signataires de cette requête que leur paroisse n'est pas assez considérable pour qu'un démembrement soit nécessaire, suivant ce que VOTRE GRANDEUR m'en avait écrit."

Il ajoute que sans des réparations, cette chapelle ne pourra résister longtemps.

Dans son rapport à Mgr Lartigue du 30 juin 1835, Messire Demers écrit:

"Dans ce moment, les esprits sont bien montés; plusieurs d'entre eux ne comprennent pas ce qu'ils demandent. Je vois aujourd'hui que beaucoup de ceux qui ont signé pour demander à bâtir l'église au même endroit, ont signé aussi depuis vendredi la requête qui demande l'érection d'une deuxième paroisse..." "C'est dommage que Messire Cusson ait quitté Saint-Jude, l'automne dernier. Je suis persuadé que s'il fut

resté, les choses n'en seraient pas là aujourd'hui." Signé:  
F. Demers, ptre.

On déplorait le départ de Messire Cusson, Messire Brais n'était pas l'homme à faire avancer un règlement quelconque des conflits qui existaient alors dans Saint-Jude. Il s'était singulièrement compromis en appuyant de sa signature une requête demandant le démembrement de sa paroisse. Pour gagner du temps, l'évêque de Québec demande d'inciter les paroissiens à réparer la vieille chapelle, par des contributions volontaires des paroissiens, laquelle ainsi réparée pourrait durer encore plusieurs années, ce qui donnerait le temps aux esprits de se calmer.

Vers le même temps, une des plus importantes pétitions signée par 61 habitants fut adressée à Mgr Lartigue, demandant de bâtir à la même place, donnant des détails intéressants sur l'étendue des défrichements et sur la population:

- 1 - La dixième concession près de la rivière Yamaska comprend 11 terres de front, dont une partie en bois debout... 11 feux... les plus éloignés de l'église. La plus grande partie des autres propriétaires de cette même concession sont bâtis sur le chemin Saint-Amable, éloignés de 2 lieues et demie de la chapelle... ILS DESIRENT BATIR AILLEURS.
- 2 - Le bas de Saint-Amable fournit 32 feux; les plus éloignés ont aussi deux lieues et demie. BATIR AILLEURS.
- 3 - Le rang de Saint-Roch comprend 25 feux, une partie des tenanciers ont signé la requête pour bâtir à la même place, considérant qu'ils sont trop pauvres et que les frais seraient considérables pour bâtir ailleurs, demandent de construire à la même place.
- 4 - Le rang de Michaudville-Sud... 2 feux: veulent bâtir à la même place parce qu'ils sont plus rapprochés.
- 5 - Le rang de Sainte-Rose à 60 arpents de la chapelle: veulent aussi bâtir à la même place; compte 17 feux, ainsi que le rang de la rivière Salvail à l'est, avec 33 feux incluant les propriétaires du village.

- 6 - La Basse-Double contenant 7 feux, le reste n'étant pas établi, une partie a aussi signé demandant de bâtir à la même place.
- 7 - Le 4ième rang, 22 feux, et le 5ième rang, 24 feux, au nord de la rivière Salvail: ont présenté une requête demandant une église dans leurs rangs, les plus éloignés ont deux lieues et demie pour venir à la chapelle.
- 8 - Le 6ième et le 7ième rangs, tout en bois debout, 11 feux: désirent construire à la même place.
- 9 - Le rang Michaudville-Nord, 11 feux: veulent bâtir au même endroit.
- 10 - La concession Nord-Salvail, 17 feux, incluant une partie du village: désirent construire à la même place.
- 11 - La concession double de Fleury fournit 91 feux, la partie la plus éloignée a demandé d'être réunie à Saint-Ours (27 signatures); mais leur requête ayant été rejetée, ils se sont ralliés au reste de la concession et ont tous signé pour bâtir à la même place, vu que ce serait au plus grand avantage pour toute la paroisse, alors qu'en bâtissant ailleurs, ce serait ruiner les propriétaires du village.

**BRAVO LES GENS DE FLEURY!**... Vous méritez une médaille de bronze à côté d'une en or pour Monseigneur Lartigue, vos 91 feux ont compté pour beaucoup dans cette décision qu'il eut à prendre.





CHAPITRE VII

OUVERTURE

DIOCESE

DE

MONTREAL





-OUVERTURE DU DIOCESE DE MONTREAL-



MGR JEAN-JACQUES LARTIGUE

Premier évêque de Montréal

(Photo: Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe.)

CHAPITRE VIIDIOCESE DE MONTREAL

Le 13 mai 1837, le district de Montréal fut érigé en un nouveau diocèse et Mgr J.-J. Lartigue, évêque de Telmesse, devint le premier évêque. A lui seul désormais de transiger avec les gens de Saint-Jude.

L'érection de ce nouveau diocèse avait été prévue depuis longtemps, et les habitants de Saint-Jude plus que tous les autres s'étaient préparés en conséquence, croyant que devenu évêque de Montréal, Mgr Lartigue serait plus favorable au démembrement. Ceux qui le demandaient avec le plus d'instance ne se tenaient pas pour battus. Dès l'hiver de 1837, ils se remirent à l'oeuvre et la question revint sur le tapis.

La paroisse de Saint-Jude comptait alors environ 2300 âmes dont 1200 communiants et était susceptible d'une augmentation rapide, vu le défrichement actif des terres. La partie nord de Salvail, comptait environ 400 terres dont une partie en culture et habitées. La partie sud de la rivière Salvail à la rivière Yamaska comptait 200 terres habitées.

Avec ces moyens d'action, les fauteurs de démembrement virent arriver le moment favorable de requérir avec plus d'instance. Le 24 février 1837, une requête signée par 335 propriétaires, tant du nord que du sud, est adressée à l'évêque de Montréal; cette requête demande ni plus ni moins l'érection d'une paroisse au nord de la rivière Salvail et la permission de construire une chapelle dans la partie sud, soit à la concession Saint-Roch ou Saint-Amable, sous le vocable de Saint-Jude ou tout autre Saint qu'il plaira à l'évêque de désigner.

335 signatures requérant la division de la paroisse, c'était plus que la moitié des tenanciers de la paroisse de Saint-Jude. Cette demande atterra ceux du village et des concessions Salvail, redoutant fort que l'église leur échappe et s'éloigne d'eux, quoique Mgr Lartigue fut toujours en leur faveur; mais ils craignaient que devenu évêque, il se montre moins favorable à leur cause. Ils s'opposèrent en masse à ce que l'église fût déplacée et qu'on en changeât le titulaire.

Le conflit qui existait déjà entre les parties, prit des proportions alarmantes et la discorde fut à son comble; en avril, on en vint de part et d'autre à des "VOIES DE FAIT". Du manuscrit Desnoyers, relisons une lettre de Messire Brais à son évêque, datée du 10 avril 1837:

Monseigneur,

"Saint-Jude est dans le trouble plus que jamais, car voilà déjà qu'il y a trois bâtiments près de l'église, dans le village où en très peu de temps on a mis le feu par EXPRES, et qui ont été réduits en cendres. On parle à présent de faire brûler la chapelle et le presbytère."

"Voilà, Monseigneur, les malheurs que la division de quelques personnes mal intentionnées dans le village nous ont causés et dont nous sommes encore menacés toutes les nuits et à toute heure. Nous avons des soupçons sur ceux qui mettent le feu, sans avoir pu les reconnaître jusqu'à présent. Vous voyez, Monseigneur, quels doivent être mon inquiétude, ma crainte et mon ennui..."

Signé: A. Brais, ptre.

Malgré son talent reconnu pour l'expédition des affaires, la question de démembrement de la mission de Saint-Jude rendait Mgr Lartigue perplexe; cette question était épineuse et le prélat la pesait mûrement, voulant frapper juste et rendre justice à tous ces gens intéressés.

Mgr Lartigue envisageait également de changer Messire Brais de paroisse aussitôt que ce problème de démembrement serait réglé et il lui en avait fait part au mois d'avril.

L'évêque de Montréal ayant mûri son plan et dressé ses batteries, appointa Messire Demers, son député spécial, avec les instructions expresses et formelles que l'église actuelle de Saint-Jude et ses appartenances continueront à subsister dans le même lieu.

De son côté, le curé de Saint-Denis, Messire Demers, n'était pas homme à faire les choses à moitié ou à la légère, il tenait à ne compromettre ni son évêque ni lui-même, dans une question aussi délicate. Et avant de s'exécuter il communiqua avec son supérieur à deux reprises.

- 1 - L'évêque trouve nécessaire la séparation d'un territoire distinct de la paroisse de Saint-Jude, et il aura à borner ce nouvel arrondissement sans préjudice à la continuation de l'église de Saint-Jude au lieu où elle est fixée.
  
- 2 - L'évêque insiste de nouveau à ce que rien ne se fasse au préjudice des gens du Nord de Salvail qui ont des droits acquis à la situation de leur église, depuis 15 ans.

"Il veut bien que l'on donne à ceux du Sud le bien-être qu'ils peuvent désirer... Si donc rendu sur les lieux, vous trouvez qu'une seconde division dans Saint-Jude fut inutile ou impossible sans changer la place de l'église actuelle, vous laisserez les choses IN STATU QUO jusqu'à de plus favorables circonstances... Le tout est remis à votre prudence."

Le 16 novembre 1837, Messire Demers fait sa visite à Saint-Jude, sur la requête du 24 février 1837, constate que la partie sud de la paroisse depuis la rivière Salvail jusqu'à celle de l'Yamaska, contient la moitié de la dite paroisse, c'est-à-dire 2 X 2 lieues; que la division demandée paraît nécessaire, mais cette séparation par juste moitié ne peut se faire sans préjudice à la continuation de l'église de Saint-Jude au lieu où elle est fixée; le député ne donne au nouvel arrondissement que l'étendue et les limites qu'il a toujours conservées depuis, soit du chemin de front de Sainte-Rose jusqu'à la rivière Yamaska.

Le 27 décembre, Mgr Lartigue approuve le rapport de son délégué et donne pour patron à la nouvelle paroisse, ou mission, l'apôtre saint Barnabé. Cette desserte fut ouverte au mois de février 1840. Ce qui la concerne ne nous regarde plus.

Ce premier démembrement sans préjudice pour la mission de Saint-Jude était donc un fait accompli; Mgr Lartigue et Messire Demers de Saint-Denis avaient réussi à régler cette épineuse question. Ce dénouement eut pour effet d'apaiser les gens du sud, près de la rivière Yamaska, de les faire rentrer dans leur devoir.

Mais ça ne réglait en rien les mécontentements de l'extrémité nord de la paroisse. Le plan bien arrêté de

l'autorité de ne pas changer le site de l'église, ne les rassurait nullement et ils commencèrent dès lors à manifester; nous les verrons à l'oeuvre quand il s'agira de construire l'église.

Comme nous l'avons déjà noté, Mgr Lartigue avait convenu de changer de cure Messire Brais, aussitôt que ce démembrement et la construction de l'église seraient réglés. Mais il semble que Messire Brais était exaspéré des difficultés qu'il avait à surmonter et qui menaçaient de se continuer. Le 23 août 1837, tirée du Manuscrit Desnoyers, lisons cette lettre:

Monseigneur,

"Je demanderais à Votre Grandeur et la supplierais de me changer cette année; d'abord, les habitants ne peuvent plus reculer pour bâtir, la nécessité urgente les y oblige. Ils consulteront leur curé. Je vois la division avec peine; ils s'en aperçoivent et n'en sont pas trop contents. Je n'ai pas dit pourtant que j'étais pour un parti ou pour l'autre, mais l'INTENTION se fait toujours connaître."

J'ai l'honneur d'être... A. Brais, ptre.

Nous l'avons vu, le règne curial de Messire Brais fut fertile en événements, sinon en quantité du moins en cruelles épreuves qu'il eut à traverser. Il continua à desservir l'ancien Saint-Jude dans une paix relative, jusqu'au mois de novembre 1838. Appelé, le 10, à un autre poste, il laissa la paroisse le 14 novembre 1838.

Un recensement de Mgr Lartigue pour les deux paroisses, lors de ce démembrement, se chiffre comme suit: 371 familles, 2164 âmes et 1207 communiant. Il conclut: "C'est bien dommage que la répartition de cette population ait rendu nécessaire la division d'une si petite paroisse".





# CHAPITRE VIII

## TROISIEME CURE





CHAPITRE VIIITROISIEME CURE

Messire J.-G.-A. Guinguet - 17 nov. 1838 au 26 sept. 1846 -

MESSIRE JOSEPH-GASPARD-AIZANNE GUINGUET, français d'origine, ex-curé de Sainte-Mélanie, fut nommé à la desserte de Saint-Jude et de Saint-Barnabé le 11 novembre 1838; il était à son poste le samedi suivant. Le nouveau curé trouva la chapelle de Saint-Jude en un pitoyable état de délabrement. Deux options s'offraient: des réparations considérables à cette chapelle ou se hâter de construire une nouvelle église dans le plus court délai.

Le 13 décembre 1838, Messire Guinguet fait part à son évêque de cette situation:

"Toute la bâtisse s'enfonce dans la terre, les lambourdes, les soles sont pourries, la sacristie de même. Toute réparation serait inutile à moins de faire un bon solage de pierre. Qu'il en coûterait pratiquement autant que de construire une église neuve, tel est l'avis du plus grand nombre."

Il ajoute qu'il a rencontré les opposants:

"Des personnes qui ne veulent ni réparer la chapelle et encore moins en rebâtir une autre à la même place, mais voudraient bâtir ailleurs. Il y a un troisième groupe qui ne veut ni Saint-Jude, ni la translation, mais qui se tient neutre, espérant être un jour de Saint-Ours. Tous ces opposants n'ont donné ni temps, ni peine, ni argent lors de l'érection de la première chapelle... et 300 livres sont encore dues par ces gens-là à Monsieur de Saint-Ours, sur les avances qu'il avait faites."

Néanmoins, écrit-il:

"Tous ces sentiments et ces pourparlers ont eu lieu paisiblement, et il n'y a pas eu une parole mortifiante de part et d'autre, étant à ce qu'il me paraît de biens bonnes gens, honnêtes... paisibles... craignant Dieu et qui semblent

s'attacher à moi, ils me sont bien polis."

Il demande à son évêque son avis; ne pas réparer la vieille chapelle mais bâtir plutôt une église neuve qui ne coûterait guère plus... Mais de quelle façon construire?... En pierre?... en brique?... ou en bois ce qui coûterait moins cher.

Le dilemme était le suivant: si l'on construisait ailleurs, le seigneur de Saint-Ours était en droit de reprendre le terrain qu'il avait donné pour la Fabrique. Etant donné la balance qui lui restait due sur l'avance qu'il avait faite, il était en droit de garder les bâtisses. Le presbytère et ses dépendances seraient ainsi perdus pour les paroissiens.

A tout ceci, Mgr Lartigue répond: "L'EGLISE NE CHANGERA PAS DE PLACE", quoi qu'en disent les gens de mauvaise volonté. Et la chapelle sera bientôt interdite si elle menace de tomber sur le dos de ceux qui la fréquentent."

Il convient qu'on en fasse une nouvelle en bois sur solage de pierre, il demande aux paroissiens de se hâter de lui présenter une requête à cet effet, sans quoi:

"Je retirerai leur desserte et ils iront se faire desservir où ils voudront, par charité."

Comme diversion, nous plaçons ici un épisode relatif au coffre-fort de la Fabrique.

Le 12 août 1838, la somme de 4886 francs avait été comptée et déposée au coffre-fort, en présence de huit marguilliers anciens et nouveaux. A la fin d'octobre 1838, le pays était menacé de nouveaux troubles politiques. Aux fêtes de la Toussaint, Messire Brais, alors curé, convoque les marguilliers pour chercher un moyen pour mettre en sûreté le dit coffre, dans la crainte qu'il fut pillé au presbytère, en cas d'invasion de la part des PATRIOTES dont on avait une extrême peur.

Les marguilliers décidèrent que le coffre serait plus en sûreté au presbytère qu'ailleurs. Nonobstant cette décision des marguilliers, quelques jours après, Messire Brais confia le coffre au marguillier en charge, Joseph Lusignan, qui

l'apporta chez-lui; il y demeura jusqu'au 24 janvier 1839, alors que le dit Lusignan le rapporta au presbytère dès le matin.

Le 30 janvier 1839, Messire Guinguet, le nouveau curé, appela les trois marguilliers de l'Oeuvre pour compter l'argent et vérifier si le montant correspondait aux registres. Quelle fut la surprise, au lieu de 4886 francs et 30 sols, ils n'y trouvèrent que 1501 francs et 14 sols.

Le 2 février, l'argent fut de nouveau compté par le curé en présence de tous les marguilliers anciens et nouveaux, et effectivement on constata un déficit de 3385 francs et quelques sols.

On fit enquête et on apprit que lorsque Messire Brais avait remis le coffre-fort au marguillier Lusignan, ce dernier déclara: "Le dit coffre lui avait paru plus léger que de coutume". Un jeune homme de Saint-Jude qui demeurait alors au presbytère dit la même chose. Les deux marguilliers-comptables un peu compromis dans cette affaire, allèrent en Cour de Justice; nous ignorons le résultat, et nos renseignements s'arrêtent là. (Desnoyers)

Nous avons fait une vérification aux archives de la Fabrique et nous n'avons trouvé aucune mention à ce sujet. Nous nous en remettons donc au manuscrit Desnoyers. Les esprits étant déjà échauffés au sujet de la construction de l'église, cette malencontreuse aventure n'était pas de nature à faire avancer les procédures.

Toutefois, cette disparition mystérieuse d'une partie des fonds de la Fabrique aurait-elle son explication dans l'affaire Carolus Lepage que nous retraçons dans le volume "Un Curé Canadien"?

Mlle Mérence Courtemanche, descendante de la famille Narcisse Courtemanche, avait épousé un dénommé Carolus Lepage. Ce dernier, le 17 juillet 1844, mettait le feu au Palais de Justice de Montréal, "après avoir cambriolé l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Jude", lit-on dans ce volume du chanoine J.-B. Allaire.

Nous avons trouvé dans l'Histoire Populaire de Montréal,

une référence où il est bien relaté que Carolus Lepage incendia le Palais de Justice de Montréal, que les pompiers malgré tous leurs efforts ne purent empêcher une perte totale; l'enquête mena à l'arrestation de Carolus Lepage et d'un complice du nom de Félix Mercure; ce dernier fut acquitté, mais Lepage fut condamné à 15 ans de pénitencier à Kingston.

Lepage déclara par la suite avoir commis autres méfaits, et que lors de l'incendie du Palais de Justice de Montréal, il avait fait visser des lames d'acier tranchantes à ses bottes, et que, feignant d'aider les pompiers lors de cet incendie en courant ici et là autour de la bâtisse, tranchait les boyaux sur son passage, si bien que les pompiers ne purent maîtriser les flammes.

Ce Carolus Lepage était-il un de ces patriotes que le curé Brais craignait tant, au point de demander le transfert du coffre? C'est possible. L'Histoire de Saint-Denis relate comme véridique le fait que le coffre-fort de la Fabrique de Saint-Denis fut de fait cambriolé en 1837 par des patriotes, armes à la main, chez un marguillier qui en avait la garde. Toutefois, au lendemain de l'affrontement de Saint-Denis, on retrouva le coffre sous la dalle du foyer de la maison incendiée du Dr Wolfred Nelson; le montant d'argent y était intact.

En référant aux malheureux incidents qui se sont passés à Saint-Jude durant le règne du curé Brais, nous sommes en mesure de croire que les paroissiens, avec une certaine sagesse, avaient préféré ne pas participer aux TROUBLES de Saint-Denis, Saint-Charles et Saint-Eustache, mais plutôt régler leurs propres TROUBLES locaux. Chez-eux. Pourquoi aller faire la guerre ailleurs quand on peut la faire chez soi, sans se déranger.

Nous avons eu toutefois, deux représentants de Saint-Jude à l'Assemblée des 4 comtés à Saint-Eustache: Mtre Charles Bazin et Sieur Jules Mignault, mais ça n'alla pas plus loin, semble-t-il.

Nous reproduirons une transcription du manuscrit Desnoyers dans tout son texte. C'est une page bouleversante, qui démontre bien l'état d'esprit qui devait régner à Saint-Jude en cette année 1839. Les habitants de Saint-Barnabé construisaient leur chapelle qui devait être

terminée pour la fin de décembre. Ceux de Saint-Jude s'imaginaient fort bien qu'une fois ouverte cette nouvelle mission, la desserte en retomberait sur leur curé. 79 d'entre eux adressaient à l'évêque de Montréal une supplique datée du 27 décembre 1839, lisons donc :

SUPPLIQUE DES HABITANTS DU CENTRE DE LA PAROISSE

"Nous, paroissiens de Saint-Jude, supplions Votre Grandeur de prêter une oreille attentive et bienveillante à notre humble supplique. Nous avons toujours subi avec peine les menées et intrigues de ceux de notre paroisse qui ont voulu la diviser et qui, à notre grand regret et déplaisir, en sont venus à bout. Notre grand désir aurait été de demeurer unis et de bâtir ensemble un seul et beau temple, au lieu de deux petites chapelles."

"Nous voyons s'élever à environ une lieue de notre église, la chapelle de Saint-Barnabé; bientôt on y célébrera l'office divin... et on nous laisse entendre que nous n'aurons les Saints Offices chez-nous que chaque deux dimanches."

"Nous comprenons bien que cette nouvelle mission ne sera administrée que par notre curé qui la desservira. Cela augmentera sa besogne, nous comprenons bien cela et nous en convenons, mais ce que nous avons peine à concevoir, c'est que nous qui sommes de l'ancienne et mère-église de Saint-Jude, qui y tenons par une ancienne et continuelle affection, nous ne serions pas mieux traités que les gens de la nouvelle mission qui, si nous pouvons le dire, sont de véritables déserteurs, des enfants prodiges qui ont voulu quitter leur mère et s'en séparer."

"Et nous qui sommes demeurés fidèles, qui ne voulons point l'abandonner, on nous obligerait par contre, d'aller chaque 15 jours à la messe une lieue plus loin... Nous supplions donc Monseigneur de se souvenir de notre ancien et actuel attachement pour Saint-Jude et d'y avoir égard, de ne point nous priver si souvent des Offices Divins, et lorsque Votre Grandeur ordonnera la desserte de Saint-Barnabé, de donner un peu de préférence à Saint-Jude qui est la "mère-église"."

"Nous voulons bien partager et céder un peu de notre

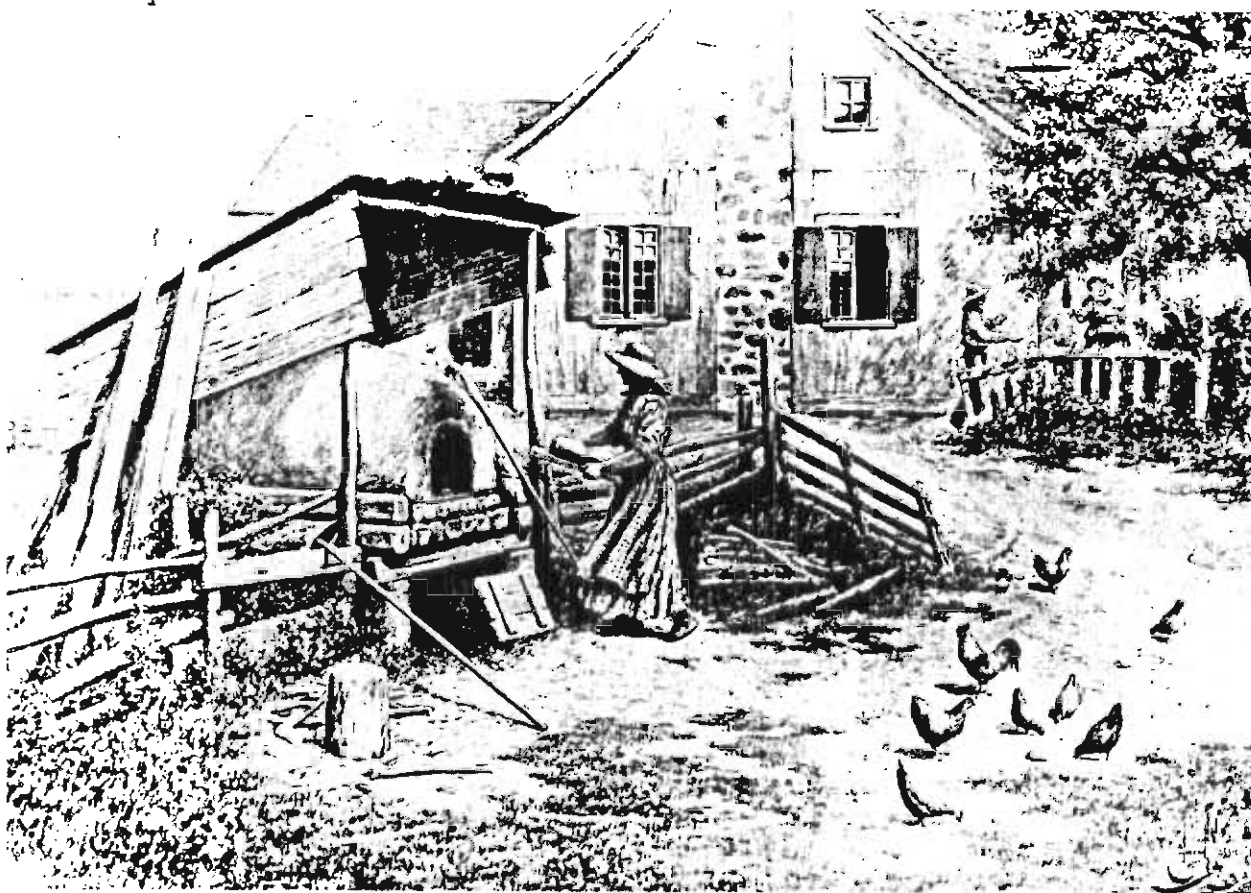
droit... mais nous avons la douce confiance que Monseigneur nous traitera et nous protégera comme des BENJAMINS."

"Nous vous supplions de vous souvenir que nous sommes vos enfants... et des enfants ne peuvent mieux s'adresser qu'à leur père. À la vérité, nous n'avons droit à aucune grâce, mais nous n'avons rien fait non plus pour être punis et nous regarderions comme un châtement, si on accordait autant à des nouveaux venus qu'à nous qui sommes de l'ancienne famille."

"Cependant, nous nous soumettons d'avance à tout ce que Votre Grandeur ordonnera, nous laissons à vos pieds notre humble supplique et nous osons espérer qu'elle y trouvera grâce."

27 décembre 1839 - 74 signatures, dont: Louis Bernier, Louis Bourgault, J.-B. Courtemanche. Contresigné: J. Guinguet, prêtre curé.

Nous reconnaissons, par le texte de cette lettre, le style de Messire Guinguet qui, en bon français, avait le verbe facile. Nous le reverrons plus loin argumenter avec son évêque.



*La journée du bon vieux temps, 1920.*

# CHAPITRE IX

## CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE





CHAPITRE IXCONSTRUCTION DE L'EGLISE

Cette grave question de la construction, comme dans la plupart des paroisses, apportait des difficultés sérieuses; mais à Saint-Jude, le cas était singulièrement compliqué. Les difficultés survenues peuvent être attribuables à diverses causes parmi les habitants intéressés.

La principale raison fut la construction d'une église d'importance, dans la partie de la paroisse la moins défrichée et de fait moins habitée, les mêmes difficultés qui s'étaient présentées lors de la construction de la chapelle, vingt ans auparavant. Et l'on peut comprendre les discordes sur ce sujet, quand on sait que le village était encore en plein bois, à douze arpents; Narcisse Courtemanche abattait son premier arbre en 1842.

Il y eut aussi le nombre de signatures sur les diverses requêtes, qui semble avoir mêlé les cartes. Entre autres, le 24 janvier 1839, on dénombre 347 feux, et le vicaire général, Messire Demers, déclare que 245 signatures ne font pas la majorité; chose étonnante également, un recensement fait par le curé ne compte plus que 202 familles et une pétition de 269 signatures ne forme toujours pas la majorité. Messire Demers avait certainement trouvé des falsifications sur ces pétitions, puisque:

Le 4 mars 1839, Mgr Lartigue lui écrit:

"Il est difficile de croire que dans une paroisse aussi petite, depuis que j'en ai retranché Saint-Barnabé, il y ait encore 269 personnes qui aient droit de signer des requêtes."

On avait sans doute oublié les propriétaires de terrains et concessions qui n'étaient pas habités, mais dont les propriétaires pouvaient avoir droit de signature comme propriétaires et non comme feux. Cette particularité a toujours existé à Saint-Jude et existe encore. Vers 1940, sur une liste d'environ 600 voteurs, il y en avait une centaine des paroisses limitrophes possédant des petites terres à bois, qui, comme propriétaires de terrains et payeurs de taxes municipales, avaient droit de vote et pouvaient lors d'élections municipales causer des surprises, avec un bon

cabaleur.

Une requête du 26 août 1839 fut finalement agréée, prévalut et servit de base pour le reste de la procédure tant ecclésiastique que civile. En voici les passages principaux:

"Les pétitionnaires d'une place d'église au 5ième rang ou dans l'endroit le plus central de la paroisse n'ont agi qu'avec fraude et détour, en donnant des noms d'enfants et des absents, falsifiant et répétant les mêmes noms."

"Qu'en changeant de place, l'on perdrait le fruit de grandes dépenses et de grands travaux faits par les propriétaires du village. Que d'ailleurs, il faudrait laisser tant de corps chrétiens au MILIEU D'UN BOIS exposés aux injures, ou en faire un relevé pour les mettre dans un endroit couvert par les eaux."

"Qu'environ le tiers des habitants de Fleury se sont opposés à ce que l'église reste au même endroit que dans l'espérance de l'avoir dans leur rang; sans cela, ils ne la veulent pas dans le 5ième rang où les eaux se tiennent en toutes saisons de l'année, ce qui n'est pas un lieu convenable pour bâtir une église."

Puis ils concluent ainsi:

"Que Sa Grandeur prenne en sérieuse considération leur requête, et fasse justice et ordonne que la place de l'église ne soit pas changée."

Donné à Saint-Ours, le 26 août 1839, par Hippolyte Mogé et N.-P. Leclaire, témoins. Suivent 24 signatures et 101 croix certifiées le même jour.

Contresigné: J.-B. Maranda, N.P., rédacteur. (Desnoyers)

Le 2 septembre 1839, Messire J.-B. Kelly, curé de Saint-Pierre de Sorel, fut député sur les lieux aux fins de vérifier et de fixer le site et les dimensions de l'église. Il se rend à Saint-Jude le 12 janvier 1840 et y dresse le rapport suivant:

- 1 - "Que la dite requête de 199 noms forme la majorité."
- 2 - "Que la chapelle actuelle de la paroisse, de l'aveu de toute l'assemblée, n'est pas susceptible d'être réparée"

car étant trop petite pour les besoins de la paroisse, et que la construction d'une église s'impose."

Le député fixe l'emplacement de la nouvelle église, qui devra être construite à environ un arpent en avant de la chapelle, face à la rivière Salvail. Il arrête que les dimensions principales de la dite église, en briques sur fondations en pierre de cinq pieds, hors terre, seraient de 100 X 45 pieds intérieur; les murs, de 25 pieds de hauteur portant des lambourdes; le tout mesure française; la dite église devant avoir deux chapelles latérales de 25 X 15 pieds, intérieurement même mesure."

Signé: Charles Bazin, N.P., J.-B. Kelly, ptre.

Approuvé par l'évêque de Montréal, le 6 fév. 1840.

Maintenant les habitants de Saint-Jude peuvent procéder à la construction de leur église sur la place indiquée.

La desserte de Saint-Barnabé commença en février 1840; le 3 mars, Mgr Lartigue permit à Messire Guinguet de biner, les Dimanches et Jours de Fêtes d'Obligation à Saint-Jude et à Saint-Barnabé, mais à des heures commodes pour le peuple, et de chanter les vêpres dans la paroisse qui aura eu la dernière messe.

#### DECES DE MONSEIGNEUR J.-J. LARTIGUE

Le jour de Pâques, le 19 avril 1840, le premier évêque de Montréal rendait le dernier soupir. Mgr Ignace Bourget, coadjuteur, lui succéda et prit possession du Siège épiscopal le 22 avril 1840. Il fit sa première visite à Saint-Jude du 26 au 28 avril 1840.

Saint-Jude, par le décès de Mgr Lartigue, venait de perdre le plus grand défenseur du village et de la paroisse. Sans la clairvoyance de cet évêque, le village de Saint-Jude n'existerait sans doute pas aujourd'hui, et peut-être la paroisse même. En passant à cet endroit, vous y verriez sans doute une plaque commémorative: "C'est ici qu'en 1822, furent construits une chapelle et un presbytère sous le vocable de Saint-Jude; 28 maisons formaient cette première mission le tout démoli en 1843".

Monseigneur Lartigue étant décédé, les opposants du nord de la paroisse croyant avoir plus de succès avec le nouvel évêque, adressèrent une nouvelle requête signée par 175 propriétaires, demandant la construction de l'église au 4ième rang:

"Que l'église, si elle est construite au même endroit, sera dans l'arrondissement le moins peuplé... Qu'ils ont pour aller aux offices les grandes côtes du village à traverser... Que le village de Saint-Jude est peu considérable et NE LE SERA JAMAIS, étant donné sa situation."

On ignora totalement cette requête, et Messire Kelly s'occupa de réunir les paroissiens et d'élire des syndics:

"En conséquence, le dimanche 27 septembre 1840, les paroissiens présents au nombre de 107, s'assemblent sous la présidence du curé et devant deux notaires, nomment les syndics à la pluralité des voix, les sieurs:

1 - Jacques Gazaille	2 - Jean-Marie Richard
3 - Louis Richer dit Laflèche	4 - Joseph Commeau
5 - Joseph Larivière	6 - Joseph Labossière
7 - J.-B. Vandal	8 - Pierre Péloquin
9 - Louis Dubé dit Delorme,	

tous francs tenanciers de la paroisse, lesquels acceptent volontairement la charge de Syndics et promettent faire et s'acquitter respectivement de leurs devoirs."

Acte d'assemblée signé: J. Guinguet, ptre, président -  
Louis Richer - Louis Dubé -  
Charles Bazin et E. Mathieu,  
notaires.

Les commissaires civils confirment les 9 syndics dans leurs offices le 13 octobre 1840. Ils les autorisent à cotiser les propriétaires et à dresser un acte de répartition, devis et estimation des dépenses prévues et non prévues, nécessaire à la construction de l'église. Le dit acte reportable le 25 novembre 1840.

Le premier acte soumis aux commissaires fut refusé, le devis et le montant des dépenses n'étant pas soumis. Les commissaires civils ordonnent aux syndics de procéder de nouveau en ajoutant un devis et le montant de l'estimation, reportable le 12 janvier 1841, à 11 heures a.m. au Palais de

Justice de Montréal. Signé: Hugues Guy, sec..

Le second acte de répartition dressé par le notaire Mathieu de Saint-Jude, est daté du 15 décembre 1840; on y lit ce qui suit:

"Une église en brique de 100 X 45 pieds, murs de 25 pieds de haut, deux chapelles latérales de 20 x 15 pieds, un clocher à deux lanternes dont la souche aura 17 pieds carrés et 5 1/2 pieds sortie du comble. La première lanterne de 20 pieds de haut, la deuxième lanterne de 15 pieds de haut, la flèche au-dessus des lanternes, 27 pieds de haut, au comble, celui de l'église, de 26 pieds d'aiguille."

ESTIMATION ET DEVIS

74 toises de pierre, sur place, 41 louis, 7 sols la toise	3072	louis	0	sols
1240 pieds de pierre de taille, à 5 louis le pied	6200	"	"	0 "
387666 briques sur place, 19 louis, 5 sols par 10,000 briques	7562	"	"	6 "
500 barriques de chaux sur place, à 6 louis la barrique	3000	"	"	0 "
1000 barriques de sable sur place, à 6 sols la barrique	300	"	"	0 "
Façon de la maçonnerie du solage	1778	"	"	0 "
Pour poser la brique de l'église	6983	"	"	0 "
1200 planches à 72 louis le cent	864	"	"	0 "
1100 madriers, à 1 louis le morceau	1100	"	"	0 "
100 caisses de bardeaux, à 7 louis la caisse	700	"	"	0 "
120000 clous à planche, à 10 sols le cent	600	"	"	0 "
13 caisses de fer blanc, à 100 louis la caisse	1300	"	"	0 "
10000 pieds de bois de charpente, à 4 sols le pied	2000	"	"	0 "
10 caisses de vitres à 60 louis la caisse	600	"	"	0 "
10 grands chassis à 150 louis ch.	1500	"	"	0 "
3 petits chassis, 54 louis et une grande porte, 100 louis	154	"	"	0 "
4 portes à panneaux	300	"	"	0 "
Ferrures des chassis	750	"	"	0 "
Pour lever le comble de l'église	3000	"	"	0 "
Couvrir celle-ci en planche embouvetée	600	"	"	0 "

La couvrir en bardeaux	500	"	"	0	"
Façon des planchers	2000	"	"	0	"
Faire et couvrir le clocher en fer blanc	2400	"	"	0	"
Pour la croix de fer du clocher	245	"	"	0	"
Pour pas et démarches du notaire	1000	"	"	0	"
Dépenses imprévues	4000	"	"	0	"
MONTANT TOTAL DE L'EVALUATION:	*****				
	52508			louis	6 sols

Chaque propriétaire paiera 1 louis et 6 sols par 100 louis d'évaluation de sa propriété; 412 terres dans les concessions et 28 emplacements au village donnent une valeur totale de 630,108 louis, sur laquelle somme, il faut répartir 52,508 louis, 6 sols payables en 5 termes. Le quart sera exigible le 15 février 1841; les 4 autres paiements, à Noël, chaque année, à partir de décembre 1841.

Dont acte à Saint-Jude, 15 décembre 1840.

Signé: Louis Richer, Louis Dubé, syndics, et les sept autres syndics par leurs croix. Notaires: Chs. Bazin et E. Mathieu.

Ce devis, estimation et répartition, homologué sans opposition le mercredi 13 janvier 1841 au Palais de Justice de Montréal, par Ls Guy, H. Ed. Barrow et R. L. Morroghé, commissaires civils.

Messire Guinguet ne prévoyait pas d'opposition. Lors de la nomination des 9 syndics, croyant renforcer ses bastions, il en avait fait nommer 5 dans les rangs des opposants; en ces termes, il écrivait à son évêque:

"Ils se montrent aujourd'hui aussi portés pour Saint-Jude qu'ils étaient autrefois contre."

Cette stratégie de faire nommer 5 syndics dans les opposants contre 4 favorables à la construction de l'église, c'était mettre 5 loups dans la bergerie; un choix à tenter le diable lui-même. Nous en verrons les conséquences.

Avant de passer le marché, les syndics et le curé décidèrent de déroger quelque peu au rapport accepté et approuvé qui déterminait la position et la forme précises de

la future église; ils décidèrent d'y faire quelques changements.

Le procès-verbal de Messire Kelly voulait que l'on bâtit la nouvelle église devant l'ancienne chapelle et hors du cimetière de sorte qu'un côté de l'église serait adjacent au cimetière et lui servirait de clôture.

Contrairement à ce procès-verbal, on demande à l'évêque de construire de façon à ce que la façade soit sur le "grand chemin ou la grande rue qui conduit à Saint-Barnabé" (rue Saint-Edouard), en la plaçant assez loin de la rue et plus près du presbytère et qu'ainsi la situation et la vue en seraient bien plus belles, et qu'elle serait placée comme la chapelle de Saint-Barnabé.

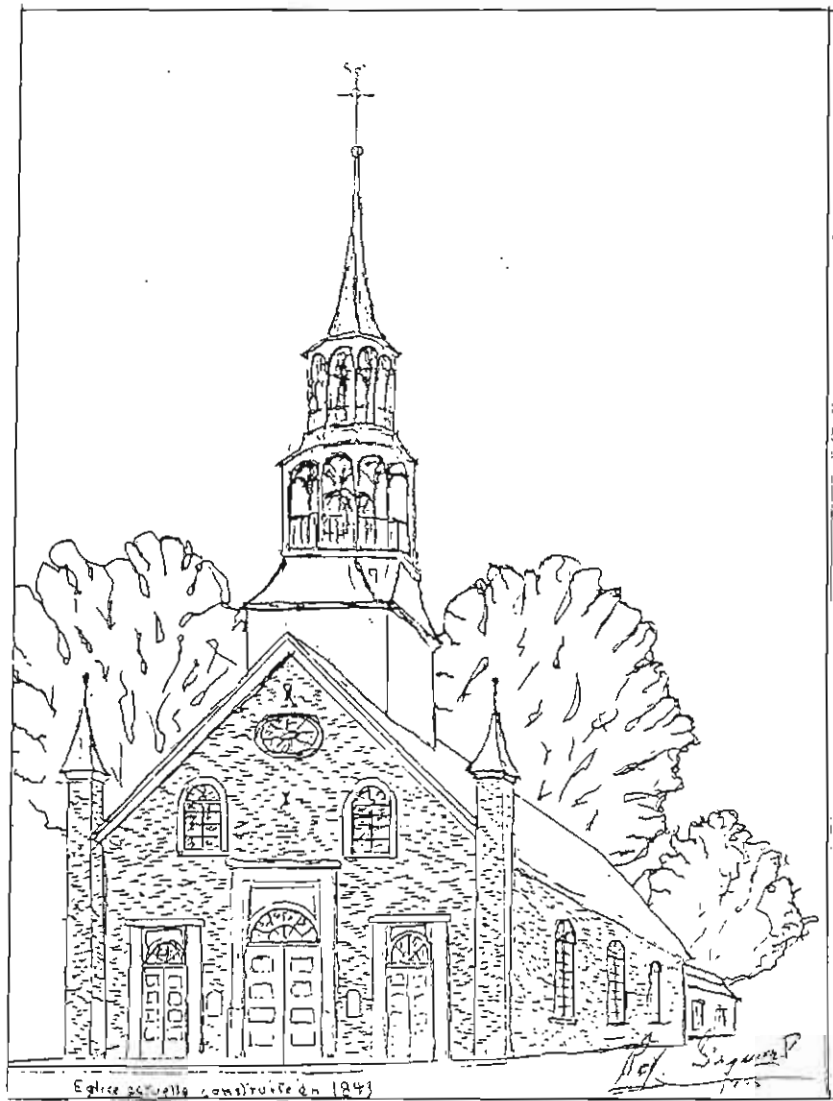
"Nous bâtirons à "la Récollet" avec des chapelles latérales au lieu de la manière ordinaire "QUE JE N'AIME PAS", nous allongeons et élargissons aussi de quelques pieds pour rendre l'édifice plus commode et plus beau, nous ne croyons pas qu'il y ait danger de nous écarter un peu des mesures mentionnées dans le procès-verbal de M. Kelly."

Ces changements, était-ce un piège tendu par les syndics du côté opposant? Possiblement, nous verrons. L'évêque ainsi consulté refusa le changement de position de l'église face à la rivière, mais il permit de lui donner la forme proposée qu'on lui a connue depuis.

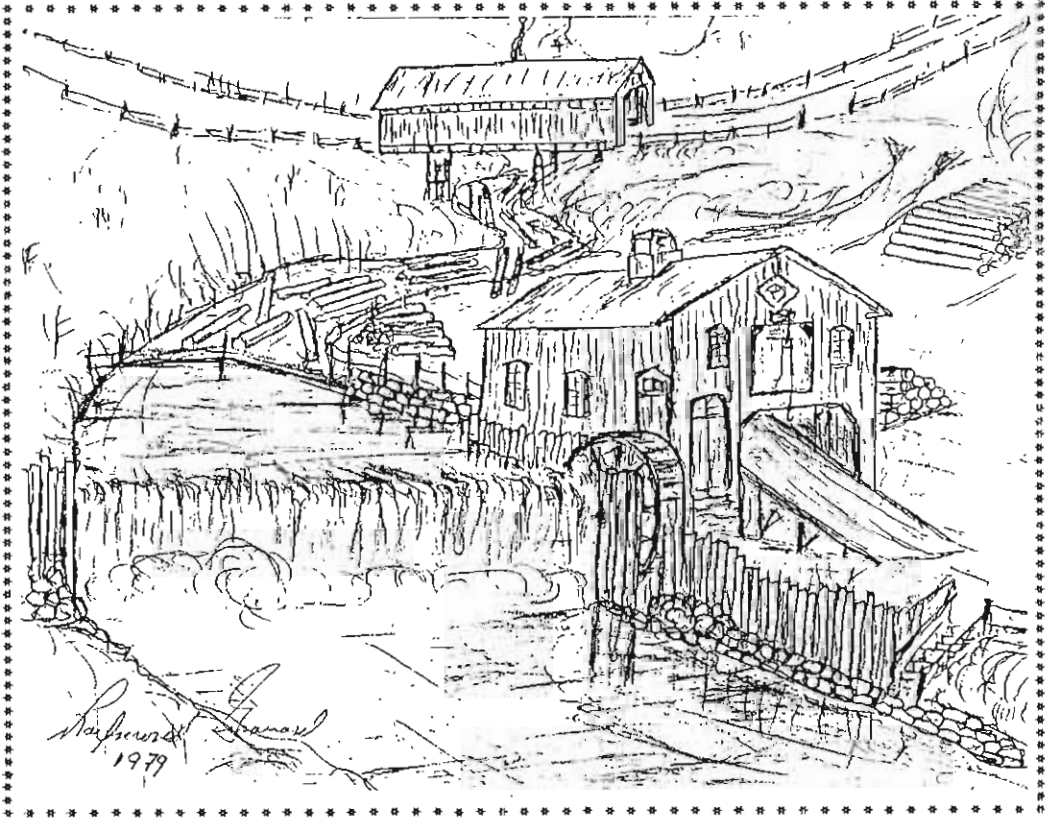
La construction d'une église de cette importance, était de nature à apporter du travail à la population. Messire Guinguet en fit part en chaire:

"Un grand nombre de nos habitants sont d'avis que ces travaux leur apporteraient et qu'ils pourraient gagner une partie de leur répartition, en charroyant la pierre, la brique, la chaux et le bois nécessaires à cette construction; d'autres travailleront à la "bricade", et au moulin à eau nouvellement installé sur les rives de la rivière Salvail."

"De fait, d'après le manuscrit Desnoyers, ce premier moulin à eau aurait été construit vers ce temps par Sieur Charles Péloquin, marchand, selon la tradition avec grande roue verticale à augets. Ce système demandait peu d'eau, pouvait scier le bois et moudre le grain."



Eglise actuelle construite en 1843



Premier moulin à eau (à augets) construit vers 1843 par Sieur Charles Pélouin. (Gravure: Raymond Girouard)



Déjà la paroisse était desservie par des chalands qui parvenaient à remonter la rivière, selon la tradition, jusqu'à la première coulée du Haut-de-Salvail et pourvoyaient aux besoins matériels des habitants et transportaient leur bois jusqu'aux moulins de Saint-Aimé et de Sorel.

Vers la même époque, le vapeur YAMASKA faisait la navette entre Montréal, Sorel et Saint-Aimé; il se serait même rendu jusqu'à l'embouchure de notre rivière Salvail.

Il fut même question de creuser un chenal dans la rivière Yamaska, dans le rapide plat, pour pouvoir se rendre à Saint-Hyacinthe, mais le nombre de rapides qui s'enchaînent dans cette partie fit échouer le projet.

D'autre part une "bricade" s'était installée à environ un arpent plus haut que le moulin à eau, soit sur la ferme que possédera plus tard M. Joseph Dupuis. Et c'est cette brigade qui fournit la brique nécessaire pour la construction de l'église. Messire Guinguet l'avait bien indiqué dans sa correspondance avec son évêque:

"Nous pouvons construire en brique, ce qui coûterait moins cher, étant donné qu'on peut la fabriquer sur les lieux."

Cette construction de l'église contribuait donc à créer de nouvelles industries et de nouveaux emplois. Et l'utilisation du bois de charpente maintenant ouvré à ce nouveau moulin fut une source de revenus pour la plupart des paroissiens qui en avaient sûrement besoin. (Nous reviendrons sur ce chapitre important des INDUSTRIES de Saint-Jude.)

Mais revenons à la construction de l'église qui était un fait accepté et approuvé. Mais voilà qu'un revirement soudain se produit dans le corps des syndics et la zizanie ne tarda pas à se glisser parmi eux. Donc, nouvelles difficultés, nouvel embarras venant contrecarrer les vues des gens bien disposés, détruire, pour le moment, les belles espérances du curé et retarder les travaux déjà de nécessité urgente.

"Pourquoi, diable, le curé fit-il nommer 5 syndics du clan opposé?" discutait-on à la boutique de forge chez Bourg ou au magasin général de Charles Péloquin. Les loups étaient bel et bien entrés dans la bergerie du curé Guinguet.

Ce dernier étant réellement atterré de cette impasse, s'en ouvre à Mgr Bourget:

"La saison avance et les mutins s'enhardissent de plus en plus; ils veulent, semble-t-il, laisser tomber en ruine la vieille chapelle pour ensuite, bâtir une église où ils voudront."

"Les OPPOSANTS sont en majorité 5 contre 4. Je crains que des procès soient intentés. Ce serait bien malheureux. Dans les 5 opposants, il y en a un qui, je crois, reviendrait facilement; il parle plus sensément que les quatre autres et si nous l'avions de notre côté, nous aurions la majorité. Monseigneur, vous pouvez nous tirer d'embarras en sommant les syndics de construire au plus tôt." J. Guinguet, ptre.

Mgr Bourget étant parti pour Rome, son délégué de pouvoir adresse aux syndics de Saint-Jude la sommation suivante, datée du 6 mai 1841:

"Informe les syndics que s'ils ne se mettent pas immédiatement à l'oeuvre pour commencer la nouvelle bâtisse, le curé est autorisé à fermer la chapelle actuelle qui est devenue dangereuse et qu'il aille demeurer à Saint-Barnabé où les gens de Saint-Jude iront le trouver pour leurs besoins et la messe du dimanche."

Signé: H. Hudon, v.g..

Poussés, semble-t-il, au pied du mur, les syndics durent songer à s'entendre de gré ou de force.

Le 30 juin 1841, fut passé le premier marché d'entreprise pour l'extérieur de l'édifice, entre les syndics et Sieur Louis Richard, maître-entrepreneur, devant Mtre E. Mathieu, notaire.

Les terrassements nécessaires s'ouvrirent dans le cours de l'été, le solage fut terminé à l'automne, puis les travaux suspendus. Disons de suite pour le présent, que les sieurs Vital Harpin et Pierre Millet, maçons de La Présentation, firent les fondations en 1841. Un nommé Duval. de Trois-Rivières, posa la brique en 1842.

Selon le terme du contrat, l'entrepreneur pouvait utiliser le bois de la vieille chapelle, mais il fallait continuer à chanter les Offices quelque part. Le presbytère et la maison des habitants n'étaient pas suffisants.

A environ un arpent et demi de l'église, un particulier était à construire une bâtisse de 50 X 30 pieds, toute neuve, et l'offrait gratuitement à la Fabrique pour le temps de la construction de l'église; elle était assez vaste pour contenir les bancs et l'autel et l'ameublement de la chapelle, et assez vaste aussi pour recevoir les paroissiens. Cette bâtisse devait être utilisée plus tard comme remise.

Messire Guinguet en avait fait part à son évêque le 17 avril 1841. L'évêque répond ceci le 19 avril 1841. Entre autres choses:

"Je ne puis me faire à l'idée de permettre que le Sacrifice soit célébré dans une REMISE. Il vaut mieux arranger la salle des habitants pour faire les offices; pratiquez en dehors une espèce d'appentis pour que tous soient à l'abri, en vous servant du bois de la vieille chapelle. Si cela ne peut se faire, vous irez célébrer à Saint-Barnabé.

Pendant la semaine, vous direz la messe dans la salle des habitants où vous conserverez le Saint-Sacrement après que vous l'aurez orné d'une manière décente."

Cette réponse renversait de fond en comble le plan du curé, celui qu'on lui proposait lui paraissait pour le moins sujet à de graves inconvénients ou quasi impossible dans son exécution. Et nous verrons avec quel doigté, Messire Guinguet balaya toutes les objections de son évêque. On y remarque quatre objections: 1 - ne pas célébrer dans une remise, mais dans la salle des habitants; 2 - à laquelle on ajoutera un appentis; 3 - conserver le Saint-Sacrement dans cette salle; 4 - faire les offices le dimanche à Saint-Barnabé.

Le 27 avril 1841, Messire Guinguet nullement satisfait des observations de son évêque, reprend les 4 objections et fait à chacune d'elles ses propres OBSERVATIONS:

"Parce que j'ai des raisons que je vois légitimes et justes pour obtenir ce que je demande, les voici:

- 1 - Ne pas célébrer la messe "dans une remise". Observation... la bâtisse en question n'a pas encore servi ni de remise, ni de hangar, puisqu'elle n'est point encore achevée... donc, je ne vois pas qu'il y ait plus d'indécence à célébrer là les mystères, qu'il n'y en a à les célébrer dans les greniers des presbytères, comme cela arrive souvent, lorsque les paroissiens n'ont pas encore d'églises; puisqu'après cela, ces greniers ont la même destination et qu'on en fait le même usage que d'un hangar.
  
- 2 - Célébrer dans la salle des habitants; y faire un appentis... avec le bois de la vieille chapelle. Observation: cela fera encore des frais à notre Fabrique qui n'est pas riche; de plus, ces bois et débris appartiennent à l'entrepreneur qui, j'en suis certain, ne les prêtera pas et nous n'avons que faire de les acheter.
  
- 3 - Conserver le Saint-Sacrement dans la salle des habitants... Observation: je vois la chose sinon impossible, du moins indécente et bref, sujette à mille incommodités car... cette salle est proprement dit le vestibule ou le corridor du presbytère, et, que si on y conserve le Saint-Sacrement, on passera et repassera journalièrement et habituellement devant le Saint-Sacrement, et toutes sortes de gens et pour toutes sortes d'affaires... de là, immodestie sans fin.
  
- 4 - Vous irez célébrer à Saint-Barnabé tous les Offices Publics. Observation: ...pour ce qui me concerne, je n'ai point d'objection ni répugnance à aller chanter, tous les dimanches, les offices à Saint-Barnabé; mais je prévois que les trois quarts ET DEMI de mes paroissiens de Saint-Jude ne me suivront pas; ils n'assisteront donc pas à la messe tout le long de l'été... et, parce qu'ils font de généreux sacrifices pour bâtir une église, ils seront privés des offices pendant six mois.

D'ailleurs, n'est-ce pas, en quelque sorte, les indisposer et même les insulter? Pour s'y rendre, il y en a qui ont quatre lieues et demie à faire et même plus de vingt à trente familles.

Je vois que ces gens là n'iront pas, ils seront donc des brebis égarées, sans pasteur, abandonnés à eux-mêmes, le reste de l'année. Voilà, Monseigneur, ce que j'ose encore vous proposer, toujours résolu néanmoins d'obéir à vos ordres. Mais je voudrais bien que vous pesiez mes raisons

dans mon sens. Je ne me dissimule point, elles me semblent bonnes." J. Guinguet. (Desnoyers)

En bon français, Messire Guinguet avait la réplique facile et des arguments à ébranler Dieu lui-même! Style bien particulier que nous avons reconnu dans quelques lettres précédentes, il en reste encore une savoureuse lors de son départ de la cure de Saint-Jude. Nous la gardons comme dessert.

Mgr Bourget se rendit aux pressantes raisons de son curé et lui permit de célébrer la messe dans le susdit local. Le Grand Vicaire Demers fit la visite de la bâtisse et approuva ce local; avec permission de l'utiliser, on y transporta partie des bancs de la vieille chapelle, l'autel et autre ameublement. Dès lors, la chapelle construite depuis 20 ans, en 1822, fut démolie au commencement de juin 1842. L'entrepreneur reprit ses travaux à la nouvelle église et le sieur Duval se mit à poser la brique des murs.

Il est probable que l'édifice ait été couvert et fermé pour l'hiver 1842-43. D'après un reportage du journal La Patrie publié en 1905, on y lit:

"Aussitôt que l'église fut couverte et fermée, on commença à y célébrer les offices, à environ un arpent de l'ancienne chapelle."

L'extérieur de la bâtisse allait bon train, mais il y avait l'intérieur. Dès le mois de mars 1843, on songeait à donner l'entreprise des principaux ouvrages de l'intérieur; le 12 mars, les marguilliers anciens et nouveaux réunis au presbytère à cette fin, décident de faire faire la voûte, les trois autels, la balustre, les stalles et boiseries du sanctuaire, les corniches, la chaire, le banc d'oeuvre, les fonds baptismaux et généralement tout ce qui concerne l'ornementation intérieure de l'église et de la sacristie.

Le lendemain, 13 mars 1843, fut passé entre les fabriciens et le sieur Augustin Leblanc, maître-sculpteur de Saint-Grégoire de Nicolet, un marché de 1700 livres pour la confection des dits ouvrages intérieurs, lequel resta "lettre morte" et dut être résilié plus tard.

Les bancs de la nef furent fabriqués par Monsieur Basile

Mayeu et à mesure qu'il les avait terminés on les plaçait dans l'église, en les vendant aux fidèles pour la balance de l'année en cours. Au 31 décembre 1843, 95 bancs alors vendus, pour une ou plusieurs années, à des prix variant de 2 louis, 4 sols à 7 louis, donnèrent à la Fabrique 910 louis, 13 sols.

Un jubé fut construit en 1844, il contenait 37 bancs.

Le premier entrepreneur Richard n'avait pas rempli toutes ses obligations, ni complété tous les travaux que comportait son marché du 10 juin 1841. Restaient plusieurs petits ouvrages à l'extérieur, il fallut y suppléer par un deuxième marché. Celui-ci passé le 30 août 1843, entre 9 syndics et le sieur Augustin Leblanc, maître-sculpteur, lequel s'oblige à fournir tous les matériaux, pour tous les ouvrages qui seront livrés bien faits et parfaits à la Toussaint prochaine, pour le prix de 198 louis.

Au début de 1843, la clôture du cimetière tombait en ruine; elle fut refaite à neuf, le coût devant être pris sur la réserve de la répartition de l'église. Un acte contenant 96 noms ou croix daté du 12 février 1843. Louis Bernier, Louis Bourgault, J. Guinguet, ptre.

Enfin, l'épineux problème de la construction de l'église est réglé, non sans difficultés. De 1835 à 1843, nous avons assisté à de malheureuses dissensions, qui laissèrent des blessures qui furent longues à se cicatriser. Le curé Guinguet, plus que tout autre dut se trouver fort satisfait et réjoui d'un succès si longtemps disputé et si chèrement gagné; ce résultat même tardif le récompensait, enfin, des peines et troubles qu'il s'était donnés quatre ans durant.

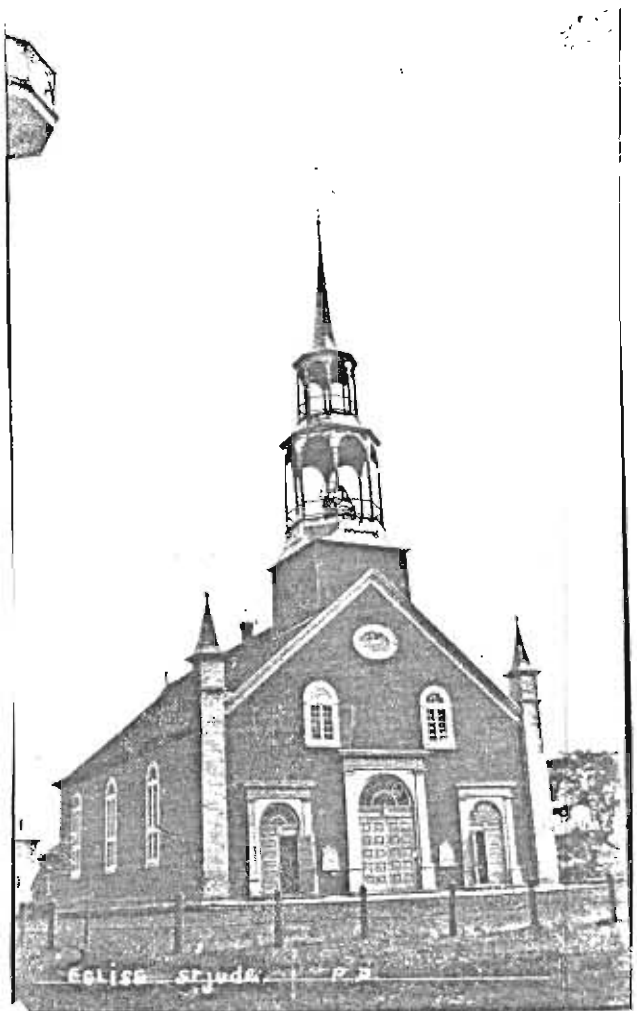
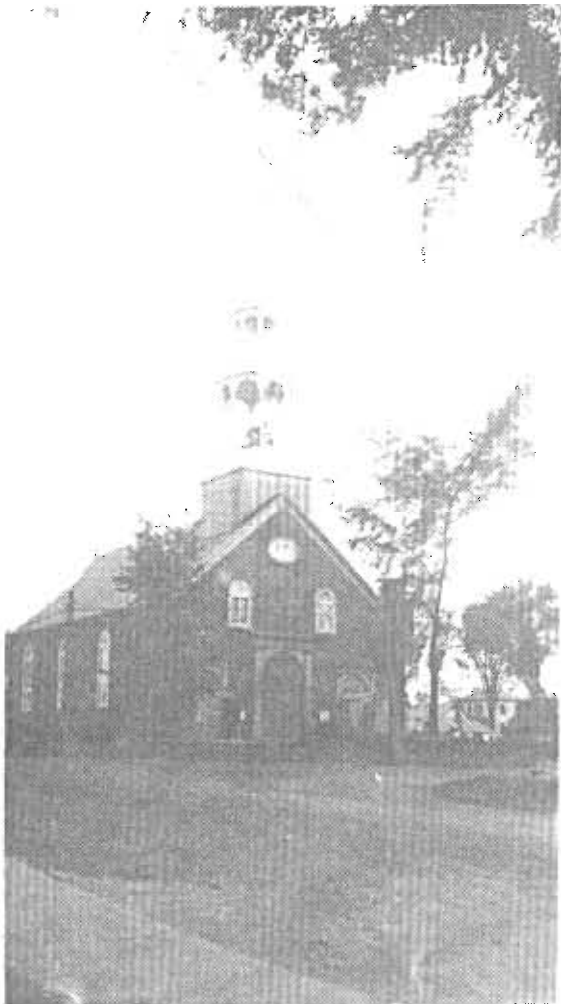
Naturellement, huit ans de discussions, d'accrochages divers... ça peut paraître long... mais ne perdons pas de vue que dans l'espace de 21 ans (1822-1843) ces pionniers, nos ancêtres, avaient tout de même réussi à construire: une chapelle, un presbytère et finalement une splendide église qui existe encore aujourd'hui, église qui sert au culte depuis plus de 140 ans et qui est encore en bon état physique pour continuer sa mission encore longtemps.

Avec les faibles moyens pécuniers dont disposaient ces pionniers, ils ont eu à supporter des sacrifices et des

privations que nous aurions peine à accepter aujourd'hui. Nous leur devons, je crois, un profond respect et une sincère admiration.

L'imprévisible destin de la Providence a voulu qu'en cette année 1985 où nous écrivons ces lignes, les quatre paroisses du début de la mission de 1822 soient encore réunies sous la cure principale de Saint-Jude. Ce surprenant renouveau élimine toutes les dissensions du passé.

En lisant l'histoire de quelques vieilles paroisses, nous constatons dans plusieurs cas, que nos pionniers ont réalisé en vingt et un ans ce que d'autres paroisses n'ont pu réaliser en cinquante ans.



PLAN DU VILLAGE DE SAINT-JUDE VERS 1845

				(Moulin à eau)
-non concédé-	:	:	:	:(Rivière Salvail)
	:	:	:	-non concédé-
	:	(presbytère)	:	
28-Jean Dumas	.	+++++++	.	1-Jude Mignault
	.	+-----+	.	
27-Fréd. Laplante	R .	+++++++	R	2-Norbert Gauthier, N.P..
	.		.	
26-François Bouvier	U .		.	3-Charles Péloquin
	.	TERRAIN	.	
Rue St-Pierre	E .		E	Rue St-Charles
	.		.	
25-Ls Larivière	.	DE	.	4-Charles Péloquin
	.	+++++++	S	
24-Ls Larivière	.	+ + + + +	T	5-Pierre Bernard
	C .	c + + + +	.	
23-Ls Larivière	.	i + + + +	.	6-Alexandre Allaire
	U .	m + + + +	.	
Rue St-Georges	.	e LA + + + +	E	Rue Saint-Louis
	S .	t + église+	.	
22-Ls Larivière	.	i + + + +	D	7-Hubert Desforges, forg.
	S .	è + + + +	.	
21-J.-B. Thibault	.	r + + + +	O	8-Hubert Desforges, forg.
	O .	e + + + +	.	
20-Pierre Larivière	.	+ + + + +	U	9-Hubert Lemay
	N .		.	
Rue Elvire	.		A	Rue Sainte-Catherine
	.	FABRIQUE	.	
19-Pierre Bouvier	.	++++	R	10-Louis Bernier
	.	+ +	.	
18-Honorat Bonin et	.	+ +	D	11-Mineurs Bernier
...Elisabeth...	.	+ +	.	
17- Chapdelaine	.	++++	.	12-Louis Dupuis
	.	(école)	.	
Rue Eliza	.		.	Rue Saint-Joseph
	.		.	
non concédé	.		.	13-François Larivière
	.		.	
non concédé	.		.	14-François Larivière
	.		.	
non concédé	.		.	15-Abraham Dufault
	.		.	
Rue Eugénie	.		.	Rue Caroline
	.		.	
non concédé	.		.	16-Jérémie Berthelet
	.		.	
	.		.	16P-Dominique Bernier
	.		.	.....(tanneur)....

"Coulée des Gaudreau" ou "COULEE CHEVALIER"

(Les 28 emplacements du village lors de la construction de l'église)  
 (Fonds Raymond Girouard-1985)  
 (D'après Microfilm d'Archives Canada)  
 (Réf. Cadastre abrégé de la seigneurie St-Ours)  
 (Rue Cusson, numéros inversés d'après ce nouveau cadastre 1845)



CADASTRE DU RANG DE FLEURY EN 1845

Côté sud-ouest

Côté nord-est

<u>Nos de cadastre et propriétaires</u>		<u>Nos de cadastre et propriétaires</u>	
-LE DOMAINE- (sud-ouest)		-LE DOMAINE- (nord-est)	
529-Les Seigneurs St-Ours	:	465-Les Seigneurs St-Ours	:
530-André Chapdelaine & P. Proulx	:	466-Léon Rajotte	:
531-Paul Amelotte	:	467-Edouard Girouard	:
532-Benjamin Richer (Laflèche)	:	468-Antoine Labossière	:
533-Joseph Dumas & Jos. Comeau	:	469-J.-B. Labossière	:
534-Michel Lorange	:	470-Pierre Larivière & Pierre Girouard	:
535-Frs-X. Desrosiers & Jos Comeau	:	471-Joseph Girouard	:
536-François Ménard	:	480-Joseph Girouard, fils de Joseph	:
" -Joseph et Edouard Girouard	:	481-Joseph Girouard, fils de Pierre	:
537-François Moïse Girouard	:	482-Pierre et Joseph Girouard	:
" -Antoine Morin	:	483-François Cartier	:
538-Joseph Comeau & Jos Comeau, fils	*	484-Antoine Laurange	:
539-Alexis Grenon	:	485-Paul Allaire	:
540-Inconnu	:	R: 486-Paul Allaire & Vve J.-B. Larivière	:
541-Paul Payan dit St-Onge	:	487-François Allaire	:
542-Paul Meunier	:	A: 488-François Lacroix	:
543-Pierre Dupré	:	489-Charles Allaire	:
544-Pierre Mathieu & J.-B. Marsan	:	N: 490-Joseph Bonin (Plante) & C. Allaire	:
545-Théodule Lacouture	:	491-Charles Larivière	:
546-Simon Mathieu	:	G: 492-Joseph Lacroix & Augustin Girouard	:
" Nicolas Mathieu	:	493-Joseph Plante	:
547-J.-B. Gazaille	:	494-Joseph Larivière	:
548-Louis Mathieu & Emm. Lamoureux	:	495-J.-B. Larivière	:
549-Joseph Gervais	:	496-Augustin Larivière	:
550-Augustin Germain & J.-B. Plouffe	:	497-J.-B. Dufaux	:
551-Michel Langlois & Jos Thibault	:	498-Antoine Dufaux	:
552-Michel Langlois dit Germain	:	499-Pierre Ménard	:
553-Louis Langlois " "	:	500-Frs. Cormier dit Du Verger	:
554-Pierre Martin	:	501-J.-B. Coderre	:
555-Louis Leclerc dit Lafrenale	:	502-Joseph Labossière	:
556-Athanase Dauphinais & L. Allaire	:	503-Louis Grégoire	:
557-Louis Garand	:	504-Antoine Marcant dit Lapierre	:
558-Isaac Magnan	:	D: 505-Augustin Dufaux	:
559-Jules Desmarais	:	506-André Plouffe	:
" -Pierre Bérard	:	E: 507-J.-B. Plouffe	:
560-Nicolas Déguire & Jos. Dupré	:	508-Olivier Brunelle	:
561-Pierre Grégoire	:	509-J.-B. Arpin	:
" -Emmanuel Lavallée	:	510-Joseph Fortier	:
562-François Magnan	:	511-Joseph Amelotte	:
563-Louis Dauphinais	:	512-Abraham Dufaux	:
" -F.-X. Plouffe	:	513-Joseph Mathieu & Paul Larivière	:
564-Joseph Magnan	:	514-Gédéon Chapdelaine dit Larivière	:
565-F.-X. Plouffe	:	F: 515-Joseph Larivière, père	:
566-J.-B. Desmarais	:	" -Joseph Larivière, fils	:
567-Joseph Labossière	:	L: 516-Paul Chapdelaine	:
568-Joseph Magnan	:	517-Pierre Chapdelaine	:
569-Augustin Richard	:	E: 518- " " " "	:
570-Paul Péloquin	:	519-Gédéon Larivière	:
571-Joseph Larivière	:	U: 520-J.-B. Blanchette	:
572-Jacques Larochelle	:	" -Augustin Blanchette	:
573-Joseph Lamoureux	:	R: 521-Pierre & Aug. Blanchette	:
574-J.-B. Blanchette	:	521-Augustin Blanchette	:
575-Joseph Lamoureux	:	Y: 522-Pierre Lafrenale	:
576- " " "	:	523-François Etu	:
577-Antoine Martel	:	524-François Chapdelaine-Larivière	:
578-Olivier Blanchette	:	525-François Lamoureux	:
579-Pierre Lamoureux	:	526-Louis Grégoire & Jos. Thibault	:
580-Thos. Valentin Grégoire	:	527-Marcel Magnan	:
" -Athanase Lafrenale	:	528-André Larochelle.	:

-Rang des 48-

L'orthographe de quelques noms de famille est authentique au document.

Les numéros de lots du Cadastre Abrégé de la Seigneurie de Saint-Ours publié en 1853, concordent avec le plan de la seigneurie tracé de 1845 à 1848 par le Sieur Weilbrenner, arpenteur-géomètre de Montréal. Les actes notariés à compter de 1845 jusque vers 1870 portent ces numéros, dits du "NOUVEAU TERRIER", remplaçant l'arpentage de Fleury de 1795. Le cadastre de 1871 ou cadastre actuel porte des numéros différents.  
(Fonds Raymond Girouard)

Propriétaires des rangs Ste-Rose et Michaudville-sud vers 1845-50

Selon cadastre abrégé de la seigneurie de St-Ours 1845-53

RANG SAINTE-ROSE

RANG MICHAUVILLE-SUD

<u>Numéros</u>	<u>propriétaires</u>	<u>Nos.</u>	<u>propriétaires</u>
968	Messire Jos. Provençal, ptre, cinquième curé de Saint-Jude.	909	Joseph Maurice
967	François Provençal	910	François Lessard
966	Jacques Messier	911	Joseph Lessard
965	Jean-Baptiste Courtemanche	912	Joseph Poitevin
964(*)	Louis Délorme	913	Christophe Desaultels
963	Franç. Bernard, fils d'Ambroise	914	Messire Nazaire Hardy
962	Franç. Bernard " "	915	Pierre Vel Sansoucy
961	Louis Délorme	916	Louis Bourgault
960(*)	Isidore Chaput	917	Romain Côté
959	Antoine Bernard	918	Julien Moreau
958	Lévi Avare	919	Antoine Daunay
957	Hyacinthe Bernard	920	J.-Bte Bazinet
956	Firmin Perrin	921	Joseph Langevin
955	Ambroise Dubé, dit Délorme	922	Pierre Labossière
954(*)	Louis Chaput	923	François Langelier
953	Joseph Beauregard	924	" " " "
952	Georges et Octave Phaneuf	925	Pierre Vel Sansoucy
951-950	François Larivière	926	Prosper Cloutier, père
949	Calixte Chartier	927	J.-Bte Daudelin
948	Louis Gauvin	928	Pierre Blouin-Cajelon
947	Jean-Baptiste Gaudette	929	Joseph Cajelon-Leblanc
946	Edouard Grégoire	930	Jean-Marie Richard
945	Joseph Grégoire dit Valentin	931	François Sasseville
944	Nicolas Dumas	932	Christophe Buteau-Massé
943	Pierre Dumas	933	Nazaire Hardy, ptre
942	Charles Péloquin	934	J.-Bte Thivierge
941	Michel et Toussaint Bergeron	935	Nazaire Hardy, premier curé de Saint-Barnabé
940	Paul Grégoire Valentin		
939	Michel Saint-Onge		Ce plan comprend tout le
938	Jules Gaumont et J. Gauvin		rang Michaudville-sud y
937	François Bergeron		compris les concession-
936	Charles Péloquin		naires de Saint-Barnabé.

RANG MICHAUVILLE-SUD

Il est difficile de déterminer la concession qui devait délimiter Saint-Jude et Saint-Barnabé.

(\*) Louis Délorme, Isidore Chaput et Louis Chaput sont encore au même endroit sur le plan 1878.

Veillez noter que les numéros de ce cadastre de 1845 sont différents des numéros du cadastre actuel.

Propriétaires de tout le rang Salvail et Basse-Double en 1845  
Selon cadastre abrégé de la seigneurie de St-Ours (1845-53)  
(De Saint-Louis jusqu'à la Présentation)

<u>Numéros</u>	<u>propriétaires</u>	<u>Numéros</u>	<u>propriétaires</u>
795 (1)	Jos. Valentin Grégoire	843	André Chabot
796 (2)	Basile Trudeau (père)	844	Ambroise Giasson
797	Charles Péloquin	845	Noël Ducharme
798	Isidore Boiteau	846	Joseph Girouard
799	François Salois	847	Hubert Cormier
800 (3)	Charles Péloquin	848	Amable Mouffette
801	François Chapdelaine	849 (18)	Hyacinthe Avard
"	Edouard Chapdelaine	850	Raphaël Messier
802 (4)	Denis Péloquin	-----	-----
803	Moïse Paquin		Basse-Double (nord-est)
"	Antoine Salois	-----	-----
804 (5)	Augustin Richard	851 (19)	Toussaint Guertin
"	J.-Bte Allaire	852 (20)	Joseph Champigny
805	Louis Garand	853 (21)	Joseph Champigny
806 (6)	Pierre Allaire	854 (22)	Jacques Charbonneau
807 (*)	Louis Valentin Grégoire	855 (23)	Denis Larivière
808	Pierre Blanchette	856 (24)	J.-Bte Péloquin
809	Paul Chapdelaine	857 (25)	Pierre-C. Cormier
810 (*)	Louis Valentin Grégoire		La route Salvail n'était pas
811	Norbert Laventure		encore verbalisée à cette é-
812	David Lemay		poque.
813 (7)	Paul-Chs Allaire		
"	Isidore "Godreau"		J'ai marqué entre parenthèses
814	Joseph Goulet		certaines concessions et les
815 (8)	Zébédeé Lussier		récents propriétaires connus
816 (9)	Isidore "Godreau"		afin de pouvoir orienter le
817 (9)	François Morin		lecteur. Voir plus bas les nu-
818 (10)	Pierre Bernard		méros correspondants.
819 (11)	Charles Péloquin		(Microfilms d'Archives-Canada
820	Thos Valentin Grégoire		sur la seigneurie de St-Ours.)
821	Edouard Dupré		
822	FABRIQUE DE ST-JUDE	(1)	Albert Brunelle
	et Ls Chapdelaine	(2)	Roméo Plouffe
823	Louis Chapdelaine	(3)	Aimé St-Germain
824	François Bouvier et autres	(4)	Israël Brunelle
825	J.-Bte Vandal	(5)	Ernest Lemay
826 (12)	Emmanuel Langlois	(6)	Hubert Allaire
827 (13)	Joseph F. Laplante	(7)	Jean-Pierre Gaudette
"	Jos. Roy, V. Bernard	(8)	Ernest Larivière
828	NARCISSE COURTEMANCHE	(9)	Wilfrid Vandal
829 (14)	Emmanuel Dupré	(10)	Arthur Allaire
830	Norbert Gauthier, not.	(11)	André Lemay
831 (15)	Pierre Lamoureux et autres	(12)	Albert-D. Pelletier
832	François Bouvier et autres	(13)	Gustave Roy
833 (16)	Joseph Dulude et autres	(14)	Elphège Letendre
834 (16)	Louis Gauvin et autres	(15)	Ferrier Lemieux
835	François Larivière	(16)	Misaël Grégoire
836	Claude Gadbois	(17)	Côme Pelletier
837	Joseph Girard, Vve Leblanc	(18)	Elie Lamothe
838 (17)	François Charron	(19)	Emile St-Jean
839 (17)	André Yvon	(20)	Alfred Charbonneau
840	Pierre Péloquin	(21)	François Langelier
841	J.-B. Pépin dit Lachance	(22)	Emile Charbonneau
842	Joseph Vien	(23)	Wilfrid Charbonneau
		(24)	Ovide Lapierre
		(25)	Emile St-Jean.

"Les lots marqués d'un (\*) 807 et 810 étaient les concessions Hypolite Amelotte, portent aujourd'hui les nos 797 et 800 du cadastre actuel. (Fonds Raymond Girouard.)



CHAPITRE X

BENEDICTION

DE

L'ÉGLISE



CHAPITRE XBENEDICTION DE LA NOUVELLE EGLISE

"Le samedi, 8 avril 1843, fut célébrée la bénédiction solennelle de la nouvelle église de Saint-Jude; la cérémonie commença à 9 heures du matin, en présence d'une nombreuse assistance de fidèles de la paroisse et des paroisses voisines. La bénédiction fut faite par Messire Edouard Crevier, curé de Saint-Hyacinthe; Messire Joseph Larocque, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, y donna le sermon très pathétique et analogue à la circonstance.

Plusieurs prêtres honoraient la cérémonie de leur présence, à savoir: MM. les abbés Etienne Birtz, François Tétreau, J.-B. Bélanger, Pierre Mercure, Misaël Archambault, Pierre Dufresne, vicaire de Saint-Simon et le soussigné, curé de la paroisse de Saint-Jude." Signé: J. Guinquet, ptre.

Le 18 juillet 1844, un autel fut dédié à la Sainte Vierge, dit autel de l'Archiconfrérie, et une statue de Marie solennellement bénite, en présence d'un concours immense de religieux et dévots serviteurs de Marie; Etienne Birtz, procureur du Séminaire de Saint-Hyacinthe et Frs-Xavier Desève, curé de Saint-Simon, honoraient la cérémonie de leur présence. Le tout fait selon les formes prescrites et avec la permission de Messire J.-V. Prince, coadjuteur de l'évêque de Montréal.

Le 10 juillet 1844, Messire F. Demers est autorisé par Mgr Bourget à bénir les Croix, Images et Stations du Chemin de la Croix dans la nouvelle église de Saint-Jude, bénédiction honorée par la présence de 11 prêtres visiteurs et grand nombre de paroissiens de Saint-Jude et d'ailleurs. (11 signatures à l'acte et F. Demers, vic.gén.)

Nous ouvrons ici une parenthèse sur tous les Indults qui furent accordés lors de la bénédiction de l'église, du Chemin de la Croix, du Maître-Autel; à en rendre jaloux l'Oratoire Saint-Joseph. En voici la description selon les archives de la paroisse et le manuscrit de Messire Desnoyers:

"Le mardi, 14 octobre 1844, Mgr J.-C. Prince, coadjuteur

de l'évêque de Montréal, consacre le maître-autel, dans l'église de Saint-Jude et y dépose les reliques des martyrs saint Zotique et sainte Geneviève. Sa Grandeur accorde un an d'indulgence à tous ceux qui visitent cet autel, en ce jour, et 40 jours à ceux qui le visiteront à l'anniversaire de sa consécration."

"De plus, en vertu d'un indult pontifical du 11 juillet 1841, l'évêque de Montréal a privilégié cet autel pour toujours, pour que chaque prêtre, séculier ou régulier, qui y célébrera la messe, puisse appliquer une indulgence plénière aux âmes du purgatoire."

"En outre, et en vertu d'un autre indult du même 11 juillet 1841, Mgr Bourget, évêque de Montréal, accorde une indulgence plénière, au jour de la Consécration du dit autel et à chaque jour de l'octave, ainsi que tous les ans, au jour anniversaire de la dite consécration et à chaque jour de l'octave, à tous les fidèles qui, étant contrits de coeur, s'étant confessés et ayant communié, visiteront le dit autel et y prieront suivant l'intention de Sa Sainteté.  
Donné à Saint-Jude, le 14 octobre 1844."

Ont signé l'acte: J.-B. Bélanger, ptre - A. Sylvestre, ptre  
Joseph Larocque, ptre - G. Marchesseau,  
ptre  
F.-X. Desève, ptre - J. Guinguet, ptre  
M. Archambault, ptre - J.-C. Prince,  
coadjuteur.

(Archives Paroissiales et Desnoyers)

Le mardi gras, 24 février 1846, fut le jour de la première sépulture sous l'église.

"Sépulture sous le chœur de l'église, côté de l'évangile, de Messire Joseph-Antoine Guinguet, desservant de Saint-Barnabé, décédé le 21, chez son frère, curé de Saint-Jude, à l'âge de 40 ans. Etaient présents aux funérailles: Messires M. Cusson, D. Crevier, J. Larocque, J.-B. Raymond, E. Birs, J.-A. Boisvert, Frs L'Heureux, Frs Lagone, P.-A. Sylvestre, L. Turcot, L. Archambault, J. Beauregard, I. Gravel, I. Noiseux, Pierre Dufresne, qui tous signèrent l'acte de sépulture avec A. Dufresne, I. Vincelette, notaire, et J. Guinguet, curé. F. Demers, vic. gén., officiant."



LE MOIS DE MARIE

Inauguré à Saint-Jude en 1844, Messire Guinguet écrit à son évêque, le 13 mars 1845:

"Cette dévotion est extrêmement appréciée par mes paroissiens qui viennent en foule en suivre les exercices.

Le dimanche, il y a instruction ou lecture, puis le salut tous les dimanches en été... les jours sont si longs, les gens s'ennuient, ne savent que faire et c'est vraiment un délassément pour eux de se réunir à l'église sur le soir. Dans les beaux temps, il vient beaucoup de gens des concessions de Saint-Barnabé qui avoisinent Saint-Jude; ils y viennent avec plaisir. On y fait la prière du soir et tous en profitent."

QUATRIEME CURE

Messire Pierre Ménard - 1 oct. 1846 au 2 janv. 1847 -

Le 20 septembre 1846, Messire Pierre Ménard, curé de Saint-Jacques le Mineur, fut appelé à la double desserte de Saint-Jude et Saint-Barnabé pour le dimanche, 27 septembre 1846. Cependant, il était encore à Saint-Jacques le 28, d'où nous concluons qu'il ne dut arriver à Saint-Jude que vers le 1er octobre 1846.

Son nom ne paraît aux registres de la paroisse que le dimanche suivant, 4 octobre 1846; Messire Ménard ne fit que passer à Saint-Jude sur la scène curiale. Le seul fait notable à relater est une pathétique lettre des paroissiens auprès des autorités pour ravoir leur ex-curé Guinguet. Ils semblaient extrêmement affligés de l'avoir perdu.

D'après le manuscrit Desnoyers, ce quatrième curé de Saint-Jude, Messire Ménard, était d'une instabilité peu commune. Tantôt sans cure, l'évêque de son diocèse le perd de vue pendant quelques années; il revient, il repart et cela durant toute sa vie. Rien d'étonnant qu'il ne fit que passer à Saint-Jude et que les paroissiens réclamèrent à grands cris le retour de Messire Guinguet.

191 d'entre eux présentèrent, le 15 octobre, à Mgr Prince, coadjuteur et administrateur du diocèse, une pétition pour ravoir leur ancien curé.

Messire Desnoyers qualifie cette pétition: "une supplique fort ampoulée".

On y reconnaîtra le style du curé Guinguet lui-même et cette dernière envolée "ampoulée" vous avait déjà été promise comme l'apothéose de la littérature de Messire Guinguet.

Voici donc ce chef d'oeuvre:

Monseigneur,

"Nous, habitants de Saint-Jude, avons l'honneur d'exposer humblement à Votre Grandeur le deuil et la douleur de notre paroisse; on nous a ravi notre Père, notre protecteur et notre ami; on nous a privés de celui qui sans cesse nous portait au bien par son exemple, par des instructions si belles, si touchantes et si souvent réitérées; celui qui depuis huit ans a entièrement changé la face de notre paroisse par son dévouement, et son zèle infatigable pour le salut de nos âmes.

Oui, Monseigneur, nous sommes dans le deuil; nous gémissons, nous pleurons parce que celui qui avait si bien su gagner notre confiance; celui que nous regardions comme un père; celui qui nous avait fait tant aimer Dieu; celui qui avait mis si haute notre vénération pour le même Dieu; celui qui nous avait habitués à de si beaux offices, à de si touchantes cérémonies que nous ne connaissions pas autrefois, est perdu pour nous. Notre douleur est grande, Monseigneur.

Nous n'avons jamais vu en lui que le prêtre zélé, bon, affable, vigilant, pieux, qui regardait tous ses paroissiens, riches ou pauvres, comme des enfants et qui les servait tous avec hâte et sans distinction de rang ni de fortune. Nous ne disons pas, Monseigneur, que vous nous avez abandonnés, non, car vous nous avez donné un pasteur; il faut bien le recevoir puisqu'il vient de vous; sans doute, vous avez jugé que c'était celui qui nous convenait. Nous tâcherons de lui donner confiance.

Nous savons bien qu'il n'y a plus d'espérance pour nous;

mais s'il y en avait, nous oserions dire: "Monseigneur, rendez-nous notre pasteur et notre père". Nous ne prétendons point contredire vos commandements et vos ordres. Mais au moins, permettez-nous de vous dire: "Monseigneur, ayez pitié de Messire Guinguet et puisque vous nous l'avez ôté, mettez-le à même de faire ailleurs le même bien qu'il a fait chez-nous". Nous serons jaloux du bonheur de ceux qui le posséderont, mais nous nous consolerons dans la pensée que partout il procurera la gloire de Dieu et le salut des âmes; nous nous consolerons en conservant de lui un souvenir précieux; nous tâcherons de conserver dans nos coeurs les semences de science, de piété et de vertu qu'il a si généreusement répandues; nous prierons pour lui, afin qu'il ne nous oublie jamais, et pour vous, Monseigneur, afin que vous placiez toujours au milieu de nous, un pasteur qui ressemble à celui que nous pleurons."

191 signatures certifiées par: P. Mathieu, N.P.  
Saint-Jude, 15 octobre 1846  
J.-B. Vandal et Emmanuel Germain, témoins.

Messire Guinguet demeurait encore à Saint-Jude à cette date, sur la concession qui lui avait été accordée le 18 septembre 1843, lopin de 57 arpents de superficie, soit la balance de la concession sur laquelle le terrain de la Fabrique avait été pris.

#### SAINT-JUDE DE SAINT-OURS

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Jude a été érigée en vertu de l'acte 8, Victoria, chapitre 40, le premier juillet 1845.

Toutefois, les archives de la municipalité démontrent que le premier conseil municipal ne fut formé qu'en 1855. Auparavant, les affaires de la municipalité étaient régies par le Conseil de Comté, où siégeait un représentant de Saint-Jude et cela depuis le début de la mission.

C'est également en 1845 que le seigneur de Saint-Ours demande à l'arpenteur-géologue M. M. Weillbrenner, de faire l'arpentage et l'énumération du premier cadastre officiel de la seigneurie de Saint-Ours. Ce document ne fut complètement terminé qu'en 1853. Toutefois, dès 1843, nous retraçons des actes notariés désignant les numéros de cadastre

correspondant avec ce nouveau plan de la seigneurie désigné au contrat comme "nouveau terrier" et qui décrit toutes les terres avec leurs nouveaux numéros de cadastre, à partir de la rivière Richelieu jusqu'à la rivière Yamaska.

Ce cadastre abrégé de la seigneurie de Saint-Ours contient tous les noms des propriétaires de terres et d'emplacements correspondant avec le nouveau plan de la seigneurie, incluant les emplacements du village de Saint-Ours et de Saint-Jude. (Réf. volume III, Cadastre Abrégé des Seigneuries au sud du fleuve Saint-Laurent)

Le plan de ce monsieur Weilbrenner est déposé au fonds Raymond Girouard des Archives de La Société d'Histoire de la région de Saint-Hyacinthe.

Il faut noter également sur ce "nouveau terrier" de 1845-53, que les numéros de cadastre ne correspondent pas au cadastre actuel de 1871.

Il y eut donc au cours de l'histoire de la paroisse de Saint-Jude, trois cadastres ayant chacun des numéros distincts. Comme exemple, la concession Hypolite Amelotte rapportée au chapitre II "Les étapes d'une concession". Cette concession porte le no 12 "cadastre primitif", sur le nouveau terrier de 1845-53 elle porte le no 807 alors que sur le cadastre actuel elle porte le no 800.

Nous avons donc avec ces documents la possibilité de dresser un plan exact de toutes les concessions de la seigneurie de Saint-Ours, avec le nom de chaque propriétaire sur son propre lot, de 1845 à 1853. Ce sont donc de précieux documents concernant le patrimoine de Saint-Jude. J'envisage la possibilité de rédiger un tel plan. Si je ne puis le faire, les documents sont en archives, à la disposition d'éventuels mordus du patrimoine de Saint-Jude.

CINQUIEME CURE

Messire J.-A. Provencal - fév. 1847 à sept. 1850 -

MESSIRE JOSEPH-ANDRE PROVENCAL, curé de Ste-Victoire, fut nommé à la desserte double de Saint-Jude et Saint-Barnabé, le 20 janvier 1847. Il fit son entrée publique le dimanche de la Sexagésime, 7 février suivant. Ce jeune curé plein de force et de santé, selon Messire Desnoyers, bina dans les deux paroisses tous les dimanches et fêtes d'obligation, tout le temps de son administration soit durant trois ans.

Du 21 au 23 juillet 1847, Mgr J.-C. Prince, coadjuteur de l'évêque de Montréal, fait sa visite à Saint-Jude; il y donne la confirmation à 250 personnes. Il enjoint aux marguilliers de l'Oeuvre de s'entendre immédiatement avec le sieur Augustin Leblanc, pour casser et annuler le MARCHE RUINEUX passé avec la Fabrique pour les ouvrages intérieurs de l'église.

Ce n'est qu'en 1848 que l'on se mit en devoir d'exécuter cette ordonnance de Mgr Prince, relative aux travaux intérieurs de l'église, lesquels n'étaient pas encore commencés, quoique ce marché datait du 13 mars 1843.

En 1849, on réussit à s'entendre. Il fallait avant tout amener le sieur Leblanc à résilier le faux marché du 13 mars 1843. Enfin, en janvier 1849, Sieur Leblanc se rend et les deux parties annulent ce marché, se tenant quittes réciproquement les unes envers les autres.

Passé à Saint-Jude devant Mtre N. Gauthier, notaire. Signé, Aug. Leblanc, J-A. Provencal, ptre, les trois marguilliers, N. Gauthier et Chs Bazin, notaires.

Donc, un nouveau marché de 950 louis est passé entre Augustin Leblanc, le curé et les marguilliers, pour faire et parfaire, à dire d'experts, tous et chacun des ouvrages à faire à l'intérieur de l'église; fournir les matériaux, peinture et plâtre nécessaires pour construction et perfection finale des dits ouvrages, livrables comme suit:

La voûte, plafonds des deux petites voûtes et du jubé et

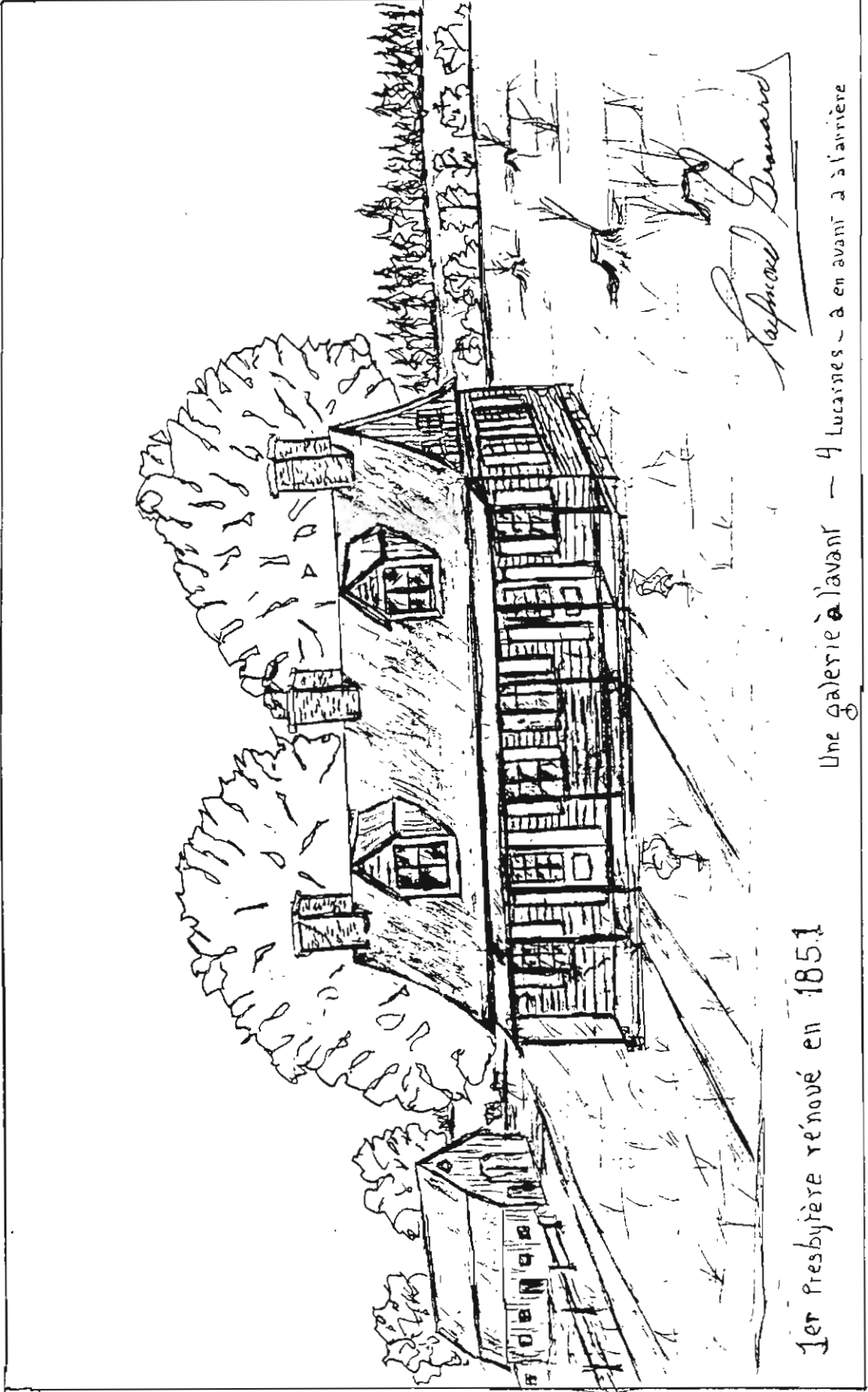
toutes les corniches faits et parfaits, l'été prochain, et le reste de l'ouvrage dans le cours de l'été 1850, et pas après, pour le coût de 950 louis.

DEVIS

- 1 - La voûte, plafonds des petites voûtes et du jubé, 470 louis.
- 2 - Les corniches de l'église et du jubé, la balustrade de celui-ci, carreaux pleins, 152 louis.
- 3 - Les 6 colonnes de la nef et les 2 jubés, 92 louis.
- 4 - La boisure de la nef au bas des chassis avec les tablettes, le tout en "magané", 20 louis.
- 5 - L'escalier du jubé, 6 louis.
- 6 - Les balustres du choeur en rond, peintes en magané, 50 louis.
- 7 - Les stalles, boisures du choeur, prie-Dieu, modelés sur ceux de St-Grégoire de Nicolet, 50 louis.
- 8 - Le Grand RETABLE, modelé sur celui de la Baie-du-Febvre, 50 louis.
- 9 - Douze pilastres au choeur, cannelés, 40 louis.
- 10 - Les murs du choeur, des chapelles, les pilastres, le retable, stalles, prie-Dieu, boisures du choeur, plâtrés et peints en magané, 20 louis.

Tous ces divers ouvrages furent complètement terminés à l'automne 1850; la Fabrique ne s'acquitta parfaitement envers Sieur Leblanc qu'au mois de janvier 1874. (Desnoyers)

L'église de Saint-Jude fut donc sans voûte pendant 7 ans; ceux qui ont eu l'occasion de monter au clocher connaissent l'enchevêtrement des croisés de poutres qui soutiennent le toit et la voûte; or, durant ces 7 ans, l'intérieur de l'église devait être singulièrement rustique, quand on sait que les six colonnes n'étaient que six poutres de bois équarri et que les murs n'étaient pas plâtrés. Dieu devait se plaire dans cette rusticité, Lui qui n'aime guère les décorations.



1er presbytere renoué en 1851

Une galerie à l'avant - 4 Lucarnes - à en avant à l'arrière

La splendide voûte dont nous pouvons admirer la finesse des détails, est donc l'oeuvre de Sieur Augustin Leblanc, maître-sculpteur, qui, d'ailleurs, est l'artisan de l'intérieur de plusieurs anciennes églises de la région. Mais le règlement de ses honoraires causa de sérieux ennuis aux fabriciens, jusqu'en 1874.

#### SIXIEME CURE

Messire Ovide Pelletier - sept. 1850 à oct. 1853 -

Le 27 septembre 1850, la cure de Saint-Jude était vacante; le 16, Messire F.-X. Brunet, curé de Saint-Damase, avait été nommé à la seule desserte de Saint-Jude. Mais cette nomination fut révoquée. Mgr Bourget fixa son choix sur MESSIRE OVIDE PELLETIER, curé de Ste-Brigide de Monnoir; le 28 septembre, il le charge officiellement de la paroisse vacante depuis la veille, avec ordre de s'y rendre sans délai.

Le nouveau curé ne put y arriver que le dimanche 29, juste assez tôt pour y célébrer la grand-messe. Le même jour, Messire Nazaire Hendy devenait le premier curé de Saint-Barnabé, donc finissait ainsi la desserte de cette dernière paroisse, pour la cure de Saint-Jude qui la desservait depuis près de 10 ans.

Le presbytère de Saint-Jude avait 28 ans d'usage et réclamait certaines améliorations. En 1851, on décide d'y pourvoir. Un marché fut donc passé entre les sieurs J.-B. Vandal et Léon Rajotte, 1er et 2ième marguilliers et le sieur Olivier Blanchette, cultivateur de la paroisse, comme entrepreneur s'obligeant à faire et parfaire au dit presbytère les ouvrages suivants:

- 1 - Défaire la couverture actuelle, la refaire à neuf.
- 2 - Faire des avant-couvertures de 4 pieds.
- 3 - Faire 4 lucarnes, 2 sur le devant, 2 en arrière.
- 4 - Faire une galerie sur le devant du presbytère.
- 5 - Percer deux portes, en faire 3 neuves.
- 6 - Faire peinturer, ferrer, vitrer et poser 6 chassis à glace, dans le bas.
- 7 - Faire 120 pieds de colombages doubles finis à glace dans le bas.



- 8 - Faire 4 chambres dans le haut, de 11 X 19 pieds.
- 9 - Plafonner le plancher du haut.
- 10 - Redoubler celui du bas.

L'entrepreneur devait fournir tous les matériaux nécessaires et livrer les ouvrages de l'intérieur du presbytère en juillet 1852, et le reste à la Saint-Michel suivante.

Ce marché fait pour le prix et somme de 94 louis et 15 sols dont l'entrepreneur reconnaît avoir reçu 12 louis, 10 sols; le reste de la somme due, 82 louis, 5 sols, à ses cautions, Sieurs Charles Chapdelaine et Joseph Chapdelaine, cultivateurs de la paroisse.

La balance due comme suit: 12 louis, 10 sols, le 5 janvier 1852; 25 louis en juin suivant, et le reste par versements de 8 louis, 8 sols chacun tous les ans à commencer le 1er janvier 1853 et ainsi de suite jusqu'à parfait paiement.

Fait à Saint-Jude, le 30 décembre 1851 en l'étude de Mtre Norbert Gauthier, N.P., sous le no 526.  
Signé: Chs Bazin, N.P. - N. Gauthier, N.P..

Par convention du 15 août 1853 entre les marguilliers et Sieur Jude Mignault, maître-voiturier de la paroisse, ce dernier s'engage pour la somme de 180 louis, payable le 1er mars 1855, à peindre les nouveaux ouvrages de même que la couverture du presbytère. (Archives paroissiales)

Le service postal fut inauguré à Saint-Jude le 6 octobre 1851, fréquence bi-hebdomadaire; le premier maître de Poste fut le notaire Norbert Gauthier. Nous pouvons conclure qu'avec ce nouveau service, la paroisse était reliée au reste du monde et réellement sortait du bois. Vous trouverez les détails sur ces services dans le chapitre LES COMMUNICATIONS.



CHAPITRE XI

OUVERTURE

DU

DIOCESE

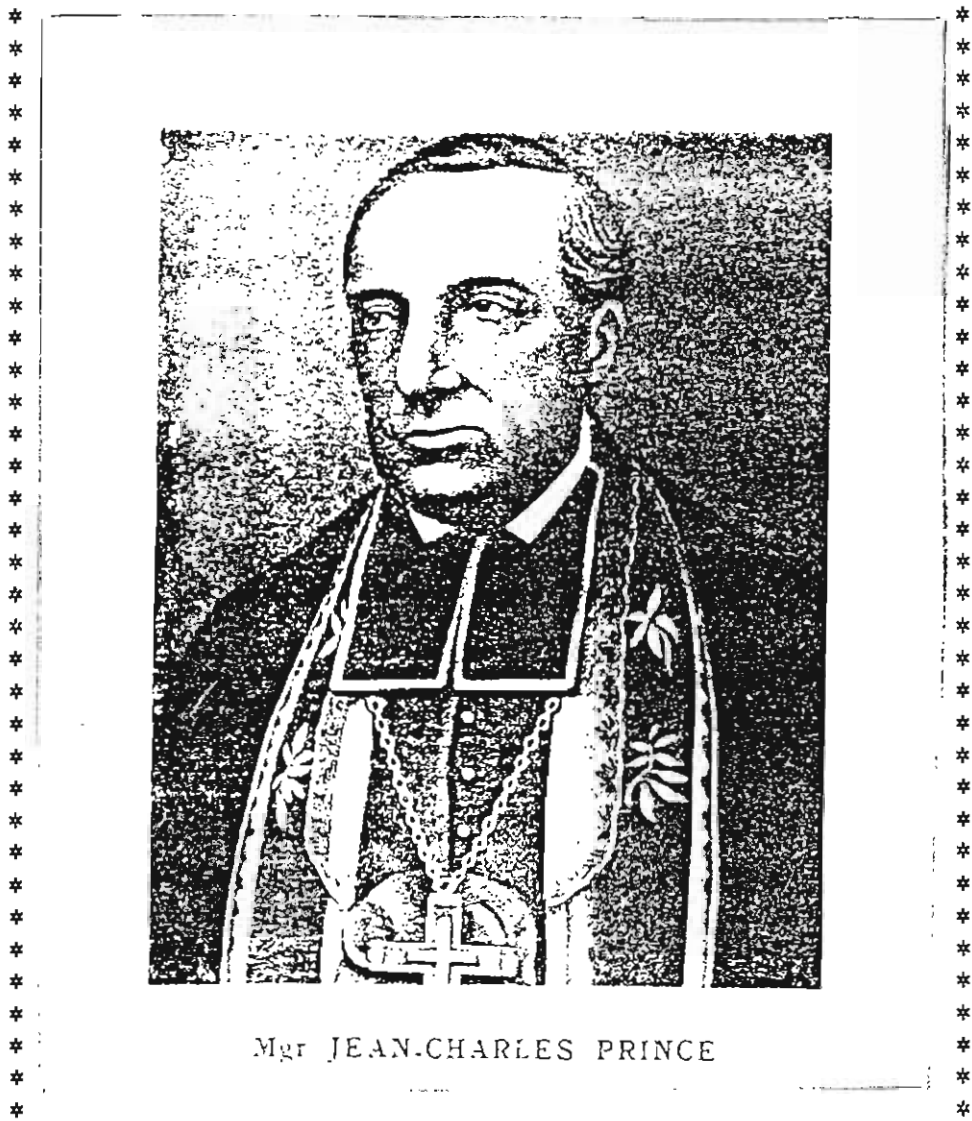
DE

SANT-BYACINTE



DUVERTURE DU DIDCESE DE SAINT HYACINTHE

\*\*\*\*\*



Mgr JEAN-CHARLES PRINCE

\*\*\*\*\*

MGR JEAN-CHARLES PRINCE

Premier évêque de Saint-Hyacinthe.

Photo: Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

CHAPITRE XIOUVERTURE DU DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE

Le 2 juin 1852, fut érigé le nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe. Mgr J.-C. Prince devint le premier évêque.

SEPTIEME CURE

Messire Marie-Joseph-Melchior Balthazard - oct. 1853 à sept. 1856 -

MESSIRE M.-J.-M. BALTHASARD dit St-Martin, curé de Ste-Brigide de Monnoir, est nommé à la cure de Saint-Jude le 7 octobre 1853; il en prend possession le 13 octobre 1853.

Le fait notable de son règne est l'annexion à la paroisse de Saint-Jude d'une partie du fief Bourgchemin-est dit "rang des Lagassé" et Bourgchemin-ouest, sur la rivière Yamaska. La requête demandant l'annexion, signée par 18 propriétaires de ces deux parties de fief, est datée du 10 novembre 1853 et adressée à Mgr Prince, nouvel évêque de Saint-Hyacinthe. Cette pétition se lit comme suit:

- 1 - "Que selon le décret du 5 novembre 1834, érigeant canoniquement la paroisse de Saint-Simon, ils se trouvent à faire partie de la susdite paroisse".
- 2 - "Que depuis, ils ont tous été esclaves, par un second décret canonique du 1er septembre 1852 pour la paroisse de Saint-Marcel; de plus, qu'une partie d'entre eux dans le rang des Lagassé a été renfermée dans le décret civil de Saint-Marcel, et cela, par erreur et illégalement, les Notices des opérations ecclésiastiques et civiles n'ayant pas été publiées selon la loi dans la paroisse de Saint-Simon."
- 3 - "Qu'étant éloignés de 4 lieues (12 milles) de l'église de Saint-Simon, ils sentent l'impossibilité d'y recourir pour les secours spirituels."
- 4 - "Qu'ils se trouvent à deux lieues et demie du site assigné à l'église de la mission Saint-Marcel, au centre du fief

Saint-Charles, et que les chemins pour y parvenir sont coupés de ravins nombreux et considérables."

5 - "Que la plupart d'entre eux ne sont qu'à une lieue et demie de la paroisse de Saint-Jude; et qu'en conséquence, ils supplient Sa Grandeur de vouloir bien déroger au décret canonique du 5 novembre 1834, et si nécessaire, aussi à celui du 1er septembre 1852, et d'annexer à la paroisse de Saint-Jude le territoire qu'ils habitent, d'une superficie d'environ soixante arpents de front sur environ quarante de profondeur."

Fait et exposé à Saint-Marcel, ce 10 novembre 1853.

Suivent 18 signatures ou croix certifiées le même jour  
par

Edouard Gendron et J.-B. Desrosiers. Messire L.-M. Archambault, rédacteur.

En vertu d'une Commission Episcopale, Messire Louis Gravel, archidiacre se rend le 24 novembre, à 10 heures de l'avant-midi, dans le moulin d'Aimé Massue, écuyer dans le fief Bourgchemin, et le peuple y étant rassemblé, il constate la véracité de tous les allégués de la requête entre autres:

"Que les habitants du territoire à annexer sont parfaitement fondés en raisons pour demander son annexion à la paroisse de Saint-Jude. Séance tenante une quinzaine de tenanciers de Saint-Marcel se présentent et déclarent qu'ils s'opposent à ce qu'on leur enlève cette partie de leur paroisse, ce qui diminuera le nombre de contribuables pour la construction de leur église."

Cette raison paraît très faible comparée aux grandes et fortes raisons qu'ont les requérants d'être annexés à Saint-Jude.

Puis se présentent aussi à l'archidiacre, six paroissiens de Saint-Jude, déclarant pour leur part qu'ils s'opposent à toute annexion de nouveau territoire à leur paroisse, sous le prétexte que cette annexion amènerait une augmentation de population qui ferait qu'avant longtemps, leur église serait trop petite. Le député ne trouve pas non plus cette opposition juste parce que les annexions de territoire à une paroisse en apportent aussi une augmentation de revenus.

Signé: L. Gravel, archidiacre.

-LE LIEUTENANT DE MILICE HUBERT LEMAY ET SON EPOUSE-



\*\*\*\*\*  
Le lieutenant Hubert Lemay fut le premier maire de Saint-Jude.  
C'est également lui qui construisait le magasin Lemay-Leblanc  
vers 1850.  
\*\*\*\*\*



Le 25 novembre, l'évêque de Saint-Hyacinthe émet son décret d'annexion du susdit territoire.

L'autorité civile accorde également l'annexion par ses commissaires, sur proclamation de Son Excellence William Rowan, administrateur du Canada, datée 6 avril 1854.

Ces deux portions ouest et est de Bourgchemin furent enlevées à Saint-Jude et annexées à la nouvelle paroisse de Saint-Louis-de-Bonsecours, érigée le 4 décembre 1874.

Le 4 octobre 1854, première visite pastorale de Mgr Prince, comme évêque du nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe, assisté de Messires P.-I. Crevier et B.-I. Leclaire; Mgr Prince confirme 150 personnes et vérifie les comptes de la Fabrique de 1843 à 1853 inclusivement.

A cette époque, certaines dépendances réclamaient des améliorations. Le 15 juin 1856, on y règle les travaux suivants:

"Les sieurs Charles Larivière et Norbert Mathieu, 2e et 3e marguilliers de l'Oeuvre sont autorisés à agrandir le cimetière à côté de l'église, faire des tambours aux portes de l'église, en réparer le perron, arranger le devant de l'église selon les plans approuvés par l'évêque, le tout avec les deniers de la Fabrique." Signé: 1) Alexandre Dallaire 2) Charles Péloquin 3) Edouard Fortier et Messire Balthazard, ptre.

#### FORMATION DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JUDE

Assemblée des électeurs municipaux de la paroisse de Saint-Jude pour l'élection de 7 conseillers, à une assemblée publique des électeurs municipaux de la paroisse de Saint-Jude dûment convoquée et tenue conformément à l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada de 1855, à la salle publique de la dite Municipalité de Saint-Jude, le lundi vingt-troisième jour de juillet 1855 à 10 heures de l'avant-midi.

Charles Péloquin, écuyer, étant nommé président de la dite assemblée par P. Chevalier, registrateur du comté de Richelieu, et Mtre Norbert Gauthier nommé secrétaire de la

dite assemblée par les électeurs présents, aux fins d'élire 7 conseillers pour la susdite municipalité, en conséquence, les messieurs suivants furent nommés dûment élus conseillers, à savoir: MM. Hubert Lemay, Joseph Laplante, Pierre Girouard, Joseph Larivière, François Chapdelaine, Basile Lagassé et Pierre Perreault. Daté à Saint-Jude, ce vingt-trois juillet 1855.

Signé: Charles Péloquin, président de l'élection.  
N. Gauthier, secrétaire de l'assemblée.

Première session du conseil municipal de la paroisse de Saint-Jude, tenue en la salle publique, le trentième jour de juillet 1855, à dix heures de l'avant-midi. Présents, les conseillers Hubert Lemay, Joseph Laplante, Pierre Girouard, Joseph Larivière, François Chapdelaine, fils, Basile Lagassé, Pierre Perreault.

Proposé par M. Joseph Laplante, secondé par M. Joseph Larivière, résolu que Mtre Gauthier soit secrétaire-trésorier du dit conseil.

Proposé par M. Basile Lagassé, secondé par M. Pierre Perreault, résolu que M. Hubert Lemay soit maire du dit conseil: adopté. M. Hubert Lemay après avoir été assermenté comme maire, prend le fauteuil, et le conseil organisé procède à la nomination des officiers suivants:

Proposé par M. Pierre Girouard, secondé par M. François Chapdelaine, résolu que M. Louis Larivière soit nommé inspecteur pour la division du rang sud de Salvail, y compris le village. ADOPTE.

Proposé par M. Pierre Perreault, secondé par M. Basile Lagassé, résolu que M. Denis Poudrier soit sous-voyer pour la division sud de Salvail, à partir de la ligne seigneuriale à venir jusque chez Bernard Dupré inclusivement. ADOPTE.

Proposé par M. François Chapdelaine, secondé par M. Pierre Girouard, résolu que M. Victor Bernard soit sous-voyer pour l'autre bout du sud de Salvail, y compris le village. ADOPTE.

Proposé par M. Joseph Laplante, secondé par M. Joseph Larivière, résolu que M. Isidore Gaudreau soit inspecteur de

clôtures et fossés pour le rang sud de Salvail. ADOPTE.

Proposé par M. Joseph Larivière, secondé par M. Basile Lagassé, résolu que M. Gédéon Mignault soit gardien d'enclos publics. ADOPTE.

Proposé par M. Basile Lagassé, secondé par M. Pierre Perreault, résolu que M. Charles Chapdelaine soit estimateur. ADOPTE.

Proposé par M. Basile Lagassé, secondé par M. Joseph Larivière, résolu que M. Louis Montigny soit sous-voyer pour le rang de Bourgchemin. ADOPTE.

Proposé par M. Pierre Perreault, secondé par M. François Chapdelaine, que M. Narcisse Carré soit sous-voyer pour le sud de Bourgchemin. ADOPTE.

Proposé par M. Basile Lagassé, secondé par M. Pierre Perreault, résolu que M. François Dolbec soit inspecteur des chemins pour Bourgchemin. ADOPTE.

Proposé par M. Joseph Laplante, secondé par M. Basile Lagassé, résolu que M. Joseph Lagassé soit inspecteur de clôtures et fossés pour Bourgchemin. ADOPTE.

Proposé par M. François Chapdelaine, secondé par M. Joseph Larivière, résolu que M. Charles Allaire soit inspecteur des chemins et ponts pour toute la concession de Fleury des deux côtés et Salvail jusqu'au village, exclusivement. ADOPTE.

Proposé par M. Joseph Larivière, secondé par M. Basile Lagassé, résolu que M. Gédéon Chapdelaine soit sous-voyer pour Fleury des deux côtés. ADOPTE.

Proposé par M. Pierre Perreault, secondé par M. Joseph Larivière, résolu que M. André Chapdelaine soit sous-voyer pour le nord de Salvail jusqu'au village inclusivement. ADOPTE.

Proposé par M. Joseph Laplante, secondé par M. Pierre Perreault, résolu que M. Antoine Morin soit sous-voyer pour le chemin de Michaudville jusqu'au cordon de Fleury. ADOPTE.

Proposé par M. Basile Lagassé, secondé par M. Joseph Laplante, résolu que M. Antoine Dufault soit inspecteur de clôtures et fossés pour Fleury, des deux côtés. ADOPTE.

Proposé par M. Joseph Larivière, secondé par M. Joseph Chapdelaine, résolu que M. Pierre Chapdelaine soit estimateur. ADOPTE.

Proposé par M. Pierre Perreault, secondé par M. Joseph Larivière, résolu que M. Jean-Marie Richard soit inspecteur des chemins et ponts pour les 4ième et 5ième rangs et Michaudville jusqu'au rang de Fleury. ADOPTE.

Proposé par M. Basile Lagassé, secondé par M. Pierre Perreault, résolu que M. Jean-Germain Phaneuf soit sous-voyer pour le 5ième rang. ADOPTE

Proposé par M. Pierre Perreault, secondé par M. Joseph Larivière, résolu que M. Noël Lamoureux soit sous-voyer pour le 4ième rang. ADOPTE.

Proposé par M. François Larivière, secondé par M. Pierre Girouard, résolu que M. Toussaint Bousquet soit inspecteur de clôtures et fossés pour les 4e et 5e rangs. ADOPTE.

Proposé par M. Pierre Perreault, secondé par M. Joseph Larivière, résolu que M. Isaac Gazaille soit estimateur. ADOPTE.

Proposé par M. François Chapdelaine, secondé par M. Pierre Perreault, résolu que M. François Provençal soit inspecteur des chemins et ponts pour Sainte-Rose et Michaudville à venir jusqu'au village, et la Basse-Double. ADOPTE.

Proposé par M. Basile Lagassé, secondé par M. Pierre Girouard, résolu que M. Lévy Avard soit sous-voyer pour Ste-Rose et Michaudville jusqu'au village. ADOPTE.

Proposé par M. Pierre Girouard, secondé par M. François Chapdelaine, résolu que M. J.-B. Phaneuf soit sous-voyer pour Basse-Double. ADOPTE.

Proposé par M. Joseph Larivière, secondé par M. Pierre Girouard, que M. Michel Bergeron soit inspecteur des clôtures et fossés pour Ste-Rose. ADOPTE.

Proposé par M. Joseph Larivière, secondé par M. Basile Lagassé, résolu que MM. Paul Péloquin et Narcisse Courtemanche soient adoptés par le Conseil comme cautions de M. N. Gauthier, secrétaire, comme personne solvable et que le dit caution soit au montant de 300 louis, cours actuel de cette province. ADOPTE.

Proposé par M. Basile Lagassé, secondé par M. Joseph Larivière, que la séance soit ajournée au premier lundi de septembre prochain en la salle publique à 8hres de l'avant-midi. ADOPTE.

Signé: Hubert Lemay, maire. N Gauthier, sec..

#### HUITIEME CURE

Messire H. Drolet - 28 sept. 1856 au 25 juil. 1861 -

MESSIRE DROLET de St-Charles succéda à Messire Balthazard le 26 septembre 1856. En 1857, une controverse existait au sujet d'une déclivité de terrain appartenant à la Fabrique, situé sur la berge d'un ravin.

Vers 1848, la paroisse avait abandonné, verbalement et sans écrit, semble-t-il, la jouissance de ce lopin inutile à l'époque, à un nommé Beudet, journalier, avec obligation pour lui d'entretenir le pont du dit ravin construit sur le chemin qui conduit à Saint-Barnabé.

On aida le dit Beudet à s'y construire une petite maison et tout cela sans autorisation de l'autorité ecclésiastique. Plus tard, Beudet vendit à un tiers; celui-ci à un autre. En 1857, un monsieur Louis Chaume en a la jouissance depuis près de 10 ans, se croyant bel et bien propriétaire de ce terrain.

En juillet 1857, l'épiscopat découvrait cette surprenante irrégularité et de fait, somme le dit Chaume de déguerpir et d'enlever ses bâtisses. Il s'y refusa, appuyé d'ailleurs par les 3 marguilliers de l'Oeuvre et de 35 autres tenanciers.

Une requête datée du 7 août 1857, dont 38 signatures, est adressée à l'évêque en supplique pour leur protégé. Ils exposent que ce lopin de terre qui faisait partie du terrain de la Fabrique a bien été donné par assemblée de paroisse, présidée par Messire Provencal, curé d'alors, et ratifiée par son successeur, Messire Ovide Pelletier, dans le but d'améliorer le dit lopin et prévenir les dommages que menaçait l'écoulement des eaux dans cette partie du terrain de la Fabrique et dans la route qui conduit à Saint-Barnabé; que lors de cette assemblée, il y avait des éboulis et que la dite place présentait l'aspect d'un abîme dangereux pour la sûreté des voyageurs.

Ils demandent à Sa Grandeur de bien vouloir ratifier ce qui a été fait:

"Que Louis Chaume, homme digne de la considération publique ne soit point troublé dans la possession de sa petite propriété acquise par ses épargnes, ses sueurs et fatigues." (38 signatures.)

Le 25 août, l'évêque ordonne au marguillier en charge de:

"Procéder contre quiconque prétendrait tenir une maison sur ce local, et, obtenir surtout moyen légal et que toute construction soit enlevée de ce terrain." (J.-C. Prince, évêque). Chaume dû donc déménager bâtisses et "paillasses".

Il s'agit de l'emplacement de Madame Ghyslaine Charbonneau; cette petite coulée semblant toute paisible, a été historiquement un profond et tempestueux cours d'eau. En 1809, le Grand-Voyer ordonne un pont de 25 pieds de haut et de 30 pieds d'échappée à cet endroit. D'après les archives municipales, ce pont "Chevalier" demande de nombreuses résolutions pour réparations de dommages subis par la crue des eaux.

Vers la même époque, la Fabrique se trouve impliquée dans une assez mauvaise affaire, au sujet des argents dus à Augustin Leblanc, pour ses ouvrages à l'intérieur de l'église. En 1853, Leblanc avait transporté une partie de cette dette, soit un montant de \$200.00, à la Corporation du Séminaire de Nicolet, portant intérêts. La Fabrique, en 1859, ne veut pas reconnaître cette dette et refuse d'en payer les intérêts.

Elle reçut donc une signification d'action de la part de la Corporation du Séminaire de Nicolet. Tout naturellement, l'autorité diocésaine fut consultée. Mgr Prince, pièces en main, après avoir mûrement pesé le cas, fut convaincu de la légitimité des réclamations du Séminaire de Nicolet.

Le 19 mars 1859, il écrit au curé de Saint-Jude:

"Votre Fabrique a été malheureusement engagée pour le montant réclamé par La Corporation du Séminaire de Nicolet, et il ne vous reste plus qu'à régler promptement ce compte, sous peine d'une poursuite qui ne pourra qu'augmenter les dépenses. On ne peut que déplorer l'imprudence commise en 1843, mais il n'y a réellement pas moyen d'y remédier."

J.-C. Prince, évêque de St-Hyacinthe. (Archives paroissiales)

Messire Hector Drolet expira subitement le 25 juin 1861, dans son presbytère, à l'âge de 55 ans. Il fut inhumé sous la voûte de l'église, près de l'autel, du côté de l'Epître.

#### NEUVIEME CURE

Messire Charles-Edouard Fortin - 27 sept. 1861 au 18 sept. 1882 -

MESSIRE CHARLES-EDOUARD FORTIN, curé de Saint-Paul d'Abbotsford, prit possession de sa desserte de Saint-Jude le 27 septembre 1861; il en avait été nommé curé le 11 du même mois. Il fut curé de Saint-Jude pendant 21 ans.

L'année 1862, selon le manuscrit Desnoyers, fut une année néfaste; on y compte six morts subites ou accidentelles, arrivées dans l'ordre suivant:

- 1 - Le capitaine P. Commeau, mort d'hémorragie externe à l'épaule, à 58 ans, le 19 mars.
- 2 - Marie-Ange Métillé, décédée subitement à 56 ans, le 25 avril.
- 3 - Marie-Anne Martin, 62 ans, trouvée morte le 2 mai 1862.
- 4 - Michel Galarneau, 24 ans, noyé le 9 septembre.
- 5 - Marguerite Galarneau, 25 ans, noyée le même jour.
- 6 - Côme-Damien Péloquin, 15 ans et 10 mois, fils de Charles Péloquin, marchand, et de Marie Girouard, noyé le 23 novembre 1862.

Le 18 janvier 1862, prévoyant sans doute les dépenses pour la construction d'un nouveau presbytère, 24 propriétaires du Haut-de-Fleury réitérèrent une nouvelle requête à Mgr Larocque, deuxième évêque de Saint-Hyacinthe, demandant d'être attachés à Saint-Ours. Demande refusée.

Il semble que la route qui reliait le rang de Michaudville au rang de Basse-Double avait été graduellement abandonnée. Une résolution du conseil municipal le laisse supposer en date du 23 septembre 1855:

"Il est proposé par Joseph Laplante, secondé par Pierre Perreault, résolu que la requête des habitants de la Basse-Double, datée de ce jour, demandant le rétablissement de l'ancien chemin au bout des Trente en route publique soit référée à F.-X. Laforce, ingénieur-surintendant du comté de Saint-Hyacinthe. Adopté sur proposition de Basile Lagassé, secondé par J.-B. Larivière."

"Le 1er octobre 1855, suite au rapport de F.-X. Laforce, surintendant des chemins du comté de St-Hyacinthe, qui donne les motifs de son opinion sur l'inconvénient qu'il y aurait d'établir le chemin de front du cordon des terres au sud de Salvail en route publique demandée par les habitants de Basse-Double, il est résolu que cette demande pour la rétablir n'est pas acceptée."

On recommande de faire tracer une nouvelle route reliant le rang de Salvail au rang de Basse-Double afin d'éliminer définitivement cette dernière route.



"Résolu d'employer un arpenteur-juriste pour faire tirer des lignes mitoyennes entre Pierre Allaire et Louis Garand où doit passer la route nouvelle qui reliera Salvail à Basse-Double."

"Résolution du 3 décembre 1855, accordant 10 sous par session à M. Claude Thibault pour le chauffage du poêle de la salle des habitants à tous ses frais, le temps qu'il sera nécessaire de chauffer."

"4 février 1856, règlement no 4 pour obliger les conseillers d'assister régulièrement aux sessions du conseil, ATTENDU qu'il pourrait en résulter des conséquences graves du manque d'assistance des conseillers. A l'avenir, tout conseiller qui négligera d'assister aux sessions sans raisons suffisantes jugées telles par le conseil, encourera pour chaque contravention aux présentes, une amende de 5 shillings, nouveau cours, à payer au conseil."

"1er septembre 1856, règlement nommant un huissier autorisé à effectuer des saisies après notification. Toute personne qui s'opposerait à cet huissier sera passible d'une amende d'au moins 15 shillings."

#### LES PREMIERS TROTTOIRS

6 avril 1857, règlement pour obliger les particuliers et les habitants du village à faire des trottoirs sur la Grande-Rue du chemin Michaudville à partir de J.-B. Mignault jusque chez J.-B. Lausnier-Lefebvre, de 3 pieds de large et en droite ligne autant que ce peut, aux frais de chaque propriétaire devant sa frontière.

De même, il sera fait des trottoirs sur la rue Cusson, à partir de chez Joseph Laplante jusqu'à la maison du bedeau. Sur la rue descendant sur les emplacements de J.-B. Larivière (rue St-Pierre), ces trottoirs auront 2 pieds de large, 3 pieds sur la rue Cusson. (Voir détails chapitre COMMUNICATIONS)

Le 2 août 1852, Archives Canada donnent les tracés suivants concernant les chemins et routes de Saint-Jude:

- 1 - Une route à partir du chemin de front de la rivière Salvail jusqu'au rang Salvail de La Présentation (Grande Ligne).
- 2 - Salvail-Sud, de l'église jusqu'à la Grande Ligne.
- 3 - Salvail-nord, du village jusqu'au rang Bourgchemin.
- 4 - Tracer une route reliant Salvail à la Basse-Double.
- 5 - Abolir l'ancien chemin reliant Michaudville à Basse-Double.
- 6 - Continuation du rang Fleury pour se rendre au rang Saint-Pierre de St-Ours.

Tout invraisemblable que ce soit, cette dernière route fut demandée par une résolution du conseil de Saint-Jude adressée à la corporation de Saint-Ours, mais refusée par le conseil de St-Ours; on abandonna le projet. On remarque encore aujourd'hui que ce chemin qui traverse la Pruchière de Fleury est encore pratiquement un chemin de bois, une petite route boisée des plus pittoresques; la grande nature semble s'y être accrochée. Le site du vieux moulin à scie est encore apparent. Qui sait? La OUACHE du sauvage y est peut-être encore!... dans ce que l'on appelait LE DOMAINE au début de la paroisse.



*Le foulage, à Saint-Pierre, île d'Orléans.  
Photo: Office national du film, 1941.*

# CHAPITRE XII

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



CHAPITRE XIIETAT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Nous avons rapporté au début de ces notes d'histoire que l'état rentable de la plupart des concessions avait été vers 1860, nous basant sur les documents de deux concessions primitives dont nous avons la documentation (voir page 15). Or, nous y sommes arrivés à cette décennie. Nous avons appris que le conseil municipal était formé et était à passer ses premiers règlements.

Nous savons également que les défrichements des terres se rendent maintenant jusqu'au village, que la famille Courtemanche exploite une "potasserie" avec les cendres de ses abattis, que leur produit est acheminé par les chalands venant de Saint-Louis, que les approvisionnements de denrées peuvent leur parvenir par ce même service. Le bois des colons est scié au moulin à eau du village, ou transporté par cette navigation qui change tout l'aspect commercial de la paroisse.

Nous donnons ici un recensement pour la paroisse de Saint-Jude, extrait du Recensement du Bas-Canada publié pour l'année 1861:

Superficie : 27671 acres.

Acres occupées: 27671. - En culture: 12141 - Acres en récolte: 6929.

En pâturage: 5217 acres. - En forêts et incultes: 15530 acres.

Valeur des terres en dollars: \$633,788.00; en instruments aratoires: \$21,613.00.

AGRICULTURE

Blé de printemps: 899 acres: - 7776 minots.

Orge: 518 acres: - 4552 minots.

Seigle: 88 acres: - 626 minots.

Pois: 206 acres: - 2032 minots.

Avoine: 2101 acres: - 49172 minots.

Sarrazin: 347 acres: - 3516 minots.

Maïs: 17 acres: - 119 minots.

Pommes de terre: 342 acres: - 3516 minots.  
 Navets: 21 acres: - 570 minots.  
 Carottes: 160 minots. Betteraves: 10 acres: - 147 minots.  
 Foin: 710 tonnes. Sucre d'érable: 26600 livres.  
 Laine: 5171 livres. Etoffe foulée: 3152 verges.  
 Flanelle: 3681 verges. Lin et chanvre: 1862 verges.  
 Toile: 4611 verges.  
 Boeufs, taureaux, bouvillons: 53 têtes.  
 Vaches laitières: 742 têtes.  
 Veaux et génisses: 596 têtes.  
 Chevaux de plus de 3 ans: 455 têtes.  
 Poulins et pouliches: 179 têtes.  
 Moutons: 2069 têtes. Cochons: 555 têtes.

VALEUR TOTAL DU BETAIL: \$62,570.00

Beurre: 23406 livres. Lard en baril: 355 barils.  
 Voitures d'agrément: 534 - valeur \$9851.00.  
 Voitures à louer: 2 - valeur \$20.00.

#### POPULATION

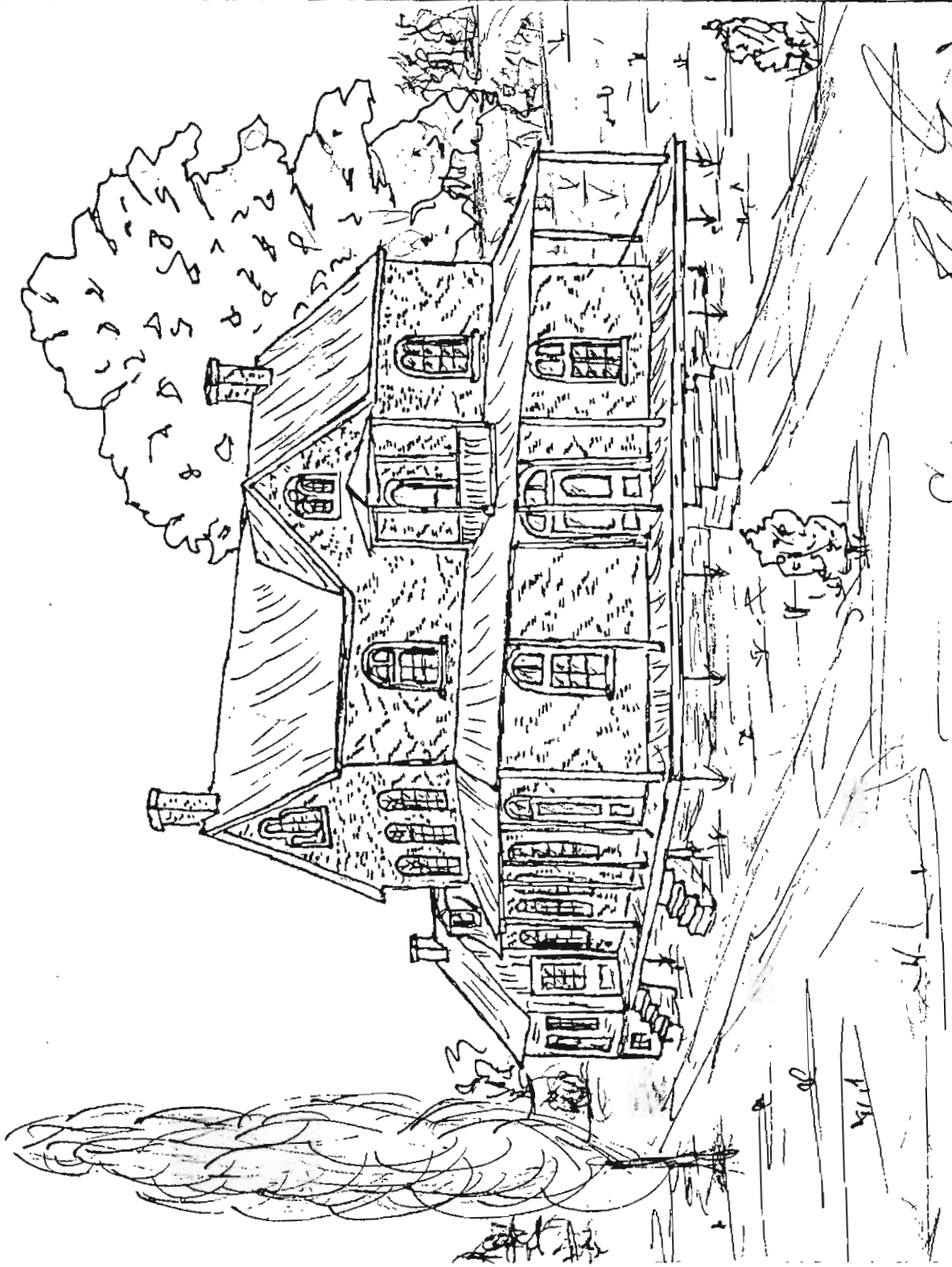
Hommes: 935 - Femmes: 910 - Total 1845.  
 Membres de Familles: 925 hommes - 892 femmes.  
 Non-membres: 10 hommes - 18 femmes.

"Résolution du conseil municipal datée du 19 mars 1860: Proposé par Pierre Chapdelaine, secondé par Alexandre Allaire que M. Louis Dupré, cordonnier de la paroisse, soit autorisé à distribuer des liqueurs enivrantes après avoir obtenu sa licence du Conseil de Comté et cela sans rémunération du dit Dupré en faveur du conseil municipal de la paroisse de Saint-Jude." ADOPTE.

"Autre résolution datée du 21 juillet 1860, pour accepter une requête de M. Joseph Lagassé du rang Bourgchemin demandant une licence pour traverser en barques et en canots, les rivières Salvail et Yamaska, secondée par M. Thomas Dupré et accordée moyennant une licence de 5 chelins, valable jusqu'au 1er mai prochain."

#### FAITS DIVERS

La première édition de l'annuaire Lowell concernant Saint-Jude que nous avons pu retracer est datée de 1857,



Deuxième presbytere

*Joseph L...*

10.79

donnant les noms des corps de métiers de cette époque: J.-B. Beudet, charpentier-menuisier; Pierre Bernard, constructeur de bâtisses; André Chapdelaine, charpentier-menuisier; J.-B. Lachapelle, tonnelier; Pierre Laflèche, menuisier; David Lefebvre, ébéniste; Joseph Roy, père, menuisier.

#### CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PRESBYTERE

Le fait d'importance de Messire Fortin fut la construction d'un nouveau presbytère et les réparations considérables à l'église et à la sacristie.

Une requête de 176 signatures des tenanciers, soit la majorité, expose à Mgr Larocque, le 10 mars 1862:

- 1 - "Que l'église et la sacristie demandent des réparations urgentes."
- 2 - "Qu'il est nécessaire de refaire à neuf la couverture de l'église, de refaire les corniches, réparer les murs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, faire quelques bancs neufs dans la nef et tous les bancs du jubé. De consolider le clocher et réparer la voûte et les plafonds de l'église."
- 3 - "Que le presbytère actuel est dans un tel état qu'il devient urgent d'en construire un nouveau."

"Demandons en conséquence de procéder."

6 signatures et 170 croix certifiées, le 10 mars 1862.

J.-A. Fournier et J.-B.-N-. Lamoureux, NN.PP.◦

Messire S.-L. Deslauriers du Séminaire de Saint-Hyacinthe est nommé délégué-député; le 22 avril, il se rend à Saint-Jude, auprès de l'église où le peuple s'est réuni, constate entre autres choses:

- 1 - Que l'église et la sacristie demandent d'urgentes réparations.
- 2 - Que l'état du presbytère justifie la construction d'un presbytère neuf .

En conséquence, le député-délégué fixe la nouvelle construction au lieu et à l'emplacement du presbytère actuel,



et lui assigne comme dimensions: 50 X 30 pieds, mesure anglaise, de dehors à dehors, à deux étages et en brique, comme celui de Ste-Victoire.

Signé: J.-A. Fournier, J.-B.-N. Lamoureux, NN.PP.,  
S.-L. Deslauriers, député-délégué.

L'on ne s'adresse à l'autorité civile que le 10 janvier 1863. Une première requête de 156 habitants est présentée aux Commissaires Civils pour obtenir l'autorisation d'élire des syndics, tel que requis selon la loi.

Requête acceptée le 16 janvier 1863. En conséquence, le dimanche, 25 janvier, les syndics suivants sont choisis par une assemblée publique des propriétaires. Sont élus:

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| 1 - Narcisse Courtemanche | 2 - Joseph Godbout                     |
| 3 - Edouard Grégoire      | 4 - André Chapdelaine<br>dit Larivière |
| 5 - Pierre Chapdelaine    | 6 - Toussaint Beauregard               |
| 7 - F.-X. Dolbec.         |  |

Signé: C.-E. Fortin, curé.

Nous savons que le premier presbytère contenait "la salle des habitants"; or, le projet soumis par Messire Deslauriers ne mentionne rien concernant ce local affecté pour l'usage des paroissiens.

Depuis la construction de l'église en 1843, nous avons peut-être présumé qu'à l'avenir les projets se réaliseraient sans opposition. Eh bien! nous nous sommes leurrés. De fait, le 24 mars 1863, voyant disparaître leur salle des habitants, 146 opposants se disant la majorité des propriétaires, adressent une contre-requête aux commissaires civils, exposant:

- 1 - Qu'ils s'opposent complètement à la construction du nouveau presbytère.
- 2 - Que le presbytère actuel est réparable en le lambrissant en brique et en y faisant une couverture neuve.
- 3 - Qu'en bâtissant un presbytère neuf, ils perdront leur salle et seront soumis à de nouvelles dépenses pour en construire une ailleurs.
- 4 - Qu'en dernier lieu, construire le nouveau presbytère à côté de l'ancien dont ils pourraient jouir encore longtemps de

cette vieille bâtisse, comme salle des habitants.

Les trois commissaires civils prirent en délibéré cette opposition, afin d'en rendre jugement équitable. Le 10 avril, ayant mûrement délibéré entre eux, ils déboutent la requête des opposants et autorisent les syndics à procéder à dresser leur acte de cotisation.

Signé: Léonard Boivin, A. Mailhot et P. Lamothe,  
commissaires civils.

#### LE MARCHE

"Un marché de 1300 louis est consenti le 28 décembre 1863, à Sieur Etienne Hébert, architecte de Saint-Hugues, lequel promet de faire et parfaire tous les ouvrages mentionnés dans le devis de répartition, savoir: 4 soupiraux dans les murs des longs pans de l'église; relever le plafond de la sacristie; transporter le vieux presbytère sur le terrain de la Fabrique pour qu'il serve d'habitation pour le curé, le temps de la construction du nouveau presbytère."

"Le dit sieur entrepreneur promet d'exécuter fidèlement les réparations de l'église et sacristie d'ici à Noël de l'année 1864, et la construction du presbytère sous trois ans; faire le transport du vieux presbytère et de le mettre logeable pour Monsieur le curé, avant de commencer la construction du neuf."

"Sieurs L.-B. Desrosiers, médecin et Denis Archambault, cultivateur, tous deux de Saint-Hugues se portent solidairement liés et cautions pour le dit sieur Hébert en faveur des syndics, pour la somme de mille louis à être payée à eux au cas où les ouvrages ne seraient pas exécutés fidèlement et consciencieusement aux dires de gens experts."

Passé à Saint-Jude, le 28 décembre 1863, acte 340.

Signé: J.-B. Desrosiers, Etienne Hébert,  
Narcisse Courtemanche.

Qu'il soit noté en passant que lorsque la construction du nouveau presbytère fut terminée, le 11 juillet 1866, les syndics non satisfaits des travaux du sieur Hébert, entrepreneur du presbytère et des réparations à l'église, lui

firent un protêt.

Ceci amena le choix et la nomination d'experts. Le 28 juillet, furent choisis Louis Girard de Saint-Aimé par les syndics, et Jean Paquet également de Saint-Aimé par l'entrepreneur Hébert. Le verdict de ces deux experts après examen attentif et consciencieux: ils déclarèrent le presbytère bâti conformément au marché, si ce n'est pour la galerie et quelques légers détails de fort peu d'importance. Or le 18 août 1866, les travaux faits par le sieur Hébert furent acceptés.

Mgr Joseph Larocque lors de sa visite pastorale du 5 au 7 juin 1864, avait permis que l'on utilise les fonds de la Fabrique pour renouveler les dépendances du nouveau presbytère. En vertu de cette ordonnance, le curé et trois marguilliers de l'Oeuvre passent, le 10 juillet, un marché de \$590.00 avec Alexandre D'Allaire, écuyer-mécanicien de la paroisse, lequel promet de faire et parfaire dans la cour du presbytère, une bâtisse de 40 X 28 pieds, mesure anglaise, couverte en planches de pruche et en bardeaux de pin, de bonne qualité, lambrissée de madrier, laquelle bâtisse sera ainsi divisée:

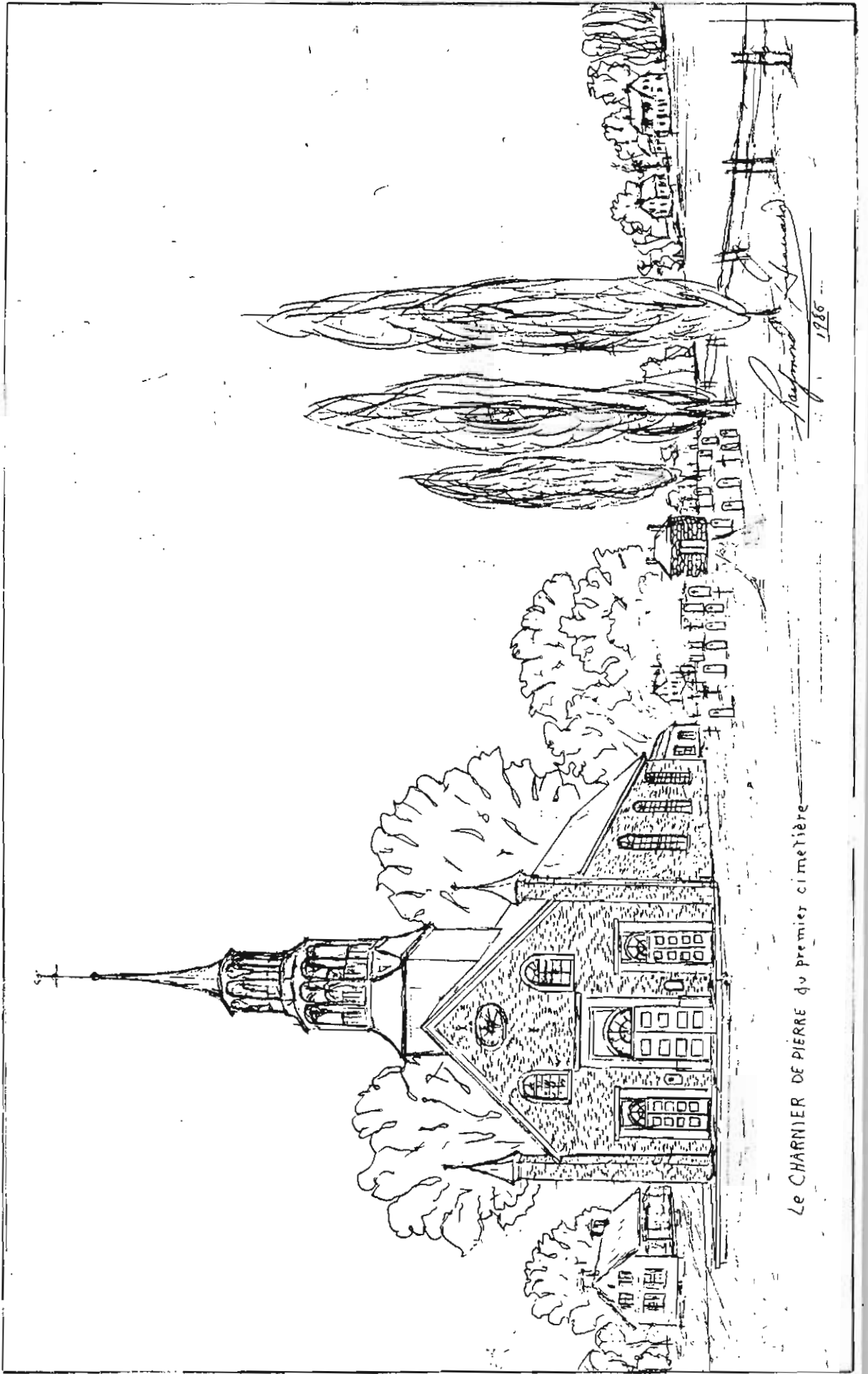
"Une étable de 15 pieds, sur la profondeur; une batterie de 10 pieds aussi sur la profondeur; une écurie de même grandeur que l'étable; un bas-côté joignant l'étable, de 15 X 28 pieds."

"A l'extrémité de l'écurie, un appentis de 15 X 43 pieds sera fait. Tous les ouvrages seront faits à la satisfaction de M. le curé, lequel aura la surveillance pour l'exécution. Tous les matériaux seront fournis par l'entrepreneur. Le tout à ses dépens, fait et parfait et prêt à livrer à la St-Michel prochaine."

"Les marguilliers promettent payer le dit Alexandre D'Allaire la somme de \$590.00, nouveau cours: \$300.00 à demande, \$145.00 à Noël prochain, et la balance, \$145.00, sous trois mois de cette dernière date, sans intérêts."

Fait et passé à Saint-Jude, au presbytère, le 10 juillet 1868,

Signé: C.-E. Fortin, ptre, Alexandre D'Allaire.  
Charles Bazin et J.-B.-N. Lamoureux, notaires.  
(acte 412, greffe notaire Lamoureux)



Le CHARNIER DE PIERRE du premier cimetière

### LES DEUX JUBES LATERAUX

Profitant des réparations qui étaient à se faire à l'église, les paroissiens pour une fois pleins d'un zèle surprenant, signent une nouvelle requête de 205 noms et croix certifiées par Mtres J.-A. Fournier et J.-B.-N. Lamoureux, alléguant que le nombre de bancs est devenu insuffisant et qu'il serait à propos de faire des galeries dans les longs pans de leur église, évitant ainsi des frais du fait que l'église est en voie de réparation.

"Je, soussigné, déclare que les galeries demandées ci-haut sont de nature à consolider l'église." Signé: N. Hébert. (Messire Desnoyers dans son manuscrit décrit ces deux jubés "de décoration de mauvais goût".)

### LES TABLEAUX

Feu Messire Drolet avait légué la somme de 50 louis pour l'achat de trois tableaux destinés à la décoration de l'église de Saint-Jude.

Ces tableaux ne furent acquis qu'en 1865. Leur transport de Rome à Montréal coûta 6 louis, 5 sols par tableau et 54 louis en 1867 pour les toiles elles-mêmes. La toile représentant saint Jude existe encore au maître-autel; les deux autres représentant le Sacré-Coeur et la Vierge Marie aux autels latéraux ont été remplacées sous le curé Antonio Richard vers 1950.

### LE VIEUX CHARNIER DE PIERRE

En 1866, M. S. Germain construit un charnier en pierre et une chapelle des morts en brique dans le cimetière, au coût de 46 louis.

### LE VIEUX PRESBYTERE

Selon le marché du nouveau presbytère, on avait réglé d'avance ce que l'on ferait de l'ancien. Les nouveaux

marquilliers en office sont autorisés à disposer de ce vieil édifice de 44 ans et de le remodeler en une maison de 36 X 25 pieds, avec une salle de 15 pieds sur la profondeur de 25 pieds, comme salle des habitants et mettre le reste en état de loger le bedeau. Nous savons déjà que cette bâtisse avait été transportée sur le terrain de la Fabrique (Caisse Populaire aujourd'hui).

Nous ouvrons ici une parenthèse, concernant les deux paragraphes précédents.

Ceux de mon âge et les plus vieux se souviennent parfaitement de ce charnier de pierre construit entre la sacristie et le terrain du bedeau (Station de pompes aujourd'hui); quelques croix et pierres tombales restaient encore dans ce cimetière abandonné. Ce charnier fut démoli sous le curé Bélisle en 1926.

Quant à la chapelle des morts décrite à diverses reprises dans les archives de la Fabrique, personne n'en a gardé souvenir, semble-t-il. Sauf, une bâtisse d'égale dimension, construite à environ 50 pieds en arrière de la sacristie et parallèle à celle-ci, longeant le trottoir qui reliait l'église au couvent des Soeurs de Saint-Joseph.

Mais cette bâtisse était lambrissée en déclin et peinte en ocre rouge, elle servait à remiser les ornements pour les services funèbres, tréteaux, chandeliers, catafalque. Je me souviens aussi que le curé Bélisle faisait une petite cérémonie sur le palier de cette bâtisse, "La commémoration pour les défunts". Est-ce qu'il s'agit de cette "chapelle des morts" décrite comme construite en brique, nous l'ignorons, mais d'après l'usage qu'on en faisait, on peut considérer qu'il s'agit bien de la "chapelle des morts".

Quant au vieux presbytère construit en 1822, il fut remodelé et servit de résidence pour le bedeau et comme salle des habitants. Lors de la construction d'une nouvelle salle paroissiale vers 1900, sur le terrain de la Fabrique, près de la rue Cusson, on transformait la maison du bedeau en une résidence à deux logis.

Elle fut habitée de longues années par M. Prosper Lusignan, bedeau, tailleur, apiculteur et excellent jardinier. Elle fut également habitée pendant plusieurs

années par le bedeau Mongeon. Le dernier locataire fut probablement M. Aristide Lacroix.

Lors de la fondation de la Caisse Populaire de Saint-Jude, en 1961, ce local leur fut fourni gratuitement par la Fabrique. En 1972, lors de la construction de leur nouvel édifice, la vieille "maison du bedeau" fut vendue pour être déménagée dans le rang 6; elle fut de nouveau rénovée et elle existe encore aujourd'hui. Les matériaux de cette antique résidence datent de 1822.

Nous retournons en 1868, où nous étions rendus. A cette époque, toutes les dépendances curiales étaient, ou renouvelées ou bien réparées, on jugea prudent et de bonne sagesse de les assurer.

Les habitants tenanciers décidèrent de mettre cette mesure à exécution et le 29 mars 1868, à la majorité des voix, pour une fois à l'unanimité, d'assurer dans l'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques, l'église, le presbytère neuf et les autres propriétés. Les sieurs Joseph Godbout, Joseph Lamoureux et Alexandre D'Allaire sont choisis et autorisés à faire estimer ces édifices.

Le 21 avril suivant, les sieurs J.-B. Daudelin et F. Sasseville de Saint-Barnabé, experts nommés, font les visites et examens et estiment qu'au meilleur de leurs connaissances, l'église de Saint-Jude vaut "valeur réelle" 3000 louis; la sacristie, 500 louis; le presbytère, 600 louis et les autres dépendances, 500 louis.

Les sieurs Godbout, Lamoureux et D'Allaire déclarent les édifices assurés dans La Mutuelle d'Assurance des Fabriques pour les montants suivants:

l'église:	\$ 9,000.00	
la sacristie:	\$ 1,000.00	
le presbytère:	\$ 1,600.00	
les autres dépendances:	\$ 400.00	
	-----	
formant un total de	\$12,000.00	(Arch. Fabrique).

(D'après ces données, le louis à cette époque valait environ \$3.00.)

PRESBYTERE DE SAINT JUDE

Une des premières photos avec clôture de bois.



Photo ultérieure avec clôture de béton.



(photos: Fonds J. N. Roy.)



DEUXIEME DEMEMBREMENT

Le 4 septembre 1874, Mgr Charles Larocque érigeait la paroisse de Saint-Louis-de-Bonsecours. Le rang des Lagassé (Bourgchemin-Est et Ouest) fut ajouté à la nouvelle paroisse. Erection civique en 1875; le notaire Tétreault de Saint-Jude fut nommé comme secrétaire de la nouvelle corporation municipale. Comme nous l'avons déjà décrit, ces deux rangs avaient tout d'abord été desservis par le curé de Saint-Jude sans être agrégés à cette paroisse.

En 1853, Mgr Prince, sur requête de la majorité des habitants de ces rangs, les avait agrégés comme paroissiens de Saint-Jude.

Nous savons déjà que Messire Fortin fut curé de Saint-Jude pendant 21 ans, soit de 1861 à 1882. La paroisse est en pleine expansion et les faits divers font la manchette dans les boutiques de forge où les avocats dits "de boutiques de forge" infirment ou affirment ces faits divers dont celui-ci qui dut être l'objet de virulentes plaidoiries par les "avocats de boutiques de forge" de l'époque. Voici:

Nous savons qu'en 1862, une série de morts subites et violentes avait sévi sur la paroisse, nous en avons d'ailleurs donné le détail. Or 1875 fut lugubrement remarquable par cinq autres morts subites ou accidentelles.

Le 8 septembre 1875, fut inhumé, sans enquête préalable, le corps d'Emélie Lucier, épouse de J.-B. Chauvin, décédée subitement le 6.

ENQUETE. - Le coroner du district de Saint-Hyacinthe, informé du fait, ordonne au curé, le 14 septembre, de faire exhumer le cadavre; le 15, on tient enquête sur ce cadavre et le coroner déclare qu'Emélie Lucier est morte d'éclampsie, donc morte naturelle.

De même, la mort violente du mendiant Etienne Galarneau, décédé par suite d'une blessure faite par un instrument tranchant.

Egalement, le décès du capitaine Pierre Comeau, causé par une hémorragie externe à l'épaule. La fille d'Etienne Galarneau et Michel Galarneau noyés le même jour, 9 septembre 1862. Trois personnes de la même famille décédées accidentellement la même année est un fait assez surprenant. (Une note dans les Mémoires d'Adélarde Gaudreau dans le cas d'Etienne Galarneau: "soupçonnons anguille sous roche".).

Depuis le début de la mission, les morts subites et accidentelles étaient constatées et référées à un habitant de la paroisse nommé comme "CAPITAINE DE MILICE". Le district judiciaire était à Montréal, l'éloignement, le manque de communications, faisaient que ces cas douteux étaient réglés par ce capitaine de milice local.

L'intervention du coroner du district dans le cas d'Emélie Lucier, fit exemple et les épidémies de morts subites ou violentes prirent fin. Du moins, il n'en est plus fait mention par la suite.

Du 3 au 5 juin 1877, Mgr L.-Z. Moreau, 4ième évêque de Saint-Hyacinthe, fit sa première visite à Saint-Jude. Dans son ordonnance il demande qu'à l'avenir, les petits enterrements soient payés en argent comptant et non avec des grains, et demande aux marguilliers de collecter au plus tôt les arrérages de grains et autres produits de ferme que les habitants n'ont pas encore remis, même s'ils ont reçu les services du culte.

A sa deuxième visite du 6 au 8 juin 1880, l'évêque réitère cette ordonnance de 1877: que les petits enterrements soient de \$1.00 et les grand-messes de \$3.00, payables en argent; de faire disparaître des comptes les arrérages de grains perdus et faire payer tout ce qui peut être recouvrable. L'évêque constate également que la Fabrique n'a plus de dettes.

Une anecdote assez amusante au sujet de ces recommandations de Mgr Moreau demandant le paiement en argent des enterrements, des mariages, baptêmes, grand-messes: Messire Fortin avait avisé au prône les paroissiens qu'à l'avenir les dits services devraient être payés en argent et non avec des produits de la ferme tel qu'auparavant. Malgré de fréquentes recommandations à ce sujet, certains paroissiens continuaient à apporter volailles, porcelets, veaux, etc... Or un bon dimanche, le bon curé, exaspéré,

aurait réglé la question en ces termes:

"A l'avenir mes chers frères, FINIS LES BAPTEMES DE VOLAILLES, LES ENTERREMENTS DE VEAUX ET LES MARIAGES DE COCHONS."

Mon père et ses amis qui avaient une douzaine d'années à cette époque relataient le fait comme véridique.

LISTE DES CITOYENS SELON L'ANNUAIRE LOWELL DE 1871

Description de la Paroisse par le même annuaire

Un prospère et pittoresque village situé au sud de la Seigneurie de Saint-Ours. On y compte quelques moulins à scie et à farine, et un moulin à carde. Situé à 12 milles de Saint-Ours et de Saint-Hyacinthe, à 48 de Montréal, service postal deux fois la semaine.

Allaire François, cult.	Larivière Joseph, cult.
Allaire J.-Bte, menuisier	Lariviere Paul, cult.
Ariel Joseph, journalier	Larose Alex., journalier
Beauregard Toussaint, cult.	Laurange Jacques, cult.
Bernard Mme vve Victor	Leclerc Antoine, meunier
Bernard Paul, commis	Leclerc Edouard, forg.
Blanchet J.-B., cult.	Lefebvre David, ébéniste
Bonin Denis, cult.	Lefebvre Olivier, cult.
Boucher Pierre, journalier	Lemay Lieut. Hubert,
Bouvier Pierre, cult.	maire, marchand, maître
Cartier Frs., cult.	de poste
Chabot André, cult.	Lemay David, cult.
Chapdelaine Chs., cult.	Lemieux Thomas, cult.
Chapdelaine Pierre, cult.	Letendre Georges, cult.
Charbonneau J.-B., cult.	Letendre Louis, cult.
Charron Joseph, cult.	Mailloux Frs., cult.
Chartier Rév. Victor, vicaire	Martin Joseph, journalier
(Religion Catholique)	Martin Pierre, cult.
Chicoine Pierre, voiturier,	Manville Antoine, cult.
comm. des Petites Causes	Ménard Edouard, cult.
Cloutier Prosper, cult.	Ménard Pierre, cult.
Comeau Pierre, cult.	Mignault Gédéon, boul.
Courtemanche Narcisse,	Mignault Jules, voiturier
comm. des Petites Causes	Montigny Louis, cult.
Courville Alex., journalier	Morin François, cult.
Délorme J.-B., forgeron	Paradis F.-X. cult., comm.
Délorme Louis, cult.	Péloquin Chs, marchand
Délorme Raphaël, tanneur	(de Péloquin & Wilson)

Desgranges Hubert, forgeron	Péloquin Capt. Charles,
Desroches Maximilien, M.D.	moulin à scie, grains
Dufaux Antoine, cult.	et carde
Dufaux Augustin, journalier	Peltier David, journ.
Dumas Julien, cult.	Peltier Hilaire, cult.
Fortin Rév. Chs-Ed., curé	Perreault Jean, cult.
Fontaine Thomas, menuisier	Perreault Pierre, cult.
Gaudreau François, cult.	Phaneuf Antoine, cult.
Gaudreau Isidore, cult.	Phaneuf Frs, cult.
Girouard Louis, cult.	Plouffe Ls, cult.
Girouard Eugène, cult.	Proulx Frs, journ.
Jeanson Vve Joseph	Roy Joseph, charp.
Lachapelle J.-B., cult.	Roy Jos. fils, men.
Laflamme Antoine, journ.	Salois Frs, cult.
Lamoureux Calixte, charp.	ST-Germain Michel, cult.
Lamoureux Noël, cult.	Tétreault Ernest, N.P.
Lamoureux Pierre, fils, cult.	Tétreault Ephrem, insti-
Lamoureux Pierre, père, cult.	tuteur
Laplante Joseph, ferb.,	Tétreault Mme M. inst.
comm. des Petites Causes	Trudeau Michel, meunier
	Vandal Mme vve J.-B.
	William Wilson, de
	Péloquin & Wilson, marchand
	Yvon André, maçon.

Un recensement fait en janvier 1880, donne le résultat suivant sur la population:

Rang de Fleury	90 familles	79 maisons
Salvail Nord	25 familles	10 maisons
4ième rang	20 familles	21 maisons
5ième rang	22 familles	17 maisons
Michaudeville-Nord	26 familles	26 maisons
Village	71 familles	65 maisons
Salvail-Sud	22 familles	17 maisons
Sainte-Rose	29 familles	27 maisons
Michaudeville-Sud	5 familles	4 maisons
Salvail-Est	17 familles	16 maisons
Basse-Double	8 familles	8 maisons

POPULATION1578 âmes

335 familles  
290 maisons habitées  
1025 communiant  
553 non-communiant  
450 filles  
457 garçons

REMARQUE: 203 cultivateurs - 92 propriétaires.  
Saint-Bernard n'étant pas érigé, se trouve inclus dans ces tableaux.

En 1875, le Dr M. Desroches, M. Fabien Délorme et le notaire E. Tétreault formèrent la Compagnie des Moulins à Vapeur de Saint-Jude, qui construisit un moulin à scie, à moudre et à carder, sur le lot 559 des Seize. Il fut incendié en octobre 1877. La même année, le marchand W. Wilson créancier de la nouvelle compagnie reconstruisit ce moulin. (Détails au chapitre des Industries.)

Selon un vieux document, le premier médecin fut le Dr A. Maltais vers 1845, le second médecin le Dr Desroches s'installa à Saint-Jude vers 1850.

20 déc. 1877: Mgr Moreau bénit une statue de sainte Anne, don de M. et Mme Pierre Perreault; elle occupe toujours la même place en 1985 dans l'église actuelle.

Le village, dès cette époque, est en pleine organisation. Le plan que vous trouverez à la fin de ce chapitre XII démontre une expansion considérable, si nous référons au plan des 28 emplacements de 1843; le côté nord-est de la rue Saint-Roch compte déjà les emplacements qui existent encore aujourd'hui; toutefois, seule la rue Saint-Pierre, verbalisée depuis juillet 1868 lors de la construction du deuxième presbytère, traverse les terrains de la Fabrique.

Sur le même plan, nous remarquons que Messire Chs.-E. Fortin a récupéré la concession no 878 se divisant en 6 lots; également, plusieurs autres lots à proximité du village.

Dame Julie Cloutier, veuve de feu le capitaine Pierre Larivière, possède elle-même plusieurs concessions dans le rang des Seize.

Au début de la mission, la terre de ce capitaine Pierre Larivière servait de borne en profondeur à tous les emplacements sur la rue Cusson. Son fils, Joseph Larivière, sur le plan que nous produisons, est encore propriétaire du no 862 à l'arrière des emplacements de Messire Fortin.

En cette fin de décennie 1870-80, le moulin à scie des Seize appartient encore au marchand Wilson; en face, Joseph Roy, père, opère sur le lot 605 une boutique de menuiserie qui deviendra plus tard une manufacture de boîtes à fromage. Également un moulin à grains appartenant à la famille Roy se trouve dans le voisinage.

Sur le no 613, le forgeron Edouard Leclerc. Le moulin à eau est la propriété de Louis Fontaine. François Beaulac, père, est installé sur le lot 859, comme voiturier. Prudent Gendron, sur le lot 856 a construit un magasin qu'il vendra au marchand Wilson, lequel opère encore sur le lot 854 (résidence Léon Chabot).

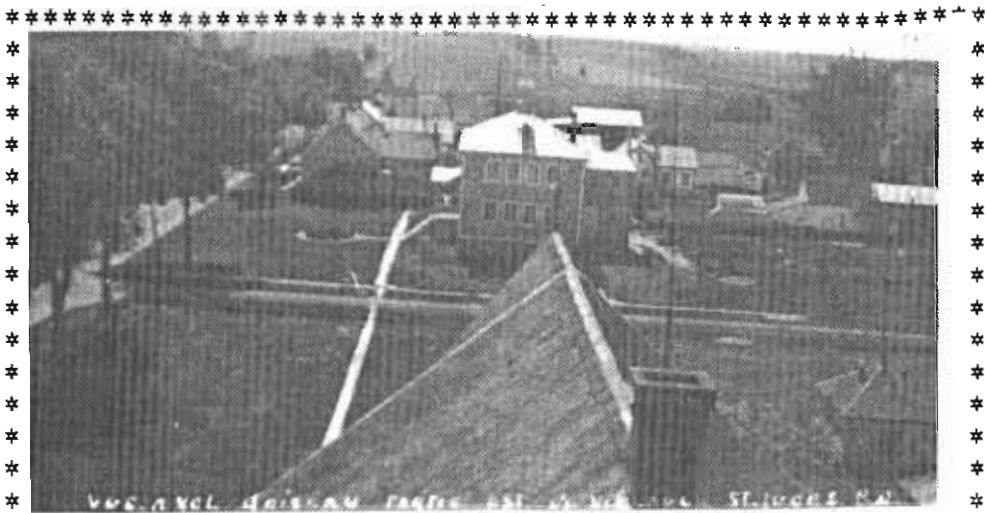
Esdras Bernier, écuyer, notaire, est installé sur le lot 852. Hubert Desgranges est forgeron au centre du village; son voisin, Hubert Lemay, est marchand général, ayant lui-même pour voisin, Joseph Gingras, boulanger.

Pierre Chicoine qui était auparavant voiturier sur le terrain voisin, opère maintenant un hôtel, sur le no 838 (René Langelier en 1984). Son voisin, Zéphyr Comtois, est tanneur.

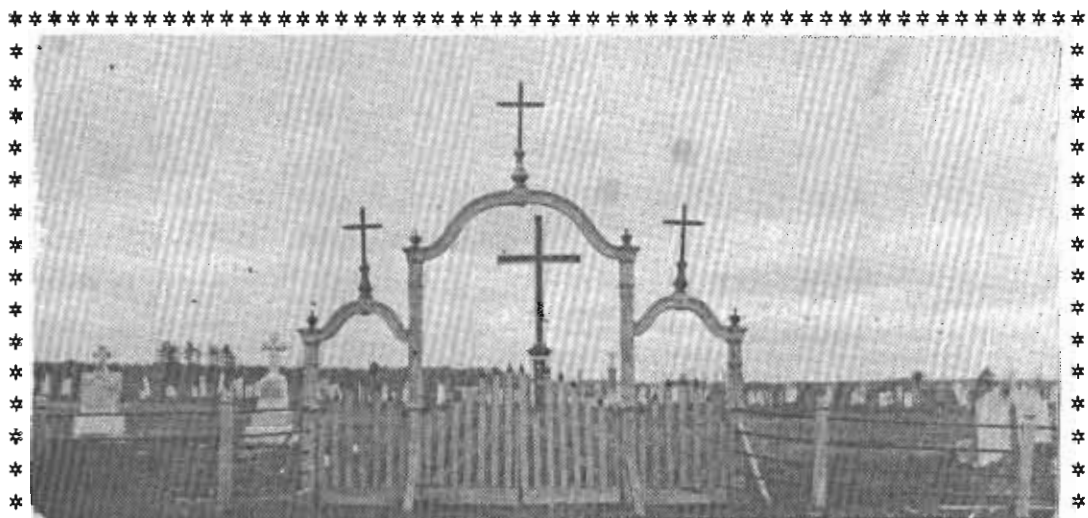
Pierre Bouvier est encore propriétaire du no 870 et cela depuis le début de la mission. Son voisin, Joseph-L. Laplante, est ferblantier, installé lui-même depuis le début de la mission. Ils sont tous deux, les deux seuls pionniers du début.

C'est également sous le règne de Messire Fortin que fut érigé le nouveau cimetière, et que l'ancien, près de

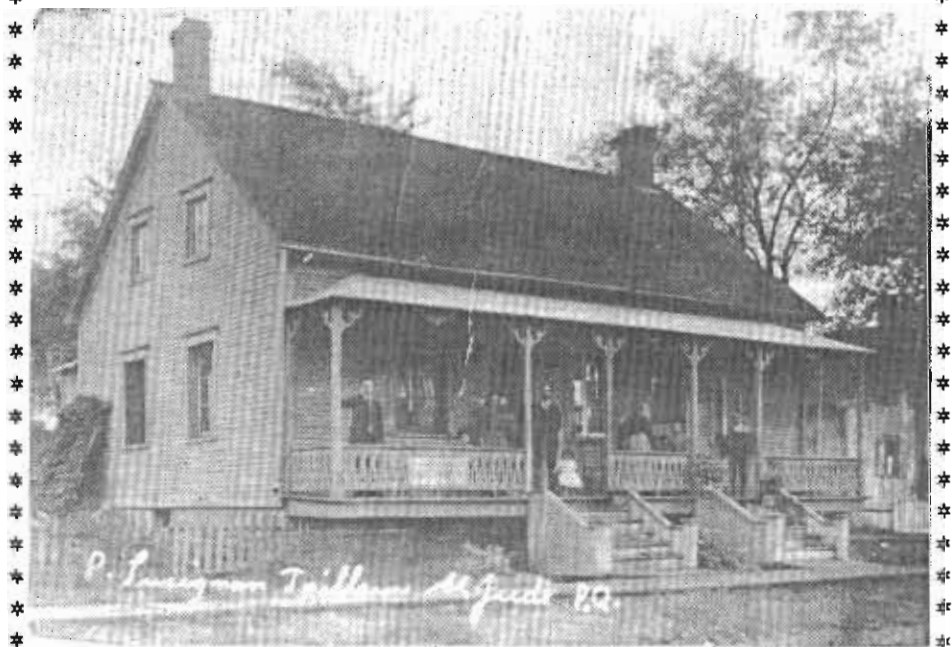
A droite le vieux charnier de pierre, à l'arrière-plan, le tuyau de la menuiserie Gédéon (Ti-Gédée) Larivière.



Entrée du cimetière actuel vers 1900.



Maison du bedeau. Sur la galerie la famille Lusignan.



(Photos du haut et du bas J.N.Roy.)  
(Centre: Gracieuseté M. Robert Labossière)

l'église, fut abandonné après avoir obtenu un permis d'exhumation pour certaines familles qui le désiraient.

C'est également en 1871 que le cadastre actuel fut tracé, remplaçant le terrier de 1845 de la seigneurie de Saint-Ours.

Les vingt et un ans de cure du curé Fortin ont nécessairement contribué au développement de la paroisse.

-Reçus d'assurances -

\$ 7-00 Montreal, 1<sup>er</sup> Octobre 1878  
 A trois mois de cette date je promets de payer à la Compagnie d'Assurance  
 des Cultivateurs et des Batisses Isolées du Canada contre le Feu à leur Bureau  
 d'Agences à Montreal, la somme de Sept 70 Dollars,  
 montant d'une Prime d'Assurance d'après un reçu temporaire No. 1040 et un par cent par mois sur  
 cette dite somme après l'échance du billet jusqu'à parfait paiement. Il est entendu de plus que si le  
 présent billet n'est pas payé à son échéance ou après échéance avec tous arriérés avant qu'aucune perte n'ait  
 eu lieu; je n'aurai aucune réclamation à exercer contre la dite Compagnie.  
 L. Royer } Guigne Girouard  
 Agent. } Paroisse St. J. de Occupation Cultivateur

**ASSURANCE DES CULTIVATEURS DU CANADA CONTRE LE FEU.**

Renvoyez cette lettre à  
 S. E. LEFÈVRE, Mon-  
 tréal, si elle n'est pas  
 réclamée dans les dix  
 jours de sa réception.



Monsieur Eugène Girouard,  
Cultivateur  
St. Jude P<sup>Q</sup>





Formule O. 6.

Original, pour le Commerçant.

No. 821

CERTIFICAT D'INSPECTION DE POIDS, MESURES, BALANCES, ETC.

BUREAU D'INSPECTION P. ET M.

Division de Montreal Place St. Jacques Date 14. Juin 1880

Les poids, mesures et instruments de pesage mentionnés et mis en tableau ci-dessous, appartenant à Eugène Girouard de St. Jude ayant été trouvés exacts, à l'erreur près tolérée par les règlements, ont été vérifiés et estampés; et ceux indiqués au tableau comme ayant été rejetés ont été retirés. Les droits d'inspection s'élevant à \$ 2.50 ont été payés, et des timbres représentant le montant apposés au présent.

A la réception des droits dus sur le présent certificat, les timbres doivent être apposés ici, dans cet espace, et annulés par l'Inspecteur qui écrira sur l'espace en blanc de chaque timbre, la date à laquelle ils sont apposés, ainsi que ses initiales; et le présent est prévenu que ce certificat n'est d'aucune valeur à moins que des timbres pour le total des droits



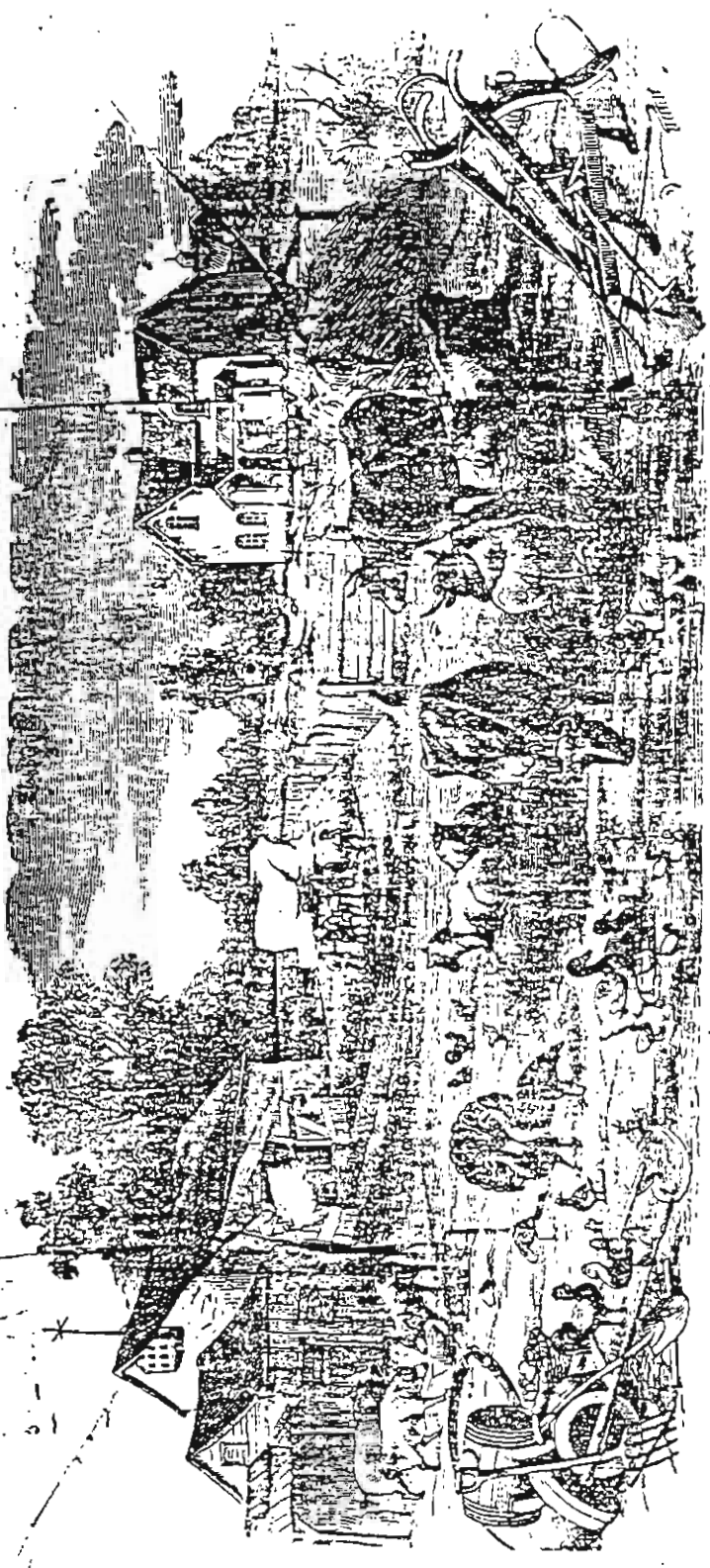
		CLASSE 1.—Poids. Avoirdupois.																		
		Lbs. 60	Lbs. 50	Lbs. 30	Lbs. 20	Lbs. 10	Lbs. 5	Lb. 3	Lbs. 2	Lbs. 1	Oz. 8	Oz. 4	Oz. 2	Oz. 1	Drcs. 8	Drcs. 4	Drcs. 2	Drcs. 1	Drcs. 1/2	
Vérifiés..									/	/	/	/	/							
Rejetés..																				
		CLASSE 2.—Mesures de Capacité.										3.—Mesures de longueur.								
		Bois.	Bois.	Bois.	Gal.	Qal.	Pinta.	Cho-pine.	Cho-pine.	Ro-quille.	Boq.	Vgs.	Vgs.	2 Pds.	100 Pds.	66 Pds.	Galon			
Vérifiés..																				
Rejetés..																				
		4.—Balances à bras égaux.				5.—Romaines.				6.—Balances à bascule.										
		5 Lbs. et au-dessous.	5 Lbs. à 50.	20 Lbs. à 100.	100 Lbs. et au-dessus.	500 Lbs. et au-dessous.	500 Lbs. à 1000.	1000 à 2000.	2000 et au-dessus.	250 Lbs. et au-dessous.	250 Lbs. à 500.	500 Lbs. à 1000.	1000 Lbs. à 2000.	2000 Lbs. à 4000.	4000 Lbs. à 6000.	6000 Lbs. et plus.				
Vérifiés..																				
Rejetés..																				
		7.—																		
Vérifiés..																				
Rejetés..																				
		CLASSE 1		2		3		4		5		6		7		TOTAL				
		\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.			
Droits perçus sur les articles ci-hauts																				

*Eugène Girouard*  
Sous-inspecteur des poids et mesures.

REMARQUE.—Quand des poids ou des mesures, ou les deux, sont présentés à la vérification, et peuvent être vérifiés par séries, tel que permis par les règlements, les droits seront exigés en conséquence; mais toutes les fois qu'aucun poids ou mesure d'une série est rejeté, les droits seront exigés pour chaque poids et mesure séparément suivant l'échelle des droits.

Certificat de Poids et Mesures  
Pour Eugène Girouard  
14 août 1880

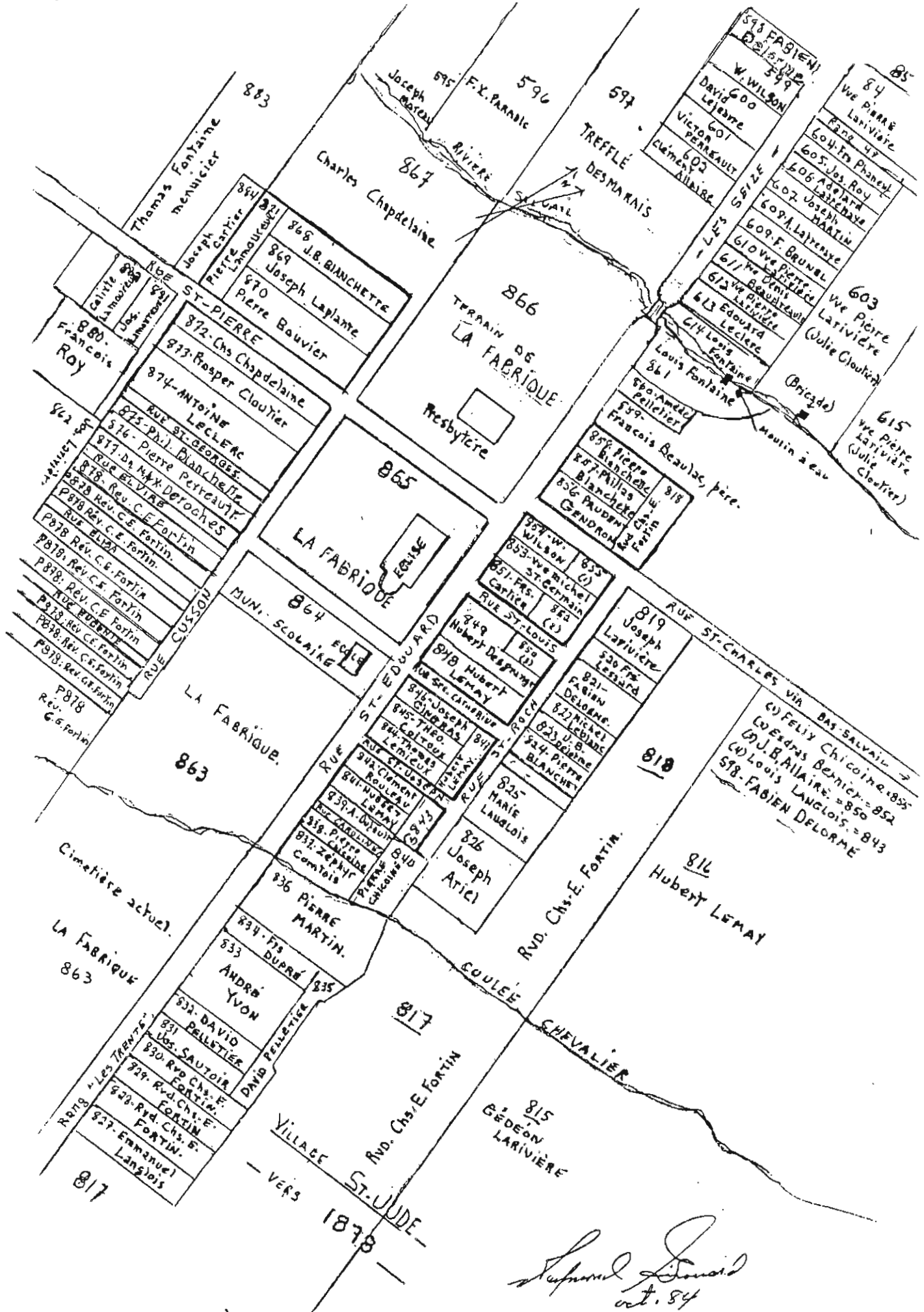
(Foncs Raymond Girouard.)



# SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

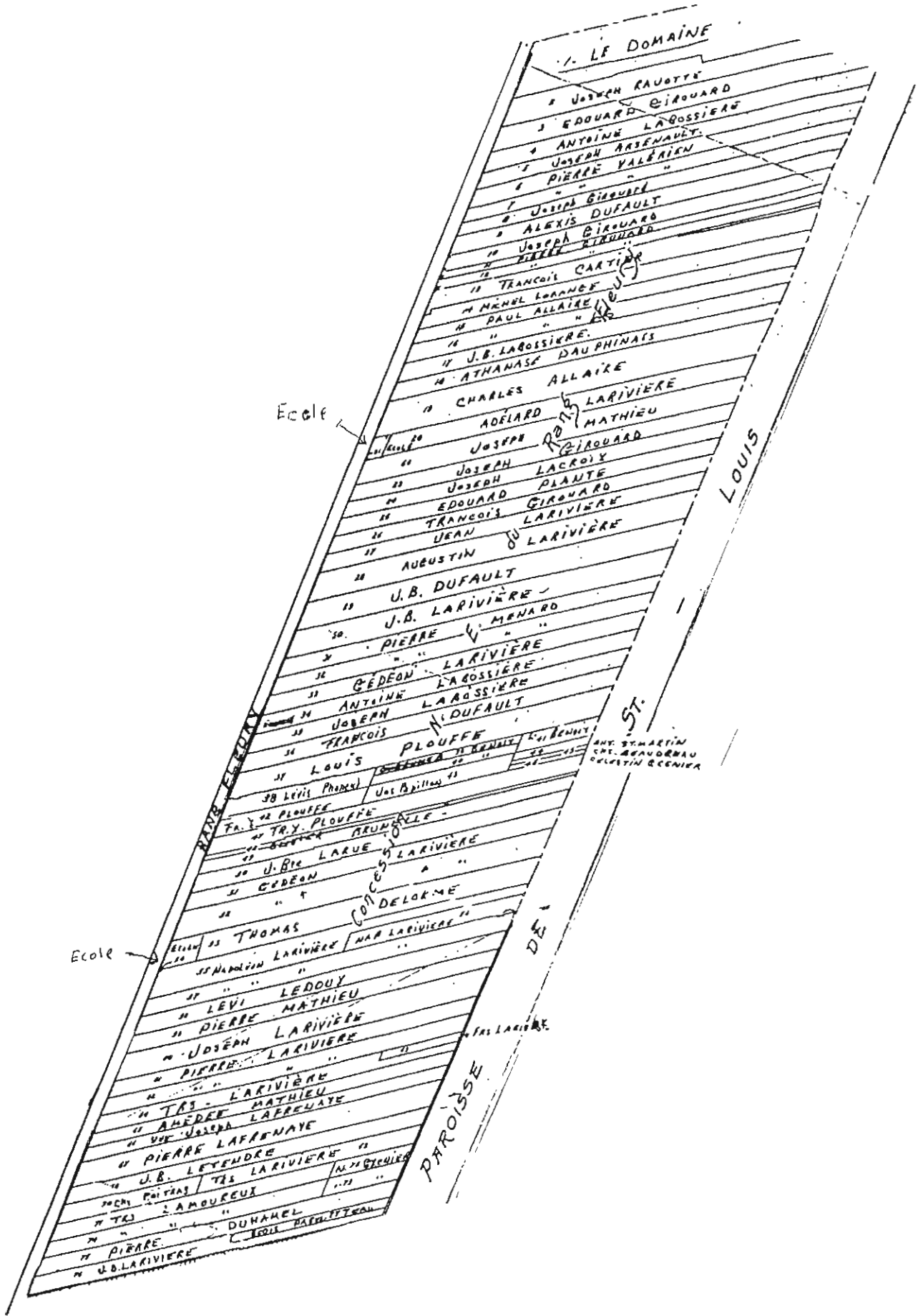
**DU**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU QUÉBEC.  
Vers 1870

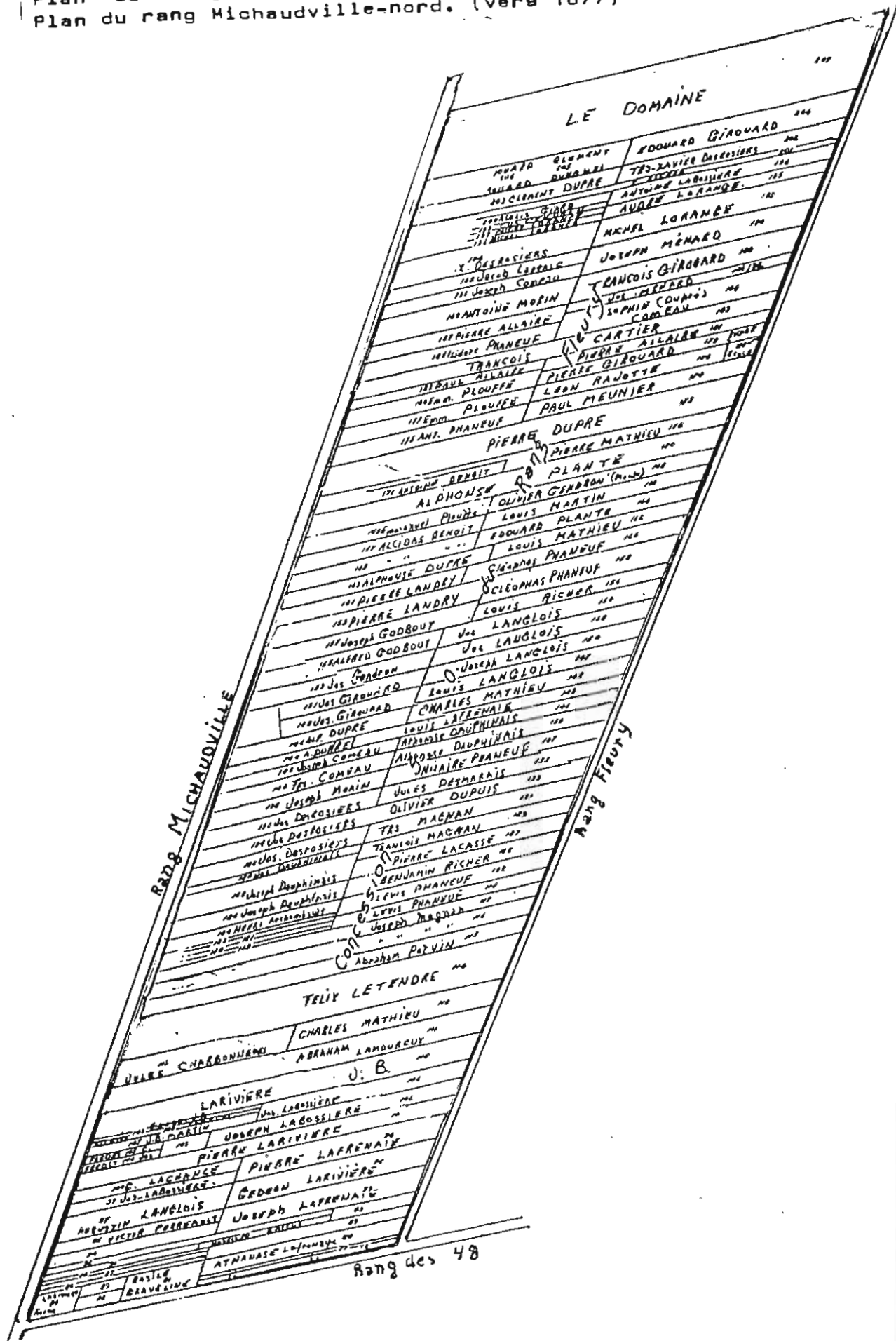


Supplement  
Oct. 84

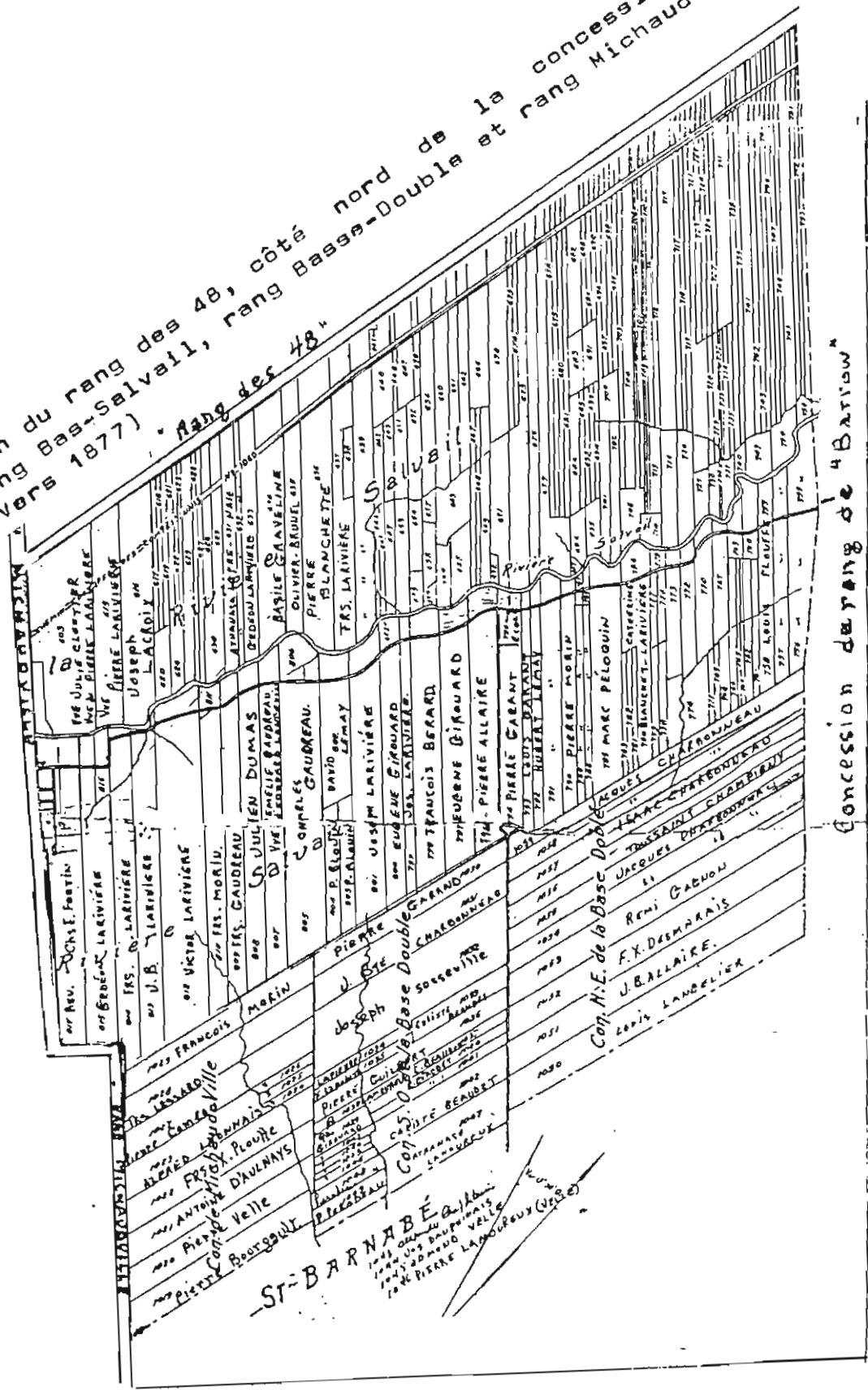
Plan du rang Fleury côté nord-est. Vers 1877.



Plan du rang de Fleury, côté sud-ouest. (Vers 1877)  
 Plan du rang Michaudville-nord. (vers 1877)



Plan du rang des 48, côté nord de la concession Salvail  
 rang Bas-Salvail, rang Basse-Double et rang Michaudville-Sud  
 (vers 1877) Rang des 48



Concession de rang de 48 Barrow

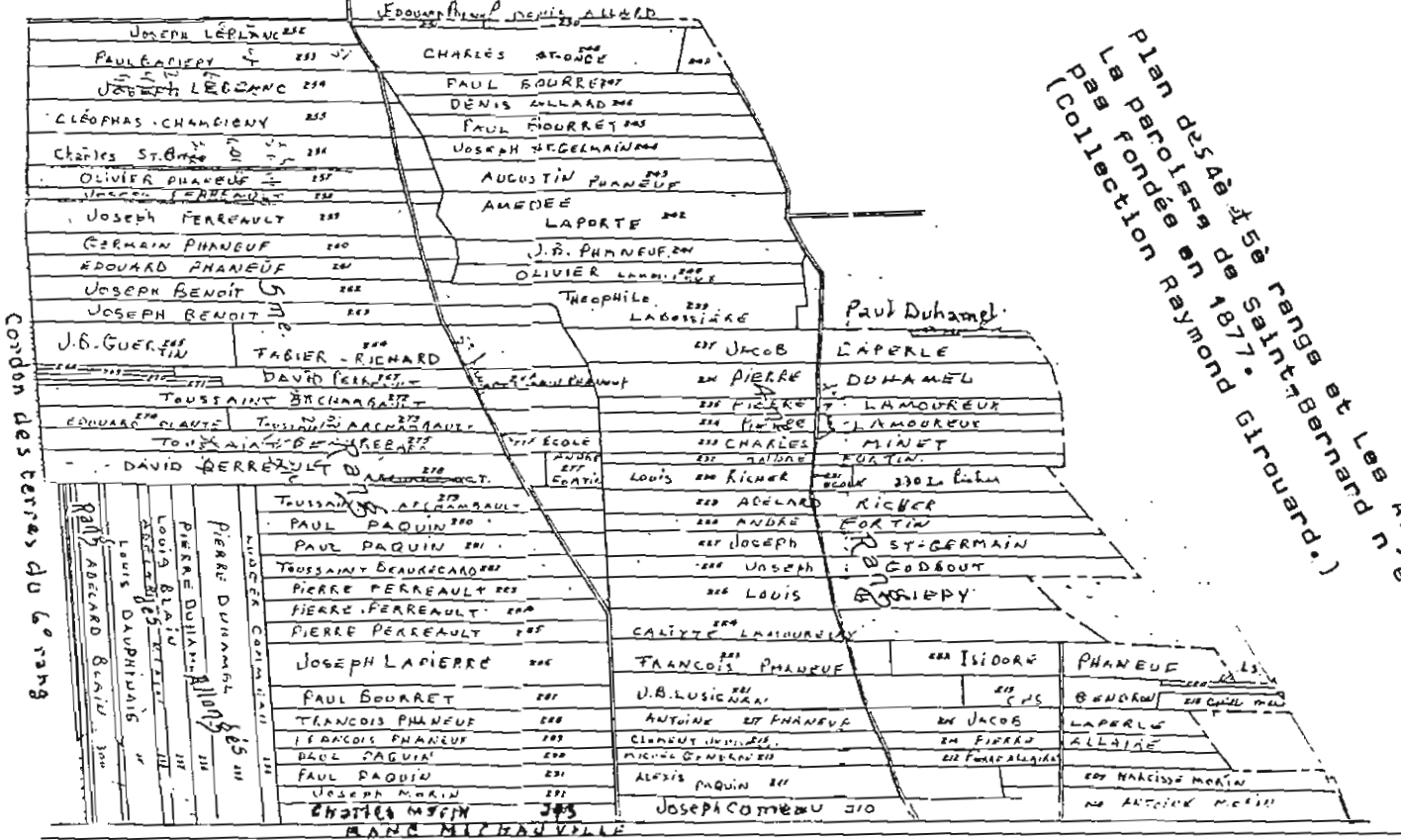
ST-BARNABÉ  
 1844 J. B. LAMARCAIS  
 1845 J. B. LAMARCAIS  
 1846 J. B. LAMARCAIS  
 1847 J. B. LAMARCAIS  
 1848 J. B. LAMARCAIS  
 1849 J. B. LAMARCAIS  
 1850 J. B. LAMARCAIS  
 1851 J. B. LAMARCAIS  
 1852 J. B. LAMARCAIS  
 1853 J. B. LAMARCAIS  
 1854 J. B. LAMARCAIS  
 1855 J. B. LAMARCAIS  
 1856 J. B. LAMARCAIS  
 1857 J. B. LAMARCAIS  
 1858 J. B. LAMARCAIS  
 1859 J. B. LAMARCAIS  
 1860 J. B. LAMARCAIS  
 1861 J. B. LAMARCAIS  
 1862 J. B. LAMARCAIS  
 1863 J. B. LAMARCAIS  
 1864 J. B. LAMARCAIS  
 1865 J. B. LAMARCAIS  
 1866 J. B. LAMARCAIS  
 1867 J. B. LAMARCAIS  
 1868 J. B. LAMARCAIS  
 1869 J. B. LAMARCAIS  
 1870 J. B. LAMARCAIS  
 1871 J. B. LAMARCAIS  
 1872 J. B. LAMARCAIS  
 1873 J. B. LAMARCAIS  
 1874 J. B. LAMARCAIS  
 1875 J. B. LAMARCAIS  
 1876 J. B. LAMARCAIS  
 1877 J. B. LAMARCAIS  
 1878 J. B. LAMARCAIS  
 1879 J. B. LAMARCAIS  
 1880 J. B. LAMARCAIS  
 1881 J. B. LAMARCAIS  
 1882 J. B. LAMARCAIS  
 1883 J. B. LAMARCAIS  
 1884 J. B. LAMARCAIS  
 1885 J. B. LAMARCAIS  
 1886 J. B. LAMARCAIS  
 1887 J. B. LAMARCAIS  
 1888 J. B. LAMARCAIS  
 1889 J. B. LAMARCAIS  
 1890 J. B. LAMARCAIS  
 1891 J. B. LAMARCAIS  
 1892 J. B. LAMARCAIS  
 1893 J. B. LAMARCAIS  
 1894 J. B. LAMARCAIS  
 1895 J. B. LAMARCAIS  
 1896 J. B. LAMARCAIS  
 1897 J. B. LAMARCAIS  
 1898 J. B. LAMARCAIS  
 1899 J. B. LAMARCAIS  
 1900 J. B. LAMARCAIS



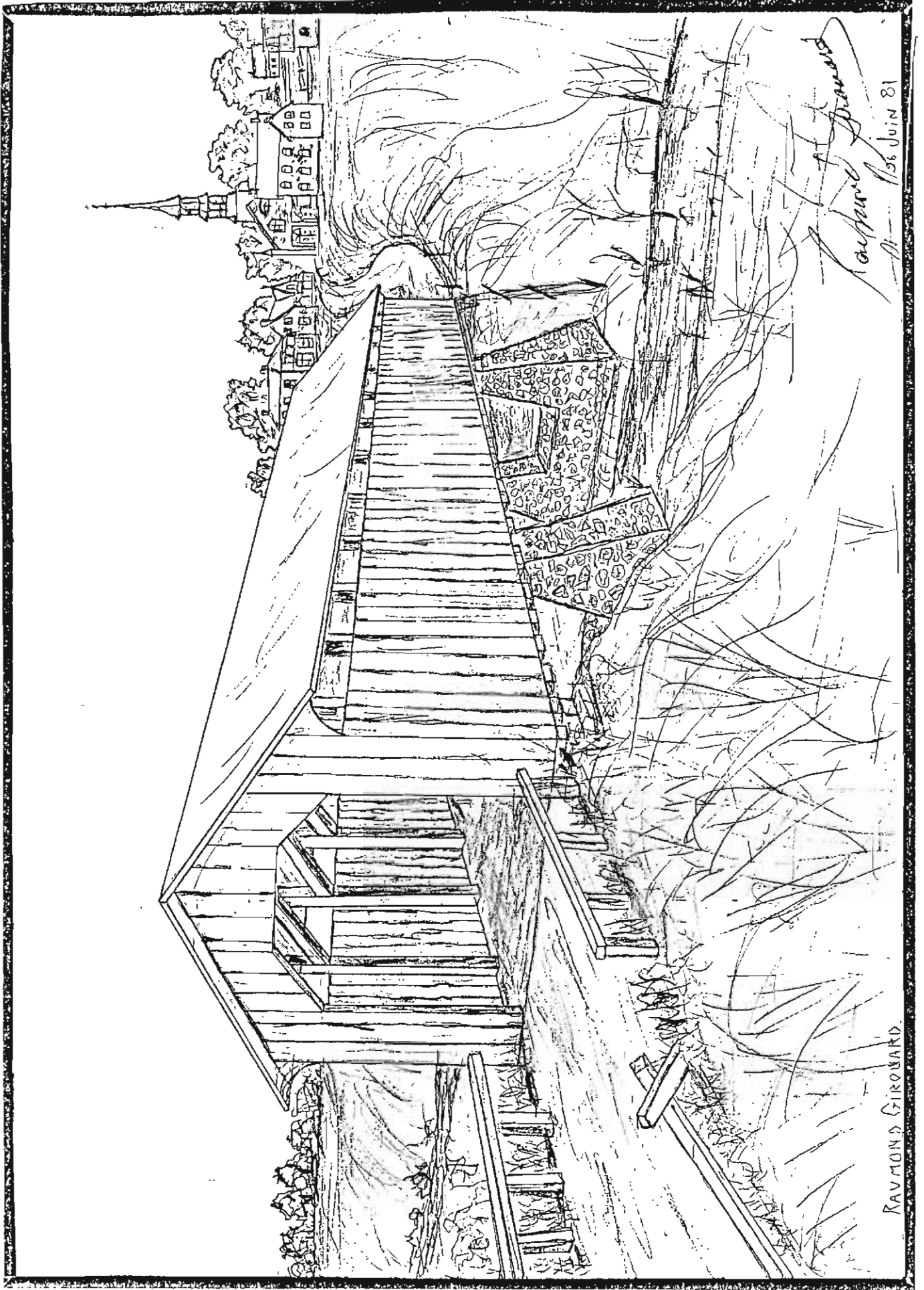




PAROISSE  
DE ST - DENIS



Plan des 4e et 5e rangs et Les Allonges.  
La paroisse de Saint-Bernard n'étant pas fondée en 1877.  
(Collection Raymond Girouard.)



Raymond Girouard  
1936 Juin 81

RAYMOND GIROUARD

CHAPITRE XIII

VILLE

A

JOUAL



CHAPITRE XIIIDIXIEME CURE

Messire E. Germain - 1882 à 1887 -

Disons tout de suite que le notaire, Mtre Louis-Alphonse L'Heureux s'installait définitivement à Saint-Jude dans la maison de brique dite "Maison des Notaires", située angle des rues Saint-Louis et Saint-Roch. Il sera notaire de Saint-Jude jusqu'à son décès. Sans s'en douter, il écrivait la première page de l'histoire de cette noble famille. L'Etude des notaires L'HEUREUX existe depuis 102 ans en cette année 1985 où je rédige ces lignes.

Nous n'avons pas voulu déprécier le nouveau curé Germain qui vient d'être nommé à St-Jude en rédigeant un premier paragraphe concernant la famille L'Heureux; nous avons jugé que l'importance de cette famille L'Heureux pouvait occuper ce premier paragraphe de la cure du curé Germain.

Les faits les plus notoires sur la cure de Messire E. Germain, sont:

- 1 - L'achat du premier orgue installé dans l'église actuelle, fabriqué par la firme EUGENE BRODEUR, facteur d'orgues de Saint-Hyacinthe. Il fut installé pour le jour des Rois 1884, et le premier organiste fut le notaire L.-A. L'Heureux. La famille L'Heureux, de père en fils, conservera cette fonction jusqu'en 1960 environ.
- 2 - Messire Germain fit également acheter par la Fabrique, pour les besoins communautaires de tous les paroissiens, le premier corbillard acheté d'un monsieur Bourret, commerçant de Saint-Roch.

Une fromagerie commença à opérer par la Société des Fromageries de Rochville, achetée de Adélarde Arsmtrong le 8 février 1888 (emplacement de M. Lucien Ménard en 1884). (Détails dans chapitre des BEURRERIES et FROMAGERIES)



St. Hyacinthe 12 Décembre 1883.

Mon cher Monsieur.

Je vous envoie avec la présente un reçu pour les deux cent piastres que vous avez eu l'obligeance de me donner par Mr. E. Bernard, je vous en suis très reconnaissant, j'ai même amené dans le reçu les premiers 100 piastres que j'ai reçus, le Bon Mr. Bernard me dit que vous aviez paré votre reçu, je reconnais de nouveau les avoir reçus, merci mille fois. J'ai bien de la peine de devoir vous dire que je ne puis pas vous payer votre orgue pour lequel je suis promis car de pour et de là j'espère de payer pour les bois, je vien de recevoir le reste des tuyaux en métal, et il me faut tout en harmonium et accorder, et le tout est trop court pour et de là j'espère que vous m'en voyez pas trop pressé car j'en ai le plus possible, j'espère pour les taces vous pour faire préparer la place pour me même à l'atelier grand ferronnerie.

Je vous prie d'être

Avec un grand respect

Votre reconnaissant serviteur  
E. Brodeur.

Suit la liste des hommes d'affaires, tirée de l'annuaire Lowell 1890-91:

Paul Allaire, sellier	S. Lafrenaye, marchand
Joseph Beaudreault, voiturier	Jos. Larivière, forgeron
Joseph Berthiaume, cordonnier	L.-A. L'Heureux, notaire
Ludger Chevalier, tanneur	J.-B.-H. Lemay, marchand
Pierre Chicoine, hôtelier	François Mignault, meunier
Joseph Desjardins, médecin	François Plouffe, forgeron
Maximilien Desroches, médecin	H. Richard, boulanger
Charles Dumais, cordonnier	J. Roy, moulin à scie
Misaël Fontaine, boulanger	William Wilson, marchand
Victor Yvon, forgeron.	

#### VILLE A JOUAL

Dans un chapitre précédent, nous avons laissé entendre que les fréquentes contradictions lors de la construction des bâtiments de la Fabrique, avaient laissé des blessures longues à se cicatriser.

Certaines de ces blessures devinrent incurables. Des opposants à la construction de l'église et du presbytère, quelques-uns se révoltèrent contre l'autorité religieuse et cessèrent d'être pratiquants. Ces vieux pionniers étaient opiniâtres et tenaient à leurs idées.

En 1883, ces dissidents se groupèrent et réussirent à obtenir une desserte presbytérienne. De fait, le 9 novembre 1883, The Board of French Evangelization of the Presbyterian Church of Canada ouvrait une mission dans le rang des 48, face au rang de Fleury sur le lot no 662, ancienne terre de M. Valérien Lafrenaye, propriété aujourd'hui de M. Michel Lavallée.

Deux terrains furent concédés sous bail de 100 ans, à cette mission presbytérienne, représentée par le missionnaire Théophile Lockert. Ces lopins de terre devaient être utilisés, l'un pour la construction d'une chapelle et l'autre comme cimetière. (Actes 198 et 199 du notaire L.-A. L'Heureux)

Nous voici donc avec une mission presbytérienne à Saint-Jude en cette fin d'année 1883, avec chapelle,

cimetière et office tous les dimanches par le rév. Théodore Lockert, comme célébrant et prédicateur. Un petit nombre de paroissiens fréquentaient discrètement cette nouvelle mission, au grand désespoir des épouses et du curé. Même des demandes d'apostasie furent reçues de paroissiens limitrophes de Saint-Louis et de Saint-Robert.

Des funérailles furent célébrées, et des corps furent inhumés dans le petit cimetière. Nos ancêtres avaient l'esprit alerte et eurent tôt fait d'improviser un nom pour cette mission: "VILLE A JOUAL", n'en déplaise au frère Un Tel qui ne fut pas le premier à employer le dénominatif "JOUAL". Et ce nom resta courant dans le langage coloré des gens de Saint-Jude de cette époque.

Je me souviens de ce lopin de terre où nous passions pour aller vers Saint-Louis; les vestiges de cette chapelle et son cimetière étaient encore apparents, quoiqu'abandonnés vers 1900. C'était la "mitaine" de "Ville à Joual" que m'expliquait mon père en passant à cet endroit.

Selon nos renseignements, des permis d'exhumation furent demandés mais quelques corps inhumés à cet endroit, dorment toujours en paix dans le silence et l'oubli du cimetière de "VILLE A JOUAL".

#### ONZIEME CURE

Messire J.-A. Nadeau - 1887 à 1896 -

MESSIRE J.-A. NADEAU, de concert avec la corporation municipale, commença des démarches sur la possibilité d'avoir un réseau de chemin de fer reliant Saint-Hyacinthe à Sorel. La plupart des municipalités près du Richelieu, faisaient également des pressions pour le tracé d'une ligne de chemin de fer reliant Montréal à Sorel en desservant les dites municipalités riveraines.

Démarches qui par la suite, devaient apporter à Saint-Jude une expansion considérable. Messire Nadeau en fut l'instigateur et à la fin de sa cure, il avait la certitude que ses efforts n'avaient pas été vains.



Messire Nadeau ne passa pas inaperçu à Saint-Jude; il signa au nom de la Fabrique, l'achat d'une deuxième cloche avec la firme Mc Shane Bell Foundry de Baltimore, E.U., le 17 janvier 1889. Cloche d'une pesanteur de 1132 livres au coût de 24 1/2 cents la livre, elle a coûté \$277.34, plus le transport \$4.90, soit un total de \$282.24. La commande était pour une cloche d'environ 1000 livres.

C'est également sous son règne que furent concédés la majorité des terrains que la Fabrique bailla sous contrats dits "CONSTITUTS", soit la forme de bail appelé en termes légaux "EMPHYTEOTIQUE". Entre autres: Une concession au Dr Joseph Desjardins, moyennant rente annuelle de \$8.00 (résidence de Gaétan Girouard en 1984). Le 13 août 1889, la Fabrique concédait à M. François Plouffe un emplacement sur lequel il construisait sa résidence et une boutique de forge qu'il opéra pendant 31 ans (emplacement de M. Léonard Lamoureux en 1984).

Egalement, concession à M. Gédéon Larivière, sur la Grande Rue; un emplacement sur lequel Monsieur Larivière construisait sa résidence et une boutique à bois mue à la vapeur (terrain vacant appartenant à M. Ls-Jos. Grégoire en 1984).

Les emplacements du magasin Cormier, de M. Eusèbe Bergeron, de M. Damien Leclerc, de M. Alfred Graveline, de Mme Ghyslaine Charbonneau et autres furent également concédés vers la même époque.

Tous les emplacements situés sur les terrains de la Fabrique, du couvent jusqu'au ruisseau Chevalier, furent concédés par le curé Nadeau. Ce fut donc le développement de cette partie du village, qui, depuis le début de la mission était une partie cultivée pour les besoins des curés.

Mais à l'époque où nous sommes, tout le terrain de la Fabrique avait été défriché jusqu'aux Trente; on y érigea le cimetière actuel sur une partie et le reste devint la ferme de la cure; on put alors céder des terrains pour l'expansion du village.

La rue Saint-Joseph fut continuée dès 1888 jusqu'à la rue Cusson, donnant ainsi une voie d'accès aux nouveaux concessionnaires. Ce genre de bail portait le nom courant de

Fill out this order carefully. Any other information you wish to use write on a separate sheet.

# ORDER.

PLEASE USE THIS BLANK IN ORDERING—AND KEEP A COPY OF IT.

(Date) 17th January 1889

MCSHANE BELL FOUNDRY,  
BALTIMORE, MD.

Please ship us as promptly as possible 1 Bell of  
your 1500 lbs. pattern, with mountings

Price and terms to be as per your letter of the 6th Nov  
The Bell is for the Mount. Catholic Church at  
St. Lucie, P.Q. Canada

Price named us was 24 1/2 cts per pound, Net,

Our R. R. Station is St. Hyacinthe

(Signed) J. A. Vidéau

P. O. St. Lucie

County of St. Hyacinthe, Canada (State)

As to our responsibility we refer you to

Saw your advertisement in \_\_\_\_\_ Published at \_\_\_\_\_

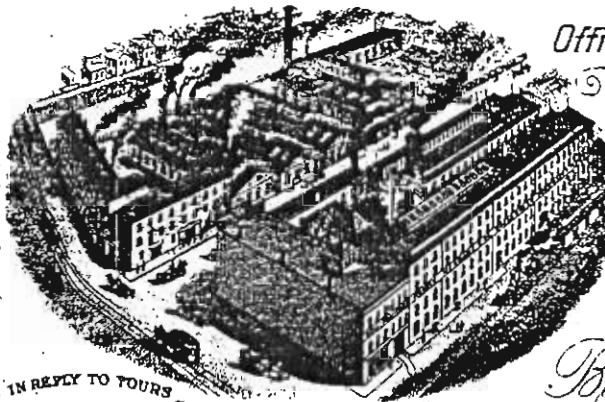
All our Bells of same weight have same tone. If a Bell of certain tone is wanted, then you must order a Bell of proper size to secure it. See List, &c. page 3 of Catalogue.

It is absolutely essential that BELFRY be properly arranged in order to secure best possible results from bell. Any desired advice on this question will be gladly given on application.

Contrat d'achat de la 2 ième cloche.  
17 janvier 1889 Archives de la Fabrique.

We have many Bells in YOUR VICINITY. Please refer to them. See list in Catalogue. Always give your official connection with Church, &c. for whom you are ordering.

To understand what you will get of us, please read Catalogue carefully. Please note our remarks about BELLS BEING HEARD—page 19 of Catalogue.



Office of

ESTABLISHED  
1856.



IN REPLY TO TOURS  
OF  
99679

Baltimore, Md. U.S.A. Dec. 5/88

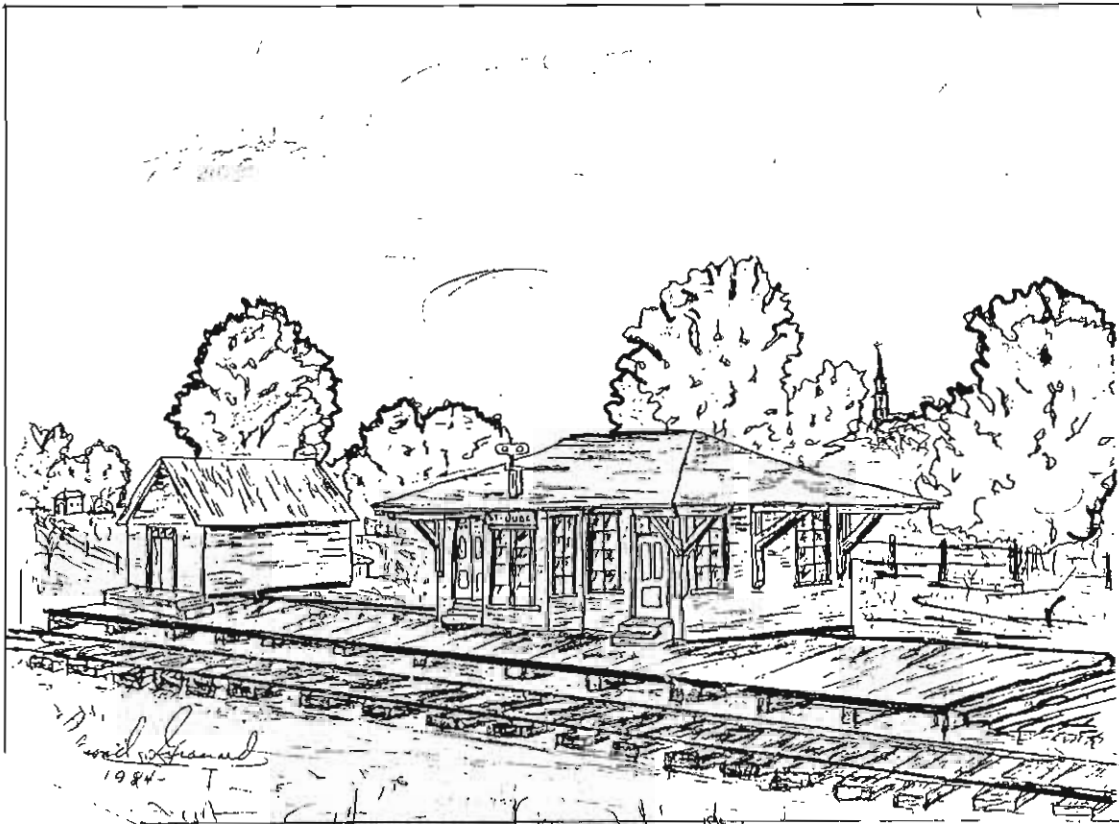
Your kind reply to our inquiry received and noted: We are always pleased to supply Bells at lowest possible rates, and the price we named you is very low indeed, as it is not based on present cost of New Copper and Tin, but upon the cost of that which we have on hand. The present cost of Ingot Copper is 17 1/2 cts a pound. The cost of Pig Tin now ranges from 23 to 24 cts a pound. It will thus be seen that pure genuine Bell-metal Bells stand us when made and ready for shipment not less than 23 1/2 cts a pound, to which must be added cost of freight and cartage here. Any school boy can readily figure this out, and in consequence the price of Bells we named you is good only for a few days yet, as we shall very soon have to use Copper bought at this higher price, and it is all nonsense to suppose that a genuine Bell-metal Bell can be made for any less. You may get what is called "pure Bell-metal Bells" for a trifle less money, but it is impossible that they can be made up of anything but a mixture of various old metals with some New, and such a Bell cannot in the nature of things be reliable. The present price of Copper is likely to so remain for upwards of 12 years, as the World's supply of Copper has been sold by the Mining Companies to a French Syndicate controlling Millions of dollars, and whatever they ask for it we must pay. Still the cost is not near so high as it was 12 to 18 years ago when Churches thought nothing of paying 35 to 45 cts a pound for Bells, whereas the price today ranges from 23 to 27 cts a pound.

Please write us and ready to buy and state size of Bell wanted, and we shall do our very best for you.

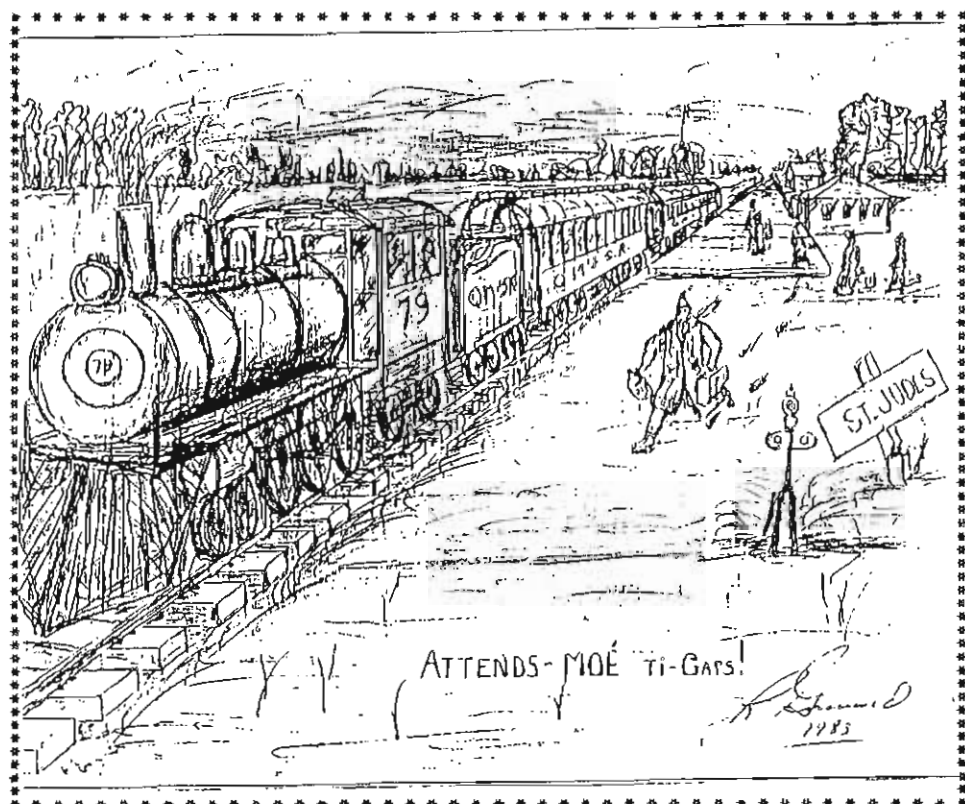
*Yours Truly*  
*P.S. We send you another catalogue by this mail.*  
*Price quoted you Nov. 6<sup>th</sup> is good for 60 days yet, not longer.*

Copie d'une lettre de McShane Foundry  
Détails pour l'achat d'une cloche.

(Archives de la Fabrique.)



LA GARE DE SAINT-JUDES, 1896, QUEBEC-MONTREAL & SOUTHERN RAILWAYS



LA 79 PARTANT DE LA GARE, QUEBEC-MONTREAL & SOUTHERN RAILWAYS

"constitut", comme nous l'avons cité. Nombre de propriétaires de fermes environnant le village ont également cédé des emplacements sous cette forme de bail ou constitut; la durée en était de 99 ans et il doit encore exister plusieurs propriétaires d'emplacements qui sont encore liés par ces constituts.

#### L'AVENEMENT DU CHEMIN DE FER

En 1895, la Corporation Municipale fit une dernière offre à la compagnie de chemin de fer Les Comtés-Unis, leur accordant un octroi de \$3,000.00 à condition qu'il y ait une gare dans le village, trois voies d'évitement sur le parcours de la paroisse et un service de télégraphie pouvant être mis à la disposition des paroissiens en cas d'urgence.

Ces conditions furent acceptées et le contrat no 2856 passé à l'étude du notaire L.-A. L'Heureux, ratifiait définitivement cet accord entre les deux parties.

De fait, ce chemin de fer commençait son trajet régulier le 18 février 1895. (Voir détails au chapitre COMMUNICATIONS.)

Cet avènement du chemin de fer contribua à un nouveau développement dans le village. De fait, M. Delphys Béchard construisait son hôtel près de la gare, M. J.-Adélarde Gaudreau construisait lui-même un magasin général sur un terrain acheté de M. Joseph Trichon (résidence de M. et Mme Odilon Laplante en 1984).

D'autre part, MM. Joseph Roy, Pierre et François Larivière construisaient le moulin à scie du village, en cette même année 1896. Quelques années plus tard, un monsieur Adélarde Graveline construisait près du chemin de fer, une boutique à bois mue à la vapeur (Les Entreprises C. Lévesque Inc. aujourd'hui).

La rue Saint-Joseph, verbalisée rue Eliza en 1826, fut continuée jusqu'à la nouvelle gare; dans cette rue étaient à construire leurs résidences, MM. Alcidas Délorme et Pierre Perreault. Une rue fut ouverte vers le même temps, reliant la rue Saint-Pierre au moulin à scie (rue Lamoureux, aujourd'hui); lors de son ouverture, selon les archives

municipales on y lit: "L'ouverture d'une rue conduisant au moulin et nommée rue Saint-Jacques".

Cette partie du village devint donc le parc industriel de la paroisse et il bourdonna d'activités et il en est encore ainsi aujourd'hui. (Voir détails chapitre LES INDUSTRIES)

#### DOUZIEME CURE

Messire J. Noiseux - 16 avril 1896 au 10 juin 1900 -

MESSIRE NOISEUX, excellent administrateur; sous son court règne, il fit des réparations au presbytère sans avoir à faire de répartition.

Il mourut subitement le 10 juin 1900, après avoir chanté la grand-messe, fait le sermon et présidé une assemblée des marguilliers. Il se mettait à table pour son repas lorsqu'il fut frappé de mort. Prêtre charitable, le zèle qu'il témoigna à ses paroissiens ne saurait être surpassé.



*La cueillette de l'eau de Pâques.  
Almanach Rolland, 1927.*

CHAPITRE XIV

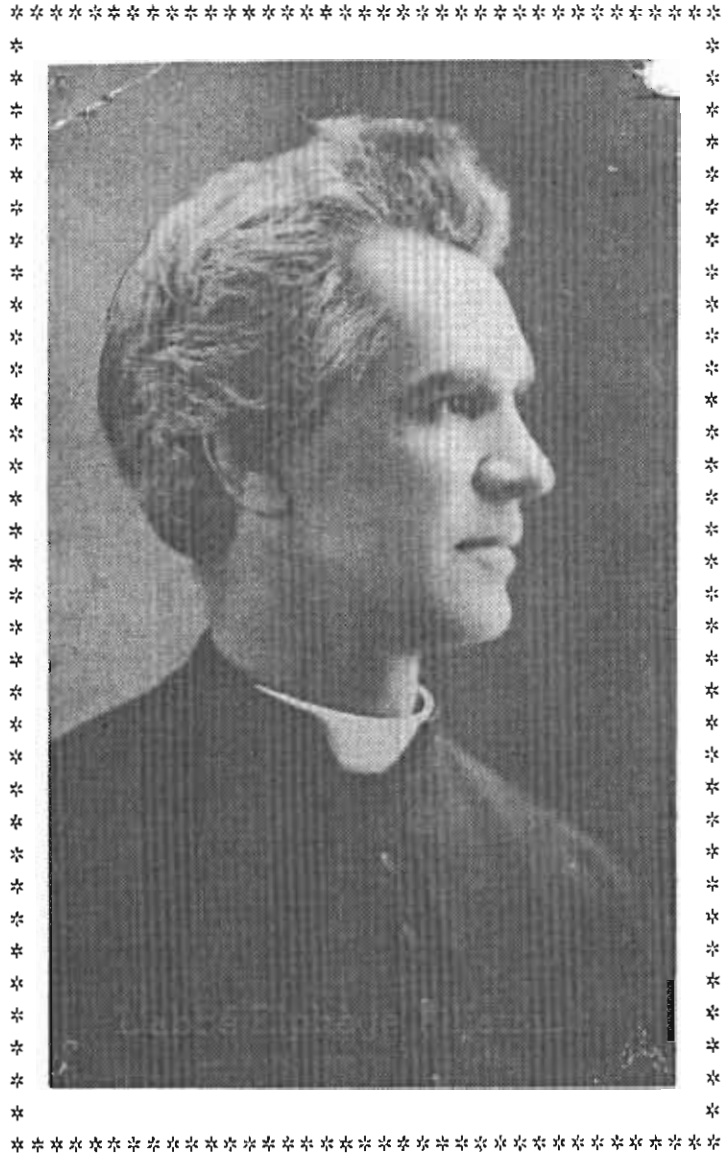
DRAPEAU  
DE  
CARILLON

ABBE  
P.-E. FILLIATRAULT





-TREIZIEME CURE-



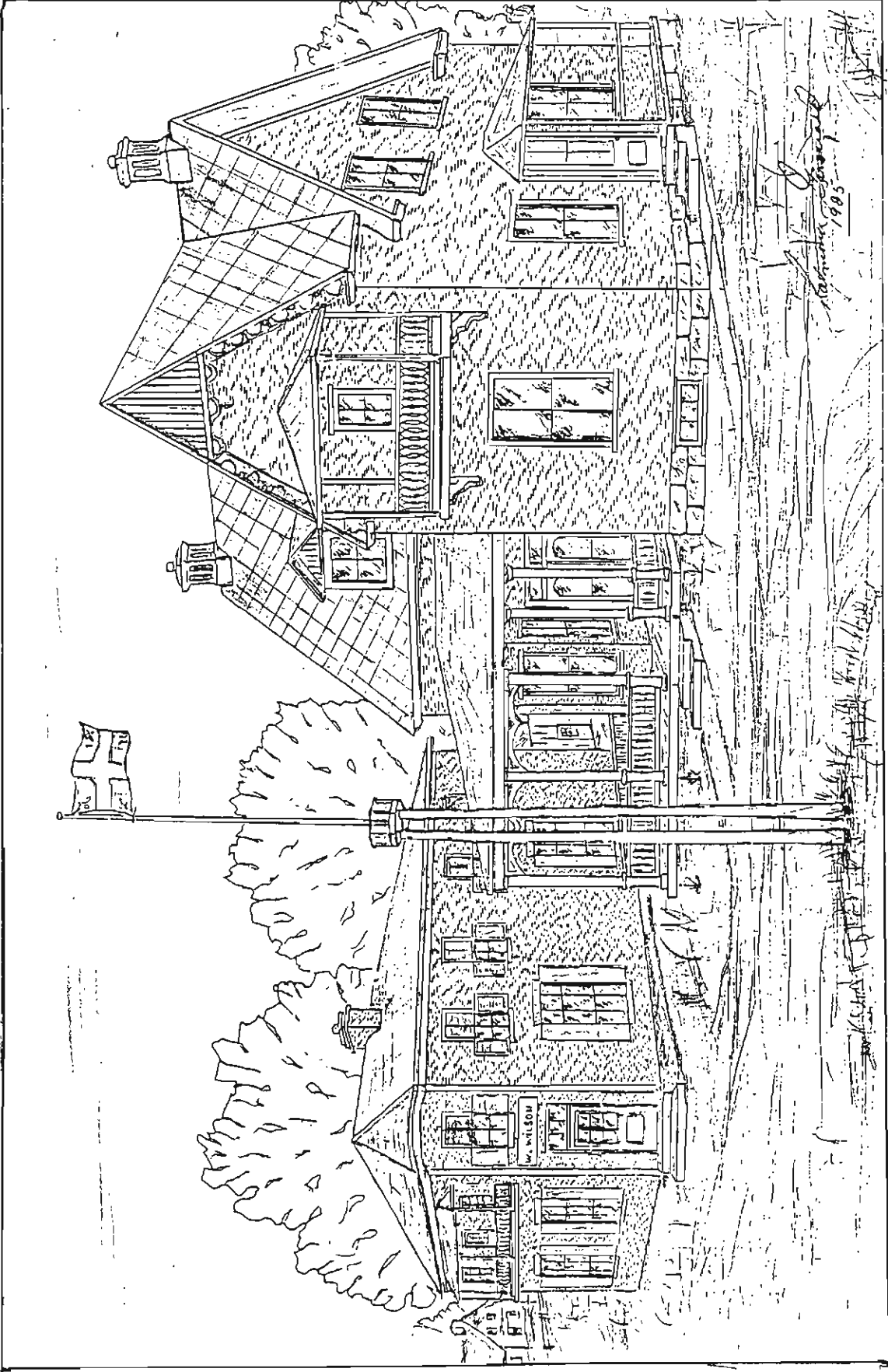
Monsieur l'abbé Elphège Filiatrault.

De 1900 à 1916

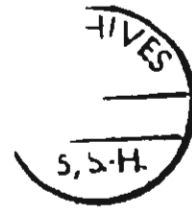
-Auteur du drapeau fleurdelisé.-

(Photo: Collection Mgr Léo Sansoucy)





INAUGURATION "DRAPEAU CARILLON" (JUN 1905)

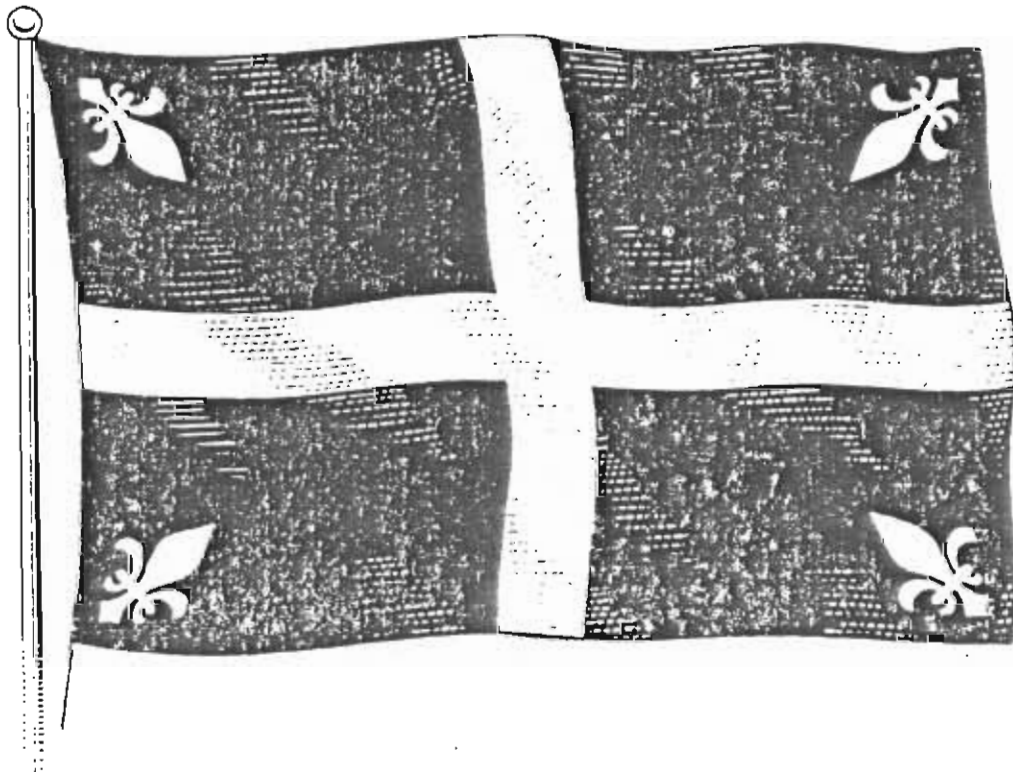


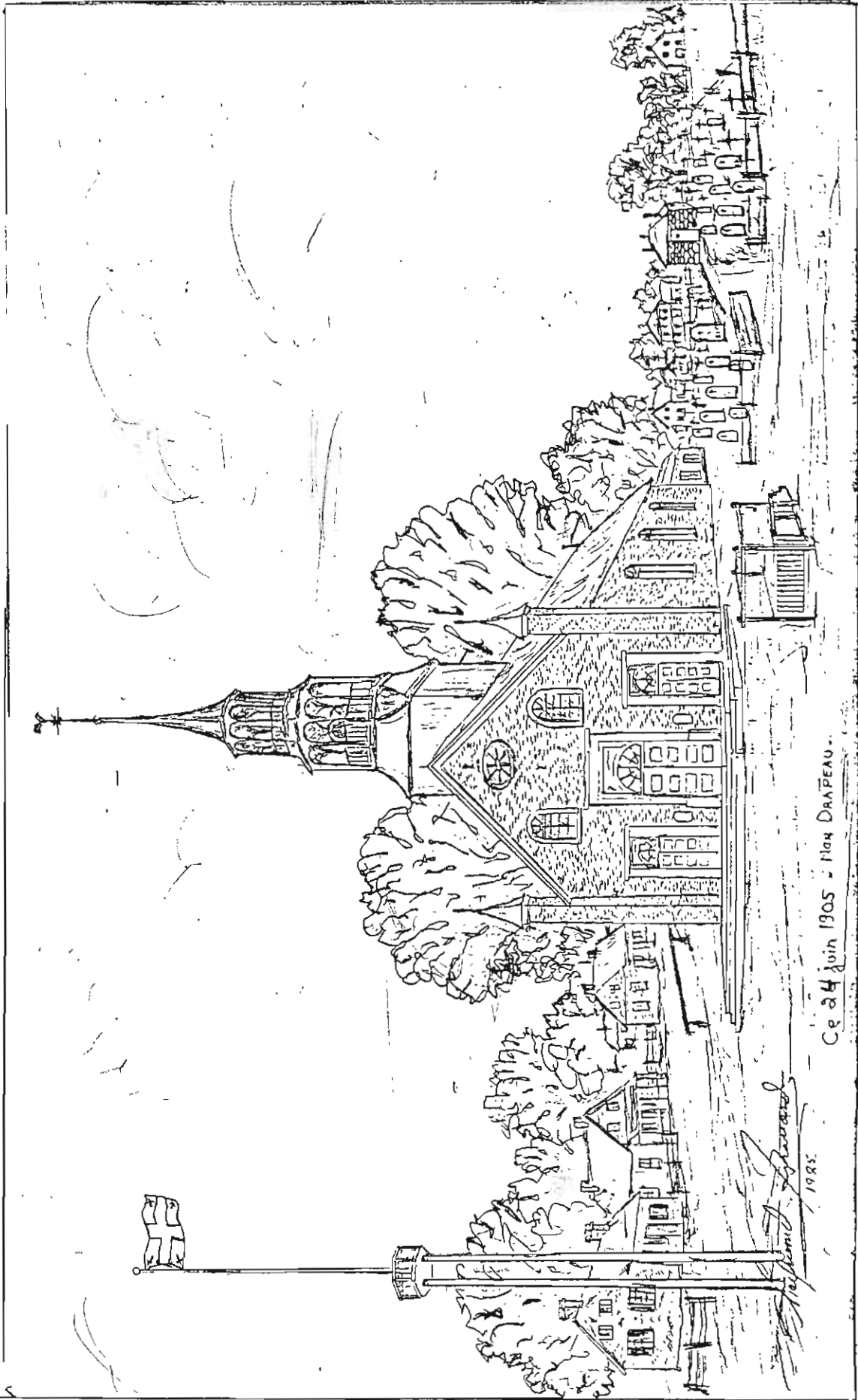
AUX CANADIENS-FRANÇAIS

---

# NOTRE DRAPEAU

PAR UN COMPATRIOTE





Ce 24 Juin 1905 - Non Drapeau..

J. L. L. 1985

CHAPITRE XIVTREIZIEME CURE

Abbé P.-Elphège Filiatrault - 1900 à 1916 -

L'ABBE PRIME-ELPHEGE FILIATRAULT né à Iberville le 23 novembre 1850, était l'aîné des neuf enfants d'Etienne Filiatrault, marchand et instituteur, et de Thais Carère.

Excellent prédicateur, fervent nationaliste, éducateur averti, il fut nommé président de la Commission Scolaire en 1910. Il se plaisait à faire des visites aux écoles de la paroisse et surtout à l'école du village et plus tard au nouveau couvent des Soeurs Saint-Joseph, construit en 1909.

Il se plaisait, dit-on, à aller enseigner occasionnellement au couvent, racontait des fables de La Fontaine ou des contes de Daudet, expliquait aux élèves les plus avancés les modes de vie des pays étrangers, la fierté d'être canadiens-français, ce qui intéressait vivement les élèves; ces récits étant une évasion des traditionnelles méthodes d'enseignement de l'époque.

Vivent encore en cette année 1984, d'éminents paroissiens qui témoignent de cette anecdote, entre autres: Mgr Léo Sansoucy, vice-supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe et secrétaire de La Société d'Histoire de la région de Saint-Hyacinthe, le notaire Philippe-Ernest L'Heureux, pratiquant encore comme un jeune homme à son étude plus que centenaire de Saint-Jude et à celle de Saint-Hyacinthe, le Dr Paul Morin qui fut, nombre d'années, chirurgien en chef à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe et le Rév. Père Albert Dupuis, jésuite, de Québec.

Nombre d'autres paroissiens et ex-paroissiens septuagénaires furent baptisés par le curé Filiatrault et ont gardé quelques souvenirs de ce bon curé. Je suis de ceux-là. Il nous avait invités, un groupe de bambins, pour faire une promenade dans son automobile; c'était ma première randonnée dans ce genre de véhicule et j'en ai gardé un souvenir inoubliable.

Alors qu'il était curé de Saint-Jude, il rédigeait en 1902, sous le pseudonyme "Un Compatriote", une brochure intitulée "AUX CANADIENS-FRANCAIS - NOTRE DRAPEAU".

Il relate dans cette brochure, l'histoire des drapeaux ayant déjà existé non officiellement. A une assemblée à Sainte-Scholastique, on déploya un drapeau blanc sur lequel étaient peints deux aigles: l'aigle américain à côté d'un aigle canadien tenant une feuille d'érable.

Sur un autre grand drapeau, écrit-il, on voyait une tête de mort avec ces mots: "A BAS LE CONSEIL LEGISLATIF", ce qui valut à son auteur d'être exilé aux Bermudes. Dans la tourmente de 1837, ajoute-t-il, tous les drapeaux disparurent à l'exception d'un, conservé comme relique. Il était rose, mais aujourd'hui la couleur a disparu; il porte vers le haut un castor, au milieu un achigan, au bas les lettres J.B. et deux branches d'érable encadrant le tout. Ce drapeau est l'oeuvre d'un monsieur Girouard de Saint-Benoît, patriote qui a laissé un nom respecté dans la province.

Il semble par cette brochure, accepter le drapeau UNION JACK ou RED ENSIGN des canadiens-anglais. Mais il est temps, poursuit-il, pour nous canadiens-français de nous créer un drapeau national; quels éléments convient-il que nous employions? "AVANT TOUT... NOTRE BANNIERE DE CARILLON", c'est-à-dire, son champ bleu, sa croix blanche et ses quatre fleurs de lys blanc pointées vers le centre.

POURQUOI NOTRE BANNIERE DE CARILLON? Parce que la bataille de Carillon est la seule qui soit restée légendaire pour notre peuple canadien-français. Il refuse que l'image du Sacré-Coeur soit au centre, comme certains le réclament. Il termine ainsi:

"A l'oeuvre donc le 24 juin prochain et que ce jour devienne une date de notre histoire par l'apparition de notre drapeau national." Signé: Un compatriote.

A partir de cette date, une pression fut faite à l'échelle de la province par tous les organismes des divers diocèses pour que l'effigie du Sacré-Coeur apparaisse au centre du drapeau du curé Filiatrault, et ces divers pétitionnaires réussirent à proposer ce drapeau à l'assemblée législative du Québec qui cependant ne l'accepta pas officiellement; il fut mis aux oubliettes pour un certain

temps.

En février 1905, l'abbé Filiatrault revient à la charge et écrit une deuxième brochure intitulée "NOS COULEURS NATIONALES" qu'il signe cette fois de son nom: P.-E. Filiatrault, ptre.

En résumé, il explique:

"Le peuple canadien d'aujourd'hui est l'ensemble de toutes les provinces confédérées, soit la Puissance du Canada, mais ce peuple canadien à formation récente ne constitue pas ce que nous pourrions appeler une nation canadienne. PEUPLE n'est pas synonyme de NATION."

"Suivent des dissertations sur le drapeau fleurdelisé qu'il soumet et les raisons de son objection à ce que ce drapeau porte l'effigie du Sacré-Coeur." Signé: P.-E. Filiatrault. (réf. Bibliothèque Provinciale)

Et l'inauguration de ce nouveau drapeau fut célébrée à Saint-Jude le 24 juin 1905, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Un mât de plus de 60 pieds fut élevé au centre de la rue Saint-Edouard, angle de la rue Saint-Pierre. Messe d'ouverture en l'église paroissiale, un sermon vibrant de patriotisme par l'abbé Filiatrault. Un reportage du journal La Patrie sur cet événement cite les petites anecdotes qui suivent:

"La quête en l'église paroissiale de Saint-Jude fut abondante, elle fut faite par M. Emile Lemieux accompagné de Mlle Eva Champigny (Mme Léon Ferron) et M. Armand Larivière accompagné de Mlle Angéline Larivière (Mme Hermas Dufault). La fanfare de Saint-Aimé, ayant été invitée, fit une parade dans les rues du village, accompagnant les chars allégoriques dont un représentait Champlain avec Donnacona; M. Cléophas Champigny jouait le rôle de Donnacona."

"Le drapeau fleurdelisé du curé Filiatrault fut hissé au mât au son de la fanfare, et les réjouissances paroissiales se continuèrent le reste de la journée."

Dans ce même numéro, le journal La Patrie donne un bref historique de la Paroisse de Saint-Jude depuis 1822.



LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DE JUIN 1905



Monsieur Johnny Laflamme, (père d'Oza Laflamme) monté sur une "calèche" ou "tape-cul", terme de l'époque, photo prise devant la résidence de M. Bouchard. (M. Elphège Gaudette en 1985)  
Ce "deux roues" faisait partie de la procession.  
(Photo: Collection Mgr. Sansoucy.)

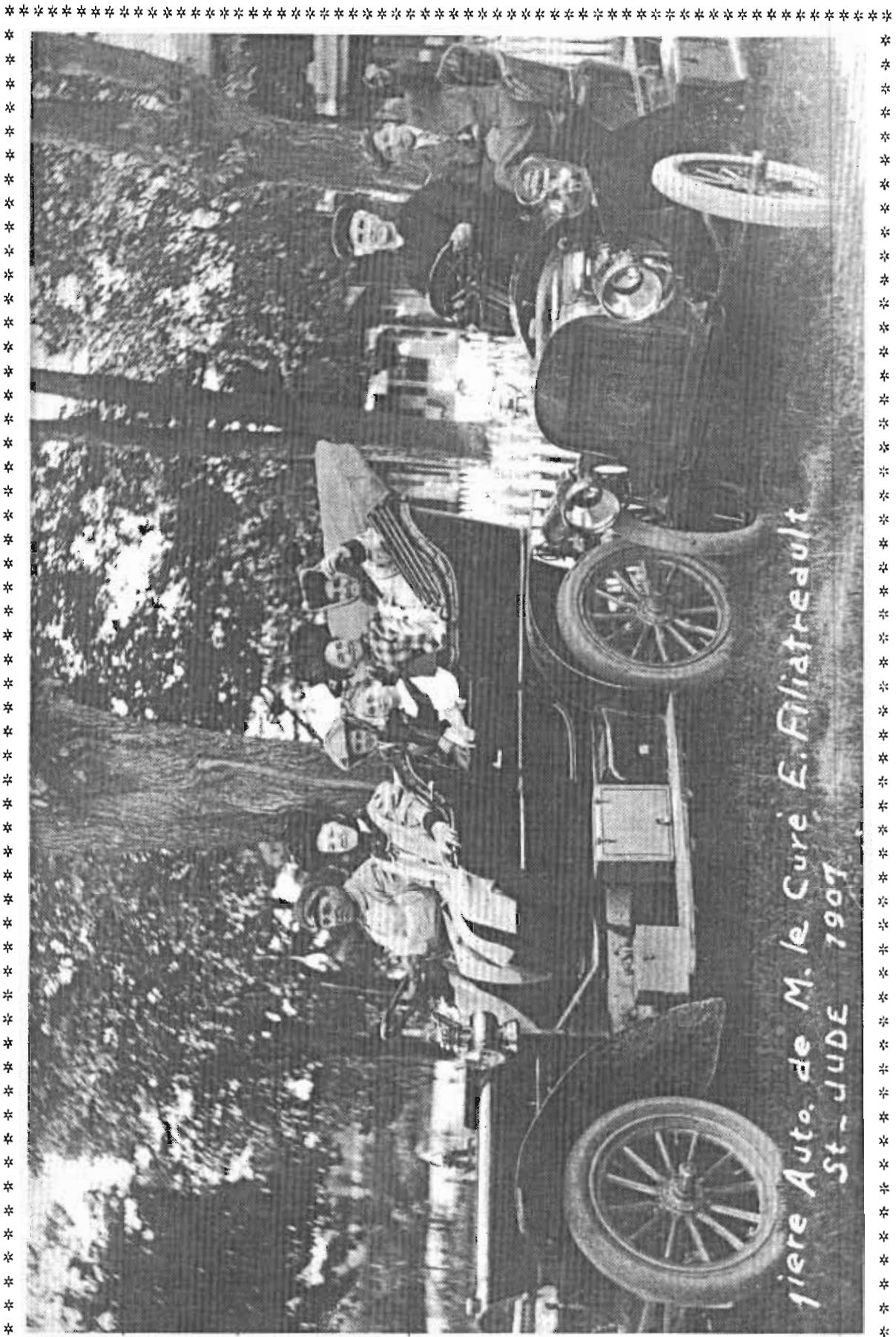
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

A la même procession et devant le même endroit, un groupe de citoyens et l'automobile du docteur William Morin. (Photo: Gracieuseté M. Romuald Roy.)

Excellente vue de la rue Cusson. Arrière-plan: résidences de M. Lamoureux et de M. Paul Allaire alors sellier-cordonnier.

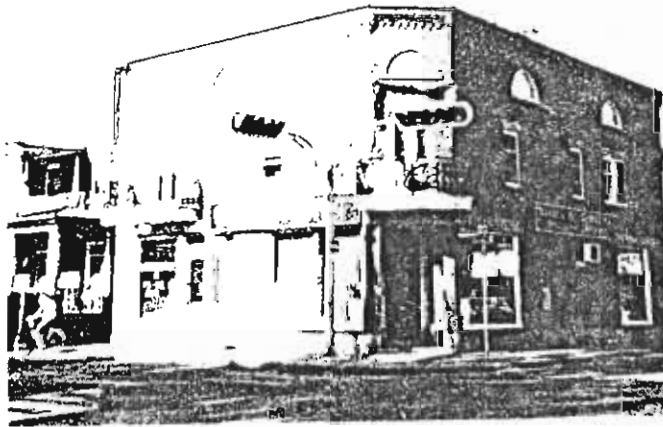


Au premier plan: M. l'abbé Filiatroult au volant de sa Metz de fabrication française, la première automobile à circuler dans Saint-Jude en 1907. La voiture d'arrière-plan: de la parenté des Etats-Unis en visite à Saint-Jude.  
 (Photo: Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe)

1850

L'ABBÉ ELPHÈGE FILIATRAULT,  
AUTEUR DU FLEURDELISÉ

Site de sa maison natale à l'angle nord-est de la 1ère rue  
et de la 5ième avenue, à Iberville

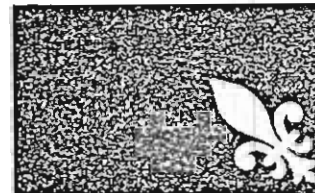
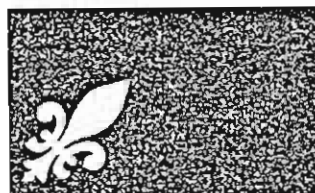
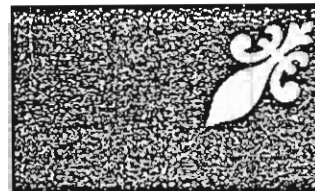
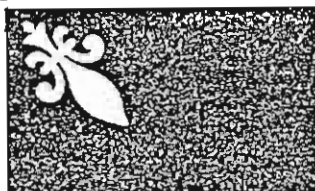


L'abbé Elphège Filiatrault, alors qu'il était curé de Saint-Jude, écrivit, en 1902, une brochure, sous le pseudonyme de "Un compatriote", où il suggérait que le drapeau des Canadiens français consiste en une croix blanche sur un champ bleu avec quatre fleurs de lis blanches pointées vers le centre, comme elles étaient sur le drapeau (bannière) dit "de Carillon".

Le 21 janvier 1948, à trois heures de l'après-midi, ce drapeau (mais avec ses fleurs de lis verticales) était hissé sur le Parlement de Québec, alors que, en Chambre, le premier ministre Maurice Duplessis annonçait qu'il était maintenant officiel. Le 9 mars 1950, la loi concernant le drapeau officiel du Québec était adoptée unanimement par l'Assemblée législative et était sanctionnée puis publiée dans la Gazette Officielle, le 21 avril suivant. La suggestion de l'abbé Filiatrault devenait une réalité.

Celui-ci est né à Saint-Athanase (Iberville), le 27 novembre 1850 du mariage de Etienne-S. et de Thais Carrière.

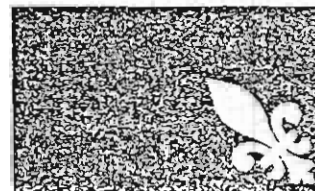
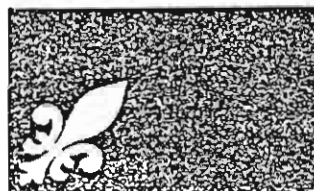
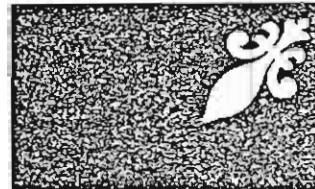
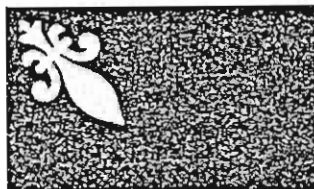
MAISONS ET LIEUX HISTORIQUES DU SUD DE MONTRÉAL



Carillon.

Mais toujours se posait, au milieu de polémiques et de controverses, l'éternelle question d'un drapeau « distinctif » pour les Canadiens français. En septembre 1902, l'abbé Elphège Filiatrault hisse sur son presbytère de Saint-Judes (Saint-Hyacinthe) un pavillon dont il est l'auteur : le Carillon. Celui-ci blasonne : « champ bleu orné de quatre fleurs de lis et traversé d'une croix blanche ». Il est accueilli avec enthousiasme (15, p. 47). La même année deux comités d'étude se forment à Montréal et à Québec.

En 1903 les membres proposent d'ajouter au drapeau de l'abbé Filiatrault l'image du Sacré-Cœur entouré de feuilles d'érable (3, p. 142). Les quatre cantons sont chargés chacun d'une fleur de lis inclinée et pointant vers le centre. L'élément religieux figurant désormais sur son drapeau ne plaît guère à l'abbé Filiatrault ni du reste à une grande fraction de l'opinion. Cependant une vaste campagne publicitaire finit par l'imposer, si bien qu'en 1926, le Carillon-Sacré-Cœur reçoit une sorte de consécration officielle : une loi de l'Assemblée législative le donne pour couleurs à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui le conservera dans la refonte de sa charte en 1937 (15, p. 49). Il s'agit donc bel et bien de l'ancêtre direct du fleurdelisé actuel.



Carillon Sacré-Cœur

L'Assemblée Législative qui paraissait ne savoir quelle position adopter avec ces deux drapeaux non officiels, décida de donner le drapeau avec l'effigie du Sacré-Coeur à la Société Saint-Jean-Baptiste, comme leur drapeau national.

Le drapeau de Carillon du curé Filiatrault resta aux oubliettes jusqu'en 1948.

Le 21 janvier 1948, à trois heures de l'après-midi, ce drapeau, mais avec fleurs de lys verticales, était hissé sur le Parlement de Québec alors qu'en chambre, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, annonçait que ce drapeau était maintenant officiel.

Le 9 mars 1950, la loi concernant le drapeau officiel était unanimement adoptée par l'Assemblée Nationale. Publication dans la Gazette Officielle le 21 avril suivant. (La suggestion du curé Filiatrault de Saint-Jude devenait donc réalité.)

"Une plaque commémorative au site de sa maison paternelle à l'angle nord-est de la 1ère rue et de la 5e avenue, dans la ville d'Iberville, fut érigée." (Histoire des monuments et sites historiques du Québec)

"Une brochure du Ministère des Affaires Culturelles du Québec cite clairement et sans équivoque que le drapeau Carillon du curé E. Filiatrault est l'ancêtre direct du drapeau actuel du Québec."

C'est sous le mandat du curé Filiatrault que furent formées à Saint-Jude les deux commissions scolaires; le 8 juillet 1907, élection des premiers commissaires de la commission scolaire du village: MM. Victor Larivière, Dr William Morin, Frs-Xavier Leblanc, Georges Blanchette, Emilien Garand.

Le 15 juillet 1907, M. le Dr William Morin est élu président et Mtre L.-A. L'Heureux, secrétaire-trésorier. Les institutrices du temps: Mlle Régina Lamoureux enseigne la 1ère classe, salaire \$120.00. Mlle Blanche Larivière (Mme Mathias St-Jean) enseigne la 2ème classe, salaire \$120.00. Mlle Ledoux (Mme Odias Charbonneau) enseigne la 3ème classe,







\*\*\*\*\*  
Première rangée: Au centre, Rosario Commeau.  
deuxième rangée: g. à d. A. Filiatrault, Armand Larivière,  
Paul Morin, Alcide Roy, Rosaire Lusignan.  
troisième rangée: g. à d. Jules Morin, Omer Plouffe, l'avant-  
dernier, Camille L'Heureux.  
Quatrième rangée: g. à d. Raoul Bonin, Emile Lemieux, P.-Ernest  
L'Heureux, Bernard Lusignan, Philippe Labossière.  
Cinquième rangée: g. à d. William Morin, François Leblanc, inconnu,  
Léo Sansoucy, inconnu, Albany Leblanc.  
Sixième rangée: g. à d. Noël Garand, Louis Roy, le 5è de la rangée,  
René L'Heureux.  
Les filles:  
Les trois premières de la dernière rangée: Mlles Germaine Lusignan,  
Angéline Larivière (Mme Hermas Dufault) et une demoiselle Lemieux.  
(Photo: gracieuseté Monseigneur Léo Sansoucy)



salaire \$125.00. Mlle Régina Lamoureux est nommée directrice. Le salaire du secrétaire-trésorier, fixé à \$50.00.

C'était encore la première école construite vers 1832, et le Surintendant de l'Instruction Publique demandait en 1907 aux commissaires de construire une école neuve. Les commissaires ne s'accordent sur ce projet qu'en 1909 et acceptent la construction d'une nouvelle école de trois classes.

Une demande est faite auprès des religieuses de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe pour 3 religieuses enseignantes, et une directrice. L'abbé Filiatrault est élu commissaire le 11 juillet de la même année et président le 17 du même mois. (Détails au chapitre "Les écoles")

#### TROISIEME DEMEMBREMENT

C'est sous le règne du curé Filiatrault que la paroisse de Saint-Bernard fut érigée, le 12 mars 1908; les rangs 4 et 5, la partie nord du rang de Michaudville et le Haut-de-Fleury sont enlevés de la paroisse de Saint-Jude pour former une partie de cette nouvelle paroisse.

Nous avons parcouru depuis le début des sentiers inconnus, nous avons pu les faire connaître grâce aux nombreuses archives que nous avons consultées. Le manuscrit Desnoyers, pour ce qui regarde l'organisation curiale, fut une banque d'informations, jusqu'en 1881.

Sans nous en rendre compte, nous sommes sortis du 19ième siècle et nous entrons dans ce vingtième siècle; les faits que nous décrirons nous sont mieux connus, nous les avons vécus.

#### QUATORZIEME CURE

Abbé Henri Bélisle - 1916 à 1931 -

Homme simple, charitable et excellent administrateur, L'ABBE HENRI BELISLE fut curé de Saint-Jude pendant 16 ans. J'avais 4 ans lorsqu'il fut nommé curé, j'en avais 19,

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Intérieur de l'église avant les réparations effectuées sous l'abbé Henri Bélisle.  
A remarquer les "BOX STOVES" et les tuyaux sillonnant la voûte et  
les lampes au pétrole. (Photo: J.N. Roy.)

lorsqu'il quitta Saint-Jude; c'est donc une partie importante de ma vie qui s'est déroulée avec ce bon curé.

A cette époque, le curé, le docteur et le notaire étaient ceux à qui l'on soumettait les problèmes, et leurs conseils ont résolu bien des petites difficultés. Le curé Bélisle fut donc le directeur de conscience de ceux de mon âge, et il eut à former les septuagénaires d'aujourd'hui. Et je crois qu'il a réussi sa mission. A vous les jeunes, d'en juger.

La Fabrique à cette époque, n'avait aucune dette et un coffre bien garni. L'abbé Bélisle suggéra aux marguilliers qu'il serait opportun de faire des réparations majeures et des améliorations qui s'imposaient à l'église, du fait que les moyens financiers de la Fabrique le permettaient, sans avoir à s'endetter.

La permission de l'évêque ayant été accordée, les marguilliers et les paroissiens, unanimes une seconde fois, acceptèrent et élirent des syndics, et les travaux suivants furent recommandés:

- 1 - La construction de deux chemins couverts reliant l'église à la sacristie, ce qui devint une réelle commodité pour les paroissiens, qui auparavant, devaient communiquer de l'église à la sacristie par l'extérieur, beau temps, mauvais temps, pour les signatures aux registres lors d'enterrements ou mariages, ou pour leur confession.
- 2 - Excavation du sous-sol de l'église et l'installation de trois fournaies à air chaud, éliminant ainsi les longs tuyaux qui sillonnaient la voûte de l'église.

(Comme plusieurs corps avaient été inhumés dans la cave de l'église, après avoir obtenu un permis d'exhumer, une trentaine de cercueils furent exhumés, transportés et inhumés dans le cimetière actuel. N'ayant aucune machinerie mécanisée à l'époque, tous ces travaux d'excavation furent exécutés par les paroissiens, à la "petite pelle" et à la pelle à chevaux.)

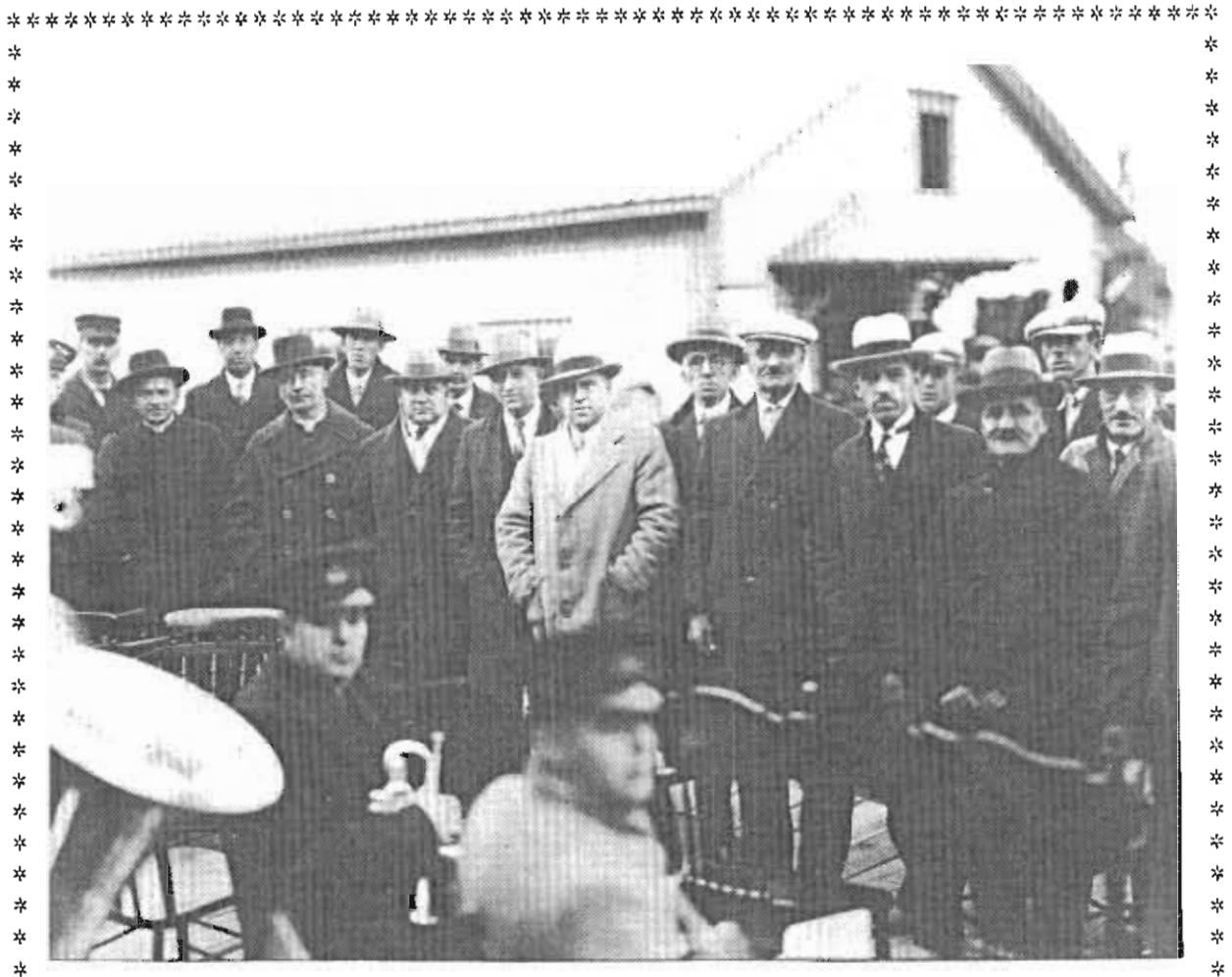
- 3 - L'installation de ces nouvelles fournaies dans la cave, deux dans l'église et une à la sacristie, chauffant au bois et au charbon. De même la construction de cheminées adéquates à ce nouveau système de chauffage qui éliminait les "box stoves",





-EXTERIEUR DE L'ÉGLISE APRÈS LES RÉPARATIONS SOUS L'ABBE BELISLE-

-RECEPTION D'HONNEUR A SAINT-JUDE DE L'HON. T.-D. BOUCHARD.



\*\*\*\*\*  
A L'AVANT-PLAN: Deux musiciens de la Philharmonique de Saint-Hyacinthe. PREMIERE RANGEE, debout: Un musicien, MM. les abbés Jodoin de St-Barnabé et Henri Bélisle curé de Saint-Jude, L'HON. T.-D. Bouchard, M. Joseph Dupuis, maire de St-Jude, Mtre T.-A Fontaine, M. Ulric Allaire, maire de St-Bernard, Mtre Victor Chabot, M. J.-Adélarde Gaudreau. RANGEE OU HAUT: MM. Ernest Bergeron, Wilfrid Charbonneau, Antoine Lamoureux, conseillers de Saint-Jude, M. O. Joyal, conseiller de Saint-Barnabé, Joseph Godbout, le dernier avec casquette, Aimé Laperle Junior. (Pitou pour les intimes.) A l'arrière-plan, boulangerie de Joseph Comeau.  
(Photo-souvenir famille Dupuis.)

les boîtes à bois et les tisonniers qui traînaient dans l'allée centrale.

- 4 - Remplacer tous les bancs du bas de l'église par des bancs neufs. (Fabriqués à Saint-Hugues par Paquette & Frères.)
- 5 - Nouvelle balustrade (même fabricant).
- 6 - Refaire à neuf le plancher du chœur (par M. Josaphat Lamoureux).
- 7 - Electrification de l'église (Entr. E. Nolin, Saint-Hyacinthe).
- 8 - Agrandissement du chœur de chant et achat d'un nouvel orgue, orgue Casavant au coût de \$4,500.00 (orgue actuel).
- 9 - Peinturer la voûte en blanc et en dorer les décorations.
- 10 - Imitation de toutes les boiseries du bas de l'église par le peintre local, M. Jean-Baptiste Gadbois du rang 6.
- 11 - Nouveau chemin de croix, toiles à l'huile (oeuvre de Osias Leduc de Saint-Hilaire).
- 12 - Recouvrement du toit de l'église par le ferblantier Elphège Grégoire. Peinturer le clocher par M. Jean-Bapt. Gadbois.

Tous ces travaux furent exécutés sous la surveillance du curé lui-même et ce fut de l'ouvrage bien fait.

L'électrification du village en 1926, taux \$1.25 par mois donnant les 10 premiers kilowatts gratis. Une partie des villageois s'offrirent ce nouveau luxe dès le début, surveillant toutefois le compteur, afin de ne pas trop dépasser les 10 kilowatts inclus dans la charge mensuelle de \$1.25.

De prudents calculs se firent; on pouvait s'offrir pour \$1.25 par mois une moyenne de 333.3 watts par jour; les fers à repasser, les grille-pain, les poêles électriques, enfin tout ce qui fonctionnait avec un élément chauffant était pratiquement exclus. Si la dame avait utilisé le fer à repasser pendant une heure, elle avait du même coup dépensé 1000 watts, soit trois fois la moyenne journalière. Il fallait "revaucher" cet excès en veillant pratiquement à la noirceur pendant quelques jours.

Le gravelage des rues du village se fit vers le même temps avec octroi de 90% obtenu par le député T.-D. Bouchard. Le gravier était transporté par le chemin de fer, on laissait ces wagons de gravier sur la voie d'évitement du village et tout était transporté par voitures à chevaux dans les différentes rues du village.

Comme marque de reconnaissance, en 1928, les paroisses de Saint-Jude, Saint-Barnabé et Saint-Bernard organisèrent à Saint-Jude une fête en l'honneur du député Bouchard en signe de gratitude des services qu'il avait rendus à ces municipalités. Mlle Alice Dupuis, au nom des trois municipalités, offrit les souhaits de bienvenue et de remerciements à l'illustre invité. La Philharmonique de Saint-Hyacinthe fit les frais de la musique. Cette fête s'était déroulée dans l'ancienne boulangerie de M. Joseph Comeau sur la rue Saint-Joseph.

On vivait encore à cette époque, à la manière de la fin du 19ième siècle. Le bon curé Bélisle cultivait la ferme de la Fabrique, ayant comme bedeau au début de sa cure, M. Prosper Lusignan, et deux ménagères, les demoiselles Mercier, en langage courant "deux servantes": LA GROSSE et LA PETITE. De fait, l'une d'elle avait la stature d'un homme alors que l'autre était toute petite.

La grosse servante s'occupait des dures besognes; la traite des vaches, l'entretien du potager, du poulailler, du goret, du cheval, alors que sa petite soeur voyait à l'entretien du presbytère: cuisinière, lessiveuse, enfin femme de ménage. Elles furent toujours identifiées par les paroissiens sous les pseudonymes "la grosse servante" et "la petite servante", ce qui n'enlevait rien à leurs nombreuses qualités.

C'était la belle époque telle que l'on tente de la faire revivre dans plusieurs programmes de télévision d'aujourd'hui; et certains représentent très bien ce qui se passait dans nos petits villages de 1925. La popularité de ces rétrospectives sur le passé, démontre que la majorité de la jeune génération prend plaisir à ces retours aux sources. Le franc parler, la vie active et simple de cette belle époque nous font évader de l'ère automatisée dans laquelle nous vivons actuellement.

Le seul inconvénient que les paroissiens de Saint-Jude



- Q U I N Z I E M E C U R E -



Monsieur l'abbé Jean-Baptiste Nadeau.

De 1931 à 1933.

Photo: gracieuseté archives du Séminaire de St-Hyacinthe.

-CROISES DEVANT LE PRESBYTERE-



Croisés devant le presbytère lors de la visite de l'évêque.  
(Photo: Raymond Girouard.)

eurent à supporter durant le règne du curé Bélisle est la longueur des offices religieux et de ses sermons: trois heures pour la Messe de Minuit; les offices de la Semaine Sainte, celui du Samedi Saint surtout, de huit heures à onze heures et demie. Le carême se terminant après cet office, tous les fidèles en attendaient l'issue pour reprendre leurs petites habitudes qu'ils avaient freinées durant le carême.

Le fumeur avait fumé sa dernière "pipée" le mardi gras, avait rechargé sa pipe et l'avait placée près de l'horloge, prête à être allumée le Samedi Saint suivant.

C'est également sous le règne du curé Bélisle que la Compagnie de Téléphone de Saint-Jude fut formée et qu'un réseau de service de téléphone efficace reliait Saint-Jude avec l'extérieur. (Voir les détails dans le chapitre des COMMUNICATIONS.)

#### QUINZIEME CURE

Abbé J.-B. Nadeau - 1931 à 1933 -

L'ABBE J.-B. NADEAU était un homme d'envergure et de grande dévotion, issu d'une famille comptant plusieurs religieux et religieuses. Il aimait les grandioses cérémonies.

Il institua "LES CROISES" pour les jeunes écoliers de la paroisse. Costumes de velour rouge brodés d'or (genre page), pour les garçons et robes bleues azur pour les fillettes; c'était le premier groupe costumé que nous ayions eu à Saint-Jude. Et ils paraissaient dans toutes les grandes cérémonies, ce qui donnait un cachet particulier à ces grandes occasions.

Il remit également en évidence la Ligue du Sacré-Coeur, la Congrégation des Dames de Ste-Anne et la Congrégation des Enfants de Marie, en réorganisant les cadres de chacune d'elles. Les cérémonies religieuses en étaient rehaussées d'autant.

Le mariage d'une Enfant de Marie avait tout un rite impressionnant. La future mariée, vêtue et voilée de blanc,

faisait son entrée dans l'église en chantant le fameux cantique "Prends ma couronne, je te la donne", couronne qu'elle déposait aux pieds de la Vierge.

Elle devait également lire à haute voix, si possible, un émouvant adieu à la Congrégation qu'elle quittait, habituellement accompagnée d'une compagne qui pouvait servir de relève en cas de défaillance de la future mariée en grandes palpitations.

C'était émouvant, les belles-mères pleuraient, leurs maris reniflaient, et dans l'assistance on entendait, ici et là, des sanglots. La lecture de cet émouvant adieu terminée, le chœur de chant de la Congrégation entonnait lui-même un chant d'adieu tout aussi émouvant, à cette compagne qui abandonnait leurs rangs. Le grand Jos. Comeau qui avait la larme facile malgré ses six pieds, était sorti en braillant et dans son langage imagé, chuchotait:

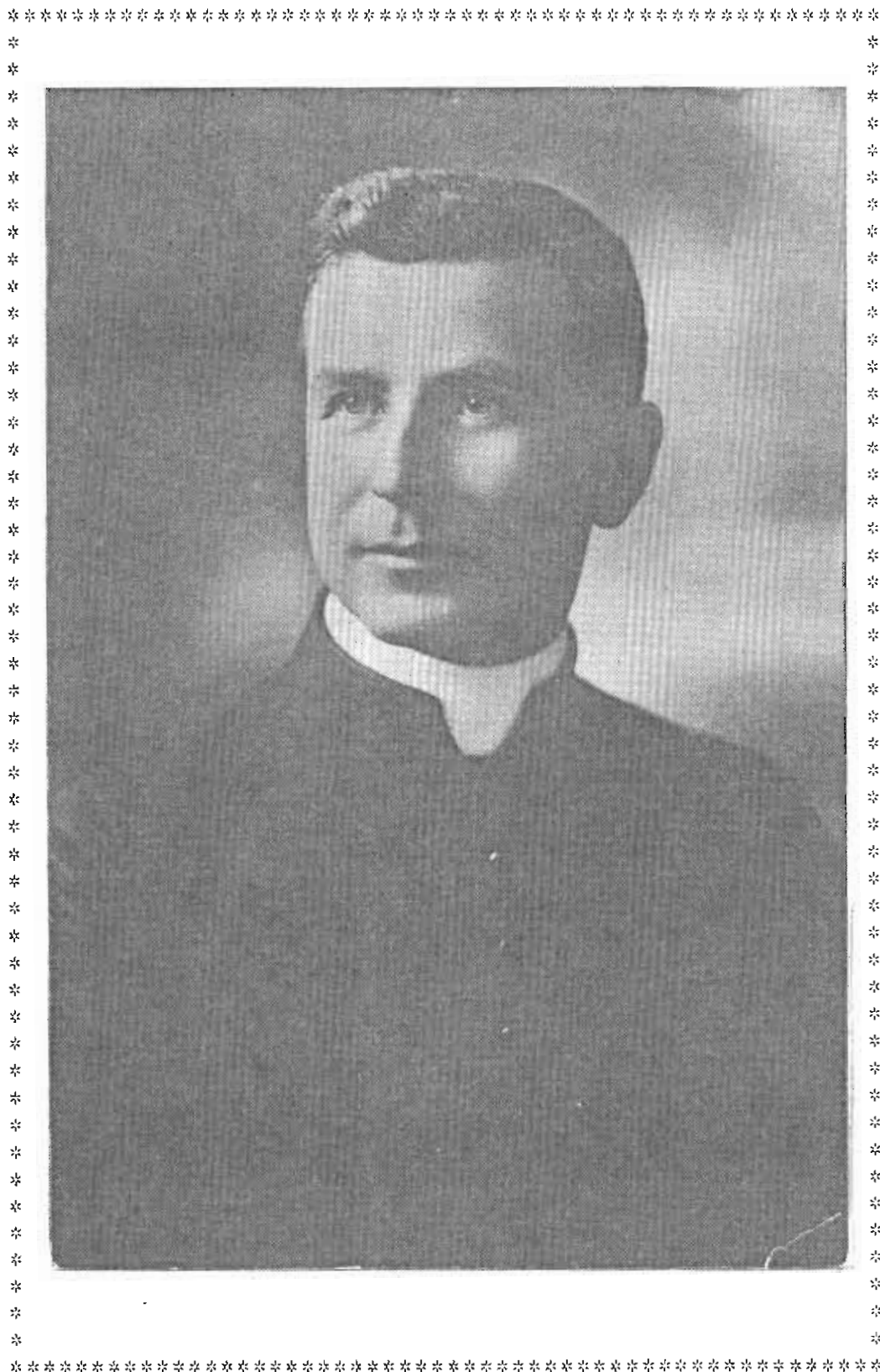
"C'est triste en..... ces mariages-là!"

Quant au marié, aucun rite particulier; il attendait tout simplement sa promise, planté raide comme un militaire, se demandant s'il n'était pas à commettre un sacrilège en enlevant une si vertueuse créature à cette congrégation de saintes femmes....."pas toutes" murmurait encore Jos. Comeau en reniflant ses dernières larmes.

Revenons au marié qui devait surveiller un autre détail; lorsqu'il aurait à passer l'alliance au doigt de sa future, ne pas l'échapper pour qu'elle ne tombe dans la satanée grille de la fournaise, qui se trouvait juste au-dessous des mariés. Et éviter ce qui s'était déjà produit et qui restait notoire, alors que le père du marié dut faire un plongeon digne du meilleur gardien de but, pour saisir l'anneau que son fils venait malencontreusement d'échapper et qui roulait vers cette béante ouverture.

Et que dire des "crèches vivantes" à la Messe de Minuit, les bergers avec des moutons vivants, et les anges avec leurs grandes ailes de papier, installés ici et là sur l'énorme rocher. Gilberte Roy (Mme Léon Chabot) est restée juchée pendant deux heures sur le faite du rocher à 15 pieds du sol. Un exploit digne des olympiques.

"S'ils avaient eu mon "beu" et le "mulet" du père Pion, tout aurait été vivant dans cette crèche, racontait Jos.



Monsieur l'abbé Alphonse Girard.

De 1933 à 1936.

Comeau, à l'issue de la messe... Et les belements et les beuglements?... Bah!... la chorale s'en est chargée!"

Une opérette "LES CHRETIENS AUX LIONS", spectacle d'envergure, une cinquantaine d'actrices et de figurantes; spectacle monté par Mlle Jeanne L'Heureux; uniquement des femmes et des filles; tout y était sauf les lions. Pas question de théâtre mixte à cette époque.

Comme dans La Sagouine, d'Antonine Maillet, l'abbé Nadeau avait déniché LA SAINTE pour Saint-Jude, et il en publia un volume.

C'est en 1932 que la première conflagration menaça une partie du village et qu'un système de pompes à incendie fut acheté. (Nous y reviendrons.)

#### SEIZIEME CURE

Abbé Alphonse Girard - 1933 à 1936 -

Quoiqu'il ne fut curé de Saint-Jude que pendant 3 ans, L'ABBE ALPHONSE GIRARD fut le curé qui s'occupa des loisirs pour les jeunes et les plus âgés. Il contribua à former le "Club de baseball de St-Jude" fournissant gratuitement un terrain suffisant sur les terres de la Fabrique, voisin du cimetière; on le vit même avec son automobile traîner une herse pour niveler le champ intérieur.

Il fixa l'heure des vêpres à 7 hres du soir pour permettre au club de jouer ses parties le dimanche après-midi, sport qui eut une grande popularité tant chez les paroissiens que chez ceux des paroisses voisines, le club étant formé des meilleurs amateurs de Saint-Jude et de Saint-Barnabé.

Une estrade pouvant recevoir plus de 100 personnes fut construite. M. Josaphat Lamoureux fournit gratuitement les matériaux et les jeunes de Saint-Jude sous la direction de deux vieux ouvriers, MM. Joseph Bonin et Jean-Baptiste Grégoire, bâtirent cette estrade en une seule soirée, le tout gratuitement, en corvée plénière. Cette équipe bien organisée, bien équipée et de fort calibre fut abandonnée en 1940.

-CLUB DE BALLE AU CAMP-1933-1940-

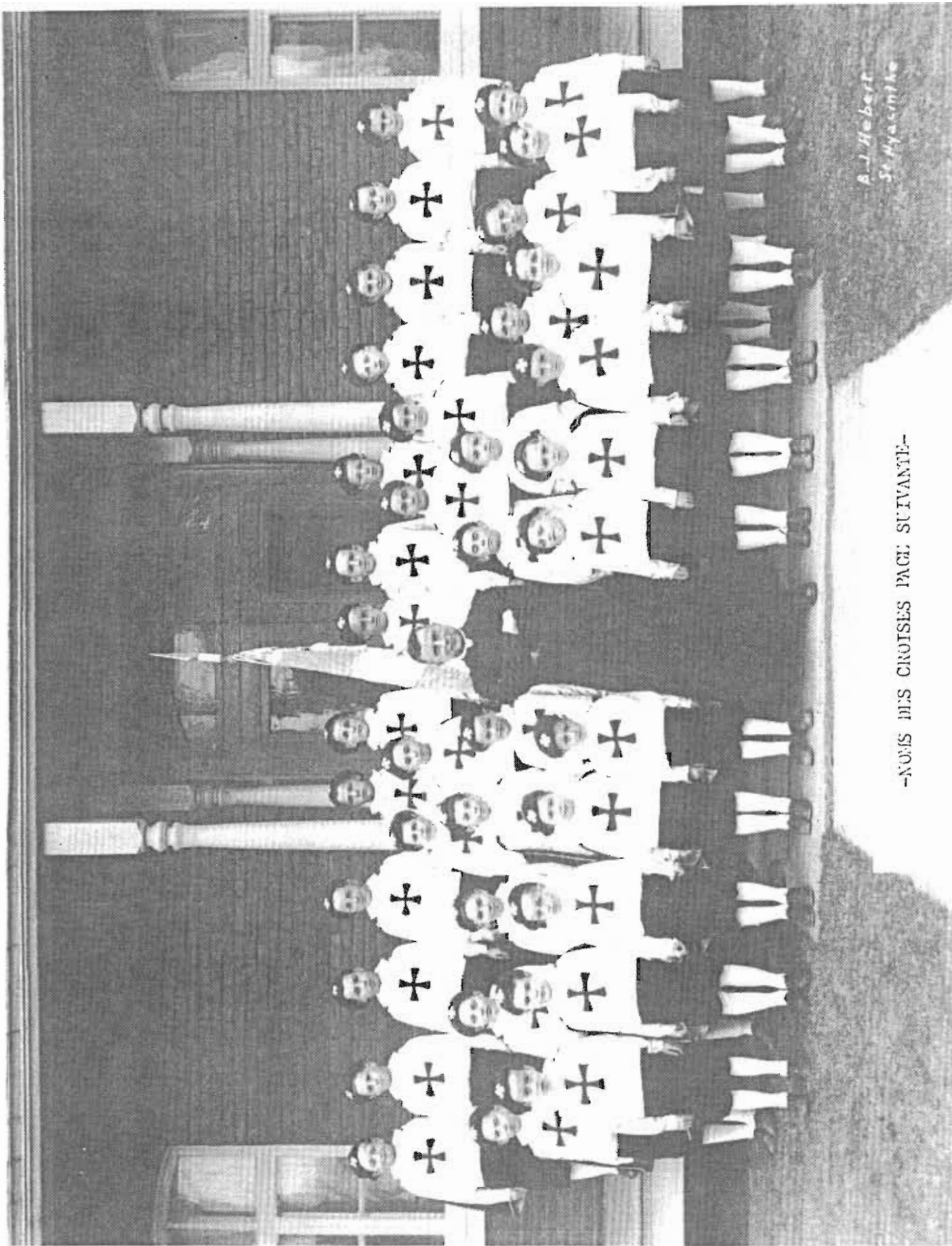


\*\*\*\*\*  
 René Lafleur, Alcide Comeau, Or Conrad St-Jean, Simon Langelier, Or Marcel Chabot, Raymond Girouard, O. Dupré, James Pépin, Jacques St-Jean , Elphège Rodier, René Rodier.  
 \*\*\*\*\*



\*\*\*\*\* :  
 Debout: R. Lafleur, S. Langelier, C. St-Jean, A. Comeau  
 M. Chabot, R. Girouard. Assis: J. St-Jean, O. Dupré,  
 J. Pépin, E. Rodier, R. Rodier. A noter: au centre, J.  
 Pépin porte le costume du premier club de St-Jude formé  
 vers 1918. (Photos: Collection Raymond Girouard)





A. J. Hebert  
St. Hyacinthe

-NOUS DES CROISES PACI SUIVANTE-



-L E S C R O I S E S-

Les garçons

RANGÉE DU BAS de gauche à droite.

Hector-Aimé Gaudreau - Louis-Joseph Grégoire - Roger Michaud

-Paul L'Heureux - Roger Benoit - Abbé Alphonse Girard -

-Paul Trudeau - Léo Lamoureux - Roch St-Jean -

André Charbonneau - Fernand Benoit

DEUXIÈME RANGÉE de gauche à droite

Jean-Guy Labossière - Rosaire Roy - Fernand Labossière

-Rosaire Bourgault - Camille Charbonneau - Roger Bourgault

-Emile Lamoureux - Gaston Cournoyer - Robert Roy-

Rosaire Cloutier

TROISIÈME RANGÉE de gauche à droite

Maurice Roy - Louis-Alfred Moreau - J.-P. Lamoureux -

-P.-E. Martin-

RANGÉE DU HAUT de gauche à droite

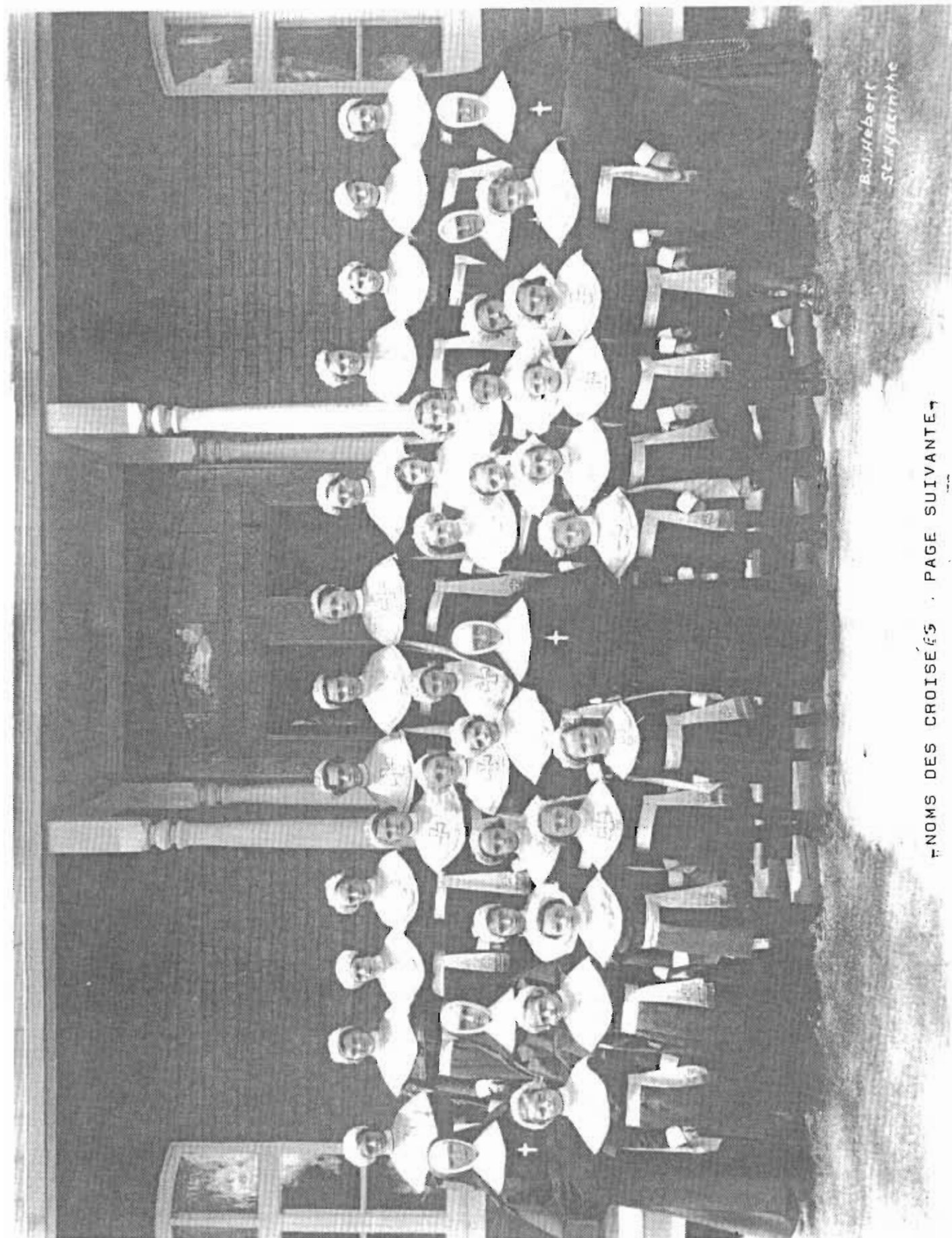
Georges Brabant - Yves Plouffe - Marc Gaudette

-Jacques St-Jean - Hormisdas Martin - Arsène Comeau-

-Marc-Henri Plouffe - Armand Lamoureux - Donatien Michaud-

-Fernand Perron - Marc St-Jean - Jean-Claude Brabant-

Jean Charbonneau



B. Hebert  
St. Hyacinthe

NOMS DES CROISÉES . PAGE SUIVANTE

- L E S C R O I S É É S -

-Les Filles-

-RANGÉE DU HAUT de gauche à droite-

-Rose-Aimée Fontaine - Jeanne Beauregard - Laurette Charbonneau-

-Béatrice Lafranaye - Dolorès Cloutier - Yvette Cloutier-

-Marie-Paule Roy - Clara Jeanson - Jeannette Dupuis-

-Annette Courtemanche - Raymonde Gaudreau - Claire Lamoureux-

-DEUXIÈME RANGÉE DU HAUT-

-Berthe Charbonneau - Rose-Aimée Lamoureux-

-TROISIÈME RANGÉE DU HAUT-

-Cécile Saint-Jean - Marie-Paule Bergeron - Madeleine Riendeau-

-Rose-Aimée Berthiaume.-

-QUATRIÈME RANGÉE DU HAUT-

-Dolorès Lamoureux - Thérèse Brabant - Madeleine Michaud-

-Marie-Paule Michaud - Jeannette Gaudreau - Marie-Paule Cournoyer-

-RANGÉE DU BAS-

-Laurette Fontaine - Béatrice Lamoureux - Thérèse Berthiaume-

-Yolande Benoit - Lucienne L'Haureux - Jacqueline Michaud-

-Constance Bourgault - Jeannine Plouffe - Rita Bourgault-

-Gabrielle Benoit-

-L E S R E L I G I E U S E S-

-AU CENTRE: Soeur Saint-Lucien-

-Soeur Saint-Irénée-

-Soeur Saint-Sylvestre-

-Soeur Sainte-Emilienne-

-Soeur Sainte-Véronique-

L'abbé Girard fondait également le premier centre des loisirs à Saint-Jude, sous l'égide "CLUB MONSEIGNEUR MOREAU" dans l'ancienne boulangerie de Jos. Comeau, aujourd'hui convertie en résidence privée. L'intérieur de la bâtisse fut transformé en une grande salle, avec amusements pour jeunes et vieux, contribution: 25 sous par mois par membre.

L'ouverture officielle fut une initiation à la bonne entente pour tous les paroissiens. Le curé Girard et la direction organisaient dans le plus grand secret la première assemblée du bureau de direction qui devait simuler une chicane en règle entre eux; ce stratège fut bien rodé et lors de l'ouverture on assista à une assemblée des directeurs qui s'engueulaient entre eux à qui mieux mieux.

Après la présentation des membres de la direction, l'abbé Girard invita le président, M. Hector Chabot, à prendre la parole, ce qu'il fit, louant cette belle initiative.

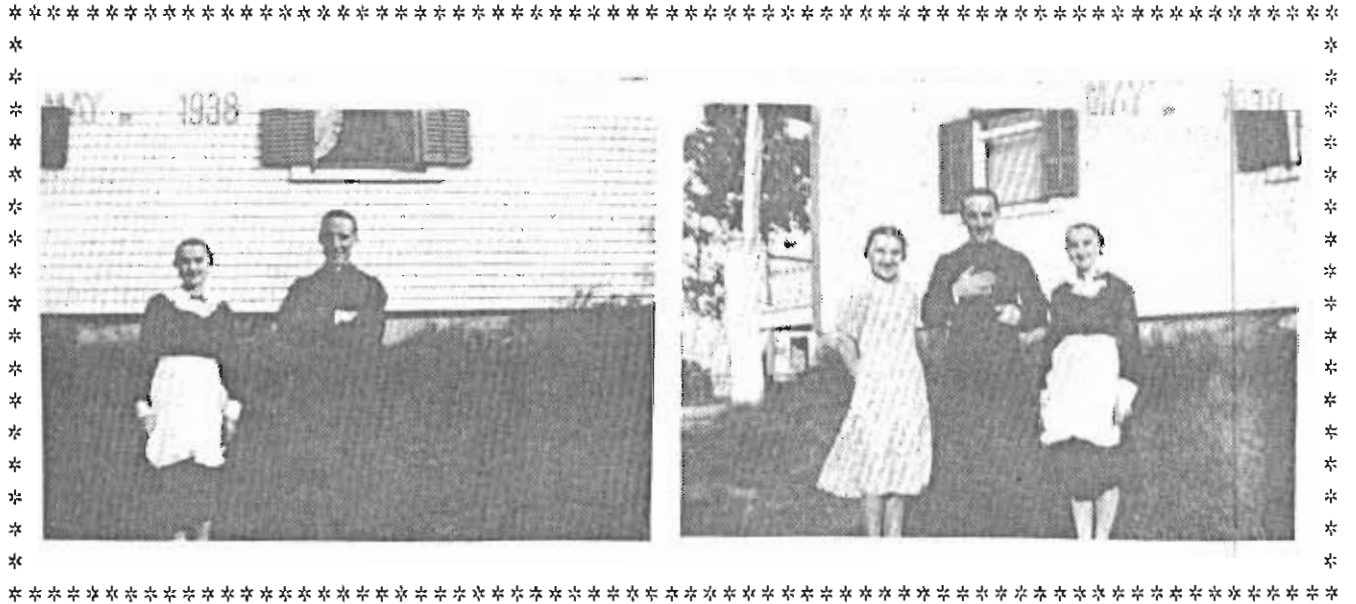
Le Dr Liboire Beauregard, directeur, se lance dans une série de critiques à l'adresse du président Chabot:

"Qu'il qualifie d'incompétent, qu'il a fait des dépenses inutiles et des irrégularités flagrantes, demande qu'il soit relevé de sa fonction de directeur." Le notaire P.-E. L'Heureux, secrétaire, tente de calmer les belligérants mais sans succès. "Maurice Leblanc également directeur, enchaîne s'attaquant au directeur Beauregard, le qualifie d'ambitieux qui convoite la présidence et ainsi de suite pendant une longue demi-heure."

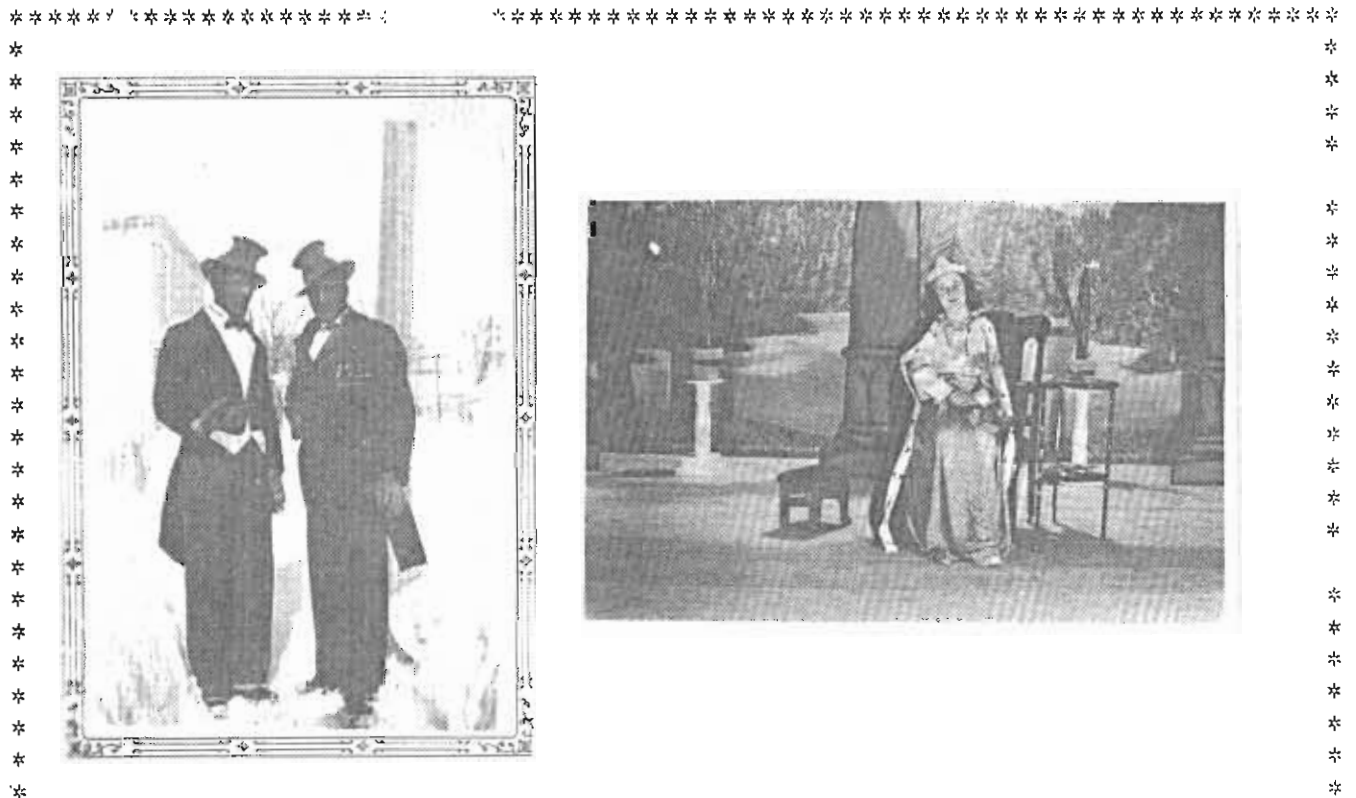
L'assistance est stupéfiée, d'autant plus que deux autres membres de la direction sont parmi l'assistance, l'un pour inciter les gens à abandonner cette organisation ou à remplacer par voie de suffrage, cette bande de directeurs incompetents. Et la foule embarque et commence à manifester. Jos. Comeau, propriétaire de la salle lance:

"Baptême, Rosianne (son épouse) me l'avait "ben" dit de ne pas louer; que ça vivrait à la chicane." Et plusieurs dans la salle étaient debout, se disposant à ficher le camp, mais un autre membre de l'équipe avait la charge de pacifier et d'empêcher qui que ce soit de sortir. "Laissez-moi faire, je vais arranger tout ça."

-LE THEATRE A SAINT-JUOE-



-LE SECRET DE LA CONFESSION, (Drame en trois actes.)  
Curé: Raymond Girouard, ménagères: Mlles Denise et Marcelle St-Jean.



\*\*\*\*\*  
Maurice Charbonneau et \* Mlle Estelle Labossière dans le rôle  
Raymond Girouard en \* principal de "ANNE DE BRETAGNE".  
"MARDI GRAS" \*  
\*\*\*\*\*  
(Photos: Raymond Girouard.)

Lorsque le curé Girard jugea que l'assistance fut rendue au point de se bagarrer elle-même, il prit la parole et dévoila la mise en scène préparée pour leur faire vivre, pour un moment, le ridicule des chicanes de paroisses. Et d'en tirer leurs conclusions. Les acteurs de cette mise en scène dévoilèrent le rôle qu'ils avaient rempli.

Ce fut un succès, l'assistance fut bien amusée de s'être ainsi fait prendre par le jeu et certains s'excusèrent des injures qu'ils avaient lancées au cours de cette échauffourée, et ça porta fruits. Tout alla pour le mieux durant les trois ans d'existence de cette organisation.

Pour donner de l'animation, une troupe d'amateurs s'organisa sous la direction de M. Hector Chabot et une représentation était donnée une fois par semaine gratuitement. Tous les chapitres des contes "Quarante ans sur le bout du banc" furent représentés en saynètes des plus amusantes. Des bals masqués, des danses populaires, des soupers, des tombolas, l'organisation d'une bonne chorale, des pièces de théâtre, entre autres "La revanche de Frésimus", drame policier, la distribution:

"Le notaire L'Heureux, le Dr Liboire Beauregard, MM. Hector Chabot, Maurice Leblanc, Oza Laflamme, Lucien Comeau, Fernand Roy, Aimé Laperle jr et moi-même." Ce fut un succès.

Et nombre d'autres spectacles; nous ouvrirons peut-être un chapitre sur les performances des spectacles à Saint-Jude à diverses époques.

"Mlle Jeanne L'Heureux et Mlle Hirbourg, ménagère au presbytère, excellente soprano, Mme Liboire Beauregard, excellente pianiste, et nombre d'autres filles et femmes se dévouaient pour la réussite de toutes ces festivités. Et c'était mixte, donc pluralité de talents.

Le curé Girard fut l'instigateur de toutes ces activités et elles furent continuées, pour la plupart, par les curés qui se succédèrent. Ce fut réellement une des plus belles époques de Saint-Jude.

CHAPTER XI

CONTENTS

DE

LEGLISE









~~~~~

\*\*\*\*\*

# Un saint de notre petit pays



LE CENTRE CATHOLIQUE  
Saint-Hyacinthe

~~~~~

## UN SAINT DE NOTRE PETIT PAYS(1)

Quand nous disons un *saint*, c'est pour nous conformer au langage populaire en nous gardant de prévenir en aucune façon les décisions de l'Eglise qui, seule, est juge officiel et infallible en pareille matière. Les bons Judois, peu soucieux du décret du Pape Urbain VIII<sup>2</sup>, et pour cause, canonisèrent de bonne heure celui qui se comportait parmi eux comme un saint plus admirable qu'imitable, et ils l'appellèrent universellement *Saint-Joseph*, plusieurs finissant par oublier son vrai nom de famille: Joseph-David Larivière. Le notaire de la paroisse m'avouait que M. Larivière venait de temps en temps payer ses taxes et que, tout bonnement le notaire rédigeait ainsi le reçu de paiement: "Reçu de Saint-Joseph telle somme pour acquit de taxes scolaires ou municipales" Excepté peut-être ses proches parents, personne ne le nommait autrement dans la paroisse.

Celui qui avait mérité cette appellation, laquelle n'était pas un sobriquet de collège, mais l'effet d'une sérieuse réputation de sainteté, s'éteignit doucement à Saint-Jude, village situé à 15 milles environ, nord-est de Saint-Hyacinthe, le 18 juin, un mercredi, âgé de 83 ans, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Jude, le 20, vendredi, en la fête du Sacré-Coeur, saint Joseph et le Sacré-

<sup>1</sup> Extrait d'une lettre circulaire de Son Excellence Mgr Degelles (no 12), vol. 20e, page 255-265).

<sup>2</sup> Decretum Urbani VIII, quoad imagines et miracula non dum canonizatorum vel beatificatorum, etc., emanatum 1623, die 13 martii, incipit Sanctissimus, lequel décret fut confirmé par Coelestis Jérusalem et dont voici l'une des déductions pratiques: "Inferitur III. illicitum quoque esse, talium sanctorum beatificatorum miracula, revelationes, aut beneficia eorum intercessionem collata typis mandare, nisi prius ad Sedem apostolicam, unde responsum expectari debet, transmittantur: ita clare babentur in citata Bulla.

CHAPITRE XVDIX-SEPTIEME CURE

Abbé Edmour Saint-Pierre - 1936 à 1944 -

L'ABBE EDMOUR SAINT-PIERRE passait pour un saint homme. Très éloquent dans ses sermons bien préparés et de grand style, parfois érudit au point que les modestes paroissiens que nous étions, avions peine à comprendre. C'était un spirituel, impulsif, très sévère sur certains points et tolérant dans d'autres cas; d'une grande charité. Les organisations de ses prédécesseurs furent pour la plupart tolérées.

Un fait des plus marquants de son ministère à Saint-Jude, fut la conversion de la famille Jean-Marc Auclair, garagiste du village. De religion protestante, l'abbé Saint-Pierre leur enseigna le catéchisme et les obligations de la religion catholique. Son apostolat ne fut pas vain. Toute la famille fut baptisée le même dimanche: le père, la mère et les quelques enfants. Lors de la visite pastorale de Mgr Douville, toute cette famille reçut la confirmation et fit sa première communion, émouvantes cérémonies.

SAINT-JOSEPH DE SAINT-JUDE

Vivait à cette époque un saint homme reconnu comme tel par toute la population: JOSEPH LARIVIERE qui ne porta jamais d'autre nom que "Saint-Joseph", même sur certains documents notariés. Son nom réel avait été oublié et remplacé par les paroissiens par "St-Joseph". Il habitait sur la rue Saint-Charles, sur l'emplacement des garages du Couvoir Chabot. Sa maison existe encore, ayant été déménagée à l'arrière de la résidence de M. Adrien Grégoire, qui la conserve sans doute comme relique de ce saint homme qui était de sa parenté.

St-Joseph vivait modestement des produits de l'emplacement qu'il cultivait. Tôt le matin, il était rendu à l'église, attendant souvent que le sacristain lui ouvre la

porte. Si bien que M. le curé lui avait remis une clé de l'église. Il assistait à tous les offices, recevait la sainte communion et demeurait en contemplation des heures durant et souvent seul dans l'église, jusque vers 9 hres de l'avant-midi.

Il retournait alors à ses occupations. Dans l'après-midi, il revenait à l'église et y demeurait encore deux ou trois heures, dans son même banc, qu'il a gardé toute sa vie, et cela, tous les jours de la semaine et pendant les quarante ans que je l'ai connu.

Tous les mendiants, nombreux à cette époque, hébergaient chez-lui. Lorsqu'un nouveau demandait, soit au curé ou au maire, l'endroit où il pourrait trouver gîte pour la nuit, la maison de Saint-Joseph lui était recommandée.

Lorsque trop nombreux pour les loger dans les lits disponibles, des matelas étaient étendus par terre et tous y trouvaient refuge. Au matin, à l'occasion, un frugal déjeuner leur était servi et parfois, leur étaient remis quelques vêtements usagés que les paroissiens lui fournissaient.

Notre mendiant local "le quêteux Paquin" devenu vieux, malade et sans soins, fut hébergé chez notre saint homme jusqu'à son décès. A cette époque, les municipalités étaient responsables des paroissiens reconnus comme totalement indigents et invalides. La municipalité versa donc une légère compensation dans ce cas du "quêteux Paquin".

Il s'intéressait aux jeunes de la paroisse qui fréquentaient le séminaire et s'informait de leur orientation, tout heureux d'apprendre que l'un d'eux allait devenir prêtre. Il est certain qu'il passait des heures à prier pour ces nombreuses vocations religieuses qu'a comptées la paroisse de Saint-Jude.

Sa grande charité envers les pauvres, les sans-logis, sa grande dévotion pour le Sacré-Coeur, créèrent cette tradition de notre "Saint-Joseph" de Saint-Jude: "Joseph Larivière".

A chaque procession de la Fête-Dieu, de mémoire d'homme, il avait toujours été le porte-drapeau de la bannière du Sacré-Coeur. Les dernières années de sa vie, M. et Mme

Alphonse Perreault, famille des plus chrétiennes comptant 11 enfants en religion, apparentés avec notre saint homme, demeurèrent avec lui jusqu'à son décès.

J'ai connu intimement cet homme. Etant maître de poste de Saint-Jude, il me donnait à lire les lettres qu'il recevait demandant assistance spirituelle, me faisait rédiger des mandats-poste qu'il adressait à diverses communautés religieuses (il recevait toutes les annales), et souvent à des familles dans la misère, insistant de ne pas mentionner son nom comme envoyeur; donc, nombre de personnes dans le besoin ont reçu des mandats-poste dont l'envoyeur était "J. Chapdelaine". Chaque automne, à la Toussaint, il faisait le bilan de son modeste avoir, et s'il lui restait quelque argent, il l'adressait à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Affaibli par l'âge et la maladie, il fut à son poste de porte-drapeau de la bannière du Sacré-Coeur à la dernière Fête-Dieu à laquelle il devait assister. Il entreprit le parcours de la procession dans les rues du village, il trébucha à plusieurs reprises, mais il n'abandonna pas. Les paroissiens l'aidèrent, et, pour une dernière fois, il replaça cette bannière dans son socle à l'avant de l'église, face à la statue du Sacré-Coeur devant laquelle il avait prié toute sa vie.

Toutes les messes du premier vendredi du mois étaient payées par Joseph Larivière. Il n'y eut jamais de demande de béatification dans son cas. Mais ayant vécu dans son temps, ses concitoyens l'avaient déjà en quelque sorte béatifié: "Saint-Joseph". L'abbé Saint-Pierre lors de son décès avait suggéré à la famille que son monument eût un style particulier, avec une petite grotte creusée sur la façade du monument. L'abbé Saint-Pierre entrevoyait qu'un jour, la vie exemplaire de cet homme serait étudiée. Ce monument existe encore avec cette petite grotte miniature face au chemin.

Les vieux concitoyens ayant vécu nombre d'années dans le sillage de ce saint homme, le considèrent toujours comme le "Saint-Joseph" de Saint-Jude et l'invoquent dans les moments difficiles. Je suis de ceux-là, et j'ai la conviction qu'un jour on lui attribuera quelques miracles.

L'abbé Saint-Pierre fit des démarches auprès des autorités ecclésiastiques diocésaines, relatant la vie mystique de cet homme aux vertus si profondes.

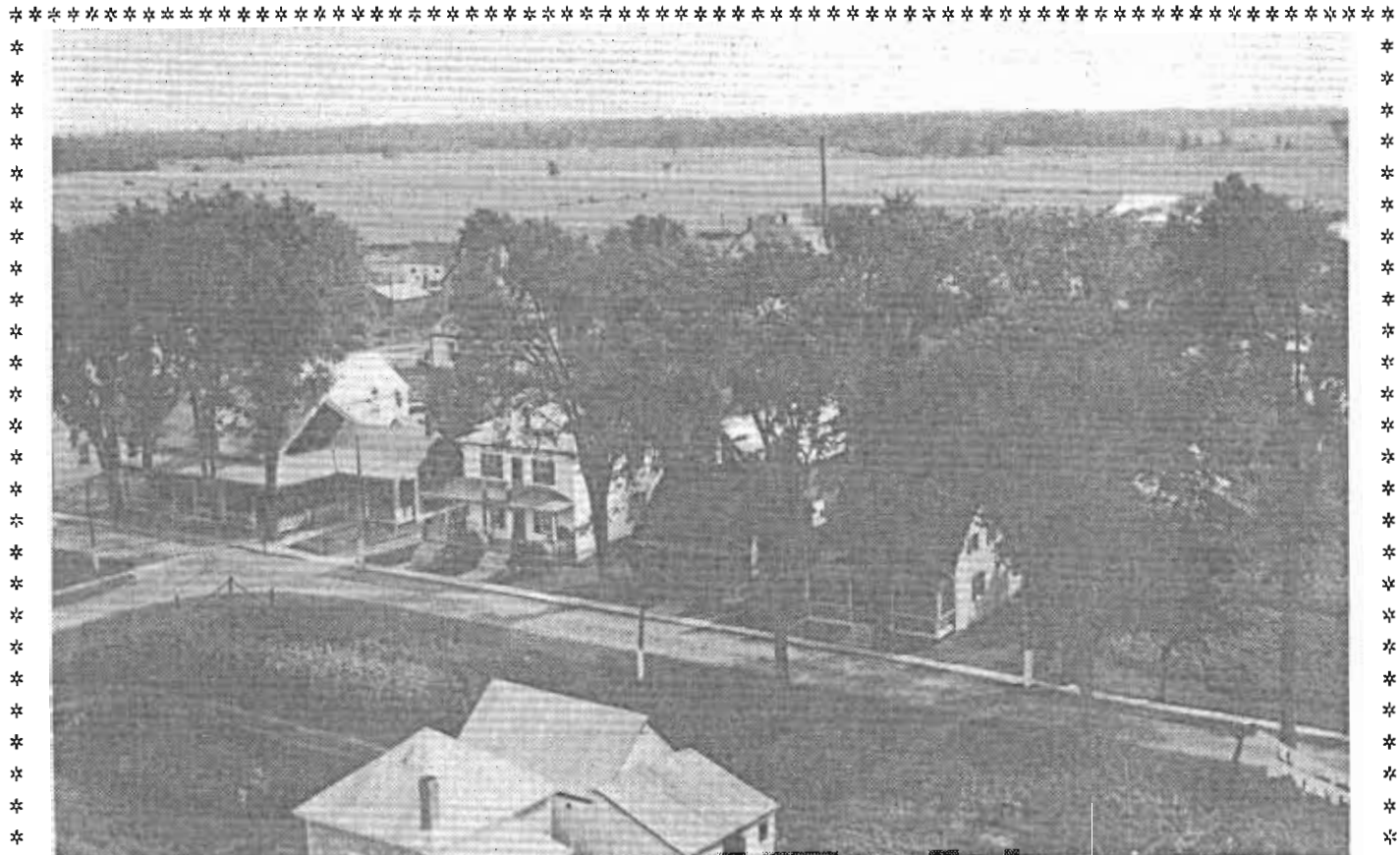
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

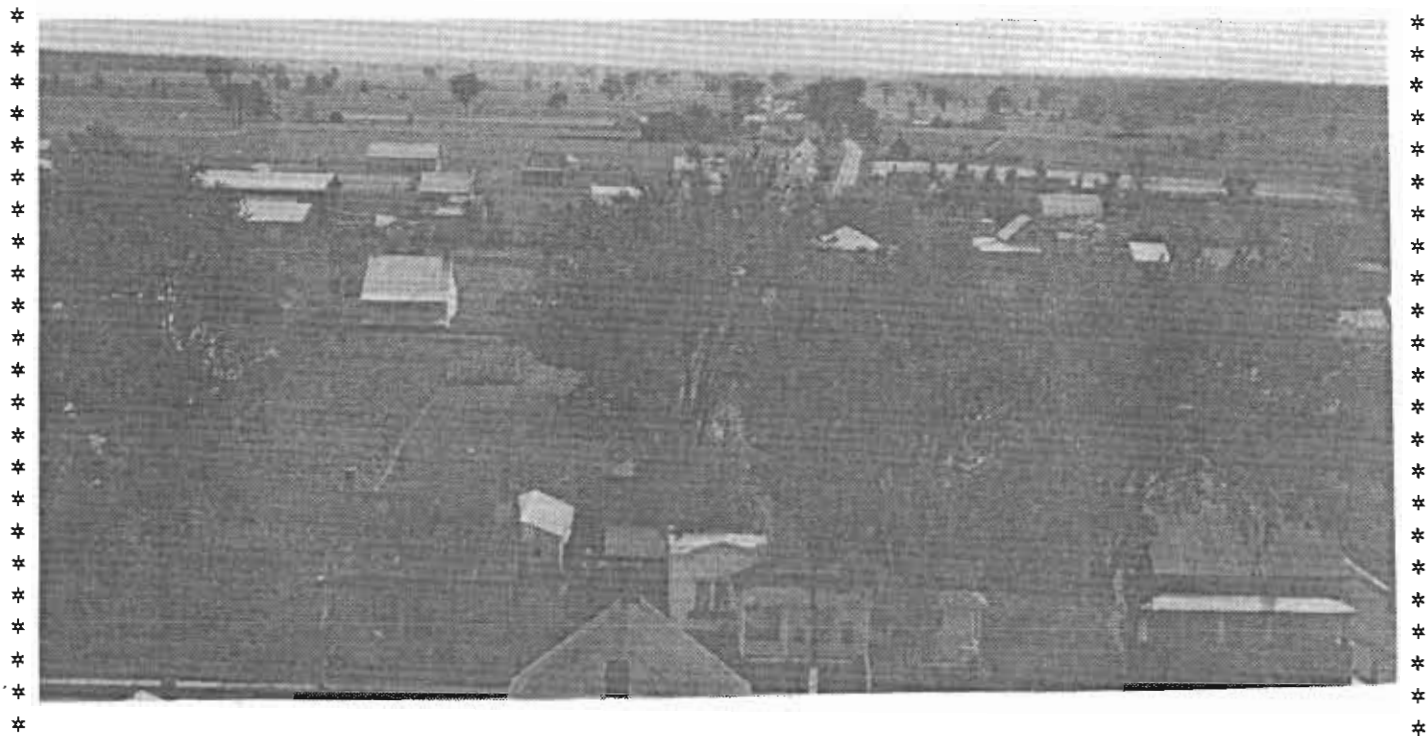
[Vue de la partie sud du village. (jusqu'aux Trente).]

[Photo prise du deuxième clocher, par M. Chs. Emile Charbonneau, vers 1940]  
En premier-plan: Le couvent, la maison d'Eusèbe Bergeron, celle des docteurs, la maison carré du forgeron, la boutique de forge et autres bâtisses détruites lors de la 2è conflagration de 1963. A l'extrême-droite: La conserverie et son long tuyau. En arrière-plan: Les résidences de cette partie du village et le cimetière. (Photo: Gracieuseté M. Gilles Grégoire.)



(Vue de la partie sud-ouest du village (rue Cusson). A remarquer la première Station de pompes. Photo prise du deuxième clocher, par Chs. Emile Charbonneau, vers 1940. (Gracieuseté: M. Gilles Grégoire.)

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

(Autre vue de la partie sud-ouest du village. (jusqu'au rang Haut-Salvail)  
(Photo prise du deuxième clocher, par M. Chs. Emile Charbonneau, vers 1940)  
A remarquer en avant-plan, première maison à gauche, la fameuse maison du  
"bedeau Plante", à l'extrême gauche, l'entrepôt de patates et la boutique  
à bois Lamoureux, à l'extrême droite, le Couvoir Royal et la résidence de  
M. J.-N. Roy. A la barre d'horizon, les terres du Haut-Salvail dont la  
petite maison de brique de M. Hector Roy. (Photo: Coll. Gilles Grégoire.)



Son Excellence Mgr Fabien-Zoël Decelles, alors évêque de Saint-Hyacinthe, vint passer quelques jours à Saint-Jude, recueillir les témoignages de plusieurs citoyens, puis publia un mandement proclamant les vertus exceptionnelles de Joseph Larivière, le proposant comme modèle à tous ses diocésains. Ce mandement fut lu au prône de toutes les églises du diocèse.

Un tiré-à-part fut publié sous le titre: "UN SAINT DE CHEZ-NOUS".

#### LE CENTENAIRE DE LA CONSTRUCTION DE L'EGLISE

En 1943, le curé Saint-Pierre organisant le centenaire de la construction de l'église coïncidant avec la Saint-Jean-Baptiste, me demandait de faire des esquisses pour quelques chars allégoriques, dont deux principaux: l'un sur le thème du centenaire et l'autre, le char de la Saint-Jean-Baptiste.

Pour me documenter, l'abbé Saint-Pierre me remit la première partie du manuscrit de l'abbé Isidore Desnoyers. Ce document aidant, je fis les esquisses demandées. Ce manuscrit Desnoyers m'avait été cédé pour trois jours, je dactylographiai deux copies pour futures recherches sur ma paroisse natale. (De là, sans doute mon intérêt pour la petite histoire de Saint-Jude.)

L'organisation de ces célébrations fut bien rodée, M. Albert Pelletier, excellent menuisier, m'aida à construire les chars allégoriques selon les esquisses. En cette année 1943, la tournure de la guerre était en faveur des Alliés et l'on affichait partout le "V" de la victoire. Le char de Saint-Jean-Baptiste était sur ce thème: "Saint-Jean-Baptiste et la Victoire"; l'arrière-plan était une feuille d'érable avec les trois armes représentées par un aviateur, un marin et un soldat d'infanterie, les côtés étant trois "V" de la victoire, et le petit St-Jean-Baptiste avec son mouton.

Le char du centenaire représentait la première chapelle et la nouvelle église et entre les deux, Mgr Lartigue plantant une croix. Il y avait une vingtaine de ces chars



- CHARS ALLEGORIQUES CENTENAIRE DE L'EGLISE 1843-1943 -



\*\*\*\*\*  
"LA CHAPELLE DU DEBUT DE LA MISSION ET LA NOUVELLE EGLISE."  
Don du Comptoir Avicole. Arrière-plan: Cordonnerie Ovila  
Labossière et une vue de la rue St-Roch, et un autre char  
allégorique, non identifié.  
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*  
-LA FILLE DU MEUNIER- M. René Pelletier et Mlle Lucienne  
Roy, meunier et meunière. Arrière-plan: Résidence Roméo  
Phaneuf et cordonnerie Ovila Labossière. Char précédent  
non identifié. (Photos: Collection Raymond Girouard.)  
\*\*\*\*\*

allégoriques montés par d'autres paroissiens et par des participants des paroisses voisines. La fille du seigneur de Saint-Ours, Mademoiselle Poupart, faisait partie du défilé dans le carrosse traditionnel de sa famille. M. Charles-Edouard Hébert, alors paroissien de Saint-Jude, expliquait l'historique de chaque char défilant devant la tribune des dignitaires, laquelle pour l'occasion, était la galerie avant du presbytère.

La grand-messe avant cette procession avait rempli l'église à son comble; une foule de visiteurs y assistèrent sur le portique de l'église, le sermon de l'abbé Saint-Pierre fut conforme à la circonstance. Et la fête se continua toute la journée par une tombola installée au centre du village. On estima la foule à 5000, ce fut une réussite.

Le mois suivant, le 19 juillet, j'épousais Cécile, la fille aînée de M. et Mme Joseph Dupuis, mariage célébré par le Rév. Père Albert Dupuis, jésuite, qui nous fit signer l'acte de mariage, mais oublia de le signer lui-même. Il fut obligé de revenir à Saint-Jude trois semaines plus tard pour légaliser le document. Nous avons donc été, mon épouse et moi, considérés comme non-mariés civilement pendant ces trois semaines. J'héritais de ce mariage: d'une charmante épouse, d'un père jésuite et d'un futur monseigneur, ce qui redorait singulièrement mon blason.

Après la lune de miel, je voulus référer à mes copies du manuscrit Desnoyers; impossible de les retracer. J'ai cherché ces documents pendant 35 ans, pour les retrouver en 1978 dans les archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe que Mgr Léo Sansoucy me faisait visiter. J'avais donc en 1943, remis les documents que m'avait prêtés l'abbé Saint-Pierre, en y ajoutant dans la filière mes propres copies. Notre patron saint Jude, voulait-il me signifier de ne pas m'occuper de l'histoire de Saint-Jude?... Ou avait-il jugé que j'aurais plus de maturité à l'âge de ma retraite?...

Mgr Sansoucy m'incita petit à petit à faire des recherches sur le patrimoine de Saint-Jude. Finalement je tombai dans l'engrenage, recherche sur recherche, pour me trouver enseveli sous des tas de vieux documents à scruter et cela depuis 5 ans; avec le résultat que vous aurez à évaluer.

Lorsque je trouvais quelques passages qui me paraissaient ambigus, j'en réfèrais à Mgr Sansoucy qui a une



façon toute particulière de se concentrer: mon document sur son bureau, se prenant la tête à deux mains, pendant quelques instants selon l'importance du document, pas un mot, silence complet. Les premières fois, j'eus l'impression qu'il était endormi.... Mais non, sortant de cette concentration, il me donnait l'exacte interprétation de ce document.

Etant novice en la matière, j'eus souvent à le consulter et je présume que je suis responsable d'une bonne partie de sa légère calvitie. Sans ses conseils, son encouragement à continuer ces travaux de recherche, j'aurais sans doute abandonné; j'eus donc à ma disposition toute son expérience d'homme de lettres. Et voilà où m'ont conduit les fêtes du centenaire de l'église du curé Saint-Pierre.

#### LA COURSE AUX MARIAGES

Il y eut aussi, sous le règne de l'abbé Saint-Pierre, la fameuse course aux mariages qui exemptait de la guerre, les gens mariés un certain dimanche à minuit, heure et date limites. Il y eut des milliers de ces mariages-parapluies contre la mobilisation dans la province. Et dans Saint-Jude: M. Maurice Charbonneau à Mlle Yvonne Martin; M. Lionel Charbonneau à Mlle Alberta Roy; M. Fernand Gaudette à Mlle Marie-Jeanne Letendre; M. Alphonse Benoît à Mlle Blanche Morin; M. Albert Letendre à Mlle Gisèle Mathieu.

L'offre me fut faite d'embarquer dans cette COURSE AUX MARIAGES, mais je jugeai que le mariage devait viser un autre but qu'une précaire couverture contre la mobilisation; d'ailleurs, certains de mes amis déjà mariés me donnèrent en diverses occasions, l'impression que se marier c'était entrer en guerre immédiatement.

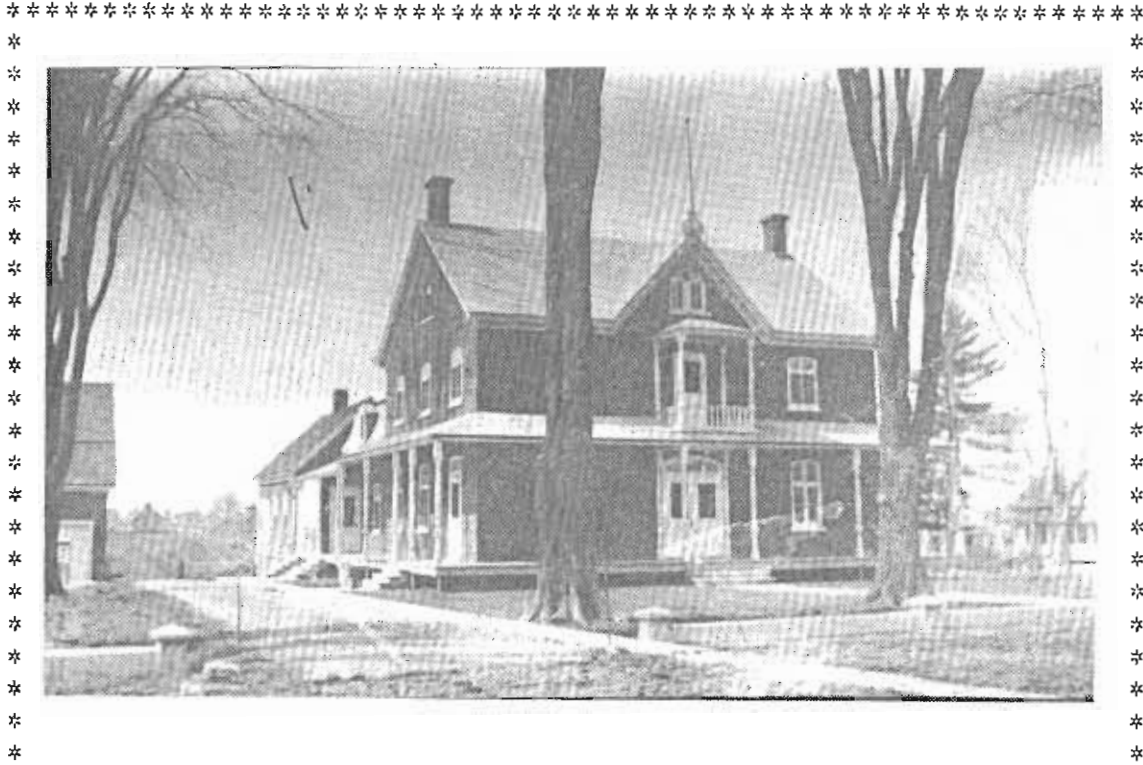
Le règne du curé Saint-Pierre fut donc fécond en événements d'importance. Il avait le FEU sacré, ce saint homme, comme nous le verrons:

#### L'INCENDIE DU PRESBYTERE

Un fait notoire de ce curé fut de transformer les dépendances de la Fabrique en poulailler, pour se lancer en aviculture, domaine en effervescence à cette époque à Saint-Jude. Etant à l'étroit dans les dépendances, l'abbé



-PRESBYTERE AVANT ET APRES L'INCENDIE-



\*\*\*\*\*

Sérieux incendie à Saint-Judes



Un terrible incendie, en fin de semaine, a menacé de destruction complète l'église et le presbytère de Saint-Judes. Le feu prit naissance dans le presbytère. Grâce au beau travail des pompiers et des citoyens on réussit à sauver l'église. Voici une photo illustrant les dégâts qui s'élèvent à plus de \$20,000. — (Spécial à la "Patrie").

\*\*\*\*\*

St-Pierre eut l'ingénieuse idée de transformer également le grenier de la cuisine du presbytère en éleveuse à poussins d'un jour lesquels, les premières semaines, demandent une température de 99° F.

Une bonne nuit, celle du 17 mars 1939, le feu prit naissance dans ce grenier et tout le presbytère faillit flamber, n'eussent été le courage et l'ardeur des pompiers du village sous la direction du chef Sylva Bergeron. Ces pompiers mus d'une énergie peu commune, surtout lorsqu'ils découvrirent deux barils de vin flottant à la dérive dans la cave du presbytère sur les 10000 gallons d'eau déversés par les pompiers. Le réservoir du village étant vidé, la pompe fut installée à la rivière. Pendant ce changement d'approvisionnement d'eau, le feu avait repris de plus bel, mais les pompiers également s'étaient réchauffés, avaient ramené à bon port les deux épaves de la cave à vin inondée, les seuls avec leurs longues bottes à avoir accès dans cette cave attrayante pour l'instant.

Quoique non consacré, ce vin donna à tous les sapeurs une énergie telle qu'il leur fut possible de contrôler les flammes, et le presbytère fut récupérable. Le bruit s'était répandu dans le village que les barils de vin du curé étaient à la merci des pompiers. Quelques villageois en profitèrent pour s'approvisionner à peu de frais d'un si bon breuvage, et plusieurs cruches et contenants divers remplis à ras-bord sortirent clandestinement des caves curiales.

Le sacristain du temps, M. Prosper Lusignan, en fit part au curé Saint-Pierre qui se contenta de dire: "Pourvu qu'il m'en reste pour les messes de ces jours-ci". Dès lors, les sapeurs jugeant qu'il y avait suffisance en approvisionnement, aidèrent le sacristain à sortir de la cave les deux barils allégés.

La plus grande difficulté pour les pompiers fut de récupérer leur équipement. La pompe et son grément installés près de la rivière... dans les grandes côtes... avec des bottes à la cuisse... les pieds bien ronds sur la glace vive. Ce fut plus long pour ramener le matériel à la station de pompes que pour combattre l'incendie.

Mgr Douville s'était rendu au presbytère; et je le vois encore dans la grande porte centrale, évaluant les dommages. Alors qu'un des pompiers était au deuxième étage à récupérer



-DIX-HUITIEME CURE-



Monsieur l'abbé Antonio Richard.

De 1944 à 1957.

"une brassée" de boyaux gelés, le pauvre perdit pied sur les premières marches du grand escalier recouvertes de glace comme une glissoire et fit une descente digne d'un cascadeur, pour s'étendre de tout son long aux pieds de l'évêque, qu'il ne reconnut pas d'ailleurs:

"Excusez-moi, Monsieur, c'est la fatigue"... "De rien, mon brave!... veuillez remercier de ma part vos compagnons pour leur valeureux travail."

Avec la bénédiction du prélat et le vin de messe, rien de surprenant que nous ayons maîtrisé l'incendie. Mais étant donné les dommages considérables subis au presbytère, les experts conclurent qu'il aurait mieux valu de le laisser brûler. Mais des pompiers de devoir se doivent "d'arroser" surtout des pompiers ronds.

Une photo du presbytère que j'avais prise le matin même, fut remise au journal La Patrie et les commentaires du journaliste laissent entendre que tout le village ait été menacé.

Le presbytère fut réparé par M. Josaphat Lamoureux, les dommages ayant été évalués par l'assureur à \$11,000.00. C'était à cette époque, pratiquement le coût d'une bâtisse neuve. L'édifice demeura toujours avec des inconvénients, les planchers restèrent gaufrés, les plafonds ondulés, mais on put conserver jusqu'en 1961 son style du 19ème siècle. Grâce à nos valeureux pompiers avinés.

#### DIX-HUITIEME CURE

Abbé Antonio Richard - 1944 à 1957-

L'ABBE ANTONIO RICHARD né à Saint-Denis, fut le plus pittoresque curé que nous ayons eu à Saint-Jude. Pince-sans-rire, taquin, imitateur-caricaturiste de ses confrères et même de certaines autorités ecclésiastiques, il devint vite populaire dans sa nouvelle cure.

Les faits d'importance durant son mandat dans Saint-Jude, furent:

- 1 - La restauration de l'église; la décoration de la voûte et des

*Venez, Esprit-Saint, rempissez les cœurs de vos fidèles, et allumez-y le feu sacré de votre amour.*

#### RECITATION DU TRÈS SAINT ROSAIRE

Nous nous réfugions sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu ; ne dédaignez pas les prières que nous vous adressons dans nos besoins. Mais délivrez-nous de tous périls, ô Vierge glorieuse et bénie.

O glorieux Apôtre, saint Jude Thadée, vrai parent de Jésus et de Marie, je vous salue par le Cœur Sacré de Jésus ! Par ce Cœur, je loue et je remercie Dieu pour les grâces qu'Il a répandues sur vous. Humblement prosterné devant vous, je vous implore par ce Cœur, de me regarder avec compassion. Oh ! ne dédaignez pas mes pauvres prières ; ne confondez pas mon espoir ! Dieu vous a accordé le privilège d'aider le genre humain dans les cas les plus désespérés. Oh ! venez à mon aide, afin que je puisse louer les miséricordes de Dieu ! Toute ma vie, je vous serai reconnaissant et je serai votre client fidèle jusqu'à ce que je puisse vous remercier au ciel. Ainsi soit-il.

Bienheureux Apôtre nous vous invoquons avec confiance ! (3 fois)

Saint Jude, Secours des désespérés, aidez-moi dans ma détresse ! (3 fois)

Priez pour nous, afin que nous puissions expier tous nos péchés avant notre mort par un repentir sincère et la digne réception du Saint Sacrement.

Priez pour nous, afin que nous puissions apaiser la divine Justice et obtenir un jugement favorable.

Priez pour nous, afin que nous soyons admis dans la compagnie des bienheureux pour jouir à jamais de la présence de notre Dieu.

#### PRIONS

Glorieux Apôtre, martyr et parent de Jésus, saint Jude Thadée, qui avez répandu la vraie foi parmi les nations les plus barbares et les plus éloignées ; qui avez attiré à l'obéissance de Jésus-Christ tant de tribus et tant de peuples par le pouvoir de vos saintes paroles, accordez je vous en prie, qu'à partir de ce jour, je puisse renoncer à mes habitudes de péché, que je puisse être préservé de toutes pensées mauvaises, afin que je puisse toujours obtenir votre assistance, particulièrement en tout danger et en toute diffi-

culté, et afin que je puisse parvenir sain et sauf dans la céleste Cité avec vous, pour adorer la Très Sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, éternellement. Ainsi soit-il.

#### PRIERE EN TEMPS D'ÉPREUVE

(Qui doit être récitée en temps de grande affliction, ou quand on semble être dépourvu de tout secours visible, et pour les cas les plus désespérés.)

Très saint Apôtre, saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, — le nom du traître qui a livré votre bien-aimé Maître dans les mains de ses ennemis, a fait que beaucoup vous ont oublié, — mais l'Église vous honore et vous invoque universellement comme le patron des cas les plus désespérés. Priez pour moi qui suis si misérable ; usez, je vous implore, votre puissante intercession pour m'aider dans mes difficultés. Venez à mon secours dans ce grand besoin, afin que je puisse recevoir les consolations et le secours du Ciel dans toutes mes nécessités, mes tribulations et mes souffrances, particulièrement (ici mentionnez votre demande) et afin que je puisse bénir Dieu avec vous et tous les élus à jamais.

Je vous promets, ô bienheureux saint Jude, de vous être toujours reconnaissant de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron particulier et puissant, et de faire tout mon pouvoir pour propager votre culte. Ainsi soit-il.

Que la plus juste, la plus haute et la plus adorable volonté de Dieu soit faite, louée et magnifiée, à jamais en toutes choses. Ainsi soit-il.

#### PRIERE EN TEMPS D'AFFLICTION

Saint Jude Thadée, vous parent de Jésus-Christ, vous le glorieux apôtre et martyr, renommé pour vos vertus et vos miracles, fidèle et prompt intercesseur de tous ceux qui vous honorent et qui ont confiance en vous ! Vous êtes un patron puissant et un secours dans de graves afflictions. Je viens à vous, et je vous supplie du fond de mon cœur ; venez à mon secours avec votre intercession puissante, car vous avez reçu de Dieu le privilège de secourir ceux qui ont presque perdu toute espérance. Jetez un regard sur moi : ma vie est une vie de souffrance, mes jours, des jours de tribulations, et mon cœur est un océan d'amertume. Tous mes sentiers sont semés d'épines et un moment ce passet-il à peine qui ne soit témoin de mes pleurs

et de mes soupirs. Mon âme vit dans les ténèbres, d'inquiétude, de découragement, de méfiance, quelquefois même de désespoir entre dans mon âme. La divine Providence semble avoir disparu. La foi semble m'abandonner. Accablé par ces pensées, je me vois entouré de ténèbres. Vous ne pouvez pas m'abandonner dans ce triste état. Je ne m'en irai pas avant que vous m'ayez exaucé. Oh! hâtez-vous, à mon secours. Je vous en serai reconnaissant toute ma vie. Je vous honorerai comme mon patron favori, je remercie Dieu pour les grâces répandues sur vous, et je propagerai votre eulte de tout mon pouvoir.

Ainsi soit-il.

#### PRIERE D'ACTIONS DE GRACES

O très doux Seigneur Jésus-Christ, en union avec la louange inexprimable des cieux, dont la très Sainte Trinité s'honore et qui désormais se répand sur votre Sainte Humanité, sur Marie, sur tous les anges et tous les saints, je loue, je glorifie et je vous bénis pour toutes les grâces et les privilèges que vous avez répandus sur votre Apôtre choisi et intime ami, Jude Thadée : je vous prie à cause de ses mérites ; accordez-moi votre grâce, et par son intercession, venez à mon secours dans tous mes besoins, mais surtout à l'heure de ma mort, daignez me fortifier contre les attaques de mes ennemis.

Ainsi soit-il.

Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père, etc. (3 fois.)

---

*Nihil obstat :*

GASTON GIROUARD, prêtre

Saint-Hyacinthe, le 3 juin 1917

*Imprimatur :*

VICTOR QUINTAL, v. g.

Saint-Hyacinthe, le 3 juin 1917

## DEVOTION À SAINT-JUDE



ECLISE SAINT-JUDE  
SAINT-JULIEN, COMTE DE SAINT-HYACINTHE,  
CANADA, P. Q.  
Antoine Richard, prêtre

murs tels qu'ils sont encore aujourd'hui; installation de nouveaux lustres, pose de tuiles de caoutchouc dans les allées, retouches à la toile du maître-autel représentant saint Jude et l'achat de deux nouvelles toiles représentant le Sacré-Coeur et la Vierge Marie aux autels latéraux.

- 2 - Plantation de conifères sur l'emplacement du premier cimetière près de l'église, en marque de respect pour les corps de centaines de pionniers qui reposent en paix, inconnus et oubliés.
- 3 - Margaret Fisher, une américaine de New York, donna à la Fabrique, pour faveur obtenue, la statue de saint Jude qui orne le parterre avant de l'église, incluant les frais d'installation. Le curé Richard s'occupa de cette installation et des trottoirs encerclant cette statue, tel que demandé par la donatrice.
- 4 - Le curé Richard promulgua la dévotion à saint Jude en y célébrant la fête patronale par une messe du soir, suivie d'une procession aux flambeaux dans les rues du village. Il me fit photographier la statue sous divers angles et choisit une des photos qu'il fit imprimer avec prière au saint patron. D'année en année, cette célébration attirait une foule considérable de tous lieux.

Nos voisins américains ont une dévotion marquée pour saint Jude. Le rêve du curé Richard aurait été de faire de Saint-Jude un lieu de pèlerinage et recevoir des milliers de pèlerins américains. Mais le village de Saint-Jude n'avait pas les services nécessaires à un tel projet.

Le nombre de visiteurs à ces célébrations de la fête de saint Jude grandissant, le curé Richard, à regret, abandonnait son projet et les fêtes de Saint-Jude furent également discontinuées.

Mais l'idée était bonne, à en juger par la correspondance reçue par le curé concernant cette dévotion pour saint Jude. Les lieux ne s'y prêtaient pas à cette époque. Notre petit village est un des seuls sous le patronage de saint Jude. Nous avons peut-être raté l'occasion d'avoir un sanctuaire avec ses ex-voto de béquilles, ses accommodations touristiques et ses boutiques de souvenirs, médailles, eau miraculeuse, huile de saint Jude pour toutes

maladies.

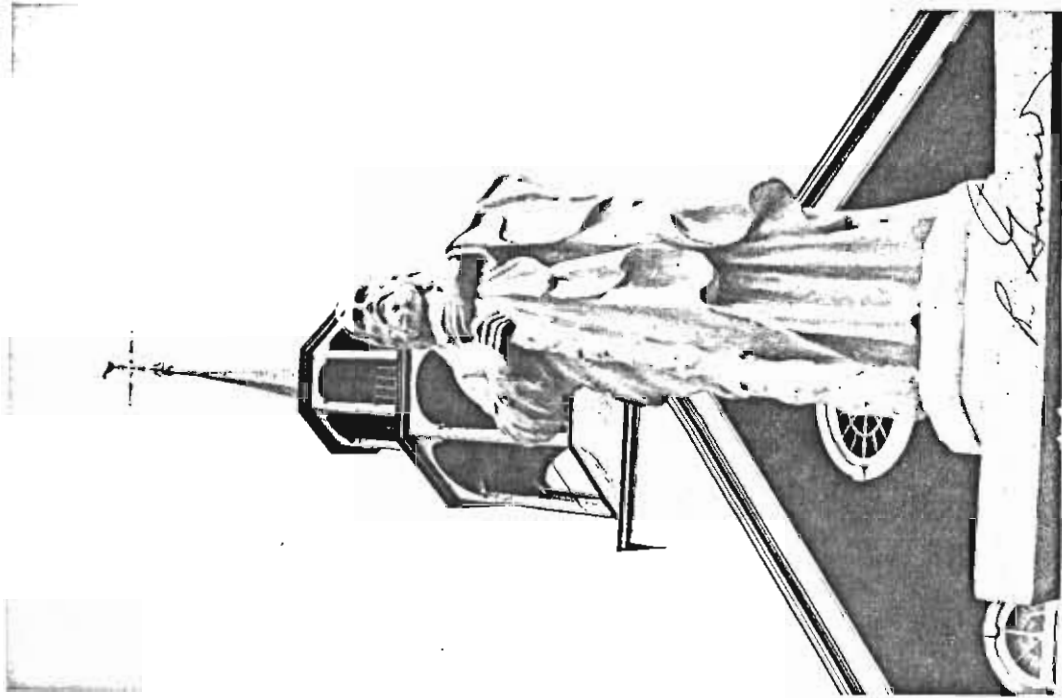
- 5 - Le clocher à deux lanternes qui datait de 1843, était devenu pratiquement irréparable et dangereux; il fut donc démoli et remplacé par le clocher actuel qui est sans doute plus solide, mais n'a pas l'élégance et le style du clocher original dont les proportions s'adaptaient à l'architecture de l'église. Ces travaux furent confiés aux menuisiers, MM. Emile et Roméo Phaneuf.

Le curé Richard décéda subitement dans son presbytère, le 29 avril 1957. Son corps fut exposé en chapelle ardente dans le presbytère et dans l'église de Saint-Jude; il fut inhumé à Saint-Denis.

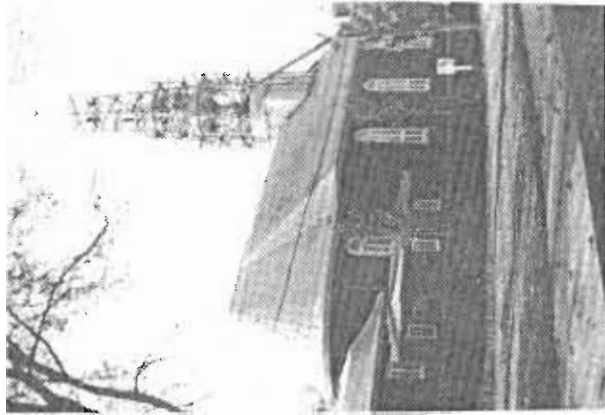
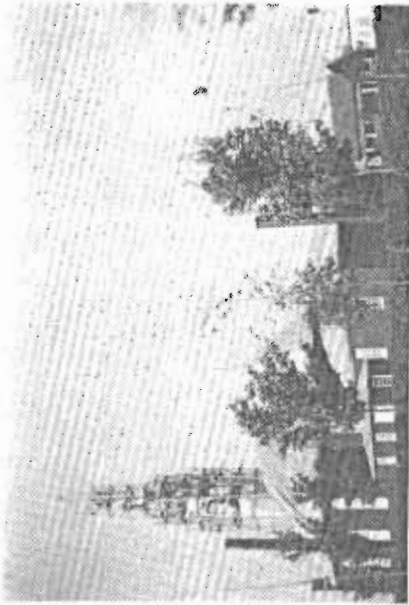
A cette époque, nos écoles devenaient insuffisantes au nombre d'élèves qui augmentait à chaque année. Le couvent du village laissait entrevoir le besoin de sérieuses réparations. L'abbé Richard commença à émettre l'idée de la centralisation des deux commissions scolaires et de regrouper les élèves dans une école centrale, avec transport des élèves par autobus scolaires. Il me conseilla de faire partie de la commission scolaire et de commencer à travailler pour cet épineux changement. Malheureusement, il ne put assister à cette réalisation, étant décédé prématurément. Mais il en avait semé l'idée.

Contrairement à son prédécesseur, la simplicité et le piquant de ses sermons amusaient les paroissiens. Dans nos petits villages, à cette époque, il y avait toujours eu des gens qui, bien intentionnés sans doute, tenaient à informer les curés des petites incartades et des dernières rumeurs circulant dans la paroisse.

Le curé Richard était sans doute au courant que son prédécesseur s'était laissé prendre à ce jeu, ce qui avait causé de sérieux malaises dans la paroisse. Il régla ce cas à son premier sermon, déclarant qu'il avait reçu au cours de la semaine la visite de deux paroissiennes, lui rapportant certains faits qui se passaient pour lesquels, selon elles, il devrait intervenir. Il avise les paroissiens de ne plus l'importuner avec ces commérages qu'il n'acceptait pas, qu'il n'était pas un journaliste à potins et que lorsqu'il aurait à se renseigner sur les moeurs de ses paroissiens, il avait à sa disposition les moyens d'y voir lui-même.



Statue de saint Jude, don de Mlle Margaret Fisher. A l'arrière-plan le vieux clocher. Photos: Collection Raymond Girouard.



Travaux de démolition du vieux clocher par les frères Phaneuf.

Ce message sans équivoque, mit fin à ce genre de rapportage traditionnel dans nos petites paroisses.

Les quêtes aux messes du dimanche rapportaient peu, la majeure partie se composait de gros sous noirs. L'abbé Richard se servit d'un moyen psychologique pour inciter les gens à être plus généreux. Il donnait à chaque dimanche, le décompte de la quête du dimanche précédent. Comme exemple: "La quête de dimanche dernier a rapporté \$4.93, soit: 108 pièces d'un sou; 17 pièces de 5 sous; 20 pièces de 10 sous et 4 pièces de 25 sous". De semaine en semaine, les quêtes augmentaient et le nombre de gros sous diminuait. Son truc avait réussi puisqu'après quelques mois, les quêtes devinrent plus que convenables.

Lors de la quête pour la construction du Grand Séminaire, il roda si bien l'organisation que dans l'espace de quelques heures le dimanche après-midi réservé à cette fin, l'objectif de la paroisse fut doublé. Cette quête rapporta plus de \$3,500.00; sept équipes de deux collecteurs avaient à couvrir un arrondissement bien déterminé. Pour une paroisse de 200 familles, c'était toute une réussite pour l'époque.

Il avait le langage imagé, et avait une manière toute particulière pour annoncer le changement d'heures des messes du dimanche:

"Maintenant que les vaches sont au pacage, les messes, cet été, seront à 9h30." A l'automne: "Maintenant que les vaches sont en dedans, les messes seront à 10h30."

A la fin du duplessisme, lors de la Révolution Tranquille, M. René Saint-Pierre était candidat libéral dans le comté de Saint-Hyacinthe. Or, le dimanche précédant la votation, le sermon du curé Richard eut comme thème principal: Saint Pierre, apôtre. Voulait-il passer un message ou s'agissait-il d'une coïncidence, c'est à savoir. Ce fameux sermon sur "saint Pierre apôtre" fit parler de lui dans tout le diocèse, au grand amusement de ses confrères curés.

Un quadrimoteur de l'aviation militaire canadienne, s'était écrasé en catastrophe à Saint-Simon, un de ses quatre moteurs était tombé dans un champ près du rang des Seize. Lorsque le fait fut connu, une foule de paroissiens se rendirent sur les lieux voir cet énorme moteur dont certains



débris restaient éparpillés sur le terrain.

Un bon nombre de ces curieux devinrent ipso facto collectionneurs de pièces du moteur et certains n'y allèrent pas de main morte; avec leurs coffres d'outils, ils procédèrent à un démontage en règle de cet engin d'aluminium, si bien, que lorsque les enquêteurs de l'armée furent sur les lieux, ils réalisèrent que nombre de pièces nécessaires à leur expertise étaient disparues.

L'officier en charge de l'enquête s'en remit au curé, il fallait à tout prix que les pièces manquantes soient récupérées. Le curé Richard s'en chargea au sermon du dimanche, expliquant la gravité de la situation, que les pièces collectionnées n'étaient d'aucune utilité pour personne et pour empêcher que des enquêtes et perquisitions soient faites dans la paroisse, il avait assuré les autorités militaires que toutes les pièces manquantes seraient récupérées au presbytère même.

Le curé ordonnait donc à tous ceux qui détenaient de ces pièces de les rapporter durant la nuit sur les terrains de l'église ou du presbytère, sinon, de disgracieuses perquisitions seraient nécessairement entreprises. Le lendemain matin, tout était récupéré sur le perron de l'église et du presbytère, et l'incident fut clos sans préjudice pour personne.

LA SEXUALITE: à cette époque nous n'avions pas comme aujourd'hui, des cours sur ce sujet, de panels télévisés ou de gradués d'université en la matière.... Mais nous avions le curé Richard qui devait comme tout curé, disserté au moins une fois par année sur le commandement "L'oeuvre de chair ne désireras... etc..."

S'adressant aux mères de famille, il les incita à bien surveiller leurs adolescents afin d'éviter qu'ils ne tombent dans les "péchés à pouelle" (poil). Les hommes plus robustes se croient exemptés de seconder leurs épouses dans cette surveillance; sachez, messieurs, que l'on ne mesure pas un homme à la verge: "j'entends mesure de trois pieds". Tout le monde avait compris.

Nous avons donc à Saint-Jude, en plus des sept péchés capitaux, du péché originel, du péché véniel, du péché



—Vue aérienne de la partie ouest du village. (A remarquer la nouvelle forme du clocher. Egalement en arrière-plan, la deuxième station de pompes avec sa tour pour le séchage des boyaux d'arrosage. Et une excellente vue de cette partie du village. Photo prise par avion vers 1957. (Collection: Raymond Girouard.)



mortel, nous avons le "péché à pouelle".

#### DIX-NEUVIEME CURE

L'abbé Léonard Benoît - 1957 à 1974 -

L'ABBE LEONARD BENOIT natif de Saint-Denis comme son prédécesseur, d'un caractère jovial, il conquiert vite la considération de tous les paroissiens. Il eut la tâche de continuer le projet de centralisation des écoles. L'inspecteur d'écoles, M. Roger Gagnon, avait préalablement établi une projection sur le nombre éventuel d'élèves que cette centralisation grouperait. Son estimation nécessitait la construction d'une école de 12 classes, la population scolaire augmentait à chaque année.

Mais où construire une école centrale de 12 classes? Le terrain du couvent des Soeurs de Saint-Joseph au centre du village avait une superficie adéquate à une école ne dépassant pas 5 classes. Deux options se présentaient:

- 1 - Construire une école de cinq classes en remplacement du couvent de 3 classes existant, pouvant desservir la circonscription du village qui était délimitée depuis 1909 comme suit: Du nord au sud: de la rivière Salvail incluant Michaudville-Sud jusqu'au rang de Sainte-Rose; de l'ouest à l'est à partir de la première coulée du Haut-de-Salvail, Ferrier Lemieux autrefois, jusqu'à la première coulée du Bas-de-Salvail, M. André Lemay aujourd'hui, et incluant nécessairement tout le village.
- 2 - Faire construire une autre école de 7 classes par la commission scolaire de la campagne et éliminer les 6 écoles de rangs, soient, les écoles de Sainte-Rose, du Haut-de-Salvail, du Bas-de-Salvail, des Seize, de Fleury et du 6e rang.

Ces deux options ne réglaient nullement le problème, et les deux commissions scolaires demeuraient séparées; deux bâtisses à construire et un système de transport d'élèves pour la commission scolaire de la campagne, c'était une demi-centralisation. En passant, le couvent du village était sous la juridiction de la commission scolaire de Salvail. Les écoles des rangs étaient sous la juridiction de la commission scolaire de la paroisse de Saint-Jude. Donc, deux corps de

commissaires.

De plus, une bonne partie de la commission scolaire de la paroisse de Saint-Jude n'était pas favorable à cette éventuelle centralisation. La raison majeure, la commission scolaire de Salvail (village) avait des dettes et un coût d'administration plus élevé, donc des taxes scolaires plus élevées, alors que la campagne n'avait aucune dette et des taxes scolaires moindres.

Les deux commissions scolaires se débrouillèrent donc avec chacune leurs troubles. Le couvent de trois classes du village ne suffisait plus, une classe supplémentaire fut ouverte dans l'ancienne boutique du ferblantier Grégoire. Une autre classe fut ouverte dans la maison d'Eusèbe Bergeron, achetée par la commission scolaire de Salvail; ces 5 classes en opération réglaient temporairement le cas du village.

Les deux classes temporaires du village y compris le couvent de 3 classes datant de 1909, étaient tolérés par les inspecteurs d'écoles, mais à condition qu'une décision soit prise de construire un édifice convenable. La commission scolaire du village était favorable au projet de construction d'une école moderne, soit par la voie d'une centralisation ou autrement.

L'opposition toujours existante de quelques commissaires des écoles rurales, ne laissait pas prévoir la possibilité de fusionner les deux commissions scolaires. Il fut question, pour la commission scolaire du village, d'acheter le magasin Grégoire qui était à cette époque inoccupé et d'échanger ce magasin avec celui de l'épicerie Cormier, ce qui aurait fourni l'équivalent du parc municipal actuel, soit l'espace nécessaire pour construire une école de 6 classes pour les besoins du village.

D'autre part, la Fabrique et son curé étaient à étudier un projet pour remplacer le vieux presbytère qui était irréparable. L'opportunité s'offrait d'échanger le terrain de la Fabrique pour celui de la commission scolaire. Ce terrain de la Fabrique donnait la possibilité de construire une école de 11 ou 12 classes, en autant qu'il y ait fusion des deux commissions scolaires et qu'un système de transport des élèves par autobus soit accepté.

Il y avait forte opposition sur le sujet du transport des élèves par autobus. La partie opposante évaluait ce genre de transport à au moins \$20,000.00 par année, en plus des frais de construction d'une Ecole Centrale.

Etant donné cette forte opposition, les deux projets restèrent sur la table de négociation pendant une couple d'années.

Nous verrons au chapitre des ECOLES que les mésententes du présent disparurent et que les deux projets se réalisèrent par la suite.

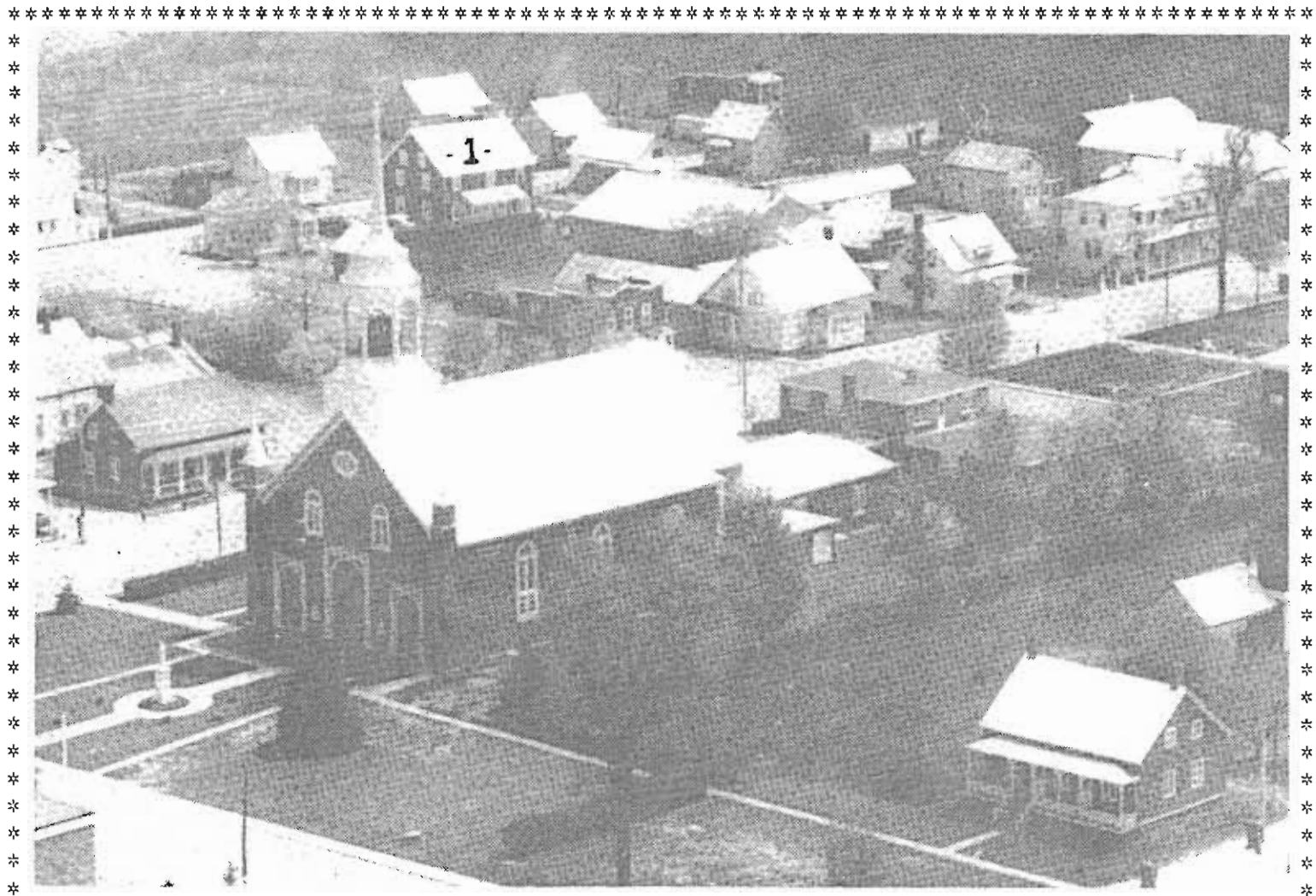
La construction d'un nouveau presbytère fut réalisée, sur les plans et devis de l'architecte Charles-Emile Charbonneau (enfant de la paroisse), au coût de \$25,000.00. L'échange des terrains de la Fabrique et de la commission scolaire fut un fait accompli et une école centrale de 11 classes fut également construite.

Le curé Benoît fut donc le promoteur de ces deux réalisations importantes durant son mandat. Et le village de Saint-Jude s'est par le fait même offert un magnifique parc municipal au centre du village.

L'idée de commencer à travailler sur ces projets émise par l'abbé Antonio Richard s'était enfin réalisée.

L'abbé Benoît en plus d'avoir été l'instigateur de la construction du presbytère, de l'école centrale et de l'aménagement du parc municipal, fit également changer le système de chauffage de l'église pour le chauffage central actuel.

M. Benoît avait innové un système de deux quêtes spéciales par année, celle de Noël et celle de Pâques; les autres quêtes durant l'année étaient secondaires. Les paroissiens comprirent l'importance de ces deux quêtes spéciales pour leur Fabrique, et elles eurent un succès dépassant les prévisions, à en rendre jalouses les paroisses voisines, se demandant si en fait, le curé de St-Jude pouvait recueillir autant dans une paroisse d'environ 200 familles.



\*\*\*\*\*

Vue aérienne de la partie nord-est du village. A remarquer que le nouveau presbytère est construit, que le parc municipal est aménagé. L'ancienne maison du bedeau. (Première Caisse Populaire). La première école (marquée 1 sur la toit. Excellente vue sur cette partie du village. Photo prise par avion vers 1963. (Collection: Raymond Girouard.)

Il n'avait pas à quémander, une simple annonce au prône le dimanche précédant ces deux fêtes et les paroissiens répondaient admirablement. Durant l'été, ce bon curé organisait pour les élèves, des pique-niques sur le terrain que je possédais à Saint-Ours. Il s'amenait chaque semaine avec une classe d'une trentaine d'élèves avec toute la nourriture qu'il fallait pour la journée; l'après-midi, baignade et à la semaine suivante pour un autre groupe.

Il inaugura également le fameux "souper aux beans", la veillée de Saint-Jude par excellence; j'en fus l'animateur pendant une dizaine d'années, une vraie tombola, d'autres la qualifiaient "la Barbotte"; bingo, roues de fortune, danse, le tout pour \$2.50 par personne. Il n'y avait pas de permis de boisson à cette époque. C'étaient les retrouvailles; les anciens paroissiens se mêlaient aux paroissiens de l'époque et tous fêtaient ensemble jusqu'à minuit, alors qu'une messe était célébrée à l'église. C'était la grande fête de la fraternité et les résultats pécuniers étaient considérables pour la Fabrique et ses oeuvres.

Au sortir de la messe, les préposés et organisateurs à cette soirée étaient invités au presbytère pour faire le compte des recettes. Le curé, à leur insu, prenait des montants dans les caisses de chacun et les plaçait dans un sac qu'il cachait... déception pour les animateurs:

"Je croyais avoir beaucoup plus que cela, ma roue de fortune n'a pas arrêté de la veillée..."

Quand la déconfiture était à son comble, le curé Benoît sortait son sac:

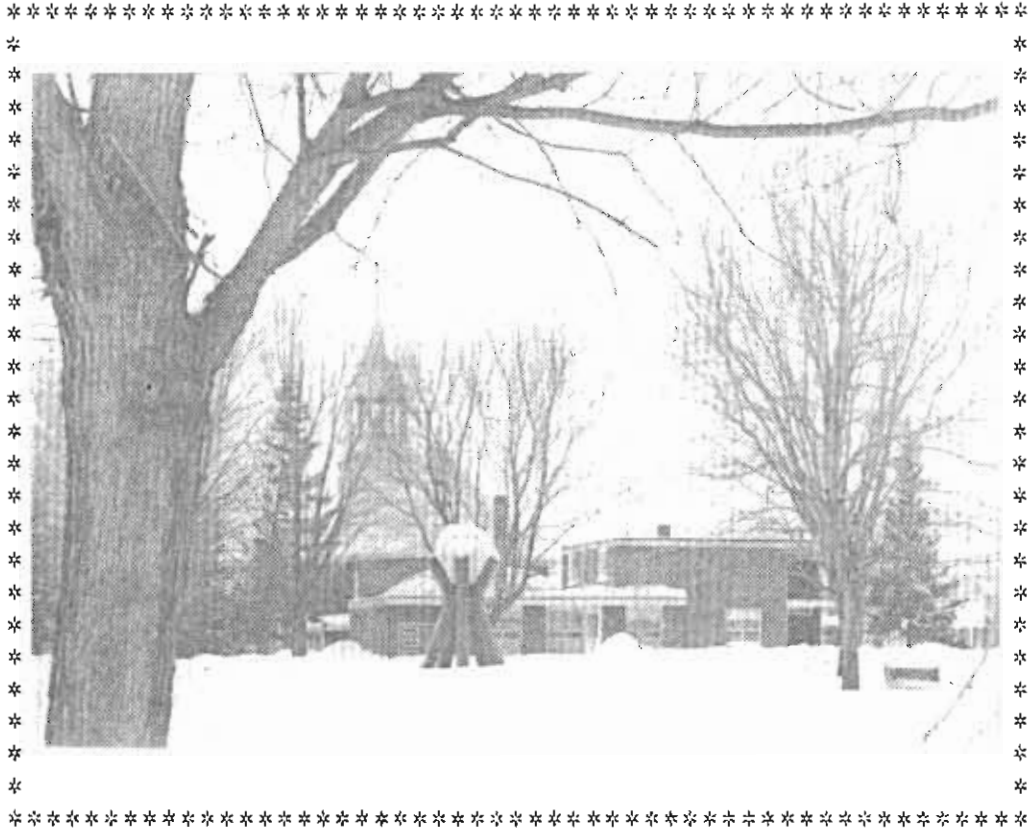
"Comptez donc ça, ça peut "rafistoler" vos caisses", et tous en avaient pour leur argent.

Les religieuses de Saint-Joseph qui depuis leur arrivée en 1909 s'étaient toujours occupées des décorations de l'église, de l'entretien de la lingerie, de la préparation des ornements pour les messes, furent remerciées de leurs services, la ménagère de l'abbé Benoît les remplaçant.

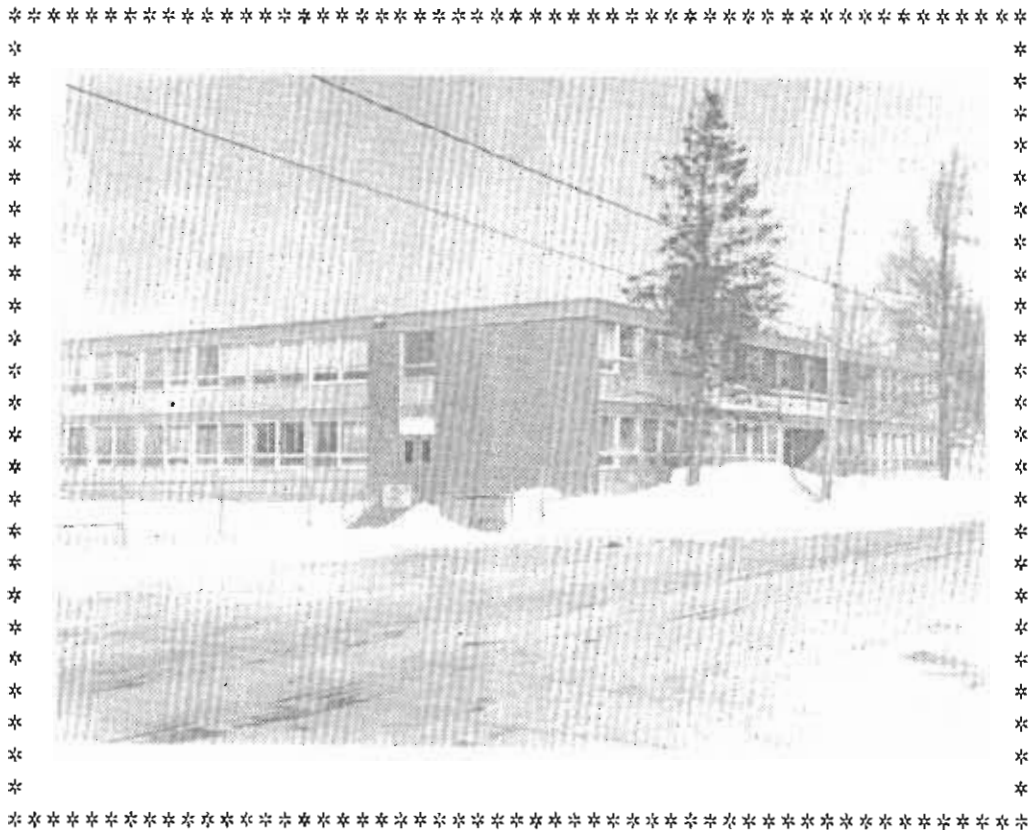
Lors des nouvelles normes ecclésiastiques avec messes et prières en français, l'autel face au peuple, l'abbé Benoît fut des derniers curés à instaurer ce changement. Quelque temps avant la visite pastorale de Mgr Gaston Hains, M. Camille Lévesque fabriquait le magnifique autel placé dans le



-LE PRESBYTERE ACTUEL-



-L'ECOLE CENTRALE ACTUELLE-

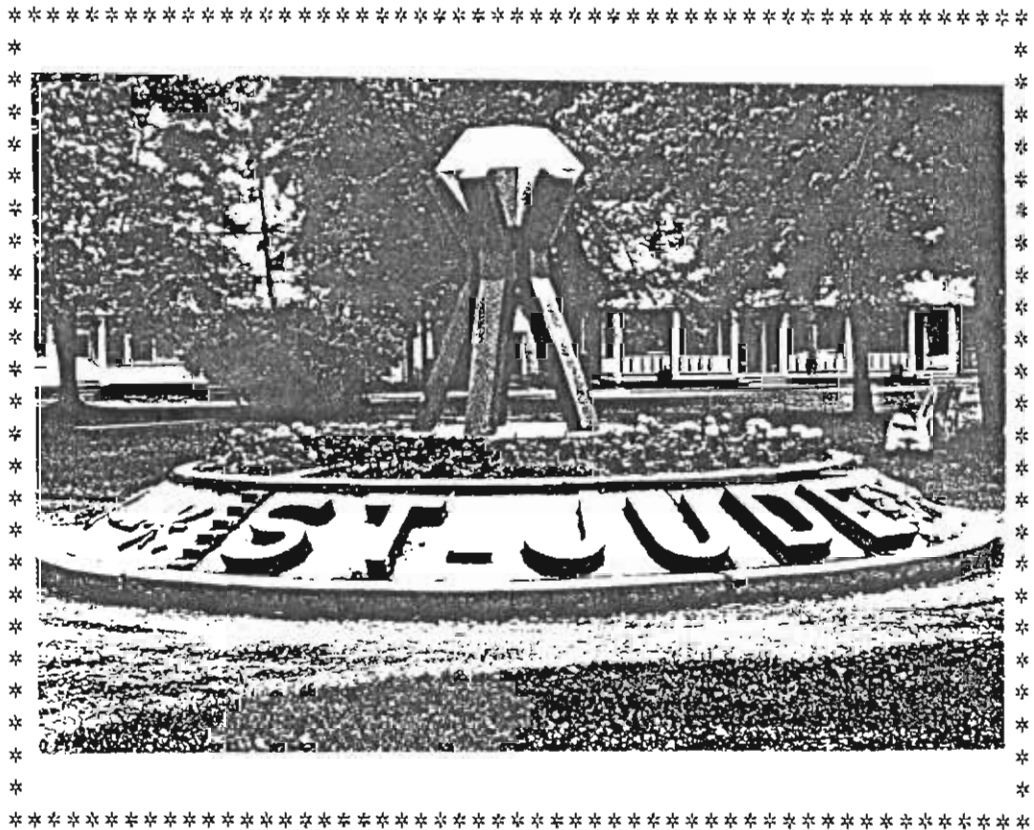


(Photos: Gracieuseté de M. Gaétan Girouard)

-LA CAISSE POPULAIRE-



-LE PARC MUNICIPAL-



(Photos: Gracieuseté de M. Gaétan Girouard)

-VINGTIEME C U R E-



Monsieur l'abbé Louis-Philippe Saint-Martin

De 1974 à 1984.

choeur, face au peuple, et M. le curé Benoît commença à célébrer en français pour cette visite de l'évêque, et continua par la suite à se conformer à ce nouveau rite.

Il décédait à l'hôpital de Sorel le 25 juin 1974, après une longue maladie; il fut inhumé dans la crypte du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

#### VINGTIEME CURE

Abbé Louis-Philippe St-Martin - 1974 à 1984 -

L'ABBE LOUIS-PHILIPPE SAINT-MARTIN membre d'une famille comptant trois fils dans les Ordres, natif de St-Joseph de Sorel, intellectuel, toujours souriant, fort courtois, cultivé; son stage à Saint-Jude fut souligné par plusieurs et importantes réalisations.

#### LE 150ième ANNIVERSAIRE DE L'ERECTION CANONIQUE

- 1 - Le 150ième anniversaire de l'érection canonique de la paroisse fut un succès surtout sur le plan des retrouvailles. On en parle encore aujourd'hui.
- 2 - Le 60ième anniversaire de notariat du notaire Philippe-Ernest L'Heureux, événement quasi unique dans les annales de la province; félicitations à ce vaillant citoyen.
- 3 - La construction du centre communautaire qui, malgré de sérieuses controverses, fut réalisée. Les contestations à Saint-Jude datent du début de la mission. Mgr Lartigue avait visé juste en 1822, en plaçant notre paroisse sous le patronage de saint Jude, avocat des causes désespérées. Sans perdre de vue cependant que l'opposition est l'essence même des plus grandes réalisations.
- 4 - La rénovation de l'orgue de l'église datant de 1926.
- 5 - Le récital d'inauguration de l'orgue rénové, par notre ex-concitoyenne, Mme Lucienne L'Heureux-Arel, organiste de renom, qui ne nous oublie pas.
- 6 - J'oubliais le baptême dans mon église natale, de mes deux petits-enfants, Geneviève et Louis-Philippe Girouard, résidents de Saint-Jude.

- LE CENTRE COMMUNAUTAIRE -



- LES DIVERS LOISIRS



(Photos: Gracieuseté de M. Gaétan Girouard)

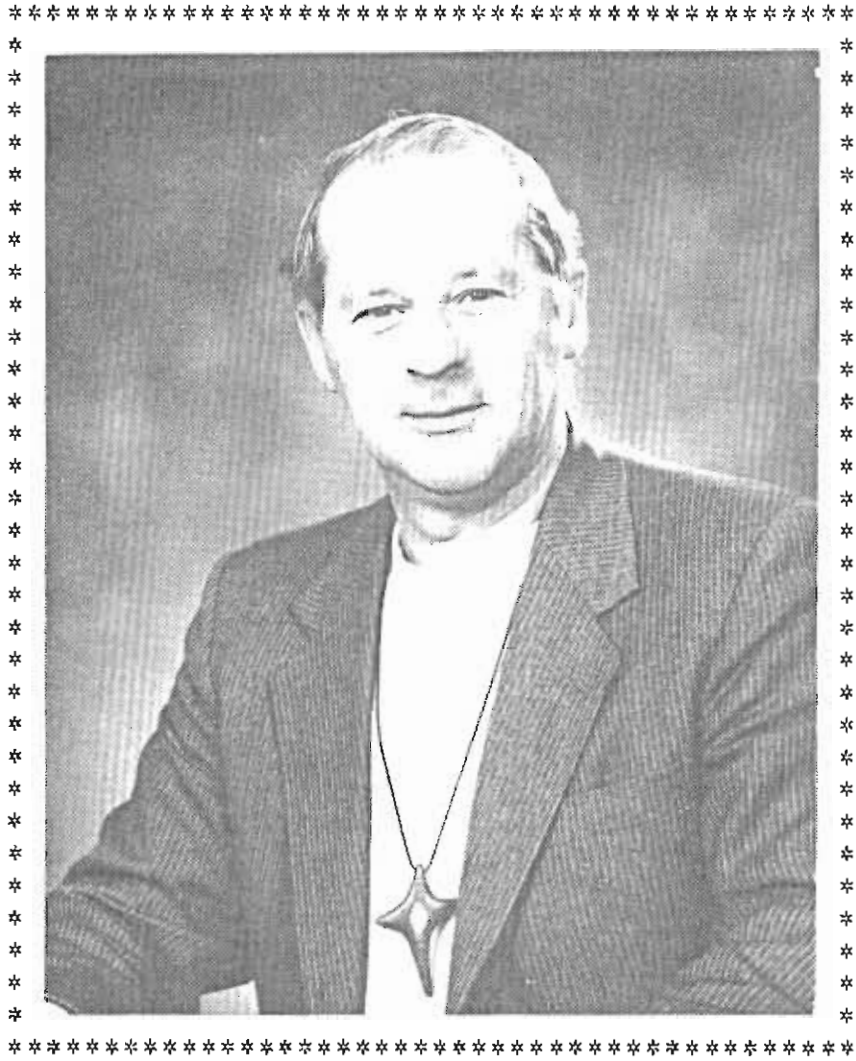
-VINGT ET UNIEME C U R E-



Monsieur l'abbé Omer Bousquet.

De 1984.....

-L'ABBE REAL PROULX 1984.....



- 7- A souligner également la coopération que m'a témoignée l'abbé Saint-Martin lors du classement des documents d'archives de la Fabrique, me donnant ainsi la possibilité de retracer une partie de notre riche patrimoine.

Le passage à Saint-Jude de l'abbé Louis-Philippe Saint-Martin coïncidait avec les grandes réalisations que l'on connaît. A l'âge de la retraite, l'abbé Saint-Martin se retira au Séminaire de Saint-Hyacinthe où son érudition est à la disposition de la Société d'Histoire de la région de Saint-Hyacinthe dont il est le secrétaire.

Cette page était écrite avant le départ de l'abbé Saint-Martin, je dois donc modifier le texte original, je me demande combien de curés passeront d'ici la fin de ces longs chapitres, si je ne me presse de les terminer au plus tôt.

#### VINGT ET UNIEME CURE

Abbé Omer Bousquet - 1984...

Abbé Réal Proulx - Vicaire- 1984...

Jamais deux sans trois; OMER, puisque c'est ainsi qu'il est mieux connu, est natif de Saint-Denis tels les curés Richard et Benoît; il est jeune, actif et d'une amicale attention pour ses nombreux paroissiens des quatre paroisses maintenant fusionnées. C'est du moins ce que j'ai pu en juger lors des quelques occasions que j'eus de le rencontrer.

Son vicaire, Réal, de même tempérament, ils semblent avoir été coulés dans le même creuset, ils forment un tandem qui rajeunit les paroisses qu'ils desservent.

#### LE 150ième ANNIVERSAIRE DE L'ERECTION CIVIQUE

Depuis 200 ans, nous avons parcouru ensemble de longs sentiers. Des premières concessions du début accordées en 1761 au 4e rang, nous sortions du 18ième siècle, lors des tracés des premières routes. Nous entrions dans le 19ième siècle du même fait, pour en sortir sans nous en rendre compte et nous voilà rendus à la fin du 20ième (1986).



- INAUGURATION DU 150<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ERECTION CIVIQUE -

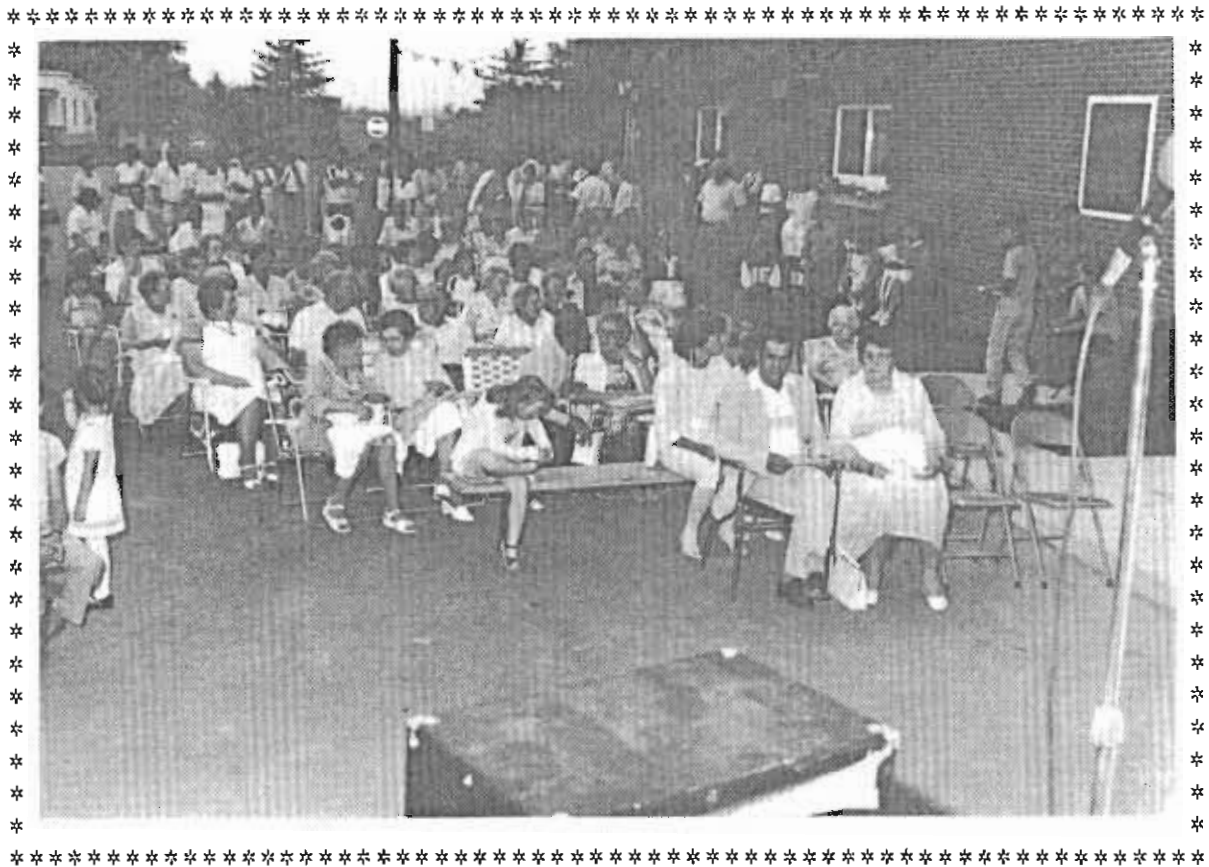


Mtre P.-E. L'Heureux allumant le flambeau de ces célébrations.



Inauguration officielle par Mtre P.-E. L'Heureux doyen de la paroisse. (Photos: Gracieuseté de Réjean Fontaine Enrg.)

-La foule assistant à cette soirée d'inauguration.-



-Un char allégorique devant l'église lors de la procession.



\*\*\*\*\*  
(Photo: gracieuseté de Réjean Fontaine Enrg.)

MESSE DES RETROUVAILLES CELEBREE PAR MGR GERARD DUPUIS  
ACCOMPAGNE DES CHANDINES ET ABBES COPAROISSIENS.



Mlle GENEVIEVE GIROUARD PRESENTANT A SON ONCLE MGR DUPUIS UN  
TROPHEE-SOUVENIR A L'OCCASION DE SES 40 ANS DE PRETRISE.



(Photo: gracieuseté de Réjean Fontaine Enrg.)

LE COMITE D'ORGANISATION DES CELEBRATIONS DU 150<sup>è</sup> ANNIVERSAIRE,  
DE L'ERECTION CIVIQUE DE LA MISSION. (1835-1985)

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Photo: Graciauseté de Réjean Fontaine Enrg.

Première rangée de gauche à droite:

Mmes Florida Bergeron, Thérèse Bergeron, Thérèse Lavallée,  
M. Yves Dutremble, prés. Mmes Christiane Roy, secrétaire,  
Lucie Bouvier, trésorière et M. Camille Bélanger.

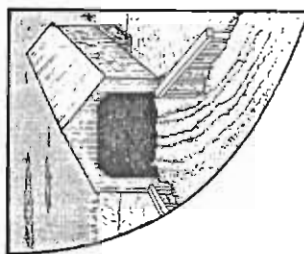
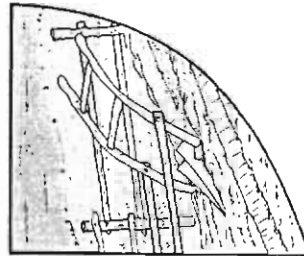
Deuxième rangée de gauche à droite:

Monsieur Marcel Tanguay, maire, MM. René Bourgault, 1er vice-  
président, Constant Ménard, Abbé Réal Proulx 2ème vice-président,  
et Guy Benoit.

dessin de Mme Maynard Lafrenaye.  
gagnante d'un concours pour  
trouver un emblème.

ST-JUDE

1835 - 1985



150 ans

Ça se célèbre ensemble





Discours de clôture  
de M. Raymond Girouard  
président d'honneur  
des RETROUVAILLES.



On me fit le plaisir de placer  
à la table d'honneur ma petite-  
fille Geneviève Girouard.

(Photos: Gracieuseté de Gaétan Fontaine Enrg.)

-CENT-CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ERECTION CIVIQUE-

-REMISES DE TROPHEES-



\*\*\*\*\*  
L'abbé Omer Bousquet remet un trophée à Mgr Léo Sansoucy.  
(Services en recherches historiques)



\*\*\*\*\*  
L'abbé Réal Proulx remet un trophée à Raymond Girouard et une gerbe de fleurs à Mme Girouard.  
(Services rendus et recherches historiques)

-CENT CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ERECTION CIVIQUE-

-REMISES DE TROPHEES-



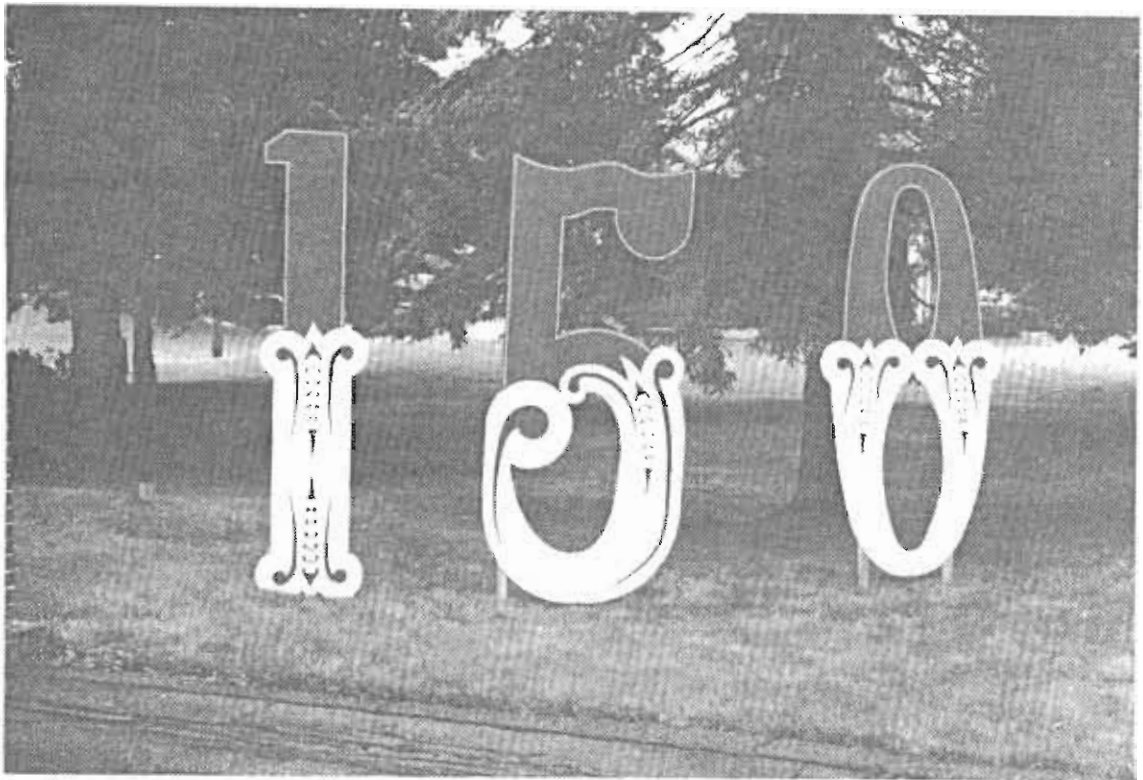
\*\*\*\*\*  
Le vice-président M. René Bourgault, monsieur le maire  
Marcel Tanguay et les récipiendaires.  
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*  
Mgr Gérard Dupuis, M. René Bourgault, M. Marcel Tanguay  
et les récipiendaires.  
\*\*\*\*\*

Nous nous arrêterons ici avec cette première partie de l'Histoire de Saint-Jude qui vous aura donné, nous l'espérons, une idée aussi exacte que possible sur les principaux événements de l'organisation curiale de votre paroisse et des sacrifices des curés qui se sont succédé depuis 1822; et des durs combats livrés contre la nature par vos ancêtres, pour défricher cette immense plaine fertile sur laquelle vous vivez dans l'abondance aujourd'hui.

En plus des célébrations qui se sont poursuivies en marge du 150ième anniversaire de l'érection civique de la mission de Saint-Jude, avec tout le succès et le brio de ses diverses festivités, le fait historique en cette année 1986, est de retrouver les quatre paroisses du début de la mission de nouveau réunies sous la même cure. Cette fois, sans forêts ni ornières à franchir, c'est la scène finale d'une partie de votre histoire. Vous serez de ceux qui écriront, jour après jour, année après année, la continuité de l'Histoire qui elle, ne s'arrête jamais.

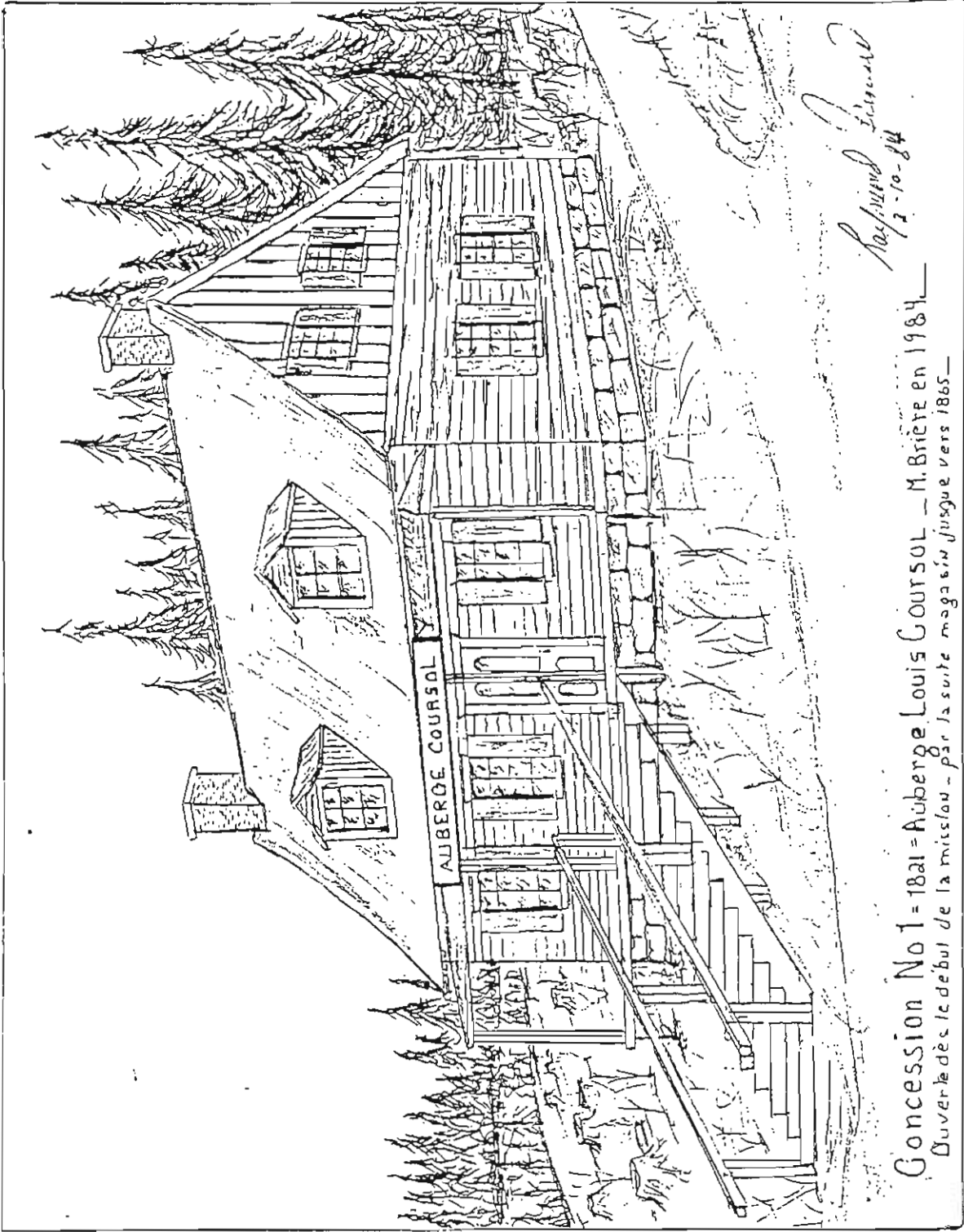




# CHAPITRE XII

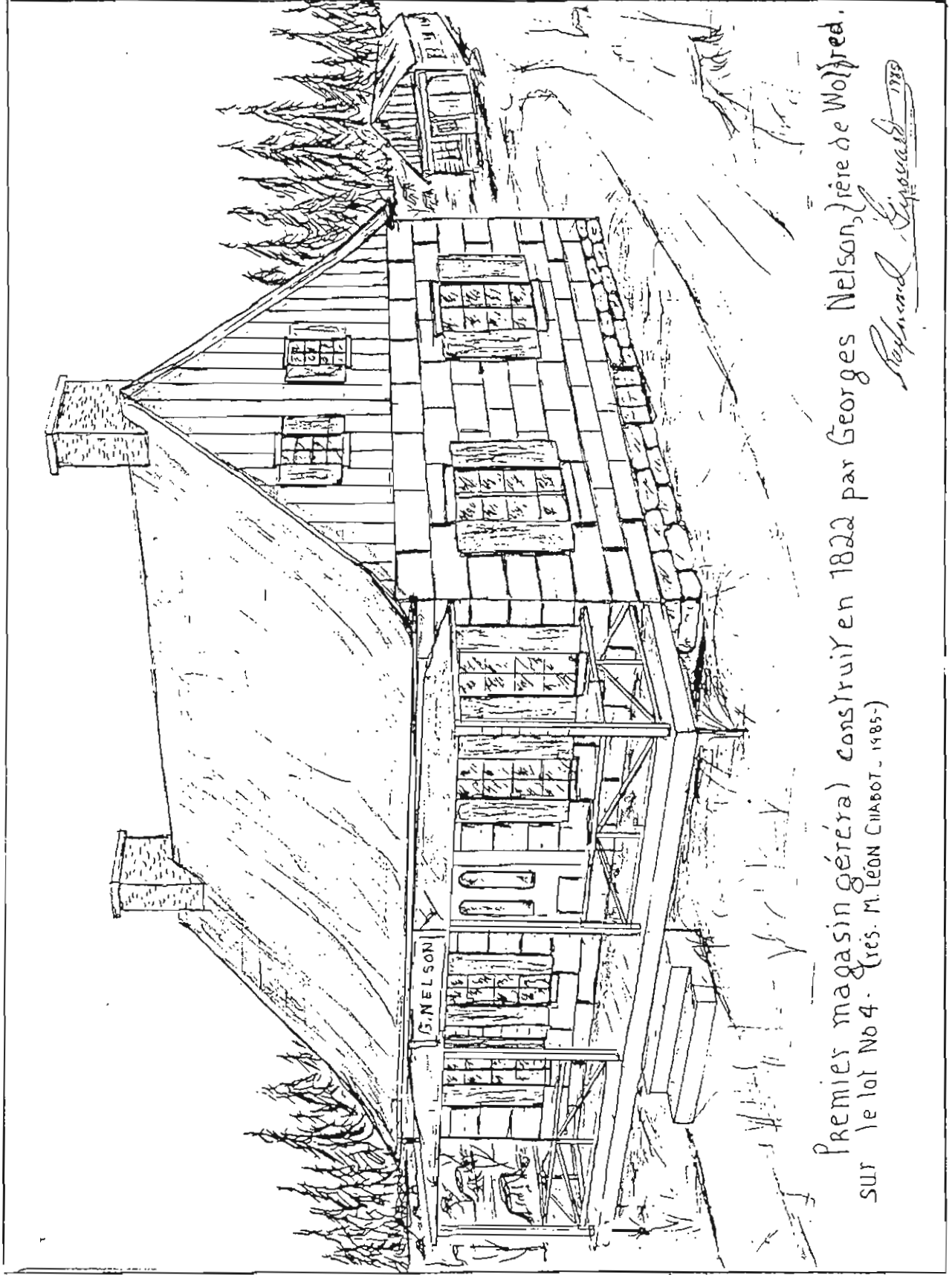
## LES MAGASINS





Concession No 1 = Auberge Louis Coursol - M. Brière en 1984  
Ouverte dès le début de la mistou - par la suite magasin jusque vers 1865

Raspail L  
2-10-84



Premier magasin g rera) construit en 1822 par Georges Nelson, frere de Wolfred.  
sur le lot No 4. (r s. M. L ON CHABOT. 1985-)

Raymond L. Gossard 1989

DEUXIEME PARTIECHAPITRE XVILES MAGASINS

Si l'on examine, selon leur ordre chronologique, les emplacements du village concédés dès le début de la mission, on remarque trois de ces emplacements spécifiés comme étant ceux de marchands.

Le 23 janvier 1821: Concession accordée à Sieur J.-B. Lussier, marchand demeurant dans le village de Saint-Jude, sous le no 1.

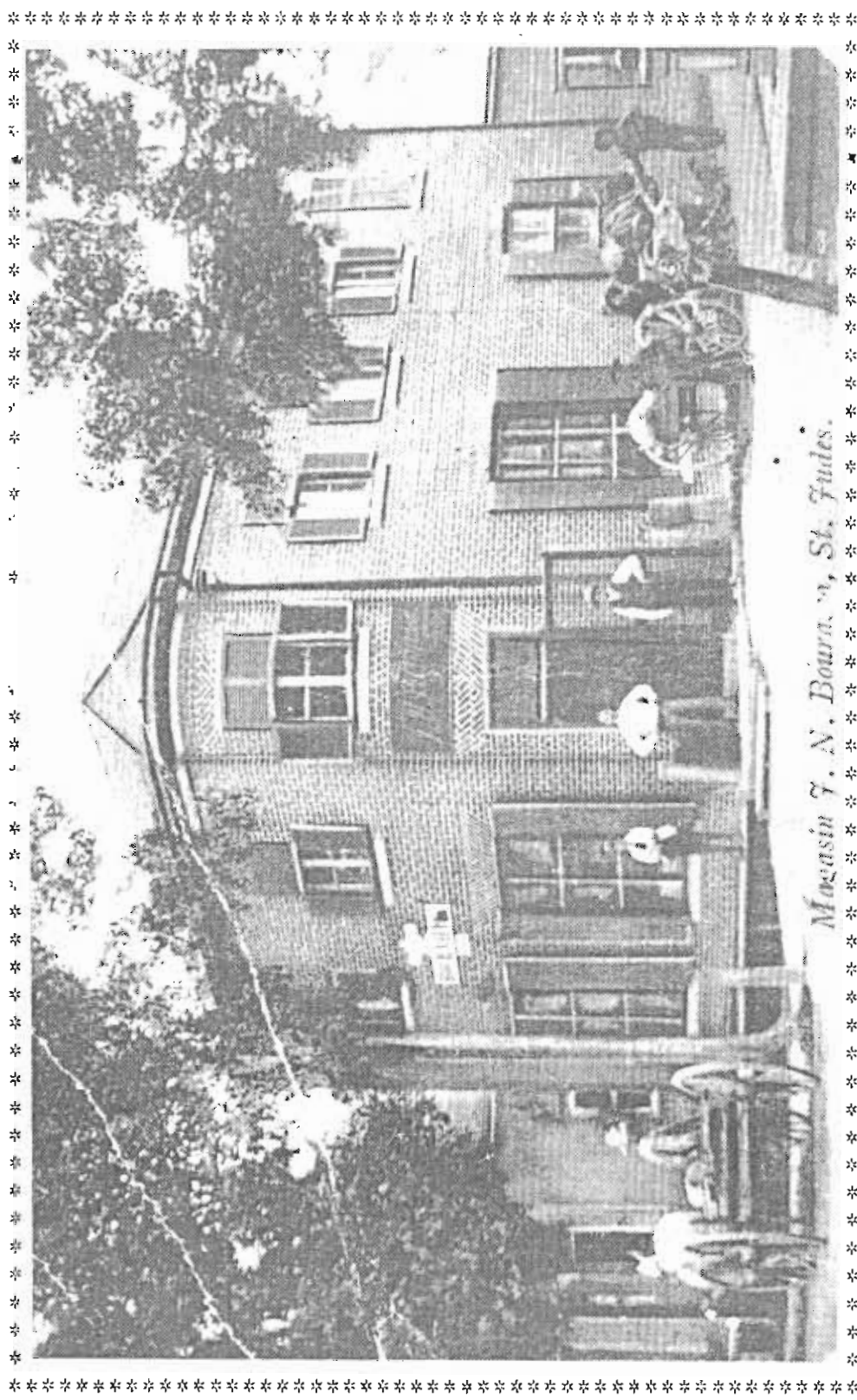
Le 16 mars 1824: Concession accordée à Sieur Georges Nelson, marchand dans le village de Saint-Jude, sous le no 4. (arpentage 1921)

Le 12 mars 1824: Concession accordée à Sieur Jean Bistordeau, marchand dans Saint-Jude, portant les nos 7 et 8.

Pour ce qui est de l'emplacement no 1 de Sieur J.-B. Lussier, celui-ci semble-t-il, le vend immédiatement à Louis Coursol. Le dit Coursol s'est bien trouvé là, car Messire Cusson se plaint, dès le début de la mission, d'avoir pour voisin un nommé Louis Coursol qui lui cause des difficultés, et qui tient un genre d'établissement dont malheureusement certains paroissiens subissent son influence, un genre de "SALOON"; Coursol se disant aussi docteur et marchand.

Ce monsieur Coursol aurait quitté Saint-Jude quelques années plus tard, à la suite du décès de son épouse, pour s'établir à St-Eustache. Le magasin demeura ouvert jusque vers 1870, au dire des gens. M. Ernest Lemay en confirme la véracité. En 1853, l'emplacement appartient à M. Jules Mignault; en 1878, à M. Pierre Blanchette; suit la liste des transactions que nous avons pu retracer.

28-01-1889 Vente - Pierre Blanchette à Rose-Alma Lorange



A noter que la galerie avant n'est pas encore construite, que l'enseigne porte l'inscription "ROCHVILLE". Ce magasin appartenait semble t-il à cette époque à M. Prudent Gendron qui l'avait construit. La fraîcheur de la brique démontre qu'il était de construction récente. Ce magasin était loué à M. Napoléon Bourassa. Soit avant l'avènement Wilson. Photographe inconnu: Gracieuseté M. Romuald Roy.

08-11-1898	"	Rose-A. Lorange à Georges Blanchette
25-10-1930	"	Georges Blanchette à Rose-Alma Lorange
04-11-1933	"	Rose-A. Lorange à J.-B. Larivière
03-10-1950	"	Succ. Larivière à Raymond Brière.

Quant au magasin construit par M. Georges Nelson, situé sur l'emplacement no 4 du cadastre primitif du village de Saint-Jude (emplacement actuel de M. Léon Chabot), il fut dès le début de la mission, considéré comme le plus important à titre de magasin général. Il aurait appartenu quelques années à la famille Mogé et à Matthew Thompson. En 1853 selon un recensement, il est la propriété de Sieur Charles Péloquin, marchand et commissaire des petites causes.

Vers 1870, M. Charles Péloquin s'associait avec M. William Wilson sous la dénomination "PELOQUIN ET WILSON", marchands généraux. Vers 1880, M. Charles Péloquin vendait sa part à son associé Wilson, qui continua à y tenir magasin au même endroit. En 1883, M. W. Wilson achetait de Prudent Gendron, commerçant, l'emplacement no 3 (Couvoir Chabot aujourd'hui), un magasin de brique à deux étages, avec logement au deuxième.

A la même occasion, M. Wilson installe son commerce dans la bâtisse qu'il vient d'acheter et fait déménager à l'arrière de son emplacement, soit sur la rue Saint-Roch, la bâtisse du magasin-résidence construite par Georges Nelson, en 1822 et la transforme en résidence à deux logis.

Cette bâtisse déménagée, sur ce site vacant il fit construire sa spacieuse résidence de style victorien qu'il habita jusqu'à son décès. Le 8 juin 1904, M. François Sansoucy en devenait propriétaire; elle a appartenu à la famille Sansoucy jusqu'au 30 avril 1942 alors que M. Léon Chabot s'en portait acquéreur et l'habite encore aujourd'hui.

Quant au nouveau magasin, M. Wilson fut marchand à cet endroit jusqu'à son décès. Suivent les transactions subséquentes que nous avons pu retracer:

19-07-1904	-	Succ. W. Wilson	à	Amédée Mathieu
10-11-1908	-	Amédée Mathieu	à	Ernest Comeau
28-04-1910	-	Ernest Comeau	à	Misaël Phaneuf
10-09-1910	-	Misaël Phaneuf	à	Lactence Allaire
11-03-1916	-	Lactence Allaire	à	Delphys Béchard
14-03-1932	-	Succ. D. Béchard	à	Hector Langevin (USA)

28-01-1939 - Hector Langevin à Marie-Louise Bergeron  
 23-03-1955 - Marie-L. Bergeron à Léon Chabot  
 - Léon Chabot à Couvoir Chabot Ltée.

Alors qu'il appartenait à M. Hector Langevin des Etats-Unis, ce magasin fut loué à plusieurs locataires qui y tinrent commerce, entre autres: M. Napoléon Bourassa, M. Achille Brabant. Il resta inoccupé pendant plusieurs années. Vers 1940, un monsieur Bourassa de Saint-Ours ouvre un magasin sous l'appellation "LE MAGASIN DU PEUPLE". Mais l'administration faisait défaut par manque d'expérience. De fait, "LE PEUPLE" mangea le magasin, qui fut discontinué.

Cette bâtisse fut ensuite louée à divers marchands itinérants mais pour des périodes limitées; puis pour quelques années, au Couvoir Royal de M. J.-N. Roy comme succursale de l'établissement principal. (Voir 20 - Aviculture.)

Nous avons déjà noté que M. Léon Chabot en devenait propriétaire en 1955 pour fonder le Couvoir Chabot Ltée; cette construction fut alors abaissée d'un étage par M. Omer Plouffe, sans machinerie autre que quelques leviers et outils manuels de façon à abaisser la toiture à la hauteur actuelle, sans la défaire.

Des entrepreneurs de Saint-Hyacinthe avec des mécaniques compliquées, demandaient un prix exorbitant pour faire cette opération. Monsieur Plouffe, avec l'aide d'un seul homme, transforma le tout en une petite semaine, pour environ \$100.00, devant les badauds amusés.

Quant à l'acte des concessions nos 7 et 8 à Jean Bistordeau, supposé marchand, nous ne retraçons aucun document laissant croire qu'il eut un magasin à cet endroit; nous n'y retrouvons que des forgerons, nous les décrirons au chapitre qui les concernera. Jean Bistordeau fut toutefois marchand à Saint-Ours, de là sans doute sa qualification de marchand.

#### LE MAGASIN LEMAY-LEBLANC

Un autre magasin d'importance, fameux dans toute la région qu'il desservait, fut celui du lieutenant Hubert



-MAGASIN LEMAY-LEBLANC-

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Ce magasin général fut construit par le lieut. Hubert Lemay vers 1850, vendu à M. Frs. X. Leblanc en 1903. Cette photo fut prise alors que M. Frs. X. Leblanc en était propriétaire puisqu'il apparaît sur la photo. (Collection Mgr Léo Sansoucy)

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Même magasin rénové et agrandi par M. F. X. Leblanc. (Photo: Fonds J. N. Roy.)

Lemay, construit vers 1850, sur la concession no 9 du cadastre primitif. Il était encore opéré par Hubert Lemay en 1871, puisqu'il est inscrit comme tel dans l'annuaire Lowell, édition 1871: "Lieutenant Hubert Lemay, maître de poste, marchand général et maire".

Ce magasin fut vendu à M. François-Xavier Leblanc, le 8 avril 1903. Le nouveau propriétaire y apporta des transformations et y ajouta une annexe, de façon à doubler la superficie de la première construction.

Ce fut alors le magasin de l'époque, le vrai "magasin général", compétiteur du magasin Wilson, alors à son déclin. On y vendait de tout: grains, farine, ferronnerie, charbon, foin, quincaillerie, épicerie, lingerie toute faite ou "à la verge". Madame Leblanc elle-même dirigeait une "salle de modiste", qui était en même temps une école de couture.

Chez F.-X. Leblanc, on pouvait s'habiller "de la tête aux pieds", comme on disait à l'époque. Pouvaient même s'y approvisionner "dans le gros", les autres magasins de la région: Saint-Ours, Saint-Denis, spécialement durant l'hiver, alors que la navigation était fermée; et grâce à l'avènement du chemin de fer à Saint-Jude, toute une vaste région s'y ravitaillait. En plus, F.-X. Leblanc était maître de poste.

Au décès de François-X. Leblanc, le fils Albany continua le commerce en dirigeant les opérations. Le 16 août 1932, le magasin fut vendu à M. Léon-P. Chabot, sénior, ancien chef de gare et gendre de M. F.-X. Leblanc. Ce magasin fut détruit par un incendie le 24 juin 1936, ainsi que toutes les dépendances qui longeaient tout le côté nord de la rue Ste-Catherine. La grange du boulanger Joseph Dupuis, côté sud de la même rue, fut également détruite. Le magasin et ses dépendances ne furent pas reconstruits, le terrain fut vendu en 1940, à M. Joseph Dupuis qui y construisit sa résidence.

La famille Dupuis en fut propriétaire pendant 26 ans. Cette résidence fut vendue en 1966 à Mme Henri Messier, actuelle propriétaire.

Le bureau de poste au nom de Mme vve Emma Leblanc fut déménagé après l'incendie du magasin, dans la résidence qu'occupe présentement M. Alfred Graveline.

LE MAGASIN GREGOIRE

La concession no 13 accordée à Jean-Baptiste Vandal, lequel est présenté comme cordonnier. En 1843, au nom de François Larivière; en 1879 elle appartient à un monsieur Clément Rouleau, commerçant de Saint-Hyacinthe. Le 23 mars 1888, elle est vendue à un monsieur Charles Fontaine identifié comme boulanger. La même année, le 11 avril 1888, vente de M. Charles Fontaine à M. Abraham Grégoire, ferblantier.

Le 11 avril 1890, M. Abraham Grégoire la cède à M. Misaël Grégoire, également ferblantier. Ce magasin Grégoire était plutôt une ferronnerie dans laquelle on vendait les articles que l'on fabriquait dans une boutique de ferblanterie située à l'arrière du magasin, à savoir: des chaudières, tasses, écuelles, terrines, tuyaux de poêle, chaudières et lèchefrites à sucre, dalles, enfin tout ce qui pouvait se fabriquer en fer-blanc ou en tôle.

De plus, ce magasin était licencié pour vendre, à la mesure seulement, des boissons alcooliques. On pouvait se procurer à ce magasin, dépendant de la soif que l'on avait, un baril, un gallon, une pinte de gin, rye, brandy, rhum, "P'tit whisky blanc", enfin toutes les boissons fortes. Interdiction de consommer sur les lieux. "Prends ton flacon... va l'boire dans ton berlot." M. Grégoire recevait en barils ces boissons des distilleries ou du "dépôt de boissons" de Saint-Hyacinthe et les vendait à la mesure.

Cette licence fut révoquée lors d'une nouvelle loi, vers 1916, concernant la vente des boissons alcooliques et l'institution de la "Commission des Liqueurs" aujourd'hui Régie des Alcools.

La ferronnerie continua jusque vers 1940. La résidence jusque-là fut occupée par la famille Grégoire. En 1958, Mme vve M. Grégoire, Philomène Charbonneau, (pour les intimes: Phénomène), vendait ce magasin-résidence à sa belle-fille, Mme Bernadette Beauregard Grégoire.

Ce magasin fut loué pendant une couple d'années à M. Claude Riendeau, qui y tint épicerie. Vendu le 15 septembre 1960 à un monsieur Alcide Normandin, il transforma

LE PREMIER MAGASIN GREGOIRE

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

LE MAGASIN GREGOIRE (après modifications)

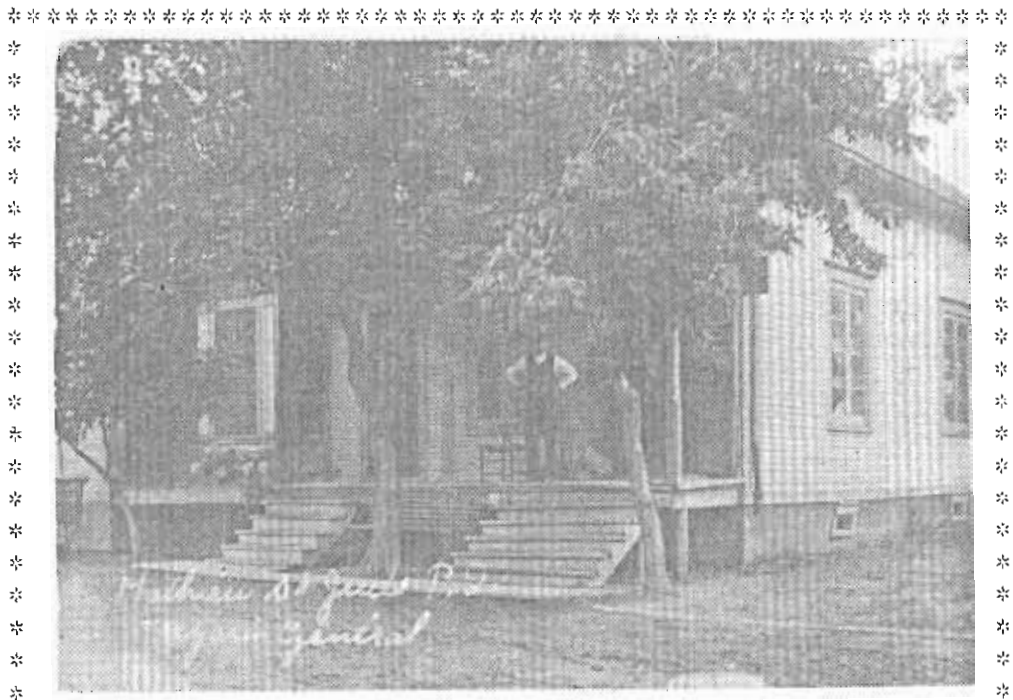
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

(Photo du haut: Fonds J.N. Roy, Bas: Gaétan Girouard).

-MAGASIN J.-ADELARD GAUDREAU-



\*\*\*\*\*  
[Magasin général construit par J. Adélarde Gaudreau en 1896.]  
(Photographié alors qu'il appartenait à Amédée Mathieu.)  
(Sur la photo apparaît Amédée Mathieu dit "Charlot".)  
(Emplacement actuel de M. et Mme Odilon Laplante.)  
(Photo: Gracieuseté M. Robert Labossière)

l'intérieur et aménagea une "salle de pool" et un restaurant "Quick Lunch" qu'il exploita avec succès pendant trois ans, ayant un aide à son service, de mémoire M. Jean-Guy Desrosiers, maire actuel de Saint-Bernard (1985) et entrepreneur chevronné, qui fit ses premières armes dans les "Hot Dogs" et les "Hamburgers" du "Quick Lunch" Normandin.

En 1963, M. Léopold Perras en fit l'acquisition, un de ses fils ayant l'expérience de ce genre de commerce comme employé de Monsieur Normandin. Monsieur Perras était peintre de son métier, il coordonna les deux fonctions pendant quelques années; devenu invalide, il ferma le restaurant, mais habita la résidence jusqu'en 1980. M. Gaétan Sarrazin devint acquéreur et réorganisa le restaurant et il en est encore propriétaire. (Autres détails à l'item 8, LES FERBLANTIERS)

#### LE MAGASIN J.-ADELARD GAUDREAU

Lors de l'avènement du chemin de fer en 1896, M. J.-Adélarde Gaudreau, frère de M. Hormisdas Gaudreau, et plus tard, rédacteur au Courrier de Saint-Hyacinthe, fit construire un magasin-résidence sur le côté sud de la rue Saint-Louis, sur un terrain acheté de M. Joseph Trichon, forgeron.

Magasin général selon les mémoires qu'il a rédigés, il était encore en affaires en 1910, l'annuaire Lowell de l'année le décrit comme: "J.-Adélarde Gaudreau, marchand général".

Ce magasin eut par la suite comme propriétaire, M. Amédée Mathieu (Médée Charlot, pour les intimes). Ce fut le plus pittoresque commerçant qui ait passé à Saint-Jude, par l'originalité de ses transactions. M. Médée ne garde pas longtemps ce qu'il achète, il a toujours un plan bien manigancé pour organiser ses ventes.

Dans le cas du magasin qui nous occupe, il vend en bloc à un certain monsieur toute la marchandise (inventaire), à la pesée: 7 sous la livre, faut tout peser, tout sans exception doit passer sur la balance: les épices, le linge à la pièce, autres articles légers et coûteux à l'unité; l'acheteur s'en réjouit c'est à son avantage pour l'instant.





Madame :—

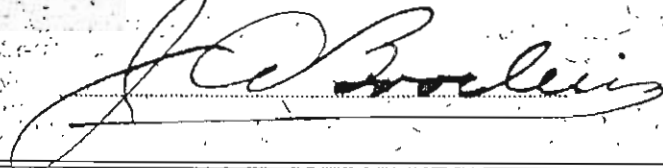
J'ai beaucoup de plaisir, en même temps qu'en vous offrant cette publication, de vous dire que je suis heureux de l'occasion qui m'est fournie de vous remercier sincèrement pour votre patronage dans le passé.

Comme vous pourrez le constater par la Préface de ce livre, son but est d'aider et de la meilleure manière possible aux femmes qui doivent elles-mêmes voir aux soins de leur maison et ceci n'est pas la moindre des choses, puisque de la bonne tenue et de la maison et de la cuisine dépend beaucoup de bonheur ici-bas.

Aussi je dois vous dire que je saisis avec empressement cet avantage qui me permet de vous offrir un article nouveau, utile et pratique. J'espère que vous comprendrez qu'il ne me sera pas possible de vous répéter cette faveur aussi souvent que je le voudrais. Je vous demanderai donc de bien conserver ce livre et de le consulter souvent. Je suis persuadé qu'il pourra toujours vous intéresser.

Espérant que vous voudrez bien me continuer votre encouragement dans l'avenir.

Veillez croire à toute ma considération.





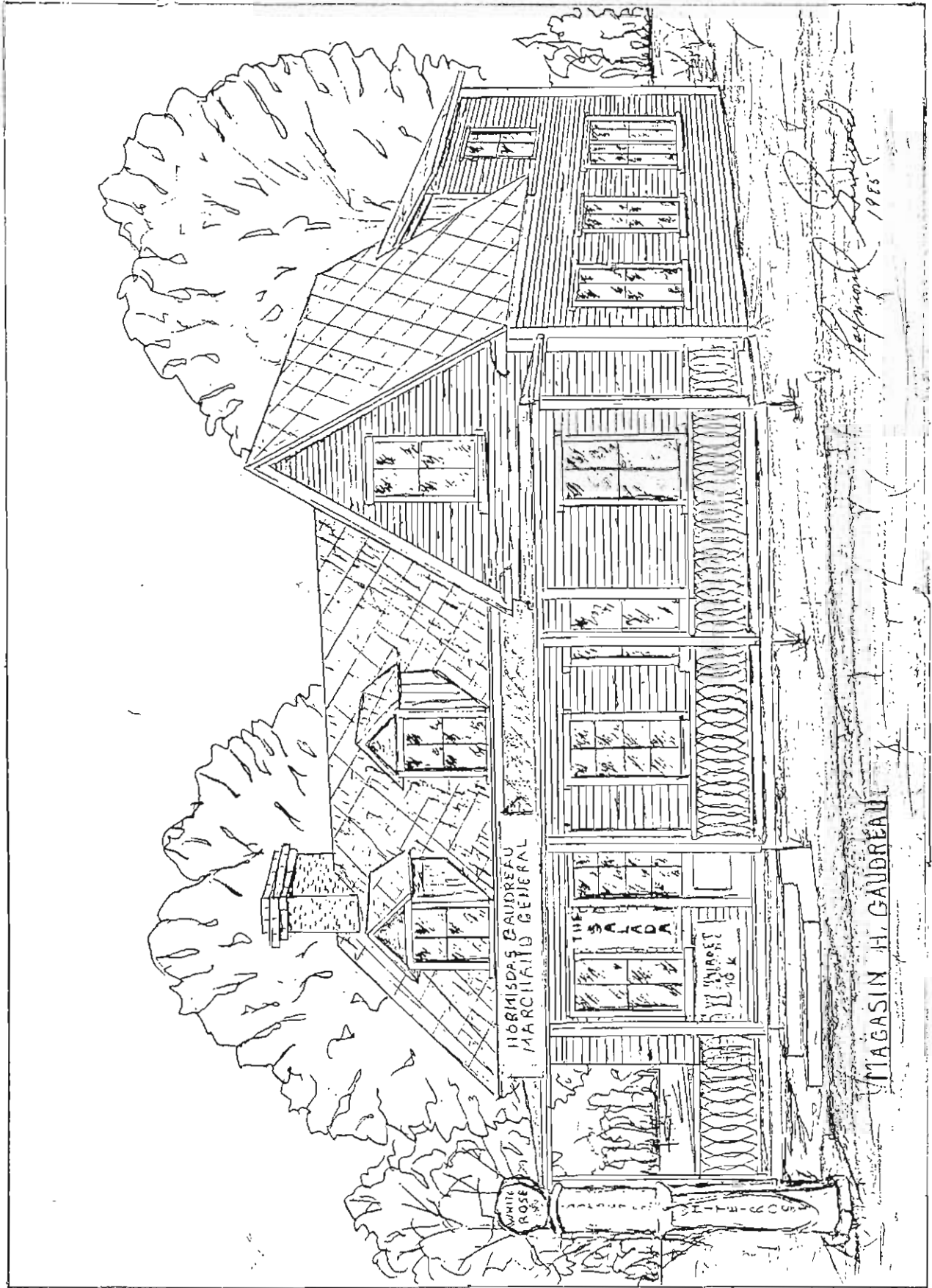
Mais lorsque l'on se mit à peser les articles de métal: rouleaux de broche, barils de clous, les tonnes de mélasse, et le charbon qui avait été acheté en abondance, l'ensemble devint désastreux pour l'acheteur. Ce stratagème mémorable passa à l'histoire des BROCANTEURS de Saint-Jude.

En d'autres occasions, notre Médée Charlot, qui commerçait dans toutes les lignes, vendait des animaux (vaches et chevaux) aux conditions suivantes: le prix étant établi d'après le nombre de billets de banque requis pour ceinturer l'animal dans la partie du ventre. En d'autres occasions, le prix devait correspondre au nombre de billets placés sur le dos de l'animal, à partir du cou jusqu'au bout de la queue.

Le résultat de ces méthodes ayant toujours été calculé d'avance par notre vendeur, fatalement les acheteurs étaient "organisés" à chaque "marché". Médée Charlot était incontestablement le "super-barguineux" de la place.

Quant au magasin lui-même, il fut continué par un monsieur J.-L. Brodeur, marchand lui aussi, et dont l'épouse était modiste de robes et de chapeaux.

Vers 1918, lors de l'avènement de l'automobile, M. Louis Roy, arrivant des Etats-Unis, transforma le magasin et ses dépendances et y ouvrit le premier garage pour réparations d'automobiles à Saint-Jude. (Propriété de Mme Odilon Laplante aujourd'hui). (Voir chapitre AUTOMOBILES.)



MAGASIN H. GAUDREAU  
MARCHAND GENERAL

MAGASIN H. GAUDREAU

1965

*H. Gaudreau*

WHITE ROSE

LE MAGASIN HORMISDAS GAUDREAU

La concession primitive portant le no 5 avait été accordée à M. François Langelier, le 18 mai 1826.

En 1853, elle est la propriété de M. Louis Dupuis. En 1878, elle appartient à une dame Michel Saint-Germain.

Les ventes subséquentes:

29 juillet 1899, Mme Saint-Germain vend à Mme Mathilda Bernard.

29 sept. 1899, Mme Mathilda Bernard, à M. François Gaudreau.

M. François Gaudreau démolit la résidence primitive et construit une résidence à deux logis. En 1903, il vend cette nouvelle construction à son fils, M. Hormisdas Gaudreau.

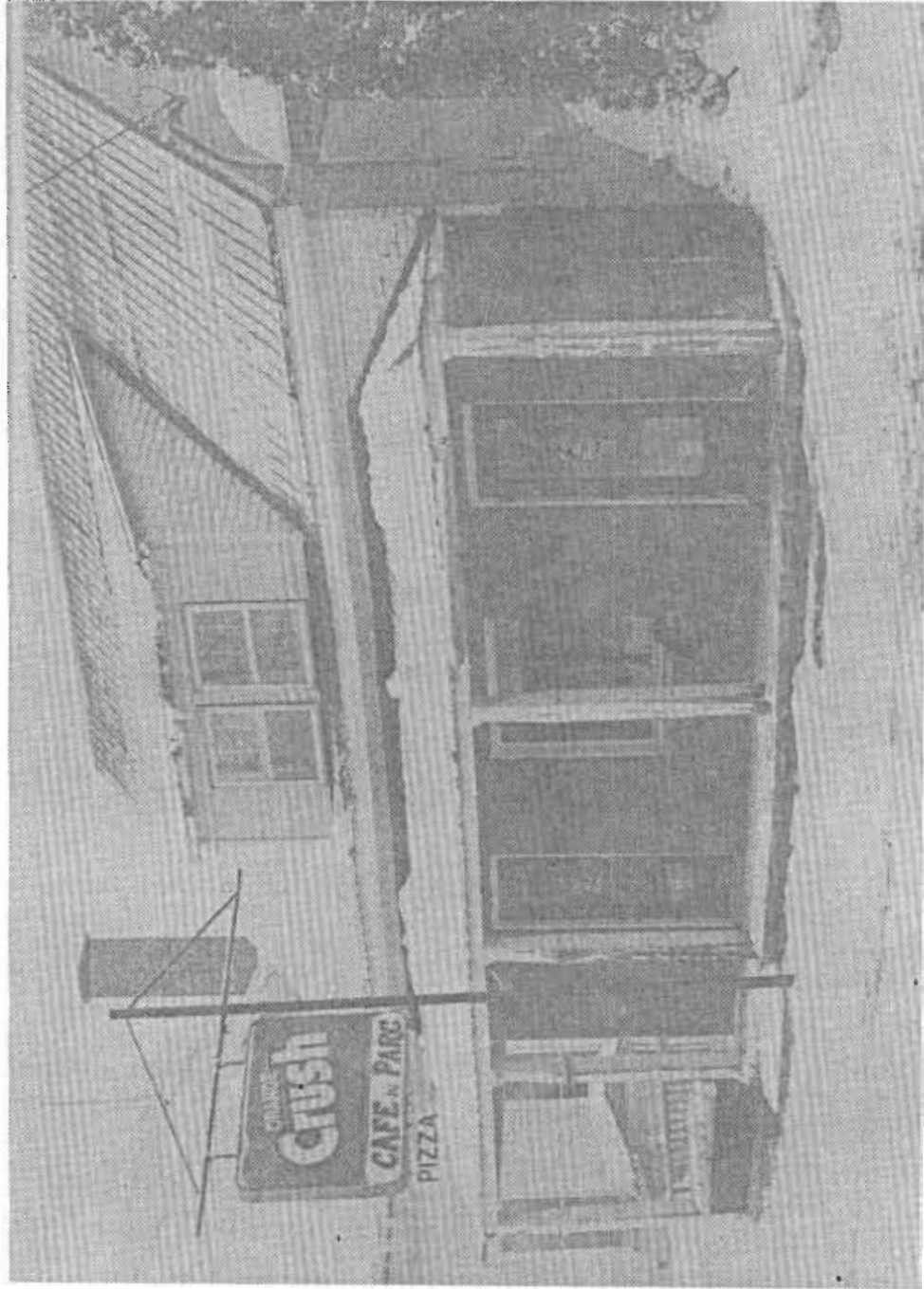
En 1905, M. Hormisdas Gaudreau modifie cette résidence en magasin-résidence, et devient le principal compétiteur du magasin François-Xavier Leblanc. Après l'incendie du magasin Leblanc, le magasin Hormisdas Gaudreau fut le magasin le plus progressif de l'époque, car il était seul dit "général".

Tout cela, en plus des autres attributions au crédit de M. H. Gaudreau, comme voiturier et responsable des corbillards, constituait une place d'affaires fort achalandée.

A propos de magasin, signalons une coutume amusante. A l'époque des Wilson, Leblanc, Gaudreau, ces marchands achetaient les oeufs de leurs clients. Comme tous les gens, même ceux du village, avaient des petits poulaillers d'une trentaine de poules, tous les oeufs non consommés pour usage domestique étaient ou bien vendus aux marchands de l'endroit ou bien, de préférence, échangés pour de la marchandise. Si le client n'avait rien à acheter, le marchand lui remettait un "BON" qui servirait pour emplettes futures.

Les enfants de mon temps "piquaient" de temps à autre des oeufs dans le poulailler du "paternel" et couraient les

LE MAGASIN LEMAIRE MATHIEU



AUJOURD'HUI "CAFE DU PARC"

échanger pour des bonbons. On a vu de bons fermiers arriver au village avec un oeuf en main à échanger pour une suce destinée au nouveau nourrisson. Les oeufs se vendaient 12 sous la douzaine à cette époque. (Autres détails à l'item 2, LES VOITURIERS.)

Les temps ont bien changé. Ca prend aujourd'hui deux douzaines d'oeufs pour acheter un simple paquet de cigarettes et une demi-douzaine pour un paquet de "Gum". Et la trentaine de poules d'antan se fenderaient "la pondoère" pour acheter une paire de "bottines".

#### LE MAGASIN LEMAIRE-MATHIEU

Cet emplacement était une subdivision de la concession no 6 du cadastre de 1822. Il fut attribué par le seigneur Chs-Roch de Saint-Ours, à Georges Nelson le 16 janvier 1826. En 1853, il appartient à Alexandre D'Allaire et en 1879 à Dame vve Michel Saint-Germain. Le 9 octobre 1884, le lot est subdivisé; une partie est acquise par M. Alphonse Daudelin:

-21 nov. 1892 - Alphonse Daudelin à Hormisdas Richard  
 -09 nov. 1895 - Horm. Richard à Victor Mignault.

Il ne semble pas y avoir eu de marchand à cet endroit avant 1918. Mais à partir de la transaction suivante, les marchands s'inscrivent. En 1918, M. Victor Mignault vend cette partie d'emplacement à M. Henry Jacques, chef de gare de Saint-Jude. Ce monsieur Jacques devient positivement un marchand qui agit comme tel jusqu'en 1924. Voici les transactions subséquentes des marchands qui ont tenu commerce au même endroit:

1925 - Henry Jacques à Stanislas Comtois, marchand  
 1929 - Stan. Comtois à Irenée Lafrenaye, marchand  
 1930 - Ir. Lafrenaye à Joseph Thibert, marchand  
 1931 - Jos. Thibert à Ls-Arsène Lemaire, marchand

Ce commerce chancelant depuis ses débuts, prit son essor avec ce dernier propriétaire. En effet, Louis-Arsène Lemaire après avoir débuté avec un inventaire de \$300.00, donna à ce magasin qui n'avait jamais été prospère, la structure d'un des importants commerces de Saint-Jude.

Il y ajouta une table de billard, servait également des

repas complets, demeurait ouvert de 7 heures du matin jusqu'après la dernière partie de "pool", c'est-à-dire, minuit ou plus tard. Jouissant d'un espace restreint, il devint le principal compétiteur du magasin Gaudreau.

Ce marchand Lemaire était fils d'une lignée de marchands (les Lemaire de Saint-Bonaventure). Situé près de l'église, ce petit local, le dimanche après les offices, se remplissait à craquer. C'était le rendez-vous des paroissiens, un "perron d'église" à l'abri...! M. Lemaire y fit des modifications, sacrifiant la salle et le salon familiaux au profit de son commerce en pleine prospérité.

En 1941, M. Lemaire après avoir acheté une épicerie à Sorel, vendait ce magasin à M. Rolland Mathieu. Celui-ci continua le commerce pendant 30 ans avec la même popularité que son prédécesseur. Il agrandit à son tour, il en fit le principal magasin de Saint-Jude. En 1977, voyant la retraite approcher, M. Mathieu vendait ce commerce à M. Yves Larocque qui le maintint en opération quelques années, après y avoir lui-même effectué d'importantes transformations, modernisant l'intérieur; pour, par la suite, le vendre à M. André Carniel. Malheureusement, la crise actuelle, l'inflation, les taux d'intérêts, l'avènement des centres d'achats, amenèrent la faillite de l'entreprise.

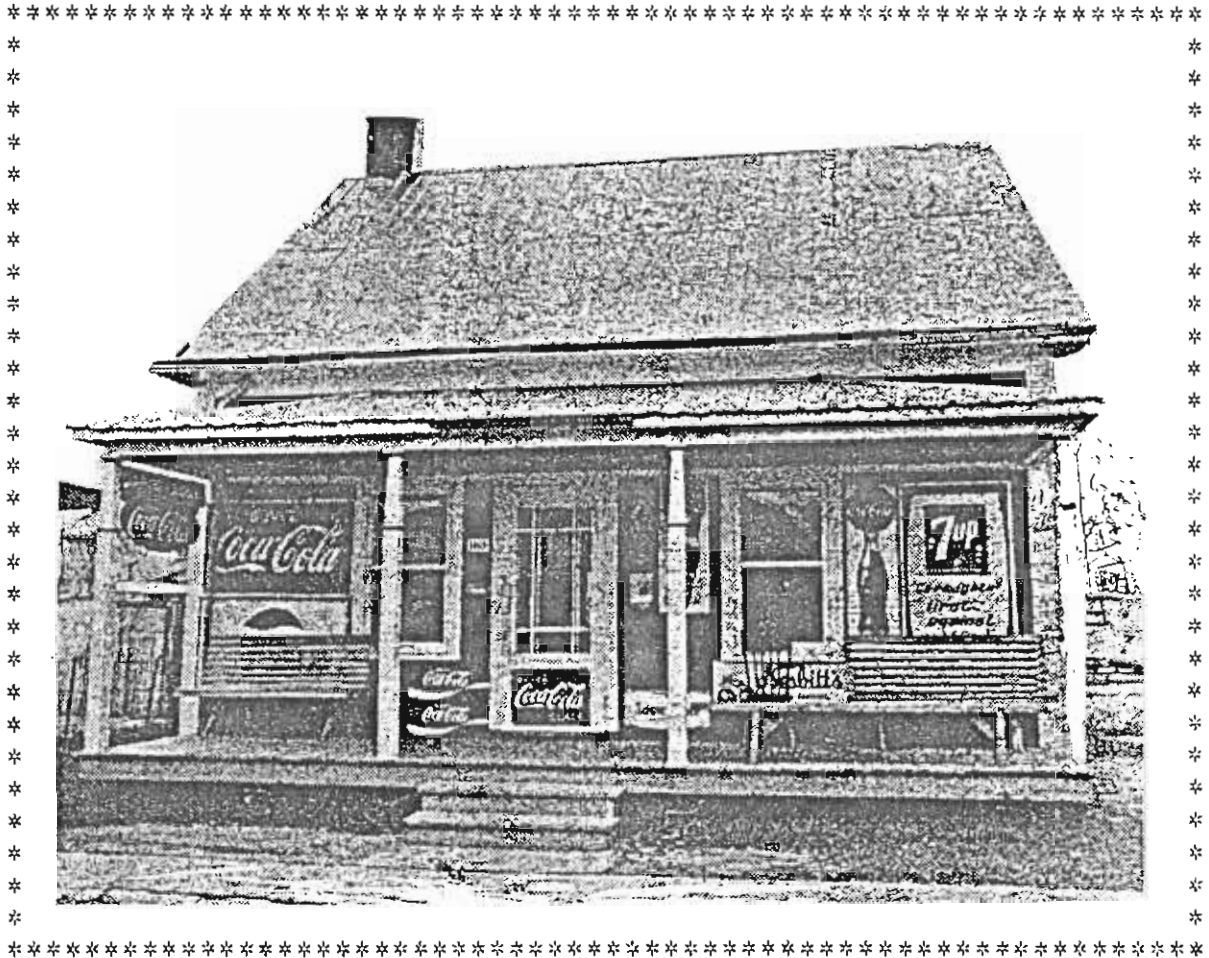
M. Serge Baril en devint acquéreur et y opère un restaurant en cette année 1985.

#### LA POOL ROOM ET LE RESTAURANT JUDE GAUDREAU

Nous avons signalé qu'après avoir installé une table de "pool", le magasin Lemaire avait pris de l'ampleur. Il y avait donc une clientèle pour ce genre d'amusement. Stimulé par cette constatation, M. Gaudreau construisait une bâtisse sur un terrain qui lui appartenait sur la rue Saint-Louis et y aménagea une vaste salle de pool et un restaurant sans cuisson.

Son fils Jude (Tit-Jude pour tous) prit l'affaire en main. Il était bien installé avec une table de pool plus moderne que chez Lemaire et de meilleure qualité. Le nouveau commerce rassembla toute la jeunesse de Saint-Jude. C'était le rendez-vous pour les longues journées d'hiver, agrémenté par le jeu de cartes et autres amusements. Le magasin Lemaire

-SALLE DE BILLARD.-



-La "POOL-ROOM" chez TIT-JUDE-  
(Photo: Raymond Girouard.)

se départit de l'équipement de pool, pour s'en tenir à un magasin-restaurant. La clientèle se divise; chez Tit-Jude, les plus jeunes; chez Lemaire, les plus âgés pour jouer aux dominos.

A chaque veillée précédant la Messe de Minuit de Noël, Jude Gaudreau, par tradition, installait une roue de fortune qui tournait toute la soirée distribuant cartons de cigarettes et boîtes de chocolat aux heureux gagnants. Cette soirée de la veille de Noël était tellement populaire que les anciens de Saint-Jude se joignaient à la clientèle locale.

Cependant, à minuit moins quart, Jude, très rigoureux sur ce point, fermait boutique afin que tous ces veilleurs puissent assister à la Messe de Minuit. Au retour, il ouvrait son établissement, quelques derniers tours de roue de fortune, quelques rafraîchissements, des "sandwiches" pour ceux qui commençaient à avoir l'estomac "creux", car les messes de minuit, à cette époque, duraient plus de deux heures; le prêtre y célébrait trois messes, une "grande" et deux "basses".

Tit-Jude exploita ce commerce pendant plus de quarante ans, ne voulant pas priver de ce lieu de rendez-vous ces jeunes devenus âgés, qui se racontaient, jour après jour, leurs souvenirs du "BON VIEUX TEMPS". La traditionnelle roue de fortune pour la veille de Noël tournait encore en 1980. Mais le pauvre Jude après une deuxième attaque de paralysie, dut avec regret pour lui-même autant que pour sa clientèle de vieux amis, fermer boutique définitivement.

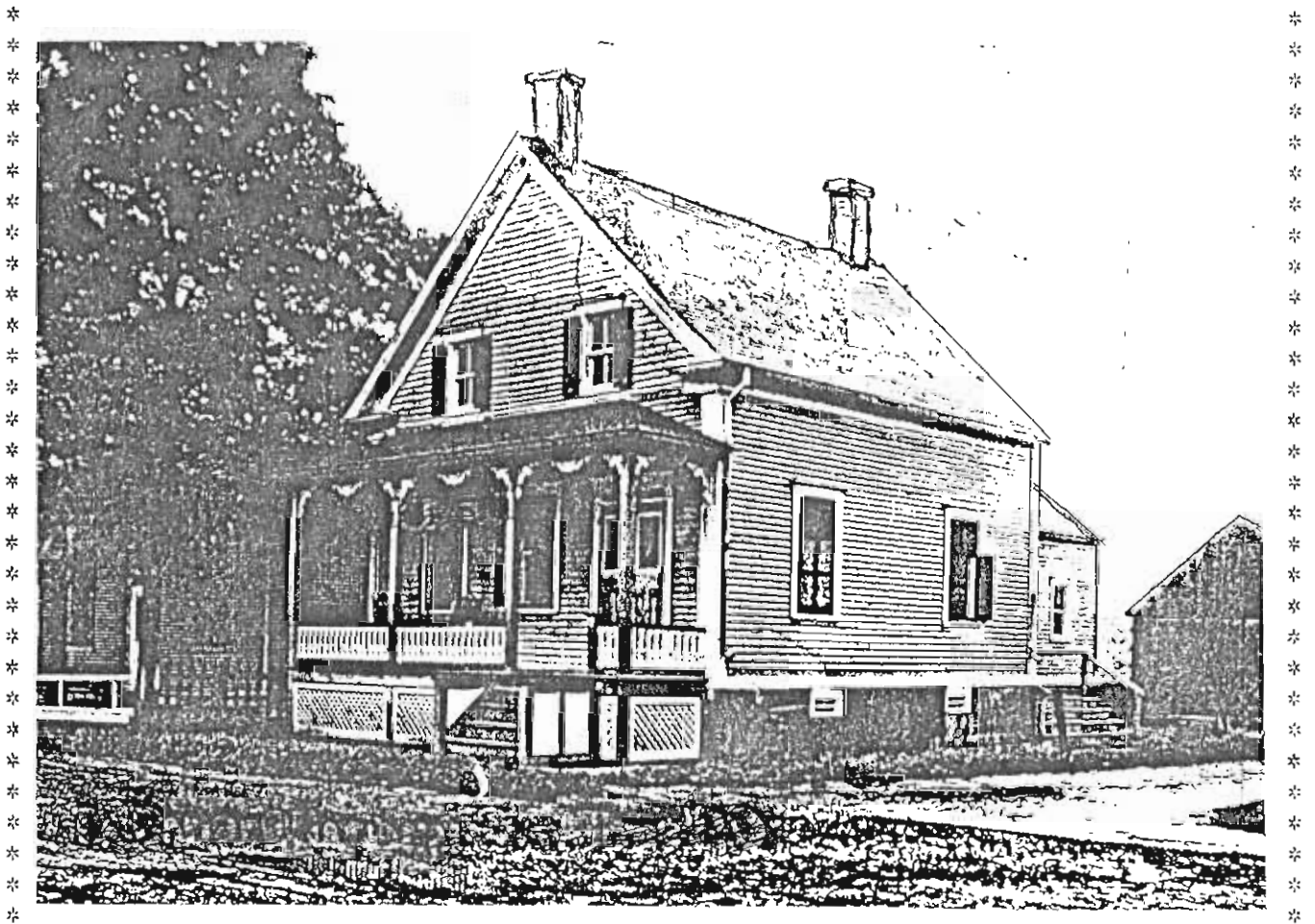
M. Jacques Languérand acheta l'emplacement et la bâtisse. Celle-ci fut déménagée et rattachée aux remises du magasin Languérand. Ce fut la fin d'une belle époque qui laissa la mémoire de mes concitoyens "hantée" de souvenirs nombreux et nostalgiques.

Après la fermeture du local Jude Gaudreau, on fonda à Saint-Jude un club de l'AGE D'OR qui de nouveau, réunit les personnes d'un certain âge, tant du village que de la campagne.



-LE MAGASIN JEAN-BAPTISTE DUPUIS-

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Dans ce magasin tous les genres de commerces ont passé. Dépanneur, banque, le tailleur Lucien Jutras, un magasin de coupons par Mme Emile Dupuis, un des premiers salons de coiffure pour ces dames, bureau de poste, agence d'assurances et finalement la boucherie de M. Camille Bélanger. (Photo: gracieuseté Mme Jeannine Labossière.)

LE MAGASIN JEAN-BAPTISTE DUPUIS

Comme il fut mentionné à l'item "Magasin Lemaire-Mathieu", la concession no 6 fut divisée en deux. En 1879, la seconde partie (angle St-Edouard et St-Louis) appartient à M. François Cartier. Elle fut l'objet d'une série de transactions que voici :

09-10-1884 :	De François Cartier	à	Alphonse Daudelin
	Alphonse Daudelin	à	Amédée Mathieu
	Amédée Mathieu	à	Edouard Mathieu
	Edouard Mathieu	à	W. Wilson, banque
	William Wilson	à	Oza Bonin
1915 :	Oza Bonin	à	Napoléon Bourassa, marchand
1916 :	Nap. Bourassa	à	Jean-Bapt. Dupuis, marchand
	J.-B. Dupuis	à	Lucien Jutras, tailleur
1945 :	Lucien Jutras	à	Raymond Girouard, assurances & poste
sept. 1955 :	Raymond Girouard	à	Léo Cormier
1960 :	Léo Cormier	à	Raymond Girouard
1961 :	Raymond Girouard	à	Jean-Claude Arpin, boucherie
1971 :	J.-C. Arpin	à	Camille Bélanger, boucher actuel.

Les magasins du genre étaient nommés "Pinotteries"; on y vendait des bonbons, des biscuits... et des "peanuts en écale" ou salées; de là ledit surnom. Avant l'existence des magasins Lemaire ou Jude Gaudreau, les jeunes et d'autres, moins jeunes, allaient y passer les longues soirées d'hiver à y manger des peanuts en écale à 5 sous la livre; à la fin de la soirée, on marchait sur un plancher couvert d'écales dans la "pinotterie-épicerie" J.-B. Dupuis.

Durant la veillée de la Messe de Minuit, c'était de "BLUFFER" aux peanuts ou aux oranges, les roues de fortune n'étant pas encore entrées dans la tradition. Les épouses durant cette même veillée, se rendaient à l'église réciter leurs "MILLE AVE MARIA", c'était vieille coutume, soit 20 chapelets pour attirer les secours du ciel en cette rude époque. Ma tante MANDA (Mme Israël Brunelle) passait trois heures à l'église à réciter ses 1000 AVE MARIA à chaque année. Etant également ministre des finances de la famille,

elle donnait 50 sous à Israël pour aller BLUFFER aux oranges. "Tâche de pas tout PARDE"! chuchotait-elle!

Il perdait toujours, mais rusé, pour ne pas revenir BREDOUILLE, mon père lui prêtait \$1.00 (entre beau-frère faut s'entraider). Il revenait alors à la maison avec 2 douzaines d'oranges et remettait les 50 sous à son MINISTRE DU REVENU toute souriante: "Tu vois, Israël, mes 1000 AVE t'ont porté chance". (Aujourd'hui, étal de boucher C. Bélanger.)

Revenons à l'établissement Dupuis où nous avons passé la veille de Noël dans la tradition de l'époque. Mme Marie Lamoureux Dupuis, la GROSSE MARIE pour les intimes, donna bientôt un accroissement au magasin. On y vendit même du tissu en "coupons" ou à la verge, ainsi que les principaux articles d'épicerie. Le magasin agrandi par l'abattement d'un mur, d'une "pinotterie" on en fit un bon dépanneur.

Après quelques années d'activité, malheureusement Madame Marie fut prise d'un cancer d'estomac. Elle suspendit son commerce pendant une période de repos. Puis elle reprit, mais la maladie s'aggravant, le magasin fut fermé pour de bon. M. Jean-Baptiste Dupuis avait toujours continué, lui, son commerce de peaux, dont on reparlera à l'article "TANNERIES".

#### L'EPICERIE ROY-PLOUFFE-GRAVELINE-CORMIER

Situé sur le terrain de la Fabrique, l'emplacement fut concédé le 28 février 1894 par l'abbé Nadeau, à un monsieur Pierre Lafleur qui y construisit sa résidence. Enumérons les ventes subséquentes:

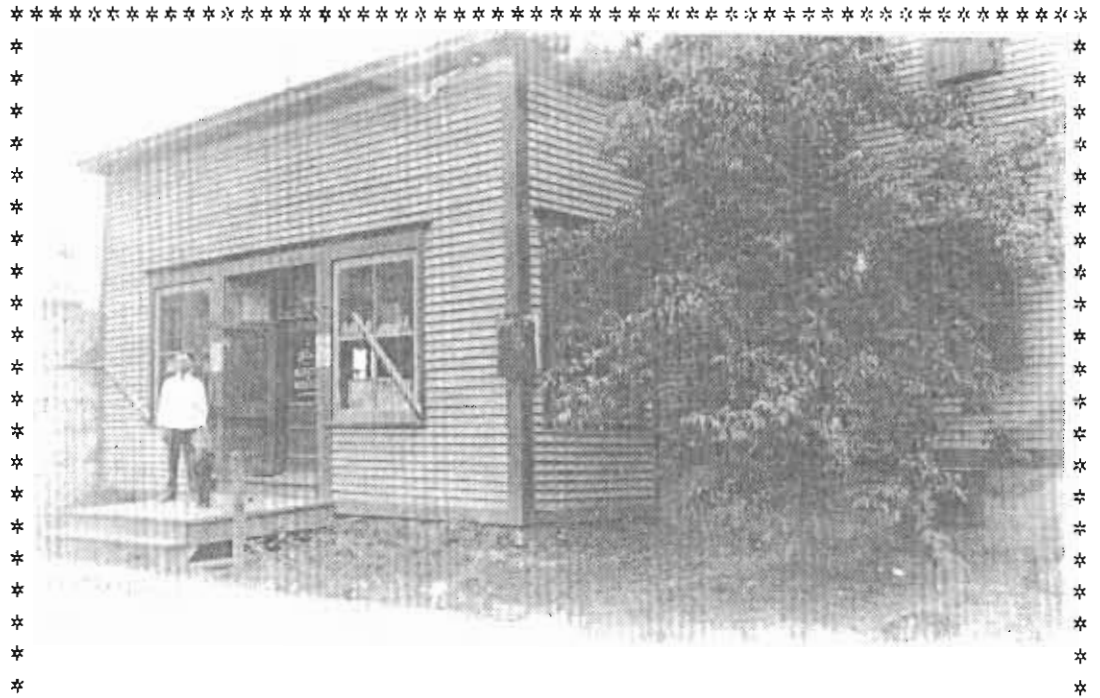
	Pierre Lafleur	à	Pierre Robillard
	Pierre Robillard	à	François Robillard
	Frs Robillard	à	Josaphat Lachambre
16-04-1904	J. Lachambre	à	Alfred St-Jean
27-09-1904	Alfred St-Jean	à	J.-B. Lamoureux, marchand
26-08-1905	J.-B. Lamoureux	à	Napoléon Lamoureux, grossiste (Lowell 1906)
20-09-1909	Nap. Lamoureux	à	J.-N. Roy.

Nous ouvrons ici une parenthèse concernant M. J.-N. Roy, qui, à cet endroit, a tenu un salon de barbier, une épicerie, était également orfèvre et horloger et taxidermiste. Ayant demeuré aux Etats-Unis, il était revenu au Canada avec un

LE MAGASIN ROY-PLOUFFE-GRAVELINE-CORMIER-



Monsieur J.N. Roy à l'intérieur de son magasin, vers 1917.



Monsieur J.N. Roy et son fils Fernand sur la galerie.  
(Photos: Fonds J.N. Roy.)

équipement de projection cinématographique, un des premiers mus à la manivelle, de même qu'un équipement complet de photographie et il devint le photographe de toute la région. Il est décrit comme tel dans l'annuaire Lowell de 1910.

Il fut également le premier à introduire dans Saint-Jude la "crème à la glace" acheminée par chemin de fer sur le train du samedi soir, dans de longs "BAQUETS" en bois remplis de glace. Il fallait la vendre au plus tôt, car il n'y avait à cette époque, aucune autre source de réfrigération que la glace. C'était alors la procession des mordus de ce délicieux dessert, chacun voulant se payer son cône hebdomadaire.

J'avais 4 à 5 ans. Tous les samedis soir, pour Mme Eddy Charbonneau, ma cousine, j'étais le commissionnaire qui devait aller chez "J.-N." faire remplir un bocal d'une pinte, déjà réservé depuis le samedi précédent. J'avais ma récompense au retour: une "platée" de crème glacée. (Je me souviens du prix: 35 sous la pinte.)

M. J.-N. Roy a laissé au "Fonds J.-N. Roy" des archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe, une quantité de négatifs des photos qu'il avait prises dans Saint-Jude, Saint-Barnabé, Saint-Bernard et autres villages environnants. Ce dépôt constitue un petit trésor sur le patrimoine de notre paroisse, nous en reproduirons quelques-unes. De plus, avec l'appareil manuel dont nous venons de parler, Monsieur Roy fit des projections cinématographiques dans le haut de la boutique du voiturier François Beaulac. (C'était avant la construction de la salle publique.)

Monsieur Roy était mieux connu de tous, sous le pseudo "J.-N.", ou encore entre familiers "Tit-Jos Roy" pour le différencier avec le "Gros-Jos. Roy" du moulin à scie. Mais couramment c'était "J.-N.". Comme il oeuvrait dans divers domaines, et surtout lorsqu'il se lança en aviculture (voir item 20, Aviculture), son nom fut connu dans toute la province. D'où multiples relations d'affaires; aux appels téléphoniques lui demandant l'adresse du Couvoir, Monsieur Roy répondait:

"Adressez vos commandes à J.-N. Roy, Saint-Jude, P.Q.,  
et ça va se rendre, soyez-en assurés."

Maître de poste à l'époque, j'eus à décoder le prénom de J.-N. sous diverses orthographes dont voici quelques

échantillons: "Géenne Roy", "Hygiène Roy", "Eugène Roy", "Jiaine, Jienne" et j'en passe... Les pauvres clients avaient dû se travailler les méninges pour "défricher" le prénom de M. J.-N. Roy.

Il est à noter qu'à l'époque, les lettres majuscules des prénoms étaient fort en vogue: L.-A. L'Heureux, F.-X. Leblanc, L.-P. Chabot, J.-H. Chabot, P.-E. L'Heureux, J.-A. Gaudreau et cela dans toutes les régions; T.-D. Bouchard, T.-A. St-Germain, L.-A. Laferté, P.-T. Légaré. Mon père qui vendait des machines aratoires, Oliva de son nom, couramment appelé "LIVA", s'inséra modestement dans la vogue du temps, "J.-O. Girouard", et le monument sur le lot familial, dans la première rangée du cimetière de Saint-Jude, est bien gravé au nom de J.-O. Girouard.

Je me rends compte que la parenthèse que j'ai ouverte en 1909 a été plus longue que prévu. Or donc, J.-N. Roy tint son commerce pendant douze ans à cet endroit, les marchands suivants lui succédèrent:

21-01-1921 - J.-N. Roy à Rosario Comeau, marchand  
16-10-1922 - R. Comeau à Toussaint Larivière, épicier  
26-03-1926 - T. Larivière à Joseph Plouffe,  
épicier-boucher.

Nous ouvrons une nouvelle parenthèse: M. Joseph Plouffe ajouta à l'épicerie un étal de boucher et fit des modifications de façon à avoir une chambre froide, dont la réfrigération consistait en deux gros tuyaux de 15 pouces de diamètre que l'on tenait remplis de glace, permettant ainsi au "Balonné" de se conserver quelques jours de plus.

Monsieur Plouffe continua ce commerce pendant 13 ans, il le vendait le 11 octobre 1939 à M. Philippe Graveline qui fut épicier-boucher jusqu'au 23 octobre 1945, alors que M. Léo Cormier s'en portait acquéreur. Il tint ce commerce pendant 16 ans. L'édifice fut détruit par un incendie en 1961 et finalement, le terrain fut acheté par la Fabrique de Saint-Jude; il fait partie du parc municipal. On peut encore y trouver la tête du puits (comme pierre tombale) en face de la résidence de Mlle Laurette Charbonneau.

Cet incendie progressa en trois phases distinctes: Une première alarme fut sonnée vers midi, la sirène, les pompiers sur place pour constater un début d'incendie dans le plafond

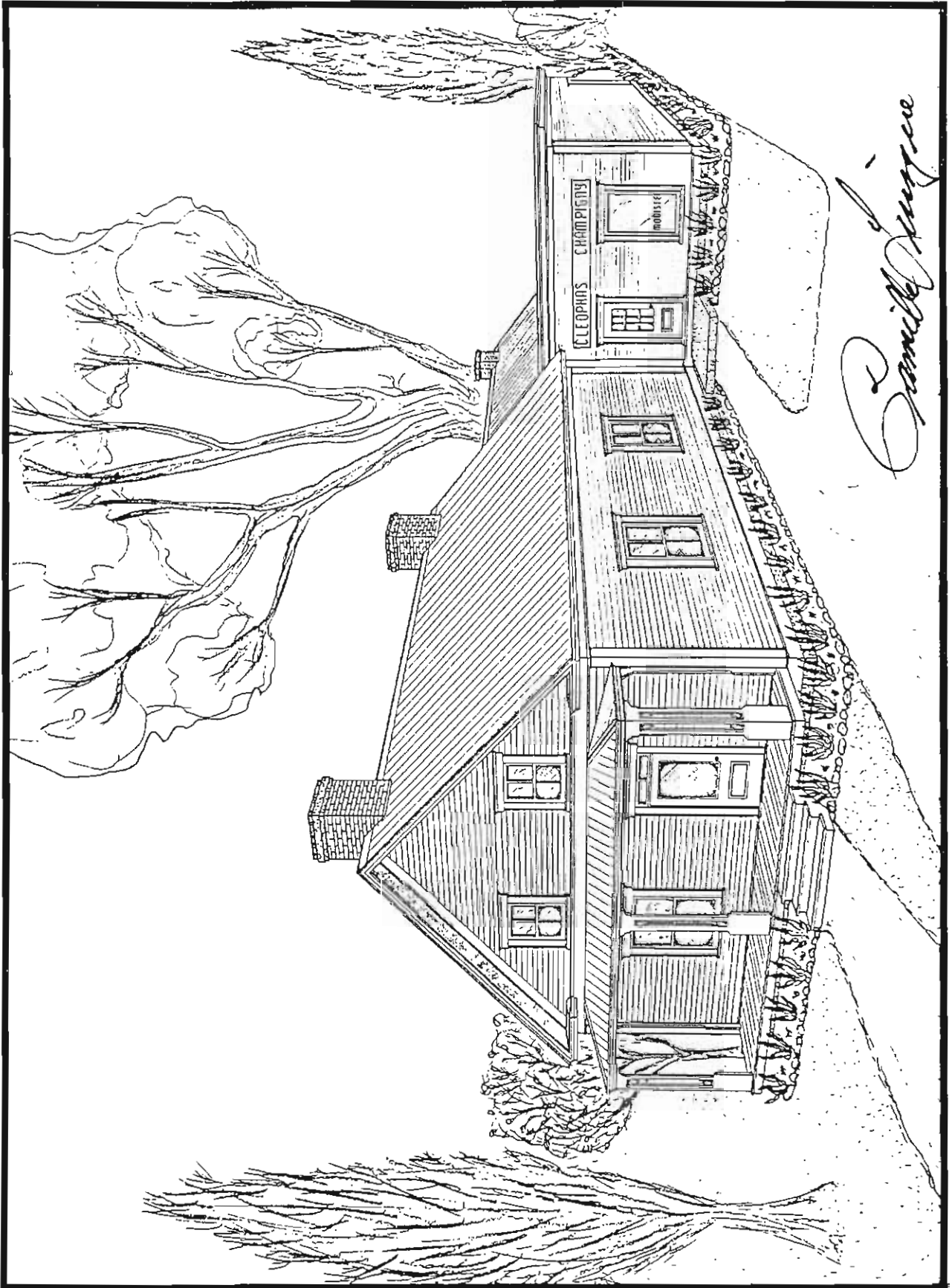
du magasin. Après quelques coups de hache, l'usage d'extincteurs... le tout tomba sous contrôle et sans laisser beaucoup de dommages.

Vers 7 heures du soir, autre alerte. De nouveau, la sirène, et les pompiers doivent pour une seconde fois se rendre sur les lieux avec leur "gréement". Dans le même trou du plafond, le feu avait repris; nouveaux coups de hache, mais cette fois en y ajoutant l'usage d'un boyau et ce second début d'incendie est également maîtrisé. Comme on avait cette fois-ci, arrosé plus abondamment, les pompiers pour protéger les marchandises périssables des eaux qui s'écoulaient du plafond, étendent leurs imperméables, les bottes et casques, en consciencieux sapeurs ils couvrent tout.

Jamais deux sans trois, dit le proverbe et ce fut le cas. A minuit et demi, je suis à enfiler mon pyjama; la sirène, les pompiers... Encore?... Mais cette fois, c'est le feu "pour vrai". De ma fenêtre, je vois les flammes qui jaillissent du toit. La brigade des pompiers, en "queue de chemise", utilisent tous les boyaux disponibles et le matériel qui leur reste, mais trop tard. Le maudit trou du plafond avait "fouté" le feu dans tout le magasin et l'arrière-boutique. Nos pauvres pompiers durent combattre l'incendie sans imperméables, sans bottes et sans casques. Tout y passa, le GREEMENT des pompiers avec, sauf un vieil abattoir.

Fort heureusement, les 9 enfants et le ménage avaient été évacués quelques heures auparavant. Deux veilleurs qui avaient été désignés pour demeurer sur les lieux durant la nuit pour surveiller (AU CAS OU), avaient retenu un article du ménage: une télévision, question de passer le temps. Soudain, déclarèrent-ils, la télé se mit à flancher... de la neige sur l'écran et des barres parallèles et verticales... puis plus rien... plus d'électricité.

Comme ils devaient surveiller le fameux trou du plafond, ils se précipitèrent dans le magasin, mais ils se trouvèrent devant un mur de feu. Ils sortirent d'urgence par la porte avant du logis, l'un y laissant son chapeau, l'autre ses bottines: il s'était déchaussé pour être plus à l'aise. Et la télévision?..... OUAIS!... "Une télévision qui se met à neiger quand la maison flambe, ça doit pas être une télévision normale!" comme disait en regardant s'écrouler les murs, mon cousin, Eddy Charbonneau, qui demeurait en face.



*Camille Langue*



Et voilà pour la concession accordée par la Fabrique et le curé Nadeau, le 28 février 1894, à Pierre Lafleur. Elle retourna à la Fabrique en cette année 1961. (Nous y reviendrons.)

#### L'ÉPICERIE-BOUCHERIE CLEOPHAS CHAMPIGNY

Sur l'emplacement de la résidence qui appartient aujourd'hui à M. Camille Lévesque, j'ai passé une partie de mon enfance dans la partie qui était le magasin, car les familles Girouard et Champigny étaient très intimes.

Le plus vieux contrat que nous avons retracé, concernant cette propriété est daté du 27 juillet 1893, alors que Dame Eliza Cloutier la vendait à M. Pierre Comeau. Ce dernier, le 3 février 1900, la vend à son tour à M. Ernest Comeau et le 15 juillet 1903, M. Cléophas Champigny s'en porte acquéreur, comme épicier-boucher, son épouse tenant déjà un atelier de modiste de robes et de chapeaux, avec deux ou trois apprenties-couturières. La famille Champigny habitait auparavant dans le 5e rang (Annuaire Lowell 1911, Mme Cléophas Champigny, modiste).

Monsieur Champigny abandonna la boucherie vers 1912, mais la famille continua de tenir jusqu'en 1933 cette petite épicerie et l'atelier de couture. L'épicerie était dans ces dernières années, ce que l'on pourrait appeler un dépanneur. Situé près de la fromagerie, ce commerce avait un assez bon débit, la clientèle étant d'abord, les résidents de la rue. Puis, pour les cultivateurs qui y apportaient leurs produits laitiers, ils pouvaient y faire leurs emplettes sans être "endimanchés", tandis que sur la GRANDE RUE et ses deux grands magasins, il fallait vêtir ses OVERALLS et son PROQUE neufs. Or, à l'épicerie Champigny, on se sentait bien à l'aise pour les "petites commissions".

Devenus âgés, M. et Mme Champigny abandonnèrent leurs activités respectives. Leurs deux filles, Eva (Mme Léon Ferron) et Léa (Mme Georges Trudeau) ont bercé mon enfance, me gardant lorsque mes parents devaient s'absenter. Elles m'invitaient à leurs festivités de famille. Même comme chaperon, je m'acquittais bien de ma tâche, malgré mes 5 ans.

Léa Champigny était quelque peu snob, elle "tirait du Grand" terme de l'époque. Elle venait d'être graduée de

l'école normale, et venait souvent chez-nous déclarant tous ses rêves d'avenir, chimériques, croyait-on. "Elle pète trop haut" disait mon père. Mais non, c'est la seule personne que j'aie connue dont les rêves de fée furent réalisés.

De fait, elle épousait à Saint-Jude, M. Georges Trudeau dont le père était surintendant des Comtés-Unis. Or le jour du mariage, un train spécial décoré s'amène à Saint-Jude avec le marié et sa famille, s'immobilise sur la rue Saint-Pierre pour faire descendre le marié et sa suite, à quelques portes de la résidence des Champigny; et ce train tout astiqué de décorations, se place sur la voie d'évitement du village, attendant la fin de la noce, pour revenir se placer sur la rue Saint-Pierre en fin d'après-midi et repartir avec les nouveaux mariés et les dignes invités de Saint-Hyacinthe et de Sorel: "un événement digne d'une princesse".

Il existait à cette époque deux classes de gens: Les notables, les professionnels et leurs familles, et les gens ordinaires issus d'humbles fermiers; et c'était bien accepté ainsi par la population.

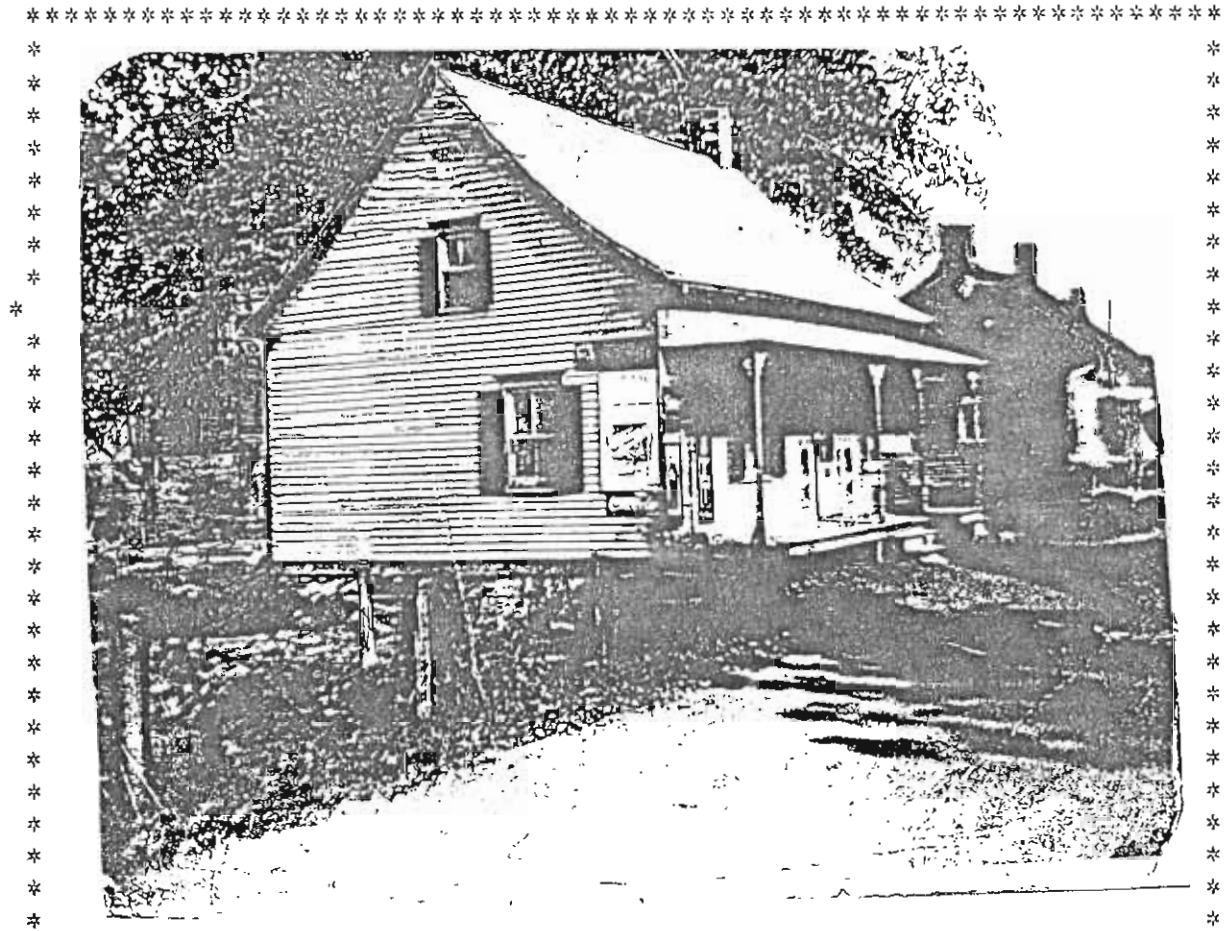
Georges Trudeau était un beau jeune homme blond et distingué, issu d'une importante famille de Saint-Hyacinthe; donc, un jeune adonis, le prince charmant dont avait toujours rêvé notre Léa Champigny, fille de Cléophas Champigny, ex-fermier du 5ième rang. (Un roi épousant une bergère.) Et ce fut un couple des plus unis et heureux; ils eurent deux enfants, Claire et Paul. Georges fut gérant des ventes de la Compagnie Ogilvy de Montréal. Notre Léa venait de porter un coup dur à l'aristocratie de Saint-Jude.

Le domaine Champigny devint la propriété de son gendre, Georges, qui transforma ce magasin en résidence à deux logis, qu'il habita quelques années, M. Champigny étant décédé. Suivent les transactions subséquentes:

1946	Georges Trudeau	à	Rolland Leblanc
16-09-1948	Rolland Leblanc	à	Hector Roy
02-10-1950	Hector Roy	à	Fernand Roy.

Cette résidence est la propriété aujourd'hui, de M. Camille Lévesque. Quoique quelques modifications y aient été apportées, elle garde toujours sa forme originale avec sa vitrine en bas-côté, où était l'épicerie-boucherie Cléophas Champigny.

-QUICK LUNCH LAFLAMME-



\*\*\*\*\*  
Cette ancienne résidence fut construite vers 1880 sur la rue Saint-Charles. Oza Laflamme l'avait louée pour continuer son "Quick-Lunch" au village, après avoir quitté "Les seize". Elle fut la propriété par la suite de Monsieur Joseph Letendre. Vers 1960, elle fut acquise par le Couvoir Chabot pour agrandir son commerce. Elle fut alors déménagée sur la rue Grégoire. Rénovée par M. Jean-Pierre Chabot, elle existe encore sur la rue Grégoire.  
(Sur cette photo, la résidence voisine est celle de M. Joseph Larivière, dit Saint-Joseph. (Photo: Collection Mgr Léo Sansoucy.)

LE QUICK LUNCH OZA LAFLAMME

Oza Laflamme a tenu restaurant à plusieurs endroits à Saint-Jude. En premier lieu, dans la résidence de ferme, située aux Seize, de M. Joseph Dupuis qui venait d'acheter la boulangerie du village. Oza déménagea par la suite dans la "Maison des Notaires", grosse bâtisse de briques à deux étages, angle Saint-Louis et St-Roch. Il fut l'innovateur du premier "Quick Lunch" de Saint-Jude dès les années 1925.

Sa spécialité, "DES PINOUCHES": Oza Laflamme était un pince-sans-rire peu ordinaire. Comme il servait des "Hot Dogs", il avait identifié cette spécialité du nom de "PINOUCHES"; comme il en avait servi depuis une décennie à Saint-Jude, des PINOUCHES c'étaient pour tous, des Hot Dogs; ça faisait partie du vocabulaire local. Mais ça n'avait pas cours partout, comme nous allons le constater.

La Pool Room "Ti-Mile Bouchard", de Saint-Hyacinthe, était à cette époque, la plus populaire dans cette spécialité. Or, entre deux trains et deux verres, une dizaine de jeunes Judois se présentent au comptoir. Le serveur leur demande:

"Qu'est-ce que l'on vous sert, Messieurs?"... La commande s'est exprimée spontanément... "Vingt pinouches avec oignons et moutarde!"... "Quoi???"

Un jour, se présente au restaurant Laflamme une distinguée jeune fille pour acheter un cadeau d'anniversaire; notre Oza vendait également ce genre d'articles. Après avoir étalé divers exhibits et déterminé le prix de chacun, la jeune fille hésitante:

"N'auriez-vous pas quelque chose d'un peu moins cher et d'assez frappant?" "Je crois avoir ce qu'il vous faut, mademoiselle!" Oza se précipitant dans l'arrière-boutique, revint avec un vieux marteau: "35 sous, c'est-y trop cher?"

Notre Oza tint également son commerce dans une résidence louée sur la rue St-Charles (emplacement des garages du Couvoir aujourd'hui), et en dernier lieu dans l'ancienne maison d'école de 1832 sur la rue St-Roch, convertie en deux logis et par la suite démolie par M. Maurice Charbonneau pour

faire place à un garage.

Il avait acheté vers 1925 une Ford T, mais manque d'expérience, il l'avait pratiquement démolie à sa première randonnée; il s'en était défait immédiatement. Il était impulsif; n'ayant pas encore le service de l'électricité, il se servait d'un poêle à essence pour ses fritures. Depuis un certain temps, ce fameux poêle montrait des défaillances: un genre de poêle rond avec une petite lentille sur le devant, guidant l'usager sur la densité de la chaleur.

Or un jour, ce poêle faillit exploser: "Ouvrez-moi la porte que je le sacre dehors"... et notre Oza de le lancer sur un banc de neige. Le poêle fit quelques bonds et s'immobilisa, la petite lentille lorgnant son propriétaire:

"Comment ce maudit-là, il a encore le courage de me regarder?"... Il prend sa hache, sort et débite le poêle.

#### LES DIVERSES PINOTTERIES OU PINERIES

Il y eut à Saint-Jude une multitude de petits magasins qu'on dénommait: "Pineries ou pinotteries". Après s'être acheté une maison dans le village, un nouveau-venu pouvait très bien convertir un appartement, salle ou salon, en un genre de petite épicerie. Nous allons tenter de décrire celles que nous avons connues.

Nous l'avons raconté, M. J.-B. Dupuis, tenait, du moins au début, une de ces épicerie miniatures, dont le plus fort débit était des "peanuts en écale". Dans ce dernier cas le site étant près de l'église, de pinotterie on passa au titre de magasin.

Sur le terrain qu'occupe présentement M. Damien Leclerc, vers 1900, il y avait un commerce genre pinotterie. La tradition veut qu'il ait eu la première boucherie. A cette époque, la résidence était près de la ligne qui sépare cet emplacement du terrain de M. Gaétan Girouard. J'y ai connu, vers 1918, M. Héli Langevin qui vendait des biscuits, des bonbons et quelques articles d'épicerie, dans cette maison qui appartenait alors à M. J.-B. Lamoureux.

Suivent les transactions qui se sont succédé, concernant

cet emplacement. Des terrains de la Fabrique, il fut tout d'abord concédé le 21 février 1884, par le curé J.-A. Nadeau, à un monsieur Pierre Lefebvre.

20-11-1887	- Pierre Lefebvre	à Pierre Robillard
21-11-1900	- Pierre Robillard	à Franç. Lachambre, boucher
17-12-1902	- Frs Lachambre	à Josaphat Lachambre
18-05-1904	- Jos. Lachambre	à Alfred St-Jean, boucher
23-09-1904	- Alfred St-Jean	à J.-B. Lamoureux, marchand
08-11-1943	- J.-B. Lamoureux	à J.-B. Délorme
23-03-1945	- J.-B. Délorme	à Eusèbe Bergeron, terrain seul, maison incendiée
	Eusèbe Bergeron	à Dr Léonce Gaudreau
28-11-1956	- Dr L. Gaudreau	à R.-Z. Charbonneau
	Sc Z. Charbonneau	à Mlle Bexthe Charbonneau
	Mlle B. Charbonneau	à Wilfrid Bonin
	Vve W. Bonin	à Damien Leclerc.

M. Jean-Baptiste Lamoureux fut propriétaire de cet emplacement pendant 39 ans, ne l'habita pas cependant durant les quelque 15 ans qu'il demeura dans l'ouest canadien et à Montréal. Donc, il y eut plusieurs locataires, parmi lesquels Héli Langevin dont j'ai parlé au début. M. Joseph Plouffe, boucher, aurait lui-même commencé à abattre à cet endroit.

Alors qu'elle appartenait à M. J.-B. Délorme, cette résidence fut détruite par un incendie. Le feu se déclara dans le garage privé du Dr Gérard Beauregard, par l'explosion de la première motoneige qu'il y eut à St-Jude, laquelle venait d'être achetée. Les pompiers ayant posé leurs boyaux à l'envers, durent se reprendre; de plus, la pompe ne voulut point fonctionner.

La maison était environ à 25 pieds du garage. De simples chaudières d'eau auraient suffi, mais les pompiers étaient tous occupés à faire partir leur pompe, mais n'y réussirent pas. J'entends encore la voix du père Eusèbe Bergeron qui haranguait les pompiers:

"Si vous êtes trop bêtes pour faire fonctionner cette pompe... à la "gang" que vous êtes... pissiez su'l'feu, c'est à-peu-près tout ce que vous êtes capables de faire."

La maison Délorme fut complètement rasée.

LE MAGASIN OMER BONIN DES SEIZE

Il y eut également dans le rang des Seize, un magasin tenu pendant plusieurs années par M. Omer Bonin, et qui était utile pour les résidents de ce petit village annexe au nôtre, de même très utile pour le rang de Michaudville et des 48. Cette bâtisse existe encore; elle fut convertie en résidence à deux logis.

L'EPICERIE LALIBERTE

A l'angle des rues Cusson et Saint-Pierre, M. Albert Laliberté (Didime, pour les intimes) ouvre une petite épicerie vers 1936, remplaçant M. Cléophas Champigny qui avait discontinué. M. Laliberté fit son affaire dans ce petit magasin. Le 25 mars 1946, M. Euclide Blouin en devint l'acquéreur et l'opéra pendant quatre ans. Il le vendit à M. Rosaire Perreault qui continua le même commerce. Finalement en 1953, M. Wilfrid Gaudette en fit l'acquisition et transforma la bâtisse en deux logis. Cette résidence appartient aujourd'hui à M. Elpège Gaudette comme résidence privée.

M. Hormisdas Martin ouvrait lui-même dans le local en arrière de son salon funéraire, une petite "pinerie"; il exploita ce petit commerce pendant quelques années, puis discontinua et transforma ce local en un logis.

Et voilà pour les "pineries et pinotteries" de Saint-Jude. Le fait de ces commerces ici et là, peut facilement s'expliquer. La génération précédente était illettrée; sur des requêtes, 80% des signataires marquaient leurs croix. Combien de fois ai-je entendu: "Il est plus facile de gagner sa vie avec une plume... qu'au pic et à la pelle". Cette nouvelle génération savait lire, écrire et calculer, d'une façon rudimentaire peut-être, mais assez pour tenter d'entreprendre un petit commerce. Timothy Eaton a bien débuté avec une cassette au dos! On tentait d'améliorer sa situation.





CHAPITRE XIII

LES  
BOULANGERIES



-BOULANGERIE-

\*\*\*\*\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

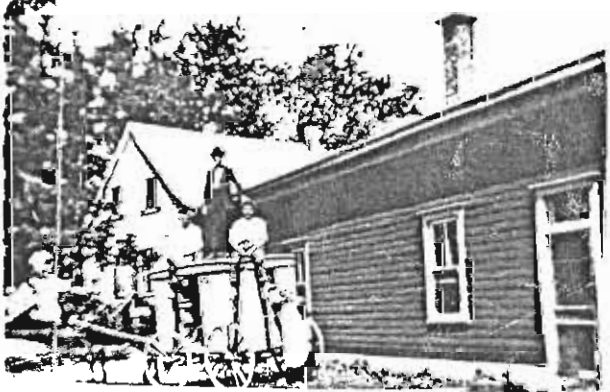


\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*\*\*\*\*  
(Boulangerie alors qu'elle appartenait à M. Damase Labossière.(vers 1910 ).(Sur la photo apparaît Damase Labossière.)- (Photo: Gracieuseté M. Robert Labossière)

\*\*\*\*\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*\*\*\*\*  
(Nos livreurs de pain d'autrefois.)

\*\*\*\*\*

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

\*\*\*\*\*  
(Photos du bas, gracieuseté famille Josaphat Lamoureux.)

CHAPITRE XVIILES BOULANGERIES

Dès 1857, d'après l'annuaire Lowell, un monsieur Joseph Chapdelaine est nommé comme boulanger dans St-Jude. Selon la même publication, M. Gédéon Mignault est, lui aussi, recensé comme boulanger. Etaient-ils des employés de la seule boulangerie que nous avons connue, ou tenaient-ils boulangerie quelque part dans le village? Nous ne pouvons le déterminer.

Nous retraçons sur le terrain no 10 du cadastre primitif, concédé à Louis Bernier le 16 janvier 1825, que c'est à cet endroit, d'après les mémoires de M. Adélaré Gaudreau, qu'aurait été construite la première maison du village; elle appartenait encore à ce monsieur Bernier en 1853, d'après le Cadastre Abrégé de la Seigneurie de St-Ours. Elle fut vendue à un monsieur Isaac Gingras, boulanger de Saint-Hyacinthe. Nous vous présentons la liste des propriétaires qui se sont succédé sur cet emplacement, comme boulangers:

02-10-1886	- Vve Albina Gingras	à Horm. Richard, boul.
23-03-1889	- Horm. Richard	à Frs Larivière, boul.
22-04-1895	- Frs. Larivière	à Charles Girouard, boul.
06-03-1899	- Charles Girouard	à Adélaré Gladu, boul.
	Adélaré Gladu	à Napoléon Brodeur, boul.
15-03-1905	- Nap. Brodeur	à Damase Labossière, boul.
26-06-1919	- Damase Labossière	à Elphège Demers, boul.
28-10-1920	- Elphège Demers	à Paul Morin, boul.
14-04-1921	- Paul Morin	à Ludger Cloutier, boul.
11-04-1923	- Ludger Cloutier	à Emile Morin, boul.
19-06-1924	- Emile Morin	à Joseph Dupuis, boul.
18-04-1940	- Joseph Dupuis	à Raoul Labossière, boul.
24-09-1946	- R. Labossière	à Raoul Plante, boul.
19-06-1953	- Raoul Plante	à Eugène Denicourt, boul.
22-04-1960	- Eug. Denicourt	à Nicolas Maréchal, (belge)
14-09-1962	- Nicolas Maréchal	à Noé Brouillard, boul.
29-11-1962	- Noé Brouillard	à Armand Ménard.

M. Armand Ménard fut le dernier boulanger en fonction à Saint-Jude. En 1968, son épouse étant nommée maîtresse de poste, M. Ménard continua durant quelques années la livraison de pain qu'il obtenait des grosses boulangeries de la ville.

Il y eut, vers 1925, une autre boulangerie; celle de M. Joseph Comeau, employé du chemin de fer, dont le fils, Raoul, était boulanger de métier. Joseph Comeau construisit donc une boulangerie sur son emplacement, avec four et tout l'équipement nécessaire à un tel commerce.

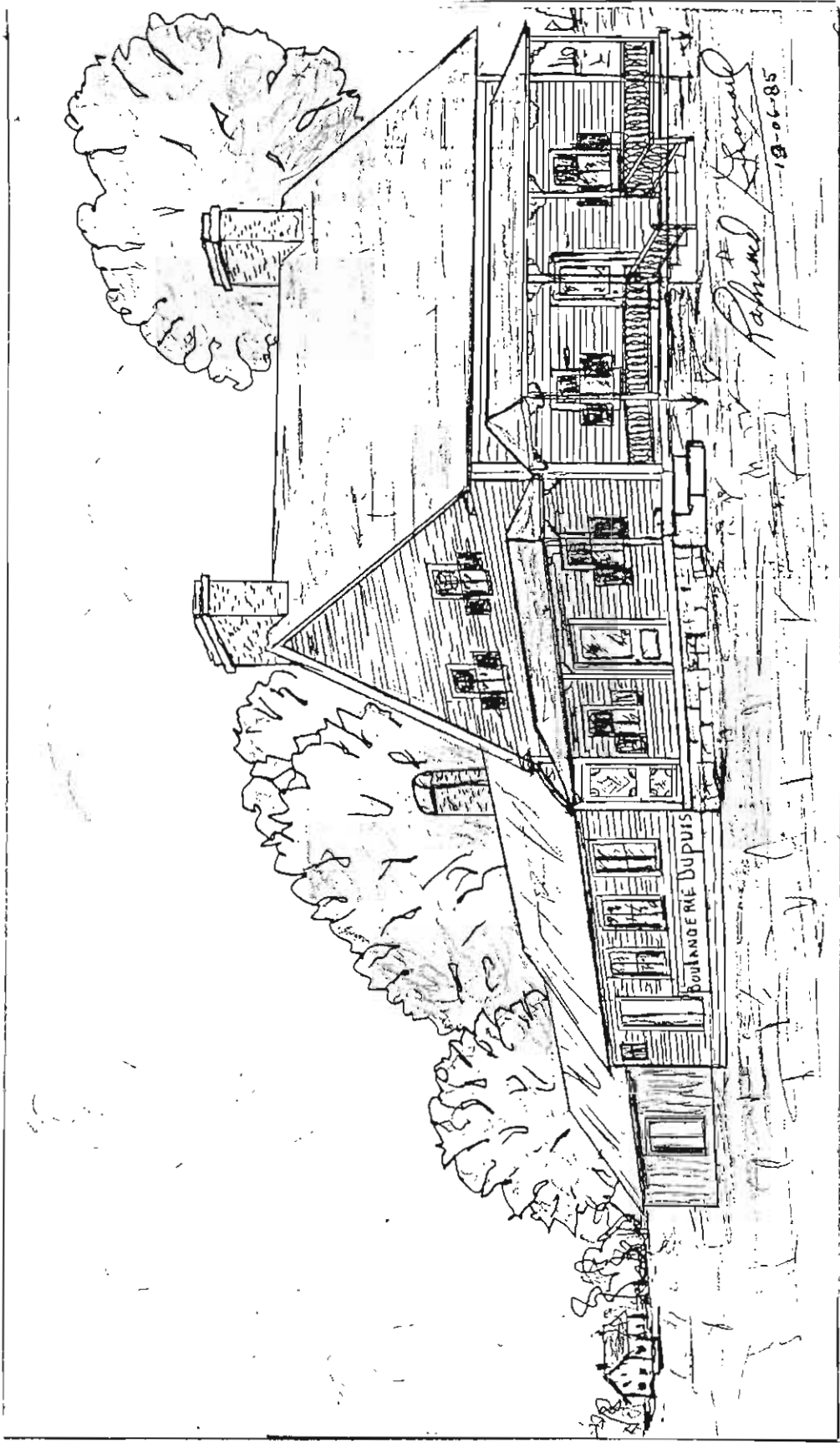
M. Joseph Dupuis, boulanger d'alors, voyant cette concurrence apparaître, baissa le prix du pain de 15 sous à 10 sous, c'est-à-dire au prix coûtant. Ces deux boulangeries fonctionnèrent donc sans profit et souvent à perte; la lutte fut assez courte: une couple d'années, et le plus gros l'emporta sur le plus petit. La boulangerie Comeau dut donc fermer ses portes.

La bâtisse fut alors transformée en salle de loisirs, alors que M. l'abbé Girard était curé de Saint-Jude, comme nous l'avons déjà lu, puis plus tard, en résidence privée. Elle existe encore comme telle, sur la rue Saint-Joseph.

A cette époque, les boulangers étaient obligés de livrer leur pain dans toute la paroisse incluant le village, dans Saint-Bernard, dans les confins d'autres paroisses et jusqu'au "petit cinquième" de Saint-Denis. L'un des fils de M. Dupuis, Léo, avait la charge de cette livraison. Son frère aîné, Emile, boulangeait avec son père. La livraison du pain incluait les maintes "commissions" de tous les clients, et la poste aux endroits non desservis. Les collégiens Albert, Ernest et Gérard prêtaient main-forte pendant les vacances.

M. Rolland Mathieu fut boulanger à l'emploi de Monsieur Dupuis pendant de nombreuses années. Ce fut son premier métier avant d'être marchand.

Comme toutes ces petites industries locales, les boulangeries des campagnes disparurent l'une après l'autre, pratiquement à l'échelle de la province, au grand regret de la population.



BOULANDE RIE DUPUIS

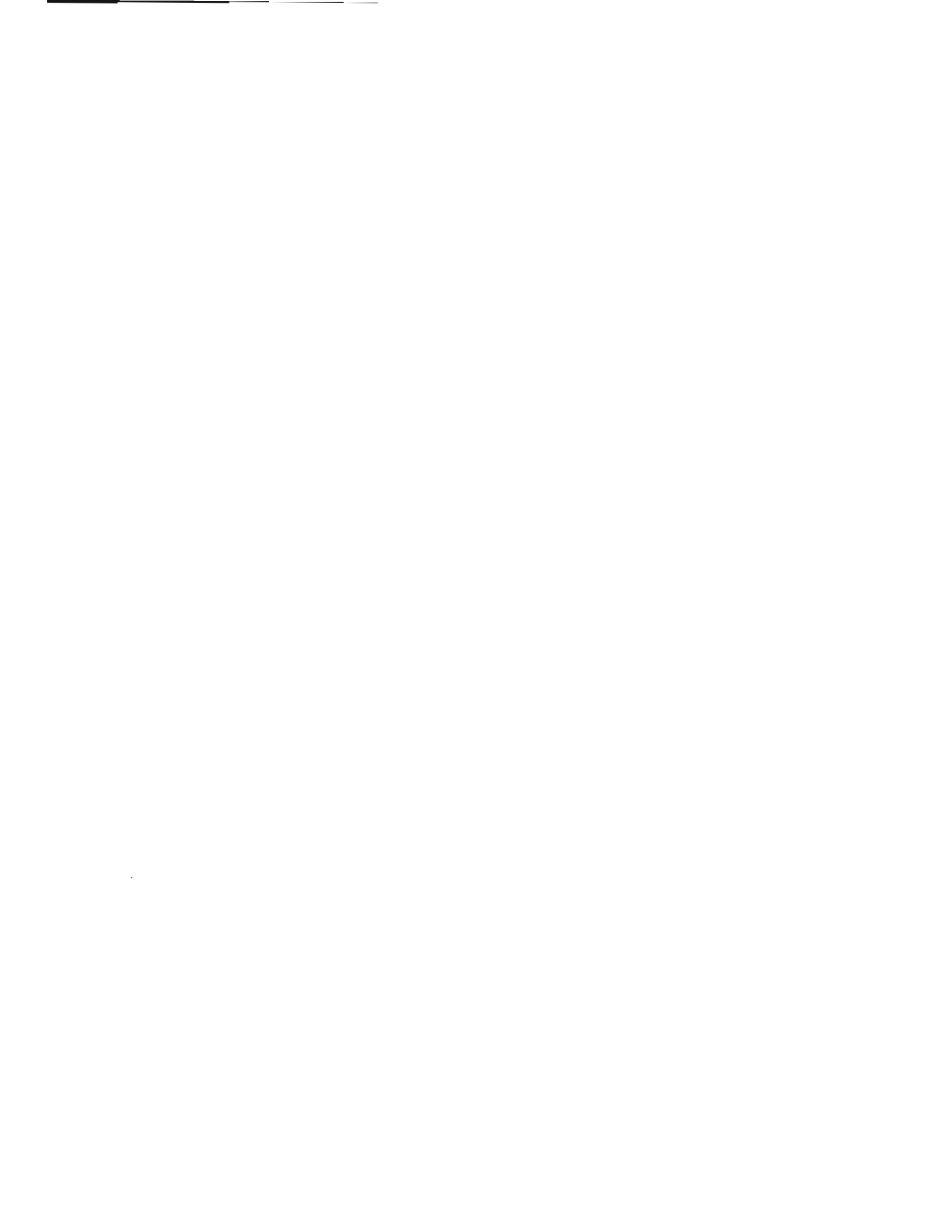
Raimond L. L...  
12-06-85

Finie, le samedi soir, la procession de pots de "BEANS" qui cuisaient gratuitement durant la nuit - avec la chaleur conservée de la dernière cuite du four à pain - sous la surveillance attentive du boulanger, qui prenait la peine de vérifier la quantité d'eau dans chaque pot avant de l'enfourner.

Et le dimanche matin, quel arôme dans la boulangerie! Nouvelle procession, après la communion du matin, pour aller cueillir le déjeuner tout prêt. Ce lourd déjeuner avait souvent pour effet de faire "COGNER DES CLOUS" pendant le long sermon du curé Bélisle; les coups de coude des épouses tentaient de réveiller le conjoint ronflant; ainsi en fut-il de ce brave paroissien dont les coudes de son épouse, très effilés, lui labourèrent les hanches; voilà qu'il se dresse raide comme un militaire et lâche un retentissant "AINSI-SOIT-IL" en plein sermon du curé Bélisle.

Un dimanche matin, placés près du magasin Leblanc, voisin de la boulangerie Dupuis, nous étions, Maurice Leblanc et moi, à regarder le défilé de pots de beans. S'amène un bon vieux rentier du village, il sort de la boulangerie avec son pot.

L'anse du pot était-elle trop longue?... Le bonhomme avait-il les jambes trop courtes?... Toujours est-il qu'en descendant la première marche du perron, le fond du pot reste accroché au plancher de la galerie et le pot se vide sur la deuxième marche du perron. Après avoir jeté un regard circulaire, sans nous voir, le bon vieux réussit, avec l'aide de son "livre de messe", à remettre les "beans" dans leur pot, et récupérer ainsi son déjeuner. Adieu, les aventures de pots de fèves au lard cuites au four du boulanger.





LE CAPITRE XIII

INDUSTRIES

ET

COMMERCE



CHAPITRE XVIIILES INDUSTRIES DIVERSESITEM NO 1: LES MOULINS, SCIERIES, MEUNERIES ET ACCESSOIRES

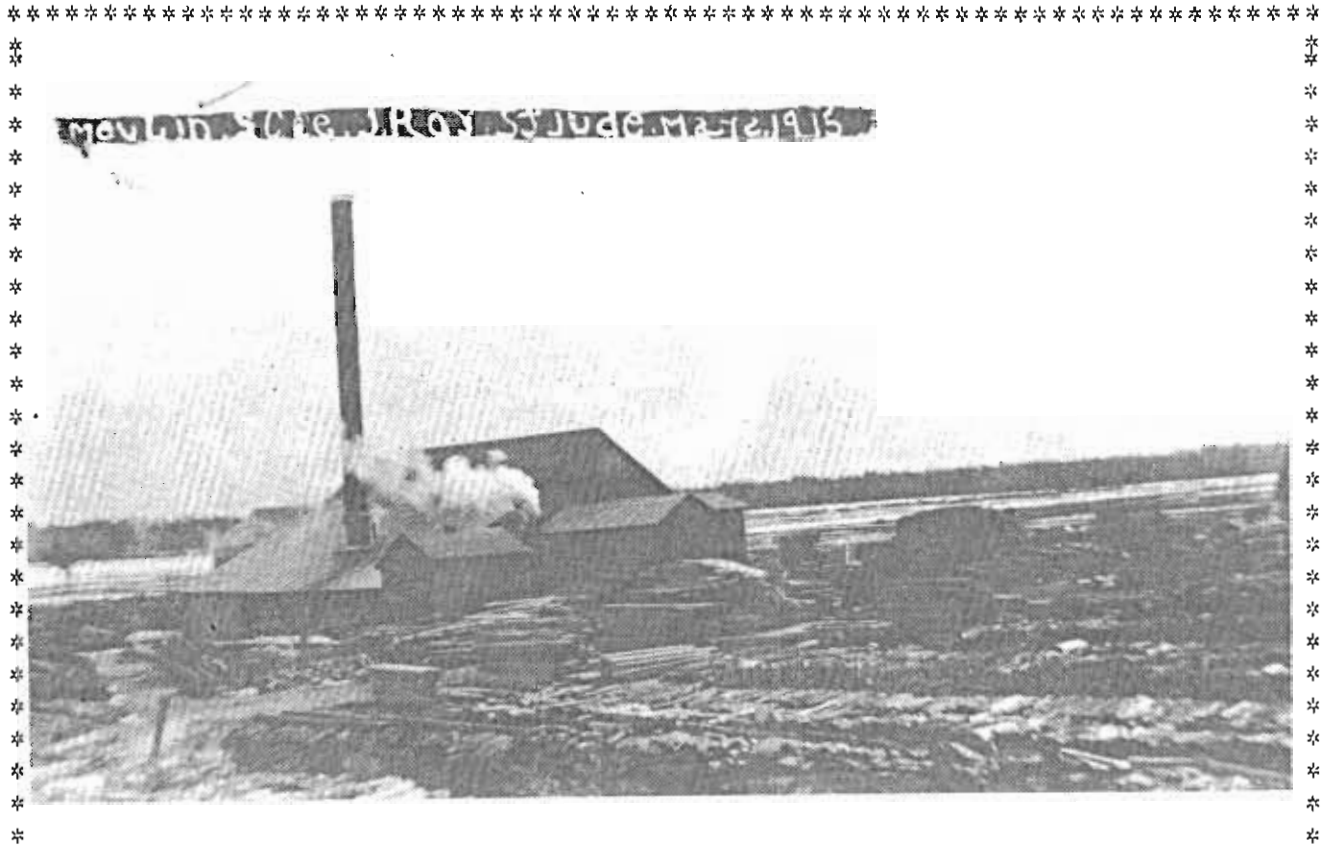
D'après le manuscrit de Messire Desnoyers, la première scierie fut celle du moulin à eau construit vers 1846 par Sieur Charles Péloquin, à environ deux arpents au nord-est du pont couvert. Selon la tradition, mû par une grande roue verticale à augets, système demandant peu d'eau. En vue d'obtenir un meilleur rendement, grâce à un pouvoir plus considérable et pour mieux répondre aux besoins du public, après quelques années il opta pour la force motrice à vapeur.

Malheureusement, comme le salin de l'eau qui s'écoulait d'une source voisine, corrodait et détériorait le nouveau matériel de fonte, Sieur Péloquin dut revenir à la force hydraulique, mais cette fois-ci avec une roue à aubes, à rotation horizontale, placée sous le moulin, l'eau pénétrant par un canal souterrain et actionnant ce genre de turbine.

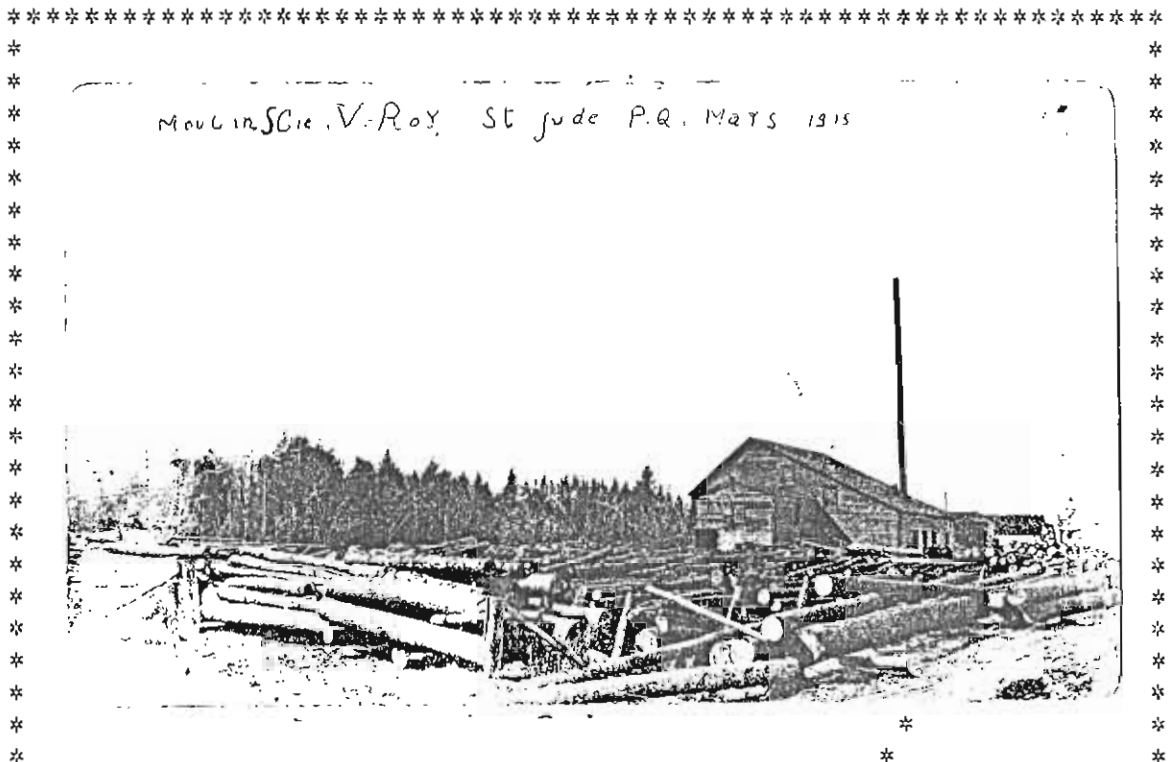
La digue ayant été haussée de quelques pieds, ce nouveau système fournissait le pouvoir désiré, surtout à la crue des eaux du printemps, mais aussi l'été où la réserve d'eau était entretenue par les moindres averses retenues par la digue. Le propriétaire put dès lors ajouter des meules à mouture et la machinerie nécessaire au cardage de la laine.

Traversait la rivière une passerelle sur laquelle une petite voie ferrée circulait sur le côté est de la rivière; le bois scié était chargé sur un chariot circulant sur cette voie de façon à pouvoir "cager" ce bois ouvré sur toute la surface du terrain. Les billots étaient dravés ou transportés par voituressur la rive nord. Selon les archives retracées, un "Boom" de 40 pieds de long retenait près du moulin les billots flottants et les empêchaient de franchir le barrage; ces précisions nous donnent en même temps une idée de la largeur, à cette époque, de la rivière au-dessus du barrage.

Les deux terrains, nord et sud, soit les nos 614 et 861 du cadastre actuel, appartenaient au même propriétaire. Vers



Moulin à scie du village, construit en 1896.

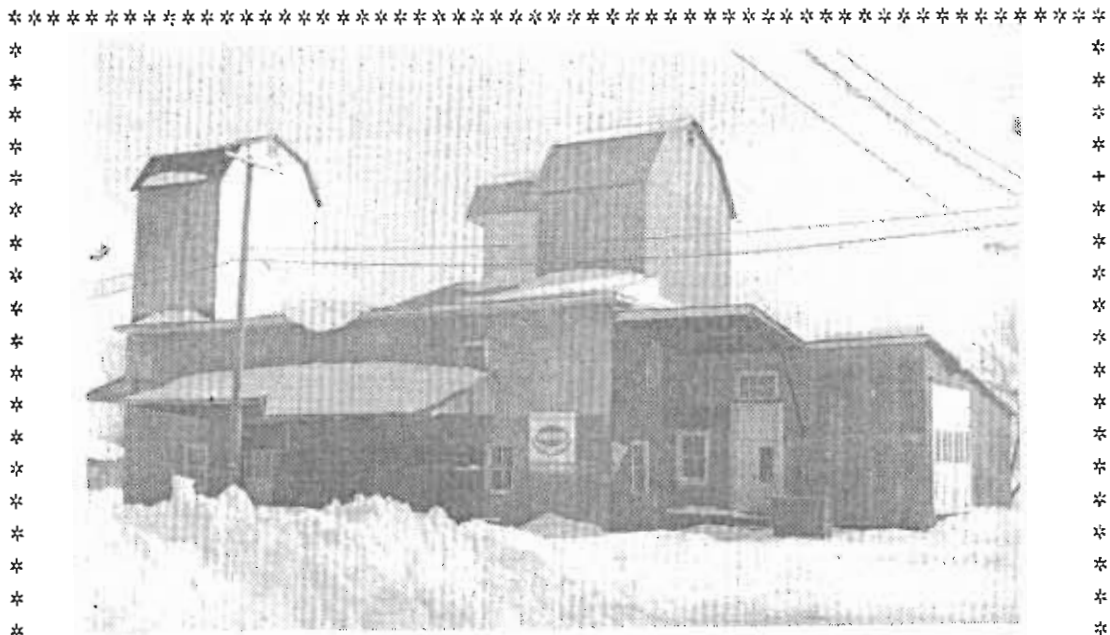


Moulin à scie des SEIZE. (Photos: Fonds J.-N. Roy.)

LE MOULIN A FARINE CONSTRUIT PAR M. VICTOR ROY AU VILLAGE



Même moulin tel qu'il apparaît aujourd'hui. Utilisé comme entrepôt des Entreprises C. Lévesque Ltée.



(Photo du haut: Fonds J.-N. Roy.)  
(Photo du bas: Gaétan Girouard.)

1871, Sieur Péloquin vend son moulin à un monsieur Louis Fontaine; cette construction fut incendiée en 1872. Le nouveau propriétaire la rebâtit la même année. Pierre Trichon dit Larivière en devint propriétaire et en tira profit jusqu'à sa mort. Il s'agit du capitaine Pierre Larivière qui détenait une grande partie des terres avoisinant le village et les Seize. Sa veuve, Julie Cloutier, s'étant remariée à Victor Mignault, ce dernier géra le moulin pendant près de 16 ans. (Nous verrons sur le plan du village et des Seize de 1878, que Vve Julie Cloutier possède un nombre impressionnant de terrains de son premier mari le capitaine Pierre Larivière dont le nom est connu depuis le début de la mission.)

Le 3 juin 1896, Mme Julie Cloutier vendait ce moulin à eau et celui des Seize à M. Joseph Roy, père. Le 3 avril 1903, le moulin à eau fut cédé à M. Louis Roy; ce dernier ne l'exploita que peu de temps puisque le 26 mars 1906, le moulin fut vendu à Ernest Comeau, pour démolition.

Je n'ai pas vu le vieux moulin à eau avant sa démolition; mais les concitoyens de Saint-Jude nés avant 1905, en ont souvenance; le Révérend Père Albert Dupuis se rappelle y être allé jouer. Quant à moi, je me souviens des deux vieilles meules de pierre qui étaient encore bien visibles vers 1920; elles sont maintenant enfouies dans le lit de la rivière Salvail. (Avis aux chercheurs d'antiquités ou aux archéologues.)

La résidence et l'emplacement (côté nord, no 614 du cadastre actuel) furent vendus le 19 janvier 1912 à M. Jean-Baptiste Dupuis, puis le 6 avril 1916, à M. Félix Lavallée. Le 24 mars 1923, M. J.-B. Grégoire s'en portait acquéreur. Aujourd'hui cet emplacement appartient à M. Gustave Roy. (1985)

En 1875, le Dr Joseph-Maximilien Desroches, M. Fabien Délorme et le notaire Ernest Tétreault, tous de Saint-Jude, construisent un moulin à scie mû à la vapeur, sur le lot portant le no 599 du rang des Seize, "côté ouest". Ce nouveau moulin fut incendié en octobre 1877. Le marchand Wilson, propriétaire du terrain le rebâtit la même année; il l'exploita pendant trois ans.

Depuis le 27 mai 1881 on relève, dans les archives, les transactions suivantes concernant ce moulin:

27-05-1881- William Wilson       à Pierre Larivière  
03-06-1896- Vve Julie Cloutier à Joseph Roy  
10-11-1902- Joseph Roy           à Victor Roy  
10-11-1916- Victor Roy           à Richard Phaneuf  
10-11-1926- Richard Phaneuf      à Euclide Dansereau  
23-07-1933- Euclide Dansereau   à Ludger Cloutier.

Et finalement le 30 novembre 1959, la famille Cloutier le vendait à M. Réal Bourgault qui le démolit et y construisit sa résidence, son Bar Salon et un garage.

Avec l'avènement du chemin de fer en 1896, MM. Joseph Roy, Pierre et François Larivière construisaient dans le voisinage de la gare, le moulin à scie et mouture du village. M. Joseph Roy devenu l'unique propriétaire, le fit marcher à plein rendement pendant de nombreuses années. Le 5 décembre 1924, il le céda à son fils Philippe. M. Victor Roy en fit l'acquisition en 1930 et en eut l'exploitation pendant de nombreuses années. Il fut vendu à M. Maurice Charbonneau le 1er avril 1942; la vapeur fut remplacée par l'électricité.

Le dernier acquéreur fut le groupe Les Entreprises C. Lévesque Ltée, le 5 décembre 1959. Cette bâtisse sert d'entrepôt, elle est encore existante dans sa structure originale.

Le moulin à farine du village fut aussi construit près du chemin de fer par M. Victor Roy, en 1928, en même temps qu'il construisait sa résidence sur la rue Cusson, voisin du notaire P.-E. L'Heureux. Monsieur Roy exploita ce commerce de mouture et de vente de farine jusqu'en 1943. Il le vendit à M. Marcel Cournoyer, qui donna à cette entreprise l'essor que l'on a connu jusqu'en 1972. Il abandonna alors son commerce; la bâtisse fut elle-même vendue aux Entreprises C. Lévesque. Cette bâtisse existe encore comme entrepôt depuis le 24 mai 1972.

Devant ce moulin, M. Victor Roy avait fait installer, vers 1930, une balance publique, la première et la seule qui ait existé dans Saint-Jude. Le transport par camions étant commencé, cette initiative de Monsieur Roy était devenue nécessaire. A proximité du chemin de fer on pouvait peser gravier, charbon, grain, bétail, sans avoir à se rendre à Saint-Hyacinthe pour utiliser la balance du Marché à Foin.

Dans la cour du moulin à scie et sur toute sa superficie, on avait installé la petite voie ferrée dont les rails étaient distancées entre elles d'environ 3 pieds. Sur cette voie circulaient des chariots d'une dizaine de pieds de longueur. On y chargeait les planches et les madriers de la scierie pour les transporter à l'arrière de la cour du moulin. (M. Victor Roy avait récupéré ces rails de l'ancien moulin à eau.)

Un moulin à scie avait également été construit dans la pruchière de Fleury vers 1905, mais ceci regarde l'Histoire de Saint-Bernard maintenant.

Les noms typiques des employés de ces moulins selon leurs spécialités: Le "monteur de billots", le "canteur" qui, avec son "cantouffe", devait tourner le billot sur le traîneau de la scie, le "claireur de slight", le scieur de croûte, le déligneur, le chauffeur du "boiler", le monteur de billots, le toiseur. Et voilà pour le petit lexique concernant les employés d'un moulin à scie du bon vieux temps.

Les membres de la famille Roy furent, de père en fils, des scieurs de billots: Joseph, père, Joseph, fils, Victor, Philippe, Louis, père. C'était tout un métier; tirer le plus de planches possible d'un billot, débiter des planches d'égale dimension des deux bouts, voir à l'aiguisage de la grande scie, surtout après avoir coupé un clou ou un chalumeau de fer cachés sous l'écorce.

Un seul accident à ma connaissance, parmi tous ces manoeuvres aux métiers dangereux. Alors que M. Victor Roy possédait son moulin des Seize, il était réputé pour être un scieur très rapide; sitôt la planche sciée, le chariot revenait en vitesse et le "canteur" devait être vigilant et pouvoir avec son "cantouffe" retourner le billot, le fixer au chariot avec les deux pics, parfois trois selon la longueur de la pièce; en un tour de main c'était fait et en vitesse le billot retournait vers la scie.

M. Henry Mathieu (Tit-Nré pour les intimes) était canteur de billots depuis nombre d'années. Une fois, n'ayant pas eu le temps de terminer sa manoeuvre de tourner le billot, il resta accroché au chariot qui s'avavançait déjà vers la scie. Monsieur Roy ne put retenir ou mettre à la renverse l'appareil roulant; Monsieur Mathieu eut un bras coupé. On



veilla cependant à lui faire ajuster une prothèse avec un crochet; et la famille Roy l'employa les hivers subséquents, comme chauffeur de la bouilloire, jusqu'à la fermeture du moulin.

Ce handicap n'empêcha pas M. Mathieu de cultiver sa ferme et d'y élever honorablement sa famille. (Pas de Loi des Accidents de Travail à cette époque.)

#### ITEM NO 2: LES VOITURIERS

Plusieurs citoyens de Saint-Jude ont oeuvré comme voituriers. Selon la tradition, le premier en tête de liste fut M. Jules Mignault, vers 1850. L'annuaire Lowell de 1857 mentionne comme voituriers MM. Jules Mignault et Pierre Chicoine. Jules Mignault était installé, semble-t-il, sur l'emplacement du bas de la côte (M. Doyle en 1984); Pierre Chicoine, père, oeuvrait où se trouve aujourd'hui l'étal de boucher Maurice Gaudette (1984). En 1871, l'annuaire Lowell recense comme voituriers: MM. Jules Mignault et J.-Bte Blanchette, en 1890, M. Joseph Beaudreault et finalement, en 1902, MM. François Beaulac, père, et J.-Bte Giguère.

Subséquentement, nous en avons connu d'autres, par exemple, M. Hormisdas Gaudreau, près de l'église, et aussi, Pierre Larivière (Pierre Francis); celui-ci demeurait en face de ma maison natale, là où habite M. Marcel Grégoire aujourd'hui (1984). J'ai vu la bâtisse de ce voiturier; construction typique de ce genre de boutiques: sur le devant, une grande passerelle inclinée reliait le sol à une grande porte à deux battants placée en plein pignon du deuxième étage. Moyennant ce plan incliné, la voiture, fabriquée au premier plancher, était montée facilement au deuxième pour la peinture et le fini décoratif.

Cette boutique était attenante à la résidence de M. Pierre Larivière, il l'avait quittée pour acheter, en 1911, la boutique à bois construite vers 1900 par un monsieur Adélarde Graveline, rue "Saint-Jacques", nouvelle rue qui conduit au nouveau moulin à scie" (ainsi décrite au contrat), aujourd'hui rue Lamoureux. (Emplacement Entr. Lévesque).

Ayant quitté Saint-Jude pour Saint-Hyacinthe, vers 1916 sa résidence fut louée à un monsieur Adam, juif, dont je reparlerai à la fin de ce chapitre. Les bâtisses de ce

voiturier devinrent la propriété de M. Hilaire Larivière. Elles furent détruites par un incendie pendant l'hiver 1917. La résidence reconstruite la même année par M. Hilaire Larivière, fut vendue, en 1943, à M. Stanislas Lussier, et en 1965, à M. Marcel Grégoire qui l'habite encore (1984).

Notons en revenant en arrière, que ces bâtisses incendiées avaient été construites en 1887 par un monsieur Calixte Lamoureux et vendues en 1890 à Désiré Bourque. M. Pierre Larivière identifié dans le contrat comme voiturier, en avait fait l'acquisition le 8 janvier 1891.

La boutique de ferblanterie à l'arrière du magasin Grégoire avait cette particularité déjà mentionnée d'une porte à deux battants au deuxième étage. Egalement l'étal de boucher Gaudette, avant ses altérations, démontrait elle-même ce style. Nous savions déjà que Pierre Chicoine, père, fut voiturier à cet endroit, concessions 14 et 15 du cadastre primitif de Joseph Bourg, forgeron, sur le terrain vacant entre l'étal de boucher Gaudette et M. Raynald Bélanger aujourd'hui (1984).

Les nombreux voituriers dont nous avons parlé ont pu oeuvrer dans divers endroits, y compris ceux que nous avons mentionnés.

Le voiturier qui fut le mieux connu et le plus populaire fut, sans contredit, M. François Beaulac, fils. C'était un maître-voiturier. Il avait exercé son métier dans d'autres villages avant de s'établir à Saint-Jude, remplaçant M. François Beaulac, père, lui-même voiturier. Nous pourrions donc écrire "les voituriers Beaulac". Et cette particularité a créé souvent de la confusion au cours des recherches, car le fils Beaulac n'apparaît dans les registres des voituriers que de 1909 à 1915, alors qu'en 1902 l'annuaire décrit déjà François Beaulac: voiturier en remplacement du voiturier Jules Mignault.

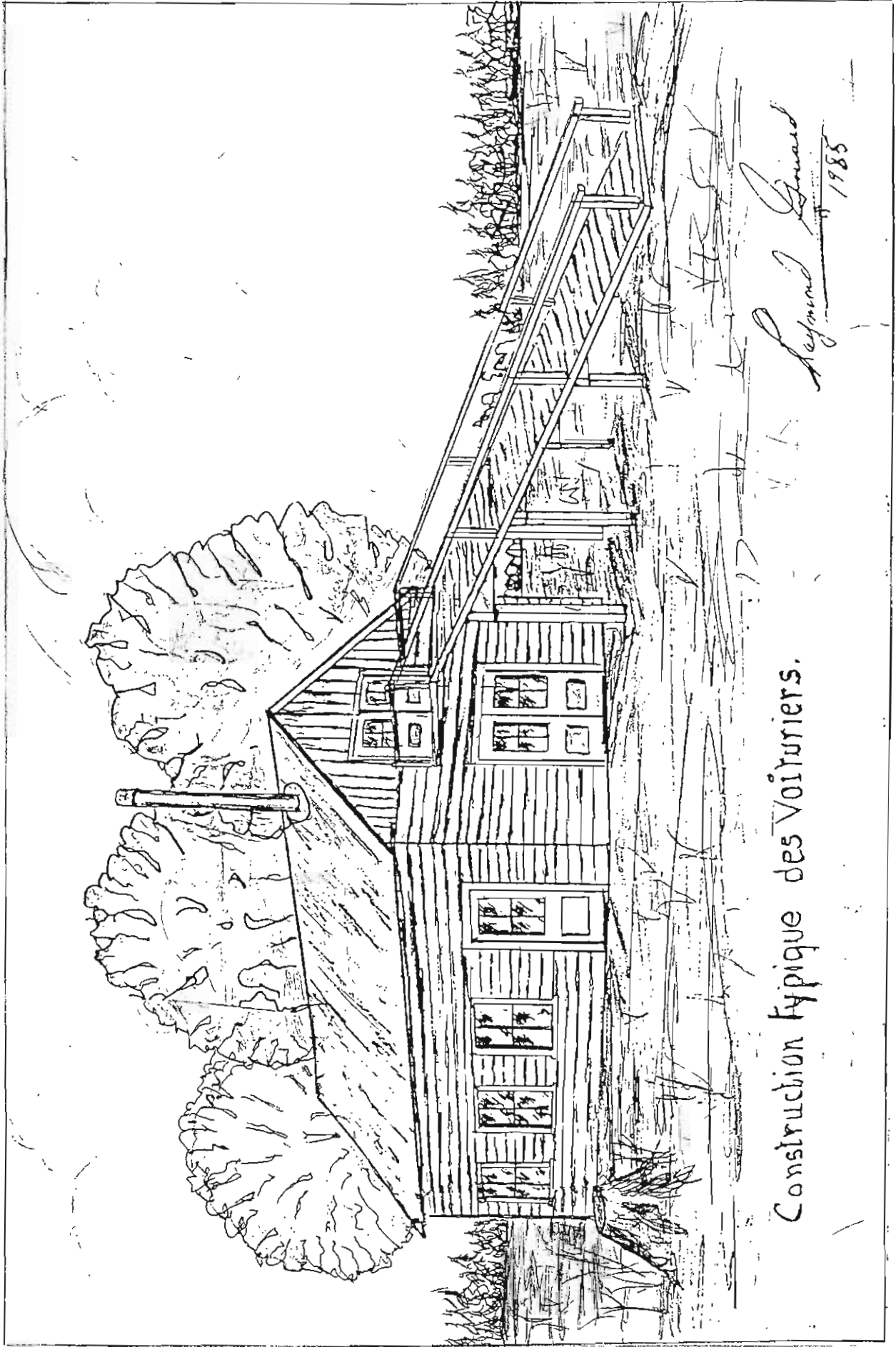
Ceci étant dit, M. François Beaulac, fils, fabriquait voitures, carrioles et même des corbillards. Il était réputé dans toute la région. Selon les enregistrements que nous tenons de M. Oza Laflamme, François Beaulac, fils, aurait fabriqué le petit corbillard blanc que la paroisse possédait. Saint-Jude aurait bénéficié des talents de cet artisan de 1909 à 1915. Le 9 avril 1915, il vendait son atelier à M. Pierre Côté.

L'avènement de l'automobile mit pratiquement fin à ces fabrications de toutes pièces de voitures sans l'aide d'outils mécanisés. Pourtant M. Hormisdas Gaudreau continua le métier pendant plusieurs années. Malgré l'apparition de l'automobile vers 1915, les voitures étaient encore bien en usage à Saint-Jude; une roue brisée, un moyeu défectueux étaient remis à Monsieur Gaudreau, qui était alors seul dans la paroisse à pouvoir refaire une roue en tout ou en partie. Nous verrons plus loin les autres attributions de ce même monsieur Hormisdas Gaudreau.

En appendice, revenons au juif susdit, Monsieur Adam. Il avait acheté tout le vieux fer du "pont des chars" écroulé en 1918. Voilà que, l'été suivant, j'ai passé nombre d'heures, avec plusieurs autres villageois, à regarder ce monsieur Adam tailler des poutres de fer tordu, grâce à cette invention toute nouvelle pour nous: "un chalumeau à gaz". Il vous coupait le fer avec l'aisance d'une bonne scie dans du bois mou.

Le même monsieur Adam, notre voisin d'en face, compliquait la vie de mon père. En tant que juif, sa religion ne lui permettait pas d'acheter sa viande sans qu'elle ne fût soumise à certains rites. Après avoir choisi dans notre petit poulailler une poule de son choix, il la remettait à mon père qui devait lui trancher la gorge d'une certaine façon, tandis que notre bon voisin se promenait en récitant les prières requises. Ainsi, mon père devenait, malgré lui, le "rabbin" du "juif d'en face".

M. Adam avait une fillette à-peu-près de mon âge. Elle ne parlait pas français, tout de même on se comprenait par signes. Un bon jour, nous avons réussi à grimper, grâce à la passerelle de voiturier, jusqu'au deuxième étage de la boutique délaissée de Pierre Francis. Nous ne nous étions pas rendu compte de l'état délabré et chancelant de la plate-forme où nous étions juchés. Ne voilà-t-il pas que M. Adam aperçoit sa fille unique grimpée là-haut. La panique s'empare de toute la famille juive. Inutile de préciser que la descente fut plus énerve que l'escalade. Toute la famille juive criait, tantôt en anglais mais surtout en juif, indiquant où mettre le pied....Pas là, ça va tomber!.....Là, cette pièce...oui! Tout cela pour confirmer que j'ai encore bien en mémoire les passerelles des voituriers, et leur existence ne fut pas un mythe!



Construction typique des Voituriers.

Raymond Guindé  
1985

ITEM NO 3: LES BOUTIQUES A BOIS

Dans ses mémoires rédigés vers 1910, M. Adélarde Gaudreau mentionne les propriétaires de boutiques à bois suivants: MM. François Beaulac, Victor Mignault, Gédéon Larivière (Ti-Gédée pour les intimes), Pierre Larivière (Pierre Francis), Joseph Beaudreault, France Sansoucy, Hormisdas Gaudreau, Arsidas Delorme et Thomas Roy.

Tout menuisier ou charpentier avait sa petite boutique pour y loger son outillage et l'espace voulu pour la fabrication d'ouvertures, telles que portes et fenêtres. Sans mécanisation, ces premiers artisans en menuiserie découpaient à partir d'une simple planche, les barreaux d'une fenêtre, et d'une finesse que l'on a mal à imiter aujourd'hui, même avec l'outillage mécanisé.

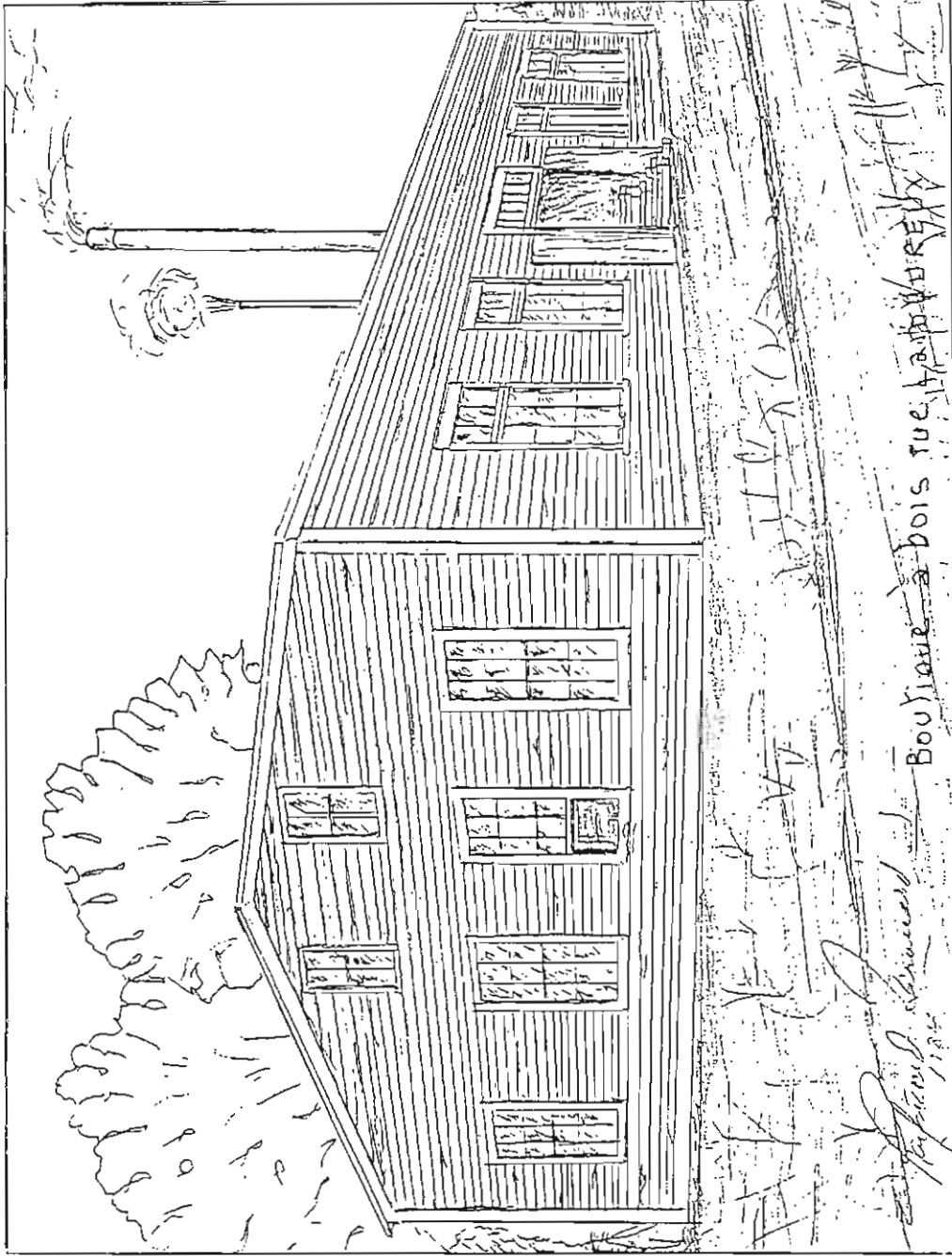
Avec un genre de varlope surnommée "Jacobin", ces artisans façonnaient à la perfection les carreaux de fenêtres, les moulures, les boiseries et les plinthes à être installés dans les maisons qu'ils avaient à construire; et tous se souviennent de ces boiseries et plinthes qui ornaient l'intérieur des résidences d'autrefois.

On trouve encore aujourd'hui de ces ouvrages manuels dans les vieilles constructions; jetez un coup d'oeil sur la finesse des carreaux de fenêtres de la sacristie et de l'église de Saint-Jude qui sont encore en bon état après plus de 150 ans; plusieurs autres constructions avec fenêtres à deux volets existent encore ici et là dans la paroisse.

Nous allons citer les noms de nos charpentiers et menuisiers retracés dans divers annuaires publiés par Lowell:

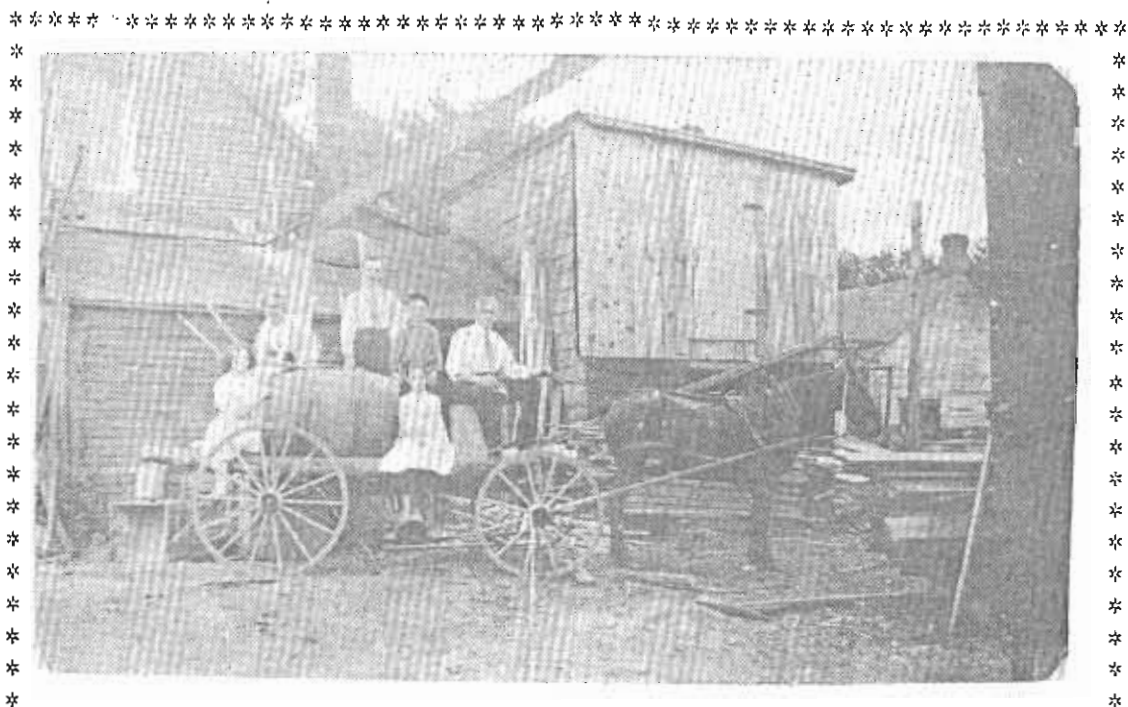
Annuaire de 1857

Jean-Baptiste Beaudet,	charpentier-menuisier
Pierre Bernard,	constructeur de maisons
André Chapdelaine,	charpentier-menuisier
J.-B. Lachapelle,	tonnelier
Pierre Laflèche,	monteur de roues
David Lefebvre,	menuisier
Joseph Roy, père,	menuisier-charpentier
Jules Mignault,	menuisier.



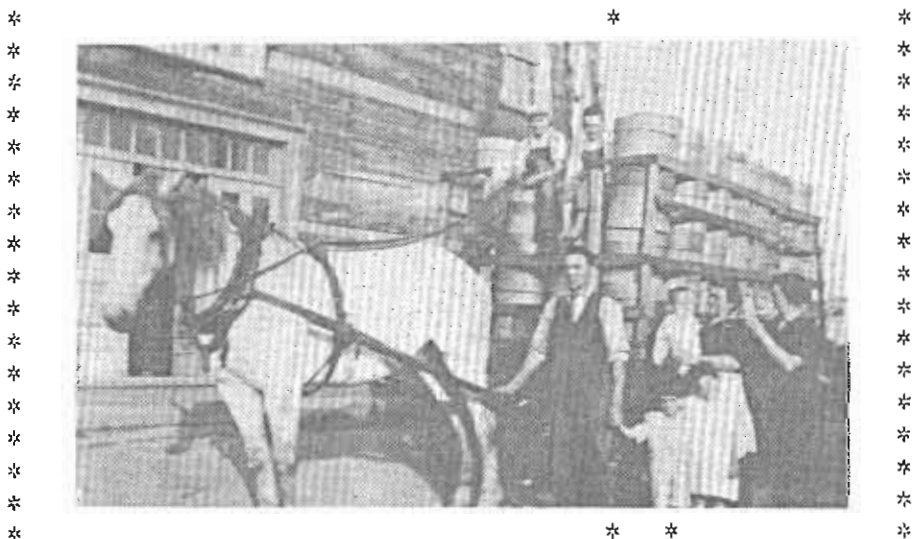
Première boutique à bois, force motrice à vapeur construite vers 1896. Détruite par incendie en 1923 alors qu'elle était la propriété de M. Joseph Lamoureux.

BOUTIQUES A BOIS



\*\*\*\*\*  
 Boutique à bois, rue St-Edouard construite en 1890 par Gédéon Larivière, mue à la vapeur; incendiée lors de la conflagration de 1932. M. Gédéon Larivière et sa famille.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*  
 Monsieur Josaphat Lamoureux avec son épouse et leurs enfants et un employé. A l'avant de la boutique Ethier-Larivière, rue Lamoureux. Départ avec une "charge" de "BOÎTES A FROMAGE".  
 (Photo du haut: M. Ernest Lemay).  
 (Celle du bas: Mme Claire Lamoureux Ménard).

Annuaire de 1871

J.-B. Allaire,	menuisier
Fabien Délorme,	charpentier
Thomas Fontaine,	menuisier
Calixte Lamoureux,	charpentier
David Lefebvre,	menuisier-ébéniste
Joseph Roy, père,	charpentier
Joseph Roy, fils,	tonnelier.

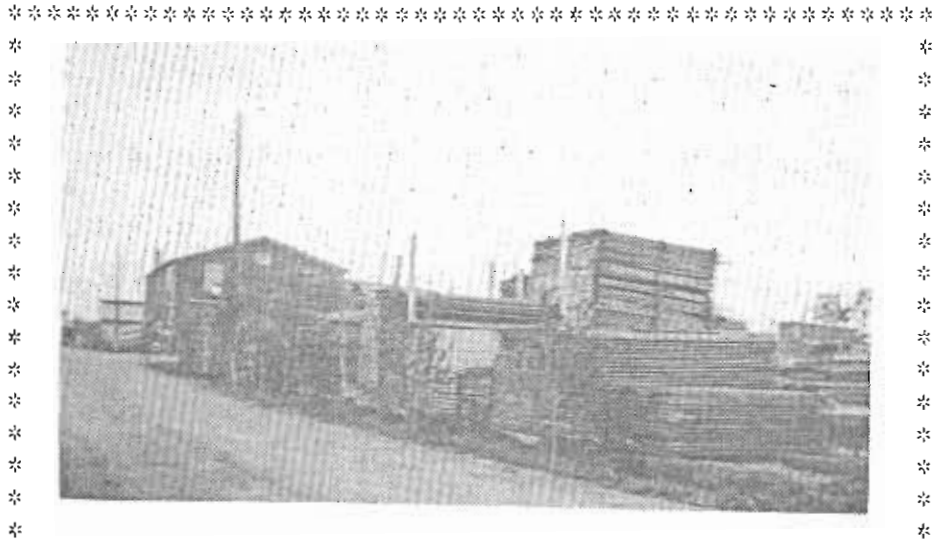
Certains étaient "menuisiers-charpentiers"; ils pouvaient donc faire tous les travaux intérieurs et extérieurs. On peut être surpris de dénicher, dans cette liste d'artisans, deux TONNELIERS: en 1857, J.-B. Lachapelle et en 1871, Joseph Roy, fils. Il faut comprendre qu'à cette époque, tout ce qui pouvait être fait en bois, était confié à ces artisans: les seaux, les chaudières à sucre (baquets), le traditionnel "saloir" prononcé "saloué" par les plus âgés, les mesures à grain, le minot, le demi-minot avec sa barre de fer transversale pour égrener le blé d'inde lorsque gelé, les barils pour amasser l'eau des dalles et les "tinettes".

Tout le monde bricolait et chaque spécialiste avait sa petite boutique. Une de celles-ci que les gens de mon âge ont encore en mémoire, est celle du père Eusèbe Bergeron; celui-ci nous rappelle d'espiègles souvenirs. Avec son caractère de bon vieux Canadien-Français, il était d'une grande charité, mais il ne fallait pas lui piler sur les pieds.

Il n'avait pas voulu céder un pouce de terrain à la Corporation Municipale lors de la construction des trottoirs de ciment. Sa petite boutique était "collée" sur les bords du trottoir, et le pan qui le longeait, était la cible des jeunes de mon temps qui, en passant, martelaient à coups de poing le lambris, et tout ce qui était accroché au mur intérieur dégringolait, égoïnes, varlopes et équerres, dans un tintamarre au désespoir du propriétaire.

En plus des petites boutiques déjà décrites, j'ai connu, pour ma part, deux boutiques à bois mécanisées. D'abord celle de Gédéon Larivière (Tit-Gédée); elle avait été construite vers 1890 sur un terrain cédé par la Fabrique et situé sur la rue Saint-Edouard, aujourd'hui terrain libre appartenant à M. Louis-Joseph Grégoire. En 1923, le fils, Armand Larivière en devenait propriétaire. Elle fut malheureusement détruite lors de la conflagration de 1932. Toute la partie adjacente du

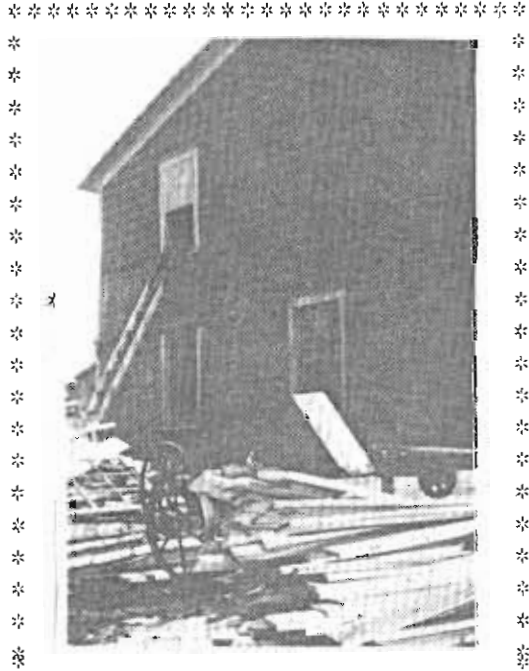




Nouvelle boutique reconstruite. Second incendie maîtrisé.



M. et Mme Gaston Ménéard constatant les dommages.



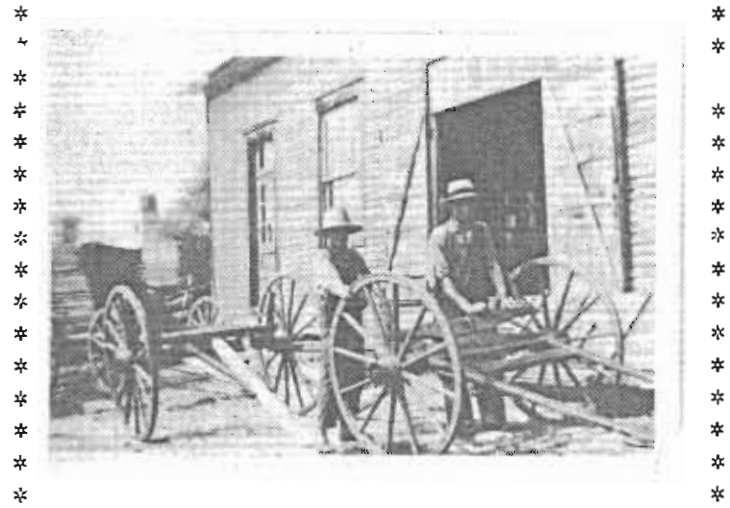
Un groupe de pompiers.

Aperçu des dommages

INCENDIE DE LA BOUTIQUE ETHIER-LAMOUREUX,

M. Lamoureux et un employé.

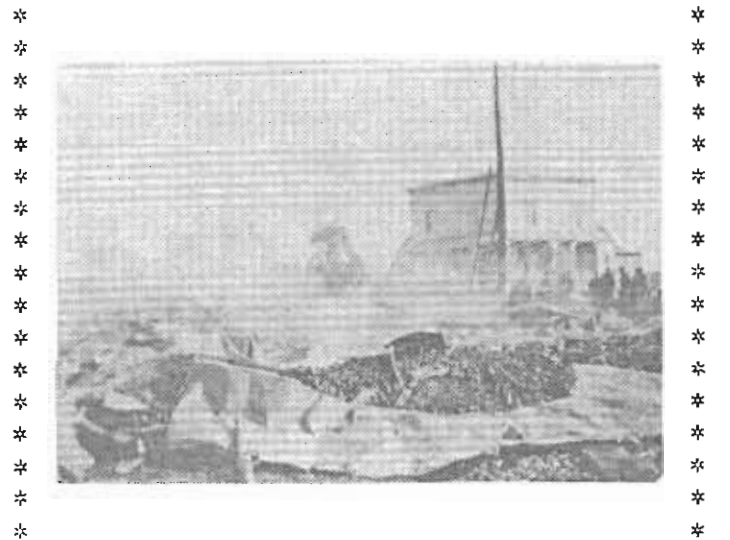
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Incendie de la boutique. A résisté le moteur Diesel. A l'arrière-plan, résidence de M. Lamoureux.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Photos: Famille Lamoureux.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Avant plan: La pompe à incendie mue par 4 hommes qui lutte contre cet incendie.

village fut complètement rasée par les flammes jusqu'à la "coulée Chevalier"; une dizaine de bâtisses y passèrent. Cette boutique ne fut pas reconstruite.

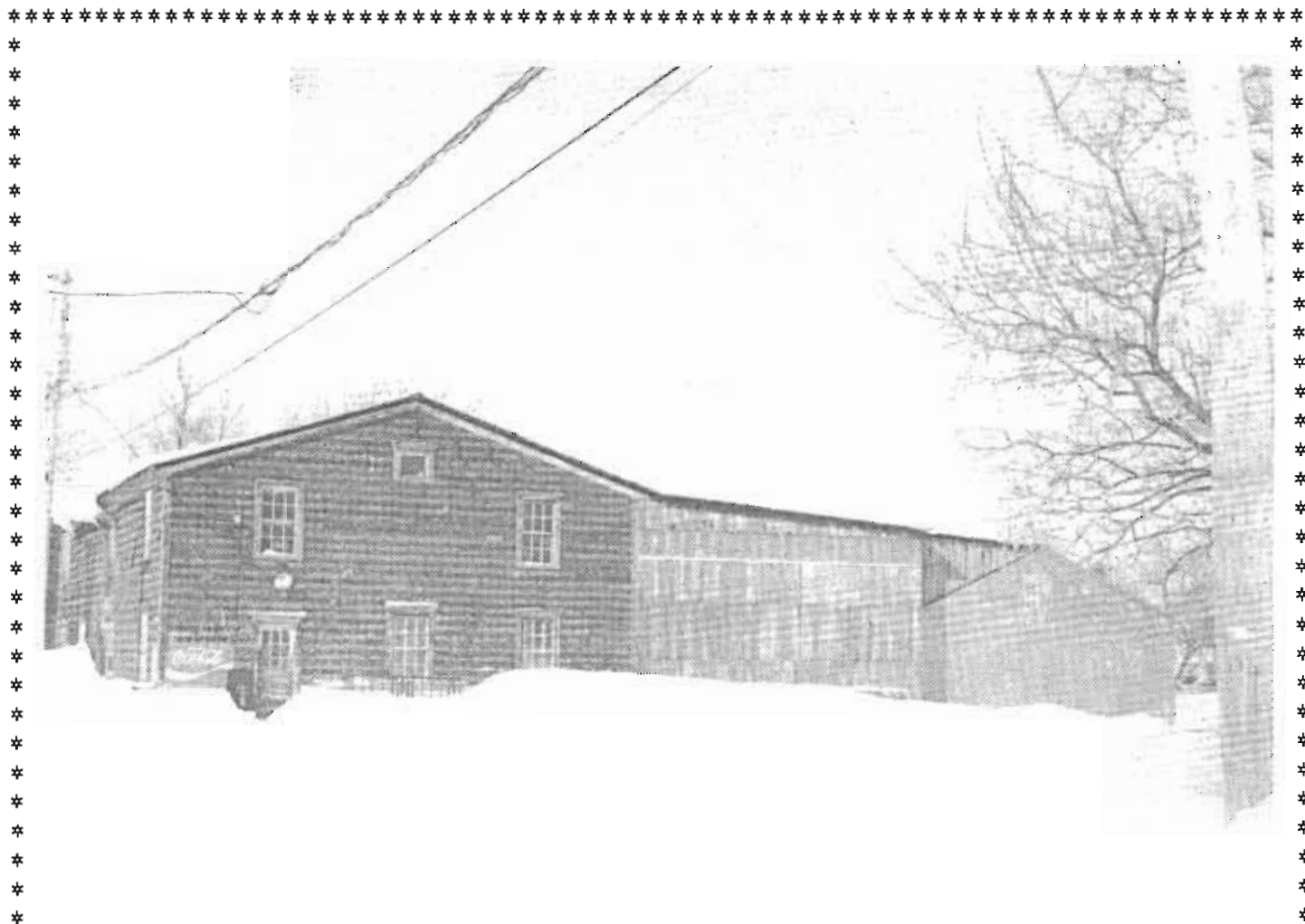
L'incendie avait pris naissance dans cette boutique, alors que l'on chauffait un réservoir à eau qui servait à laver les bouteilles à lait. Armand Larivière était également le premier laitier dans notre village. L'autre boutique mécanisée que j'ai connue est celle construite par Adélaré Graveline vers 1897 à l'emplacement actuel des Entreprises C. Lévesque Ltée, près du chemin de fer. Elle fut tout d'abord vendue à M. Pierre Larivière, puis à M. Docylte Ethier, puis en 1920 à M. Josaphat Lamoureux. Celui-ci remplaça l'engin à vapeur par un énorme moteur diesel.

Le dynamisme, l'ardeur au travail et les connaissances techniques en ce genre d'entreprise contribuèrent à faire de cette petite boutique la plus importante manufacture de portes et fenêtres de la région. On y fabriquait tout ce qui pouvait se faire en bois. M. Josaphat Lamoureux fut secondé par son frère M. Arthur Lamoureux, et son beau-frère M. Léo Dupuis, et par de nombreux autres bons travailleurs.

La fameuse maison à tourelles construite à La Présentation, sur la route principale, était lors de sa construction, totalement lambrissée en bardeaux de cèdre découpés en festons; tout ce découpage fut usiné dans la dite boutique de M. Lamoureux. De plus, lors de la réparation de l'église de Saint-Jude, sous M. le curé Bélisle, en 1926, plusieurs travaux importants furent l'oeuvre de M. Lamoureux, tels la banquette du célébrant dans le chœur, les marches conduisant à la Sainte-Table et le plancher de bois franc du chœur.

En 1923, la première boutique fut détruite par un incendie. On réussit toutefois à sauver toute la machinerie, grâce au courage des paroissiens. Ceux-ci prêtèrent main-forte pour sortir à force de bras, toute la machinerie lourde, sauf le moteur diesel. Monsieur Lamoureux combattit lui-même l'incendie qui sévissait au grenier, à l'aide de l'unique boyau de l'ancienne pompe à incendie actionnée à bras par quatre hommes. Posté dans la fenêtre de ce grenier où les flammes s'étaient déclarées, il réussit, à demi-asphyxié, à retarder les flammes et à donner ainsi à tout ce groupe de secouristes, le temps de vider le premier étage.

LA MEUNUISERIE LAMOUREUX TELLE QU'ELLE APPARAÎT AUJOURD'HUI



(Utilisée maintenant comme manufacture par Les Entreprises Lévesque Ltée).  
La boutique elle-même a été annexée à l'entrepôt de patates de l'ancienne  
Coopérative. Elle s'étale de la rue Lamoureux jusqu'au chemin de fer.  
(Photo: Gaétan Girouard)

Avec le même zèle, les paroissiens se formèrent en corvées pour aider M. Lamoureux à rebâtir sans retard une nouvelle boutique, avec les dimensions qu'on lui connaît encore. La fraternité humaine était un devoir sacré à cette époque.

Devenu invalide, Monsieur Lamoureux se départit de son commerce en 1953, le vendant aux frères Lévesque. M. Camille Lévesque, devenu seul propriétaire, avec l'ingéniosité qu'on lui connaît, abandonna graduellement la fabrication de portes et fenêtres en bois, pour fonder les compagnies: Lévesque & Frères, Les Entreprises C. Lévesque Ltée et Les Fenêtres Vent-O-Matic Ltée qui se spécialisèrent dans la "fenestration" en aluminium. Ces compagnies installent leurs produits partout à travers la province et l'Ontario où l'importance de ces entreprises fut reconnue grâce à des importants contrats obtenus du Collège Militaire de Kingston, et d'autres pour des édifices appartenant au Ministère de la Défense.

La compagnie "Les Entreprises C. Lévesque Ltée" est un des plus importants commerces de Saint-Jude. Par un hasard de circonstances, cette compagnie est propriétaire du premier moulin à scie et à grains du village, de l'une des premières boutiques à bois, et du premier entrepôt de pommes de terre construit à Saint-Jude. Toutes ces bâtisses sont encore existantes. Les Entreprises Lévesque les utilisent comme usine et logement de leurs installations de production et comme bâtiments d'entreposage.

D'autres boutiques à bois ont été aménagées dans le village par M. Roger Lamoureux qui convertissait la bâtisse du Couvoir Royal en boutique à bois. M. Serge Laplante l'utilise aujourd'hui comme ébénisterie. M. Maurice Ménard et ses fils se spécialisant dans la fabrication de meubles, ont également construit une boutique à bois qui bourdonne d'activité.

#### LA MANUFACTURE DE BOITES A FROMAGE

Il semble que le premier propriétaire de cette manufacture des Seizo, fut M. Thomas Roy; en tout cas, il l'exploitait en 1910.

Le processus de fabrication était assez compliqué. Des lamelles de bois d'un quart de pouce sur 15 pouces de large et d'une longueur d'environ 4 pieds, étaient trempées dans un grand bassin d'eau bouillante pour qu'elles deviennent bien flexibles. L'outillage consistait en un rouleau métallique de la forme de la boîte à fabriquer. Il s'agissait d'insérer l'extrémité d'une lamelle dans une ouverture pratiquée à cette fin sur le rouleau et, par un genre de levier, enrouler la lamelle bouillante bien juste sur le rouleau, clouer les côtés de cette boîte déjà formée, placer le fond déjà préparé et le clouer au contour de la boîte.

Le couvert était fabriqué de la même manière, sur un rouleau plus grand de façon à ce que cette pièce s'ajuste sur la boîte. M. Zéphyrin Lussier était l'opérateur de ces appareils. Deux ou trois autres personnes finissaient le clouage du fond et des côtés, Monsieur Lussier ayant déjà fait le montage.

L'importance de cette industrie s'imposait dans toute la région. L'annonce était faite à la vue des immenses charges de boîtes empilées dans de grandes voitures munies d'un long, large et haut "brancard" pouvant contenir près de 200 boîtes vides. Etant donné la légèreté de cette charge comparée à sa hauteur, il ne fallait pas livrer par temps venteux. Quelques coups de vent inattendus ont fait renverser souvent ces livraisons expédiées aux fromageries de la région.

L'importance de cette manufacture de M. Thomas Roy ainsi que des moulins à scie et à grains Roy étaient telle que la compagnie de chemin de fer indiquait dans ses annuaires, la voie d'évitement des Seize: "The Roy's Siding". Cette manufacture de boîtes portait le nom courant de "MOULIN ROUGE". Comme à Paris, nous avons donc à Saint-Jude, notre "MOULIN ROUGE".

Lorsque la fabrication de ces boîtes fut discontinuée aux Seize, M. Josaphat Lamoureux en acheta l'outillage pour accroître pendant plusieurs années la production de sa menuiserie du village. M. Zéphyrin Lussier en était encore l'opérateur. J'y ai cloué des couverts pendant quelques semaines vers 1926, à 25 sous par jour, revenu hebdomadaire intéressant pour les vacances à cette époque. \$1.50 à dépenser en friandises, soit l'équivalent de 30 palettes de chocolat à 5 sous; plus de 4 palettes par jour, de quoi me rendre diabétique!

L'avènement des boîtes de fromage en carton contribua à l'abandon de la fabrication de ce genre de boîtes et la disparition de notre MOULIN ROUGE des Seize.

#### ITEM NO 4: LES BOUTIQUES DE FORGE

Le premier forgeron de Saint-Jude fut M. Joseph Bourg désigné comme tel sur l'acte de concession du seigneur Charles-Roch de Saint-Ours, daté du 10 mars 1835 et portant le no 14 du cadastre primitif du village. L'arpentage remontait à 1820. La boutique elle-même fut construite vers 1825. Monsieur Bourg avait acquis la concession voisine, no 15. Cette boutique avoisinait l'étal de boucher Gaudette et l'emplacement de M. Raynald Bélanger.

Plusieurs forgerons se sont succédé sur la double concession du forgeron Bourg. En 1853, la boutique appartient à M. Abraham Dufault, forgeron; en 1857, à M. Trefflé Desmarais; en 1871, à M. Jean-Baptiste Délorme; en 1878, à M. Augustin Dufault qui la vend en 1883 à M. Joseph Trichon (Larivière), forgeron, lequel l'exploita jusqu'en 1887 alors qu'il vend ce commerce à M. Abraham Grégoire, ferblantier.

M. Joseph Trichon Larivière se porta acquéreur, le 4 août 1887, de la boutique de forge de la succession Hubert Desgranges, du centre du village. La boutique de forge de Joseph Bourg, premier forgeron, cessa d'exister vers cette époque; quant aux deux terrains, ils furent vendus à des acquéreurs différents. Suivent les diverses transactions pour chacune de ces concessions:

#### Concession no 14 cadastre primitif, no 841 cadastre actuel

26-01-1888	- Abraham Grégoire	à	Joseph Beaudreault, voiturier
12-02-1908	- Jos. Beaudreault	à	Ephrem Roy, boucher
02-10-1911	- Ephrem Roy	à	Joseph Lambert, boucher
12-11-1914	- Joseph Lambert	à	R. Labonté, boucher
09-09-1915	- R. Labonté	à	Napoléon Bourassa
21-11-1918	- Nap. Bourassa	à	Mathias St-Jean, boucher
22-02-1954	- Mathias St-Jean	à	Aimé Gaudette, boucher.

Concession no 15 cadastre primitif, no 839 cadastre actuel

16-01-1884	- Abraham Dufault, forgeron	à	Trefflé Desmarais, forgeron
07-08-1898	- Trefflé Desmarais	à	Lactence Allaire
08-04-1904	- Lactence Allaire	à	Verthume Plouffe
12-08-1908	- Verthume Plouffe	à	Prosper Gadbois
11-08-1928	- Prosper Gadbois	à	Pierre Gadbois
12-10-1931	- Pierre Gadbois	à	Stanislas Plante, taxi
30-11-1961	- Stanislas Plante	à	Michel Patenaude, B.C.N.
12-05-1971	- Michel Patenaude	à	Robert Grégoire, B.C.N.
12-06-1974	- Robert Grégoire	à	Raynald Bélanger, tapis et prélarsts.

Etant donné que ces deux emplacements appartenaient au début au même propriétaire, il se peut que des actes aient été enregistrés comme concernant tantôt l'un, tantôt l'autre. La résidence du forgeron Bourg semble avoir été l'ancienne résidence de M. Aimé Gaudette. Le style de cette bâtisse indiquait qu'elle remontait du début de la mission; la forge était voisine.

La seconde boutique de forge exploitée dans le village était située sur les concessions nos 7 et 8 du cadastre primitif du village. Comme la précédente, elle chevauchait dans deux concessions. Ces dernières avaient été attribuées le 12 avril 1824, à Sieur Jean Bistordeau, identifié comme marchand.

En 1853, ces emplacements appartiennent à M. J.-B. Larivière, censément forgeron; en 1856, cette forge est vendue à M. Hubert Desforges; de Hubert Desforges, elle passe à Hubert Desgranges. Suivent les diverses transactions subséquentes de cette boutique de forge, référées au no 849 du cadastre actuel:

04-08-1887	- Vve Marcelline Letendre	à	Joseph Larivière, forgeron
1908	- Jos. Trichon Larivière	à	Joseph Plouffe, forgeron
11-08-1915	- Joseph Plouffe	à	Henri Pelletier, forgeron
?	Henri Pelletier	à	Xavier Pelletier, forgeron
10-1923	- Xavier Pelletier	à	Jos. Charbonneau, forgeron



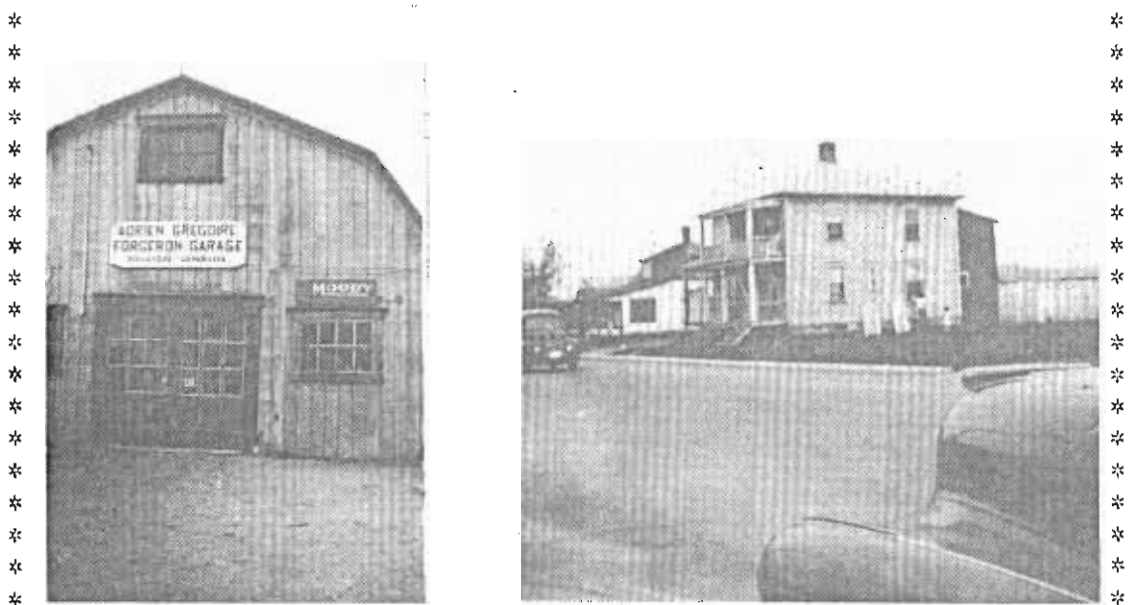
~BOUTIQUES DE FORGE FRANÇOIS PLOUFFE~

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*  
Boutique de forge François Plouffe détruite lors de la première  
conflagration.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*  
Boutique de forge reconstruite \* Vue de la rue St-Edouard avant  
alors qu'elle appartenait à M. \* la deuxième conflagration qui  
Adrien Grégoire. Elle fut égale- \* ravagea toute cette partie du  
ment détruite lors de la deuxième \* village.  
conflagration de 1963 et non re, \*  
construite.

29-10-1935 - Joseph Charbonneau	à	Josaphat Charbonneau, forgeron
29-03-1946 - Josaphat Charbonneau & Alphonse Lemay	à	Georges Messier, garagiste.

La boutique de forge fut alors déménagée à l'arrière du terrain, rue St-Roch, et utilisée comme remise. Elle existe encore et appartient toujours à la famille Messier.

La résidence de brigue existe encore et est la propriété de la famille Messier. Cet emplacement n'a pas suivi les mêmes transactions énumérées plus haut. Il a longtemps appartenu à M. Joseph Trichon, alors que la boutique appartenait à M. Joseph Charbonneau. M. Alphonse Lemay qui avait acquis les deux emplacements, les vendait à M. Georges Messier.

#### LA BOUTIQUE DE FORGE FRANCOIS PLOUFFE

Cette troisième boutique de forge du village était située sur un terrain de la Fabrique, concédé le 13 août 1889 par le curé J.-A. Nadeau à M. François Plouffe. Celui-ci construisit une boutique de forge sur cet emplacement portant le no P-863 du cadastre actuel (M. Léonard Lamoureux en 1984). M. Plouffe fut forgeron à cet endroit pendant 31 ans.

Viennent ensuite les diverses transactions suivantes que nous avons pu retracer:

30-09-1920-	François Plouffe	à	Adélarde Dufault, forgeron
08-06-1926-	Adélarde Dufault	à	Omer Plouffe
08-09-1928-	Omer Plouffe	à	Clément Pelletier, forgeron.

La résidence et la boutique furent détruites lors de la première conflagration de 1932. Les bâtisses furent reconstruites par M. Clément Pelletier.

03-09-1939-	Clément Pelletier	à	Joseph Bergeron, forgeron
14-05-1940-	Jos. Bergeron	à	Dr Liboire Beauregard
même date -	Dr L. Beauregard	à	Ovide Larivière, forgeron
01-05-1944-	Ovide Larivière	à	Adrien Grégoire, forgeron
03-11-1951-	Adrien Grégoire	à	Hilaire Lévesque, menuisier
-	Hilaire Lévesque	à	Arthur Allaire (atelier de bricolage).

Le 3 juillet 1963, une seconde conflagration de cette même partie du village, prit naissance dans un petit garage privé attenant à la résidence de M. Arthur Allaire, se propagea et détruisa toutes les bâtisses jusqu'à la coulée Chevalier, et également la manufacture de "La Tôle Unique" fut complètement rasée.

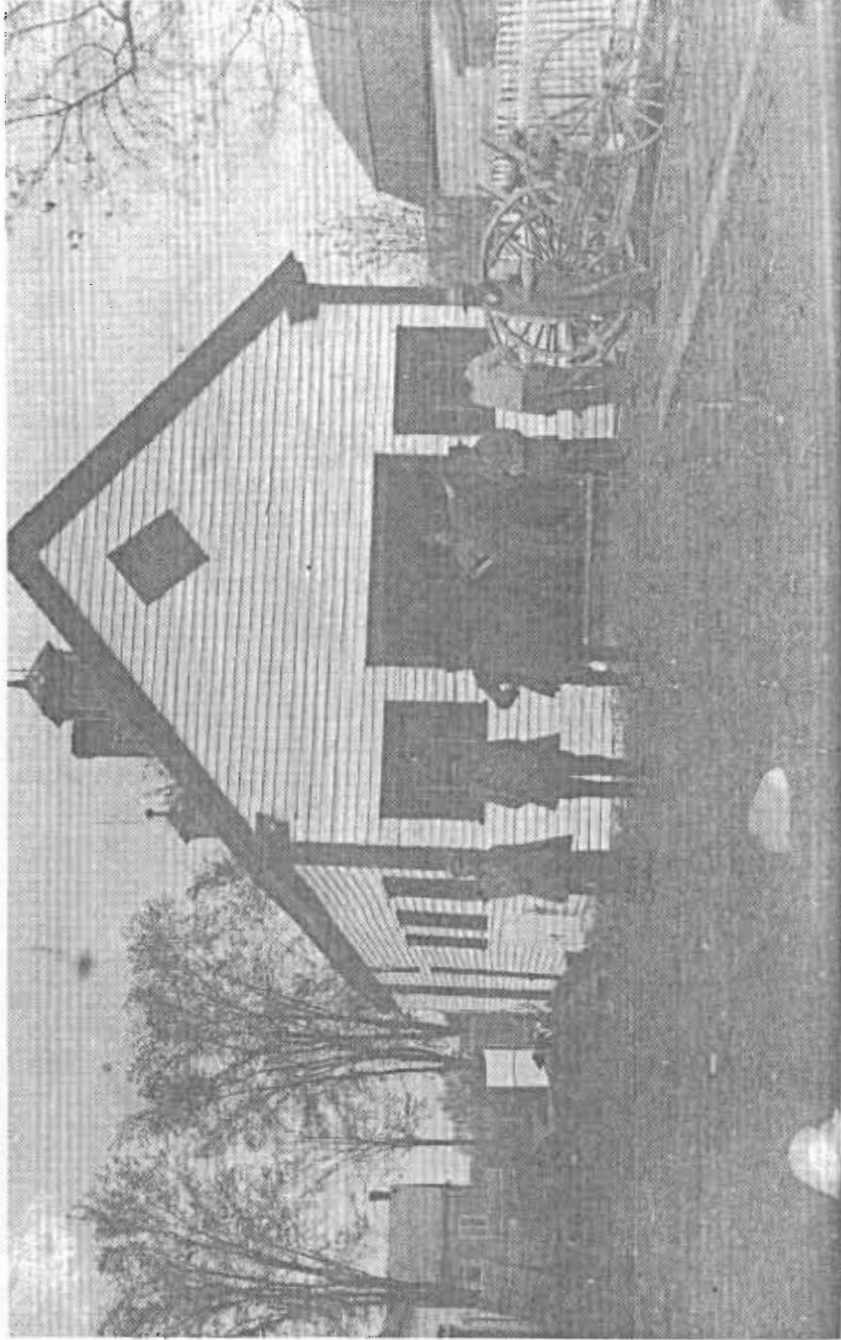
Au début de l'incendie, le vent soufflait vers le centre du village et menaçait toute la partie nord-est de la rue Saint-Edouard. Fort heureusement, suite à l'intervention d'un jeune abbé (celui-ci s'était placé entre le brasier et la partie du village menacée, et avait ordonné, sans doute, au dieu Eole de "virer de bord"), le vent tourna brusquement vers la coulée Chevalier. Les témoins furent mystifiés; on chuchota longtemps par la suite "que ce jeune abbé avait des pouvoirs extraordinaires".

Pour ma part, c'était la seconde fois que j'étais témoin d'un tel exploit. J'avais l'occasion de conduire ce même jeune abbé, lors d'un feu de brousse dans le rang 6, près d'une ferme dont les bâtisses étaient réellement menacées; le vent soufflait le brasier vers elles. Le même phénomène s'était produit; le vent avait tourné. Je tais le nom de ce saint prestidigitateur, car il vit encore, et qui sait? Le vent pourrait se tourner contre moi.

Quoi qu'il en soit, la boutique de forge "Plouffe" ne fut pas reconstruite; la résidence le fut, et est la propriété de M. Léonard Lamoureux. La résidence voisine fut également reconstruite, propriété de Madame Ghyslaine Larivière.

Il y eut également une boutique de forge sur le lot 613 du cadastre actuel, propriété de M. Réal Morin (1984). Le 9 septembre 1891, une forge était exploitée par un monsieur Victor Yvon, un monsieur Félix Hébert en avait eu la possession. Elle semble avoir été en opération jusque vers 1902. Egalement dans les Seize, un monsieur Wilbrod Jacob ouvrait une boutique de forge vers 1940, elle fut en activité quelques années puis discontinuée.

Dans le rang des 48, sur le côté nord, il y aurait également eu une boutique de forge, propriété d'un monsieur Charbonneau. Pour ceux qui en ont souvenance, elle était à son déclin. Lorsqu'abandonnée, la bâtisse aurait été déménagée sur une ferme appartenant à M. Donat Lafrenaye du



(Boutique de Forge du centre du village.)  
(Messieurs Henri et Xavier Pelletier 1915)  
(Photo: gracieuseté Madame Jeanne Beaugard.)

rang de Fleury, comme remise de ferme.

Il y eut également une petite boutique de forge dans le rang de Sainte-Rose, appartenant à la famille Pelletier. M. J.-B. Pelletier, père de l'abbé Raymond Pelletier, l'aurait utilisée pour ses réparations personnelles.

Les boutiques de forge de Joseph Trichon et de François Plouffe furent les plus importantes et les mieux connues, puisqu'elles étaient encore en pleine activité au début du siècle. On y forgeait tout ce qui était de fer. D'une simple barre de fer, on façonnait fers à chevaux, roues de brouettes, tisonniers, crochets à foin, pentures de portes et clous.

Sans avoir appris les subtilités des mathématiques ou de la physique, ils connaissaient à fond l'extensibilité du fer à la chaleur. Avec un genre roulette au bout d'un manche, ils pouvaient calculer exactement la circonférence d'une roue, prévoir l'espace pour la soudure et la dilatation du fer, puis forger un "bandage de roue", de la longueur voulue.

Après l'avoir bien soudé et bien arrondi, le cercle de fer était plongé dans un grand brasier préparé à l'extérieur de la boutique (ce genre d'ouvrage se faisait l'été). Bien rougi à point, ce bandage était emboîté sur la roue à coups de marteau; la jante de bois commençait à flamber; il fallait faire vite et plonger le tout dans un grand bassin d'eau; en refroidissant, le fer se contractait et resserrait vers le moyeu comme dans un étau, toutes les pièces de la roue: jante et raies.

S'il était trop court, ce bandage pouvait faire tordre la roue ou briser le moyeu. S'il était trop grand, il ne tenait pas en place et c'était une roue dite "ébarouie". Il ne fallait pas se tromper et ces maîtres de forge du temps ne se trompaient pas. Les forgerons ont porté plusieurs titres: maître de forge, maréchal-ferrant, maréchal-charron.

Le maréchal-charron était l'équivalent du voiturier. Il s'occupait du montage des voitures, il ouvrait le bois et le fer. Le maréchal-ferrant était le forgeron proprement dit; il pratiquait le forgeage du fer en général. Il soignait aussi les chevaux, "cramponnages", "les rimbôtes", "les écarts", le "souffle", "le rotte" (rot), "les faux pieds". Il soignait

également les autres animaux de ferme, à l'occasion. En conséquence, le nom de MARECHAL désigna longtemps dans le langage courant les soigneurs d'animaux, les vétérinaires du temps.

Quand un animal était malade, le père Henri Archambault, avec ses petites bottes de caoutchouc, hiver comme été, fut maréchal de Saint-Jude durant toute ma jeunesse. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir.

M. François Plouffe fut le forgeron le mieux connu de toute la région. En plus de forger comme les autres, il fabriquait des fourneaux pour les cabanes à sucre. Le devant en fonte comportait deux grandes portes battantes pour la partie foyer et une autre porte au bas pour les cendres. Sa marque de commerce était bien imprimée au-dessus des portes: "François Plouffe 1906". J'eus la bonne fortune d'en trouver un que je garde en souvenir. Les côtés de ces fourneaux étaient de tôle épaisse et assez longs pour recevoir les grandes lèchefrites ou les grands bassins. Ce fut une innovation qui remplaça tous les vieux fourneaux de brique et de glaise devenus désuets. Le nom de "François Plouffe 1906" était visible dans toutes les sucreries de la région.

M. Omer Charbonneau, le dernier forgeron dans la forge du centre du village louée de M. Alphonse Lemay, exploita quelques années à cet endroit. Lorsque cette forge fut fermée en 1946, Monsieur Charbonneau acheta un terrain vacant à l'arrière de la boulangerie et y construisit sa résidence et une petite boutique de forge qui fut en opération quelques années. L'ère des chevaux étant révolue, ce fut la dernière boutique de forge du village de Saint-Jude. (M. Fortier aujourd'hui).

Toutefois, dans sa boutique à l'arrière de sa résidence, M. Adrien Grégoire eut tout l'outillage d'un forgeron: feu de forge, enclume, coupe-fer, et il pouvait à l'occasion réparer les machineries de ferme et effectuer d'autres ouvrages de forge, sans toutefois ferrer les chevaux.

Il s'adonnait aussi à la plomberie, bien muni de tout l'équipement voulu, y compris celui requis pour la soudure au gaz. M. Grégoire excellait dans plusieurs domaines en plus d'être facteur des postes. En 1955, c'est lui qui s'occupa des altérations du système de chauffage à eau chaude dans la résidence des "docteurs" que je venais d'acheter. Il possède

encore cette boutique et son équipement; et lorsque sa santé le lui permet, il fait encore de petits travaux.

La seule boutique de forge qui existe et qui est encore en activité est celle de M. Léo Labossière et de son fils, André, de Fleury. Ils s'y occupent activement de forge et de menuiserie, ils ont en plus aménagé un garage pour la réparation d'automobiles.

Tout ce qui relevait de la menuiserie et de la forge était ouvré dans cette boutique. Monsieur Labossière étant le seul forgeron de plusieurs milles à la ronde, ferre encore quelques chevaux de selle de la région.

Ces messieurs Labossière sont les seuls à perpétuer dans Saint-Jude la tradition de nos vieux artisans en voie de disparaître.

M. Richard Labossière, frère de Léo, est sellier-cordonnier et continue lui-même ce métier traditionnel. Continuez, Messieurs Labossière.

De tout temps, les boutiques de forge ont été le rendez-vous des rentiers du village. Eux-mêmes anciens fermiers, ils aimaient revoir les chevaux et rencontrer les fermiers qui se présentaient à ces boutiques avec du matériel à faire réparer. En outre, on y jouait aux dominos et aux dames. C'était de plus la salle de rédaction des nouvelles locales et des discussions sur les partis politiques et sur l'organisation municipale; de là l'expression: LES AVOCATS DE BOUTIQUES DE FORGE. Pour employer une savoureuse expression du curé Léonard Benoît: "C'est là que se réglaient LES PROBLEMES DE LA TRIBU."

Le Dr Liboire Beauregard était un accoutumé de la boutique Plouffe; il se mêlait volontiers aux discussions engagées et y soutenait souvent son opinion personnelle, tantôt acceptée, et en d'autres occasions, contestée.

Un jour, on était en temps d'élections municipales. Entre deux parties de dominos, le Dr Beauregard suggère que l'on fasse un "test" sur les tendances de cette prochaine élection. Il y avait une vingtaine de badauds dans la boutique. "Nous allons, dit-il, tous voter sur un petit

billet pour le candidat de notre choix, billet que nous déposerons dans une boîte; et le décompte nous donnera une bonne idée du résultat de cette élection." La première enquête Gallup inaugurée dans la boutique de forge Flouffe de Saint-Jude.

On trouve une boîte, on découpe des bulletins de vote, et on est prêt pour la votation-test. Voilà que le docteur est demandé à son bureau. "Commencez à voter, je reviens le plus tôt possible." Les 19 voteurs participants marquent discrètement leur vote et le déposent dans la rudimentaire boîte à scrutin; il ne manque que le vote du Dr Beauregard pour faire le décompte.

Jos Thibert (Jos Brock pour les intimes), qui avait bien des tours dans son sac, suggère "officieusement" le décompte avant l'arrivée du docteur, ce qui fut fait en grande vitesse, l'un, surveillant dehors l'éventuel retour du voteur manquant; résultat: 7 pour un des candidats et 12 pour son adversaire. Puis on replace tous les bulletins dans l'urne-piège comme si rien n'était. Tous jouent aux dominos lorsque revient le docteur. "On a tous déposé notre vote, docteur, on n'attend que le vôtre pour faire le décompte." Le docteur s'exécute, dépose son vote, et l'on procède au nouveau décompte. Le résultat a changé: 8 à 12.

Toute la paroisse fut au courant de l'intention de vote du Dr Beauregard. Quand il découvrit le stratège de son ami Thibert et le piège dans lequel il était tombé, il en fit une de ces colères: "Tricheurs", "tripoteurs de votes", "faux amis", "judas", "je peux vous poursuivre en justice". C'était pourtant un fin renard que ce Liboire Beauregard; et bien rares ceux qui pouvaient le prendre en défaut. Mais cette fois, la stratégie de Jos. Thibert avait fonctionné à merveille.

L'atmosphère de ces boutiques de forge n'était pourtant pas des plus attrayantes. Murs et fenêtres noircis par la fumée du feu de forge, odeur âcre des sabots des chevaux brûlés par le fer chaud et que le forgeron ajustait, fumée ambiante du feu de forge qui flottait dans l'établissement, bruits du marteau sur l'enclume et étincelles jaillissant sous ce marteau. Un de nos experts modernes en pollution, entrant dans ce "boucanier", aurait confisqué la bâtisse et placé les occupants en quarantaine; et pourtant nos vieux rentiers y passaient de longues heures chaque jour et vivaient jusqu'à plus de 80 ans.



Les épouses de ces braves citoyens ne chantaient pas la même chanson. Au retour du mari:

"T'as encore passé l'après-midi à la boutique de forge, tu sens "l'diable"." La paire "d'overall" et le "froc" étaient vivement étendus sur la corde à linge pour aération.

Les boutiques de forge ont disparu; les "Avocats de Boutiques de Forge" se rassemblent encore, sans doute, mais dans les lieux plus sélects.

#### ITEM NO 5: LES TANNERIES

La concession datée du 18 mai 1836, du seigneur Charles-Roch de Saint-Ours, et accordée à Joseph Coitoux dit St-Jean, portait le no 16 du cadastre primitif, soit le dernier emplacement près de la coulée Chevalier. En 1843, cet emplacement appartenait à M. Dominique Bernier et vers 1868, portant le no 837 du cadastre actuel, il devient la propriété de M. Raphaël Délorme qui est bien décrit comme tanneur dans l'annuaire Lowell 1871.

En 1880, il est acquis par M. Zéphirin Comtois, décrit comme tanneur au contrat. Le 18 juin 1883, il fut vendu par Zéphirin Comtois à Ludger Chevalier, tanneur, de Russell, Mass. U.S.A., contrat no 2602, greffe du notaire Lessard de Saint-Jude.

M. Ludger Chevalier exploitera cette tannerie jusque vers 1895, soit durant une quinzaine d'années. Il discontinua alors son métier de tanneur, mais toutefois il demeura au même endroit comme résident jusqu'au 18 novembre 1938, alors qu'il vend sa maison à M. J.-P. Benoît. En plus de son métier de tanneur, M. Chevalier était un expert pour les entures de câbles brisés. Lors de l'avènement des fourches à foin avec câbles et poulies installées dans les granges, les fermiers lui apportaient leurs câbles brisés pour réparation; sa dextérité était telle que la réparation faite, on ne pouvait déceler où s'était brisé ce câble.

J'ai vu travailler M. Chevalier à maintes reprises. Le seul outil qu'il utilisait, était une cheville de bois effilée en pointe comme une aiguille. Il était le seul dans

la région à connaître ce métier; les quais de Saint-Ours et de Saint-Denis avaient souvent recours à ses services pour réparer des amarres de 3 pouces de diamètre. Il disait avoir appris ce métier aux Etats-Unis, alors qu'il travaillait dans un chantier maritime.

Suivent les transactions subséquentes sur cet emplacement:

15-12-1943	-	J.-P. Benoît	à	J.-C. Paré
06-11-1945	-	J.-C. Paré	à	Denis Grégoire
20-10-1958	-	Denis Grégoire	à	Misaël Grégoire
15-08-1967	-	Succ. M. Grégoire	à	Anna L. Grégoire
24-09-1968	-	Anna L. Grégoire	à	Adélard Lamouroux.

Lors de l'abandon de cette tannerie par M. Ludger Chevalier, le 2 mars 1895, Joseph-A. Délorme, fils de Raphaël, installe l'outillage sur le lot no 883 (emplacement Roch Benoît en 1984). Il y avait sur cet emplacement une menuiserie; Jos.-A. Délorme y installe cet équipement de tanneur et continue d'exploiter cette nouvelle tannerie, jusqu'en 1905.

Lors de l'achat de cet emplacement, le 2 mars 1895, M. J.-B. Dupuis figure au contrat; Monsieur Dupuis était le commerçant qui achetait les peaux des animaux de ferme. Ces peaux étaient soigneusement étendues et salées pour l'expédition, puis roulées et ficelées avec de la corde de lieuse en des paquets bien serrés. Monsieur Dupuis, spécialement au printemps, parcourait la région achetant ces rouleaux de peaux des fermiers et des bouchers pour la tannerie du village. Lorsque celle-ci fut discontinuée, Monsieur Dupuis fit affaire avec les tanneries de Saint-Hyacinthe et d'ailleurs: 75 sous une peau de cheval; 50 sous une peau de vache et 25 sous une peau de veau.

J'eus l'occasion, dans mon jeune âge, de faire une tournée avec lui. Nous étions revenus la voiture chargée "à plein". Ça dégageait une odeur âcre, ces peaux salées; mais à cette époque, l'organe nasal pouvait en supporter bien d'autres. Le tas de fumier de la petite étable du voisin n'était pas matière à protêt, puisque le vôtre faisait l'équilibre. C'était ainsi dans tout le village; tous avaient animaux et petite étable, y compris les notables: "Tu pues.....toé-itou!" Sage philosophie du temps.

En 1909, mon père achetait cet emplacement. La bâtisse de la tannerie fut alors convertie en atelier de fabrication d'articles en ciment, tels que tuyaux d'égoûts, blocs de ciment pour solages et maisons, blocs de trottoirs, jardinières à fleurs, et quelques monuments funéraires qui existent encore dans les cimetières de Saint-Jude et d'autres paroisses.

M. Joseph Blain fut à notre emploi durant une dizaine d'années. Ayant environ quinze ans, je travaillai également avec Monsieur Blain et même à réparer des cheminées ici et là dans le village; je me faisais maçon. Plusieurs solages avec ces blocs existent encore dans la paroisse.

J'achetai de mon père cette bâtisse de même qu'un lopin de terrain adjacent. Je la modifiais à mon tour en poulailler et en petit abattoir et je me lançais dans l'élevage du poulet de grill. Au plus fort de la production, nous pouvions abattre 1000 poulets les lundis de chaque semaine, avec une machine à plumer construite à la ferblanterie d'Elphège Grégoire et elle fonctionnait très bien. MM. Hector Roy et Emile Chartier alternaient comme "saigneurs", Mmes Blanche Larivière, Exéphirine Mathieu, Mlles Alma Magnan, Germaine et Alma Larivière étaient employées comme "échicotteuses". Quand nous sortions de cet abattoir, nous étions couverts de plumes et de sang.

En 1947, ayant discontinué ce commerce pour commencer carrière en assurances, je vendais cette ancienne tannerie, à M. Léon Chabot qui l'exploita quelques années comme poulailler pour finalement la vendre à M. Théodore Girouard qui transforma cette bâtisse datant de 1880 en résidence. Elle existe encore entre la voie ferrée et la résidence de M. Roch Benoit. Cette bâtisse aura servi à "toutes sortes de sauces".

Je me rappelle bien de l'outillage de ces tanneurs qui est resté entassé pendant des années dans un coin du terrain, soit un broyeur d'écorce pour le tan, un grand bassin pour le trempage des peaux dans la mixture d'écorce moulue chauffée, et un genre de grattoir qu'on appelait "épiloir".

Ces tanneurs, comme tous les artisans du temps, rendaient de grands services. Le tannage d'une peau de cheval ou de boeuf permettait aux selliers-cordonniers de fabriquer attelages, "souliers de boeuf", bottes de "peaux-crûtes"; la

"babiche" pour l'empaillage des chaises que l'habitant avait fabriquées durant l'hiver. On mettait tout à profit.

### L'INDUSTRIE DES BLAGUES A TABAC

En relation avec la tannerie, qu'il me soit permis de vous décrire une industrie qui a bien eu pignon sur rue à Saint-Jude, et qui ne manquait pas d'originalité: celle de M. Joseph Dauphinay, surnommé: "gosses bleues". Quoi qu'il en soit, le dénommé Joseph Dauphinay était tout un personnage. Il demeurait aux Seize, l'une des dernières maisons avant la voie ferrée, côté nord-est. L'une de ses spécialités: la production de "blagues à tabac". Celles-ci pouvaient être également utilisées comme bourses à monnaie.

A cette époque, circulaient encore des dollars en argent, des cinquante sous et des gros "deux sous". Aussi nombre d'artisans ou commerçants employaient-ils les bourses Dauphinay comme porte-monnaie, entre autres, le cordonnier M. Ovila Labossière, avant sa mort tragique. (Voir chapitre des selliers-cordonniers.)

Monsieur Dauphinay présentait ses produits comme étant des "bourses de chat". Il rapaillait tous les chats qu'il pouvait se faire donner, les tuait, les écorchait et en tannait la peau avec laquelle il fabriquait ses "bourses" avec fermeture à lacets ou sans lacets selon l'usage envisagé par l'acheteur.

Au cours d'une entrevue, M. Oza Laflamme me rapporte une anecdote des plus amusantes sur ce singulier commerçant. La plus grosse clientèle de notre "boursier", était celle des prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe qu'il visitait de temps à autre. Un jour, il s'en va par le train du matin, faire, comme à l'accoutumée, sa tournée au Séminaire. Malheureusement, c'était le temps des Fêtes.

Rendu à cette institution, il réalise que tous ses clients sont partis en vacances dans leurs familles. Au surplus, plusieurs autres clients du Chef-lieu se disent trop occupés en ce temps de l'année pour traiter "AFFAIRES DE BOURSES", ce jour-là. A la fin de la journée, aucune "transaction boursière" pour notre Dauphinay.

De retour vers Saint-Jude, sur le train du soir, notre "vendeur de bourses" rencontre le député du comté de Richelieu d'alors, M. Maurice Péloquin, et lui raconte sa mésaventure de la journée. Comme tout politicien chevronné, le député de Richelieu a la parole facile et lui répond:

"C'est le cas de le dire, mon cher monsieur, vous avez fait réellement un voyage de BLAGUE!...Toutefois, vous ne retournerez pas tout à fait bredouille,.....je vous en achète une."

Voilà donc un genre d'entreprise qui n'a pas été courant dans la région et à des lieues à la ronde, mais je tenais à en noter l'existence à Saint-Jude. Le pauvre Dauphinay n'était pas n'importe qui: grand gaillard, au langage savoureux, expert en trente métiers, aiguiseur de ciseaux, de rasoirs..., ancien fermier, boucher, commerçant de pommes et poissons, hâbleur, sacreur, jouisseur, buveur, "acteur" et descendant du premier colon à s'installer au début de la mission, Sieur Louis Dauphinay.

Aussi était-il le point de mire des joueurs de tours des Seize qui, en plein hiver, pendant la nuit, bouchent sa cheminée avec de la paille. Lorsqu'il allume son poêle tôt le matin, sa maison est transformée en "jambonnière"...jusqu'à ce que des voisins charitables viennent lui aider à enlever de la cheminée, son bouchon de paille.

"Ca doit être les "maudits Moreau", si "j'lé pogne..j'lé écorche..et j'lé R'VIRE EN "BOURSES", s'écrie notre Dauphinay à demi suffoqué.

Et voilà pour le cas Dauphinay, qui resta longtemps dans le répertoire des vieux "HISTOIREUX" de la paroisse de Saint-Jude, et ce n'est qu'une facette de ce folklorique paroissien.

#### ITEM NO 6: UNE POTERIE

Il y eut, et je le tiens de mon père, un potier à Saint-Jude, fabriquant cruches, écuelles, tasses et pots de terre cuite. Cette poterie aurait été située près de l'ancienne route qui reliait le rang de Michaudville au rang Basse-Double, tel que déjà décrit chemin situé entre le cordon des terres du Bas-Salvail, possiblement sur la terre qu'occupait M. Lucien Garand.

Comme cette terre longeait le cordon des terres du Bas-Salvail, les deux concessions de mon grand-père Eugène Girouard, nos 797 et 800 du cadastre actuel, se trouvaient bornées au nord par la terre décrite au premier paragraphe. Mon père, né en 1870, racontait souvent que, âgé de 6 ou 7 ans, il accompagnait le grand-père Eugène au cordon de ses terres et, qu'étant trop jeune pour travailler, il s'amusait à jouer avec des morceaux de poterie brisée éparpillés ici et là en bordure de la première concession de Basse-Double. Des vestiges de ce potier étaient encore visibles. Grand-père lui, relatait que vers 1850, ce potier y était bien installé.

Nous n'avons que cette tradition, confirmée d'ailleurs par mes tantes Israël Brunelle et Pierre Charbonneau; nous n'avons cependant retracé dans les archives consultées, aucune mention de cette poterie. Nous nous bornons donc à cette tradition.

#### ITEM NO 7: LES BRICADES

Il y eut deux brigades dans Saint-Jude, dont l'une mieux connue car située près du village et en activité au commencement du siècle, "The St. Jude's Brick Co." sur la ferme de M. Joseph Stanislas Bernard et gérée par un monsieur Joseph-C. Raymond.

Cette brigade aurait débuté vers 1890. Lors de l'avènement du chemin de fer en 1896, elle connut une grande activité; une voie d'évitement qui pouvait contenir 4 wagons de chemin de fer desservait cette industrie. M. Oza Laflamme nous racontait que vers l'âge de 14 ans, il avait pour charge d'allumer les signaux de cette voie d'évitement et que la glaise utilisée pour la fabrication de la brique était sortie près de la grève de l'autre côté de la voie ferrée, soit en face de la terre de M. Henry Moreau, près d'un gros pin qui servait lors de mon enfance à y faire des pique-niques.

Cette brigade aurait cessé ses activités vers 1910. Le seul document que nous avons trouvé concernant le lot no 596 où elle était située, est une saisie datée du 6 juillet 1910 par un nommé John Hujan contre J.-C. Raymond et le 26 août de la même année, le shérif contre J.-C. Raymond en faveur de la Banque Nationale.

La brique fabriquée par cette brigade était poreuse et peu résistante: "brique dite molle". Elle connut toutefois une certaine popularité auprès des contracteurs de Saint-Hyacinthe et des villes environnantes. On construisait à cette époque des murs ayant 2 à 4 rangs de briques. La brique de Saint-Jude était poreuse et très isolante pour les rangs intérieurs. Il fut un temps où la brigade fabriquait quatre wagons de briques par semaine. C'était son apogée. De 1896 à 1905, elle fonctionnait à pleine capacité durant l'été.

Mais il y eut une autre brigade dans Saint-Jude, moins connue et en opération lors de la construction de l'église en 1843. Elle était située près de la grève à environ deux arpents du premier moulin à eau. L'existence de cette brigade fut d'abord confirmée par M. Oza Laflamme, qui, enfant, avec son père, trouvait des morceaux de briques brisées et autres objets venant de cette brigade; le père Johny Laflamme connaissait l'endroit exact.

L'existence de cette brigade fut par hasard reconfirmée par Madame Albert Pelletier de l'Hôtel-Dieu à M. Albert-D. Pelletier, ex-maire de Saint-Jude, lorsqu'il prépara les deux magnifiques plans de la paroisse de 1910 et 1960; cette dame Pelletier lui racontait que son beau-père, lorsqu'il manquait d'ouvrage au moulin à eau, allait travailler à la brigade située à une couple d'arpents plus loin. Cette ancienne brigade aurait été située sur la grève de la terre qu'occupait autrefois M. Joseph Dupuis.

Selon ces témoignages, l'église et toutes les maisons de brique de Saint-Jude auraient été construites avec la brique de cette brigade: l'église, la maison Courtemanche, le magasin Wilson, la maison du notaire L'Heureux, la grosse maison de deux étages et demi, angle Saint-Louis et Saint-Roch, la maison du forgeron Trichon, les deux maisons sur le haut de la côte nord des Seize, propriétés de MM. Arthur St-Sauveur et Gaston Morin aujourd'hui.

De même, la partie centrale du magasin Mathieu, la première partie du magasin Lemay-Leblanc, la petite maison d'Henri Archambault qui était autrefois en brique, située entre les emplacements de MM. Roméo Fortier et Jean-Guy Morin, une petite maison de brique sur le Haut-Salvail que M. Roger Roy a démolie après avoir construit sa nouvelle résidence et la maison de brique située sur la crête des

coulées de Salvail, autrefois, ferme de M. Arthur Allaire.

Nous référons à la lettre de Messire Guinguet:

"Nous pouvons construire en brique, ce qui serait moins coûteux étant donné que nous pouvons l'avoir sur les lieux."

L'église fut construite en 1843 et à cette époque, la "St. Jude's Bricks Co." n'existait pas.

La résidence construite par William Wilson (résidence de M. Léon Chabot) et l'annexe au magasin Leblanc ne semblent pas avoir été construites avec la brique de Saint-Jude, car la texture de la maçonnerie de ces deux édifices était beaucoup plus dure que celle de la brique produite localement.

#### ITEM NO 8: LES FERBLANTERIES

Le premier ferblantier rapporté dans l'annuaire Lowell de 1857 se nomme M. Joseph-L. Laplante. Cette ferblanterie était située sur le no 2 du cadastre primitif du village, no 869 du cadastre actuel. La concession no 2 datait de 1822, accordée à un monsieur Saint-Germain qui vendait à ce monsieur Laplante qui fut ferblantier à cet endroit depuis les débuts de la mission. Il l'était encore en 1874. Nous retraçons un document de la Fabrique par lequel Laplante est engagé pour couvrir le clocher en fer-blanc.

La boutique de ce dernier était construite à l'arrière de la résidence et a servi pendant de nombreuses années comme remise pour la Compagnie de Téléphone. La résidence était utilisée comme central téléphonique alors que M. Joseph Lamoureux en avait été propriétaire jusqu'en 1910.

Suivent les diverses transactions sur cet emplacement:

04-11-1899-	Joseph-L. Laplante	à	François Gaudreau
25-05-1900-	François Gaudreau	à	Marcellin Letendre
16-08-1902-	Marcellin Letendre	à	Hyacinthe Larivière
10-11-1905-	Hyacinthe Larivière	à	Joseph Lamoureux
01-09-1910-	Joseph Lamoureux	à	Cie de Tél. Saint-Jude
27-11-1961-	Cie de Tél. St-Jude	à	BPL Télécommunication
17-04-1962-	BPL Télécomm.	à	Téléphone Laurentide



20-07-1962- Téléph. Laurentide à Télécommunication  
Richelieu  
21-04-1964- Télécomm. Richelieu à Roger Lamoureux  
17-06-1977- Roger Lamoureux à Jean-Louis Raymond.

La plus importante ferblanterie que nous avons connue, fut celle de la famille Grégoire; nous en avons glissé un mot au chapitre "Magasins". Tout ce qui pouvait se faire en tôle ou en fer-blanc était fabriqué par ces excellents ferblantiers, Misaël Grégoire, son fils Elphège et le petit-fils Marcel; tuyaux de poêles, dalles, chaudières diverses et à sucre, chalumeaux pour sucreries, bassins de toutes sortes et tuyaux de ventilation sur les bâtiments de ferme.

Les grosses cheminées décoratives sur quelques résidences, entre autres, chez: M. Lavoie, Gaétan Girouard, Gilles Grégoire et sans doute beaucoup d'autres ont été fabriquées par Elphège Grégoire. C'étaient des chefs-d'oeuvre de montage. La dernière installée en 1955 sur ma maison, m'avait coûté \$55.00; elle est encore en bon état sur la maison de mon fils Gaétan.

Les deux décorations électriques qui enchâssent la statue de sainte Anne et celle de saint Joseph ont été fabriquées en 1930 par ce monsieur Elphège Grégoire. Les premières toitures de métal remplaçant le traditionnel bardeau, furent innovées par la ferblanterie Grégoire, vers les années 1905. La tôle "canadienne", premier genre de toiture de métal: il s'agissait de lamelles de tôle galvanisée d'environ 15 X 20 pouces. La façon de placer ces lames à un certain angle et de les replier, leur donnait une bonne étanchéité.

Nombre de résidences dans Saint-Jude sont encore couvertes de cette façon, entre autres, celles de Gaétan Girouard, Laurette Charbonneau, Blandine Leclerc et nombre d'autres et cela depuis plus de 60 ans.

Vers 1910, on ajoutait un apprentis au magasin-résidence afin de pouvoir faire la mise en conserve des tomates durant l'été. Comme il n'y avait pas de sertisseuses à cette époque, les compagnies de boîtes de conserve fermaient les deux bouts de la boîte en laissant une ouverture d'environ un pouce et demi à l'une des extrémités où une rondelle pouvait être étamée au fer lorsque la boîte était remplie; c'était

rustique mais à l'époque, une nouveauté.

Chaque paroissien et ceux des paroisses voisines apportaient leurs provisions de tomates pour être "cannées". Une dizaine de femmes pelaient les tomates ébouillantées, remplissaient la boîte par l'orifice déjà décrit et M. Misaël ou M. Elphège soudaient la rondelle à l'étain. Ainsi sertissées, les boîtes étaient bouillies durant un certain temps. Ce fut la première conserverie de Saint-Jude.

Il ne fallait pas se tromper; chaque client devait recevoir ses propres produits. Donc une attention spéciale à chaque lot. Trois sous la boîte pour le tout. A la fin de l'après-midi, chacun allait quérir sa quantité de tomates en conserve et l'on pouvait lire les étiquettes et pratiquement faire le recensement des paroissiens: François-Xavier Foisy, 15 btes-45 cts; Pit Dolbec, 25 btes-75cts; le père Curon, 12 btes-36cts; Joseph Dauphinay, 5 btes-15cts; la mère Caouette, 16 btes-48cts; Tit-Mire Germain, 14 btes-42cts et ainsi de suite.

En 1930, Elphège Grégoire fondait une compagnie de tôle ondulée: LA TOLE UNIQUE ENRG. Il fit lui-même tous les plans des machineries, une énorme presse qui ondulait 6 côtes par feuille. Il fabriqua lui-même cet outillage compliqué et tout fonctionna à la perfection.

Une fabrique du genre avait été ouverte à Saint-Hyacinthe, par M. Jos. L'Archevêque, plus tard Lassonde. Leur ondulation était de 5 rayons. La Tôle UNIQUE en avait 6, donc était plus résistante. M. Ferrier Lemieux devint le "commis voyageur" de la nouvelle compagnie qui fit affaires dans toute la région et couvrait et lambrissait tout genre de bâtisses. Une dizaine d'ouvriers étaient employés tant pour la fabrication que pour le recouvrement des bâtisses. J'y ai travaillé moi-même et je me rappelle de MM. Albert Comeau et Léo Gadbois sur la livraison, et de MM. Arthur Ferron et Aimé Laperle pour la pose et autres travaux.

A ses débuts, cette manufacture opérait dans la grande bâtisse à 3 étages à l'arrière du magasin (aujourd'hui propriété d'Yvan et Gaétan Girouard comme remise), bâtisse de 75 x 30, trois étages, totalement lambrissée en tôle, comme toutes les bâtisses qui appartenaient aux ferblantiers Grégoire.



tôle Gaufree "Unique"  
Marcel Grégoire, Prop.

Drawing by June 1987

Vers 1946, M. Elphège Grégoire achetait la résidence du notaire L'Heureux (Gilles Grégoire, aujourd'hui) et à la même occasion, le terrain de la boutique Gédée Larivière, laissé vacant depuis la conflagration de 1932. Monsieur Grégoire y construisait une usine moderne de 2 étages de 50 x 100 pieds, avec logis au deuxième pour son fils Marcel. Monsieur Elphège s'installait dans sa résidence nouvellement acquise.

La machinerie fut déménagée dans cette bâtisse neuve et la Tôle Unique continua sa fabrication. La ferblanterie fut installée dans une partie du local et on y ajoutait un service de plomberie. Cet édifice situé au centre du village, de belle apparence, était l'orgueil des villageois.

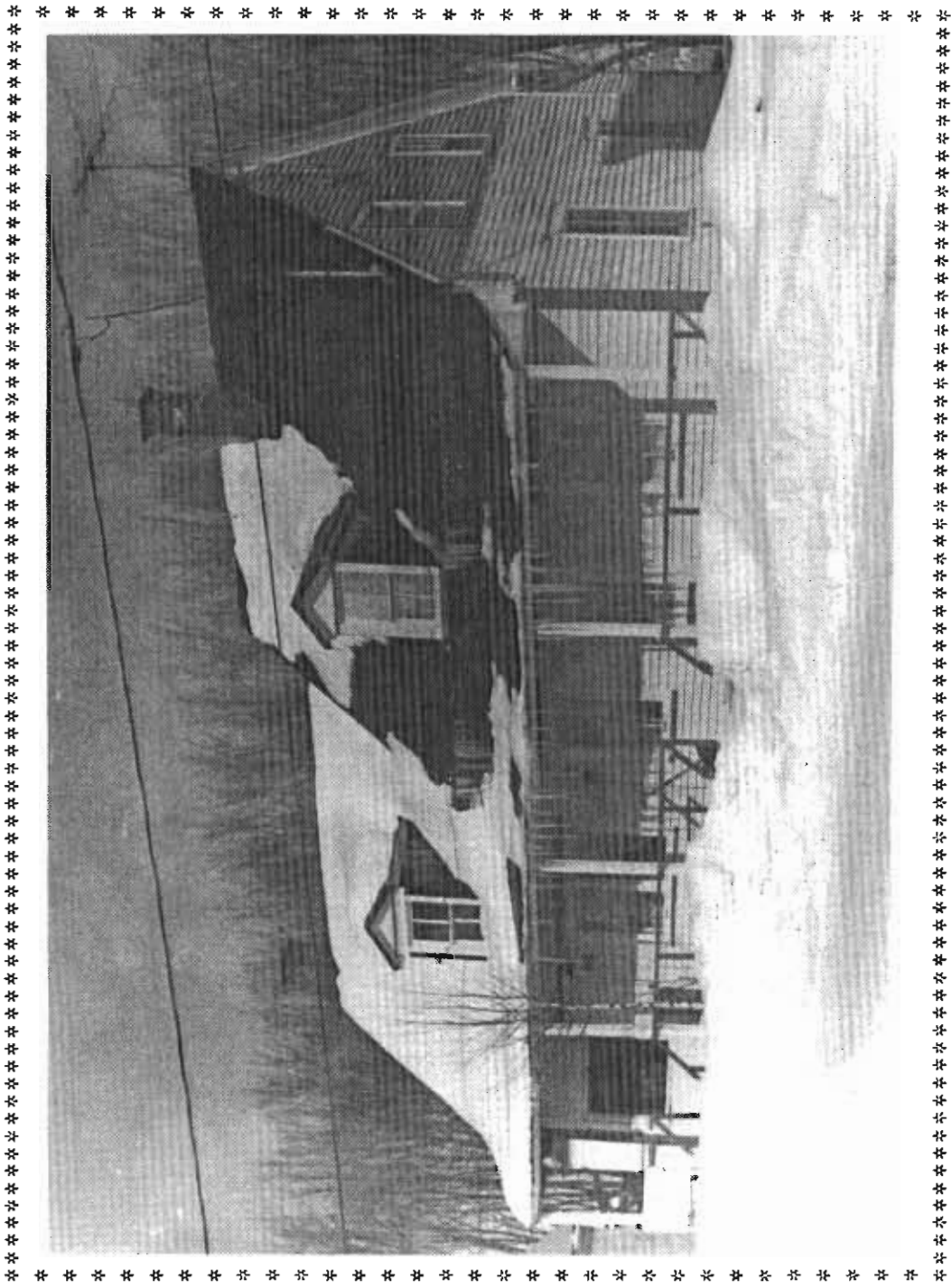
Lors du décès de M. Elphège Grégoire, (qui en passant avait été quelque 45 ans maître-chantre), son fils Marcel étant lui-même excellent ferblantier continua ce commerce jusqu'en 1963, alors que la seconde conflagration prenant naissance dans le garage privé de M. Arthur Allaire, ravagea de nouveau toutes les bâtisses jusqu'à la coulée Chevalier, le feu se propageant également à l'usine Grégoire qui fut totalement détruite.

Avec la vogue des toits d'asphalte et les articles de ferblanterie fabriqués en série dans les grandes manufactures, cette usine ne fut pas reconstruite. Comme les autres artisans, les ferblantiers disparurent, mais ils ont laissé dans Saint-Jude leurs traces sur la plupart des vieilles résidences.

En 1835, une autre ferblanterie fut ouverte par M. Antonio Larivière dans la grande maison de brique, angle des rues Saint-Louis et Saint-Roch. Il y pratiqua son métier pendant une couple d'années.

S'étant associé à son beau-frère, Henri Blouin, tous deux anciens concitoyens de Saint-Jude, ils fondèrent la société Blouin & Larivière, ferblantiers-couvreurs. Ils s'établirent à Saint-Hyacinthe et leurs descendants continuent ce commerce qui existe encore en cette ville.

LA PLUS ANCIENNE CORDONNERIE DE SAINT-JUDE



La cordonnerie Ovila Labossière.  
(Photo: Gaétan Girouard)

ITEM NO 9: LES SELLIERS-CORDONNIERS

La concession no 13 du cadastre primitif, emplacement de M. Gaétan Sarrazin aujourd'hui, est accordée le 22 novembre 1824 à Sieur Jean-Baptiste Vandal, maître-cordonnier.

Et c'est à cet endroit qu'il exerça son métier, dès le début de la mission. Dans l'annuaire Lowell de 1857, on y dénombre deux cordonniers: M. François Larivière remplaçant M. Jean-Baptiste Vandal et le second, Sieur Jean Paquin, sur le lot 11 (emplacement M. Maurice Charbonneau en 1984); et un troisième, sellier, M. Alcidas Phaneuf. Nous présumons que ce dernier était installé en 1857 sur le dernier lot de la rue Cusson. (M. Jean-Luc Gaudette en 1984).

A ce dernier endroit, M. Paul Allaire y pratiqua son métier de sellier de 1898 à 1915, alors qu'il achetait sa terre sur la haute coulée de Salvail. Notons, en passant, que cette ancienne maison de briques sur cette ferme datait des années 1855 et qu'un pont, pour piétons seulement, la reliait directement à la rue Saint-Charles. Cette ferme faisait partie de l'arrondissement scolaire du village, c'est sans doute la raison de ce pont de 25 pieds de haut traversant la coulée qui sépare cette ferme du chemin du village.

Revenons aux cordonniers. La principale cordonnerie que nous avons tous connue, jeunes et vieux, est celle de M. Ovila Labossière, laquelle existait depuis 1881 alors qu'elle appartenait au cordonnier Edouard Laventure. Elle fut vendue à un monsieur François Morin le 15 novembre 1893, à un monsieur J.-B. Charbonneau qui, la même date, la vend à M. Joseph Berthiaume, cordonnier, puis à Joseph Labossière et finalement à M. Ovila Labossière qui exerça son métier jusqu'à son tragique décès, le 16 octobre 1976.

Il fut plus de 40 ans cordonnier à Saint-Jude, tint également un salon de barbier, et il fut pendant une vingtaine d'années commissaire d'écoles et une quarantaine d'années, collecteur des bancs, dans l'église de Saint-Jude.

Malgré son âge avancé, chaque matin, il revêtait son grand tablier de cordonnier et recevait quelques clients. Il vendait brides et licous qu'il fabriquait encore pour les

quelques chevaux de selle de la région. Avait-il des clients ou pas?.. il ouvrait sa boutique chaque matin et y passait la journée toujours revêtu de son grand tablier de cordonnier. Il revivait ses souvenirs dans cette boutique où il avait passé la moitié de sa vie.

Un soir, le 16 octobre 1976, deux individus se présentent en lui demandant son argent, l'attaquent sauvagement pour lui voler les quelques argents qu'il avait sur lui et le laissent à demi-mort gisant sur le plancher de son atelier. Vers onze heures du soir, sa fille, Mme Jeannine Gaudreau, qui demeurait tout près (les lumières dans la boutique encore allumées lui firent supposer quelque chose d'étrange aux coutumes de son père), se rend sur les lieux pour constater ce tragique attentat. Conduit à l'hôpital Notre-Dame, il décédait quelques jours après. Ce fut la consternation générale dans le paisible village de Saint-Jude, et dans toute la région.

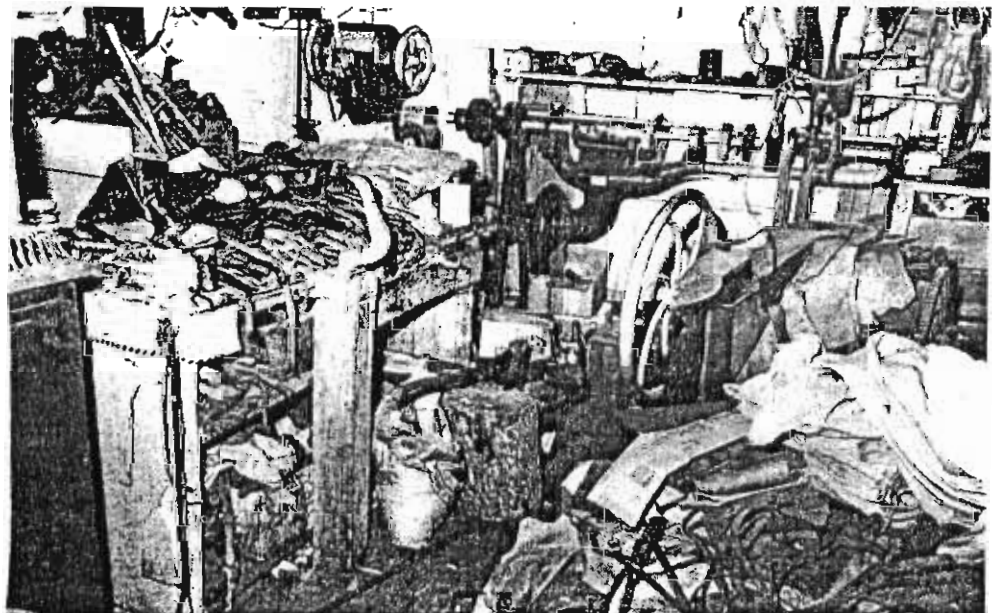


Voici une photographie de la famille Labossière. La tristesse se lit sur chaque visage.

**PRÈS DE ST-HYACINTHE**

# **CE VIEILLARD DE 83 ANS ATTAQUÉ ET TUÉ SAUVAGEMENT**

Ovila Labossière, 83 ans, ne demandait qu'à terminer paisiblement ses vieux jours à Saint-Jude, petite municipalité située à 15 milles au nord de Saint-Hyacinthe. Malheureusement, le 16 octobre dernier, vers 21 heures, deux crapules se sont chargés de mettre un terme aux douces rêveries de celui que l'on se plaisait à appeler "le père Ovila". Le vieillard, qui demeurait seul dans son ancienne cordonnerie depuis 11 ans, soit depuis le décès de sa femme, a été victime d'une attaque sauvage à coups de souliers. Découvert dans une énorme mare de sang, "le père Ovila" ne devait jamais reprendre conscience à la suite de cette agression.



C'est à cet endroit précis que M. Labossière a été assailli. A remarquer la hache qui se trouve à proximité.





La victime de ce meurtre crapuleux, M. Ovila Labossière, devant sa cordonnerie de Saint-Jude.



Jean-Guy Labossière a ramassé le tablier de travail que portait son père. 'C'est ignoble ce qu'ils ont fait à papa.'

ITEM NO 10: BEURRERIES ET FROMAGERIES

Les mémoires de J.-Adélarde Gaudreau écrits vers 1910, rapportent trois beurreries: une, opérée à cette époque, par M. Hector Houle, une deuxième dans le rang de Fleury appartenant à un monsieur Dupré et une troisième "ailleurs" dans la paroisse, possiblement celle du coin Sainte-Rose et Grande-Ligne.

En ce qui regarde la beurrerie principale du village de Saint-Jude, nous avons retracé les données suivantes: un contrat de 1885 par lequel un monsieur Eusèbe Cloutier vend à M. Adélarde Armstrong, fromagier, cet emplacement portant le no P-885 du cadastre actuel. Nous donnons la liste des ventes qui se sont succédé en rapport avec cette fromagerie du village:

08-02-1888	Ad. Armstrong	à	La Société de la Fromagerie de Rochville
03-05-1896	Soc. de la Fromagerie de Rochville	à	La Soc. de Fromagerie et Beurrerie de Rochville
12-12-1900	La Soc. de Fromagerie et Beurrerie de ROCHVILLE	à	Euchariste Lafrance, beurrier-fromagier
04-12-1901	Euch. Lafrance	à	Ludger St-Pierre, beurrier-fromagier
12-02-1904	Ludger St-Pierre	à	Victor Houle, beurrier-fromagier
12-02 1908	Victor Houle	à	Albert Perreault, beurrier-fromagier
sept. 1912	Albert Perreault	à	Amédée Mathieu, beurrier-fromagier
12-05-1916	Amédée Mathieu	à	Herménégilde D'Arcy, beurrier-fromagier
04-09-1918	Herm. D'Arcy	à	Eddy Charbonneau, beurrier-fromagier
06-12-1928	Eddy Charbonneau	à	Aldéric et J.-B. Dupré, beurriers-fromagiers

22-05-1934	Ald. & J.-B. Dupré	à	J.-Arthur Michaud beurrer-fromagier
16-09-1946	J.-Arthur Michaud	à	Jean-Louis Lagacé, beurrer-fromagier (Bâtisses incendiées)
04-07-1951	J.-L. Lagacé	à	Elphège Lagacé
10-03-1954	Elphège Lagacé	à	Lucien Ménard.

M. Jean-Louis Lagacé, le dernier propriétaire, avait fait des modifications importantes. En plus de la fabrication du beurre et du fromage, une section avait été ajoutée de façon à produire du lait en poudre, sous-produit du lait écrémé, qui auparavant était inutilisable.

Malheureusement, un incendie détruisait de fond en comble, bâtisses et outillage. C'était au début de la centralisation d'une majorité des fabriques de beurre et fromage en de grosses organisations, dans toutes les régions de la province: la Coopérative de Granby, la Laiterie Maskoutaine, pour ne nommer que celles-ci.

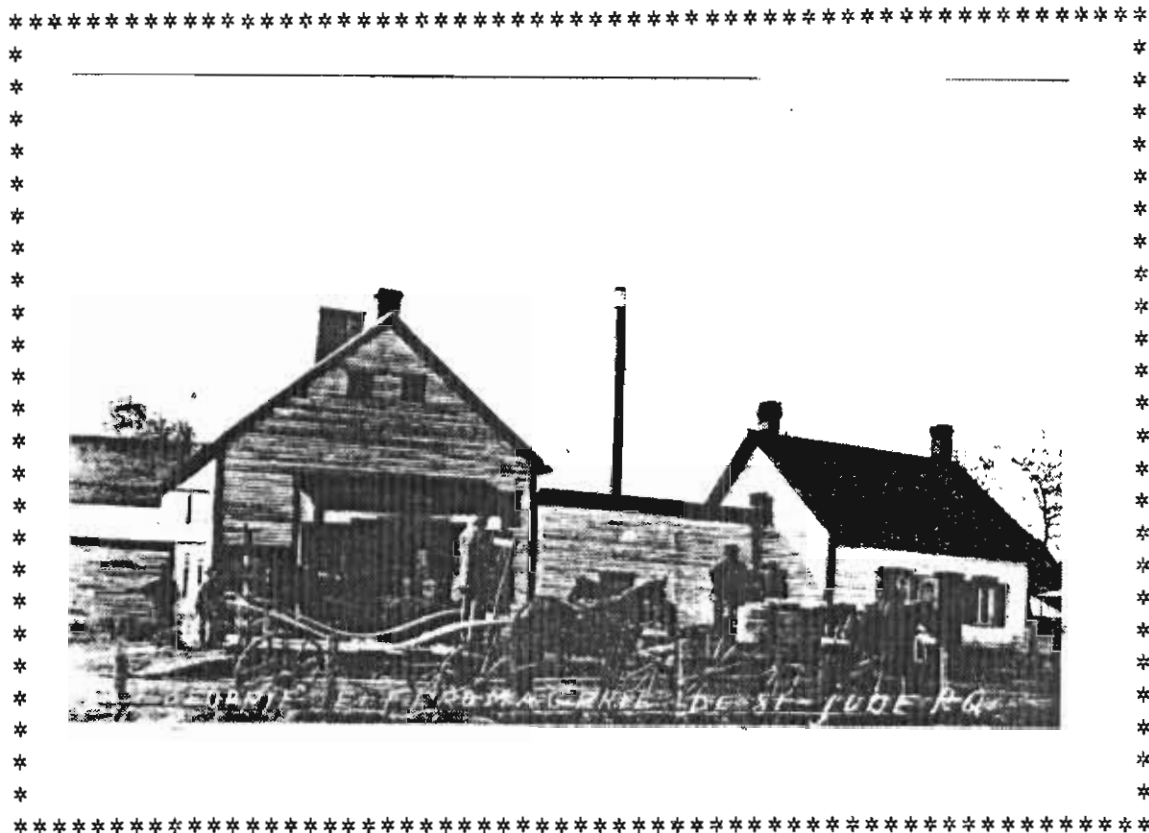
Les cultivateurs avaient leur propre système de préservation, et des trayeuses reliées directement à des bassins réfrigérés, donc aucun contact manuel avec le produit. Quotidiennement, la production des fermiers était recueillie par d'énormes camions-citernes en acier inoxydable; de la vache à la laiterie. Cet agronome, prenant le dîner avec son épouse, fit cette gaffe en buvant son verre de lait:

"Ce lait est tellement frais que j'ai l'impression d'avoir la vache devant moi!"

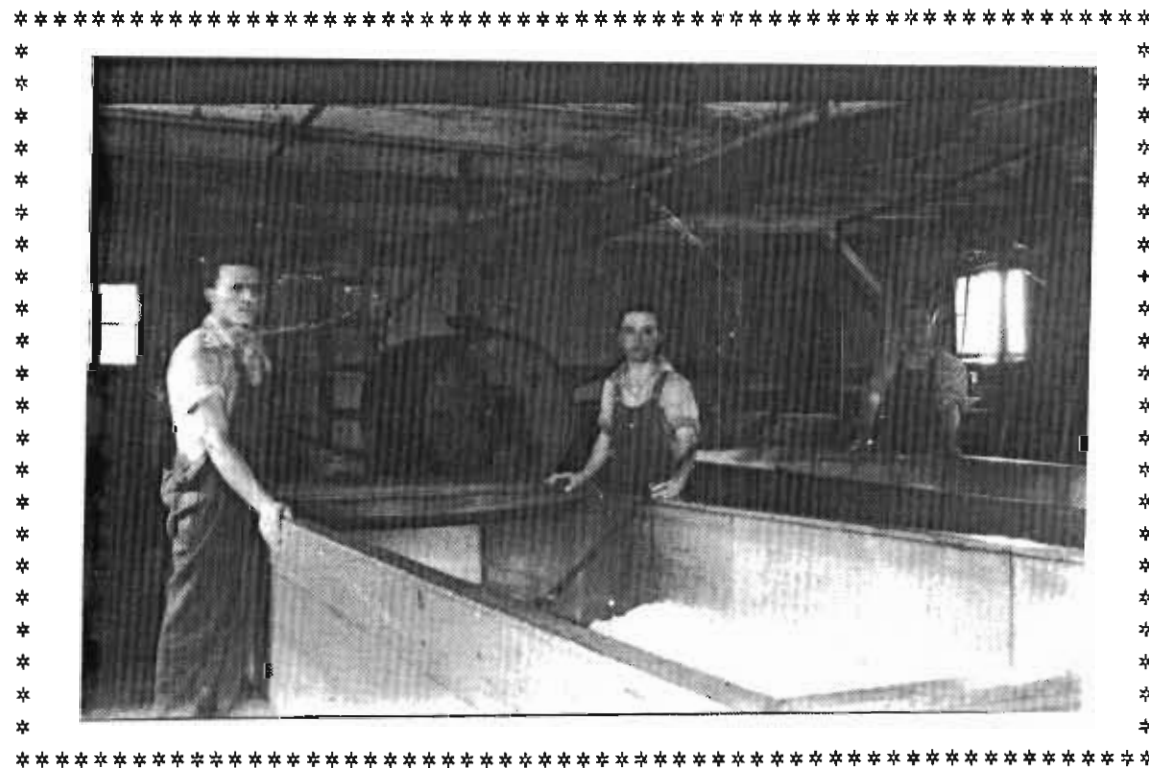
A cause de ce nouveau système uniformisé dans toute la province, la beurrerie-fromagerie de Saint-Jude ne fut pas reconstruite et encore une autre industrie locale qui disparaissait.

Nous aurons remarqué que les propriétaires de la beurrerie-fromagerie de Saint-Jude se succédaient pratiquement tous les quatre ans. Le système d'opération de ce genre de commerce était particulier. Bien que la bâtisse et l'outillage appartenaient au beurrer, ce dernier

LES BEURRERIES ET FROMAGERIES DE ROCHVILLE.



Extérieur et intérieur de la beurrerie, fromagerie du village.



(Photo: Fonds J.N. Roy.)

dépendait de ses fournisseurs de lait que l'on nommait "les patrons".

Le fabricant recevait le lait de ses "patrons" et indiquait sur un registre la pesée totale de lait de chacun. Il percevait une charge de quelques sous la livre de beurre ou de fromage pour sa fabrication, c'était là son revenu. La balance du produit de la vente se répartissait aux "patrons" proportionnellement à la quantité de lait produit durant le mois. Donc, à chaque mois c'était la répartition ou le devis qui furent toujours rédigés à Saint-Jude par les notaires L'Heureux, de père en fils; "la répartition des PATRONS". Chaque producteur recevait son dû en argent "sonnant": "La peille (paie) de beurrerie".

Et c'est ce système qui créa tous les déboires du fabricant. Des "patrons" peu scrupuleux ajoutaient de l'eau dans leur lait, ce qui donnait d'énormes quantités de lait pour un rendement inférieur à la normale. C'était toujours le fabricant qui était jugé incompetent par ceux nécessairement qui portaient du lait pur et qui se trouvaient, de fait, pénalisés. Ces derniers changeaient de beurrerie et le pauvre fabricant était obligé de vendre son établissement, souvent à perte, le prix d'une beurrerie s'établissant sur le nombre de producteurs qui l'alimentaient.

La fraude se généralisant, le Ministère de l'Agriculture dépêchait ses inspecteurs lesquels, sans avis un bon matin, recevaient la livraison de chaque producteur, et avec un équipement, déterminaient la teneur en gras. On fut témoin de nombreux refus; l'inspecteur diplomate:

"Vous avez sans doute oublié votre canisse sous la dalle."

Pour parer à cet état de choses, on équipa les beurreries-fromageries d'un petit laboratoire. Le fabricant pouvait ainsi déterminer la teneur en gras du produit de chaque producteur. Ainsi, ceux qui livraient du lait pur étaient payés de façon équitable et ceux qui portaient du "lait à l'eau" en subissaient les conséquences. Le producteur était payé selon le pourcentage de gras de sa production.

Le classement du produit fini jouait également contre le fabricant. Certains "patrons" étaient négligents et même malpropres et livraient du lait rendu acide, faute de moyens

de refroidissement, et la classification du produit fini en souffrait. Encore là, le fabricant était blâmé d'incompétence. De là, la fréquence des ventes de beurreries.

Ce manque de réfrigération obligeait le fromagier à recevoir la traite du samedi soir et à fabriquer le fromage durant la nuit. Or c'était fête au village tous les samedis soir. Durant l'été, les jeunes gens allaient passer la veillée à la fromagerie et jouer des tours aux résidents du voisinage.

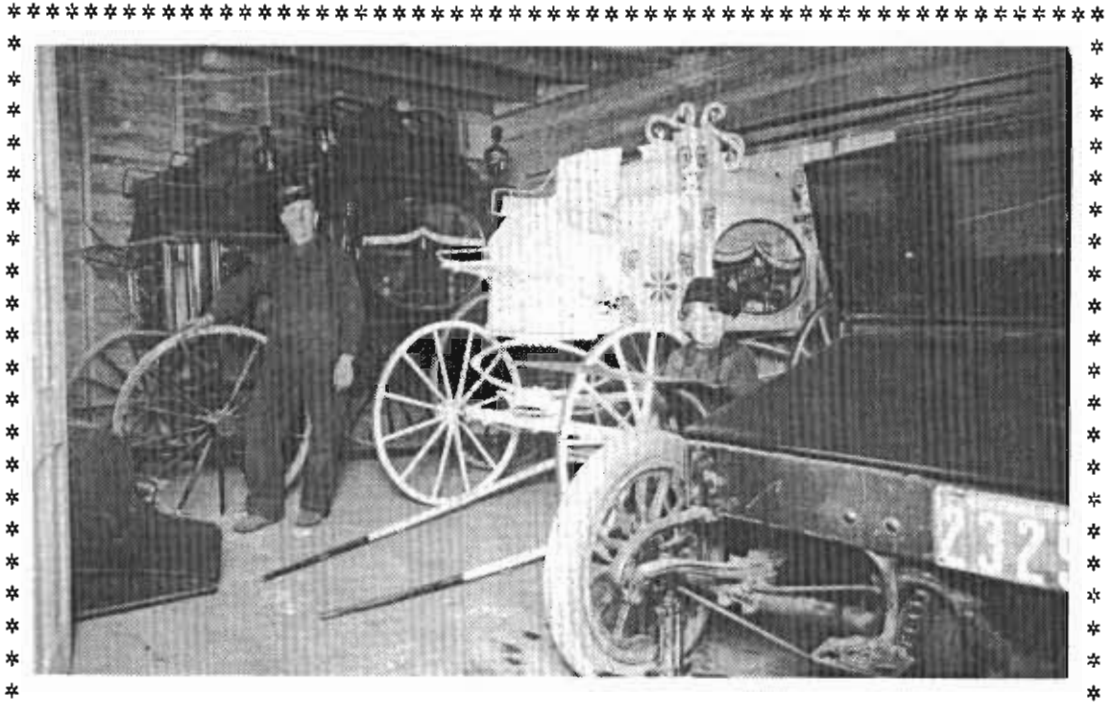
Il s'en est "piqué" des produits des potagers voisins: pommes, prunes et blé d'inde en épi cuit à la vapeur, principale force motrice des beurreries et fromageries. Nous demeurions tout près. Notre potager comptait quatre pommiers et un bon "carré" de blé d'inde. Nos produits ont souvent trouvé preneurs à ces festins du samedi soir.

Mon père fut convié à une dégustation de "blé d'inde en épi", cuit à la vapeur, qu'il trouva excellent, cuit de cette façon, pour s'apercevoir au cours de la semaine qu'il s'agissait de son propre produit. Il prit sa revanche. Nos pommiers étaient chargés de belles pommes mûres. Nous avions quatre pommiers; il fit la cueillette dans trois seulement, en laissant un, bien appétissant. Au début de la veillée il suspend aux branches, des assiettes à tartes en métal remplies d'ocre rouge en poudre.

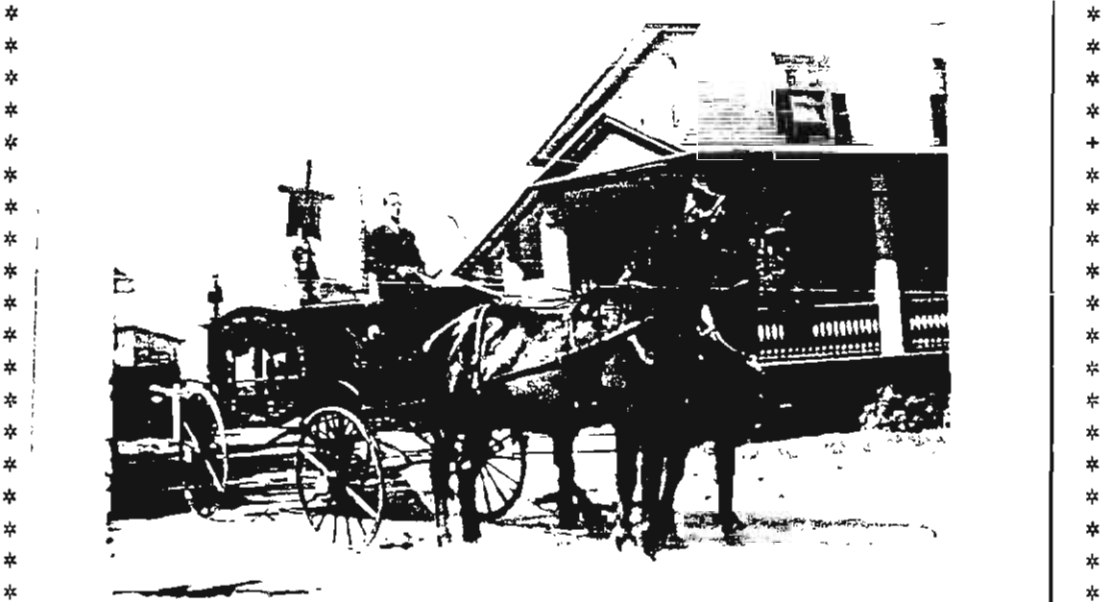
Durant la soirée, les amateurs de pommes secouèrent le pommier mais en plus des pommes, ils reçurent sur la tête les vieilles assiettes d'ocre rouge. Selon le beurrier, la teinte à la vogue ce soir-là était le rouge. Quelques chemises, pantalons, voire même quelques chapeaux de "Panama" blancs furent inutilisables.

Et voilà comment se passaient les veillées du samedi soir à la fromagerie du village en attendant jusque vers trois heures du matin, comme dessert, le bon fromage en grains frais fabriqué et encore chaud et qui était dégusté gratuitement.

FRANÇOIS BEAULAC ET LES CORBILLARDS



L'intérieur de la boutique du voiturier Beaulac. Le petit corbillard blanc aurait été fabriqué par ce voiturier.



Le corbillard de M. Arthur Martin, son fils Hormisdas conduit les chevaux (arrière-plan Salon Martin.)  
Photos du haut: Gracieuseté de M. Romuald Roy.)  
(Celle du bas M. Hormisdas Martin.)

ITEM NO 11: LES POMPES FUNEBRES

Le premier corbillard noir fut acheté par la Fabrique de Saint-Jude en septembre 1886, de Pierre Bourré de Saint-Roch. Il appartenait en commun à tous les paroissiens et était gardé chez M. Hormisdas Gaudreau, de même qu'un petit corbillard blanc pour les sépultures d'enfants dont le taux de mortalité était très élevé à cette époque. Ce petit corbillard blanc aurait été fabriqué par M. François Beaulac, fils, lequel aurait eu également la garde des corbillards, de même que M. Jules Mignault auparavant.

A ma connaissance et à celle des plus âgés, ces deux corbillards étaient sous la garde de M. Hormisdas Gaudreau. L'annuaire Lowell de 1906 mentionne: Hormisdas Gaudreau, pompes funèbres. Les publications des années précédentes de cette annuaire ne mentionnent aucun entrepreneur de pompes funèbres.

Lors d'un décès, un parent du défunt se rendait chez Monsieur Gaudreau prendre un tréteau, un luminaire à chandelles, des tentures et un crêpe noirs et donnait également la taille du défunt ou de la défunte, afin que Monsieur Gaudreau puisse préparer un cercueil fabriqué de pin, recouvert de tissu noir, trois poignées de chaque côté et une croix d'étain sur le couvercle, et une double tombe de planche, dans certains cas.

Les arrangements pour le jour et le genre de funérailles étaient faits avec le curé, et le parent du défunt retournait chez-lui avec le grément funéraire. Le salon familial devenait chambre mortuaire. Le défunt, revêtu de l'habit noir le plus propre qu'il avait, était installé sur le tréteau près du luminaire, d'un crucifix au mur et d'un bénitier. Le défunt "était sur les planches" terme de l'époque.

Et c'était le cas, étendu sur ce tréteau, dans son habit noir, les mains jointes par son chapelet, et les deux pieds en chaussons noirs excédant le pantalon, assez souvent les deux chaussons cousus ensemble pour que le défunt n'ait pas les pieds "écartillés comme ceux du père Curon le mois passé". C'était réellement la mort dans cette pièce sombre avec ses tentures noires aux fenêtres.



A l'entrée principale avant, le crepe noir était placé, indiquant à tout venant qu'il y avait deuil dans cette maison. Tous les parents et amis venaient "prier le Bon Dieu au corps" jour et nuit pendant deux jours durant. Le chapelet était récité à toutes les heures, aux coups de l'horloge. Il n'était pas question d'embaumement à cette époque. Dans les chaleurs d'été, il aurait mieux valu en certains cas, aller tout simplement "prier le Bon Dieu" et inhumer le corps au plus tôt. Des équipes de nuit se remplaçaient afin que la famille du défunt puisse prendre un peu de repos.

Tôt le matin des funérailles, un parent attelait le cheval le plus noir qu'il pouvait trouver, se rendait au village et revenait avec le corbillard et le cercueil préparé durant ces deux jours par Monsieur Gaudreau. Le défunt était mis en bière, le couvercle fermé par six vis décoratives noires; et tous, parents et amis, se mettaient en route pour les funérailles, corbillard en tête.

Un énorme catafalque recouvert d'un drap noir au milieu de la "Grande Allée" attendait le défunt. Il y avait trois classes de funérailles; première: deux chantres avec orgue, et décorations noires et or de tout l'intérieur de l'église, jubés, fenêtres, colonnes (à noter que ces décorations refaites à neuf en 1926, étaient l'oeuvre de l'artiste Osias Leduc, nous avons retracé un document le confirmant); deuxième classe: deux chantres avec orgue, peu de décorations; troisième classe: un chantre sans orgue et sans décorations; \$15.00, \$10.00 et \$5.00.

L'inhumation se faisait habituellement dans une fosse commune et était identifiée par une planche de pin gravée par un artisan de la paroisse. Parfois pour les plus fortunés, on retrouvait une croix de fer forgé avec une petite plaque de marbre au centre gravée des inscriptions usuelles. Le corbillard et le grément de la chambre étaient rapportés chez Monsieur Gaudreau. On payait le cercueil, et on retournait chez soi avec la voiture que l'on avait troquée pour le corbillard au début de la journée; et c'était tout, chacun retournait chez soi. Il n'y avait pas de réception post-funèbre comme aujourd'hui, où l'on se demande s'il y eut enterrement ou noce.

Le décès du mari obligeait l'épouse à porter "UNE PLEUREUSE" et voile noirs pendant un an, une demi-pleureuse avec voile la deuxième année et la troisième année, robe et chapeau noirs avec voilette noire. Les hommes portaient un

habit noir, ou un brassard noir au bras pour un an. Il n'y avait plus de musique ou de chant dans cette maison, c'était triste la mort à cette époque. Une "PLEUREUSE", c'était un long crêpe noir qui couvrait une partie du visage et s'étendait jusqu'aux talons de la veuve, ça découpait une veuve près d'un banc de neige durant l'hiver. C'était la coutume du temps.

Ce système communautaire disparut à l'arrivée de M. Arthur Martin qui venait d'acheter l'hôtel Béchard. Il avait un corbillard de toute beauté, avec des anges sculptés à chaque coin, grandes verrières rondes de chaque côté, attelé à deux chevaux noirs recouverts d'une couverture nattée avec frange et pompons dorés. Les porteurs étaient coiffés de "tuyaux de castor". En plus, il gardait en démonstration des cercueils manufacturés rembourrés de soierie et il était embaumeur.

Avec ce nouvel entrepreneur, plus n'était besoin de mesurer le défunt et d'emprunter le corbillard. M. Martin s'occupait de tout et la famille n'avait qu'à choisir un cercueil. Le prix comprenait l'embaumement, le corbillard, le grément de chambre, tout était compris. Sa publicité se fit au premier enterrement. On n'avait pas vu encore si bel attelage à Saint-Jude. Les six porteurs coiffés de hauts-de-forme et gantés de gris et le meneur de chevaux pareillement "attriqué" et en plus, le "capot à queue" pour le directeur de funérailles. C'en fut fait pour les deux corbillards communautaires, vendus aux collectionneurs.

Toutefois, on exposait encore les défunts dans les résidences, mais dans leur cercueil et non "sur les planches". Le premier défunt qui fut exposé dans son cercueil fut feu le marchand François-Xavier Leblanc, mais c'était avant l'avènement Martin; un entrepreneur de Saint-Hyacinthe avait été chargé des funérailles. Il était cependant exposé dans le salon familial de son domicile.

En septembre 1951, à l'occasion du décès de mon père (j'étais à l'étroit où je demeurais), Monsieur Martin m'offrit de l'exposer dans son salon. Ce fut le premier cas d'un salon funéraire avec heures de visite, et l'on continua par la suite. Pour ceux qui désiraient des corbillards-automobiles, Monsieur Martin faisait appel à ses confrères de Saint-Hyacinthe, mais l'attelage de chevaux était beaucoup plus solennel.

En 1958, la maison Ubald Lalime de Saint-Hyacinthe ouvrait un salon funéraire à Saint-Jude. La résidence de M. François Plouffe fut achetée et aménagée en un salon funéraire des plus modernes. Ce nouvel entrepreneur escomptait desservir les paroisses de Saint-Jude, Saint-Barnabé, Saint-Bernard et Saint-Louis. Monsieur Martin modifia son propre salon et prit arrangements avec la maison Mongeau de Saint-Hyacinthe pour les corbillards-autos, et la concurrence commença entre les deux "croque-morts".

Un service en attire un autre, dit-on, mais ce ne fut pas le cas à Saint-Jude. Par une singulière coïncidence, durant les deux ou trois ans que dura cette concurrence, il n'y eut que quatre ou cinq décès. La matière première faisant défaut, le Salon Lalime, voyant qu'il n'y avait rien à gagner à Saint-Jude avec une catégorie de gens qui s'obstinaient à vivre malgré les belles installations toutes prêtes pour leurs éventuels décès, ferma ses portes.

L'emplacement fut vendu à M. Aristide Lacroix qui transforma le salon en un spacieux restaurant servant des repas complets et eut de suite une grande clientèle. Il faut croire que les paroissiens de Saint-Jude préfèrent bien manger pour vivre, que mourir pour être richement ensevelis. Monsieur Martin continua donc seul comme entrepreneur de pompes funèbres et son fils, Hormisdas, continua au décès de son père.

Les histoires de revenants étaient courantes lors de mon enfance et c'est avec méfiance que nous approchions des défunts. Pour ma part, j'avais peur des morts. Mais je fus radicalement guéri lorsque je me trouvai devant UN MORT QUI BOUGEAIT. Le père Joseph Saint-Jean "était sur les planches". Cette famille Saint-Jean était intime avec la nôtre. J'avais une dizaine d'années. En revenant de la classe avec mon compagnon, Fernand Roy, on décide d'aller "prier le Bon Dieu au corps" chez Monsieur Saint-Jean qui était "sur les planches", les deux mains jointes avec son chapelet.

Sacs d'école par terre, agenouillés pas trop près du défunt, soudain les cheveux nous dressent sur la tête; frayeur indescriptible, les deux mains du défunt se séparent brusquement et le chapelet tombe à nos pieds. Chevreuils, lièvres ou poissons n'auraient pu sortir plus vite que nous, accrochant chaises et crachoir et y laissant nos sacs d'école, à la stupéfaction de la famille Saint-Jean.

Mon père qui n'avait pas peur des morts, m'accompagne et nous retournons sur les lieux. La famille est à rajuster les deux mains du défunt et l'on m'explique que les bras et les mains avaient cédé par le gonflement du corps. On me fit toucher le défunt, ça enlevait la peur des morts, disait-on. Je n'ai jamais revu de mort qui bouge.

#### ITEM NO 12: L A C R I S E

Après la guerre de 1914-18, les Etats-Unis étaient en plein développement économique. Une vingtaine de nos jeunes ménages étaient installés aux "Etats" pour y faire fortune, et semblaient avoir réussi à en juger par la grosseur de leurs cigares et la marque de leurs automobiles. Lorsqu'ils venaient nous rendre visite, "la parenté des Etats" c'était tout un événement.

Un cousin, Aimé Brunelle, n'avait passé que six mois aux Etats-Unis et revenait au cours de l'été avec une automobile Chevrolet. Ne sachant pratiquement plus parler français, il était à donner des détails sur son auto:

"Comment dites-vous ça en français? Mon "méchine"  
(machine)?

Il hérita pour le reste de sa vie du surnom de "Ti-Mé-Mon-Méchine". Il était un excellent travailleur, mais un peu frondeur. A un examen d'école, au curé Bélisle qui lui posait une question de grammaire: "Comment trouve-t-on le sujet du verbe?"..."On le cherche!" Cette réponse lui valut d'être chassé de l'école et son cours finit là.

La crise de 1930 toucha Saint-Jude, comme partout ailleurs. La population à 80% agricole, a subi des effets moins graves que dans les villes. La crise frappa en premier les Etats-Unis et nombre de nos émigrés canadiens furent pris comme dans une souricière dans les villes américaines; et ce fut le retour au bercail, sans auto et sans cigare, les frais de déménagement avaient vidé les caisses. D'autres vendirent leur ménage pour pouvoir revenir au pays. Un vieux retraité a dû fournir l'argent nécessaire pour le retour de son fils.

Donc, une bonne dizaine de couples s'installèrent pour la plupart chez leur vieux père. Le salaire: 10 sous l'heure, 60 heures par semaine; chez les cultivateurs: \$125.00 par

année, nourri et logé; les servantes dans les maisons privées: \$2.50 par semaine, nourries. La plupart des gens qui ont passé cette crise vivent encore. Ils ont 65 ans et plus aujourd'hui et ont encore bien en mémoire cette fameuse crise de 1930.

Le besoin crée l'organe, dit-on, et ce fut le cas dans Saint-Jude. Le Dr Liboire Beauregard se fit homme de chantier. Les sucreries ne rapportaient plus. Le sirop se vendait \$0.80 le gallon. Nombre de sucreries sur la rive nord du Haut-de-Salvail furent vendues au Dr Beauregard qui se mit à faire chantier durant l'hiver. Les bûcherons travaillaient à \$0.80 la corde de trois pieds. Sauf quelques sucreries près du village, toutes celles de la rive nord furent déboisées jusqu'à la Grande Ligne.

Monsieur Joseph Dupuis entreprenait également des chantiers dans divers boisés de Saint-Jude et de Saint-Bernard, ce qui donnait un certain revenu pour les travailleurs, tant pour l'abattage que pour les moulins à scie qui avaient à ouvrir le bois de charpente; un gain pour les chômeurs, mais un dommage pour nos boisés.

#### ITEM NO 13: L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE

L'agriculture était la principale source de revenus à Saint-Jude. Les terres étaient en grande majorité sablonneuses. Les agronomes incitaient les fermiers à se verser dans la culture de la pomme de terre. Pour les aider, on procéda à l'analyse du sol de chaque fermier afin de déterminer quel genre d'engrais chimique employer.

Pour Saint-Jude, Saint-Bernard et Saint-Barnabé, le Ministère de l'Agriculture nolisait un train spécial muni d'un laboratoire et stationné sur la voie d'évitement de Saint-Jude; chaque fermier ayant été préalablement avisé, apportait un échantillon de son sol à analyser et on déterminait également la composition de l'engrais chimique à adopter pour cette culture de la pomme de terre.

Une coopérative regroupant les quatre paroisses susdites fut formée. Un entrepôt avec caveau fut construit dans chacune de ces paroisses; à Saint-Jude près de la voie ferrée (aujourd'hui annexé à la manufacture Les Entreprises Lévesque); à Saint-Bernard (aujourd'hui manufacture de

couture); à Saint-Barnabé, (aujourd'hui Salle Paroissiale). Le lecteur présumera que ça n'a pas très bien marché.

Cette coopérative gérée par M. Alphonse Lemay, acheta tout le matériel et la machinerie nécessaires, houe, arroseuse, arrache-patates. Les cultivateurs inscrits y allèrent chacun pour cinq arpents et plus de pommes de terre. La récolte fut bonne et donna un revenu intéressant en cette première année de production. Ce fait encouragea d'autres fermiers à se lancer dans cette culture.

Un de mes oncles, Philippe Raymond, qui tenait un commerce au 79, Wall Street, New York, avait un raisonnement comptable des plus simples:

"Si tu élèves un mouton et que tu fais \$1.00 de profit, élève un million de moutons et tu auras un million de dollars de profit."

Cette logique tout américaine, sembla s'emparer du Dr Liboire Beauregard qui acheta une ferme, fit construire un entrepôt de trois étages (emplacement de Mme Ghyslaine Charbonneau aujourd'hui), et engagea comme fermier M. Joseph Perreault. Il y alla de quarante arpents de semence en patates. De nos jours, quarante arpents pour un fermier c'est un jardin, mais à cette époque, quarante arpents en patates, c'était un record pour la région.

La récolte fut abondante. Une quarantaine de personnes furent embauchées pour ramasser, transporter et cribler cette récolte, donc de l'emploi pour ceux qui en avaient besoin. Ça semblait si bien aller cette culture que le notaire P.-E. L'Heureux entra dans la farandole, et pas à moitié; il fit construire une spacieuse bâtisse de deux étages, comme entrepôt et caveau, acheta une terre, une belle paire de chevaux noirs et toute la machinerie nécessaire, et engagea comme fermier, M. Noël Cournoyer, et y alla pour une trentaine d'arpents ensemencés.

D'autres villageois suivirent le pas; MM. Joseph Bonin et Toussaint Larivière s'associèrent pour acheter ferme et équipements. Il fut un temps où tout le monde était dans les "patates" à Saint-Jude, j'embarquai moi-même dans cette galère. Le Klondyke de Saint-Jude:

"Un dollar de profit par poche, un million de poches, un

million de dollars....Cré...oncle Philippe!"

A l'automne, les trois entrepôts du village étaient remplis à craquer par la récolte criblée et encavée de tous ces producteurs. Mais c'était la crise, et d'année en année, les prix baissaient; de \$1.75 le cent livres on dut vendre \$1.50, puis \$1.00. Pour finir le plat, les patates de Saint-Jude noircissaient à la cuisson, d'un noir bleuâtre.

Les agronomes tentèrent par tous les moyens de déterminer la cause de ce déplorable fait, mais en vain. Les gros acheteurs du Marché Bonsecours de Montréal ne voulaient plus entendre parler des patates bleues de Saint-Jude. En plus, la moyenne récoltée n'était que de 125 sacs par arpent alors que les producteurs du Maine et de l'Île du Prince-Edouard avaient des rendements de plus de 300 sacs l'arpent et pouvaient vendre à profit à \$0.90 le sac. Le manque d'irrigation était la principale cause de ces déboires.

Les entrepôts se fermèrent l'un après l'autre. (Et au diable la thèse de l'oncle Philippe.) Mais cette culture massive de pommes de terre pendant quelque cinq ans avait tout de même permis en ce temps de crise, à des centaines de personnes d'y trouver leur gagne-pain.

Quelques années plus tard, pour amasser des fonds pour le club de baseball nous préparions des pièces de théâtre. J'avais composé une comédie intitulée: "L'école du Pot-au-Beurre". La scène se passait principalement durant le cours d'Histoire du Canada; les trois thèmes principaux étaient: La Traite des Pelleteries, La Société des Cent Associés et La Guerre de Cent Ans, chapitres que l'on trouvait dans les anciens volumes d'Histoire du Canada.

J'avais impliqué Saint-Jude sous ces trois thèmes principaux et l'inspiration m'était venue des chapitres que vous trouverez dans les pages qui suivent.

ITEM NO 14: LA TRAITE DES PELLETERIES A SAINT-JUDE

Vers 1924, il y eut un peu partout dans la région, une vague d'élevage de renards argentés. Saint-Jude ne fut pas épargné. Il s'agissait, en fait, d'une vente pyramidale aussi simple que la thèse commerciale de l'oncle Philippe de New York.

Un vendeur, français d'origine, qui, comme tout français, n'avait pas la langue dans sa poche et qui faisait du porte-à-porte, présentant le programme "envoûtant" que voici:

- 1 - Vous achetez un couple de renards argentés: \$600.00. La reproduction moyenne est de trois renardeaux tous les six mois. Vous avez donc à la fin de l'année, quatre couples de renards. Vous en vendez trois couples \$1,800.00.
  
- 2 - Si vous ne vendez que deux couples \$1,200.00 et que vous en gardez un pour la reproduction, vous aurez à vendre en cette fin de deuxième année six couples de renards, soit: \$3,600.00.

Et ainsi de suite, sur une période de dix ans, pour en arriver au chiffre fabuleux de \$93,000.00, pour l'acheteur "prévoyant" qui achetait immédiatement, car il n'en restait toujours que quelques couples à vendre. "Vous êtes un privilégié, vous m'avez été recommandé." Toute cette fabuleuse somme d'argent, une moyenne de \$9,300.00 par année, pour un petit placement de \$600.00. Imaginez le point d'impact, le salaire moyen était d'environ \$6.00 par semaine. Comme aurait dit Lafontaine: "Ils ne mordaient pas tous, mais tous étaient mordus."

Au début de la soirée, à la lueur de la lampe, on écoutait religieusement ce monsieur au si beau "parler", et l'épouse donc:

"On pourrait s'acheter une automobile comme celle du père Jean-Baptiste Dupuis!....Je pourrais avoir un manteau de mouton de perse, comme la femme du docteur!....On pourrait changer ce maudit vieux poêle à fourneaux, pour un poêle émaillé, comme la femme du notaire.....On pourrait faire instruire les enfants au Séminaire.....acheter un terrain au



cimetière, avoir un beau monument...et un beau SERVICE."

Pour partir l'affaire, il fallait vingt-cinq couples vendus et payés. On trouva acquéreurs. Il fallait un parc à renards. Il fut bâti sur le terrain de M. J.-N. Roy. Un enclos clôturé avec cage pour chaque propriétaire de couple. Les responsables et préposés étaient MM. J.-N. Roy et Eddy Charbonneau, qui construisaient à leurs frais cette installation. Une pension de \$5.00 par mois par couple de renards incluant la nourriture, et la patente démarra.

L'on fit visiter aux nouveaux et éventuels acheteurs des organisations immenses d'élevage de renards ici et là dans la province. On ne mentionna pas que ces grosses organisations étaient pour alimenter la chaîne pyramidale que l'on était à organiser dans nos régions.

L'année suivante, l'on déchantait. On ne trouvait pas preneur à \$600.00 le couple, et le prix pour la fourrure était de \$25.00 la peau de première qualité. Et l'affaire tourna au vinaigre lorsque l'on s'aperçut que les renards achetés étaient de mauvaise qualité.

Les paroissiens, engagés dans cet élevage, vendirent leurs renards pour la fourrure afin de payer la pension aux préposés. Tous perdirent. Personne ne put récupérer les sommes englouties. MM. Roy et Charbonneau vendaient leur installation pour la ferraille.

#### LA RATIERE DE SAINT-JUDE LTEE

"\$1.00 de profit par rat, un million de rats \$1,000,000.00"

Et voilà la thèse de l'oncle Philippe qui fait de nouveau surface. Le Dr Liboire Beauregard était un homme d'envergure, entreprenant et plein d'imagination. Or, il avait lu dans une revue américaine sans doute par le farfrelu de l'affaire, que l'élevage des rats musqués (rats d'eau) pouvait se faire facilement en parc enclos et que l'on pouvait par cette espèce prolifique, retirer des profits énormes.

Chiffres en mains, l'animateur de ce programme calculait

qu'une rate pouvait avoir quatre portées de dix ratons par année et qu'il y aurait après une couple d'années des milliers de rats musqués à vendre pour la fourrure, à \$1.50 la peau. Un profit d'une ressource inépuisable. La salle d'édition dans nos petits villages était la boutique de forge et le Dr Beauregard en était souvent l'éditeur. Revue d'une main et méthode d'élevage dans l'autre, toute la paroisse fut convaincue qu'un nouveau Klondyke était pour réapparaître à Saint-Jude, et de fait, il réapparut.

Une compagnie avec lettres patentes fut fondée: "LA RATIERE DE SAINT-JUDE LTEE"; président, Liboire Beauregard, vice-président, Zéphyr Charbonneau, secrétaire, Toussaint Larivière, et les actionnaires, Joseph Comeau et Ferrier Lemieux. Ce dernier possédait un terrain sur la rive nord de la rivière Salvail, traversé par une coulée profonde alimentée par une source naturelle et il céda donc ce terrain pour la valeur de son action dans la susdite compagnie.

La Ratière de Saint-Jude Ltée empruntait un montant de quelque trois mille dollars d'un particulier qui, malheureusement, faillit perdre son argent.

Premièrement, l'on construisit un barrage en béton d'une dizaine de pieds de haut, sur la coulée, de façon à noyer une partie du terrain pour en créer un bon lac artificiel. Il fut fait.

Deuxièmement, l'installation d'une clôture de fer galvanisé, maillée fin, de six pieds de hauteur, dont un pied sous terre et cinq à l'extérieur, sans laisser la moindre petite ouverture, un enclos bien clos, car les rats c'est "v'limeux" pour se faufiler, comme nous le verrons plus loin.

Troisième phase, au printemps, le lac rempli, il ne manquait dans le décor que les futurs occupants "les rats d'eau".

La direction avait retenu d'avance les services des meilleurs trappeurs de la région: LES ROBIDOUX de Saint-Louis, qui faisaient du trappage et la chasse chaque année dans notre région sur les bords de la rivière Salvail et de l'Yamaska. Johny Robidoux, père, et ses deux fils, Antoine et Johny Jr, furent donc engagés à \$2.00 du rat "vivant" livré à la Ratière. Dès la glace partie, l'équipe des Robidoux de même que d'autres trappeurs de moindre importance commencèrent le trappage de rats.

Quelque six cents rats furent ainsi capturés et livrés à "Ratoparc", comme première semence, une bonne partie de "rats boiteux", car capturés au piège, mais tout de même, bien vivants. L'été venu, tout laissait prévoir que la colonie de rats était à s'organiser. Au dire des visiteurs, les rives de cet étang étaient remplies de trous creusés par les familles-rats en organisation, tout semblait aller pour le mieux.

A l'automne, aux dires des actionnaires, la population de rats avait triplé. On en voyait des rats partout. L'hiver vint et rigoureux, premier problème; le surveillant du parc s'aperçut qu'à certains endroits, les bancs de neige dépassaient la clôture. Il y vit même des pistes fraîches de rats "entreprenants" qui s'étaient échappés. L'alerte fut donnée et une équipe d'hommes dépêchée. Ils creusèrent des tranchées aux endroits menacés. On s'aperçut du même coup que la végétation près de la clôture avait été rongée jusqu'à la racine; même phénomène près de l'étang. On réalisait que la famine sévissait dans cet étrange camp de concentration.

Des balles de foin et des sacs d'avoine furent étendus ici et là près de l'étang. Il n'était pas question de laisser mourir de faim une si prolifique colonie qui avait, semble-t-il, dépassé la croissance prévue dans le manuel d'élevage. On escomptait déjà un énorme profit pour le printemps, \$1.50 la peau .."Un million de peaux....Aie!"

Au coup d'eau du printemps,...nouveaux problèmes: la clôture qui entourait le parc, passait à environ un arpent du barrage. Or, la crue des eaux poussa les glaces du lac par-dessus ce barrage et cette débâcle fonçait dans la clôture et la coucha sur une dizaine de pieds. Nouvelle alerte, un nouveau contingent d'hommes fut dépêché sur les lieux pour redresser la clôture et mettre fin à l'évasion des occupants.

Combien de rats prirent la fuite?... Impossible à déterminer. L'équipe Robidoux fut de nouveau assignée à la capture et recapture de nouveaux rats et possiblement d'anciens évadés. Des centaines de rats furent encore capturés et livrés à la Ratière de St-Jude Ltée et tout rentra dans l'ordre de nouveau. Même prolifération, avec la précaution, cette fois, de fournir bonne chère à cette populeuse colonie. A l'automne, les rats fourmillaient et on

prévoyait vendre au moins dix mille peaux.

Mais la catastrophe arriva justement à ce deuxième printemps, tout le monde connaît la fragilité du sol sur les côtes de la rivière Salvail et des glissements de terrain y sont fréquents. A la crue des eaux de ce fatal printemps, la poussée des glaces fit basculer le barrage lui-même, le lac se vida en raz de marée et, s'engouffraient dans la clôture, glaces, ciment, rats musqués et la thèse de l'oncle Philippe... La clôture fut arrachée sur une centaine de pieds. Même les rats qui se plaisaient et auraient préféré demeurer, furent projetés dans leur habitat naturel, la rivière Salvail. Et ce fut la fin brutale de cette audacieuse entreprise.

Johny Robidoux, junior, me racontait que les années suivantes, la rivière Salvail fut un sanctuaire pour le trappage des rats musqués, et qu'eux (les Robidoux) avaient en certains cas vendu trois fois les mêmes rats; à deux reprises à la Ratière, et une dernière fois pour la fourrure.

#### ITEM NO 15: LA CONSERVERIE DE ST-JUDE LTEE

(La Compagnie des Cent-Associés)

M. Joseph Thibert exploitait une petite conserverie depuis quelques années. Un de ses amis, un monsieur Voghel de Saint-Charles, était lui-même propriétaire d'une usine de conserves assez importante; à cette époque ce genre de commerce était très rentable.

Monsieur Thibert faisait partie des quelques organisations paroissiales de Saint-Jude. Il voulait créer des emplois et du même fait, promouvoir cette branche de l'agriculture qui n'avait pas encore été exploitée dans la paroisse. Après plusieurs consultations entre MM. Thibert et Voghel et autres experts en conserverie, la décision fut prise de former une compagnie: "La Conserverie de Saint-Jude Ltée".

Cette compagnie émettait cent actions de \$100.00 chacune. A la présidence, M. Zéphyr Charbonneau, les autres postes de direction furent confiés à MM. Joseph Thibert et Dr Liboire Beauregard. L'entrepôt à pommes de terre du notaire L'Heureux étant désaffecté, et répondant aux besoins de la nouvelle

-LA CONSERVERIE SAINT-JUDE LTEE-

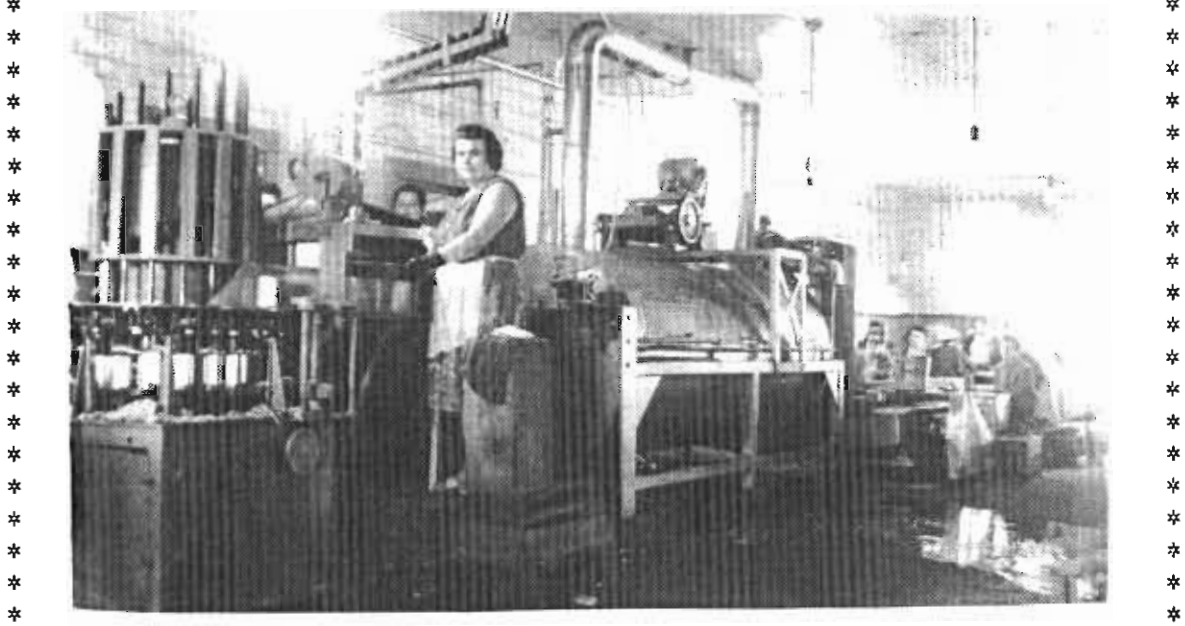
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Mlle Deniss Parent, MM. Ernest Bergeron, Emile Chartier,  
Mmes René Langelier et Joseph Beauregard.  
A l'avant: M. Réjean Gaudette.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Mme Raymond Larivière. (Marguerite Benoit.)  
(Photos: Fonds J.N. Roy)

-LA CONSERVERIE SAINT-JUDE LTEE-



PHOTO DE GROUPE DES EMPLOYES.



AUTRE PHOTO DE GROUPE DES EMPLOYES.  
(Photos: Fonds J.-N. Roy)

compagnie, fut acheté et transformé en usine de mise en conserve.

Un petit barrage fut érigé sur la coulée avoisinante; l'eau pouvait être utilisée pour la bouilloire, mais ne pouvait l'être pour la mise en conserve. Pour parer à cet inconvénient la direction décida de faire creuser un puits artésien. Une compagnie de forage "Dubé's Wells Driller" escomptait trouver de l'eau douce à environ cinq cents pieds de profondeur. Le coût de forage, \$2.00 le pied, matériaux fournis.

A cinq cents pieds, de l'eau salée; la direction accepta de faire forer jusqu'à un maximum de sept cent cinquante pieds, mais à cette profondeur, l'eau était encore quelque peu salée; elle pouvait être utilisée avec un adoucisseur pour la mise en conserve, mais ne pouvait l'être pour la bouilloire. Le forage du puits avait donc coûté \$1,500.00 et il répondait moyennement aux réels besoins de la conserverie.

Monsieur Thibert, expérimenté dans ce genre de commerce fut le premier gérant de cette conserverie. Les opérations commencèrent l'été; mise en conserve de fèves et de tomates. Le produit était de bonne qualité et deux compagnies de Montréal achetaient toute la production. La compagnie opéra une couple d'années, mais les profits étaient minces.

C'était encore la fameuse crise, des coopératives de conserves furent visitées, le sous-ministre de l'Agriculture consulté; avec la conclusion que toutes les petites conserveries ne pouvaient produire suffisamment pour être rentables; en plus, son ministère étudiait la possibilité d'en fermer quelques-unes dont le bilan était déficitaire.

Un acheteur se présenta, les conditions de vente étant à la satisfaction de La Conserverie de St-Jude Ltée, la vente fut conclue avec les frères Martin de Montréal, lesquels étaient sous contrat avec la Compagnie Catelli. Les nouveaux propriétaires effectuèrent des modifications importantes, réussirent à s'approvisionner d'une source d'eau pure sur la terre de M. Léo Graveline, et, avec un système de pompage capable de rendre l'eau à la conserverie. L'organisation de cette nouvelle administration, tripla la production et des centaines de personnes trouvèrent de l'ouvrage durant l'été.

Par la suite, la Compagnie Catelli se porta acquéreur de la conserverie et fit de nouvelles modifications de façon à augmenter la production. La conserverie prit les proportions d'une importante usine. M. René Langelier fut gérant plusieurs années. Il fut question qu'une fois la mise en conserve terminée à l'automne, que soit faite la mise en bouteilles et en jarres du produit fini, macédoine, ketchup et autres produits, pour que cette usine fonctionne à l'année.

Mais pour ce nouveau projet, il fallait un approvisionnement d'eau moins précaire que le système décrit plus haut. Des pourparlers eurent lieu avec les autorités municipales dans le but de voter un projet d'aqueduc pour Saint-Jude, mais le tout resta lettre morte. Comme cet approvisionnement d'eau était primordial pour la fabrication à l'année de cette entreprise, la Cie Catelli ferma son usine de Saint-Jude. M. Armand Mathieu achetait terrain et bâtisses; l'acheteur démolit l'usine et construisit sa résidence sur ce terrain. Et notre compagnie des "Cent-Associés" s'éteignit là. M. Albert Plouffe réussit à récupérer les sept cent cinquante pieds de tuyaux de six pouces du puits artésien pour la ferraille.

Toutefois, cette conserverie a fourni du travail saisonnier à des centaines de personnes et cela pendant de nombreuses années. En pleine activité, on travaillait jour et nuit au grand avantage de toute la paroisse.

#### ITEM NO 16: AUBERGES ET HOTELLERIES

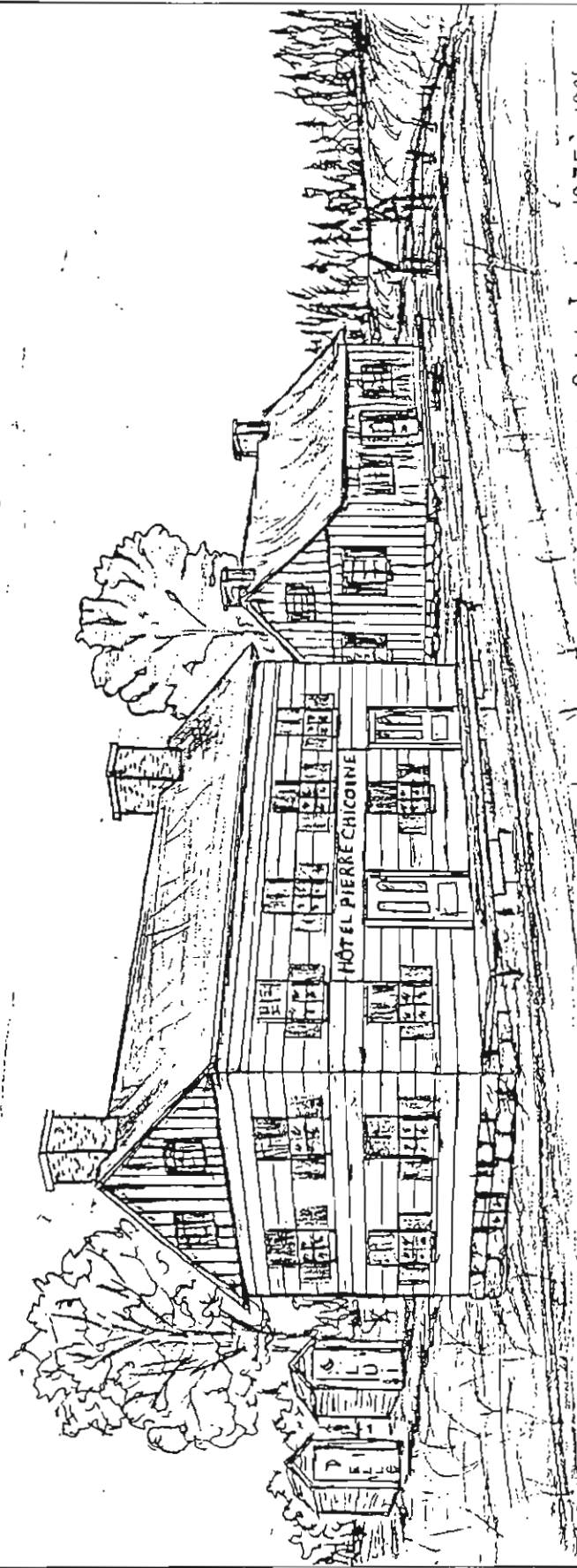
Dès le début de la mission, sur la concession no 1 du cadastre primitif, Sieur Louis Coursol est reconnu comme aubergiste.

Extrait d'une lettre de Messire Cusson à Mgr Lartigue datée du 10 mai 1822:

"J'ai pour voisin un jeune aubergiste nommé Louis Coursol, c'est un prétendu docteur".....

Donc la première auberge ayant eu pignon sur rue à Saint-Jude, est bien celle de Louis Coursol, située sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui Monsieur Brière.





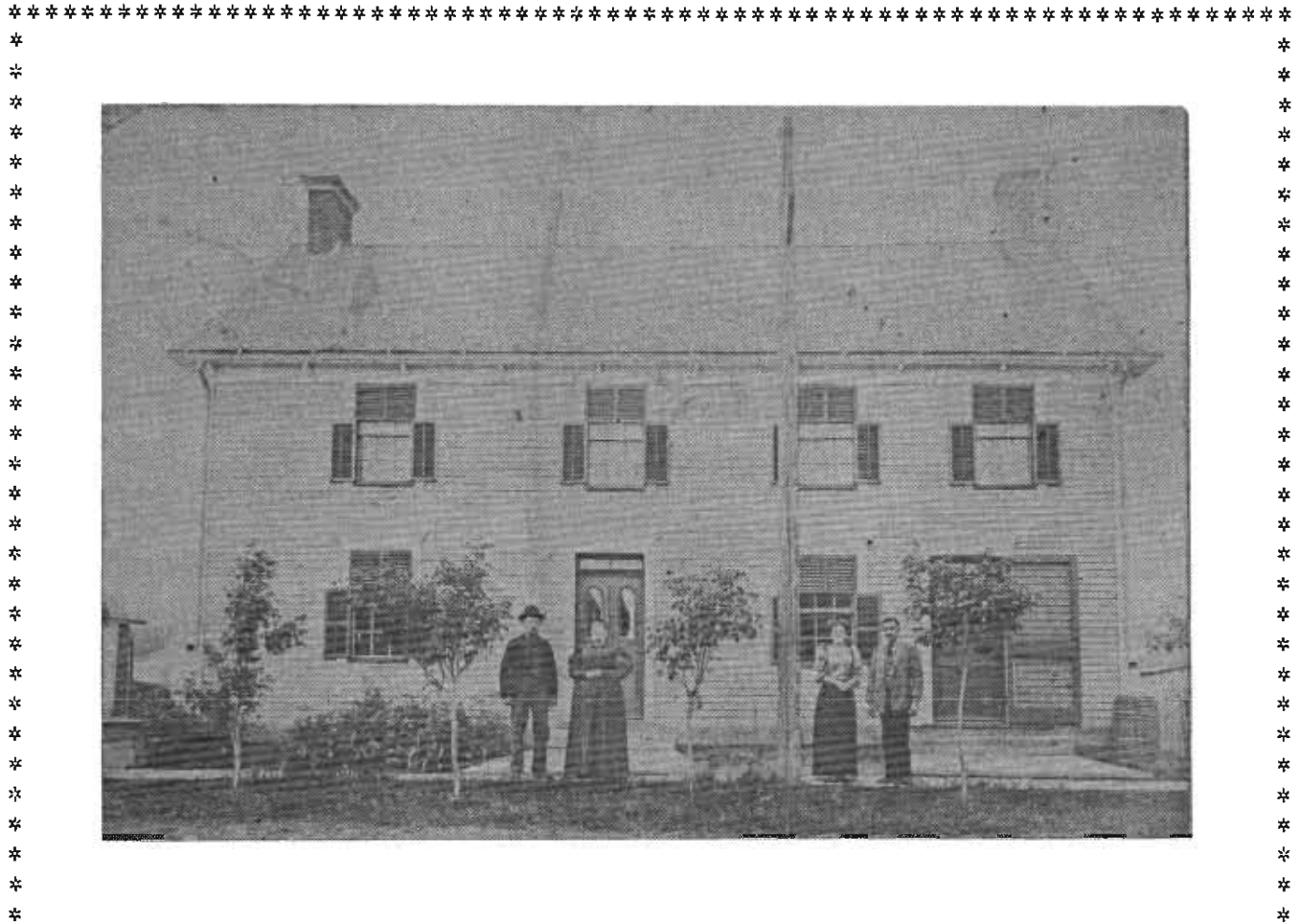
Premier hôtel de Saint-Jude 1875 à 1896

A droite, résidence du tanneur

Raphaël Délorme

Raphaël Délorme 1885

^  
HÔTEL PIERRE CHICOINE



Hôtel Pierre Chicoine de 1875 à 1896. La taverne avait son entrée à la porte gauche. Les chambres au-dessus de la taverne. De g. à d. M. et Mme Pierre Chicoine, leur fils et son épouse. (Emplacement Monsieur René Langelier en 1984.) (Photo gracieuseté M. René Langelier.)

Une résolution du Conseil Municipal de Saint-Jude datée du 19 mars 1860: "Proposé par Pierre Chapdelaine, secondé par Alexandre Allaire, que M. Louis Dupré, cordonnier de la paroisse, soit autorisé à distribuer des liqueurs enivrantes, après avoir obtenu sa licence du Conseil de Comté et cela sans rémunération du dit Dupré en faveur de la dite corporation." Adopté à l'unanimité. Selon toute apparence, ce monsieur Louis Dupré, cordonnier-aubergiste, aurait été installé sur l'emplacement actuel du restaurant Sarrazin. Le terme du procès-verbal "à distribuer des liqueurs enivrantes", semble déterminer que cette licence permettait de vendre à la mesure sans consommation sur les lieux.

Le premier hôtel d'importance, avec chambres, fut celui de M. Pierre Chicoine, construit vers 1870 sur l'emplacement portant le no 838 du cadastre actuel (propriété de M. René Langelier 1984). Ce monsieur Pierre Chicoine, père, est décrit comme voiturier dans l'annuaire 1871, métier qu'il avait pratiqué sur un terrain voisin. (Article -2- de ce chapitre).

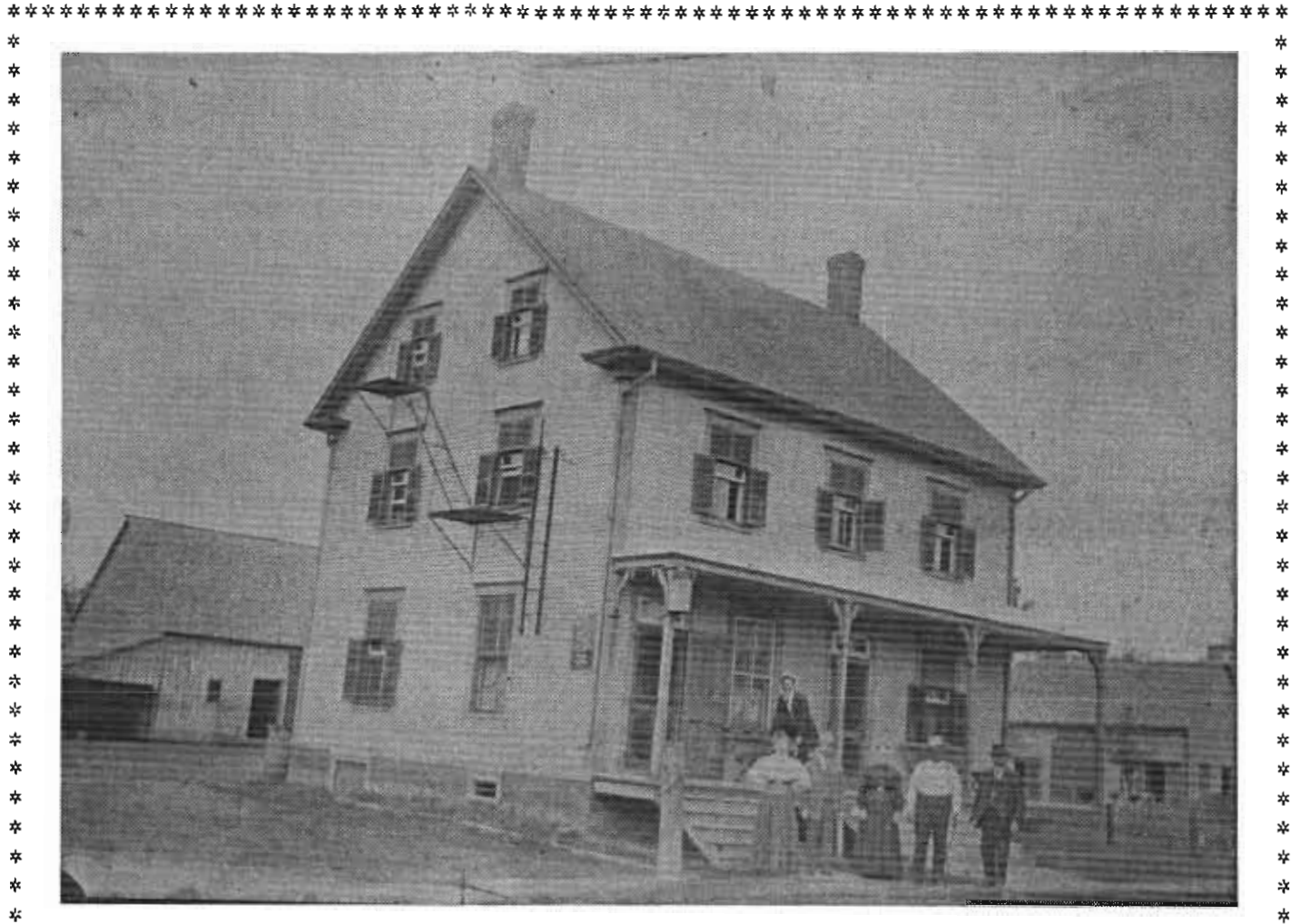
L'annuaire Lowell de 1890 recense Pierre Chicoine comme étant bien hôtelier. Il aurait tenu cet hôtel de 1875 à 1896, avec l'assistance de son fils Pierre Chicoine, junior. Suivent les transactions subséquentes sur cet emplacement:

1897-Pierre Chicoine	à Vve Germaine Larivière
28-07-1933-Vve G. L. Chicoine	à Gédéon Larivière (Timi)
10-12-1943-Gédéon Timi Larivière	à Léopold Courtemanche
10-12-1943-Léopold Courtemanche	à Marie-L. Courtemanche
10-07-1945-Marie-L. Courtemanche	à Léopold Courtemanche
02-05-1947-Léopold Courtemanche	à Jules & Donat Courtemanche
19-02-1953-J. et D. Courtemanche	à René Langelier.

Les plus âgés se souviennent de l'emplacement du bar installé dans la partie sud de la bâtisse qui fut convertie en maison à deux logis, après la fermeture de l'hôtel soit vers 1896.

L'hôtel que tous ont encore en mémoire puisqu'il existait encore au début du siècle est celui de M. Delphys Béchard, construit par celui-ci lors de l'avènement du chemin de fer en 1896, à proximité de la gare (emplacement du salon H. Martin en 1985).

HÔTEL DELPHYS BÉCHARD



HÔTEL DELPHYS BÉCHARD. Construit en 1896. Sur la photo, l'on reconnaît : de gauche à droite : Mme Délima Béchard, M. Delphys Béchard, Mme Joseph Roy, M. Joseph Roy, M. Smith, gérant de la brigade et pensionnaire de l'hôtel; sur la galerie, M. Aimé Béchard. A remarquer le luminaire à essence sur le premier poteau de la galerie, ainsi que le système de sauvetage. (Collection: Raymond Girouard.)

-GRANDE FÊTE À L'HÔTEL BÉCHARD-



Sieur Thomas Plante fête ses 60 ans.

POST CARD

◆ A Z O ◆  
A PLACE  
Z STAMP  
O HERE O  
◆ A Z O ◆

For INLAND POSTAGE only this Space  
may be used for Communications

THE ADDRESS ONLY TO BE  
WRITTEN HERE

Cher Monsieur -

Vous êtes cordialement invité à  
assister à mon 60<sup>e</sup> anniversaire de  
naissance que je célébrerai lundi  
soir le 27 de ce mois, à St-Jude  
à l'hôtel Béchard. Espérant que vous  
m'honorerez de votre présence. Je me souviens  
Votre dévoué - Thos. Plante -

L'hôtel Béchard s'acquit dès le début, une excellente renommée dans toute la région. Tous les commis voyageurs, représentants de divers fournisseurs en gros de Saint-Hyacinthe, Montréal et d'ailleurs, se logeaient à cet hôtel, avec leurs grosses valises contenant les échantillons de leurs produits. Les marchands locaux étaient invités à prendre le souper avec le représentant, et après l'exposition dans la salle de l'hôtel des échantillons et la signature des commandes, le marchand ayant fait bonne chère à la table de l'hôtel et pris quelques consommations au bar, était dans les meilleures dispositions pour donner ses commandes.

Monsieur Béchard qui était en même temps "charretier", conduisait tous ces commis voyageurs dans les paroisses voisines non desservies par le chemin de fer. Quatre trains circulaient tous les jours. La table de Madame Béchard était renommée, plusieurs couples des villes de Saint-Hyacinthe et Sorel, venaient passer le "Week-End" à l'hôtel Béchard.

En plus d'y faire bonne chère, il y avait la soirée de danse, de chansons et réjouissances dont l'animatrice était la fille de l'hôtelier, Mlle Réselda Béchard, pianiste-chanteuse, excellente "Boute-en-Train" de ces soirées renommées du samedi soir, du dimanche après-midi et qui se continuaient souvent le dimanche soir. Le bar étant attenant au grand salon, fournissait le stimulant nécessaire à ces "bals chez Béchard" tous les samedis soir, ce qui n'était pas sans exaspérer les curés du temps.

#### LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE

Cet état de choses, très répandu dans toute la province, était, pour bien des familles, un véritable fléau.

Le 25 juillet 1842, Mgr Bourget par mandement, établit La Société de Tempérance. Une première retraite est prêchée à Saint-Jude, le 16 octobre 1842, par Messire Ed. Crevier, curé de Saint-Hyacinthe. Messire Provençal, alors curé de Saint-Jude, écrivait à l'évêque de Montréal, entre autres: "A mon opinion, Saint-Jude et Saint-Barnabé méritent des éloges pour leur docilité à écouter et à suivre les avis des pasteurs; sept familles seulement ne sont pas de la "tempérance".

Le 2 janvier 1855, une autre retraite prêchée par

Messire Alex. Maillard mentionne sept cents associés à la Tempérance; sept cent cinquante-quatre en 1862. Une autre retraite fut prêchée cette fois par le Père Lacombe, grand propagandiste de la tempérance. Cette croisade fut menée pour établir cette Société de Tempérance à la grandeur de la province, comme le démontrent bien les dessins et croquis d'Edmond Massicotte, plaçant bien en évidence, la grande croix noire, symbole de cette société.

Les tenanciers de débits de boisson luttèrent contre cette société en faisant élire aux conseils municipaux des conseillers favorables à leur cause, et malgré les efforts du clergé, les licences continuèrent à être accordées.

Les épouses avaient à cette époque, la "haute voix" sur le côté moral du foyer et même sur le budget familial, dont elles tenaient les cordons de la bourse bien serrés.

Ce sont elles qui amenaient leurs époux à s'enrôler dans la Société de Tempérance. Même si la croix noire était bien en vue dans la pièce principale du foyer des sept cents membres de 1855, un certain nombre ne se conformaient pas au règlement, semble-t-il, puisque l'hôtel Chicoine trouva la clientèle nécessaire lors de la construction vers 1875.

Malgré ces quelques défaillances, cette Société de Tempérance se répandait dans toute la province et, avec l'appui des autorités ecclésiastiques, amena la presque totalité des municipalités rurales à passer par référendum un règlement de prohibition. Donc, plus de permis de boisson dans ces localités.

A la même époque, une législation gouvernementale institua une réglementation sur la distribution des alcools nommée "La Commission des Liqueurs"; tous les spiritueux, sauf la bière, tombaient sous le contrôle gouvernemental, avec lois à observer par les tenanciers des villes et des quelques paroisses où le règlement de prohibition n'avait pas été passé. Réglementation des heures d'ouverture et de fermeture, aucune vente le dimanche. Tous les spiritueux en vente exclusivement dans les magasins de la Commission des Liqueurs.

A Saint-Jude, ce règlement de prohibition étant passé par voie référendaire, l'hôtel Bécharde et le dépositaire Grégoire perdirent de ce fait leur licence respective.

Le magasin Grégoire dont la vente de spiritueux était un à-côté du commerce principal, continua comme ferronnerie. Ce ne fut pas le cas de l'hôtel Béchard. On espérait bien, à la prochaine élection municipale, faire élire des conseillers favorables et tenter par un nouveau référendum de faire briser ce règlement de prohibition, mais ce fut peine perdue, ce règlement demeura.

Au décès de M. Delphys Béchard, son fils Japhet continua l'hôtel, servant des repas pour les voyageurs du train, et ayant quelques pensionnaires; mais, finis les Bals du Samedi soir. M. Arthur Martin devint propriétaire de cet hôtel, et tenta en plusieurs occasions de faire briser ce règlement de prohibition, mais sans succès. Toutefois, l'hôtel continua comme maison de pension et connut une certaine prospérité comme telle. De plus, Monsieur Martin était entrepreneur de Pompes Funèbres, et charretier durant l'hiver. Finalement l'hôtel fut transformé en salon funéraire. (Voir item -11- de ce chapitre.)

De nouveaux référendums furent soumis à la population à plusieurs reprises, lors des changements de curé, lors d'une nouvelle formation du conseil municipal. Mais à chaque fois, ils furent majoritairement contre l'abolition du règlement de prohibition.

Ce n'est que vers 1970, qu'un référendum donnait une majorité favorable à l'abolition du règlement de prohibition. Et deux licences furent accordées aux deux épiciers: l'épicerie Hector-Aimé Gaudreau et l'épicerie Rolland Mathieu; une troisième licence fut accordée plus tard au bar-restaurant Réal Bourgault.

Ce règlement prohibitif défendant toute vente de boissons, eut pour effet de faire naître un peu partout dans la province et dans la paroisse de Saint-Jude des débits clandestins. Des sucreries furent transformées en alambics et l'alcool frelaté fit éruption ici et là dans toutes les régions, sous diverses étiquettes selon la région, telles que: le "Moon-Shine", la "Baboche", le "Chapeau-Dur", le "Saute-au-Cul" et j'en passe.

Un important réseau s'établit également avec les Iles Saint-Pierre et Miquelon, noyant la province d'un très bon alcool 90% O.P. vendu en "canistres" de quatre gallons, \$20.00 la "canistre" soit \$5.00 le gallon, alors qu'à la



Commission des Liqueurs l'alcool de même teneur se vendait \$3.00 le quarante onces.

Des débits clandestins s'ouvrirent aussi à Saint-Jude, et vendaient principalement la bière; ces débits étaient surnommés des "trous". Ils cachaient le gros de leur approvisionnement sous les pontages d'étables, dans les tasseriers de foin, de façon à en sauver une partie de leur réserve lors des descentes policières, à la suite desquelles une petite amende était imposée et on pouvait ouvrir les jours suivants. Ces "trous" étaient quelques peu tolérés. On pouvait compter dans Saint-Jude, quatre à cinq bons "trous".

Lors d'une demande de référendum, le curé Bélisle avait déclaré en chaire: "J'aime mieux cent trous qu'une licence", thèse qui fut plus ou moins acceptée particulièrement par le curé d'une paroisse voisine. Un samedi soir, un groupe de jeunes de cette paroisse voisine avaient fait la "Tournée des Ducs" dans les quelques "trous" de Saint-Jude. C'était à la suite d'un soir d'élections provinciales.

Ce groupe de jeunes "éméchés" menèrent un charivari du diable dans le village. Ils firent brûler un bonhomme de paille devant le presbytère, accrochant même un crêpe noir à la porte du presbytère, le curé Bélisle ayant supposément perdu "ses élections".

Révolte générale dans la paroisse, les "rouges" et les "bleus" se disculpant d'un tel geste. Il fut donc prouvé que cet incident était l'oeuvre du groupe de jeunes de la paroisse voisine en question. Une rumeur circula que l'abbé Bélisle aurait notifié son curé voisin de "Garder ses cochons chez-lui", pour se faire répondre: "Commence par fermer tes soues, mes cochons resteront chez-nous!" Cette rumeur originait, semble-t-il, du propriétaire de la résidence du central téléphonique, qui lui-même, était le meilleur "faiseur de commissions" détenant une passe à vie sur tout le réseau du chemin de fer, ayant cédé du terrain à cette compagnie en échange de ce passeport. Ce bon monsieur fut le commissionnaire de toute la paroisse jusqu'à sa mort.

ITEM NO 17: AUTOMOBILES ET GARAGES

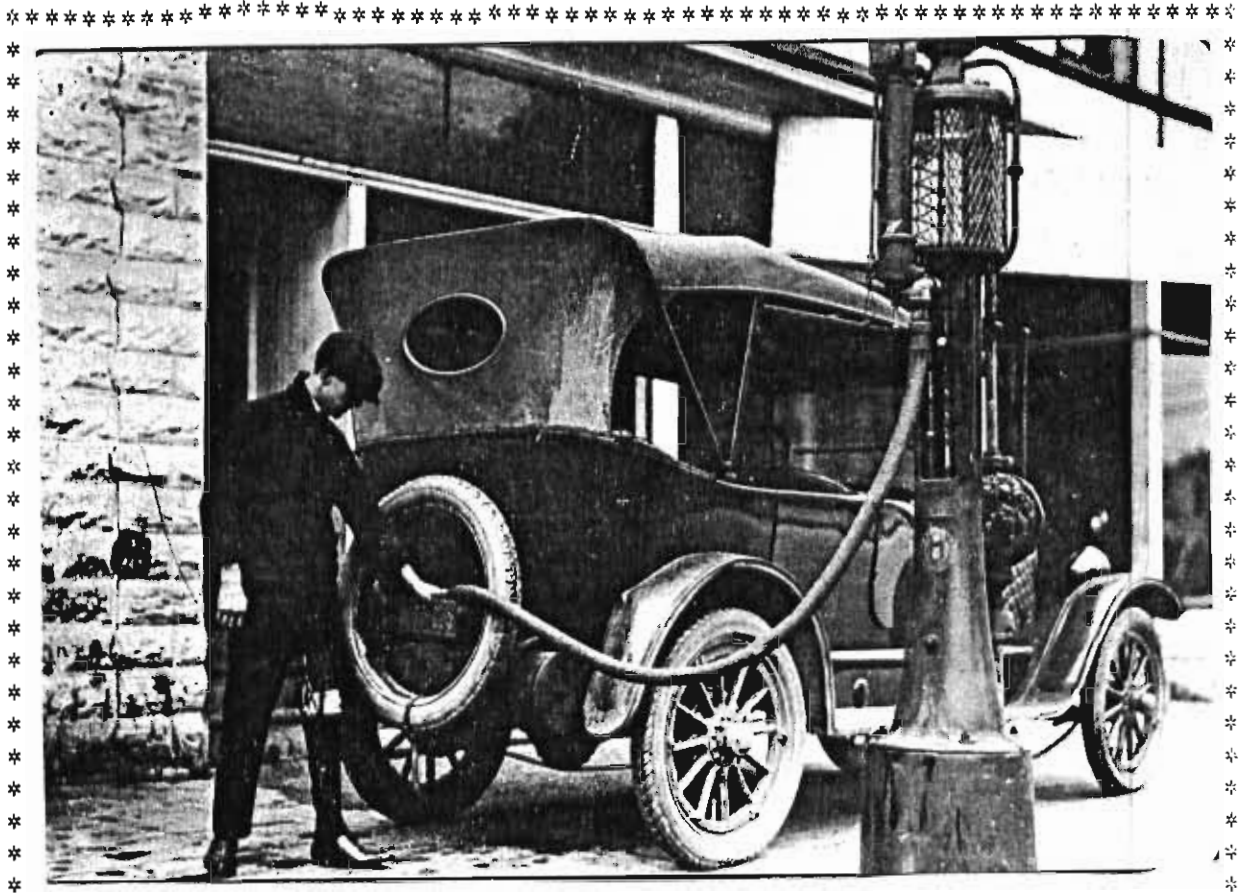
La venue de l'automobile au début du siècle, fut tout un événement à Saint-Jude comme dans toutes les petites localités. Les premiers automobilistes dans notre paroisse furent: le curé Filiatrault, M. Jean-Baptiste Dupuis, avec deux Graydor successives, M. Achille Brabant, avec sa Maxwell, le docteur Morin et Monsieur Ethier de la boutique à bois à qui appartenait un petit camion.

"Ca marchait bien, quand ça marchait", mais lorsque ça ne marchait pas, il y avait de sérieux problèmes. Personne au début ne s'y connaissait. Les gens étaient habitués aux machines agricoles à s'en remettre aux forgerons pour tous les problèmes mécaniques. Ces derniers, malgré eux, devinrent les mécaniciens-consultants du début. Ils avaient bien quelques notions sur certains moteurs stationnaires existant à l'époque, mais sans toutefois connaître à fond les mécanismes de ces engins.

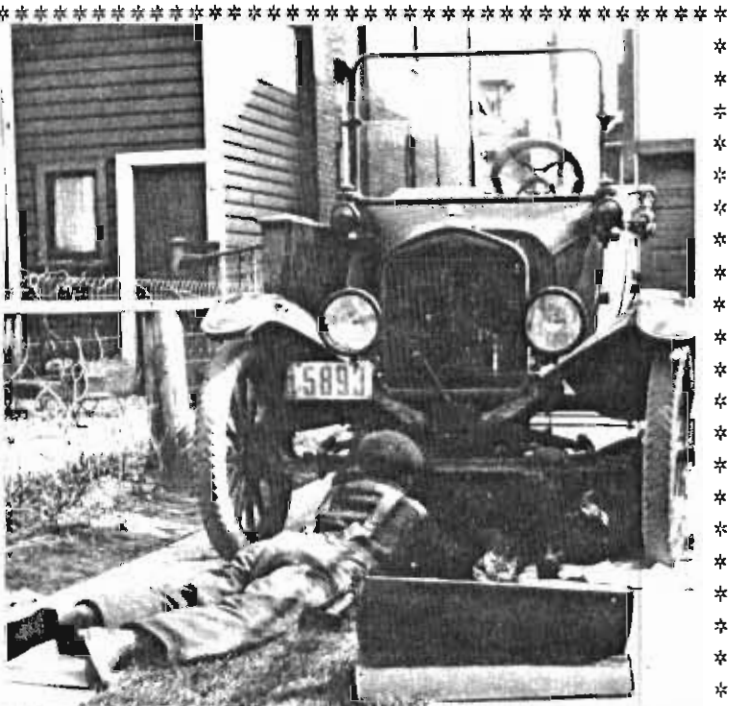
La méthode de réparation la plus commune, pour ces nouveaux mécanos, était fort simple et en certains cas, efficace. Le moteur de cette nouvelle mécanique démarrait à la manivelle, "la crank", alors l'apprenti-forgeron "crankait" le plus vite possible tandis que le maître-forgeron donnait de solides coups de marteau aux endroits qui lui paraissaient les plus sensibles du moteur. La plupart du temps le moteur partait; et le forgeron tout heureux de sa dextérité, en connaisseur déclarait: "Tes pointes étaient collées", ou encore: "Ton carburateur avait la flotte collée". De là une expression sortie, lorsque les sermons du curé Bélisle étaient interminables et parfois incompréhensibles, certains loustics déclaraient après la grand-messe: "Le curé avait la flotte collée, aujourd'hui!".

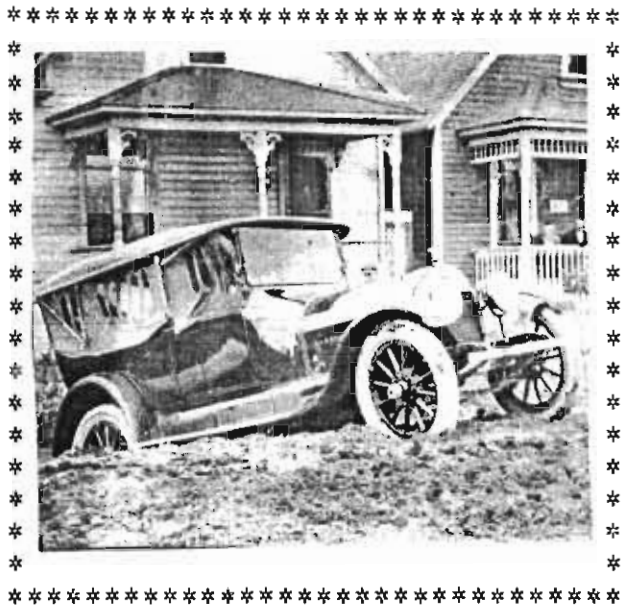
Il y avait également un autre recours, quand le marteau du forgeron était inefficace; pousser l'automobile embrayée dans la grande côte du village, ça s'avérait parfois aussi efficace que le marteau du forgeron. Mais si ça ratait, il fallait une paire de chevaux pour remonter la côte.

Comme dernier recours, il y avait un monsieur Benoît de Saint-Barnabé qui, disait-on, avait les connaissances voulues. Ou bien, il se rendait à Saint-Jude avec ses outils,



\*\*\*\*\*  
(Les embêtements des premiers automobilistes.)  
\*\*\*\*\*





"Ca marche pas "



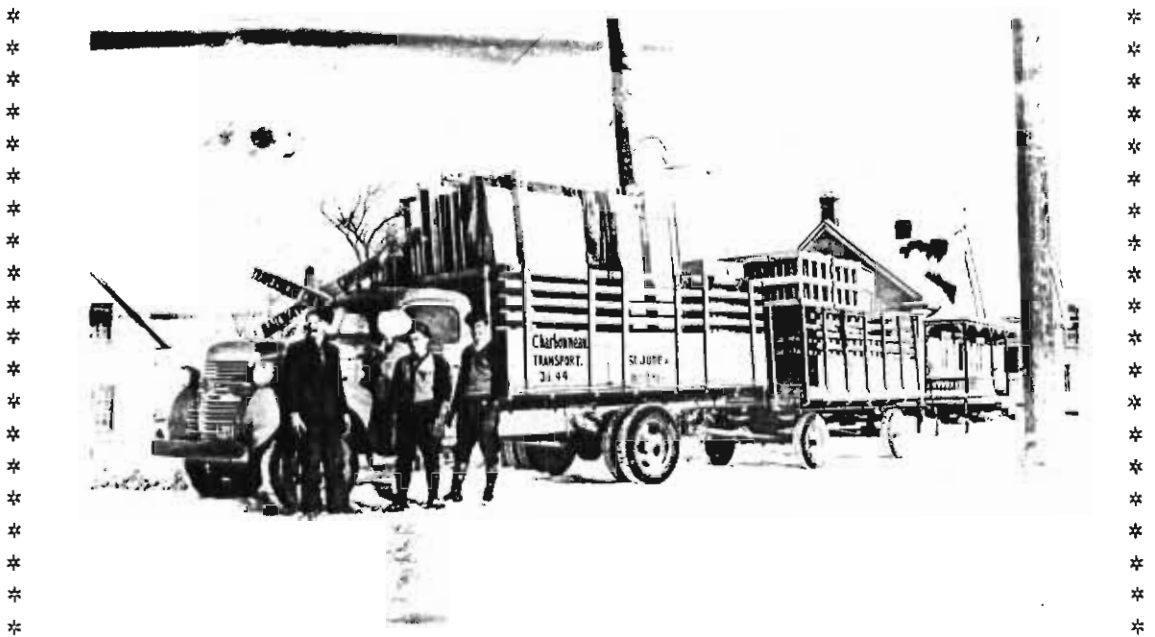
"Ca marche "



"BOUT D'CIARGE "....."ON VA VARSER "



\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

(CHARBONNEAU-TRANSPORT) MM. Romuald Roy, Robert Charbonneau,  
Bernard Graveline.

\*\*\*\*\*

ou bien, faisait traîner l'auto par des chevaux jusqu'à Saint-Barnabé. Et la difficulté d'avoir des pièces de rechange! Le forgeron réussissait parfois à souder une pièce défectueuse, mais pour les pièces essentielles, fallait faire appel aux vendeurs de Saint-Hyacinthe, les pièces n'étaient souvent pas disponibles ou lentes à venir.

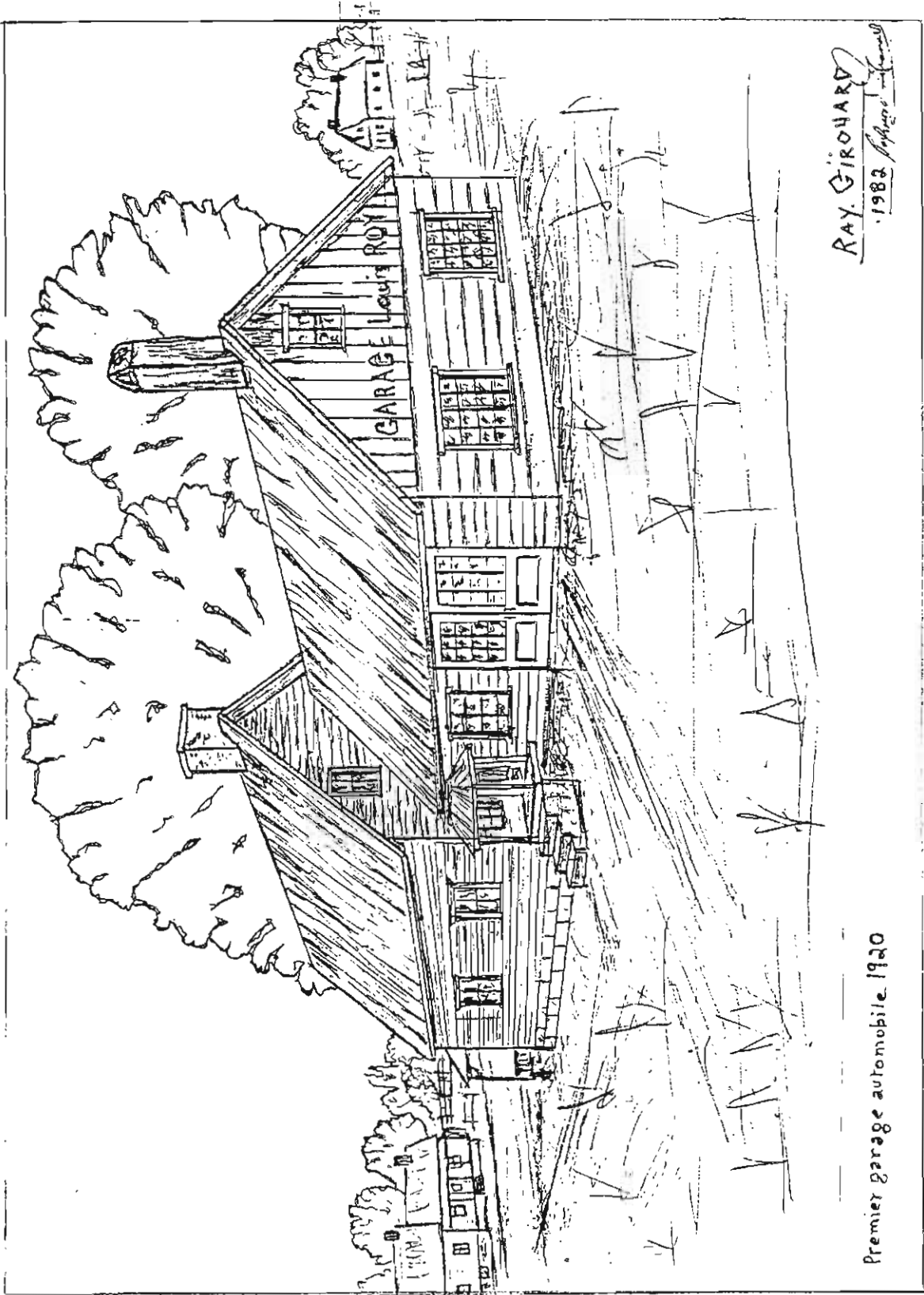
Le garage le plus populaire à Saint-Hyacinthe était celui d'un nommé "Norée Robert", mais il était meilleur vendeur que réparateur. Des autos usagées venant des Etats-Unis, furent vendues par ce fameux "Norée Robert" avec moult embêtements pour l'acheteur et pour le forgeron.

L'apparition de l'automobile créa la panique chez les chevaux de trait des fermiers; les attelages prenaient l'épouvante en rencontrant ces voitures bruyantes et sans chevaux à l'avant. Certains fermiers avaient toujours à portée de la main des poches vides pour empocher la tête des chevaux lors de ces rencontres.

Les chevaux s'habituaient à ces rencontres et les "maquignons" vendaient des chevaux "garantis ne pas avoir peur des autos".

Ces premiers propriétaires d'automobiles n'avaient aucune expérience comme conducteurs et ont connu plusieurs mésaventures amusantes, mais parfois aussi, tragiques. Nous en citons quelques-unes: M. Jean-Baptiste Dupuis, étant d'un certain âge, fut propriétaire de deux Graydor successives, de toute beauté et qui coûtaient plus de \$2,000.00, c'était énorme à cette époque. Comme il n'avait aucune expérience en conduite, ce bon monsieur Dupuis était aussi souvent dans le fossé que sur la route, sans dommages sérieux toutefois, car il n'allait pas vite.

M. Jos. Comeau avait acheté une Chevrolet avec toit rigide et des vitres sur le côté, une amélioration sur les autos précédentes dont le toit et les côtés étaient en toile. Des convertibles à deux banquettes; Monsieur Comeau qui était habitué à conduire des chevaux, étant commerçant de chevaux, la première fois qu'il eut à garer sa Chevrolet dans la remise à voitures, se croyant encore avec les "guides en mains, au lieu d'appliquer les freins, tirait sur le volant en criant "Hou-Hô" "Hou-Hô" et passa au travers du pan de sa remise. Etant un bon raconteur, il blaguait sur son aventure avec sa Chevrolet.



RAY GIROUARD  
1982

Premier Garage automobile 1920

La mise en marche du moteur par la manivelle a causé des mésaventures parfois tragiques. Deux manettes près du volant, l'une pour l'essence, l'autre pour l'ignition, devaient être placées correctement, sinon, il arrivait souvent que le moteur parte à l'envers, nombre de poignets et de doigts furent brisés ou rudement "éraflés". D'autres cas plus tragiques cette fois, on oubliait de placer l'embrayage au neutre. S'il était placé à la renverse, le cas était plutôt comique, la voiture sortait du garage à reculons sans son conducteur, le laissant planté dans le garage "crank" à la main, pour partir à la poursuite de ses chevaux-vapeur...HOU-HO...HOU-HO!

Mais si embrayé marche avant....le conducteur se faisait littéralement écraser contre le mur; de graves blessures parfois mortelles, en résultaient.

Il y eut aussi les cas d'asphyxie par les émanations de gaz carbonique dont on ignorait les conséquences. Mais petit à petit, les tristes expériences des uns, portèrent les autres à éviter ces erreurs qui pouvaient être fatales.

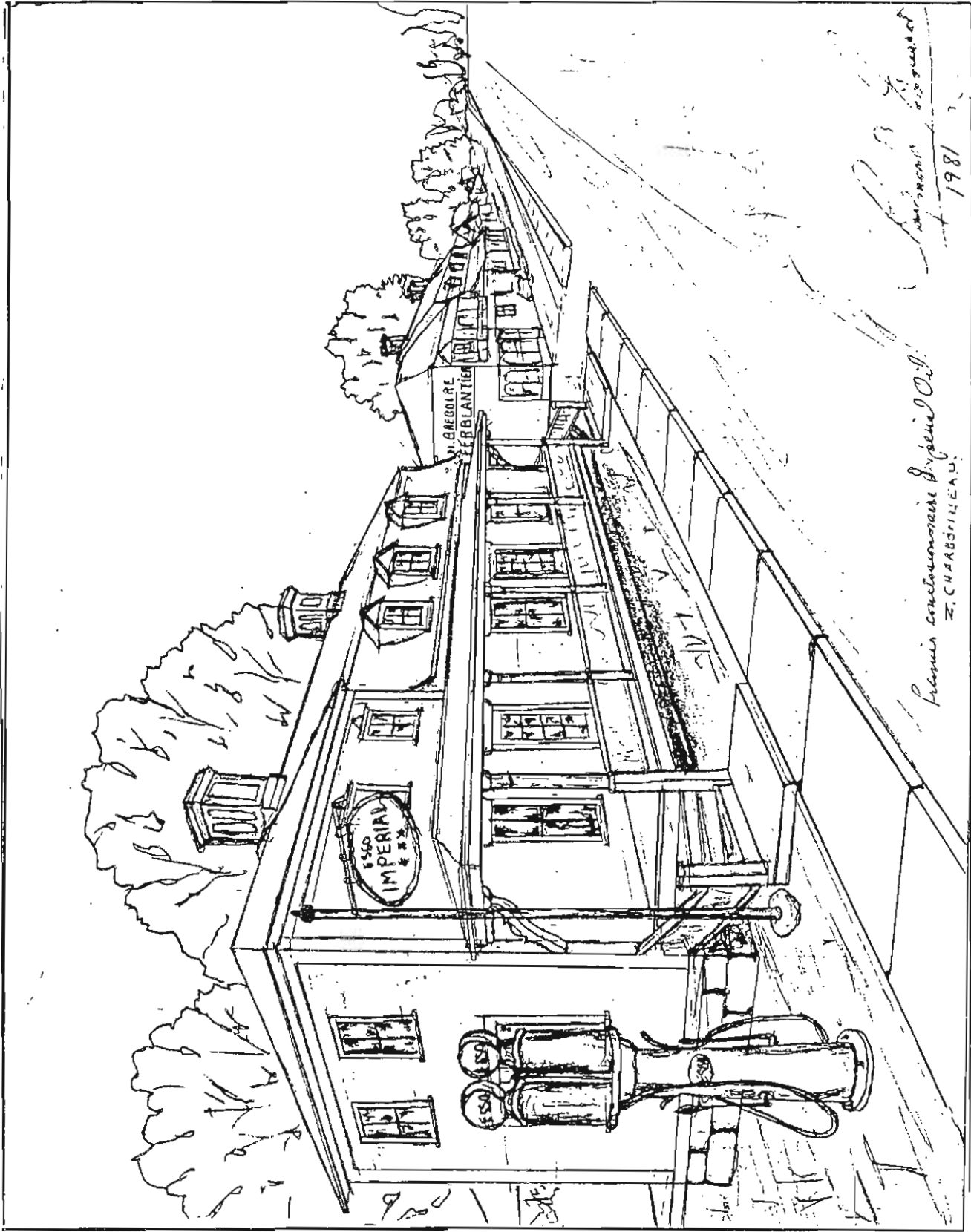
La voiture qui eut le plus de popularité fut la "Ford à pédales"; simple à manoeuvrer; un frein à bras, deux manettes au volant pour l'essence et l'ignition et trois pédales au plancher: une pour la marche avant, une pour la marche arrière et l'autre pour les freins, un magnéto (La "Ford T"). Le forgeron pouvait donner son coup n'importe où,....ça partait!

La compagnie Ford en fabriqua des millions. Dans le musée de Détroit, on y voit une grande peinture de M. Henry Ford avec cette inscription en bas-relief:

"L'homme qui mit l'Amérique sur des roues."

En 1921, M. Louis Roy, fils, mécanicien de métier aux Etats-Unis, s'installa à l'ancien magasin Adélarde Gaudreau (Mme Odilon Laplante aujourd'hui), y fit des modifications et y ouvrit le premier garage à Saint-Jude.

Louis Roy, fils, connaissait bien son métier, et l'usage du marteau du forgeron et de la grande côte, fut remplacé par

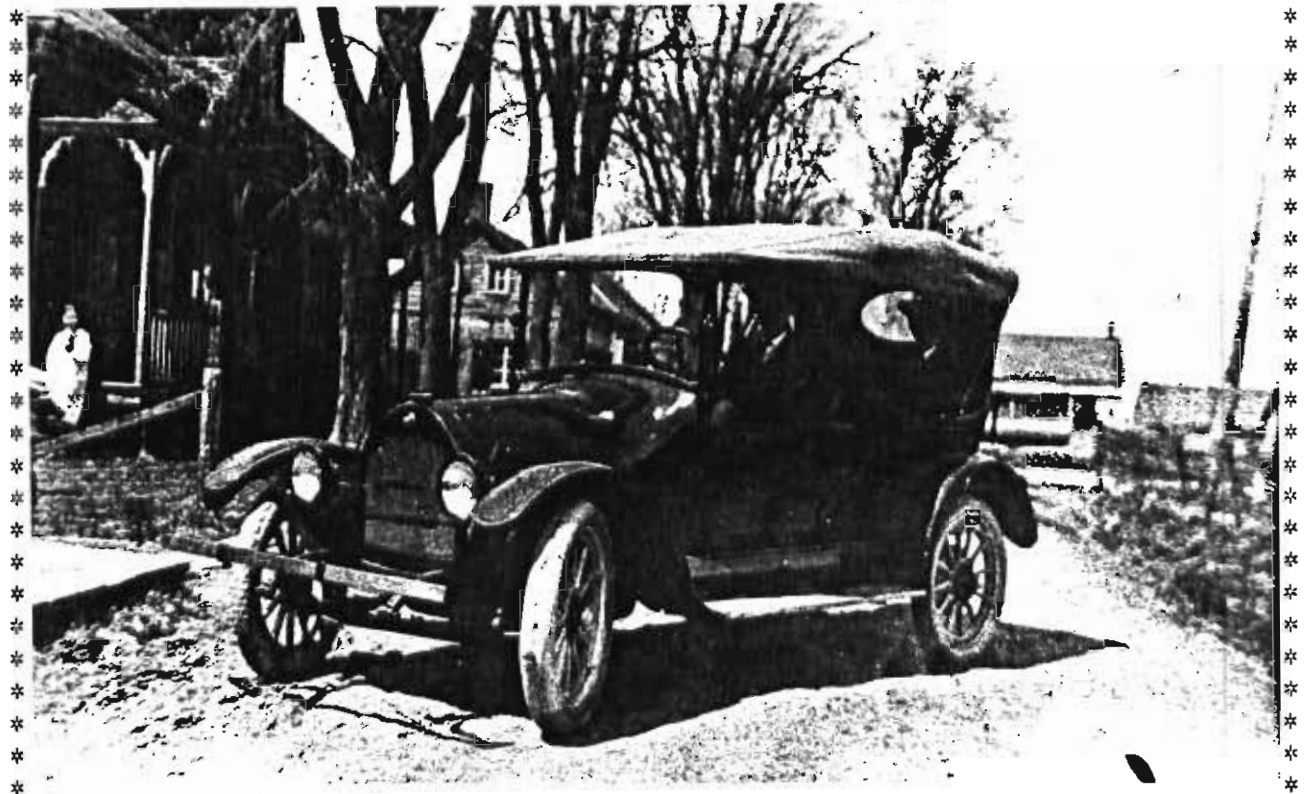


Planis construction de l'ancien Oil.  
Z. CHARBONNEAU

1981



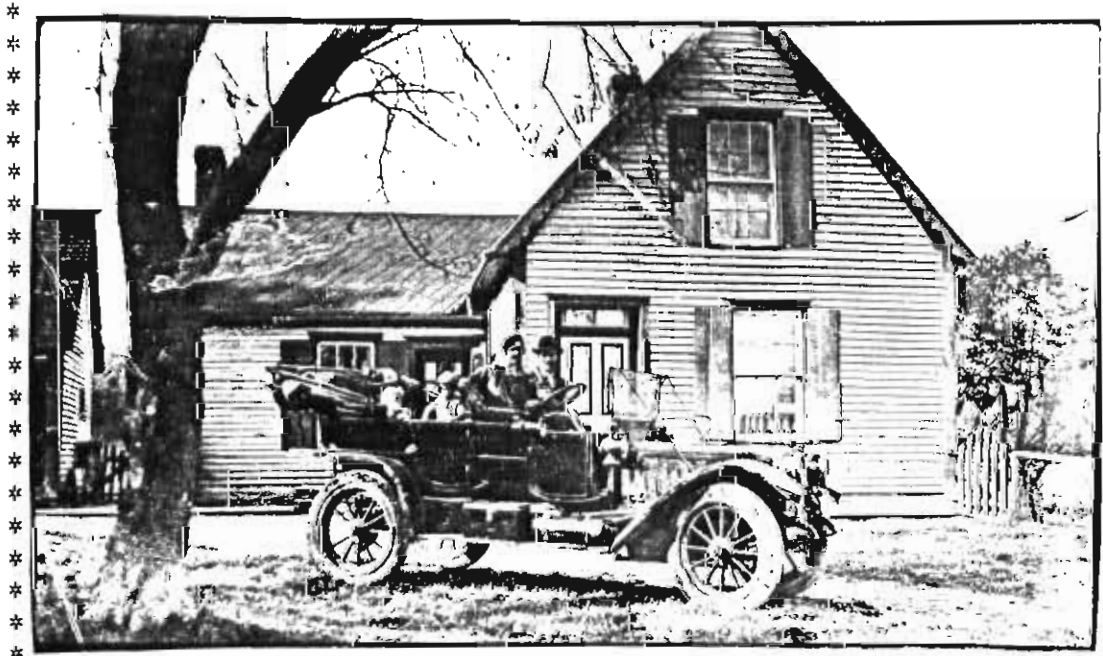
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Auto du Or Morin devant la résidence du notaire L'Heureux. Arrière-plan-droit: Maison du bedeau. A gauche la maison démolie par M. Victor Roy pour construire sa nouvelle résidence vers 1926.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

(Photos: Fonds J.-N. Roy.)

un outillage plus spécialisé. Comme publicité, il modifia une vieille automobile en voiture de courses, "un cigare" disait-on; en pointe des deux bouts et siège au milieu, la première et la seule voiture de courses que nous ayons eue à Saint-Jude.

Il s'exerçait en faisant le tour du village, avec un bruit d'enfer et une poussière jusqu'aux toits des maisons. Les mères de familles, pour protéger leur progéniture, sortaient en trombe de leurs cuisines en criant: "Dégagez le chemin; v'là l'fou à Roy avec son cigare".

Il participa à des courses de ces genres de "cigares" organisées à Saint-Hyacinthe, par "Norée Robert" et qui attiraient des foules. C'étaient les premières courses d'autos de cette époque, les plus rapides pouvaient atteindre 50 milles à l'heure: "les bolides du temps". Et notre Louis Roy s'en tirait assez bien et ses performances lui firent bonne publicité dans la région.

Le fils étant retourné aux "Etats", Louis Roy, père, vendait le garage à un monsieur Jean-Marc Auclair qui continua comme garagiste pendant plusieurs années. Et finalement, M. Georges Messier s'en portait acquéreur et avec l'aide de son fils, opéra ce garage jusqu'à sa retraite. Le garage fut alors démolit et la résidence attenante continue d'être la résidence de M. et Mme Odilon Laplante.

Un deuxième garage avait été construit aux Seize par M. Euclide Dansereau, propriétaire du moulin à scie; il y eut un garagiste pendant quelques années, puis le garage fut transformé en manufacture d'engrais chimique pour une couple d'années (voir item 18 de ce chapitre). M. Lucien Dupras l'acheta pour remiser ses autobus scolaires. Ce garage est maintenant la propriété de M. Mario Roy, comme atelier de soudure.

Un troisième garage également aux Seize, opéré par un monsieur Léonard pendant quelques années. M. Henri Lapierre en devint propriétaire, l'exploita pendant de longues années. La bâtisse existe encore comme remise. Ce garagiste Lapierre fut un des meilleurs mécaniciens de Saint-Jude, il avait de solides connaissances en mécanique.

Un jour, j'arrive au garage Lapierre avec une auto

neuve. En faisant le plein d'essence, Henri m'avise que le moteur de cette voiture neuve a un bruit anormal. J'avise le vendeur, les mécaniciens font un examen complet du moteur et n'y trouvent rien. Pendant trois mois, à chaque plein d'essence, Henri n'en démarre pas: "ton moteur va flancher", et plus, avec un stéthoscope il perçoit des bruits anormaux..."ton moteur va flancher sûrement". A 8,000 milles, le vendeur fit ouvrir le moteur pour constater que deux pistons étaient mal ajustés. Je les avais avisés, on posa un moteur neuf gratuitement.

Mon ami Henri avait perçu le trouble alors que cette voiture enregistrerait 15 milles de route, soit de Saint-Hyacinthe à Saint-Jude, et sans instrument, à l'oreille. C'était un fameux mécanicien. N'eut été sa compétence, j'aurais eu à payer un moteur neuf.

M. Charles-Léon Sansoucy construisait un garage dans le rang des "Trente", sur un terrain cédé par la Fabrique; ce garage fut détruit par un incendie. M. Sansoucy le reconstruisit et l'opéra durant plusieurs années; il est maintenant la propriété de M. Georges Chartier qui l'exploite encore, comme garage de réparations et poste d'essence.

Dans le rang des Seize, M. Paul-Aimé Boulanger, ex-employé du garage Lapierre, construisait également un garage de réparations générales qu'il opéra pendant quelques années, puis vendit à M. Robert Bouvier qui en est encore propriétaire (1985).

Après avoir acheté l'emplacement du moulin à scie des Seize, M. Réal Bourgault y construisait un garage de peinture et débosselage qu'il opéra jusqu'à l'ouverture de son Bar Salon. La bâtisse du garage fut louée à M. Jules Riendeau, puis à M. Rémy Lapierre, "fils d'Henri", qui l'exploite encore comme garage de réparations et poste d'essence.

Suit la liste des autres garagistes qui oeuvrent encore à Saint-Jude en 1985:

Le garage Henri Bazin, peinture et débosselage

Le garage Chez François, peinture et débosselage

Jacques Bilodeau, peinture et débosselage et vente d'outillages mécanisés

Le garage Lavallée, dans la courbe des Trente, réparations générales

André Labossière du rang de Fleury, garage de réparations générales

Le garage Gilbert Auto Electrique, dans Michaudville.

Il n'y a que deux de ces nombreux garages qui opèrent une station-service, les garages Georges Chartier et Rémy Lapierre.

Les premiers pompistes à Saint-Jude, furent les marchands F.-X. Leblanc, Hormisdas Gaudreau et le camionneur Zéphyr Charbonneau, avec de longues pompes à bras, sur lesquelles étaient installés un ou deux réservoirs en vitre d'une capacité de dix gallons.

Durant les chaleurs d'été, le soleil plombant ces colonnes de verre remplies de gasoline, aussitôt qu'un de ces réservoirs était vide, il s'agissait de le remplir immédiatement; la gasoline dans sa réserve souterraine était froide et lorsque dans le globe de vitre, chauffée par le soleil elle "gonflait" et que le résidu retournait au réservoir sous terre, c'était du profit net.

On avait fait une expérience, durant une journée très chaude: un peu plus de neuf gallons avaient été pompés dans ce réservoir de vitre; après quelques heures, le réservoir marquait dix gallons, soit une expansion de 7 à 8%.

L'hiver dans les gros froids, c'était le contraire; valait mieux ne remplir le réservoir vitré qu'au moment de la vente, la température sous terre étant plus chaude qu'à l'extérieur. Tout était bien calculé à cette époque.

Toujours dans le domaine de l'automobile, le premier camion dont nous avons déjà parlé, appartenait à la boutique à bois Ethier, mais nous ne l'avons pas vu circuler. M. Josaphat Lamoureux lorsqu'il eut acheté la boutique, lui qui excellait en tout, ne put trouver les pièces de rechange pour ce camion; c'était une antiquité, même à l'époque. Tout l'avant en cuivre poli, deux phares au carbure. Ce fut la plus antique automobile de Saint-Jude.

Le premier camion utilisable à Saint-Jude, fut celui de M. Zéphyr Charbonneau, camion d'une capacité d'une tonne. Monsieur Charbonneau et ses fils, Maurice, Robert et André, furent les plus importants camionneurs de Saint-Jude, sous le nom de "Charbonneau Transport", avec entrepôt de réception à Montréal, un certain temps entrepôt appartenant à M. Albany Leblanc. M. Maurice Charbonneau continue encore la tradition aujourd'hui, en 1985.

Le premier tracteur à faire son apparition à Saint-Jude, appartenait à M. Ernest Comeau, cultivateur et déménageur de bâtisses. Un Fordson avec grandes roues larges munies de lamelles de fer pour plus de prise sur le sol.

A cette époque, monsieur Comeau était propriétaire de la ferme près du moulin à scie du village (M. Romuald Roy en 1985). Comme le sol était sablonneux, ce lourd tracteur était souvent enlisé jusqu'aux essieux, il fallait quatre chevaux pour le dépanner. Ce tracteur pouvait être utilisé pour le déménagement des bâtisses; il le garda donc durant plusieurs années.

Le meunier Victor Roy avait parfois à remplacer un wagon vide sur la voie d'évitement par un wagon chargé prêt à être vidé. On y parvenait habituellement en utilisant deux pinces de fer que l'on coingait entre les roues et les rails, et l'on parvenait ainsi à déplacer ces lourds wagons, mais c'était lent. On procédait ainsi depuis longtemps.

On fit appel au tracteur d'Ernest Comeau; son fils, Alcide, était l'opérateur attitré. Son père, Ernest, comme son frère, Jos., avait plutôt tendance à passer en travers des lambris. Notre déménageur attache donc son tracteur à deux wagons vides, et devant les curieux présents, démarre facilement et, rapidement traîne ces deux wagons à l'endroit déterminé, et arrête brusquement son tracteur.

On avait oublié de placer un serre-freins sur les wagons qui continuent leur course sans égard au tracteur et coincent notre Alcide entre les wagons et le tracteur. Fort heureusement, rien de grave, mais ç'aurait pu l'être. Par la suite, lorsque l'on fit appel au tracteur Comeau, on prit soin de placer un serre-freins sur le train, et une chaîne assez longue entre le tracteur et les wagons, de façon à ce

que le tracteur puisse quitter la voie rapidement.

SENTENCE de SENTENCE!, SENTENCE!, EST-Y POSSIBLE!" faisait ce bon M. Ernest Comeau; c'était le seul "sacre" qu'il savait, si bien que toute la population le surnommait "SENTENCE". Son frère, le grand Jos. Comeau, avait pour sa part hérité de tous les sacres existants.

#### ITEM NO 18: LA MANUFACTURE D'ENGRAIS CHIMIQUE

Avec la ruée pour la culture de la pomme de terre et l'utilisation progressive de l'engrais chimique, le Dr Liboire Beauregard, "la thèse de l'oncle Philippe aidant", en arriva à la conclusion que 80% de l'engrais chimique était composé tout simplement de sable, auquel on ajoutait des phosphates et autres produits chimiques. Et qu'il devait être rentable de vendre du sable à \$2.50 le sac de cent livres en y ajoutant 20% de tels produits chimiques.

MM. Joseph Thibert, Ludger Cloutier et le Dr Beauregard s'associèrent; on utilisa le grand garage de Monsieur Cloutier, on y installa un malaxeur, et on s'approvisionna de plusieurs tonnes de gravier. La fabrication débuta: huit sacs de sable, deux sacs de produits chimiques, le tout bien malaxé; en sortaient dix sacs d'engrais chimique à \$2,50 chacun. Les compétiteurs vendaient \$3.50, or les fermiers bénéficiaient de ce prix réduit.

La manufacture d'Engrais Chimique opéra pendant une couple d'années. Le produit, même si le prix était inférieur aux autres engrais reconnus, présentait un problème majeur. Le gravier employé étant humide, lorsque malaxé aux produits chimiques, les sacs de cet engrais prenaient en "pain" comme du ciment. La provision était préparée durant l'hiver pour être livrée au printemps. Ces sacs d'engrais étaient devenus durs comme des pierres. Il fallait les repasser au malaxeur, on n'avait pas prévu ce deuxième malaxage; et au temps des semences, il fallait remalaxer jour et nuit pour fournir les cultivateurs en pleines semailles.

Mais même malaxé une seconde fois, l'engrais restait toujours humide et par "mottions" et les semeuses modernes avaient peine à répandre uniformément le produit; des tuyaux se bloquaient, ce qui causa tant de troubles aux fermiers, qu'ils cessèrent de s'approvisionner à cette usine locale.

Et ce fut l'abandon de la Manufacture d'Engrais Chimique de Saint-Jude. Il aurait fallu employer de la fine poudre de calcaire pour avoir de bons résultats et avoir un local bien sec pour conserver les réserves. Comme il n'y avait pas eu d'importantes mises de fond, les associés s'en tirèrent à assez bon compte, quelques profits ayant été réalisés avant la fermeture.

Mais les chômeurs y avaient gagné quelques dollars en ce temps de crise. Et voilà pour la Manufacture d'Engrais Chimique de Saint-Jude. L'équipement fut enlevé et la bâtisse fut occupée comme garage privé. (Propriété Mario Roy aujourd'hui.)

#### ITEM NO 19: LE DEMENAGEUR DE BATISSES ERNEST COMEAU

M. Ernest Comeau frère de Joseph Comeau, descendant des premiers colons et de l'aïeul, le Capitaine Pierre Comeau, était lui aussi plein d'initiative. Plusieurs résidences dans Saint-Jude furent rénovées par "sentence est-y possible", son gros juron. Il avait rénové, entre autres, la résidence de M. J.-N. Roy et celle de M. Romuald Roy, lorsqu'il avait été propriétaire de ces emplacements, et la résidence carrée, angle des rues Cusson et Grégoire. Comme il achetait et revendait plusieurs fermes, il faisait des réparations à chaque endroit où il passait; "des Radouages", terme de l'époque, sans doute acadien "faire des radoubs".

Il était en plus, déménageur de bâtisses connu dans toute la région; muni d'un "cabestan", tous ceux qui avaient à faire déménager un bâtiment s'adressaient à Ernest Comeau. Il déménagea même une maison à trois étages dans Saint-Hyacinthe, de la rue Dessaulles sur une autre rue.

Ce "cabestan" attelé à deux chevaux ou à son tracteur Fordson, tirait la bâtisse. De longues pièces de bois, formant un genre de rails, étaient placées sur le parcours où l'on devait passer. Des rouleaux étaient placés sous la bâtisse et un groupe d'employés s'affairaient à retirer les rouleaux qui étaient libérés à l'arrière, pour courir les replacer en avant et ainsi de suite jusqu'à ce que la bâtisse soit rendue à destination. Ce n'était pas très rapide mais c'était efficace pour cette époque.

Ernest Comeau a demeuré à une bonne dizaine d'endroits différents dans Saint-Jude. De mes souvenirs d'enfance, je le retrace demeurant sur la rue Cusson, dans une résidence qui n'existe plus; ce serait aujourd'hui l'emplacement de M. Gilles Grégoire ou dans le voisinage. Il aurait également été résident dans le rang des 48, la résidence sur cette ferme aurait été située à quelques arpents de la route. Il eut également une ferme dans le rang du Haut-Salvail, également à trois endroits différents dans le village.

C'était un homme simple et charitable, il ne se départit pas de son outillage de déménageur de bâtisses, et de divers autres objets qui étaient entassés dans les remises. Ses enfants insistaient pour qu'il s'en défasse; sa réponse fut toujours: "Quelqu'un en aura besoin, et je les leur prêterai, ça ne se fait plus ces outillages-là".

Les familles Ernest et Joseph Comeau étaient des intimes de ma famille. Comme les Champigny, les Saint-Jean, ils ont meublé mes souvenirs de jeune âge. De la famille d'Ernest Comeau vivent encore, en 1985: Yvonne, qui avait une voix de rossignol il y a cinquante ans, et Alcide qui était lanceur dans mon équipe de baseball il y a cinquante ans. De la famille de Joseph Comeau vivent encore: Antoinette, mère de l'abbé Raymond Pelletier, et Léone, cette dernière me prêtait ses jupes, chapeaux, souliers et blouses, pour les divers rôles de femmes que l'on me fit jouer dans des comédies "étoffées" entre deux courtisans, le grand Jos. Comeau, son père, et Misaël Grégoire, le ferblantier, au temps du curé Girard, il y a cinquante ans également. Un demi-siècle! "Sentence c'est-y possible?"

#### ITEM NO 20: L'AVICULTURE DANS SAINT-JUDE

##### LE COUVOIR ROYAL ENRG.

M. J.-N. Roy, descendant de la lignée des Roy qui furent les pionniers dans l'industrie des scieries, était lui-même un homme d'initiative comme nous l'avons déjà dit dans des chapitres précédents.

Lorsqu'il eut vendu son magasin au village, il acheta une ferme dans le Haut-Salvail qu'il cultiva quelques années, tout en se spécialisant en aviculture. Il vendait alors sa ferme et se porta acquéreur de la résidence et de



l'emplacement de M. Toussaint Larivière. Il achetait également l'ancienne résidence attenante à la beurrerie, la déménageait sur l'emplacement et y fit les modifications nécessaires au commerce qu'il voulait fonder.

Avec l'aide de M. Joseph Bonin, menuisier, il commença la fabrication d'incubateurs à poussins, dont la source de chaleur était une lampe à pétrole, chauffant un radiateur avec thermostat, qui répartissait la chaleur également à l'intérieur de cet incubateur, d'une capacité de deux cent cinquante oeufs. Ces appareils avaient le nom courant de "couveuses". Monsieur Roy fabriquait également des mangeoires à poussins, des auges à eau, et autres articles nécessaires à l'élevage des poussins et des volailles en général.

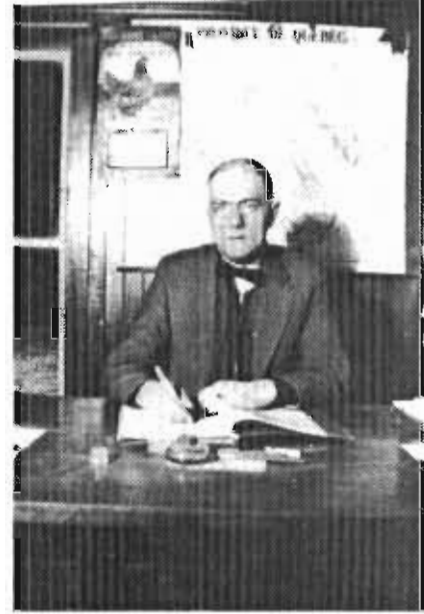
Ce furent les modestes débuts du Couvoir Roy ou Royal. Avec un peu d'annonce, Monsieur Roy réussit à vendre ce matériel avicole un peu partout dans la région, tout en faisant lui-même l'incubation dans une trentaine de ces "couveuses" et débuta ainsi dans la vente de poussins d'un jour.

Son fils aîné, Fernand, avait terminé ses études en aviculture à Oka. Il acheta des Pères Trappistes d'Oka, un incubateur électrique d'une capacité de deux mille cinq cents oeufs, à contrôles automatiques. Ce fut le réel début du Couvoir Royal, les annonces publiées à l'échelle de la province, les commandes affluèrent, à tel point, que l'on dut agrandir, construire un incubateur d'une capacité de quarante mille oeufs, et en acheter pour donner finalement au couvoir une capacité annuelle de deux cent cinquante mille poussins.

La fabrication de matériel avicole fut abandonnée. Dès lors, l'incubation et la vente des poussins d'un jour furent l'objectif principal du Couvoir Royal qui devint le plus gros couvoir indépendant de la province, lisait-on dans sa publicité.

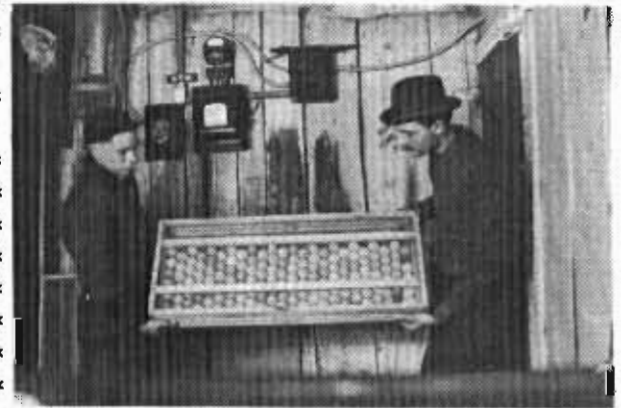
La livraison se faisait par le chemin de fer pour les endroits éloignés, par camions et automobiles pour les livraisons régionales. Les deux autres fils Roy, Gustave et Romuald, s'occupaient de ce transport. M. Jean Charbonneau fut pendant de nombreuses années gérant du couvoir.

La demande du poulet de grill changea complètement le



\* M. J.-N. Roy, propriétaire.

M. Joseph Bonin, menuisier au travail.



Le Dr René Pelletier, m.v., à l'emploi du couvoir pour les vaccins. (Photos: Fonds J.N. Roy.)

Jean Charbonneau et Gustave Roy manoeuvrant avec précaution les œufs d'incubation.

LE COUVOIR ROYAL



La petite Lise, fille du marchand Lemaire. Cette photo servait à la publicité principale du Couvoir Royal. Publicité qui fut diffusée à travers toute la province. (Photos: Fonds J.-N. Roy)



\*\*\*\*\*

g. à d.: MM. J.-N. Roy, Fernand Roy, Adrien Larivière,  
Raymond Larivière et Lionel Charbonneau.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Départ pour une livraison de poussins d'un jour; l'on  
peut reconnaître Monsieur Gustave Roy. A l'arrière-plan  
le couvoir et la résidence de M. J.-N. Roy.  
(Photos: Fonds J.-N. Roy.)

\*\*\*\*\*

mode d'opération des couvoirs qui devaient être en mesure de faire l'incubation à l'année et répondre à des commandes de vingt-cinq mille poussins à être livrés le même jour, au même éleveur qui exigeait de telles commandes tous les trois mois, l'éleveur étant sous contrat avec les abattoirs, leur garantissant cent mille poulets de grill par année: vingt cinq mille poussins tous les trois mois. C'était l'avènement des restaurants Bar B. Q. qui poussèrent comme des champignons à travers toute la province, ce qui demandait des centaines de milliers de poules en production d'oeufs d'incubation à l'année.

Monsieur Roy était à l'âge de la retraite. Ces nouvelles méthodes d'élevage demandaient des modifications majeures tant aux bâtisses qu'à l'équipement, soit un investissement considérable. Le Couvoir Royal cessait ses opérations après avoir pendant une vingtaine d'années joui d'une grande popularité dans toute la province, Monsieur Roy ayant été un pionnier en ce qui regarde l'incubation de poussins d'un jour.

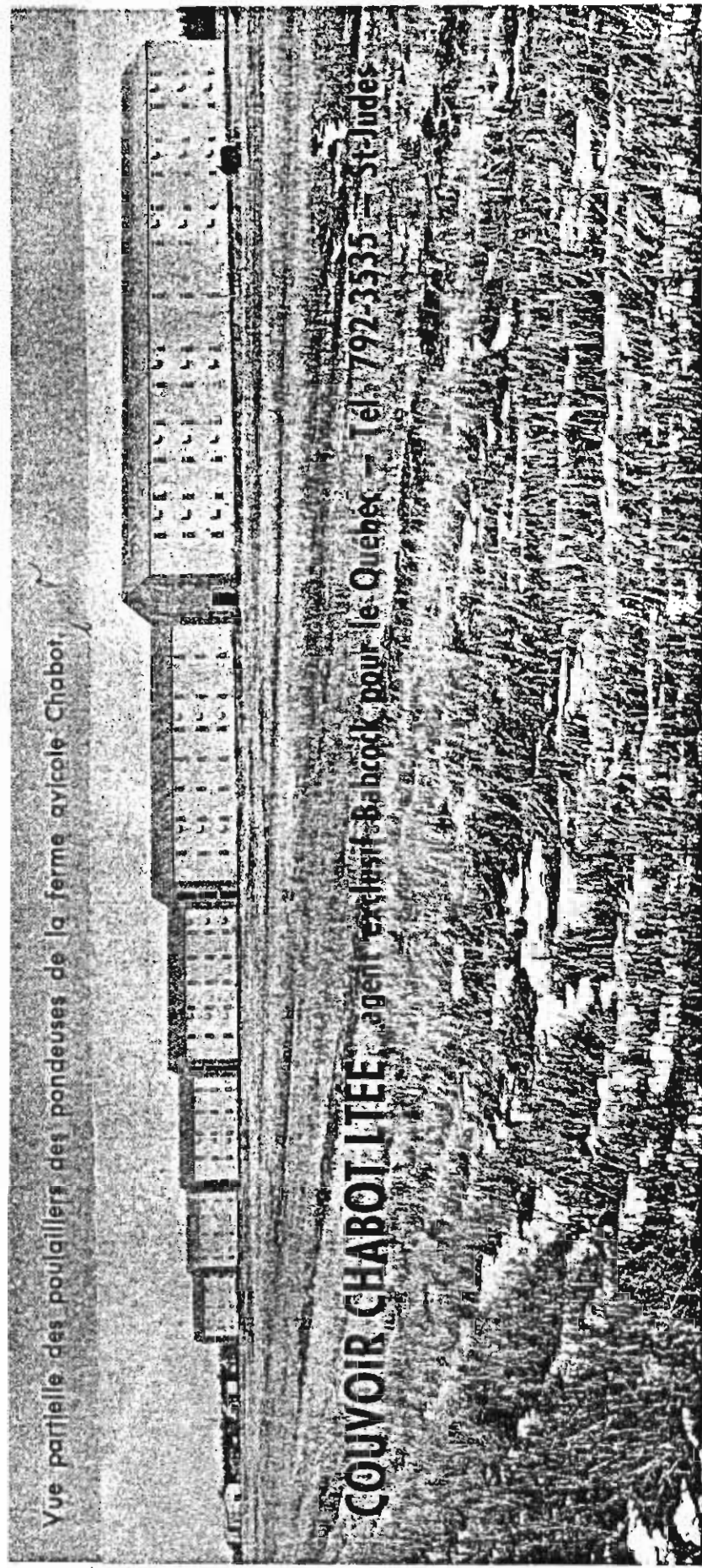
La bâtisse du couvoir fut vendue à M. Roger Lamoureux qui l'aménagea en boutique de menuiserie, aujourd'hui propriété de M. Serge Laplante, ébéniste.

#### LE COUVOIR CHABOT LTEE

M. Léon Chabot gradué de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de La Pocatière, section aviculture, fut, au début, à l'emploi du Couvoir Fred W. Bray de Hamilton, Ont. qui jugea les connaissances en aviculture de ce jeune employé suffisantes pour les besoins de son entreprise. Léon fut inscrit à un cours sur une nouvelle spécialité en aviculture: le sexage des poussins d'un jour, méthode découverte au Japon. Une dizaine de sexeurs japonais s'installèrent en Ontario, comme initiateurs à cette nouvelle profession. Léon Chabot réussit à se spécialiser et devint sexeur à l'emploi de Fred W. Bray.

Il s'agissait de déterminer le sexe d'un poussin d'un jour, ce qui permettait aux couvoirs de vendre les cochets aux éleveurs de poulets de grill, et les poulettes aux éleveurs qui se spécialisaient dans l'élevage pour la ponte. C'était l'innovation du siècle en aviculture. Vers 1935, Léon fit partie d'une délégation canadienne à l'exposition avicole d'Allemagne, sous le régime hitlérien, pour donner des





Vue partielle des poulaillers des pondouses de la ferme avicole Chabot.

**COUVOIR CHABOT L'ÉE**, agent exclusif Babcock pour le Québec — Tél. 792-3535 — St-Jude

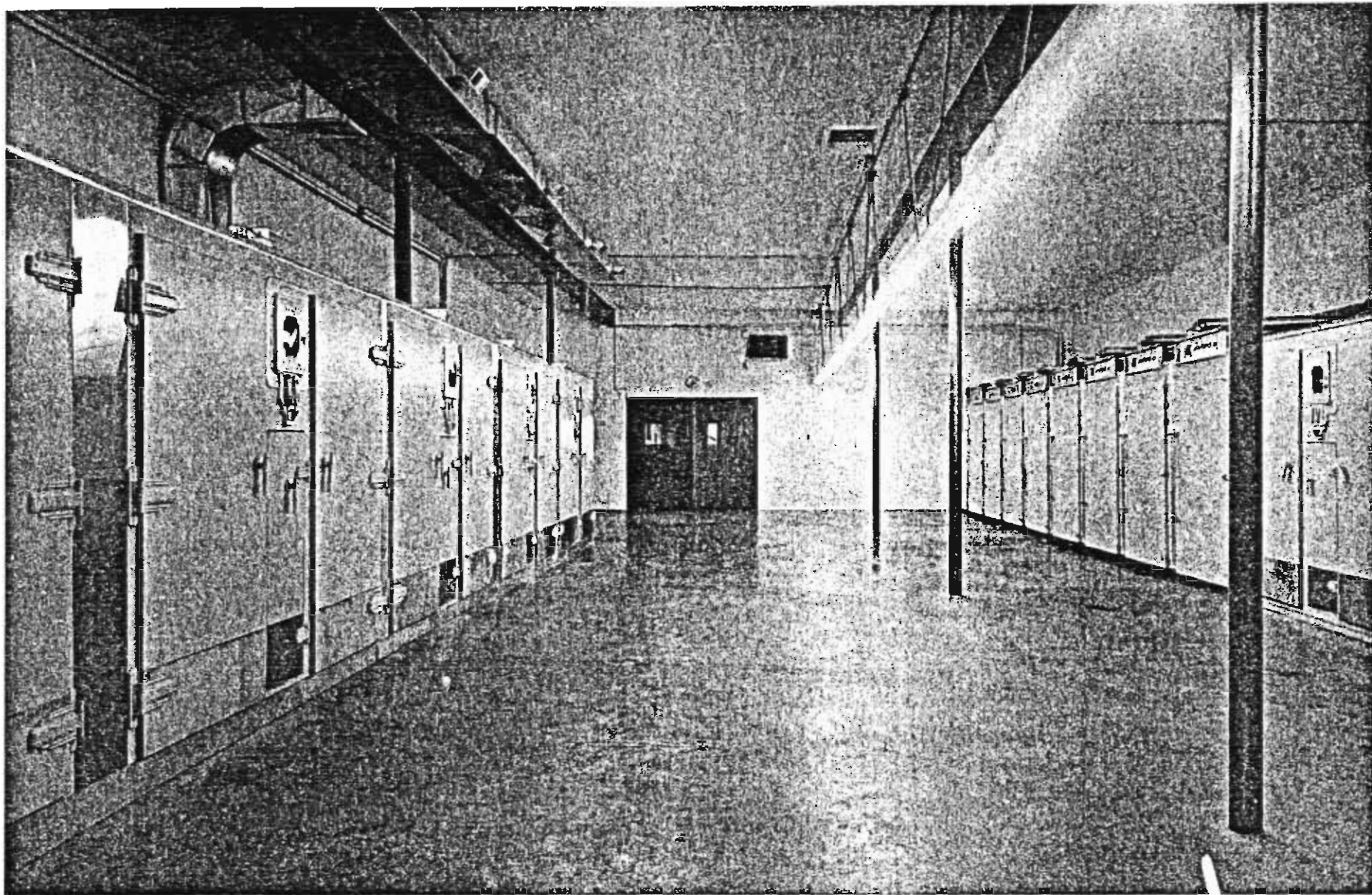


Léon Chabot, fondateur du couvoir initie son fils Jean-Pierre à la routine du bureau et aux rouages de l'administration.

Léon Chabot père, avantageusement connu depuis 25 ans dans le monde avicole, prépare méthodiquement la relève.

Jean-Pierre est diplômé à l'Université de New-Hampshire avec spécialisation en aviculture en 1961. Il travailla en plus un an sur les fermes avicales américaines pour parfaire ses connaissances pratiques en ce domaine.

Depuis 1962 il s'occupe principalement de l'administration de la ferme avicole Chabot. En plus, il s'intéresse à l'administration proprement dite du couvoir pour être en mesure lorsque le temps viendra d'assurer la continuité de cette entreprise familiale.



Ci-haut : La Salle d'éclosion du Couvoir Chabot Ltée, est des plus modernes et des mieux équipés. Rien n'a été ménagé pour y contrôler parfaitement la ventilation, l'hygiène et le bien-être des poussins frais éclos . . . et cela dans le but de vous assurer une livraison rapide de sujets en parfaite santé.



démonstrations de cette nouvelle spécialité.

Revenu en Ontario, il continua quelques années avec le couvoir Bray, pour quitter cet emploi et venir s'installer au Québec. Ses services immédiatement retenus par le Département de l'Aviculture du Québec comme sexeur pour la totalité de la province, Léon devait donc couvrir tous les couvoirs de la province. C'était encore à l'époque où l'incubation des poussins était saisonnière, de mai à septembre. Durant l'hiver il détenait le poste d'Instructeur Avicole pour la région de Dorchester.

En 1958, un peu fatigué de couvrir la province, il abandonnait le sexage et fondait le Couvoir Chabot. Les années qui suivirent, il réussit à édifier la gigantesque entreprise que nous connaissons. La capacité d'éclosion annuelle de ce couvoir atteint quelques millions de poussins d'un jour. Une douzaine d'immenses poulaillers furent contruits pour alimenter le couvoir en oeufs d'incubation. C'est un des plus gros couvoirs modernes du Québec.

Lors de sa retraite, M. Léon Chabot vendait son entreprise à La Fédérée du Québec. Son fils, Jean-Pierre, occupe toujours le poste de gérant.

Le fait que deux importants couvoirs aient opéré à Saint-Jude, amena nombre d'éleveurs de volailles à s'installer dans les divers rangs de la paroisse. On y compte une trentaine d'immenses poulaillers.

Lors de l'ouverture du Couvoir Chabot, Québec Poultry avait songé à construire son abattoir à Saint-Jude, mais en raison du manque d'aqueduc pour sa provision d'eau, cette compagnie s'installa à Saint-Jean-Baptiste. Des démarches avaient été faites pour l'achat des bâtisses de la Conserverie, mais le tout resta lettre morte.

Les frères Ménard, Lucien, Armand et Denis, furent des éleveurs de poulets et poules dès le début de cette multitude d'éleveurs que nous avons eus à Saint-Jude. Monsieur Lucien fut un aviculteur pendant une quarantaine d'années. Depuis quelques années, il est devenu ébéniste, nouveau domaine dans lequel il excelle, et qu'il avait prévu pour l'âge de la retraite. Il y met autant d'ardeur et d'adresse qu'il en avait en aviculture; à son atelier dès neuf heures du matin,

et une bonne partie de l'après-midi. Toutes les armoires de la cuisine du Centre Communautaire de Saint-Jude ont été fabriquées de ses mains habiles. Et à l'intérieur de son domicile, l'ameublement reflète son adresse.

Il fabriqua un grand placard en cèdre pour son nouvel appartement de Saint-Hyacinthe; il avait pris ses mesures si justes qu'il fallut un coup de varlope sur le haut de l'armoire pour pouvoir la passer dans l'entrée principale de l'édifice. "Si juste, un millièmè de plus qu'il n'en fallait".

Son frère, Armand, fut également des premiers éleveurs de poulets de grill durant de nombreuses années, dans le rang des Seize. Aujourd'hui, invalide, il habite l'ancienne boulangerie, son épouse étant Maîtresse de Poste.

Denis Ménard fut également aviculteur en plus d'être plombier un certain temps. Cependant il a toujours œuvré en aviculture et est gérant de la production du Couvoir Chabot depuis sa fondation.

J'œuvrai moi-même en aviculture, comme nous l'avons vu dans l'article no 5 de ce chapitre.

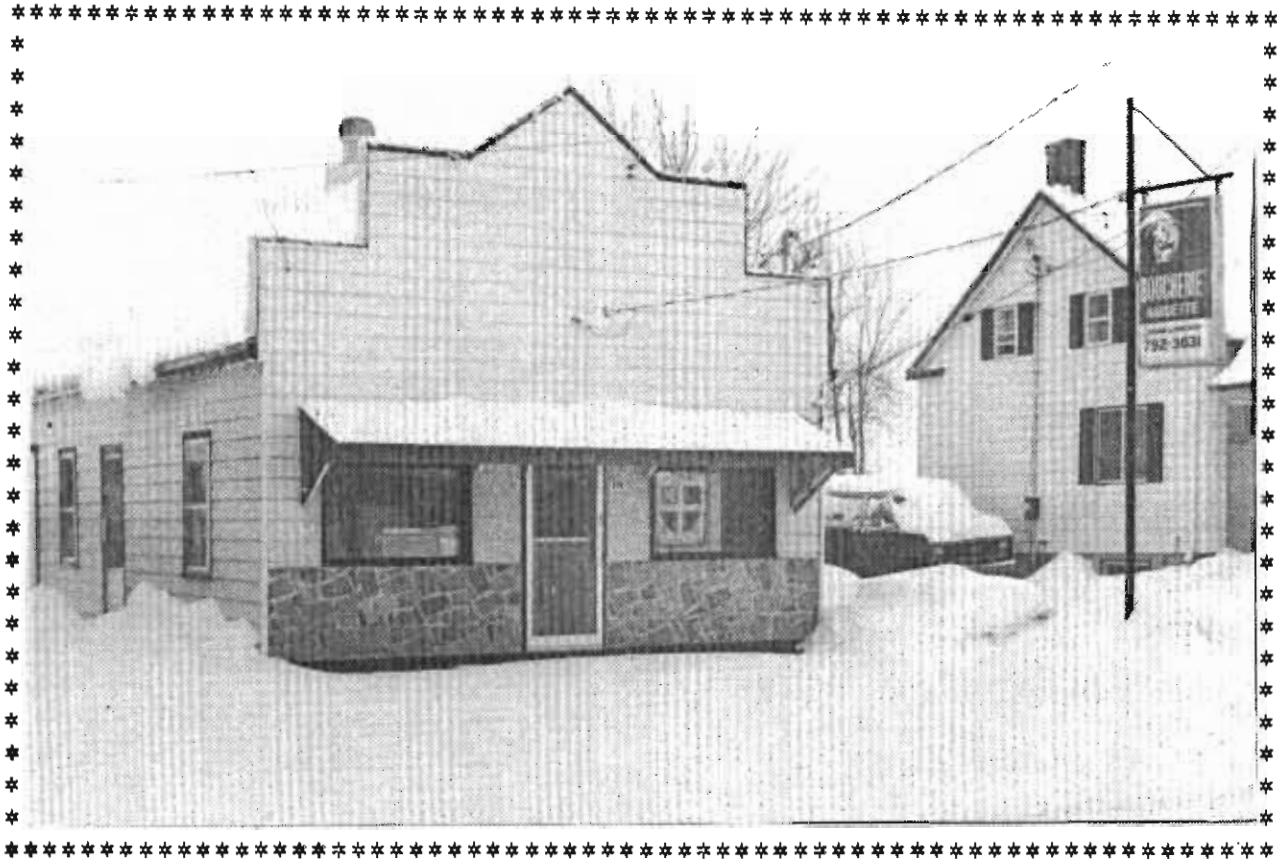
#### LE COMPTOIR AVICOLE DE ST-JUDE

Fondé par M. Jean Delorimier (Calèche, pour les intimes, c'était patois), installé sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le garage Bazin, ce commerce consistait à acheter tous les oeufs pour consommation domestique, en faire le mirage et la classification et les revendre ainsi classés à tous les marchands et aux grosses institutions de produits alimentaires. Monsieur Delorimier ajouta plus tard à son commerce plusieurs autres produits alimentaires: beurre, margarine, fromage.

Ce commerce étant vendu à une entreprise de Montréal, il déménagea à Montréal. Comme précité, l'emplacement est aujourd'hui la propriété de M. Henri Bazin.

M. Lucien Ménard, eut lui-même un poste de mirage d'oeufs pour sa propre production d'oeufs.

LA BOUCHERIE MAURICE GAUDETTE



Les premiers bouchers furent les cultivateurs qui chaque automne, abattaient du bétail, en retenaient une partie pour leur propre consommation et se rendaient au village colportant de porte en porte le surplus de leurs produits. Toutefois, vers 1900, la première boucherie s'ouvrait au village à l'emplacement de la boucherie Maurice Gaudette aujourd'hui, ce commerce est donc presque centenaire. La famille Gaudette en est propriétaire depuis deux générations.

LA MANUFACTURE DE PRESSAGE DE COPEAUX DE BOIS

Monsieur Camille Charbonneau ouvrait à Saint-Jude une fabrique de pressage de copeaux de bois (rippés) et donna à ce commerce une importante expansion.

Une flotte de quelques camions parcouraient la région et faisaient la livraison, même en dehors de la province, chez les fermiers, aviculteurs et éleveurs de bétail qui utilisaient ce produit comme litière. Ces ballots de copeaux étaient pressés par une immense machine hydraulique construite par M. Charbonneau lui-même.

Cette usine était située sur la propriété actuelle du garage Jules Riendeau (1986). M. Charbonneau exploita durant nombre d'années son florissant commerce. Par la suite, il vendit toute sa machinerie et le matériel roulant à une compagnie de Montréal.

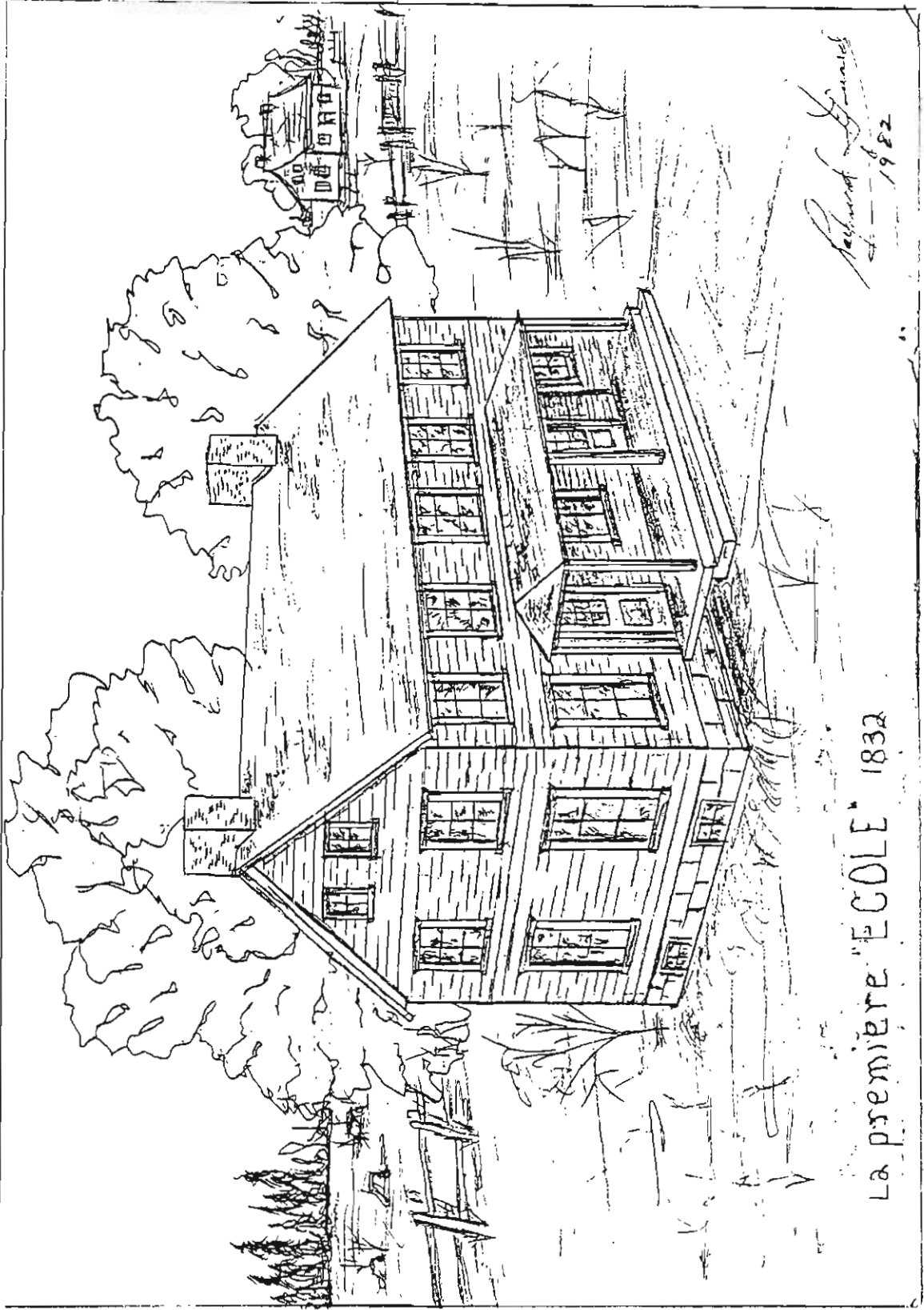
Quelques années avant sa mort prématurée, Camille avait construit un motorisé; tout avait été fabriqué dans son usine sous ses directives.

Malheureusement, son décès mit fin à ses ingénieuses entreprises.

CHAPITRE XIX

LES  
ÉCOLES





Richard J. ...  
1982

La première "ECOLE" 1832



ECCLE DU RANG FLEURY (De haut en bas )

Le garçon seul: Roger Lavallée.

Les 2 garçons plus bas: Gérard Larivière, Paul-Emile Tanguay.

Les trois filles plus bas:

Liliane Larivière, Lucille Lafrenaye, Gisèle Lavallée.

La fille seule plus bas: Thérèse Phaneuf.

Le garçon de gauche: Sylvain Tanguay.

La fille de droite: Antonia Lavallée.

La fille du bas avec des ailes d'anges:

Georgette Mathieu. Suite à une "petite communion" et  
une "communion solennelle.

(Photo: Gracieuseté de Mme Jeanne Beauregard Ménard.)



CHAPITRE XIXLES ECOLES

La première école:

"L'école située à l'ombre de la sacristie, en arrière, datait de 1832, soit 10 ans après l'ouverture de la mission."  
(Un curé Canadien)

Comme nous l'avons déjà écrit, c'est la seule information que nous ayons, relative à la première école du village de Saint-Jude. Elle existait certainement à cette date, puisque le manuscrit Desnoyers et les Mémoires de J.-Adélarde Gaudreau nous donnent la liste des instituteurs qui y ont enseigné depuis 1832.

Cette première école, et plus tard les écoles rurales, étaient sous la juridiction d'une régie gouvernementale, puisque des rapports d'inspecteurs sont également relevés dans le manuscrit Desnoyers. Toutefois, aucune archive concernant une régie locale n'a été retracée.

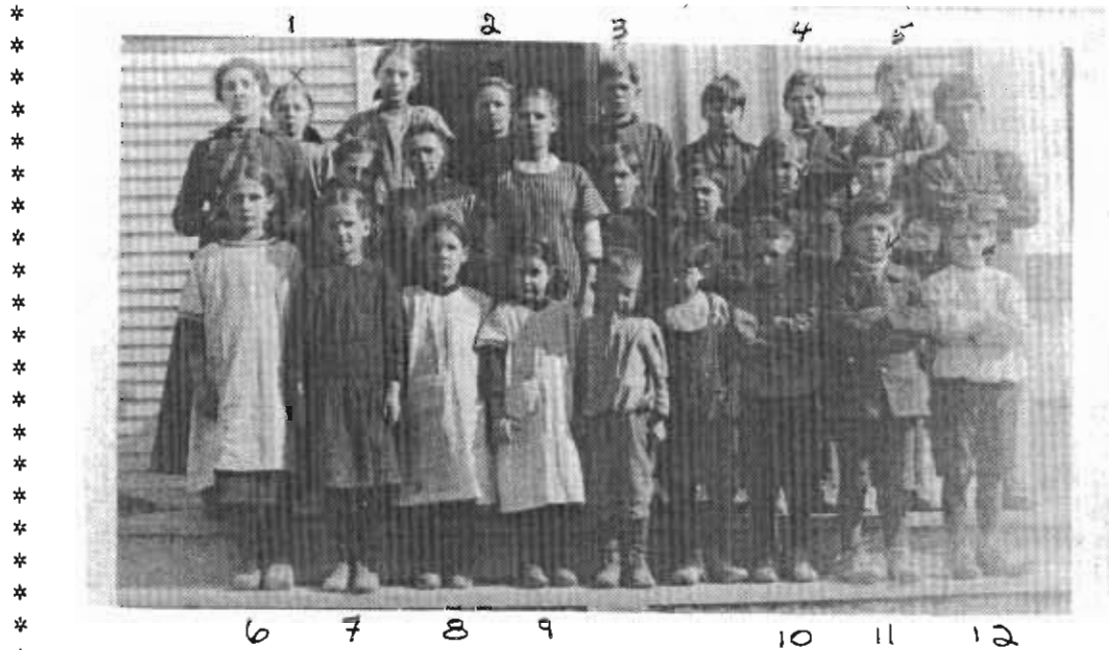
Les registres de la Commission Scolaire de Salvail de Saint-Jude et de la Commission Scolaire de la Paroisse de Saint-Jude, ont été ouverts officiellement le 8 juillet 1907. Et ce sont les seuls qui existent. Comme déjà décrit, pour la Commission Scolaire du village, les premiers commissaires élus furent MM. Victor Larivière, William Morin, médecin, F.-X. Leblanc, marchand, Georges Blanchette et Emilien Garant, sous la présidence du Dr William Morin; le notaire L.-A. L'Heureux, comme secrétaire-trésorier.

Cette première école qui datait de 1832 devait être remplacée. Le nouveau ministère de l'Instruction Publique faisait pression auprès de la nouvelle Commission Scolaire en ce sens. Ce n'est qu'en 1909 qu'une nouvelle école de trois classes fut construite, sur le même emplacement de la première école, par M. Joseph Roy, fils, au prix de \$2775.00, et qu'une demande fut adressée à la communauté des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe pour prendre charge de ce nouveau couvent.

-DEUX CLASSES RURALES de Saint-Jude-



(Photo d'une classe rurale vers 1910) (Archives Séminaire)



Ecole du Bas-Salvail vers 1915, ont été identifiés rangée du haut: -1-Rose Lemay, -2- Aimé Brunelle, -3-Aimé St-Germain, -4- Ovilla Blanchette, -5- Albert St-Germain. Rangée du bas: les 4 premières: -6-Barthe Délorme, -7- Antoinette Plouffe, -8- Blanche Blanchette, -9- Dolorès Blanchette. Les trois derniers: -10- René Plouffe, -11- Elphège Charbonneau -12- Elphège Brunelle. (Photo: Gracieuseté M. Ernest Lemay)

L'AFFAIRE DU BEDEAU PLANTE

Un monsieur Laplante, communément appelé "Bedeau Plante", ancien bedeau semble-t-il, demeurait à l'étranger; il avait promis à la Fabrique un don de \$3,000.00 pour la construction de cette nouvelle école. Etant de passage à Saint-Jude, au bureau du secrétaire à une assemblée des commissaires, ce monsieur Laplante avait bien garanti par écrit ce don de \$3,000.00. Mais la Fabrique et la Commission Scolaire, confiantes de cette promesse écrite, n'exigèrent pas le montant sur-le-champ, quoique le donateur fut disposé à faire sa remise à cette assemblée.

Ce bienfaiteur quitta Saint-Jude pour visiter sa famille dans la région de Joliette et il devait revenir à Saint-Jude dans les jours suivants. Malheureusement il tomba malade et fut hospitalisé à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. Il décédait quelque temps après. Un testament léguait tous ses biens à la communauté du dit hôpital. Ce nouveau testament eut pour conséquence de priver la nouvelle Commission Scolaire de Salvail de Saint-Jude de ce don de \$3,000.00.

La Fabrique possédait un document légal du donateur, sans doute, puisqu' elle intenta un procès canonique à Rome, contre l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, réclamant ce montant de \$3,000.00. Les deux Chancelleries du diocèse de Saint-Hyacinthe et de Joliette se tinrent, semble-t-il, en dehors de l'affaire.

La décision sur cette requête fut longue à être rendue; ce n'est qu'en 1960 qu'un verdict de Rome donnait gain de cause à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, soit plus de cinquante ans après l'enregistrement de ce procès canonique.

Dans une note laissée en archives par l'abbé Antonio Richard, alors curé de Saint-Jude, il semble prétendre, après avoir consulté les documents, que ce jugement est surprenant et qu'il est étonnant que la Fabrique et la Commission Scolaire de Saint-Jude n'aient pas eu gain de cause dans cette affaire.

Une petite maison dite "la maison du bedeau Plante", ne

fut jamais réclamée par la succession. Pendant une quarantaine d'années, la municipalité de Saint-Jude s'occupait de louer cette maison pour les frais de taxes et l'entretien de la bâtisse. Elle fut réclamée par M. Hector Roy comme seul parent de ce monsieur Plante, (Laplante) et elle lui fut cédée par voie d'hérédité. Il y fit des réparations et l'habita jusqu'à son décès. Elle est aujourd'hui la propriété de M. Roméo Fortier. (Cet emplacement a donc eu sa petite histoire.)

Aucune mention de cette mésaventure n'est décrite dans les archives de la Commission Scolaire. Nous les tenons toutefois de documents retracés dans les archives de la Fabrique. Nous avons donné dans un chapitre précédent, quelques résolutions passées lors de la formation de la Commission Scolaire de Salvail en 1907, nous en ajoutons quelques autres: Le système de sauvetage du nouveau couvent a été voté le 10 juin 1913.

"Le 22 juillet 1915: Résolu d'acheter de Mc Gregor Co. la clôture de fer pour clôturer le terrain du couvent de Saint-Jude. 428 pieds de clôture en fer forgé, grosseur des barreaux 1/2 pouce, hauteur 37 pces, 3 barrières de 3 pieds et 3 pouces par 37 pces de hauteur, une barrière de 8 pieds par 37 pces, 11 poteaux carrés 37 pces de haut. Au coût de \$499.60 payable sur livraison."

28 août 1910: "Il est résolu que l'offre de M. Thomas Lemieux de vider les "privés" de l'école chaque fois qu'il y aura besoin, pour \$10.00 par année, soit acceptée à l'unanimité pour un an à compter de ce jour."

Lors des premières assemblées des commissaires pour la construction du couvent, il était entendu que l'entrée principale serait sur la rue Ste-Catherine, c'est-à-dire, face à la sacristie. Les commissaires Ludger Chevalier et Thomas Lemieux firent accepter une motion pour que cette entrée principale soit face à la rue Saint-Edouard, ce qui fut accepté à l'unanimité.

Dans la liste des instituteurs et institutrices, nous avons pu retracer la presque totalité du personnel enseignant pour l'école du village. Pour les institutrices des écoles des rangs, il semble qu'un registre manquait, soit celui de 1908 à 1920, les institutrices de cette période manquent.

Mais dans l'ensemble, nous avons retracé la grande majorité de toutes les enseignantes, religieuses ou laïques.

LES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

ECOLE DU VILLAGE

De 1832 à 1881

1 - M. Bernier, (fils de Joseph Bernier) épouse à St-Jude, Chalotte Hévée.	1832-1835
2 - Pierre Mathieu, plus tard notaire à St-Aimé, épouse Thérèse Coursol.	1835-1847
3 - Pierre Gélinas, plus tard notaire à à St-Aimé	1847-1850
4 - Eusèbe Blanchette, ou Blanchard	1850-
5 - Mlle Elise Courville, première institu- trice	1851-1853
6 - Edouard Fortin	1853-1859
7 - Norbert Mathieu, notaire à St-Jude par la suite	1859-1861
8 - Louis Bonin	1861-1863
9 - Charles Hilaire Dozois	1863-1865
10 - M. Dagenais	1865-
11 - Ephrem Tétreault, notaire à St-Jude	1866-1871
12 - Mlle Victoire Chatel	1871-1873
13 - Elzida Berthiaume (Dame F.-X. Larivière)	1873-1876
14 - Victoire Mignault (Dame Léo-Paul Guertin)	1876-1887
15 - Prudent Bousquet	1877-1879
16 - Philippe Huot	1879-1882
17 - M. Cormier	1882-1884
18 - Mlle Aurélie Tétreault	1884-1890

19 - Amanda Frégeau (Dame Frs Larivière)	1890-1893
20 - Philomène Beauregard (Dame E. Cauchon) et Emilia Carreau (Dame Hyacinthe Larivière)	1893-1894
21 - Léontine Nadeau (Dame Prosper Lusignan) et Mlle Albertine Nadeau (plus tard religieuse)	1894-1895 1894-1895
22 - Léontine Nadeau (Dame Prosper Lusignan) et Mlle Clothilde Nadeau	1895-1896
23 - Mlle Lina Ledoux et Dame J.-B. Renault	1896-1897
24 - Mlles Lina Ledoux et Elsin Rodier	1897-1898
25 - Mlles Lina Ledoux et Lina Vertefeuille	1898-1899
26 - Mlles Lina Ledoux et Emma Beauregard	1899-1900
27 - Mlle Fabienne Délorme et Dame J.-A. Roy	1900-1901
28 - Mlles Fabienne Délorme et Clara Ledoux	1901-1902
29 - Mlle Fabienne Délorme et Dame Clara Mathieu-Bélanger	1902-1903
30 - Mlles Fabienne Délorme et Ros. Mignault	1903-1904
31 - Mlles Rosalie Mignault et Alma Larivière	1904-1906
32 - 1) Régina Lamoureux (Dame Aimé Béchard) 2) Blanche Larivière (Dame Mathias St-Jean) 3) Mlle Dubois	1906-1907
33 - 1) Régina Lamoureux (Dame Aimé Béchard) 2) Blanche Larivière (Dame M. St-Jean) 3) Alida Ledoux (Dame Odias Charbonneau)	1907-1909

Les révérendes Soeurs de Saint-Joseph  
prirent la relève par la suite.

Nous avons suivi la liste trouvée dans les Mémoires de M. J.-Adélarde Gaudreau, plutôt que celle du manuscrit Desnoyers, laquelle n'était pas classée quant aux dates. Toutefois, du manuscrit Desnoyers, nous reproduisons des remarques et des détails intéressants sur les écoles et instituteurs, de 1832 à 1881:

"1832- Nos notions sur les écoles de la paroisse ne remontent pas au-delà de l'année 1832."

"1833- L'instituteur Bernier, fils de Joseph Bernier et de Marguerite Robidoux, épouse le 7 janvier 1833, à St-Jude, Charlotte Hévée, fille mineure de Jos. Hévée, cultivateur et de Charlotte Vélin de la paroisse."

"1835- L'instituteur Mathieu, fils de Jos. Mathieu et de Joseph Papillon de St-Ours, épousa à St-Jude le 6 octobre 1835, Thérèse Coursol, fille mineure de Louis Coursol, ancien marchand de la paroisse, mais résidant à St-Eustache, et de feu Marie-O. Thompson. Reçu notaire vers 1840."

"1845- Le 29 mars 1845, fut adopté un nouveau Bill d'Education, plaçant les écoles élémentaires sous la régie des commissaires. Grâce à cette nouvelle loi, l'instruction put prendre, ici comme ailleurs, une plus grande extension."

"1846- On comptait dans la paroisse cinq écoles, toutes mixtes, fréquentées par 90 garçons et 75 filles, sous la direction d'un maître et de quatre maîtresses. C'est vers ce temps que fut fondée l'Ecole Modèle du village par Monsieur Mathieu ou son successeur. Cette institution s'acquit dès lors une certaine célébrité bien méritée, que ses habiles directeurs surent lui conserver pendant plusieurs années."

"1847- Pierre Gélinas, époux de Aurélie Désilets, alors étudiant en loi sous Messire Mathieu, aujourd'hui, notaire à St-Aimé."

"1849- A propos d'écoles, Messire Provençal, alors curé, écrivait à l'évêque de Montréal, le 16 avril 1849:

"Nos écoles, que je tâche de visiter souvent, sont sur un assez bon pied. Nous avons une bien bonne Ecole Modèle à Saint-Jude, impossible de séparer les deux sexes."

"1856- Le rapport du sieur S. Archambault, inspecteur pour l'année 1856, mentionne l'existence de six classes assez bonnes et bien tenues, fréquentées par 99 garçons et 98 filles, tous de 5 à 16 ans: total 197. Cependant la

Municipalité Scolaire comptait alors 207 garçons et 215 filles : 422, en âge de recevoir l'instruction, c'est-à-dire de 5 à 16 ans. Finances dans un état satisfaisant."

"1859- Sieur J.-B. Norbert Lamoureux, cleric-notaire, fils majeur de Pierre Lamoureux et de Marie-Paule Laporte, épouse le 25 juillet 1859, Alphonsine Vandal (morte le 23 janvier 1862 à 18 ans), fille majeure de J.-B. Vandal, cordonnier et de feu Marie Laventure. Le 14 octobre 1862, Mtre Lamoureux convola en secondes noces avec Stéphanie Dupré, fille d'Edouard Dupré et de Théotiste Mathieu."

"1861- Le rapport annuel de M. C.-H. Leroux, inspecteur, pour cette année donne toujours à la paroisse, six écoles en opération dirigées par un maître et cinq maîtresses, tous diplômés, 398 élèves dont la plupart sont peu assidus."

"1864- La municipalité comptait 7 arrondissements, 7 écoles élémentaires en opération, 386 élèves. Aucun rapport ne fait mention de l'Ecole Modèle du village de Saint-Jude."

"1867- Le rapport de M. l'inspecteur B. Delage, pour cette année, dit des Ecoles de la paroisse: Celle qui est tenue par M. Ephrem Tétreault a produit des résultats passables. Les six autres sont mal tenues et j'ai dû recommander aux commissaires le renvoi des institutrices qui les dirigent, à l'exception cependant d'une, qui m'a paru avoir une éducation suffisante pour enseigner. Cette municipalité ne possède que deux maisons convenables. Les commissaires ne s'occupent guère non plus de voir à ce que les écoles soient pourvues de tout ce qui peut être nécessaire."

"1870- Le rapport du même pour 1870, n'est guère plus flatteur que le précédent. Cependant, des sept écoles que soutient la municipalité, cinq sont bien tenues."

"1873- Le rapport de 1872-73 est plus favorable. Voici: Grâce à l'énergie des habitants de la partie sud-est de la paroisse, les commissaires ont été forcés de former un nouvel arrondissement dont l'école est régulièrement fréquentée par 35 élèves. Les autres écoles, à l'exception d'une seule, donnent de bons résultats. Je vois avec peine l'école du village dirigée par une INSTITUTRICE, Mlle Victoire Chatel, engagée le 25 septembre 1871."



"Un bon INSTITUTEUR y instruirait 80 élèves, tandis qu'aujourd'hui, on en compte à peine la moitié. Salaires: \$80.00 à \$200.00; 8 institutrices munies de diplôme; 290 élèves en tout." (Note: A cette époque, St-Barnabé et St-Louis sont séparés.)

"1877- Le rapport de l'année scolaire 1876-77 est conçu comme suit: Saint-Jude, sur les sept écoles de la paroisse, celles de Mlles Adéline Francoeur et Céline Giard font de bons progrès; les élèves y sont nombreux et assidus. Voilà 12 ans que Mlle Giard enseigne dans le même arrondissement; elle possède l'estime de tous ceux qui la connaissent."

"Quoique inférieurs en connaissances, les enfants dans les cinq autres écoles n'ont point perdu leur temps."

"C'est généralement dans les villages où l'on trouve le plus grand degré d'instruction chez les enfants, mais il n'en est pas ainsi dans Saint-Jude; cette année surtout, j'ai constaté là, plus de négligence que jamais. Dans cet arrondissement, il y a 80 enfants assidus à l'école; les parents sont zélés et cependant, peu de succès. Les commissaires tous bien disposés ont été grandement trompés; les deux institutrices qu'ils ont engagées pour l'école du village, étaient plus adonnées à la musique qu'à leur devoir; ce qui a été cause que de braves familles ont préféré retenir leurs enfants chez-elles plutôt que de les envoyer à la classe sous la direction de telles maîtresses. Total des élèves: 286. Le traitement varie de \$100.00 à \$160.00. Les institutrices sont bien payées."

"Comme on le voit, l'essai tenté par les commissaires de confier la direction de l'Ecole Modèle du village à une institutrice, n'avait pas été heureux. Aussi, en 1877, ces fonctionnaires changèrent-ils de tactique. Le 28 juillet, ils engagèrent le sieur Prudent Bousquet qui dirigea la dite Ecole Modèle pendant deux ans."

"Le recensement donne à la susdite institution du village le nom d'Ecole Modèle, dont les inspecteurs ne se sont jamais servis dans leurs rapports. En outre, il y avait toujours dans les rangs de la paroisse, comme précédemment, six autres écoles élémentaires confiées à autant d'institutrices et fréquentées par 279 enfants dont 136

garçons et 143 filles."

"Pierre Gélinas et Norbert Mathieu furent plus tard deux notaires de Saint-Jude. Mlle Elise Courville, première institutrice, avait été remplacée en 1853 par M. Edouard Fortier. Voici comment il est présenté dans le volume "Un curé Canadien":

"Edouard Fortier, homme de talent, mais sans formation suffisante, s'était pour ainsi dire instruit seul; c'était un véritable fils de ses oeuvres. Assez fort en arithmétique, il était plutôt faible en grammaire. Sa sévérité le faisait craindre plus que sa science n'en imposait."

"Un jour, il avait créé tout un émoi à Saint-Jude en traitant un enfant de poltron; peu s'en fallut qu'il ne fut obligé à une rétractation en règle par la famille de l'enfant se prétendant ainsi déshonorée."

"Quant à Norbert Mathieu, protégé du curé Provençal, il avait fait un stage au Séminaire de Saint-Hyacinthe jusqu'à ses belles-lettres inclusivement. Bien doué en chiffres et en français, il était en plus un excellent calligraphe. Rigide, cet instituteur n'a enseigné que deux ans, après quoi il est devenu notaire à Saint-Jude, succédant à son confrère Norbert Gauthier. Il est mort de consommation pulmonaire, après s'être marié deux fois." (Un curé Canadien)

Je me pose de sérieuses questions sur la fin du paragraphe précédent; j'ignorais que le fait de se marier deux fois pouvait causer la tuberculose. Je constate que je ne suis pas seul à massacrer la littérature française.

Des quelques rapports d'inspecteurs que nous avons reproduits, certains sont plutôt défavorables au sexe féminin. Cette ségrégation existe depuis fort longtemps, cet exposé pourra servir de preuve supplémentaire.

ARRIVEE DES RELIGIEUSES DE SAINT-JOSEPHLISTE DES RELIGIEUSES DE 1909 A 1974FONDATION EN 1909

<u>Sr Marie-Joseph (Adèle Dancause) directrice</u>	<u>1909 - 1910</u>
Sr Saint-Ambroise (Virginie Desmarais)	1909 - 1910
Sr Marie-du-Carmel (Emma Bertrand)	1909 - 1910
Sr Marie-de-Jésus (Mathilde Dancause)	1910
Sr Saint-Arsène (Rose Longstaff)	1910
Sr St-Benoît Joseph (Ombéline Filteau)	1910
<u>Sr Saint-Ambroise (Virginie Desmarais) dir.</u>	<u>1911 - 1917</u>
Sr Saint-Gabriel (Olivine Larochelle)	1911
Sr Saint-Thomas de Villeneuve (Délia Claveau)	1911
Sr Marie-du-Bon-Conseil (Alice Lapierre)	1911
Sr Sainte-Imelda (Marie-Rose Duhamel)	1911
Sr Saint-Jacques (Bernadette Boisselle)	1912 - 1913
Sr Saint-François de Borgia (Irène Hénault)	1912
Sr Saint-Romuald (Yvonne Loïselle, novice)	1912
Sr Saint-Louis de France (Orise Rivard)	1913 - 1919
Sr Marie de Lourdes (Bernadette Rajotte nov.)	1913
Sr Saint-Louis Bertrand (Maria Phaneuf)	1914 - 1915
Sr Saint-Vincent Ferrier (Bernadette Légaré nov.)	1914
Sr Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Aldéa Desmarais)	1915
Sr Saint-Ludger (Marie Parent)	1916 - 1917
Sr Sainte-Sophie (novice)	1916
Sr Saint-Antoine (Ida Flibotte)	1917 - 1918
<u>Sr Saint-Paul-de-la-Croix (Caroline Robert) dir.</u>	<u>1918 - 1919</u>
Sr Saint-Philippe-de-Néri (Exilda Brunelle)	1918
Sr Sainte-Catherine-de-Sienne (M.-R. Tétreault)	1919
Sr Saint-Rémi (Cora Nichol, novice)	1919
<u>Sr Saint-Louis de France (Orise Rivard) dir.</u>	<u>1920 - 1922</u>
Sr Saint-Raymond de Pennafort (Augustine Girard)	1920 - 1923
Sr Saint-Marcel (Alida Laliberté)	1920
Sr du Saint-Coeur de Marie (Irène Giard)	1920
Sr Saint-Alphonse Rodriguez (Marie-L. Plouffe)	1920
Sr Saint-Bonaventure (Alma Fugère)	1921 - 1922
Sr Saint-Jean-de-Dieu (Ida Girard)	1921
Sr Saint-Fabien (Aurore Blain)	1922

<u>Sr Saint-Roch (Orise Lapointe) supérieure</u>	1923 - 1926
Sr Saint-Césaire (Irène Lusignan)	1923
Sr Saint-Jacques (Georgette Gaudette)	1923 - 1924
Sr Sainte-Jeanne-de-Valois (Marie-Jeanne Dupont)	1924
Sr Sainte-Aurélie (Rosalie Langelier)	1924
Sr Sainte-Mélanie (Victoria Rajotte)	1924
Sr Saint-Viateur (Hedwidge Bernier)	1924 - 1925
Sr Saint-Mathias (Dorilla Dupont)	1925 - 1927
Sr Saint-Didace (Germaine Lusignan)	1925
<u>Sr Des-Saints-Anqes (Mélina Dupont) supérieure</u>	1926 - 1927
Sr Saint-Cyrille (Orise Tougas)	1926 - 1927
Sr Saint-Lucien (Marie Cormier)	1926
Sr Marie-Auxiliatrice (Antoinette Laplante)	1926
Sr Saint-Albert (Marie-Reine Gauvin)	1926
Sr Sainte-Anastasie (Rose-Alma Bélisle)	1927 - 1928
Sr Saint-Ovide (Albina Farly)	1927 - 1928
<u>Sr Sainte-Briqitte (Elmire Martel) supérieure</u>	1928 - 1929
Sr Marie-du-Bon-Pasteur (Alexina Vincent)	1928
Sr Saint-Joachim (Agnès Saint-Onge)	1929
Sr Saint-Jean-Marie-Vianney (Philomène Hébert)	1929 - 1930
<u>Sr Saint-Lucien (Marie Cormier) supérieure</u>	1930 - 1935
Sr Saint-Urbain (Yvonne Archambault)	1930 - 1931
Sr Bernadette-de-Lourdes (Irène Laperle)	1930 - 1931
Sr Jean-du-Sacré-Coeur (Thérèse Gatien)	1931
Sr Marie-du-Sauveur (Marie-Anna Marcoux)	1931
Sr Saint-Alexandre (Marie-Louise Bergeron)	1932 - 1933
Sr Saint-Ernest (Yvonne Phaneuf)	1932
Sr Sainte-Euphénie (Florence Blanchette)	1932
Sr Marie-Immaculée (Elise MacKeen)	1932
Sr Saint-Irénée (Marie-Anne Langelier)	1933 - 1935
Sr Saint-Sylvestre (Jeanne Sylvestre)	1933 - 1937
Sr Saint-Michel-des-Saints (Simone Frégeau)	1934
Sr Sainte-Emilienne (Béatrice Delage)	1935 - 1938
Sr Sainte-Véronique (Hélène Lemay)	1935
<u>Sr Aimée-de-Marie (Alice Giard) supérieure</u>	1936 - 1941
Sr Sainte-Agathe (Rose-Alma Yvon)	1936 - 1940

Sr Joseph-du-Rédempteur (Yvonne Ledoux)	1936
Sr Saint-Gilbert (Eva Bernatchez)	1937 - 1942
Sr Thérèse-de-Lisieux (Berthe Martin)	1938
Sr Saint-Ferdinand (Mélina Capistran)	1939
Sr Saint-François de Sales (Marie-R. Rémillard)	1940
Sr Saint-Henri (Lucienne Ménard)	1940
Sr Marie-Saint-Fabien (Cécile Salvas)	1941 - 1943
Sr Saint-Jules (Noëlla Morier)	1941 - 1942

Sr Saint-Roch (Orise Lapointe) supérieure 1942 - 1944

Sr Bernard-Marie (Angéline Gloutnez)	1942 - 1943
Sr Marie-Jeanne-d'Arc (Donalda Tétreault)	1943
Sr Joseph-de-Bethléem (Albanie Blain)	1943
Sr Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Marguerite Cournoyer)	1943 - 1944
Sr Saint-Tharcisius (Marie-Blanche Gauthier)	1944
Sr Thérèse-de-Séraphine (Jeanne-T. Beauchemin)	1944 - 1945
Sr Thérèse-du-Rédempteur (Lucienne Gilbert)	1944 - 1947
Sr Marie-Saint-Georges (Alice Carbonneau)	1944

Sr Saint-Germain (Louisia Capistran) supérieure 1945 - 1950

Sr Sainte-Christine (Bernadette Houle)	1945 - 1947
Sr Sainte-Léontine (Béatrice Gaucher)	1945 - 1947
Sr Pauline-des-Anges (Pauline Lussier)	1946 - 1950
Sr Marie-Céleste (Gracia Larocque)	1946
Sr Marie-Saint-Charles (Thérèse Bédard)	1948
Sr Saint-Rémi-Goupil (Réjeanne Ethier)	1948 - 1949
Sr Thérèse-de-la-Sainte-Face (Thérèse Boulay)	1949
Sr Lucille-de-Jésus (Georgette Frappier)	1950
Sr Sainte-Alice (Madeleine Bourdon)	1950

Sr Sainte-Bibianne (Bella Michon) supérieure 1951 - 1953

Sr Saint-Félix (Diane Lemoine)	1951 - 1955
Sr Alfred-Marie (Jeannine Bousquet)	1951 - 1954
Sr Saint-Antoine-de-Padoue (Yvette Gévry)	1951 - 1953

Sr Marie-de-Lourdes (Bernadette Rajotte) sup. 1954 - 1959

Sr Saint-Claude (Fernande Blais)	1955
Sr Thérèse-de-France (Agathe Brodeur)	1956 - 1957
Sr Saint-Camille-de-Lellis (Alma Ledoux)	1956
Sr Marie-Saint-Eugène (Laurette Laroche)	1956 - 1957
Sr Alphonse-de-Jésus (Yolande Bessette)	1957 - 1961
Sr Thérèse-de-Joseph (Florence Laplante)	1958

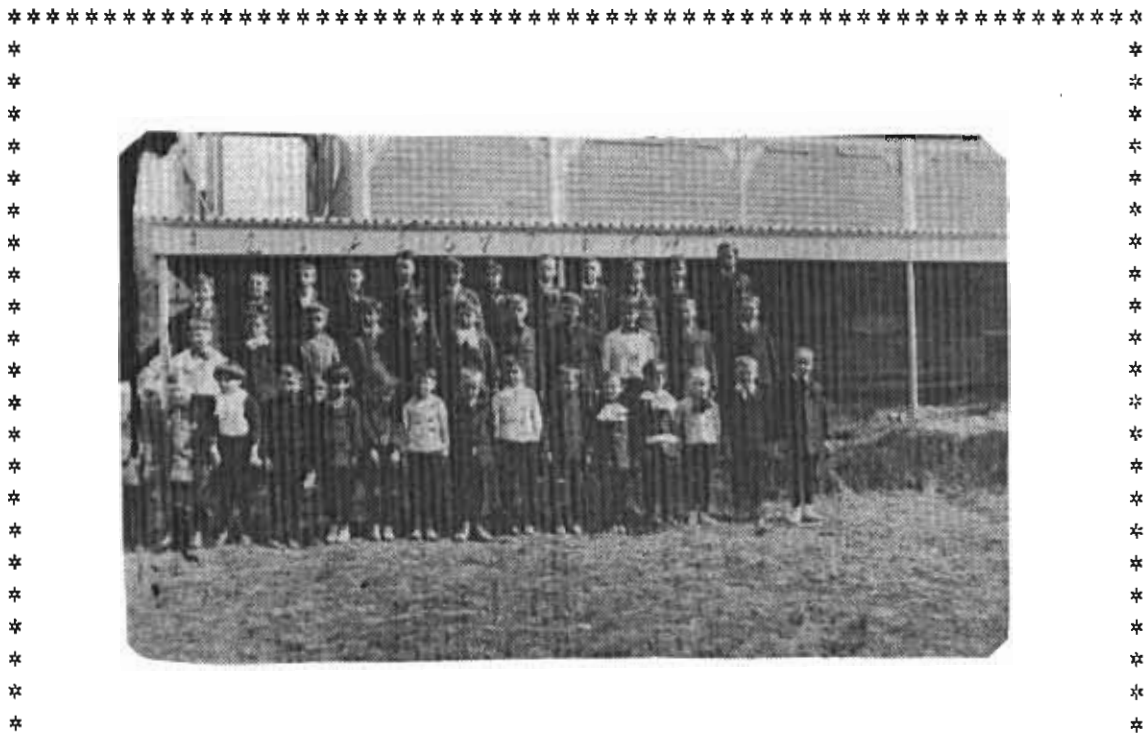
Sr Sainte-Louise (Aldéa Desrosiers)	1958
Sr Hélène-du-Sauveur (Jeanne Branchaud)	1958
Sr Monique-des-Anges	1959
Sr Saint-François (Rose-Alma Bellavance)	1959
<u>Sr Marq.-du-Sacré-Coeur (Yvonne Parent) sup.</u>	<u>1960 - 1965</u>
Sr Saint-Michel-Archange (Gervaise Pelletier)	1960
Sr Thérèse-du-Crucifix (Alice Blais)	1961
Sr Albert-de-Saint-Joseph (Florence Vadnais)	1961 - 1971
Sr Saint-Pierre-de-Rome (Thérèse Larivière)	1962
Sr Rose-de-la-Passion (Jeannette Gaudette)	1962
Sr Cécile-de-la-Trinité (Monique Fontaine)	1962
Sr Joseph-de-la-Providence (Alexandrine Desrosiers)	1963 - 1974
Sr Thérèse-de-la-Charité (Bernardine Martin)	
Sr Marie-Saint-Lucien (Raymonde Dubé)	1963 - 1965
Sr Jeanne-du-Rosaire (Marie-Jeanne Lajoie)	1963 - 1965
Sr Thérèse-du-Sacré-Coeur (Marie-Anne Rivard)	1964
Sr Saint-Rémi (Annette Laplume)	1965 - 1968
<u>Sr Saint-Yves (Angela Bernier) supérieure</u>	<u>1966 - 1968</u>
Sr Thérèse-du-Rédempteur (Lucienne Gilbert)	1966 - 1967
Sr Rita-des-Anges (Rita Bouvier)	1966
Sr Marie-Sainte-Jeanne (Lise Lainesse)	1966
Sr Gertrude Benoît	1967
Sr Fernande Blais	1967
Sr Jacqueline Plante	1968
<u>Sr Hortense Deslauriers supérieure</u>	<u>1969 - 1974</u>
Sr Marie-Marthe Gauthier	1969
Sr Marie Dupré	1969 - 1970
Sr Marie-Rose Ethier	1969
Sr Lucille Vary	1969 - 1971
Sr Marie-Paule Gatien	1969
Sr Jeannine Sansoucy	1970
Sr Lucie Goyette	1970 - 1971
Sr Noëlla Doyon	1970 - 1971
Sr Ruth Ostiguy	1970 - 1973
Sr Marie-Jeanne Larivière	1971 - 1973
Sr Gertrude Lemieux	1972
Sr Régina Dubois	1974
Sr Denise Leduc	1974

Les religieuses se retirent de leur mission de

Saint-Jude en fin d'année scolaire 1974, après nous avoir prodigué dans l'humilité la plus profonde, leurs incomparables talents d'éducatrices. Elles sont sans aucun doute responsables des nombreuses vocations religieuses de la paroisse. C'est avec regret que nous les avons vues quitter Saint-Jude après 65 ans de dévouement, soit comme institutrices, soit comme sacristines et entretenant les ornements sacerdotaux, ou comme préposées à l'entretien du couvent qui était encore reluisant de propreté, malgré ses quelque 65 ans d'existence.

Deux de ces nobles dames qui m'ont enseigné, vivent encore en 1985: Soeur Saint-Lucien et Soeur Marie-Auxiliatrice. Qu'elles reçoivent au nom de la paroisse de Saint-Jude, l'expression de nos souvenirs les plus sincères.

-TOUS LES GARÇONS DE 1918 PHOTOGRAPHIÉS PRÈS DU COUVENT-



\*\*\*\*\*

Nous avons identifié les élèves suivants :Rangée du haut de g.à d.:

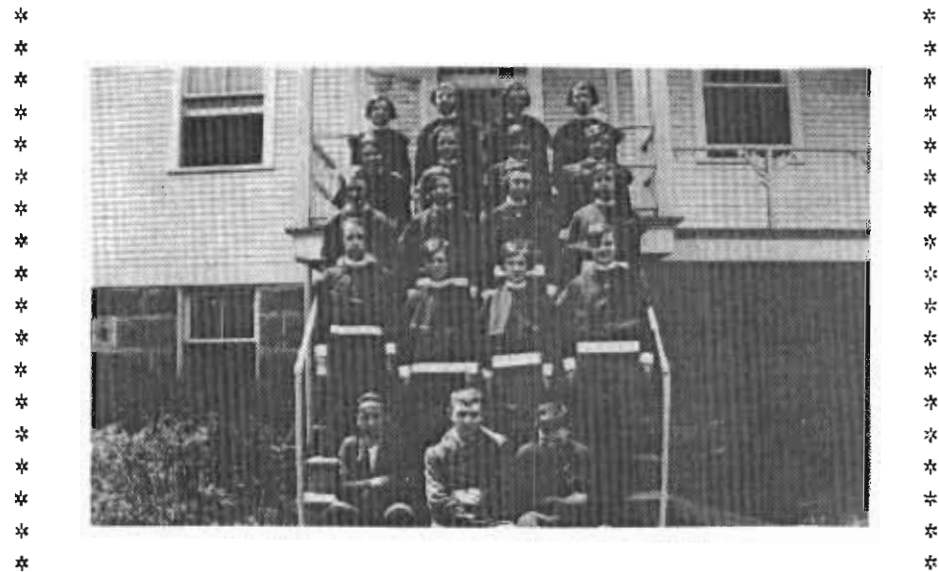
1-Zéphyr Grégoire 2-Rock Leblanc 3-Léo Phaneuf 4-?. 5-Bernard Larivière 6- Albert Dupuis 7- Armand Bergeron 8- Umer Lemieux 9-Léo Gadbois 10-Emile Dupuis 11- Robert L'Heureux 12- Emilo Lemieux.

Deuxième rangée:1-Irénée Courtemanche 2-...?.....3-...?...4-...?...5- Roger L'Heureux 6- J.-8. Bergeron 7- Elphège Letendre 8- Rolland Larivière 9-....?... 10-Gérard Lemieux 11-....?... Rangée du bas de g.à d.:Extrême gauche:1- Victor ou Joseph Morin 2-Fernand Roy 3- Raymond Girouard 4-...?... 5- Oza Blain 6- Maurice Leblanc 7- Raoul Comeau 8- Arsène Lusignan 9-.....?... 10-....?... 11- Rosaire Leblanc 12- Jude Gaudreau 13- Paul-Emile Lusignan 14- Raoul Grégoire 15- Rosaire Lusignan.

(Photographe inconnu).



\*\*\*\*\*  
Rangée du bas: Fernand Roy, Hervé Gadbois, Raymond Girouard.  
Deuxième rangée: g.à d. Lucienne Roy, Gilberte Roy, Eliane Charbonneau, Eliane Vandal, Rvde Soeur Saint-Lucien, Aline Lemieux, Béatrice Perreault. Thérèse Lemieux, Dolorès Letendre.  
Rangée du haut: Alice Plouffe, Alice Dupuis, Rose-Aimée Roy, Irène Comeau, Alma Leblanc, Blandine Perreault, Germaine Charbonneau, Aline Larivière.  
\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*  
Rangée du bas: Raymond Girouard, Hervé Gadbois, Fernand Roy.  
Deuxième rangée: Aline Lemieux, Dolorès Letendre, Lucienne Roy, Eliane Charbonneau.  
Troisième rangée: Eliane Vandal, Gilberte Roy, Alice Plouffe, Thérèse Lemieux.  
Quatrième rangée: Germaine Charbonneau, Béatrice Perreault, Alice Dupuis, Rose-Aimée Roy.  
Rangée du haut: Aline Larivière, Alma Leblanc, Blandine Perreault, Irène Comeau.  
(Photographe inconnu)



LES INSTITUTRICES DES ECOLES RURALES

1921 - 1922

Simonne Larivière, Madame Pélodeau, Marie Jolicoeur,  
 Germaine Comeau, Orianna Courtemanche, Aldora St-Sauveur.

1922 - 1923

Aurore St-Amand, Alphonsine St-Amant, Rollande Jolicoeur.

1923 - 1924

Laura Arsenault	- Blanche Jolicoeur
Anna Boisselle	- Simonne Larivière
Germaine Comeau	- Jeanne L'Archevêque

1924 - 1925

Louise Roy	- Blanche Jolicoeur
Laura Arsenault	- M.-L. Blouin
Marie Jolicoeur	- Angéline Marion

1925 - 1926

Laura Arsenault	- Simonne Larivière
Blanche Jolicoeur	- Marie Jolicoeur
Albina Pérodeau	- Anna Boisselle

1926 - 1927

Simonne Larivière	- Blanche Jolicoeur
Marie Jolicoeur	- Angéline Marion
Laura Arsenault	- Germaine Comeau

1927 - 1928

Simonne Larivière	- Mme Délima Pérodeau
Mme Philiat Laplante	- Marie Jolicoeur
Aldora St-Sauveur	- Simonne Courtemanche
Germaine Comeau	- Anna Boisselle

1928 - 1929

Juliette Larivière	- Yvette Larivière
Marie Jolicoeur	- Blanche Pelletier
Blanche Messier	- Bernadette Messier

1929 - 1930

Juliette Larivière	- Yvette Larivière
Marie Jolicoeur	- Blanche Pelletier
Blanche Messier	- Bernadette Messier

1930 - 1931

Juliette Larivière	- Yvette Larivière
Marie Jolicoeur	- Blanche Pelletier
Irène Comeau	- Jeanne Arès

1931 - 1932

Laura Arsenault	- Juliette Larivière
Bernadette Lusignan	- Blanche Pelletier
Jeanne Arès	- Cécile Lemieux

1932 - 1933

Cécile Lemieux	- Juliette Larivière
Rang des 16	Rang Fleury
Bernadette Lusignan	- Blanche Pelletier
Bas-Salvail	Haut-Salvail
Laura Arsenault	- Béatrice Perreault
Rg Ste-Rose	Rang 6

1934 -1935

Yvette Guertin	- Cécile Lemieux
Bernadette Lusignan	- Marie Jolicoeur
Laura Arsenault	- Béatrice Perreault

1935 - 1936

Fernande St-Jean	- Cécile Lemieux
Rang Fleury	Rang des 16
Léonie Charbonneau	- Marcelle St-Jean
Bas-Salvail	Haut-Salvail

Laura Arsenault - Béatrice Perreault  
Rang Ste-Rose Rang 6

1936 - 1937

Fernande St-Jean - Cécile Lemieux  
Rang Fleury Rang des 16  
Léonie Charbonneau - Marcelle St-Jean  
Bas-Salvail Haut-Salvail  
Yvonne Martin - Béatrice Perreault  
Rang Ste-Rose Rang 6

1937 - 1938

Fernande St-Jean - Cécile Lemieux  
Rang Fleury Rang des 16  
Thérèse Allaire - Eglantine St-Jean  
Bas-Salvail Haut-Salvail  
Yvonne Martin - Aline Allaire  
Rang Ste-Rose Rang 6

1939 - 1940

Fernande St-Jean - Cécile Lemieux  
Rang Fleury Rang des 16  
Thérèse Allaire - Eglantine St-Jean  
Bas-Salvail Haut-Salvail  
Yvonne Martin - Aline Allaire  
Rang Ste-Rose Rang 6

1940 - 1941

Jeanne Beauregard - Yvette Cloutier  
Thérèse Allaire - Fernande St-Jean  
Aline Allaire - Cécile Lemieux

1941 - 1942

Jeanne Beauregard - Lucienne Roy  
Cécile Lemieux - Aline Allaire  
Fernande St-Jean - Fernande Gadbois

1942 - 1943

Jeanne Beauregard	-	Cécile Lemieux
Rang Fleury		Rang des 16
Thérèse Allaire	-	Fernande Gadbois
Bas-Salvail		Haut-Salvail
Lucienne Roy	-	Raymonde Gaudreau
Rang Ste-Rose		Rang 5

1943 - 1944

Emma Leblanc	-	Cécile Lemieux
Rang Fleury		Rang des 16
Thérèse Allaire	-	Rita Pépin
Bas-Salvail		Haut-Salvail
Lucienne Roy	-	Raymonde Gaudreau
Rang Ste-Rose		Rang 6

1944 - 1945

Mme Joseph Bourassa	-	Lucienne Roy
Rang Fleury		Haut-Salvail
Thérèse Berthiaume	-	Cécile St-Jean
Bas-Salvail		Rang Ste-Rose
Cécile Lemieux	-	Mme T. Grenon
Rang des 16		Rang 6

1945 - 1946

Cécile St-Jean	-	Raymonde Gaudreau
Rang Fleury		Rang des 16
Marcelle St-Jean	-	Mme T. Grenon
Bas-Salvail		Rang 6
Cécile Lemieux	-	Thérèse Berthiaume
Haut-Salvail		Rang Ste-Rose

1946 - 1947

Louisia Bergeron	-	Denise Cloutier
Rang Fleury		Rang des 16
Laurence Sansoucy	-	Micheline Chabot
Bas-Salvail		Haut-Salvail
Thérèse Berthiaume	-	Cécile St-Jean
Rang Ste-Rose		Rang 6

1947 - 1948

Louisia Bergeron	-	Denise Cloutier
Rang Fleury		Rang des 16
Thérèse Grenon	-	Micheline Chabot
Bas-Salvail		Haut-Salvail
Mariette Pelletier	-	Cécile St-Jean
Rang Ste-Rose		Rang 6

Le lecteur voudra bien noter que dans certains cas nous avons cité le nom de l'école dont étaient titulaires les institutrices nommées. Mais dans d'autres cas, nous n'avons pu retracer aucune indication nous permettant de situer l'endroit où enseignait l'institutrice nommée. Nous nous en excusons.

1949 - 1950

Thérèse Grenon	-	Denise Cloutier
Rang Fleury		Rang des 16
Lucille Lafrenaye	-	Madeleine Chartier
Bas-Salvail		Haut-Salvail
Lorraine Chartier	-	Gisèle Gaudette
Rang Ste-Rose		Rang 6

1950 -1951

Pauline Magnan	-	Denise Cloutier
Rang Fleury		Rang des 16
Lucille Lafrenaye	-	Madeleine Chartier
Bas-Salvail		Rang Haut-Salvail
Lorraine Chartier	-	Gisèle Gaudette
Rang Ste-Rose		Rang 6

1953 - 1954

Lucille Lafrenaye	-	Georgette Chartier
Rang des 16		Haut-Salvail
Lorraine Chartier	-	Mme Aline T. Perreault
Rang Ste-Rose		Rang 6
Régina Comtois	-	Gisèle Beauceage
Bas-Salvail		Rang Fleury

1954 - 1955

Armande Blain	-	Gisèle Mathieu
Rang Fleury		Rang des 16

Régina Comtois	-	Gisèle Beaucage
Bas-Salvail		Haut-Salvail
Lorraine Chartier	-	Aline T. Perreault
Rang Ste-Rose		Rang 6

1955 - 1956

Armanda Blain	-	Gisèle Mathieu
Rang Fleury		Rang des 16
Marg. Mignault	-	Fernande G. Brouillard
Bas-Salvail		Haut-Salvail
Lorraine Chartier	-	Aline T. Perreault
Rang Ste-Rose		Rang 6

1956 - 1957

Fernande Bonin	-	Denise Bonin
Rang Fleury		Rang des 16
Marg. Mignault	-	Fernande G. Brouillard
Bas-Salvail		Rang Haut-Salvail
Mme Pierre Chartier	-	Aline T. Perreault
Rang Ste-Rose		Rang 6

1957 - 1958

Aline T. Perreault	-	Armanda Bonin
Rang des 16		Rang Fleury
Marg. Mignault	-	Fernande G. Brouillard
Bas-Salvail		Haut-Salvail
Thérèse Beauregard	-	Mlle Phaneuf
Rang Ste-Rose		Rang 6

1958 - 1959

Constance Blain	-	Fernande G. Brouillard
Rang des 16		Haut-Salvail
Alphonsine St-Amant		
Rang 6		

Comme déjà cité, il nous fut impossible de relever les noms des institutrices, de 1908 à 1920. Le premier registre n'était pas en archives.



-ECOLE MENARD 1956

-NOMS DES ELEVES-

-LES FILLES-

PREMIERE RANGEE DU BAS (de gauche à droite)

Miles: France Ménard, Michelle Martin, Monique Lavallée, Ginette  
Laplante.

DEUXIEME RANGEE (de g. à d.)

Diane Gaudreau, Lise Roy, Diane Prévost, Jacqueline Lamoureux.

TROISIEME RANGEE (de g. à d.)

Aline Bourassa, Claire Papineau, Hélène Garand.

RANGEE DU HAUT (de g. à d.)

Ruth Charbonneau, Françoise Roy, Nicole Ferland, Agathe  
Chartier.

-LES GARCONS-

RANGEE DU HAUT (de g. à d.)

MM. Robert Grégoire, Constant Ménard, Jacques Perras.

TROISIEME RANGEE (de g. à d.)

Gaétan Girouard, Serge Laplante.

DEUXIEME RANGEE (de g. à d.)

Michel Bazinet, Daniel Gaudette, Michel Loiselle.

RANGEE DU BAS

Michel Cournoyer, Gilles Grégoire, Marcel Cormier, Damien  
Leclerc

AVANT: Raynald Pelletier.



INSTITUTRICES ET DIVERSES RESOLUTIONS

- 1-Démarches au sujet de la centralisation scolaire.  
 2-Echange de terrain avec la Fabrique.  
 3-Construction de l'Ecole Centrale Saint-Joseph.  
 (Archives de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe)  
De 1953 jusqu'à la fusion des deux commissions scolaires
- 01-06-53 Location de la ferblanterie Grégoire comme  
 classe supplémentaire.
- 1953-54 Mlle Agathe Cloutier, école Grégoire
- 1954-55 " Robertine Roy, " " "
- 1955-56 Mme Laurence Sansoucy " " "  
 Cournoyer
- 1956-57 " " " " " "
- 16-09-56 M. Lucien Ménard s'offre à construire une  
 école d'une classe sur son terrain. Accepté par  
 la Commission Scolaire.
- 1956-57 Mme Jeanne B. Ménard est engagée comme institutri-  
 ce à cette nouvelle école. Accepté.
- 05-12-56 Question d'acheter les bâtisses de Léo Cormier,  
 \$9,500.00 et qu'il déménage au magasin Grégoire  
 inoccupé, et échanger les terrains pour agrandir  
 le terrain de la Commission Scolaire.
- 1957-58 Mme Laurence S. Cournoyer école Grégoire  
 " " " Jeanne B. Ménard école Ménard.  
 1958-59 " Yvonne M. Charbonneau école Grégoire  
 " " " Jeanne B. Ménard école Ménard.
- 27-07-57 Georges Messier, président, démissionne.  
 15-08-57 Jean Délorimier est élu président.
- 24-08-57 Achat de la maison Eusèbe Bergeron, \$5,500.00,  
 transformée en école d'une classe.
- 08-06-58 Fusion des deux commissions scolaires.  
 Sera élu un nouveau corps de commissaires à  
 une élection formant une nouvelle commission  
 scolaire.

- 1 - Un commissaire pour la partie nord: Fleury, les Seize, le rang 6.
- 2 - Un commissaire pour les arrondissements Salvail et Basse-Double.
- 3 - Un commissaire pour les arrondissements Haut-Salvail et Ste-Rose.
- 4 - Un commissaire pour l'arrondissement du village.

Réunion des 2 Commissions Scolaires et élection du nouveau corps des commissaires. Daté du 7 juillet 1958: Proposé par M. Ovide Lapierre, secondé par Ernest Larivière que:

M. Elphège Gaudette soit élu commissaire de son arrondissement.

Proposé par M. Omer Joyal, secondé par M. Noël Cournoyer que:

M. Rolland Bouvier soit élu dans l'arrondissement Salvail et Ste-Rose .

Proposé par Raymond Girouard, secondé par Donat Ferron que:

M. Albert Coderre soit élu pour son arrondissement de Fleury.

Proposé par Marcel Cournoyer, secondé par Gérard Chartier, que:

M. Jean Delorimier soit élu commissaire.

Proposé par M. Gérard Chartier, secondé par Marcel Cournoyer que:

M. Raymond Girouard soit élu commissaire.

Tous élus, sans opposition, commissaires de la nouvelle Commission Scolaire.

Le 9 juillet 1958, proposé par M. Rolland Bouvier, secondé par M. Elphège Gaudette que Raymond Girouard soit élu président pour la présente année. La nouvelle Commission Scolaire portera le nom de CORPORATION SCOLAIRE DE SAINT-JUDE.

NOMINATION D'INSTITUTRICES

1958-59 Mlle Ghyslaine Blain, école des Seize  
1958-59 Mlle Monique Côté, école Haut-Salvail.

15 juillet 1958: Centralisation partielle de l'école du Bas-Salvail et du rang 6 aux écoles du village dans les locaux suivants: le couvent pour 3 classes; l'école Grégoire, 1 classe; l'école Ménard, 1 classe et l'école Bergeron, 1 classe.

Une quatrième classe temporaire fut ouverte dans la maison du bedeau (emplacement de la Caisse Populaire, aujourd'hui).

Résolu de former les arrondissements scolaires suivants:

No -1-La concession sud de Salvail à partir des limites de St-Louis jusqu'aux limites de La Présentation, incluant dans son parcours le rang Bas-Salvail et le village et le rang Haut-Salvail, le rang de Basse-Double et le rang de Michaudville-sud, plus les rangs 6 et 7;

No -2-Les rangs nord et sud de Fleury;

No -3-Les rangs des 16, de Michaudville et des Allonges;

No -4-Le rang de Ste-Rose.

L'instruction sera donnée par les institutrices suivantes:

Les religieuses des trois classes du Couvent avec l'aide de trois institutrices, lesquelles sont engagées comme suit:

- A- Local Grégoire: Dame Yvonne Martin Charbonneau
- B- Ecole Ménard: Dame Jeanne B. Ménard
- C- Local Bergeron: Mlle Monique Côté.

16-08-1958- RESOLUTION.

Résolu de former un circuit d'autobus pour le transport des élèves des écoles de campagnes fermées.

L'Arreté Ministériel de cette fusion est daté du 17-04-1958, fusionnant les deux commissions scolaires: La Commission Scolaire de Salvail et la Commission Scolaire de la paroisse de Saint-Jude.

Demande de soumissions pour transport par autobus à être affichée.

26-08-1958 Engagement de trois institutrices:

Dame Lucille Lafrenaye Girard, école de Ste-Rose  
Mlle Ghyslaine Blain, école des Seize  
Dame Aurore-Marie Letendre Mathieu, école Fleury.

#### OUVERTURE DES SOUMISSIONS (Transport des élèves)

Soumission de M. Lucien Dupras:  
\$1,800.00 pour les trois circuits.

Soumission par M. Sylvio Papineau:  
\$2,350.00 pour les trois circuits.

Résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de M. Lucien Dupras, pour le transport des élèves dont les écoles sont fermées.

Afin de décentraliser l'administration scolaire, il est résolu de répartir les tâches à chaque commissaire, comme suit:

- 1 - Les six institutrices du village, classement des élèves, transport des élèves: M. Jean Délorimier.
- 2 - Entretien, réparations, démarches pour nouveaux projets de construction: M. Raymond Girouard.
- 3 - Ecoles des rangs, entretien, réparations: M. Rolland Bouvier.
- 4 - Institutrices des trois écoles de la campagne: M. Albert Coderre.
- 5 - Discipline des élèves dans toutes les écoles de la campagne et du village: M. Elphège Gaudette.

25-03-1959-RESOLUTION

RESOLU d'engager l'architecte Charles-Emile Charbonneau pour dresser les plans et devis d'une école de 11 classes avec logement pour les religieuses, au lieu de 9 classes originellement prévues.

De faire exécuter par une compagnie spécialisée, des sondages sur le terrain où se trouve le presbytère.

Résolu d'échanger le terrain de la Fabrique où se trouve le presbytère, avec les terrains de la Commission Scolaire qui comprenaient le terrain de l'ancien couvent et le nouveau terrain acheté de M. Eusèbe Bergeron.

Il est donc résolu d'obtenir par voie d'échange du curé et des marguilliers d'une part et des commissaires de la Commission Scolaire de Saint-Jude, d'autre part, le dit terrain.

24-03-1959

Engagement des institutrices:

Dame Yvonne Charbonneau - Mlle Monique Côté  
 Dame Jeanne B. Ménard - Dame Ovide Méthot  
 Dame Rolland Girard

12-07-1959

Engager les institutrices suivantes:

Les trois religieuses - Dame Jeanne B. Ménard  
 Dame Yvonne Charbonneau - Mlle Monique Côté  
 Dame Lucille Girard - Mlle Reina Desrosiers  
 Mlle Huguette Cormier.

Même séance:

RESOLU d'afficher la fermeture de trois écoles, celles du rang de Fleury, des Seize et du rang Ste-Rose.

23-09-1959: OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ECOLE

CHARLES GILBERT LTEE : \$200,880.00  
 LUCIEN VADEBONCOEUR : \$199,009.00  
 GUILLEMAINE & FRERES : \$191,855.00  
 CONSTRUCTION CONSTANTIN : \$215,800.00

LA SOUMISSION de la Firme Guillemaine & Frères fut

retenue et le contrat fut alors signé avec cette firme.

Des démarches avec M. Albert-D. Pelletier, maire de Saint-Jude, auprès du Ministère de l'Instruction Publique, réussirent à obtenir un octroi de 85% payable en trois versements. Monsieur Pelletier a été un travailleur infatigable en cette circonstance et mérite notre sincère souvenir.

La motion d'emprunt de \$220,000.00 fut proposée par M. Albert Coderre, secondée par M. Elphège Gaudette, deux grands responsables de cet important projet. Une émission de débentures pour un montant de \$220,000.00, pour une période de 10 ans, à 6% d'intérêt. Cette émission lorsque lancée fut vendue en quelques heures.

La charge annuelle pour la paroisse était de \$8,500.00; cette charge fut payée pendant 10 ans, le reste de la dette fut englobé par la régionalisation de tout le système scolaire. Cette école a donc coûté à la paroisse environ \$85,000.00.

28-03-1960 - Institutrices engagées:

Dame Yvonne Charbonneau	-	Dame Jeanne B. Ménard
Dame Bernard Lavallée	-	Mlle Yvette Cormier
Dame Rolland Girard	-	Mlle Monique Côté
Soeur Thérèse St-Joseph	-	Soeur Marie-de-Lourdes
		Soeur St-François.

27-07-1960 - Institutrices engagées:

Dame Yvonne Charbonneau	-	Dame Jeanne B. Ménard,
première année		3ième année
Mlle Estelle Gaudette,	-	Mlle Nicole Ferron,
2ième année		4ième année
Mlle Denise Larivière,	-	Mlle Monique Côté,
5ième année		6ième année.

Mon mandat comme président et commissaire s'achevait le 9 juin 1960; la tâche que m'avait confiée feu l'abbé Antonio Richard était accomplie. Je présentais pour me remplacer M. Camille Lévesque qui fut par la suite président et mit au service de la Commission Scolaire, toute son expérience et tout son dévouement.

## 22-05-1961 - Institutrices engagées:

Dame Yvonne Charbonneau - Dame Jeanne B. Ménard  
 Mlle Estelle Gaudette - Mlle Monique Côté  
 Mlle Denise Larivière - Mlle Nicole Ferron  
 et trois religieuses.

## 1962-1963 Institutrices:

Dame Yvonne Charbonneau - Dame Jeanne B. Ménard  
 Dame Denise L. Richard - Mlle Nicole Ferron  
 Mlle Gisèle Lapierre - Mlle Isabelle Lafrenaye  
 Dame Gertrude Dumais.

## 1963-1964

Dame Yvonne Charbonneau - Dame Jeanne B. Ménard  
 Mlle Nicole Ferron - Mlle Gisèle Lapierre  
 Dame Noël Cournoyer - Dame Hervé Guilbault.

## 1965-1966-

Mlle I. Desnoyers - Mlle E. Joyal  
 Dame Noël Cournoyer - Mlle Irène Voyer  
 Mlle St-Pierre - Dame Jeanne Ménard.

## Autres noms d'institutrices applicantes ou engagées:

Mlle France Gadbois - Dame L. Brouillard  
 Dame Germaine Lambert - Mlle Jocelyne St-Pierre  
 Dame Jeanne Ménard - Dame Parenteau  
 Mlle Clairette Laplante - Mlle Claudette Rodier  
 Mlle Angéla Bernier - Dame Bernard Lavallée  
 Mlle Colombe Gadbois - Mlle Jocelyne Viau.

## -----Régionalisation-----

Tous ceux et celles de mon âge, et même les plus âgés, qui ont vécu à Saint-Jude vers cette époque ont fréquenté ce modeste couvent de trois classes dirigé par les Révérendes Soeurs Saint-Joseph. Et tous ont bénéficié d'une bonne formation religieuse et d'un cours primaire leur permettant de poursuivre leurs études secondaires dans les institutions de formation supérieure. Nombre d'entre-eux accédèrent au

sacerdoce, ou à des professions libérales qui leur permirent d'écrire leur nom dans les annales professionnelles de la région.

Tous ont gardé, je crois, un excellent souvenir de cette première école, où ils ont reçu leurs premières notions de ce cours primaire. Nombre de religieuses qui ont enseigné à Saint-Jude, vivent encore, et ont gardé elles-mêmes d'excellents souvenirs et se réjouissent de voir évoluer honorablement dans la vie leurs anciens élèves.

Mes souvenirs de cette école sont nombreux, mais il en est un qui m'est resté plus particulièrement en mémoire, par la confusion qu'il créa chez les religieuses.

Une dame frappe à la porte arrière du couvent, dans cette partie appelée "les privés". Une religieuse me demande d'aller ouvrir. J'ouvre, et la dame entre et commence à me parler, mais je ne comprends rien de ce qu'elle me dit. J'avise la religieuse que cette dame ne parle pas français. La bonne soeur m'accompagne; la dame visiteuse réitère sa demande. "Raymond! allez donc chercher Soeur Saint-Viateur... Cette dame est anglaise." Je cours chercher Soeur St-Viateur, professeur d'anglais, elle descend à l'instant, s'adresse en anglais à la visiteuse qui n'y comprend rien elle-même. La tour de Babel!... Pour finalement s'apercevoir que la dame est une FRANCAISE DE FRANCE.

Pour ma part, c'était la première fois que j'affrontais un parler français de FRANCE. Cette pauvre dame française désirait tout simplement avoir accès à la salle de toilettes. Pas question de lui indiquer "nos fameux privés". Les religieuses la firent finalement entrer dans la communauté où ce service devait être moins rustique.

Ca vous intrigue ces "PRIVES" du couvent, que Thomas Lemieux avait la responsabilité de vider "au besoin", lisait-on dans la résolution de 1910? Il s'agissait de six cabines, trois pour les filles et trois pour les garçons, les deux sections séparées par l'escalier qui menait au deuxième étage. Ces six cabinets-privés étaient au premier plancher. Dans la cave profonde de 8 pieds, deux grands bassins étaient placés exactement sous les six "sièges éjectoires" des susdits privés.



Un élève-poète avait écrit sur les murs de ces cabines:

"Quelle que soit votre classe, ici tout le monde y passe".

On attribuait cette littérature au Dr Paul Morin alors qu'il était élève. Et de fait, tous les élèves, quelle que soit leur classe, y passaient et y trouvaient cloués sur chaque pan de ces cabines, un vieux catalogue Eaton, Simpson ou Dupuis Frères, comme papier hygiénique, et La Presse, La Patrie et le Devoir....

Au besoin, comme mentionnait la résolution de 1910, M. Thomas Lemieux s'amenait au couvent avec ses deux chevaux, qu'il attelait sur les bassins-réceptacles et les traînait jusque sur sa ferme, en passant justement sur la rue Saint-Pierre où nous habitions. Notre voisin déclarait au sujet de ce genre de vidanges:

"Avec tous ces voyages "D'ENGRAIS ACADEMIQUE",  
Thomas aura une ferme de "HAUTE CULTURE".

Et voilà pour les PRIVÉS décrits dans les archives locales.

Classe de 4<sup>e</sup> année, institutrice:  
Mme Jeanne Beauregard-Ménard.  
Dans une des 11 classes de l'Ecole Centrale.  
Noms des élèves page suivante.



-CLASSE DE 4ème ANNEE - ECOLE CENTRALE -

-Premier élève avant.-

Jean-Pierre Coderre.

-Première rangée de gauche à droite.-

Sylvie Gaumond - Aline Paré - Pauline Laplante - Gabriel Trudeau -  
Yves Grégoire - Pierrot Arpin.

-Deuxième rangée de gauche à droite.-

Louisette Corriveau - Louise Blanchette - Colette Bouvier -  
Michel Bertrand - (?) Noël - Claude Bourgault.

Troisième rangée de gauche à droite.

Agathe Graveline - Line Bibeau - Jocelyne Larocque -  
Renaud Desjardins - Daniel Boulanger - Serge Charbonneau.

Quatrième rangée de gauche à droite.

Micheline Forcier - Françoise Tanguay - Francine Bertrand -  
Aimé Lavallée - Jean Forcier - Michel Gaudette.

Cinquième rangée de gauche à droite.-

Diane Bazinet - Johanne Ménard - Estelle Paré - Luc Charbonneau -  
Gérard Fortin - Joseph Kovacic.

(Gracieuseté de Madame Jeanne Beauregard Ménard, institutrice.)



CHAPITRE XX

LES  
COMMUNICATIONS



## CHAPITRE XX

### LES COMMUNICATIONS

Nous avons détaillé au début, les divers tracés de chemins, de rues et de routes ordonnés par le Grand-Voyer Léry de Chaussegros. Nous avons également fait mention du procès-verbal de la corporation municipale, daté du 6 avril 1857, obligeant les villageois à faire des trottoirs. Nous ajoutons quelques détails sur les matériaux exigés et la façon dont les villageois concernés devaient ériger ces trottoirs:

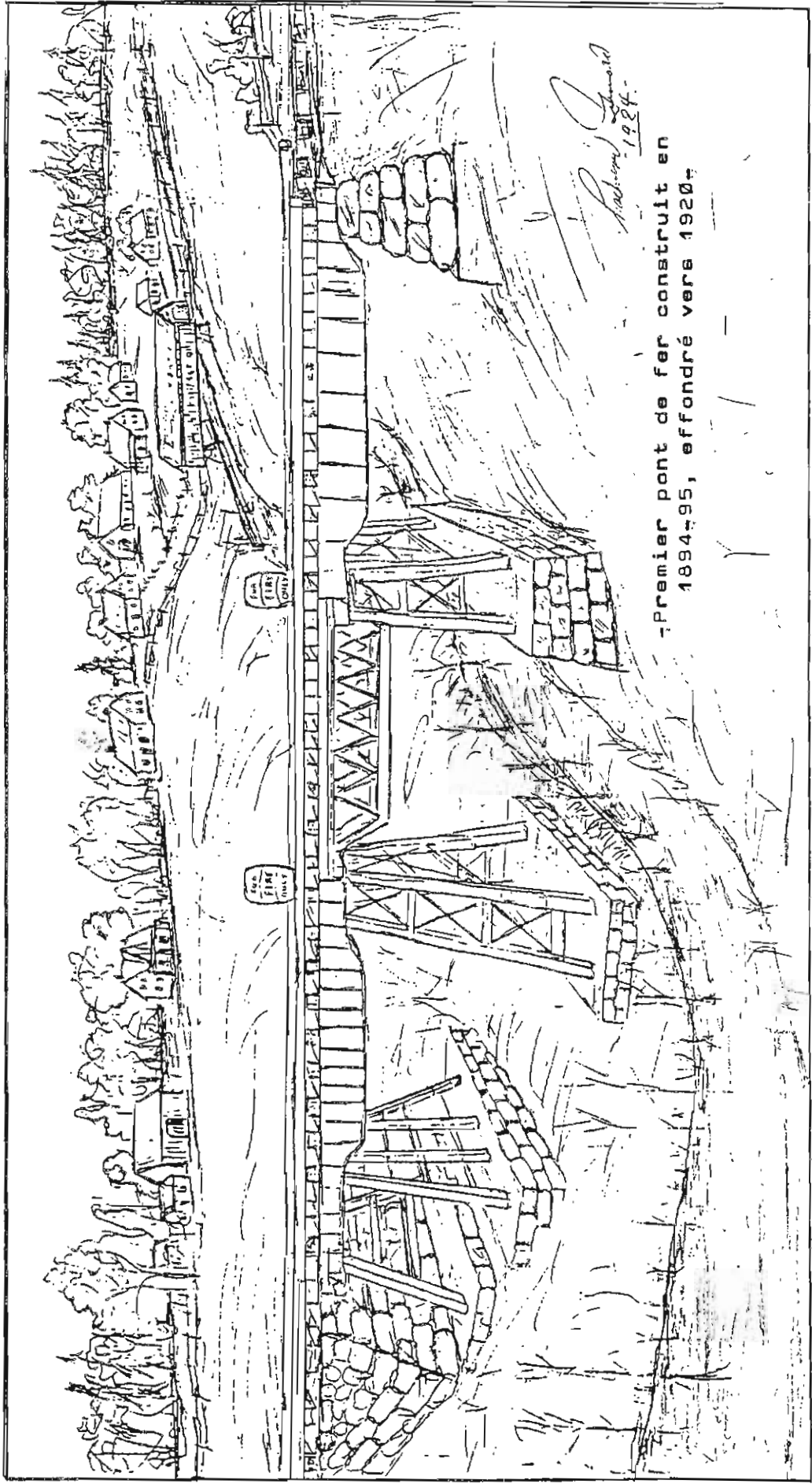
Le bois à employer sera des madriers de pruche de deux pouces d'épaisseur, et le tout devra être posé de manière à faire concorder tout l'ouvrage. Les parties des dits trottoirs qui traverseront les rues seront faites par les propriétaires des emplacements qui avoisinent les dits chemins ou rues, chacun sa part égale de moitié. Ils seront pontés, en pierre ou en bois, de manière à exempter tout dommage aux passants. Ces trottoirs devront être terminés pour juillet 1857.

### LA NAVIGATION SUR LA RIVIERE SALVAIL

En jetant un coup d'oeil sur le faible débit de notre petite rivière Salvail, certains vont croire que je commence à "RADOTER". J'ai pensé exactement comme vous, lorsque j'étais jeune. Surtout, lorsque l'on me donnait le nom des capitaines des chalands qui se rendaient à Saint-Jude.

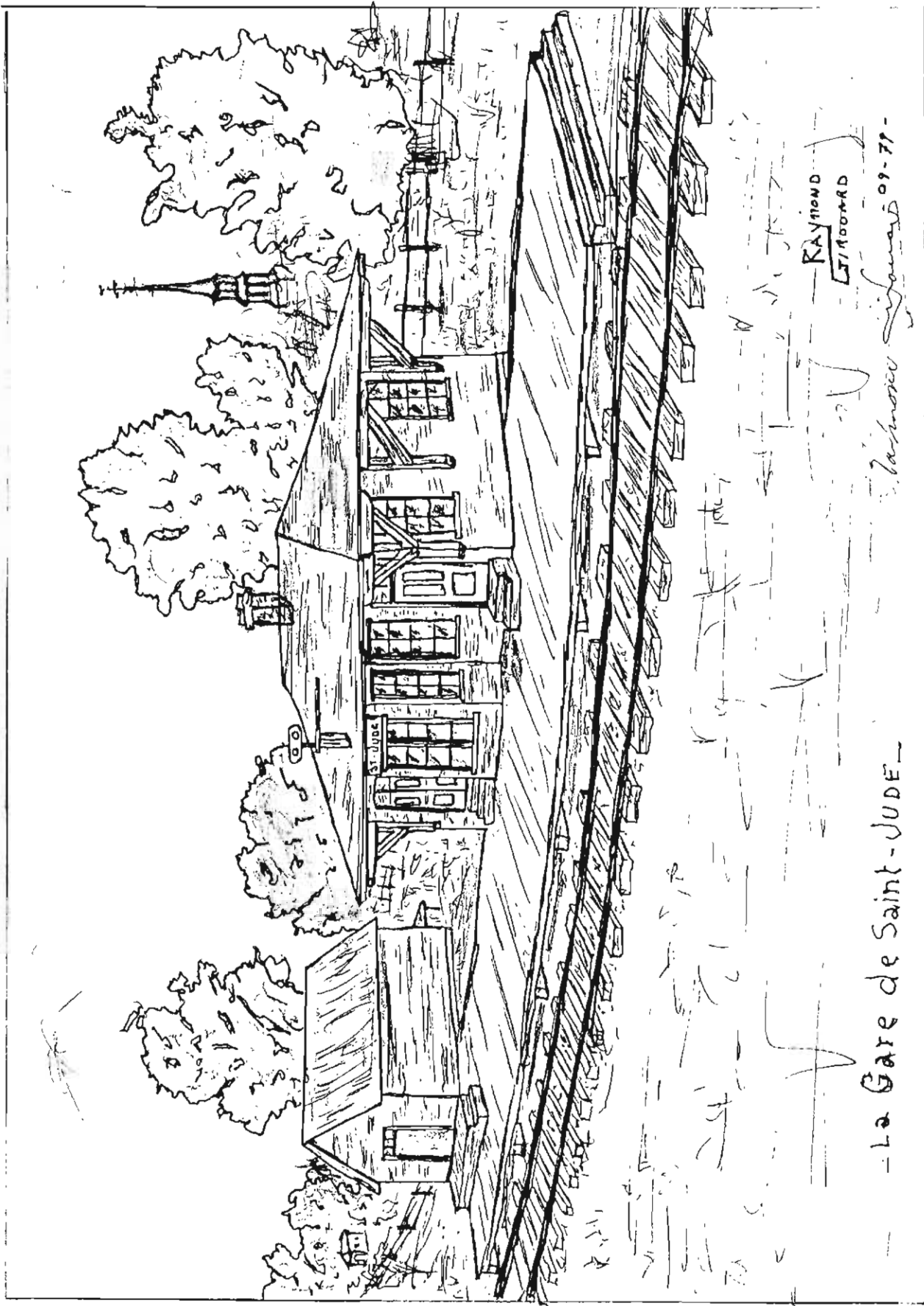
Personne n'a radoté, c'est bien un fait; des chalands ayant comme navigateurs les capitaines de Saint-Louis. Caron, Therrien, Beaucage et Chauvin naviguaient sur notre rivière Salvail, et probablement bien avant la construction du moulin à eau. Comme il n'y avait aucun barrage à cet endroit, la tradition veut que ces chalands se soient rendus jusqu'à la première coulée, à un mille au sud-ouest du village (Ferrier Lemieux, autrefois).

Lors de la construction de l'écluse du moulin, les chalands s'arrêtaient là. Naturellement ce n'était pas le Queen Elisabeth II. Mon père né en 1870 demeurait dans le



-Premier pont de fer construit en  
1894-95, effondré vers 1920-





- La Gare de Saint-JUDE -

RAYMOND  
STUBBARD

Raymond Stubbard 09-77-

Bas-Salvail, prenait plaisir avec son copain Adélarde Gaudreau à regarder circuler ces chalands.

Nous avons écrit dans les pages précédentes qu'une résolution du conseil municipal du 28 juillet 1862, octroyait une licence à Joseph Lagassé, pour traverser en canot et en barque la rivière Salvail sur le rang Bourgchemin, et également la rivière Yamaska, cette résolution ajoute:

"Que le prix suivant soit exigé: en canot, 2 deniers aller-retour; en voiture chargée ou non, 4 deniers courants, 8 deniers courants, aller-retour pour la traversée de l'Yamaska; une famille à l'année, \$3.00."

"Le dit traversier sera lui-même tenu, ou d'autres personnes chargées par lui, de se tenir sur les lieux pour traverser quiconque se présentera à toute heure du jour ou de la nuit. Devra donner au Conseil 5 chelins courants pour sa licence accordée jusqu'au premier mai prochain."

"De plus, qu'il ait de bons canots et de bonnes barques."

Cette licence avec Joseph Lagassé fut maintenue jusqu'en 1866, où une nouvelle résolution du conseil accordait la licence à M. Alexandre Lavallée pour remplacer M. Lagassé, pour la même traverse et aux mêmes conditions.

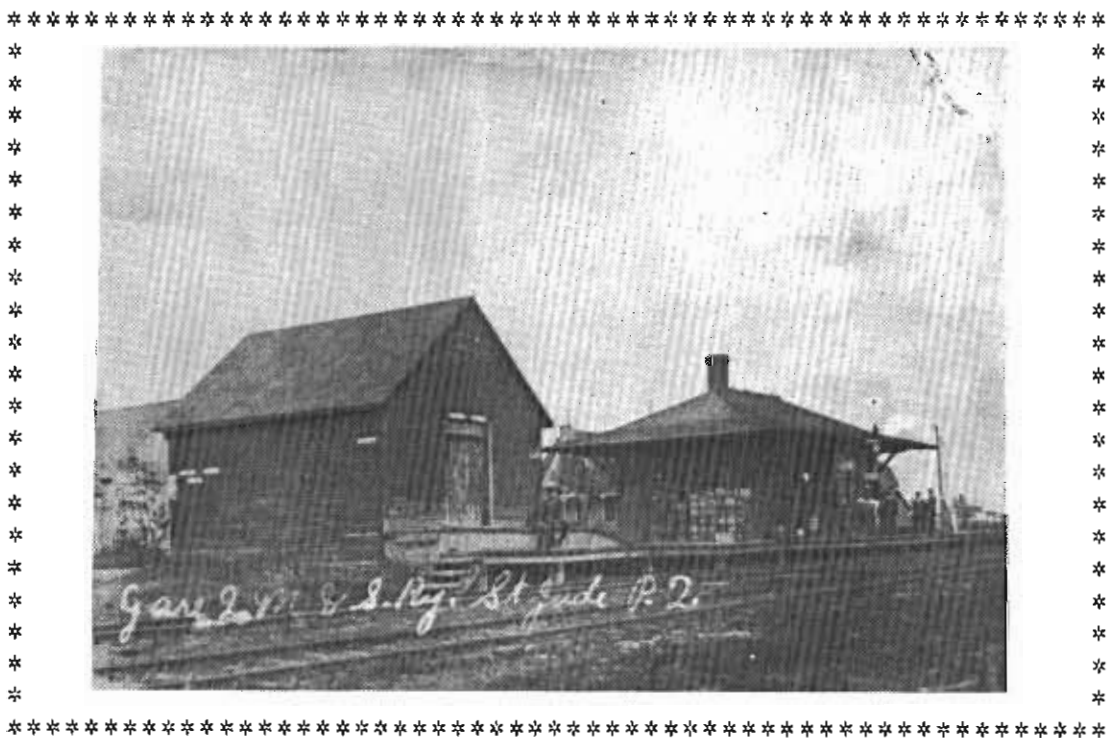
Cette famille Lavallée a continué à être traversier, de père en fils, du moins sur la rivière Yamaska, jusqu'à la construction du nouveau pont qui relie Saint-Barnabé à Saint-Hugues.

#### L'AVENEMENT DU CHEMIN DE FER

Le 4 janvier 1896, le conseil municipal, suite à une résolution du 27 décembre 1895 et une autre datée du 6 août 1894, passait un contrat notarié devant le notaire L.-A. L'Heureux, accordant un montant de \$3,000.00 à la compagnie "Les Comtés Unis", et exigeant les priorités suivantes:

"Que la dite compagnie construise une gare, une voie d'évitement au village, qu'il y ait un chef de gare télégraphiste pour les besoins de la population. Qu'une deuxième voie d'évitement soit érigée au rang des Seize, pour desservir le moulin à scie Roy; et une troisième voie

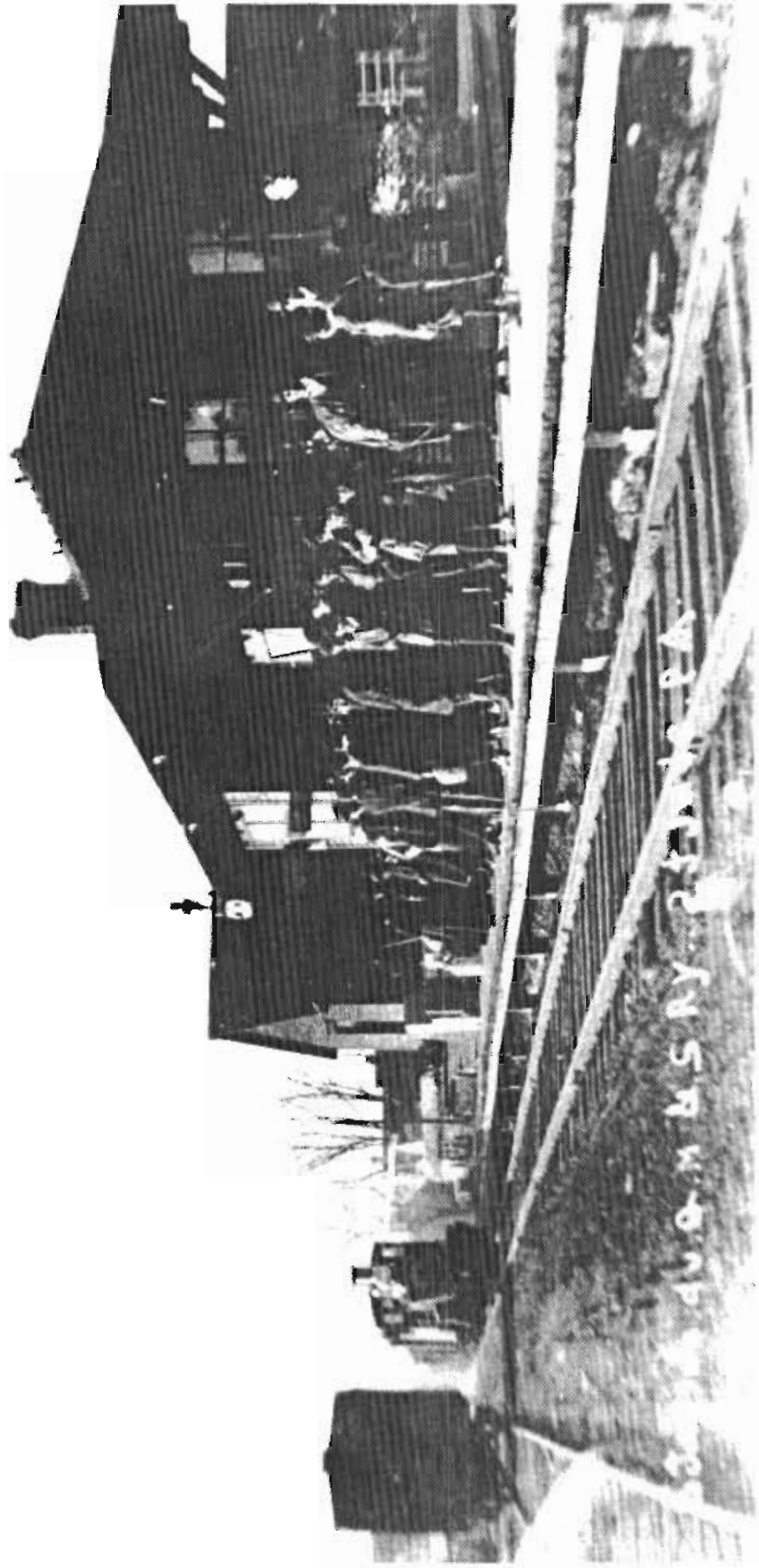
- LA GARE DE ST-JUDE -



Gare photographée sous divers angles vers 1910.

(Photos: Gracieuseté M. Robert Labossière)

-L'ARRIVEE DU TRAIN DU MATIN-



(PHOTO: FONDS J.-N. ROY,)

-Premier pont de fer construit en 1894-95, effondré vers 1920,



\*\*\*\*\*

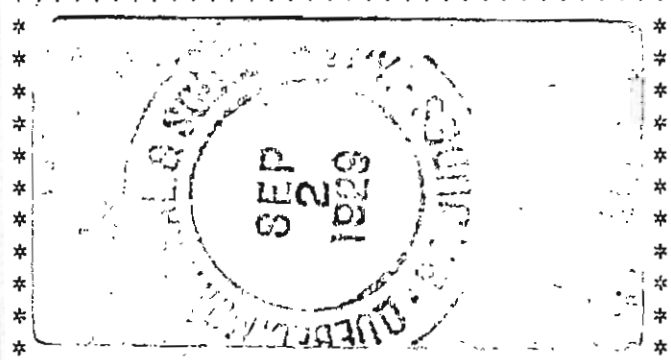


\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

\* Pour aller à Saint-Hyacinthe, il vous fallait un billet. 50 sous.  
 \* Celui-ci fut émis le 2 septembre 1929. J'avais eu 17 ans la veille.  
 \*\*\*\*\*



\*\*\*\*\* (collection: Raymond Girouard.) \*\*\*\*\*

Photo: Fonds J.N. Roy.)

d'évitement érigée au rang de Fleury sur les terrains de MM. Louis Coderre et Pierre Larivière, avec plate-forme de douze pieds par vingt, avec garde-corps, pour y prendre et déposer les passagers, le train devant s'arrêter sur signal. "Fleury's Junction, Stop on signal" lisait-on sur leur annuaire. Tous ces lieux sur tout le réseau à être entretenus à perpétuité aux frais de la compagnie."

Le montant de \$3,000.00 devant être payé par la municipalité comme suit:  
\$1,000.00 à demande; \$1000.00 à la Toussaint 1896, et un dernier montant de \$1,000.00 à la Toussaint 1897. Comparaisent à l'acte, pour la compagnie, M. J.-M. Maze, président, demeurant à Montréal et M. J.-M. Damsay, secrétaire-trésorier de Saint-Hyacinthe, et pour la municipalité, M. Théodule Chartier, maire, et Mtre L.-A L'Heureux.

Ce réseau fut inauguré officiellement à Saint-Aimé, le 17 février 1895. Une fête à laquelle assistait le lieutenant-gouverneur de Québec, l'hon. J.-A. Chapleau. L'on rapporte l'anecdote amusante que nous résumons comme suit: La Philharmonique de Saint-Hyacinthe avait été invitée à cette inauguration. Au cours de la journée, les autorités de la compagnie offrirent à ce groupe de musiciens et autres visiteurs, comme gracieuseté, de faire une balade de Saint-Aimé jusqu'à Sorel dans ce train inaugural tout neuf et reluisant.

Tous acceptèrent ce tour de plaisance et le train démarra pour Sorel, à la grande joie de ces premiers touristes et tout alla pour le mieux jusqu'à Sorel.

Mais au retour, probablement par oubli du mécanicien d'approvisionner d'eau la locomotive, ce fameux train de plaisance manqua d'eau à mi-chemin. Impossible de retourner à Sorel ou de continuer jusqu'à Saint-Aimé, sans risquer d'endommager la locomotive. Aux grands maux, les grands remèdes; on immobilisa le train. Avec l'aide des passagers l'on remplit le réservoir de neige avec tout le matériel dont on pouvait disposer, pelles, chaudières et divers récipients.

Ils avaient sans doute de bons stimulants, car ces touristes revinrent à bon port les vêtements mouillés; ils avaient pataugé dans la neige une partie de l'après-midi. L'incident prit forme d'un amusement supplémentaire pour ces

- PONT DES CHARS SUR PILOTIS. -



Pont sur pilotis de bois remplaçant le pont de fer effondré.  
(Photo: Raymond Girouard.)



—CHEMIN DE FER: QUEBEC MONTREAL & SOUTHERN RAILWAYS—

„COMTÉS„UNIS„ ou encore LES COMTÉS RUINÉS.



\*\*\*\*\*

—"Le pompeur"—Avant: MM. Ernest Comeau, le  
chef de gare.  
Arrière: MM. Joseph Comeau, Emilien Garand.  
Arrière-plan: "La cabane à moteur."  
(Photo: Collection Raymond Girouard)



voyageurs-pelleteurs et tous rirent de leur mésaventure, et le fait devint une agréable anecdote.

Quelques années plus tard, mon oncle Israël Brunelle fut chauffeur temporaire de locomotive sur ce même trajet. Il rapportait un autre incident, l'eau ne manqua pas, mais ce fut le combustible cette fois. Heureusement, à cette époque, on pouvait trouver des cordées de bois tout le long de la voie ferrée. On arrêta le train près de ce providentiel approvisionnement et l'on remplit la remorque à combustible (tender) de ce bon bois, ce qui permit de continuer le trajet. Ce train pouvait s'approvisionner d'eau à Saint-Hyacinthe, à Saint-Aimé et à Sorel; il fallait donc y voir à ces endroits.

Sans doute que ce sont ces deux anecdotes qui ont contribué à dénommer cette compagnie "LES COMTES-RUINES" par dérivation de Comtés-Unis. Le trajet régulier commençait le 18 février 1895, quatre trains par jour, deux pour passagers, partant de Sorel le matin et revenant le soir et deux autres trains dits "mixtes" faisant le même trajet à des heures différentes.

Comtés-Ruinés ou pas, ce réseau de chemin de fer donna à Saint-Jude l'essor que l'on a déjà décrit. Ce nouveau système de transport modifia le vocabulaire des paroissiens de Saint-Jude: "LA TRACK" (la voie ferrée); "L'ENGIN" (la locomotive); "LES CHARS" (le train); "LA STATION ou LE DEPOT" (la gare); "LA SWITCH" (la voie d'évitement); et ainsi de suite: LA FREIGHT SHED, LA CROSSING, LE BRAKESMAN,, LE TENDER, LA VAN, et j'en passe.

Vers 1920, le pont de fer traversant la rivière Salvail s'effondra lors d'un éboulis. Il fut remplacé par un pont sur poteaux de bois, ce dernier résista jusqu'à l'incendie qui le détruisait il y a quelques années. Durant la construction de ce pont de bois, tous les passagers étaient transportés par voiture sur l'autre rive où un train attendait. Le même "charretier" ramenait les passagers voyageant en sens inverse. Delphys Béchard, Jos Comeau, mon père, à l'occasion, s'occupèrent de ce transport de passagers, lors de l'affluence des fins de semaines.

Cette compagnie portait en réalité le nom de Quebec Montreal and Southern Railways Co.. Tout le matériel était à ce nom, les locomotives, les trains, les billets. La gare de

Saint-Hyacinthe était située dans le quartier 5, à l'endroit de J.-A. Laferté; à Sorel, à l'emplacement de la gare qui existe encore. Cette compagnie fut vendue au Canadien National.

En 1984, au moment où j'écris ces notes, les dormants et les rails n'ont pas encore été enlevés de Saint-Hyacinthe à Saint-Jude; plus est, un passage à niveau avec signalisation, traverse la route 20 à Saint-Hyacinthe. C'est la seule traverse à niveau sur cette route transcanadienne. Nous pouvons donc nous vanter en 1984, d'avoir à Saint-Jude une voie ferrée sans avoir de train, et le seul réseau qui traverse à niveau cette route 20. Curieux tout de même, nous avions à Saint-Jude "LES GROS CHARS" alors qu'à Montréal, c'étaient LES P'TITS CHARS.

#### LES CHEFS DE GARE

- 1- Un monsieur Roy -2- Henry Jacques -3- Maurice Ricard
- 4- M. Despots -5- Léon-P. Chabot -6- Hector Chabot
- 7- Rodolphe Daragon.

M. Joseph Comeau fut chargé de l'entretien de la section de Saint-Jude, jusqu'à sa retraite, avec un aide, tout d'abord M. Emilien Garand, puis son fils, Rosario, qui plus tard devint lui-même chef de section à Windsor Mills. Et M. Horace Boies, et un nommé Pat Mercier. Lors de la retraite de M. Joseph Comeau, M. Joseph Vincent fut également chef de section à Saint-Jude.

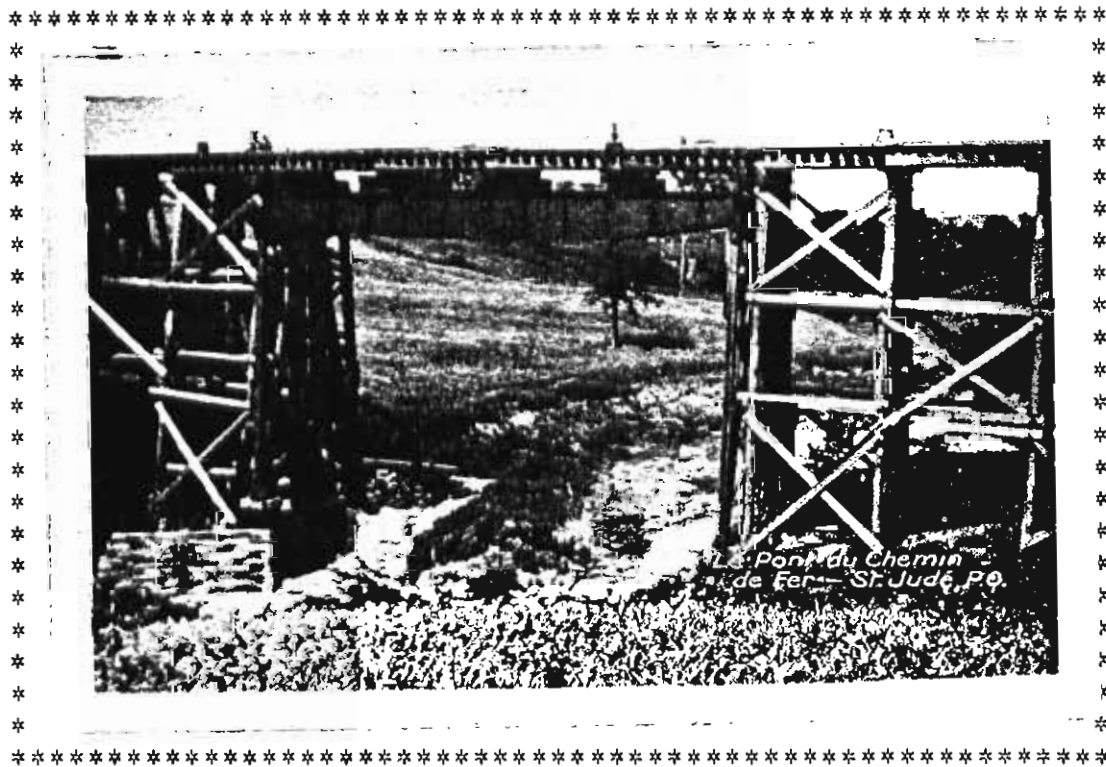
Les locomotives, la 19, la 39, la 69, la 79, la 89, la grosse 103 et la fameuse 150 avec deux cabines, une à l'endroit habituel et une autre au milieu, elle a été en usage à Saint-Jude lors d'une réparation du pont. Je demeurais voisin du chemin de fer, l'ingénieur me fit embarquer en échange d'une chaudière de miel, nous avions un petit rucher. J'eus donc la satisfaction de traverser le pont radoubé aller-retour, sur la 150, unique en son genre avec ses deux cabines. Les habitués du village disaient qu'elle avait un visage à deux faces.

Tout le gravier qui fut utilisé pour le premier gravelage des routes, fut transporté par ce chemin de fer, pour toutes les paroisses desservies par ce réseau. 25 wagons tirés par la fameuse 150 qui faisait des trajets, jour et

nult, entre Mont St-Grégoire d'où parvenait le gravier, et Sorel. Le côté nord de la rivière Salvail, soit la partie des Seize est plus élevée d'une quinzaine de pieds que la partie du village. Or il arrivait souvent que ces trains de gravier ne pouvaient pas franchir ce coteau. La 150 devait reculer jusqu'aux "Trente" et se reprendre deux ou trois fois avant d'y parvenir.

Cette compagnie, dans son apogée, avait un réseau important, elle pouvait communiquer vers le nord avec Nicolet, vers le sud elle desservait Saint-Damase, Mont-Saint-Grégoire, Rougemont, St-Jean d'Iberville et Rouses Point et pouvait communiquer alors avec le Delaware & Hudson, pour les Etats-Unis. Du fond des bois où nous étions quelques décennies auparavant, nous nous retrouvions, à la fin du même siècle, reliés à toute l'Amérique par "Les Comtés-Ruinés".

Au cours de la première grande guerre, un train spécial partait de Sorel, vers quatre heures du matin, arrêtait à chaque village sur son parcours. Tous les hommes disponibles pouvaient aller travailler à Rouses Point où l'on était à effectuer des modifications à la voie ferrée, pour les convois militaires. Le train revenait durant la soirée. Mon père y est allé à quelques reprises.



Autre photo du pont des chars sur pilotis.  
 (Photo: Fonds J.-N. Roy.)

LE SERVICE POSTAL

Le service postal fut inauguré à Saint-Jude, le 6 octobre 1851. Voici la liste des maîtres de poste qui se succédèrent :

-1- Norbert Gauthier, notaire	06-10-1851	au	01-02-1860
-2- Jos.-Alfred Fournier	01-02-1860	au	10-12-1865
-3- J.-B. Norbert Lamoureux, notaire	01-01-1866	au	27-09-1868
-4- Hubert Lemay	01-01-1869	au	31-12-1876
-5- Ernest-D. Tétreault, notaire	01-04-1877	au	14-03-1878
-6- Dr J.-Maximilien Desroches	01-04-1878	au	01-04-1880
-7- J.-Prudent Gendron	01-04-1880	au	01-10-1883
-8- J.-B.-V. Lemay	01-10-1883	au	27-06-1900
-9- William Wilson	01-07-1900	au	31-06-1904
-10- François-Xavier Leblanc, marchand	01-07-1904	au	27-12-1922
-11- Mme Emma Leblanc	01-03-1923	au	30-07-1932
-12- Mme Antoinette Leblanc Chabot	23-08-1932	au	15-02-1937
-13- Raymond Girouard	09-03-1937	au	23-11-1953
-14- Mme Cécile Dupuis Girouard	23-11-1953	au	02-09-1968
-15- Mme Yvonne Charbonneau	03-09-1968	au	06-11-1968
-16- Mme Noëlla Ménard	06-11-1968	à	aujourd'hui

Le service des routes rurales fut établi le 12 juin 1916, voici la liste des divers facteurs ruraux qui ont desservi ces routes.

Route Rurale no 1 - 6 jours par semaine - 24 1/2 milles de trajet.

-1- Joseph Comeau	12-06-1916	au	30-04-1924
-2- Mathias Saint-Jean	30-04-1924	au	31-03-1932
-3- Wilfrid Gaudette (pour Aimé)	31-03-1932	au	31-03-1940
-4- Alphonse Moreau	01-04-1940	au	31-03-1944
-5- Albert Sansoucy		Temporaire	A. Moreau
-6- Roméo Bourgault	15-03-1943	au	31-12-1966
-7- Gaston Morin	01-01-1967	au	01-05-1969

Route Rurale no 2 - 6 jours par semaine - 23 3/4 milles de trajet.

-1- Joseph Lafrenaye	17-07-1916	au	30-06-1920
-2- Adélard Phaneuf	01-07-1920	au	30-06-1948
-3- Mme Adélard Phaneuf	30-06-1948	au	30-06-1956
-4- Albert Sansoucy	01-08-1951	termine le contrat	
-5- Adrien Grégoire	01-11-1952	au	30-06-1968
-6- Mme Murielle Bazinet	01-10-1968	termine le contrat	
-7- Mme Jeanne Morin	01-05-1969	en poste 1985	

Note: Les deux routes RR1 et RR2 furent amalgamées le 1er mai 1969 et Mme Jeanne Morin opère les deux trajets, depuis cette date.

Le service postal au début était de deux arrivées de courrier par semaine, ce service bi-hebdomadaire fut maintenu jusqu'à l'avènement du chemin de fer. Depuis, le courrier arrive six jours par semaine. Lorsque je fus nommé maître de poste en 1937, le bureau devait être ouvert de 7 hres du matin, jusqu'à 9 heures du soir, 6 jours par semaine,

le dimanche, une heure avant la grand-messe et une heure après.

Ce n'est qu'en 1946, que des heures furent fixées et que le service le dimanche fut discontinué. Mon salaire comme maître de poste en 1937, \$37.00 par mois. Pour être installé sur la "Grande Rue", j'avais loué deux appartements chez M. Eusèbe Bergeron, \$7.00 par mois chauffés, sa fille Marie-Louise, comme assistante, le tout compris dans le loyer.

Ti-Noir St-Jean (Arthur) avait le contrat de transporter le courrier de la gare au bureau. Il n'avait qu'un bras, ayant eu en bas âge un "dépôt de fièvre". Il parvenait malgré son infirmité à transporter sur son dos 7 sacs de courrier, c'était sa limite; si plus, il faisait deux voyages, ou un concitoyen charitable lui prêtait main-forte. C'est lui qui "pompait" l'orgue avant l'électrification de l'église. Il travailla toute sa vie. Il terminait ses jours à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, comme garçon d'ascenseur. Tout le monde devait travailler à cette époque, même les handicapés.

LE TELEPHONE

"Le téléphone": l'invention inexplicable pour nos vieux du temps qui pourtant avaient réponse à tout; parler à quelqu'un au travers d'un fil à des milles et des milles de distance... Le père Henri Racette, notre voisin, qui "frisait" les 80 ans, m'expliquait le fonctionnement. J'avais 5 ans: "Dans le fil il y a un trou et c'est par là que la voix passe". Son fils avait lu ça sur les "papiers" (journal).

En 1910, une première compagnie de téléphone avait été formée à Saint-Barnabé, par la compagnie "GIROUARD & GADBOIS", dirigée par MM. Hilaire Girouard et Prosper Gadbois, laquelle desservait quelques clients à Saint-Jude. Mais le service était loin d'être efficace, semble-t-il, puisqu'il fut discontinué.

En 1917, une nouvelle compagnie fut formée à Saint-Jude; LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DE SAINT-JUDE. Genre de service coopératif, réunissant les paroisses de Saint-Jude, Saint-Bernard, Saint-Barnabé, Saint-Thomas-d'Aquin et La Présentation. Siège social à Saint-Jude, président le Dr William Morin, secrétaire-trésorier, M. Prosper Lusignan, et un directeur dans chacune des paroisses desservies.

Quelque 600 actions furent émises, payables \$10.00 par année, les services de téléphone inclus. Donc, les actionnaires profitaient du service téléphonique à raison de \$10.00 par année, tout en payant leur action. Les abonnés versaient \$14.00 par année. Mais par contre, ils n'avaient aucune responsabilité dans la compagnie. L'installation de ce réseau fut faite par M. Evariste Rivard qui pensionnait chez-nous; il était le frère de Soeur Saint-Louis de France, alors supérieure du couvent. Ce monsieur Rivard dirigea les travaux d'installation sur tout le réseau.

En campagne, les abonnés d'un même rang étaient sur un "groupe"; leurs numéros correspondaient à un certain nombre de "grands et de petits coups". Exemple: no 15-S-43", il s'agissait du no 15, quatre "grands coups" plus trois "petits coups". Dans les rangs de Salvail-Nord et Basse-Double, il y avait une trentaine d'abonnés. Imaginez le décodage, et comme l'appel se faisait simultanément à chaque abonné, la

curiosité portait les voisins à écouter les conversations qui passaient à longueur de journée. Tout le rang était au courant des petites affaires du voisinage. Le dicton: "Les murs ont des oreilles" ne pouvait mieux s'appliquer, car tous les appareils téléphoniques étaient justement fixés aux murs.

A la fin de la conversation, deux "petits coups" indiquaient que la ligne était libérée. Pour se mettre en communication avec l'opératrice du village: "Peser sur le bouton, côté gauche de la boîte, et un grand "coup". De cette façon, aucune sonnerie chez les autres abonnés, seule l'opératrice vous répondait et acheminait votre appel.

Tout ce système de grands et petits coups fonctionnait à la manivelle sur le côté droit de la boîte. Il y en eut des difficultés pour renseigner tous les abonnés sur le maniement du TELEPHONE... On mélangeait les petits et les grands coups; on s'informait à la téléphoniste: "C'est marqué 5 grands coups et 2 petits"... c'est-y des coups de GIN? "oubeudon" des petits coups de WHISKY?

Dans le village nous avons, pour la plupart, des "lignes privées". Des câbles de plomb avec plusieurs circuits avaient été installés, donc plus de discrétion, seule l'opératrice était au courant de vos petits et grands secrets. Et beaucoup plus simple d'opération, un tour de manivelle: l'opératrice. Personne notait le numéro de personne... "Allo... Central?... donnez-moé donc le père Baptiste Plotte?..... Allo Baptiste..... c'est moé..... tu me r'connais?"

Ce fut tout un apprentissage pour se familiariser. Dans quel orifice devait-on parler? Ma grand-mère Zoé se colla l'oreille sur le petit bec émetteur et cria à tue-tête dans le récepteur... Changez de bout... mémère! Instinctivement, sachant que l'interlocuteur était éloigné, les conversations étaient un enchaînement de cris... Allo... parle plus fort... j'te comprends pas!... et il arrivait souvent qu'après de nombreuses minutes de HURLEMENT on ne s'était pas compris de part et d'autre.

Ce système téléphonique groupant quelques paroisses s'établissait dans toutes les régions avoisinantes. Des ententes étant conclues entre ces divers petits réseaux pour échange de messages sans frais entre leurs abonnés respectifs, eurent le bon effet que l'on pouvait communiquer sans frais avec



tous les réseaux environnants, ce qui faisait oublier les petits inconvénients du début. Toutefois, les appels après 9 heures du soir et avant 5 heures du matin impliquaient des frais de 15 sous l'appel pour dédommager l'opératrice. Par contre, c'était gratuit de 5 heures du matin à neuf heures du soir (le contraire d'aujourd'hui où les tarifs de nuit sont réduits de moitié).

Les opératrices de chaque paroisse étaient des plus patientes et des plus obligeantes. Pour téléphoner à Saint-Robert, comme exemple, il nous fallait passer de Saint-Jude à Saint-Louis, de Saint-Louis à Saint-Aimé et finalement de Saint-Aimé à Saint-Robert; or parfois la communication était difficile, mais ces bonnes opératrices transmettaient de l'une à l'autre les conversations, si bien que les messages se faisaient.

Dans les cas de maladies ou d'accidents graves, l'opératrice tentait de localiser où se trouvait le médecin et de lui indiquer qui réclamait d'urgence ses services. Un incendie dans la paroisse était signalé sur tous les groupes des rangs par un appel conventionnel: 5 "GRANDS COUPS".

A bien y penser, notre prosaïque système avait ses avantages. Ça valait autant que de se faire répondre par une voix enregistreuse: "Votre appel ne peut être acheminé".... ou... "Laissez votre nom et numéro de téléphone, nous vous rappellerons"... "Le docteur est occupé... avez-vous un rendez-vous?"

En passant, M. Evariste Rivard qui installait ce réseau de téléphone, vit encore à Saint-Robert, âgé de 97 ans (en 1985 ou j'écris ce chapitre).

En 1961, d'énormes dommages avaient été causés par une tempête de verglas qui avait privé la paroisse d'électricité et de téléphone pendant une semaine. On comptait quelque 100 poteaux de téléphone brisés de Saint-Jude à Saint-Hyacinthe. Il aurait fallu construire un réseau neuf, l'avènement des téléphones automatiques demandait également des dépenses considérables, la direction décidait donc de mettre en vente son réseau.

Une offre fut faite par la compagnie Bell, mais jugée insuffisante par la direction. Une autre compagnie la B.P.L.

Communication fit une offre de \$100.00 par action émise, ce qui équivalait à environ \$60,000.00, quelque 600 actions étant détenues par les actionnaires. Cette offre fut donc retenue et la B.P.L. Communication devint donc propriétaire en novembre 1961.

Deux options étaient offertes aux actionnaires: soit recevoir le montant de \$100.00 ou recevoir 7 actions dans la nouvelle compagnie. Les actionnaires furent convoqués avec leurs actions à la salle paroissiale appelés à choisir une des deux options décrites plus haut. La bisbille commença; la grande majorité des actionnaires ne retracèrent pas leur action. Quoique leurs noms fussent inscrits aux registres de la compagnie, il fallait avoir en main la fameuse action. J'avais la mienne et j'optais pour le \$100.00 et je fus payé.

On fit signer des affidavits aux actionnaires qui avaient perdu leur action. Et vers 4 heures, devant les chaudes discussions, pour ne pas dire "engueulades" de tous ces actionnaires frustrés, la B.P.L. suspendait l'assemblée. Combien d'actionnaires furent payés, je l'ignore, une cinquantaine peut-être, mais il n'y eut plus d'assemblée et tous ceux qui n'avaient pas leur action, ne furent jamais payés et c'était la majorité.

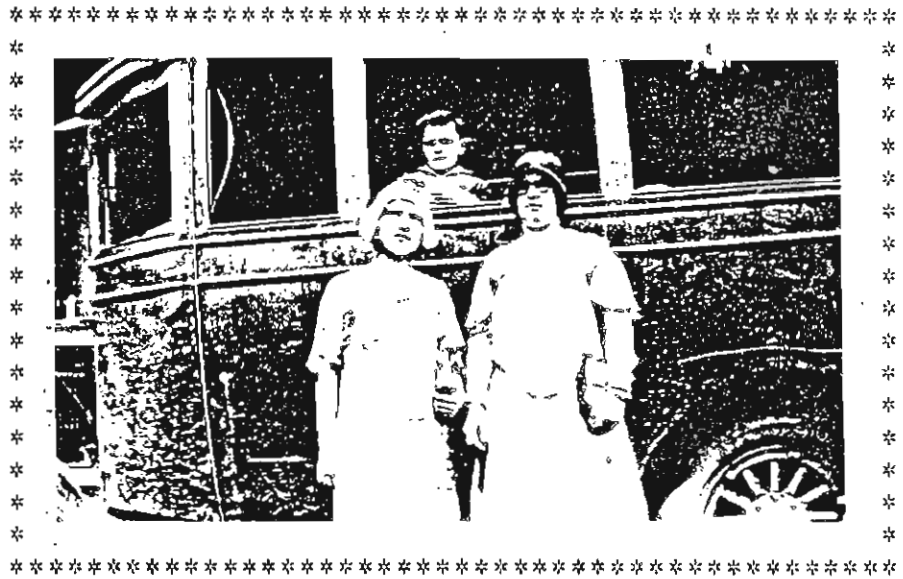
Quelques actionnaires prirent des procédures, mais abandonnèrent, jugeant les frais plus élevés que la valeur de \$100.00 de leur action. Aucune loi ne protégeait le consommateur à cette époque. De plus, cette nouvelle compagnie fut vendue quatre fois au cours des deux ans qui suivirent et le dernier acquéreur avait acheté le réseau, mais n'avait aucune responsabilité pour le passif. Ces braves gens actionnaires ne purent récupérer leur \$100.00. Mais ils avaient tout de même eu l'avantage d'avoir eu le service téléphonique pendant plus de 40 ans pour une charge de \$10.00 par année comme actionnaires.

Monsieur Albert Pelletier qui était secrétaire de la compagnie de Saint-Jude, et tous les directeurs firent tous leurs efforts pour faire respecter les droits des actionnaires, mais sans succès, le premier acquéreur B.P.L. resta introuvable.

Avec la venue de Télébec, tout le réseau fut modernisé et automatisé. Si bien que depuis ce temps, un système identique et aussi moderne que dans les villes est offert par ce

réseau. Comme nous l'avons déjà décrit, la résidence qui était utilisée comme central téléphonique, fut la propriété des diverses compagnies successives jusqu'à ce qu'elle soit vendue à M. Roger Lamoureux. Ainsi disparaissait la Compagnie de Téléphone de Saint-Jude. Mais elle avait rendu d'immenses services, pendant tout près de 50 ans.

-LE SERVICE D'AUTOBUS ET TAXI EDDY CHARBONNEAU-



Autobus Charbonneau partant pour un pèlerinage à l'Oratoire. Jean Charbonneau, Berthe Charbonneau et Mme Léo Gadbois.



Première rangée de g. à d.: Jean Charbonneau, le curé Henri Bélisle, Berthe Charbonneau, Mme Henri Archambault, deuxième rangée: g. à d.: Oolorès Letandre, Mme Eddy Charbonneau, Mme Oliva Girouard, Eddy Charbonneau, ..... Mme Zéphyr Charbonneau, Mme Léo Gadbois. Le badeau Mongeon.

Arrière-plan: La limousine PEERLESS.  
(Photos gracieuseté: Mlle Laurette Charbonneau)

-EDDY CHARBONNEAU TAXI-

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

EDDY CHARBONNEAU

-T A X I-

(Arrière-plan La limousine Peerless)

-La carte d'affaires-

\*\*\*\*\*

TEL.	<b>TAXI</b>	TEL.
22		22
SERVICE PROMPT JOUR ET NUIT.		
BAPTÈMES, MARIAGES, ENTERREMENTS.		
PRIX SPECIAUX POUR LONGUE DISTANCE.		
ST-JUDES, Co. ST-HYACINTHE, P. Q.		

\*\*\*\*\*

(Gracieuseté: Mlle Laurette Charbonneau.)

LE SERVICE D'AUTOBUS

Vers 1928, M. Eddy Charbonneau inaugura le premier service d'autobus reliant Saint-Jude à Saint-Hyacinthe. Il avait déniché une carrosserie d'ancien autobus à toiles, sans fenêtres sur les côtés; des toiles pouvaient être abaissées par mauvais temps. Le tout monté sur un petit camion Chevrolet, et le service commença.

Départ à 8 hres a.m. de Saint-Jude, retour 6 hres p.m. de Saint-Hyacinthe. Durant tout l'été, les voyageurs furent nombreux. À l'automne et les jours de pluie, il y avait bien quelques petits inconvénients, les fenêtres n'étant protégées que par des toiles, on revenait un peu humecté et fallait se vêtir chaudement. L'automne venu, aucun genre de chauffage dans cette voiture.

Durant l'hiver qui suivit, Monsieur Charbonneau construisait une nouvelle carrosserie d'autobus en métal, avec fenêtres amovibles, enfin un vrai style d'autobus muni cette fois d'une chaufferette. Cette nouvelle carrosserie fut ajustée sur le même camion Chevrolet peinturé en jaune, avec identification SAINT-JUDE - SAINT-HYACINTHE.

De couleur jaune, cet autobus fut dénommé "LA JAUNE" et ce réseau desservit Saint-Jude pendant plusieurs années. Mais de plus en plus de paroissiens se portaient acquéreurs de leur propre automobile et naturellement la clientèle diminuait, surtout sur semaine. Pour parer à cet état de choses, M. Charbonneau achetait une limousine Peerless pouvant transporter 8 passagers, avec siège du conducteur séparé des 6 passagers de l'arrière par une large vitre, et munie d'un système de communication entre les passagers et le chauffeur, une limousine de grand style.

De cette façon, si les passagers étaient nombreux, l'autobus était utilisé, s'il y avait peu de voyageurs, la limousine entraînait en circulation. Un permis de taxi avait été émis pour les deux véhicules. Les passagers devenaient de moins en moins nombreux, presque chaque famille avait sa voiture, l'autobus fut donc modifié en camion et fut principalement utilisé pour la récolte des pommes de terre, culture qui était en plein essor à Saint-Jude.

Seule la limousine Peerless fut utilisée pour le trajet Saint-Jude - Saint-Hyacinthe, et les voyages nolisés des jeunes du samedi soir pour se rendre à la salle de danse de Saint-Hyacinthe, à 25 sous chacun aller-retour, minimum 5 passagers, soit \$1.25 pour le voyage.

Si on voulait mettre le chauffeur hors de lui, c'était de fermer la vitre le séparant des passagers, et de lui donner des commandements: "Chauffeur, à Saint-Hyacinthe, s'il vous plaît". Au prix qu'il nous chargeait, Eddy aimait, avec raison d'ailleurs, à prendre part à nos conversations.

Vers 1940, Monsieur Charbonneau discontinuait son trajet d'autobus, vendait limousine et "LA JAUNE" et entraît au service de la Compagnie de Conserves comme chauffeur de bouilloire.

Vers le même temps, un monsieur Ovide Arel de Yamaska, obtenait un permis du département des Transports pour un réseau reliant Yamaska à Saint-Hyacinthe, pour desservir Yamaska, St-Aimé, St-Louis, St-Jude, St-Bernard, St-Barnabé et St-Hyacinthe. Un premier autobus d'une capacité de 40 passagers commença ce service quotidien, bondé de voyageurs dès le début. Le samedi deux voyages, un l'avant-midi et l'autre l'après-midi; la même chose le dimanche, si bien que pour le retour, Monsieur Arel devait nolisier trois ou quatre autobus de Saint-Hyacinthe. Ce fut une réussite ce service, pendant des années.

Monsieur Arel vendit ce réseau à une compagnie d'autobus de Saint-Hyacinthe qui l'exploita de nombreuses années pour finalement l'abandonner, tout le monde devenant propriétaire de sa propre voiture. Et ce fut la fin du service d'autobus à Saint-Jude.

Il y avait eu dans l'intervalle M. Stanislas Plante, rentier, qui faisait du taxi sans licence. Il aimait conduire son auto, alors pourquoi pas transporter des voyageurs à \$1.50 pour aller à Saint-Hyacinthe. Il ne refusait aucun voyage. En 1947, lorsque je débutai dans les assurances, je n'avais pas d'auto, pas même une bicyclette. Monsieur Plante me conduisait le soir, faire ma sollicitation à deux ou trois endroits différents, \$1.50 pour le tout. À force d'écouter ma présentation aux clients qui était pratiquement toujours la même, Monsieur Plante s'était profondément endormi et je devais le réveiller.

Ayant ainsi fait mon initiation à cette nouvelle carrière et ayant eu d'excellents résultats, j'achetais ma propre voiture en 1947, une Dodge 1939 que me vendait mon cousin Zéphyr Charbonneau. Il y aurait des chapitres à rédiger sur cette fameuse Dodge 1939 et sur les aventures cocasses qu'elle m'a causées. Nous l'avions baptisée: "La Marie-Louise" et il y en a eu des aventures avec "La Marie-Louise".

Peut-être trouverons-nous un espace libre pour vous en décrire les performances.

Revenons au transport en commun. Durant l'hiver, exception faite du train qui se rendait à Saint-Hyacinthe trois fois par semaine, il n'y avait aucun transport mécanisé. M. Arthur Martin avait fait construire une grande cabane avec deux fenêtres, un poêle à bois comme chauffage, le tout installé sur une paire de "BOB-SLEIGHS" attelés à une bonne paire de chevaux. Cette cabane pouvait contenir une dizaine de personnes, et faisait des trajets à Saint-Hyacinthe. On pouvait jouer aux cartes durant le trajet qui durait près de 2 heures, on chauffait le poêle, on racontait des histoires. Dans une tempête, on faillit verser et le tuyau du poêle tomba; peu s'en est fallu que cette caravane prenne feu.

Il n'y avait pas de tempête assez forte pour arrêter Monsieur Martin de conduire des voyageurs avec une carriole attelée à deux chevaux. Tous les hivers, il était le "charretier" attitré pour conduire le Dr Liboire Beauregard aux malades. Il n'y avait pas de tempête pour empêcher le docteur de se rendre aux malades. Et Monsieur Martin était l'homme qui pouvait défier les "bordées" d'hiver.

Tous les fils Martin étaient également d'excellents meneurs de chevaux. Un soir d'hiver, je revenais d'une soirée à Saint-Barnabé, en "Speeder" avec Arthur-Aimé Martin. Par une violente tempête, nous quitions Saint-Barnabé vers minuit pour arriver à Saint-Jude à 6 heures du matin, un trajet de 5 milles.

Arthur-Aimé eut à arrêter sa monture maintes fois, pour aider son cheval à franchir les bancs de neige, et prévenir tout bris à notre frêle "speeder", ce qui aurait été tragique



par cette tempête. Le vent était tel que nous ne pouvions distinguer la route; seul, le cheval par instinct pouvait suivre le centre du chemin.

### LE PAVAGE DES CHEMINS

Le premier pavage de chemin dans Saint-Jude fut le gravelage du village, vers 1926, du nord au sud, des 48 au cimetière; de l'ouest à l'est, de la côte chez M. Ferrier Lemieux jusque chez M. André Lemay aujourd'hui. Lorsque Saint-Barnabé fut gravelé jusqu'à Saint-Hyacinthe, la deuxième phase, pour Saint-Jude, fut de continuer ce gravelage jusqu'à Saint-Barnabé, donc, une première sortie pavée pour Saint-Hyacinthe.

En 1930, le gravelage se rendait jusqu'à Saint-Bernard. Comme nous l'avons déjà mentionné, une fête pour remercier le député T.-D. Bouchard fut organisée à Saint-Jude par les trois paroisses, Saint-Jude, Saint-Barnabé et Saint-Bernard. La Philharmonique de Saint-Hyacinthe y assistait et fit les frais de la musique. Mlle Alice Dupuis, fille du maire de l'époque, M. Joseph Dupuis, offrait au député Bouchard les remerciements au nom des trois municipalités.

Des discours d'occasion furent prononcés par l'hon. T.-D. Bouchard, Mtre Victor Chabot, Mtre T.-A. Fontaine de même que les remerciements des curés Bélisle de Saint-Jude et Jodoïn de Saint-Barnabé. Etaient présents nombre d'invités d'honneur des paroisses concernées et de Saint-Hyacinthe, entre autres, M. Adélard Gaudreau du Courrier de Saint-Hyacinthe, ancien paroissien de Saint-Jude.

Le pavage d'asphalte vint plus tard et suivit les mêmes phases. Tout d'abord le village, puis la route 235 jusqu'à Saint-Hyacinthe, en effectuant un nouveau tracé de la Grande Ligne au rang Saint-André, puis jusqu'à Saint-Bernard. Puis, de temps à autre, à la suite d'une élection, un rang, puis un autre, les derniers n'ont été terminés que depuis quelques années.

Mais du fait que toutes ces routes aient été pavées sans trop de frais pour la municipalité, il ne faut pas trop se plaindre des bouts de chemins d'élections. D'ailleurs c'était la coutume, chaque organisateur local d'un parti ou d'un autre, faisait pression sur son député pour les améliorations à apporter pour sa paroisse. Et ils s'en sont bien tirés, si on considère aujourd'hui toutes les améliorations qui ont été apportées dans Saint-Jude.

Tous les maires que j'ai connus ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour améliorer le mode de vie de leurs concitoyens: les Ludger Chevalier, les Lactence Allaire, les Victor Roy, les Joseph Dupuis, les Liboire Beauregard, les Josaphat Lamoureux, les Albert-D. Pelletier, les Fernand Gaudette, les Gaston Ménard, les Marcel Tanguay. Et la population de Saint-Jude leur doit une sincère reconnaissance. Il en est de même pour tous les conseillers, les marguilliers et les autres dirigeants des divers corps publics qui ont uni leurs efforts pour le bien-être de la communauté.

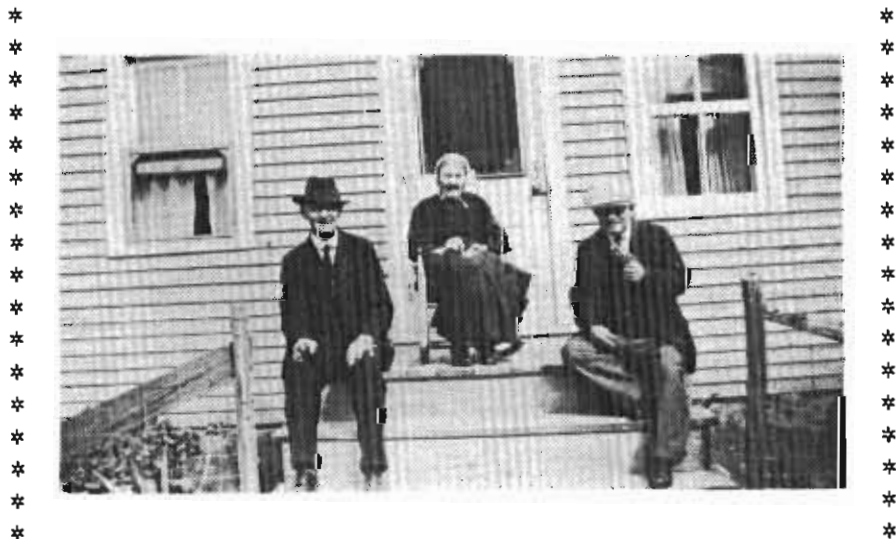
« Quelques vénérables veuves de la rue des veuves. »



Madame Azilda Lamoureux-Martin. Madame Joseph Lamoureux  
 "La mère Tit-Jos Lamour."

Toutes deux connaissaient d'anciennes formules de remèdes  
 et ont prodigué leurs soins en multiples occasions.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

Madame Joseph Lamoureux et ses deux  
 fils Côme et Pierre Lamoureux.

Photos: Gracieuseté de Mlle Jeannette St-Jean.

LA RUE SAINT-ROCH ET SES SURNOMS

Des dix rues transversales à la rue Saint-Edouard, tracées en 1826, par le Grand-Voyer, plusieurs n'ont jamais existé, mais l'on tenait propres celles qui existaient. Un règlement municipal qui est sans doute encore en force, exigeait que chaque propriétaire d'un emplacement sur la Grande Rue, plante deux arbres en bordure de cette rue. Lorsque j'étais jeune, nous avions un village de verdure; quelques reproductions d'anciennes photos vous en donneront une bonne idée.

Quant à la propreté des rues du village, nous citons le fait de la rue Saint-Roch. Dans mes 70 ans et plus d'existence, cette rue a eu différents noms des plus colorés. Elle avait été décrite dès l'arpentage du village: "Une rue de 15 pieds séparant des terres de Pierre Langevin". Elle porta par la suite le nom de "Saint-Roch" en l'honneur du seigneur Charles-Roch de Saint-Ours, même chose pour la rue Saint-Charles.

Mais revenons aux divers noms de notre rue Saint-Roch, tout d'abord "LA PETITE RUE". Nous avons déjà noté que dès le début, la plupart des villageois avaient une étable et gardaient une vache, un goret, des poules. Or l'été, les vaches devaient être pacagées et l'endroit le plus accessible était les côtes de la grande coulée du Bas-Salvail qui encercle le village, et qui étaient à cette époque pratiquement incultivables par la forte déclinaison de ce terrain.

Donc, tous ces "bouts de côtes" étaient vendus ou loués à des particuliers du village qui s'en servaient comme pacage durant l'été. A partir de la rue Cusson, c'était chaque matin et chaque soir la procession de vaches, celles du notaire L'Heureux, du docteur Morin, d'Eusèbe Bergeron, du père Thomas Lemieux, de F.-X. Leblanc, du ferblantier Misaël Grégoire et d'autres.

Pas question d'éclabousser la "GRANDE-RUE". Or cette procession des vaches circulait par la "petite rue", plus discrète; elle fut vite surnommée la rue des "VACHES". Par un pur hasard la majorité, sinon la totalité des propriétaires d'emplacements sur cette même rue étaient des veuves: Dames

vves Jos Lamoureux, Zilda Martin, Thomas Blanchette, Ti-Mire Germain, Pit Leclerc. De ce fait, elle devint la "RUE DES VEUVES"; or les trois dénominations étaient courantes: la PETITE RUE, la rue des Veuves et la rue des vaches. Sur de vieux documents, j'ai retracé la "petite rue" et "la rue des veuves" mais à date je n'ai rien retracé concernant la troisième.

D'ailleurs à cette époque, aucune rue n'était nommée par son nom véritable: la rue Saint-Edouard était "La Grande Rue; la rue Saint-Joseph, la rue du dépôt; la rue Saint-Pierre, la rue de "la fromagerie"; la rue Ste-Catherine, la rue du "boulangier"; la rue Cusson, la rue du "notaire"; la rue Saint-Louis, la rue du forgeron"; et notre rue Saint-Roch, alias "petite rue", rue "des veuves" et rue "des vaches".

Vers 1970, la municipalité faisait installer des pancartes à chaque coin de rue indiquant le nom et les numéros civiques, comme en ville.

Un nouveau villageois sonne l'alarme d'incendie, indiquant que sa cheminée flambe à tel numéro sur la rue Saint-Joseph. La sirène, les pompiers en alerte, mais où, diable, se trouve cette rue Saint-Joseph? On s'informe, personne ne semble le savoir, jusqu'à ce qu'un conseiller étant au courant, leur lance: "LA RUE DU DEPOT".

L'occasion se présente de glisser quelques mots sur ma première automobile "LA MARIE-LOUISE". Nous pourrions dire simplement "auto" car elle était plus ou moins "mobile". C'était en 1947 et la fabrication des voitures privées avait été abandonnée depuis quelques années, à cause de la guerre. Or il n'y avait sur le marché que des véhicules usagés. La MARIE-LOUISE en était un.

Elle avait été payée en 1939 à l'état neuf \$950.00; je l'achetais en 1947 pour \$1050.00, c'était le prix courant incluant tous les troubles, plutôt une voiture endommagée qu'une voiture usagée. Elle comptait 70,000 milles et on peut dire qu'elle avait fait la guerre elle-même, mais elle était propre comme un sou neuf, d'un noir brillant, c'est la peinture qui tenait la carrosserie.

Je l'avais achetée pour les Fêtes de 1947 et rendu au printemps, j'avais acquis l'expérience voulue pour contrôler

ce mécano. La boîte de vitesses était trompeuse, la vitesse avant était remplacée par le reculons, la marche-arrière par la deuxième vitesse et ainsi de suite. Impossible de se faire voler une telle voiture... le voleur serait resté sur place.

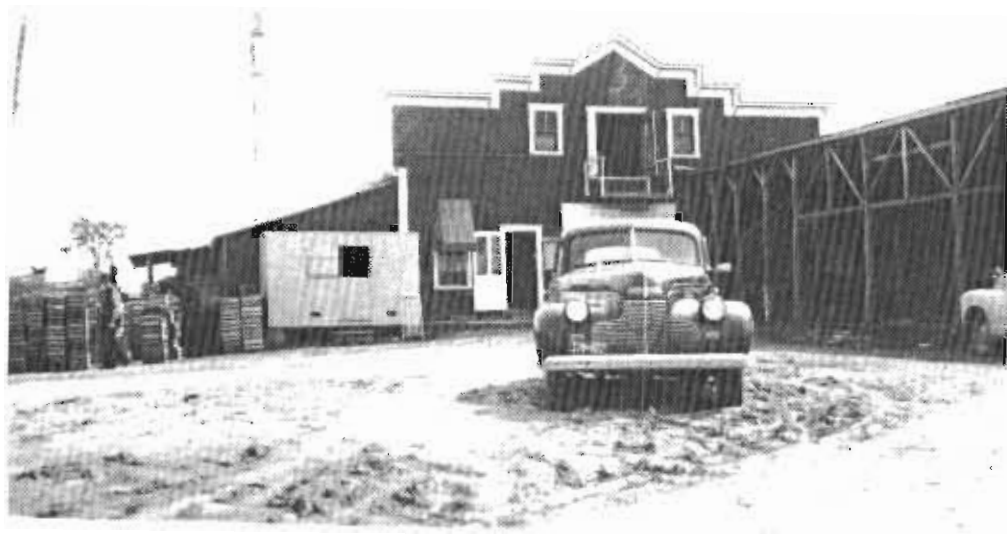
Sa popularité fut telle que tous mes amis tenaient à faire partie des voyages, et la MARIE-LOUISE nous a conduits partout. Les grands voyages projetés: l'exposition de Sherbrooke et celle de Québec. La veille du départ pour la vieille capitale, nous avions astiqué notre "MARIE-LOUISE" à en rendre jaloux son ancien propriétaire. Elle brillait de tous feux, cirée comme une paire de souliers de "cuir patin"... nous avons sans doute frotté trop fort. Car après vérification du moteur, en fermant le capot, l'aile gauche se fend juste par moitié et tombe dans la rue, séparée en deux parties égales, comme si elle avait été taillée aux ciseaux. La peinture qui maintenait en place la carrosserie avait cédé.

Nous partions le lendemain, pas question d'aller dans la capitale avec une aile dans la valise... d'ailleurs la valise était défoncée. Avec l'aide d'un mécanicien et même du forgeron, on parvint avec 4 barres de métal vissées dans les deux parties, à replacer ce garde-boue avant. Nous nous rendions donc à Québec sans embêtement. Durant la nuit il y eut une forte pluie, les rues parsemées de grandes mares d'eau, nous réalisions que notre aile avant faisait jaillir l'eau à une quinzaine de pieds dans les airs, jet d'eau digne du Parc Lafontaine. Ce n'était plus un garde-boue que nous avions, mais un jet d'eau. L'aile tenait en place par les 4 ferrures, mais il restait une fente sur toute la longueur de l'aile. A chaque flaque d'eau, nous avions un "gicleur" qui faisait jaillir des fontaines d'eau au grand étonnement des passants et de la police qui me donna 48 heures pour voir à fermer ce robinet.

Mais en 48 heures nous avons eu le temps de vider toutes les flaques d'eau de la plupart des ruelles de Québec.

En juillet 1949, le moteur de la MARIE-LOUISE remonté plusieurs fois, faiblissait: "3000 milles au plus", m'avait avisé "le grand Gervais" soigneur officiel de la Marie-Louise. Le garage Yamaska disposait d'une Ford noire 1949 neuve, 2 portes, qu'un client refusait. "Avez-vous une voiture?... Il nous faut nécessairement une voiture en échange?".... "J'EN AI UNE!" L'aile et la transmission

avaient été réparées. La "MARIE-LOUISE", munie d'un carburateur de camion qui lui donnait du piquant sur la route malgré sa défaillance cardiaque, fut évaluée à \$650.00 lors de l'échange. J'avais parcouru plus de 40,000 milles avec cette voiture, elle ne me revenait qu'à \$400.00 plus les réparations. "Pas si pire!" Je n'ai jamais racheté de Dodge 1939.



-PARTIE AVANT AU CENTRE: L'ANCIEN ENTREPÔT DE POMMES DE TERRE  
NOTAIRE P.-E. L'HEUREUX.

En avant-plan, ma fameuse automobile "LA MARIE-LOUISE".  
(PHOTO: Fonds J.-N. Roy)



### LES CAMIONNEURS

Comme déjà mentionné, le premier camionneur fut M. Zéphyr Charbonneau, commerçant d'animaux. Nous aurions pu le placer dans le chapitre des boucheries, car pendant de longues années, il abattait tous les animaux qu'il achetait pour alimenter les grossistes de Montréal, principalement le printemps, dans le mois "des veaux". Chaque lundi matin, des centaines de veaux étaient abattus à cet abattoir.

Tous les animaux de Saint-Jude et des paroisses voisines, étaient achetés par Monsieur Charbonneau qui les transportait à Montréal, vivants ou abattus. Il transportait également les volailles, les lièvres et lapins et revenait chargé de marchandises pour les marchands de Saint-Jude et des environs. Il fut le plus important commerçant de la région, en plus d'être le plus important transporteur, sous l'étiquette "Charbonneau Transport".

Revenons aux lundis du mois des "veaux". Dès 5 heures du matin, les beuglements des veaux et le grognement des porcs implorant grâce, servaient de réveille-matin pour les villageois et jusqu'à tard dans la soirée, nous savions que c'était lundi, sans avoir à consulter le calendrier. Tous les lundis étaient signalés jusqu'aux chaleurs de juin où l'abattage cessait, faute de réfrigération. M. Charbonneau fut donc le principal commerçant et camionneur dans Saint-Jude.

Lors du pavage des routes à l'échelle de la région, nombre de camionneurs surgirent, pour le transport du gravier. Entre autres: MM. Adélaré et Frank Dubé, René Boies, Azarie Gaumont, Arthur-Aimé Martin, Thomas et Louis Coderre. 4 à 5 verges cubes de gravier chargées à la pelle dans les sablières de Saint-Dominique. Transport de bois, gravier, et pour la récolte des pommes de terre, durant l'automne. Et l'hiver, transport de neige dans la métropole. J'en oublie probablement.

En bons canadiens-français, nous avons eu à Saint-Jude nos "porteurs d'eau". De fait, la paroisse n'étant pas encore dotée d'un réseau d'aqueduc, les puits du village et les réservoirs des cultivateurs se tarissaient. M. Roméo Gaudette fit le transport d'eau par camion, de Saint-Hyacinthe à

Saint-Jude, et à St-Barnabé, pour ravitailler ceux qui manquaient d'eau. A sa retraite, Monsieur Gaudette fut remplacé par M. Roch Benoît qui continua ce transport d'eau jusqu'à ce que le système d'aqueduc soit en opération. Monsieur Benoît continua par la suite le transport de sable et gravier pendant quelques années et l'entretien des chemins d'hiver.

MM. Georges Bazinet, Claude Laplante et Yvon Viau furent également camionneurs à Saint-Jude. M. Albert Plouffe avait un commerce de ferraille. Muni d'un camion, il transportait du fer de Montréal à Saint-Jude, récupérait ce qui pouvait être utilisé, et vendait le reste pour la ferraille. La spécialité du début était les barils d'huile vides. "St. Jude's Drums and Drums", ensuite "Plouffe Drums", désignés ainsi par les paroissiens. M. Henri Bourassa exploite encore ce commerce.

Peut-on admettre dans le chapitre des communications, le père Arthur Pion, qui demeurait dans la dernière maison des Seize, et qui, avec sa brouette à une roue, se rendait au moulin à grains du village acheter un sac de moulée de 100 livres, et le transportait jusque chez lui, soit une distance de deux milles aller-retour, avec les deux côtes du village à monter. Et il dépassait la soixantaine et mesurait environ 5 pieds et 3 pces. Vous tenterez l'expérience!

#### LES CLOCHES AUSSI LIVRAIENT LEURS MESSAGES

Nous avons décrit les divers genres de communications que nous avons eus à Saint-Jude depuis les débuts de la mission. Nous en avons sans doute oublié. Toutefois, la plus humble mais sans doute la plus importante qui ait eu à livrer son message à toute la population, fut la première cloche installée en 1826 sur la modeste chapelle.

A 7 heures chaque matin, elle invitait la population à la prière; l'Angélus du midi invitait une seconde fois au recueillement (l'Angélus d'Edmond Massicotte en a bien symbolisé le sens). Et la cloche, en branle à 7 heures du soir, indiquait à tous la fin du jour, à ces humbles colons qui dans leurs camps rustiques, n'avaient point d'horloge ou de montre pour la plupart.

Une naissance, un mariage, événements joyeux, étaient

également annoncés à toute la population par cette humble petite cloche du village.

Le glas, 8 tintements pour un homme, 7 pour une femme, suivis de la cloche en branle, annonçait aux paroissiens le décès d'un concitoyen. Durant le mois de novembre, chaque soir à 8 heures, la cloche invitait les gens à prier pour leurs défunts; chacun s'agenouillait, même dans les places publiques, tous les gens se mettaient à genoux et récitaient les "PATER", cinq fois le Notre Père et cinq Ave.

Le dimanche, la même petite cloche annonçait l'heure des offices. Mais, du Jeudi Saint au Samedi Saint, elle se taisait, en signe de deuil. Et les gens de notre petit village ressentaient ardemment ce silence du clocher. Et lorsque le Samedi Saint au Gloria, tout se remettait en branle, l'orgue, la cloche, l'on se sentait revivre. Le vieux dicton: "Les cloches étaient parties pour Rome et revenaient".

Le soir de la messe de minuit de Noël, le premier appel par la cloche à onze heures, et, à minuit moins le quart, l'annonce que la messe de minuit allait commencer. Dans cette atmosphère hivernale toute blanche de neige, l'émotion gagnait tous les coeurs, et la joie se reflétait sur chaque visage.

Le tocsin annonçait un incendie quelque part dans la paroisse, mettait en alerte tous les gens qui, du même coup, devenaient pompiers, courant avec chaudières, haches et pelles au secours du sinistré. La cloche annonçait les événements heureux ou malheureux.

Et le dimanche soir suivant Pâques, à neuf heures précises, les glas étaient sonnés avertissant ceux qui n'avaient pas fait leurs pâques, qu'ils s'écartaient du droit chemin.

"On porte le Bon Dieu" chez Monsieur Racette. De fait, le curé portait le Saint-Viatique à ce mourant, précédé du bedeau qui avec sa grosse clochette, sonnait devant chaque maison sur leur parcours. Les portes s'ouvraient et les familles s'agenouillaient et priaient au passage du "Bon Dieu". Le soir, le bedeau avec son fanal et sa clochette précédait le curé dans les mêmes circonstances.

Dans toute la campagne, la petite clochette annonçait aux gens que quelqu'un de leur rang allait recevoir les "derniers sacrements". Le Bon Dieu ne passait pas inaperçu à cette belle époque.

Aujourd'hui, les cloches se sont tues, sauf pour les grandes circonstances. Il n'y a plus d'ANGELUS, il n'y a plus de PATER, il n'y a plus de "BON DIEU QUI PASSE", mais il y a un bruit d'enfer qui gronde un peu partout.



*Le Saint-Viatique à la campagne, 1916.  
Photo: Musée du Québec.*

LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

On a lu que depuis ses débuts le village de Saint-Jude avait été souvent éprouvé par de nombreux incendies. Sur les seules concessions accordées par la Fabrique, il y eut deux conflagrations et nombre d'autres incendies moins spectaculaires, incluant celui du presbytère et pis encore, la première station de pompes faillit elle-même flamber. Vivions-nous sur un volcan?

Cette première station de pompes devait nécessairement être chauffée durant l'hiver. On l'avait donc convertie en petit club pour les gens âgés. On y jouait aux dominos, aux dames, en s'occupant également de l'entretien et du chauffage des lieux par une petite fournaise à l'huile.

Un bon jour sur l'heure du souper, la fournaise fit-elle explosion ou était-elle surchauffée? Le feu prit dans la station, près des réservoirs. Les pompiers alertés réussirent de justesse à sortir les boyaux et la pompe avant qu'elle n'explode et purent alors maîtriser leur caserne menacée. Mais il resta notoire qu'à Saint-Jude, même les pompes à incendie pouvaient être la proie des flammes.

Nous savons que la première pompe à incendie était mue par 4 hommes. Elle était gardée dans la cave du couvent, elle datait de vers 1900. La première fois dont je me souviens que l'on ait utilisé cette pompe, c'est en 1917, lors de l'incendie de la boutique et résidence de Pierre Francis, voiturier, qui demeurait en face de chez-nous; les bâtisses à cette époque appartenaient à Hilaire Larivière. Comme elle n'avait jamais été utilisée, cette pompe refusa tout simplement de fonctionner et tout brûla. La pompe fut donc retournée dans la cave du couvent avec ses mêmes performances.

Toutefois, M. Josaphat Lamoureux remit en ordre cette rustique pompe et comme nous l'avons déjà décrit, elle permit de sauver toute la machinerie, lors de l'incendie de la boutique Lamoureux.

LA PREMIERE CONFLAGRATION D'UNE PARTIE DU VILLAGELA PREMIERE BRIGADE DE POMPIERS6 juin 1932

ASSEMBLEE du conseil municipal de Saint-Jude. M. le maire Joseph Dupuis, MM. les conseillers Zéphyr Charbonneau, Alphonse Larivière, Antoine Lamoureux et Hubert Allaire. Séance annulée en raison de l'incendie qui ravage la partie sud-est du village. Résolu de fournir la nourriture nécessaire aux pompiers qui combattent l'incendie. Ajournement au lundi du mois suivant en raison du sinistre en cours.

4 juillet 1932

Le compte des pompiers de Saint-Barnabé \$15.00, accepté. Le conseil favorise l'achat d'une pompe à incendie. M. le maire Joseph Dupuis est autorisé à rencontrer le Commissaire des Incendies.

1er août 1932

Le maire et tous les conseillers votent à l'unanimité, l'achat urgent d'une pompe à incendie et la demande d'un octroi au gouvernement provincial, sur recommandation du Commissaire des Incendies, à savoir:

"Une pompe mobile avec moteur à essence, sur roues l'été et sur patins l'hiver."

"Un débit de 200 gallons impériaux à la minute, hauteur d'aspiration 10 pieds."

"Débit pouvant être maintenu pendant une heure. Y compris les accessoires et équipements suivants: 1000 pieds de bons boyaux, en bon coton pouvant permettre deux embranchements, boyaux de deux pouces et demi."

M. Pierre Thibault de Saint-Robert étant présent, offre à fournir tous ces accessoires pour \$2,200.00, contrat signé par: J. Dupuis, maire et Pierre Thibault, le premier août 1932.

27 août 1932

"Creusage d'un bassin de 50,000 gallons: Coût \$825.00"

"Construction d'une Station de Pompes: Coût \$715.00"

"Octroi obtenu du gouvernement \$ 1,400.00"

"Don de la Fabrique: \$ 500.00"

Lors de cette conflagration du 6 juin 1932, la pompe à bras était encore la seule protection contre l'incendie à Saint-Jude. Saint-Barnabé était également doté d'un système semblable, mû par quatre hommes. Ces deux pompes étaient insuffisantes pour une conflagration du genre. Mais elles avaient tout de même réussi à empêcher les flammes de se propager aux résidences situées en face. Toutefois, les flammes réussirent à atteindre une résidence située sur la rue Grégoire, qui fut totalement détruite, et peu s'en est fallu que les résidences du Dr Beauregard et celles voisines (MM. Gaétan Girouard et Alfred Graveline, aujourd'hui) soient également la proie des flammes, l'incendie s'étant propagé à une petite étable à l'arrière de la maison de M. Graveline. Mais on réussit à arrêter là cette nouvelle direction que semblait vouloir prendre la conflagration.

Tout le contenu des quatre résidences incendiées avait été sauvé par des centaines de paroissiens, et tous ces meubles étaient éparpillés sur le terrain de l'église et sur le bord de la Grande Rue. J'ai participé à ce sauvetage, il fallait faire vite, la dernière chambre vidée de son contenu, il était temps, les vitres des fenêtres commençaient à éclater.

Les religieuses de St-Joseph avaient mis en prière tous les élèves de leur couvent, sur la galerie de M. Joseph Perreault (Mme Léo Leclerc aujourd'hui). Au plus fort de l'incendie, c'était une tragique désolation. Ces enfants en prière, le crépitement des flammes, ces meubles pêle-mêle dans la rue, et le danger continu que le brasier traverse la rue et se propage en plusieurs endroits donnaient un air de catastrophe à notre petit village.

La densité des flammes projetait dans les airs des débris enflammés qui menaçaient tout le village. Des hommes furent affectés à surveiller tous les quartiers. Un toit de

bardeaux d'un petit étable sur la rue St-Roch commençait à s'enflammer, ces gardiens avec quelques chaudières d'eau maîtrisaient en peu de temps ce commencement d'incendie. Le feu avait été tellement violent que l'on retraça des morceaux de bois calciné jusqu'au rang de Basse-Double.

La municipalité de la paroisse de La Présentation qui avait été elle-même victime d'une conflagration importante du village, s'était munie d'un système motorisé contre l'incendie. Les pompiers de cette localité furent demandés et l'incendie put être contrôlé. Les bâtisses suivantes furent détruites: la boutique à bois Larivière, sa résidence, la boutique de forge, la résidence du forgeron et la dernière résidence sur le bord de la coulée (Mme Ghyslaine Charbonneau, aujourd'hui) en plus de la résidence sur la rue Grégoire et toutes les petites dépendances de ces quatre emplacements, soit une dizaine de bâtiments.

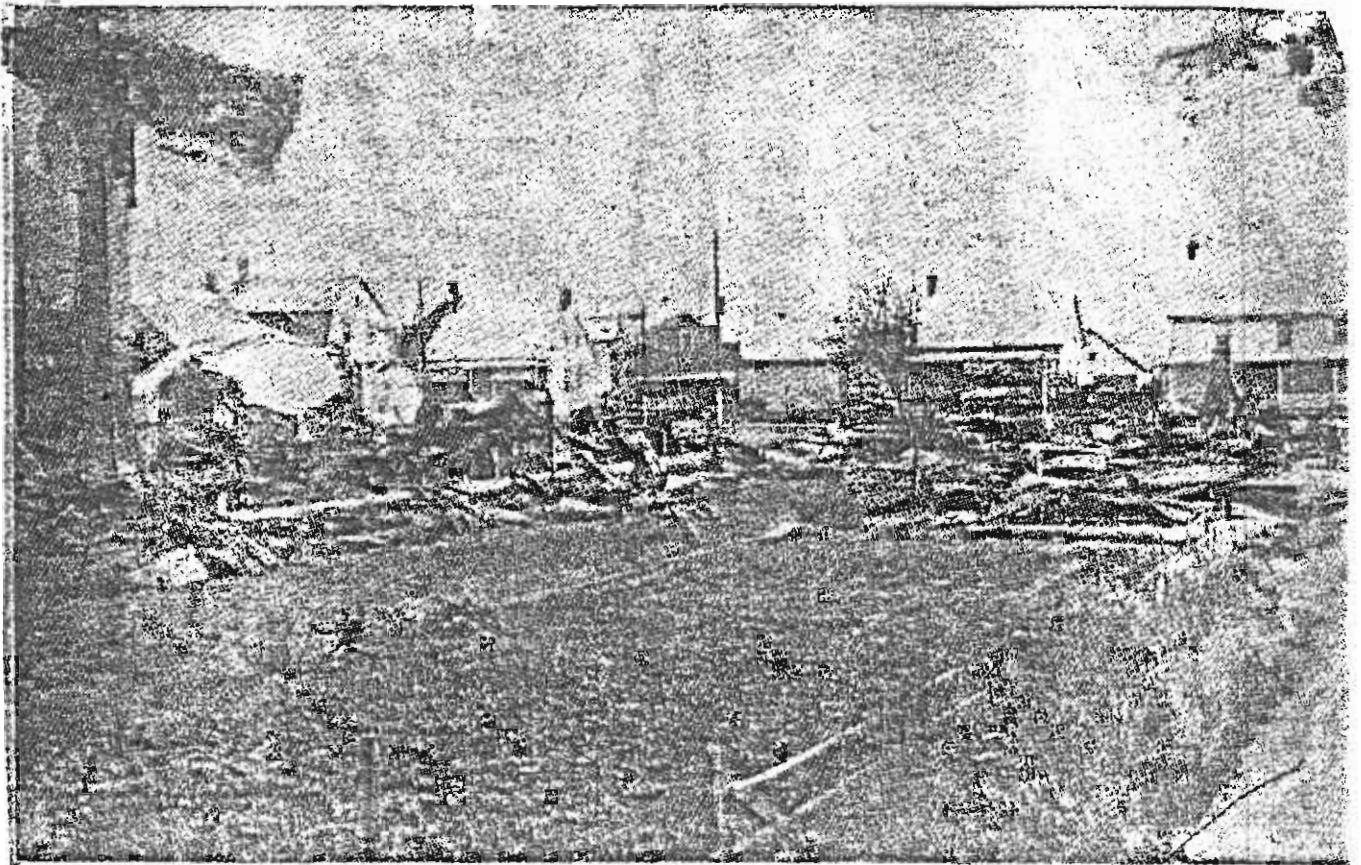
Suivant l'exemple de La Présentation, après cette conflagration, le conseil municipal, comme nous l'avons vu, prenait les mesures pour organiser à Saint-Jude un système plus moderne de lutte contre l'incendie.

Cette première pompe Thibault fut remplacée vers 1955 par un camion-pompe Godferson acheté de la Cité de St-Hyacinthe. Il était propre, mais il avait de l'âge, la municipalité s'en servit quelques années, acheta un nouveau camion Ford usagé et y installa l'équipement du Godferson.

Finalement en 1968, Saint-Jude organisa une brigade de pompiers des plus modernes et se dota d'un camion-pompe neuf Thibault, de deux autres camions-citernes d'une capacité de plus de 12000 gallons, et de la caserne moderne d'aujourd'hui. Cette nouvelle brigade peut répondre aux besoins de toute la municipalité et des municipalités environnantes, si besoin est. Un réservoir de 100,000 gallons d'eau sous la caserne, et depuis 1980, le service d'aqueduc avec des bornes-fontaines dans le village, donnent une protection supplémentaire. Tous les pompiers ont suivi des cours de lutte contre l'incendie.

Nous pouvons nous vanter d'avoir maintenant à Saint-Jude une bonne brigade de pompiers.





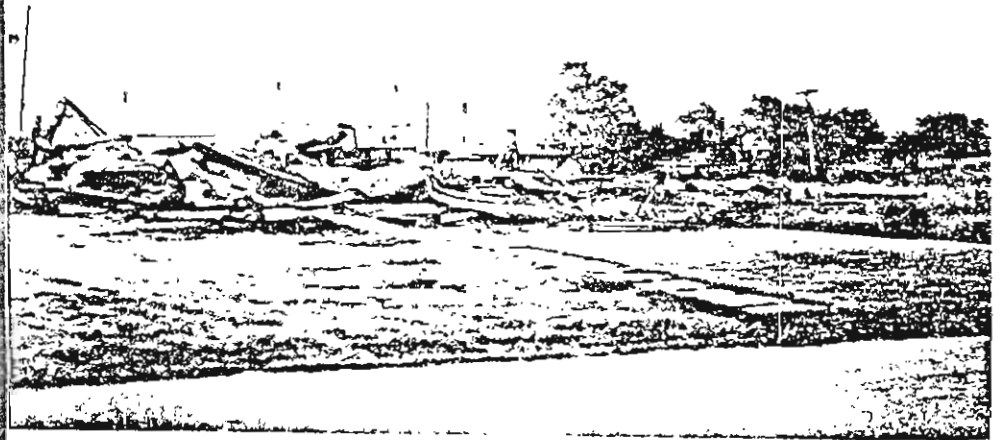
L'aspect de désolation que l'on trouve dans un coin du  
de Saint-Jude, à quelques milles de Saint-Hyacinthe apr

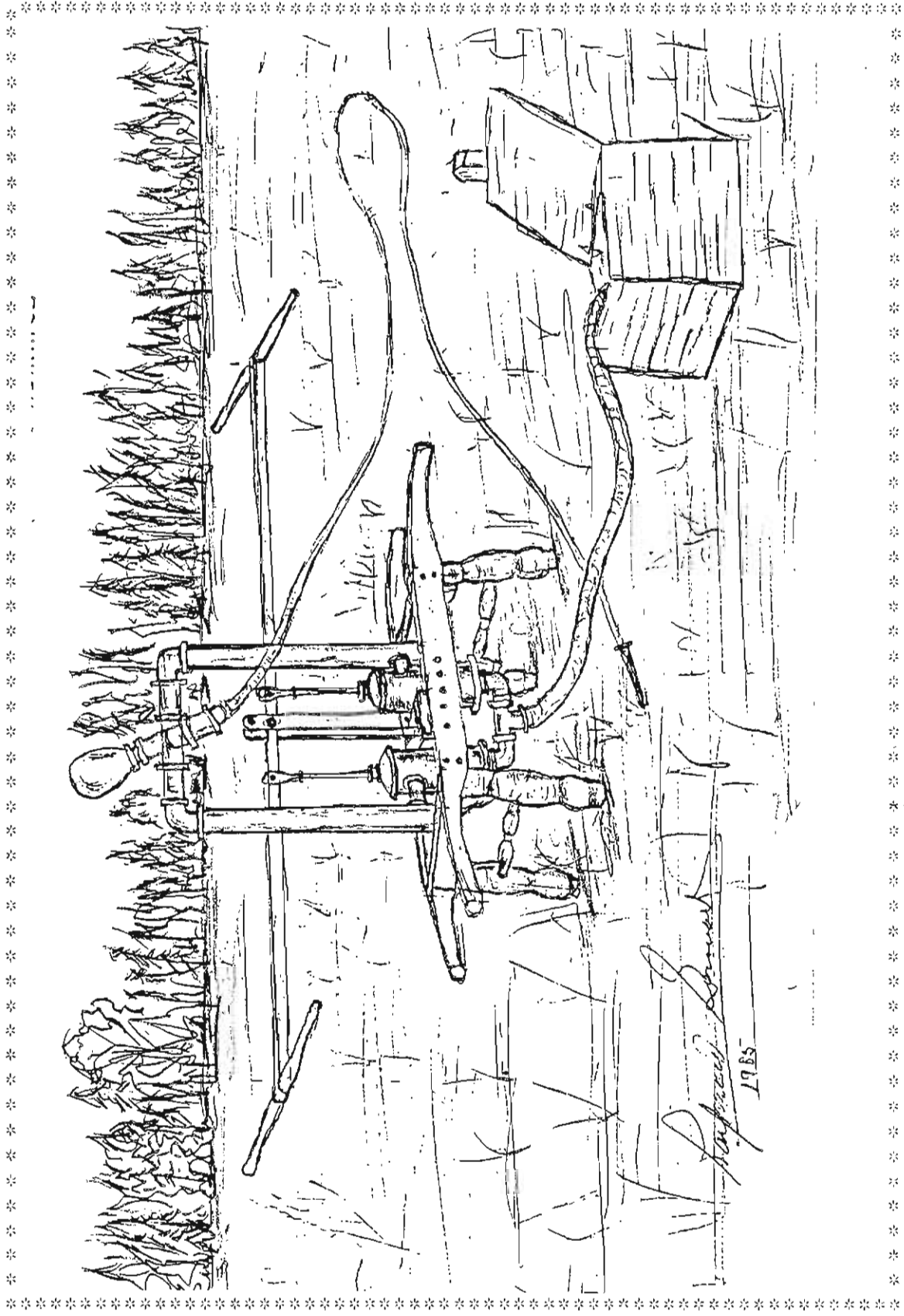
de qui y détruisit quatre propriétés, dans la nuit de diman-  
dernier à lundi. (Studio Belloc)

## Le feu quatre propriétés à Saint-Jude *3 Quill* 1943

Saint-Jude, 2. (Spécial)

Un violent incendie à Saint-Jude, dans la nuit de dimanche dernier à lundi, réduisit en cendres quatre propriétés, causant des dommages évalués à quelque \$50.000. On n'en connaît pas la cause de façon précise, mais de nombreux villageois paraissent l'attribuer à un court-circuit électrique. L'usine de tôle gaufree de M. Marcel Grégoire. C'est là que les flammes débutèrent, lundi matin vers les 3 heures, réduisant au sol l'établissement et le logis occupé par la famille de M. Grégoire. Le feu se communiqua à une maison de deux logis, appartenant à M. Arthur Allaire, à la boutique de celui-ci, de même qu'à une autre maison, propriété de M. Camille Charbonneau. Les pompiers de Saint-Jude, La Présentation et Saint-Aimé firent leurs efforts pour combattre les flammes.





-Première pompe à incendie, mue à bras par quatre hommes. Achetée vers 1900.  
(Collection: Raymond Girouard)

LISTE DES POMPIERS VOLONTAIRESNomination le 6 novembre 1933

Chef: (\*) Ernest Saint-Jean

Sous-chef:(\*) Léo Dupuis

(*)Josaphat Lamoureux	(*)Armand Martin
(*)Arthur Lamoureux	Raymond Girouard
Léo Angers	(*)Maurice Leblanc
Alcide Comeau	(*)Jude Lusignan
(*)Albert Comeau	Maurice Charbonneau
(*)Arthur Martin	(*)Léo Gadbois
Arthur-Aimé Martin	(*)Lucien Comeau
(*)Théophile Martin	Elphège Letendre
(*)Albert Letendre	(*)Fernand Roy
(*)Jude Gaudreau	Florent Thibert

(Archives municipales)

Le premier incendie à combattre avec cette nouvelle pompe, fut dans le grenier d'un hangar appartenant à M. Théophile Martin, tout près de sa résidence. A l'arrivée des pompiers, le feu ravageait dans ce grenier rempli de foin; l'intervention fut efficace et sans cette pompe, le hangar et la résidence auraient brûlé. Il n'y eut que des dommages minimes au hangar même, la pompe venait de se payer.

L'incendie du magasin Leblanc fut probablement le deuxième incendie. Le magasin et ses hangars furent détruits, mais la boutique de forge à quelques pieds de même que la boulangerie Dupuis furent sauvées, sauf une petite grange à l'arrière de la boulangerie.

Les noms en astérisque sont ceux de cette première équipe

de pompiers qui sont décédés. Il en reste 7 sur la liste de 22 de 1933 dont 4 demeurent toujours à Saint-Jude, soit: MM. Maurice Charbonneau, Arthur-Aimé Martin, Elphège Letendre et Léo Angers.

-L'EQUIPEMENT ACTUEL DE LA CASERNE DE POMPIERS-



-UN GROUPE DE POMPIERS A L'OEUVRE-



(Photos: Gracieuseté de LA BRIGADE DES POMPIERS)

LES DEUX GRANDES GUERRES

J'avais 2 ans au début de la guerre de 1914-18. Je me plaisais à regarder sur les journaux les fameux casques pointus des allemands, et dans la soirée les voisins réunis écoutaient mon père qui lisait La Presse donnant les détails sur ce conflit mondial.

La conscription avait été décrétée, et quelques concitoyens avaient été appelés: MM. Albert Larivière, fils de Pierre Francis, notre voisin, les deux fils de Mme Edmire Germain, et plus tard M. Philippe Pelletier et M. Alphonse L'Heureux qui fut après notaire à Sorel. Ces deux derniers avaient été appelés à la toute fin de la guerre, ils débarquèrent en Angleterre et l'armistice se signait avant qu'ils soient dans les tranchées.

Les deux fils de Madame Germain furent malheureusement tués au combat. Les autres s'en tirèrent indemnes. Deux cartes postales reçues du conscrit Albert Larivière m'impressionnèrent (j'avais cinq ans) à tel point que je les ai conservées. Ca m'avait troublé, cet énorme canon.

Nous tenions cachés dans notre grange deux cousins conscrits. Plusieurs jeunes se fauilèrent dans les bois, s'abritant dans les cabanes à sucre. A quelques reprises des représentants de l'Armée firent des recherches durant l'été, c'était la saison la plus inquiétante pour tous ces jeunes, considérés comme déserteurs.

La guerre de 1939-44, l'Angleterre et la France s'apprentent à déclarer la guerre à l'Allemagne, c'est le premier septembre 1939, jour de mon anniversaire, j'avais vingt-sept ans. Il n'y eut pas de conscription, mais un service obligatoire pour les jeunes d'âge militaire. Plusieurs de Saint-Jude firent ce service au camp de Valcartier mais ne furent jamais mobilisés. Quelques-uns toutefois, refusèrent le service militaire et se fauilèrent habilement ici et là dans les bois, ou s'abritaient chez un parent éloigné, ils étaient recherchés par la police militaire mais réussirent à lui échapper.

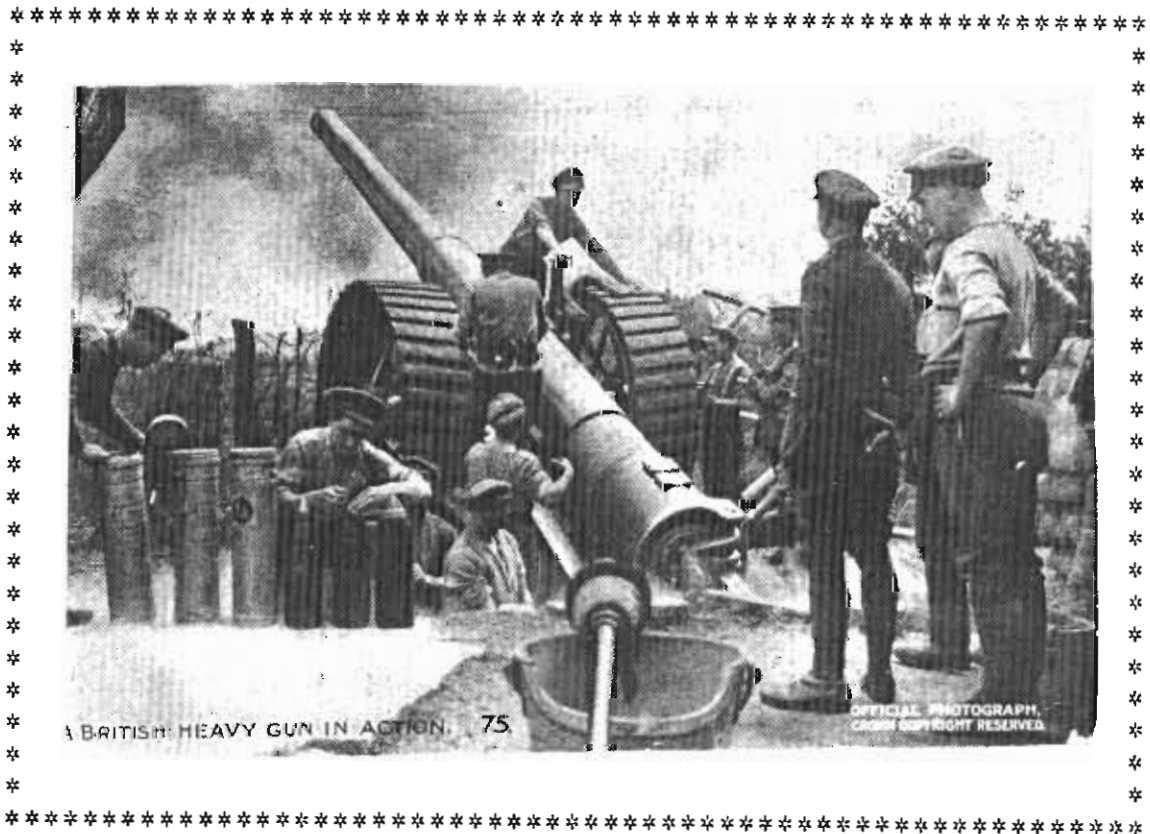
M. Arthur Pion, junior, était sujet américain, il fut

mobilisé par l'armée américaine et faisait partie du débarquement en France. Le train qui transportait son bataillon fut bombardé, il se retrouva en France, cloué sur un lit d'hôpital, il fut démobilisé et revint à Saint-Jude.

Je me souviens de la grande carte de l'Europe, affichée dans l'étude du notaire P.-E. L'Heureux. Lors des exercices de chant ou de théâtre, il nous exhibait la marche de l'armée allemande, en traçant en rouge tous les pays tombés sous la botte allemande. Et les bombes atomiques lancées sur le Japon nous firent réaliser l'horreur de ce conflit mondial, surtout lorsqu'après l'armistice, nous apprenions les massacres de millions de juifs et de polonais.

Saint-Jude a accueilli quelques dizaines de familles polonaises réfugiées qui se sont établies dans la paroisse et vivent en paix depuis. Les Tzetzepanik, les Twardowsky, les Kielian, les Stoklosa, les Rainko, les Kovacik et autres qui furent chaleureusement accueillis à Saint-Jude.

- GUERRE 1914-1918 -



LE FAMEUX CANON 75 DE L'ARMÉE BRITANNIQUE EN ACTION.  
 (D'après carte postale reçue du soldat Albert Larivière 1917)

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

La FEUILLE D'ERABLE était déjà en compétition avec LE CASTOR.  
-MESSAGE D'OUTREMER -1918-

\*\*\*\*\*

Passed  
by  
Censor

*2<sup>th</sup> Eastern Gen Hospital Percepshan*  
*3<sup>rd</sup> Juillet 1918*

**POST CARD**

Daily Mail BATTLE PICTURES

3<sup>rd</sup> Stamp  
Inland.

14<sup>th</sup> Stamp  
Foreign.

This heavy gun on the British Western Front, seen in action, is a unit in the tremendous siege which we are making "not on a place, but on the German Army."

**Official War Photographs.**  
CROWN COPYRIGHT RESERVED.  
Series X. No. 75

For Address only

*M. C. Girouard*

*Quelque mot pour vous dans  
un de mes nouvelles. Je suis  
à l'hôpital depuis le 4 juillet  
pour 2 mois pour une opération.  
Depuis Langton je voulais vous  
donner de mes nouvelles. Mais  
mon travail ne m'en permettait  
pas. Je suis très content et j'ai beaucoup  
travaillé. Mieux que je n'ai  
dans mon camp. Je suis plus et plus*

Printed in England.

\*\*\*\*\*



LES MAIRES ET SECRETAIRES DE SAINT-JUDE DE 1855 A 1986

<u>PREMIER MAIRE</u>	SIEUR HUBERT LEMAY	1855-1858
Secrétaire	Notaire A. Gauthier	1855-1860
<u>DEUXIEME MAIRE</u>	M. JOSEPH COURTEMANCHE	1858-1860
<u>TROISIEME MAIRE</u>	M. NARCISSE COURTEMANCHE	1860-1862
Secrétaire	Notaire Norbert Mathieu	1860-1861
<u>QUATRIEME MAIRE</u>	M. ALEXANDRE DALLAIRE	1862-1864
Secrétaire	Notaire J.-A. Fournier	1861-1862
<u>CINQUIEME MAIRE</u>	M. ALEXANDRE DALLAIRE	1864-1866
Secrétaire	Not. J.-B.-V. Lamoureux	1862-1870
<u>SIXIEME MAIRE</u>	M. CALIXTE CHARTIER	1866-1868
<u>SEPTIEME MAIRE</u>	M. LEON LARIVIERE	1868-1870
<u>HUITIEME MAIRE</u>	M. HUBERT LEMAY	1870-1872
Secrétaire	Notaire E.-D. Tétreault	1870-1874
<u>NEUVIEME MAIRE</u>	M. PIERRE MENARD	1872- ?
UN VOLUME DES REGISTRES DE LA MUNICIPALITE MANQUE		1873-1880
<u>DIXIEME MAIRE</u>	M. JOS-PRUDENT GENDRON	1880-1882
Secrétaire	Notaire Lessard	1880-1882
<u>ONZIEME MAIRE</u>	M. HUBERT LEMAY	1882-1884
<u>DOUZIEME MAIRE</u>	M. VICTOR MIGNAULT	1884-1885
Secrétaire	Notaire Ls-A. L'Heureux	1883-1885
<u>TREIZIEME MAIRE</u>	M. J.-B.-V. LEMAY	1885-1886
<u>QUATORZIEME MAIRE</u>	M. VICTOR PERREAULT	1887-1888
Secrétaire	M. Jean Larivière	1885-1888
<u>QUINZIEME MAIRE</u>	M. VICTOR PERREAULT	1888-1890
Secrétaire	Notaire Ls-A. L'Heureux	1888-1927
<u>SEIZIEME MAIRE</u>	M. FABIEN DELORME	1890-1892
<u>DIX-SEPTIEME MAIRE</u>	M. PIERRE PERREAULT	1892-1894
<u>DIX-HUITIEME MAIRE</u>	M. THEODULE CHARTIER	1894-1896



<u>DIX-NEUVIEME MAIRE</u>	M. ALPHONSE DUPRE	1896-1900
<u>VINGTIEME MAIRE</u>	M. JOSEPH LARIVIERE	1900-1901
<u>VINGT ET UNIEME MAIRE</u>	M. APLHONSE DUPRE	1901-1902
<u>VINGT-DEUXIEME MAIRE</u>	M. PIERRE PERREAULT	1902-1904
<u>VINGT-TROISIEME MAIRE</u>	M. HECTOR LANGEVIN	1904-1905
<u>VINGT-QUATRIEME MAIRE</u>	M. LUDGER CHEVALIER	1905-1906
<u>VINGT-CINQUIEME MAIRE</u>	M. THEODULE CHARTIER	1906-1908
<u>VINGT-SIXIEME MAIRE</u>	M. LACTENCE ALLAIRE	1908-1912

RESOLUTION du 5 juillet 1908 pour permettre à M. Hilaire Girouard de St-Barnabé de planter des poteaux de téléphone sur les rues St-Joseph, St-Charles et St-Edouard.

Dame Wilson demande au conseil de faire enlever un poteau de téléphone planté près de son trottoir par M. France Sansoucy, sur lequel poteau elle s'est blessée et a déchiré ses vêtements. (8-08-1908) Laissé en suspens par le conseil.

7 mars 1911 : Construction de la salle publique par M. Ernest Comeau, 25 X 35 pieds.

16 sept. 1912 : Construction d'un pont de fer par M. Joseph Roy, fils, pour le montant de \$4,435.00 sur la coulée Lemieux.

Matériaux fournis par Phoenix Bridge & Iron Works.

<u>VINGT-SEPTIEME MAIRE</u>	M. GEORGES BLANCHETTE	1912-1913
<u>VINGT-HUITIEME MAIRE</u>	M. VICTOR ROY	1913-1916
<u>VINGT-NEUVIEME MAIRE</u>	M. FRS-XAVIER LEBLANC	1916-1919
<u>TRENTIEME MAIRE</u>	M. VICTOR ROY	1919-1927

3 oct. 1919 : Règlement pour construire des trottoirs de ciment dans toutes les rues du village.

3 mars 1924 : Première rédaction des minutes par Mtre P.-E. L'Heureux, comme secrétaire-trésorier adjoint.

<u>TRENTE ET UNIEME MAIRE</u>	M. JOSEPH DUPUIS	1927-1937
-------------------------------	------------------	-----------

14 oct. 1927                      M<sup>TRE</sup> P.-E. L'HEUREUX,                      1927-1963  
 secrétaire  
 Assermentation du nouveau  
 secrétaire-trésorier.

14 février 1927 : EPIDEMIE DE RAGE SUR LES CHIENS.

Règlement no 7 du 14 février 1927:

- 1 - Tous les chiens devront être muselés.
- 2 - Tous les chiens sans muselière seront abattus.
- 3 - Des officiers spéciaux pour voir à l'exécution de ce règlement.
- 4 - Ce règlement prend effet dans les délais fixés par la loi.

7 mars 1927

Que tous les officiers du conseil soient autorisés à faire abattre sans frais pour la municipalité tous les chiens non muselés, sans préavis. Aux frais du propriétaire.  
 Entente prise avec Southern Canada Power qu'il serait placé 22 lumières de rue. Que la compagnie en a posé temporairement 30, elle devra en enlever 8 si le conseil décide de n'en garder que 22. Résolu de demander à la compagnie 30 lampes pour le même prix de \$396.00 par année; si elle n'accepte pas, qu'elle enlève 8 lampes.

22 août 1927

Résolution pour se conformer au règlement des municipalités de faire vérifier les livres par un comptable expert.

2 mai 1927

Permis accordé au Dr Liboire Beauregard et à M. Misaël Grégoire de faire un canal d'égout sur la rue St-Edouard, à leurs frais.

<u>TRENTE-DEUXIEME MAIRE</u>	M. LIBOIRE BEAUREGARD	1937-1941
<u>TRENTE-TROISIEME MAIRE</u>	M. JOSAPHAT LAMOUREUX	1941-1955
<u>TRENTE-QUATRIEME MAIRE</u>	M. ALBERT-D. PELLETIER	1955-1960

TRENTE-CINQUIEME MAIRE M. FERNAND GAUDETTE 1960-1967

TRENTE-SIXIEME MAIRE M. MARCEL TANGUAY 1967-1978

M. André Charbonneau, sec.-trés.  
 M. René Bourgault, sec.-trés.  
 Mme Claudette Lamoureux, sec.-trés.  
 Mme Diane Bélanger, sec.-trés.

TRENTE-SEPTIEME MAIRE M. GASTON MENARD 1978-1984

TRENTE-HUITIEME MAIRE M. MARCEL TANGUAY 1984-++++

Mme Ginette Messier, sec.- trés. 1986



La salle publique construite par M. Ernest Comeau en 1911.

LES NOTAIRES

Nous vous avons donné la liste des maires et des secrétaires depuis 1855. Comme déjà cité, le registre municipal de 1873 à 1880 n'est pas aux archives, donc, il se peut que les noms de quelques maires et secrétaires manquent. Nous retraçons par la même occasion une liste assez complète des notaires qui ont pratiqué dans Saint-Jude.

Le premier notaire, dès le début de la mission fut Mtre Charles Bazin. Il commença sa profession à Saint-Jude pour s'installer par la suite à Saint-Ours où il pratiqua jusqu'en 1869. Il apparaît comme notaire sur tous les premiers documents du début de la mission.

On retrouve sa signature comme telle, jusque vers 1860. Nous ne retraçons cependant aucune concession à son nom. Sur un acte de vente daté du 15 mars 1843 entre Louis Valentin et Joseph Thibault, on y lit cette identification: acte no 1283, notaires Bazin & Gauthier, Saint-Jude.

Nous avons déjà lu à la page 58, l'acte de mariage en 1826 de Mtre Charles Bazin, notaire de Saint-Jude, à Mlle Catherine Thompson, fille de Matthew Thompson qui était le concessionnaire du lot no 4 rue Cusson (emplacement aujourd'hui de M. Jean-Guy Morin). Il se peut que le notaire Bazin ait tenu son étude à cet endroit.

Dans la liste des secrétaires-trésoriers, nous retraçons les notaires: Mtre A. Gauthier (1855-1860), Mtre J.-A. Fournier (1861-1862), Mtre J.-B.-V. Lamoureux (1862-1870), Mtre E.-D. Tétrault (1870-1880), Mtre Lessard (1880-1882) et Mtre L.-A. L'Heureux de 1883 à 1927, alors qu'il est remplacé par son fils, Mtre P.-E. L'Heureux, notaire depuis 1924, qui fut secrétaire jusqu'en 1963.

La première résidence des notaires fut l'emplacement primitif no 2 (Mlle Marie-Anna Phaneuf aujourd'hui). Se succédèrent comme notaires à cet endroit: Mtres Norbert Gauthier, J.-B.-V. Lamoureux et Ernest Tétrault. Vers 1880, M. Pierre Allaire en est propriétaire. Suivent les transactions subséquentes sur cet emplacement:

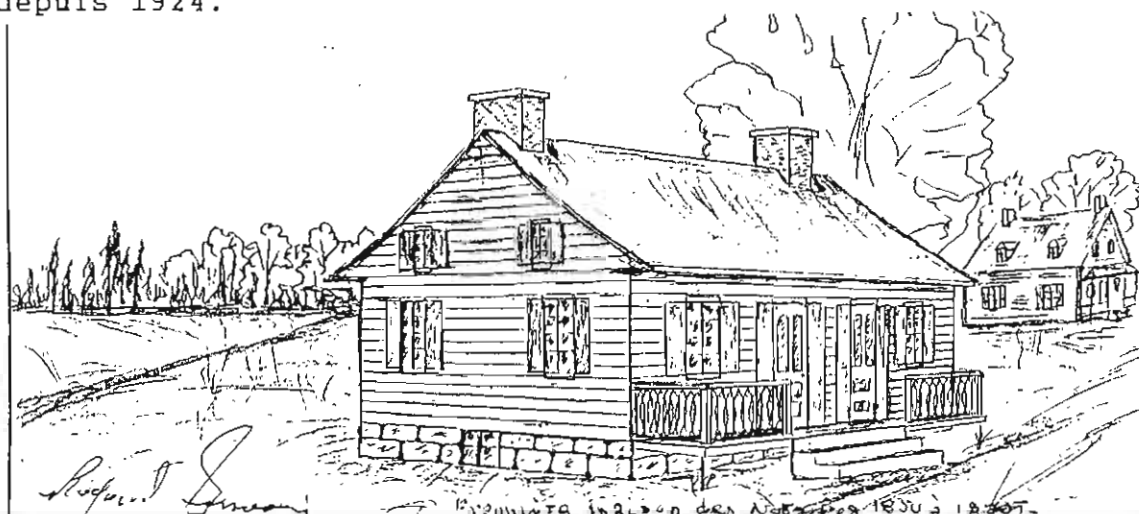
1883 - Pierre Allaire à Philias Blanchette  
 1884 - Philias Blanchette à Rémi Tétreault  
 1908 - Succ. T. Tétreault à Côme Larivière  
 1921 - Côme Larivière à Ernest Saint-Jean  
 1930 - Ernest Saint-Jean à Emile Dupuis  
 1933 - Emile Dupuis à Xavier Lamoureux  
 1938 - Succ. X. Lamoureux à Marie-Anna Phaneuf.

Le 8 mars 1878, le notaire Ernest Tétreault est installé comme propriétaire dans la grande maison de brique angle des rues Saint-Louis et Saint-Roch, puisqu'il vend cet emplacement à M. Esdras Bernier.

Malgré de nombreuses recherches, je n'ai pu trouver à date, quel était l'usage primitif de cette immense bâtisse de trois étages dont le style architectural n'a rien de commun avec les résidences primitives de cette époque. Ce style plutôt "manoir" m'a toujours intrigué.

Le 17 mai 1881, le notaire Lessard en est propriétaire pour la vendre en 1883 à Mtre Louis-Alphonse L'Heureux qui pratiqua à cet endroit pendant ses premières années comme notaire de Saint-Jude. Il vend cette résidence le 11 janvier 1894, s'étant porté acquéreur en 1892 de la résidence du Dr Joseph Desjardins. L'Etude L'Heureux & L'Heureux est demeurée à ce dernier endroit depuis, Mtre P.-E. L'Heureux l'ayant acquise en 1939, suite au décès de son vénérable père en 1938.

Il y a donc eu des notaires à Saint-Jude depuis le début de la mission de 1822, soit depuis 164 ans. A elle seule, l'étude L'HEUREUX & L'HEUREUX existe depuis 103 ans en cette année 1986. Mtre Louis-Alphonse L'Heureux y a pratiqué durant 55 ans, soit de 1883 à 1938, et son fils, Mtre Philippe-Ernest L'Heureux a, en cette même année 1986, 62 ans de pratique active en cet endroit, y exerçant sa profession depuis 1924.

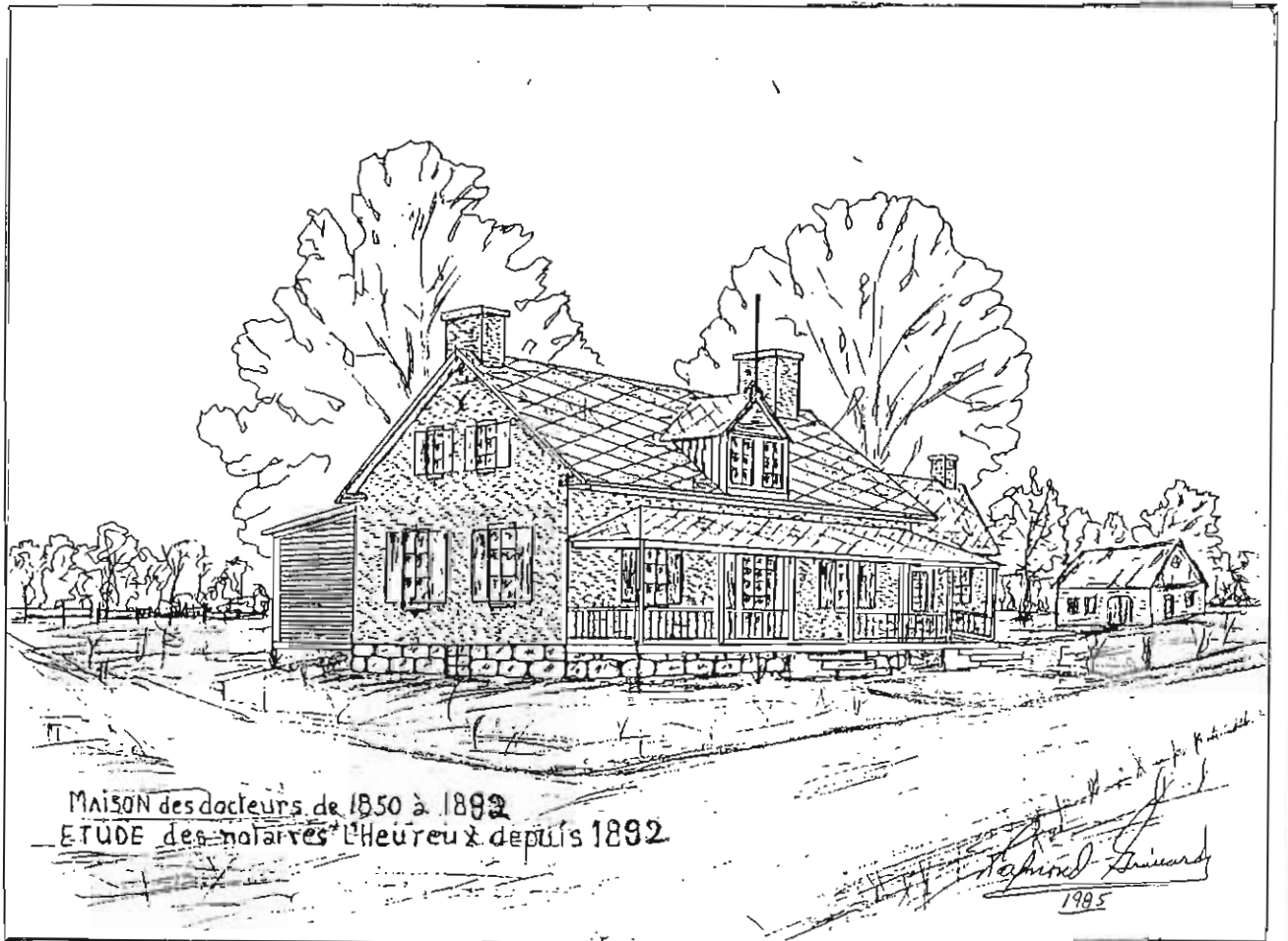
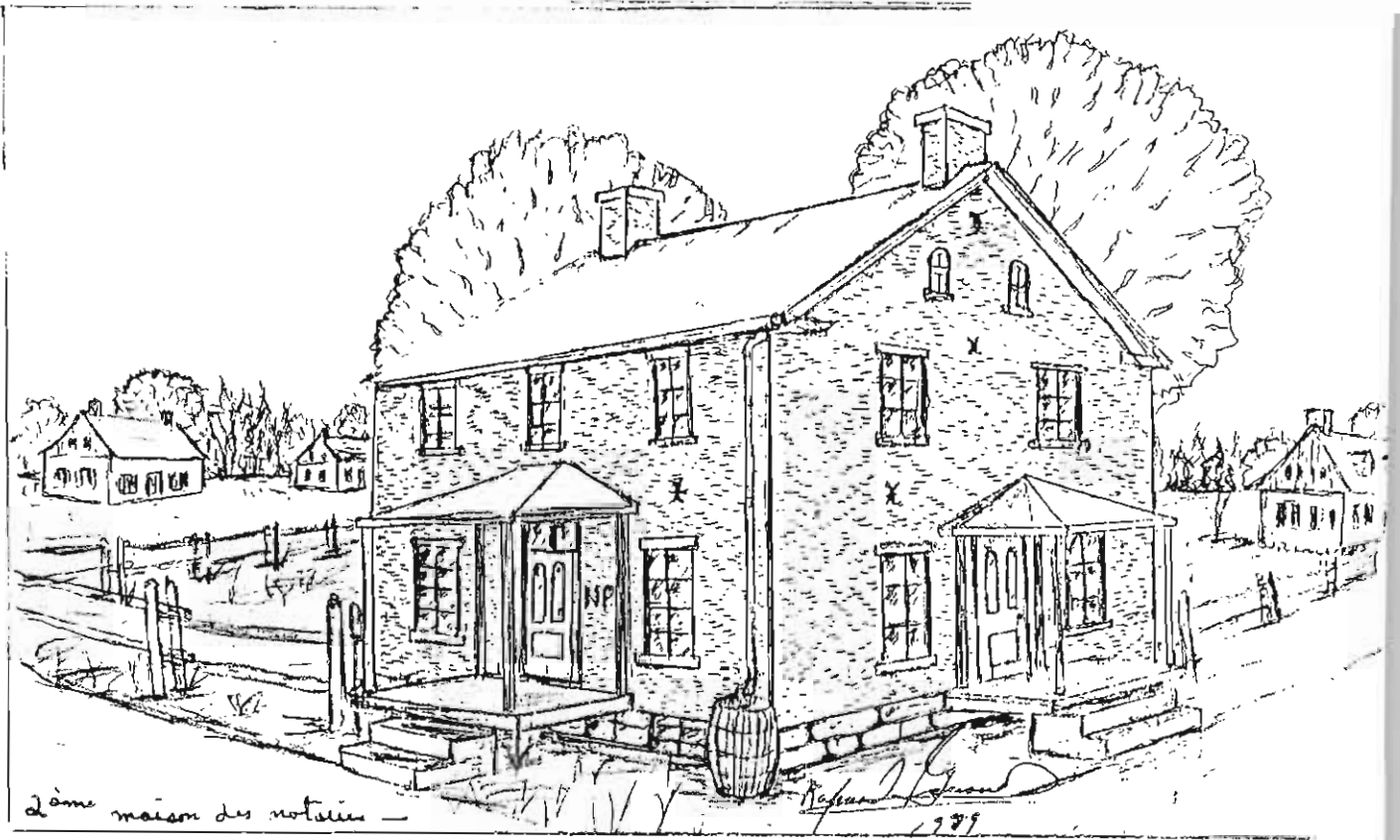




LE NOTAIRE LOUIS-ALPHONSE L'HEUREUX ET SON EPOUSE.  
Il fut notaire à Saint-Jude de 1883 à 1938.



Mtre et Madame Philippe-Ernest  
L'Heureux, couple doyen en  
cette année 1986.





### LES BANQUES

La première banque à s'installer à Saint-Jude fut la Banque Nationale, vers 1909, chez Wilfrid Wilson (Ti-Bée pour les intimes), fils du marchand William Wilson. Ti-Bée Wilson en était le gérant. Elle était située à l'emplacement qu'occupe en 1986, M. Camille Bélanger, boucher. Cette banque ne fut en affaires que quelques mois à cet endroit.

Elle fut donc déménagée dans l'étude du notaire Louis-Alphonse L'Heureux, qui en devint gérant. Cette banque était une succursale de la Banque Nationale de Saint-Aimé. Mtre L.-A. L'Heureux continua d'en être gérant jusqu'à sa retraite. Son fils, le notaire Philippe-Ernest L'Heureux prit la relève et fut lui-même gérant. Cette succursale dépendait alors de la Banque Canadienne Nationale, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe. Il eut comme assistantes sa soeur Mlle Jeanne L'Heureux, alternant avec son épouse, Mme Léona Leblanc L'Heureux, ses filles, Mlles Lucienne, Isabelle, Florence durant leurs vacances, et de 1946 à janvier 1949 Mlle Jeannette Dupuis, remplacée par Mlle Berthe Charbonneau. A la suite d'un vol à main armée en 1960, Mtre P.-E. L'Heureux démissionna comme banquier.

La Banque Canadienne Nationale fut donc déménagée dans la résidence qu'occupe aujourd'hui M. Raynald Bélanger. En 1961 Mme Michel Patenaude en devint gérante. En 1971 Madame Patenaude ayant démissionné, Mme Robert Grégoire (Nicole Graveline) devint gérante au même endroit jusqu'à la fermeture de cette succursale à Saint-Jude en 1973. Cette banque fut donc en opération pendant 64 ans. Le paragraphe qui suit expliquera la raison de la fermeture de cette institution.



(Photo: Gracieuseté M. Robert Labossière)

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JUDE

En 1961, la Caisse Populaire de Saint-Jude était fondée, premier gérant M. Rolland Angers, premier président, M. Emery Phaneuf. En 1963 M. André Grégoire fut nommé gérant, quelques mois après, M. René Bourgault en devenait le troisième gérant, poste qu'il occupe encore en 1986. Il donna à cette institution un essor extraordinaire, d'un actif de Deux Cent Cinquante Mille dollars qu'elle comptabilisait, il le porta à plus de SEPT MILLIONS de dollars en cette année 1986.

Même si Saint-Jude est un petit patelin bien tranquille, il ne fut pas épargné par la vague de Hold-Up qui déferlait dans les grands centres et un peu partout dans la province. Le premier vol à main armée à Saint-Jude, fut celui commis à la Banque Canadienne Nationale, succursale gérée par Mtre P.-E. L'Heureux, qui sema tout un émoi dans le paisible village. Au deuxième site de cette succursale, Mesdames Patenaude et Graveline furent également victimes du même sort. La Caisse Populaire de Saint-Jude ne fut pas épargnée, quatre vols à main armée dont un où le gérant actuel M. René Bourgault, fut sequestré à son domicile durant toute une nuit soit jusqu'à l'ouverture de l'institution le lendemain matin. La nuit la plus longue et la plus sombre de sa vie, me déclarait-il!



-Vue de la rue Saint-Joseph vers 1910.



Résidence du docteur William Morin, construite en 1888.  
 (Photo: Gracieuseté M. Robert Labossière)



Vue de la rue Saint-Joseph (rés. Dr Morin et Eusèbe Bergeron.  
 (Photos: J.N. Roy.)

LES MEDECINS

D'après un vieux document de l'abbé P.-A. Saint-Pierre, Louis-Wenceslas Boudrias, dès admis à la pratique en 1848 aurait été le premier médecin à pratiquer à Saint-Jude. Ne pouvant s'acclimater, écrit-il, il quitte Saint-Jude pour s'établir à Saint-Césaire vers 1850. Puis quelques années plus tard, vers 1865, il émigre aux Etats-Unis, où on perd sa trace, il aurait pratiqué une couple d'années à Saint-Jude.

Le docteur Joseph-Maximilien Desroches admis à la pratique, sans tarder s'installe dans la résidence de briques qu'occupe actuellement le notaire P.-E. L'Heureux. Etant impliqué dans la compagnie "La Cie des Moulins à scie à vapeur" qui était en mauvaises affaires, en 1880, le Dr Desroches cède sa résidence à M. William Wilson, créancier de la susdite compagnie. Ce dernier la vend le 15 mai 1886 au Dr Joseph Desjardins, lequel pratiqua à cet endroit comme médecin, jusqu'en 1892. (Selon la tradition cette maison aurait été construite vers 1848). En 1892, elle devint la propriété du notaire Louis-Alphonse L'Heureux. Elle avait auparavant été quelque 40 ans le bureau des médecins Louis-Wenceslas Boudrias, Maximilien Desroches et Joseph Desjardins.

Le 23 mars 1889, l'abbé J.-A. Nadeau, alors curé, concédait au Dr Joseph Desjardins, l'emplacement situé angle des rues Saint-Edouard et Saint-Joseph. Le Dr Desjardins y construisait sa résidence et continua sa pratique à cet endroit jusqu'en 1893. Suivent les diverses transactions subséquentes concernant cette dernière résidence des médecins à Saint-Jude:

08-03-1893	- Dr Joseph Desjardins	à Dr William Morin
11-09-1922	- Dr William Morin	à Dr Liboire Beauregard
16-05-1944	- Dr L. Beauregard	à Dr Gérard Beauregard
04-09-1946	- Dr G. Beauregard	à Dr Léonce Gaudreau

De 1946 à 1955, les médecins R. Fortin et Julien Blain louèrent la résidence et pratiquèrent la médecine à cet endroit jusqu'en 1955. Suivent les transactions subséquentes:

06-09-1955	- Dr Léonce Gaudreau	à Raymond Girouard, postes et assurances
------------	----------------------	---

13-03-1977 - Raymond Girouard à Gaétan Girouard,  
assurances.

Vers 1935, un autre médecin, le Dr Rolland Achain s'était installé à Saint-Jude, dans une partie de la résidence louée de M. Joseph Perreault; il ne pratiqua que quelques années seulement.

Depuis 1955, il n'y a plus de médecin à Saint-Jude. La résidence des médecins est aujourd'hui la propriété de M. Gaétan Girouard et le site des bureaux d'assurances RAYMOND GIROUARD INC..

Il y eut donc des médecins qui pratiquèrent à Saint-Jude jusqu'en 1955, soit pendant plus de 100 ans, et ce, en trois endroits différents, comme on a pu le voir plus haut.



MAISON DES MEDECINS

DE 1892 à 1955

-GROUPE DE CITOYENS DU VILLAGE VERS 1908.



Rangée du bas: (De gauche à droite.)

Mlle Mary Jane Mathieu, M. Victor Mathieu, Mlle Eva Champigny, M. Oliva Girouard, Mlle Albertine Larivière, fille du voiturier Pierre Francis, M. Joseph Lamoureux de St-Aimé,

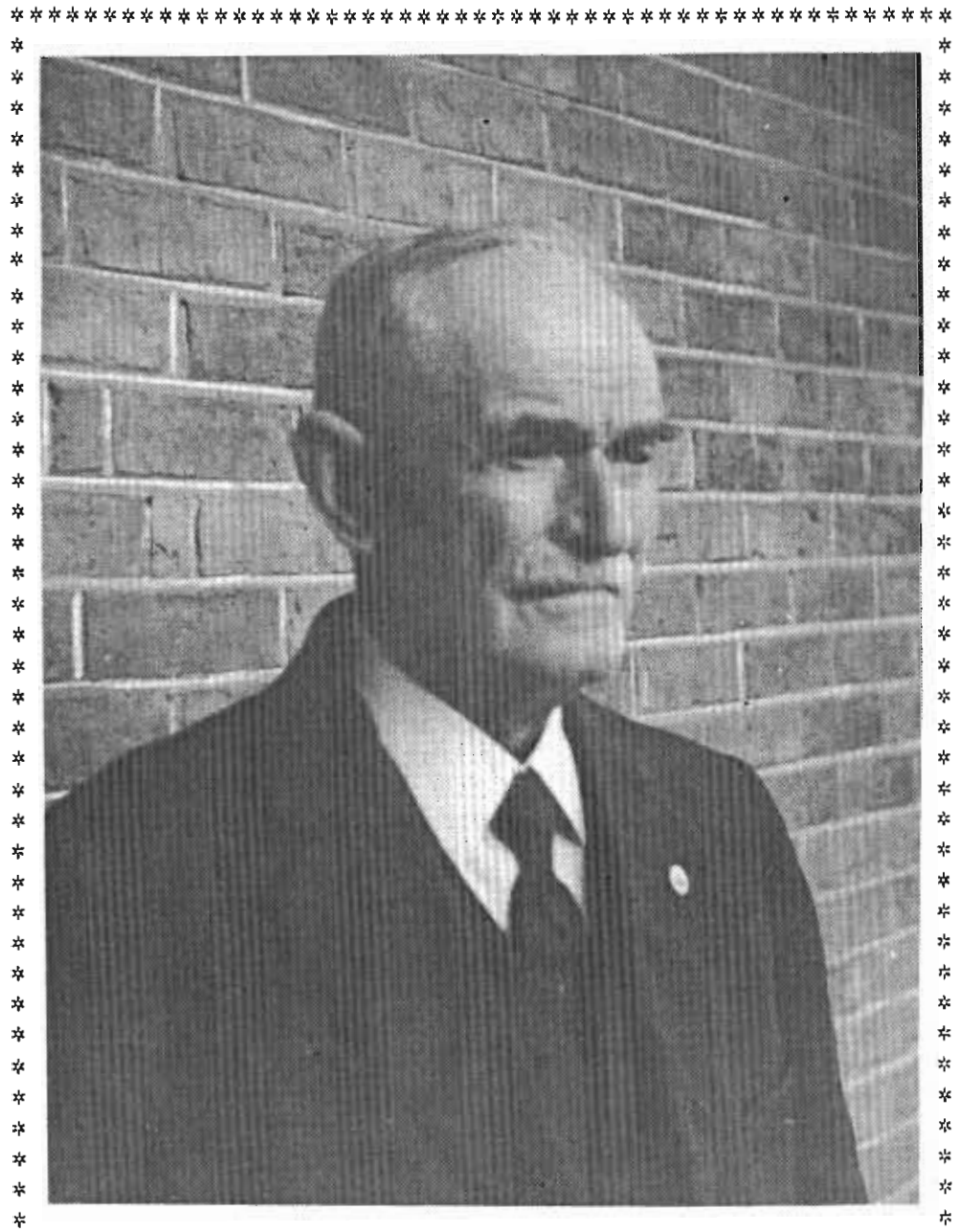
Deuxième rangée:

M. Henry Jacques, chef de gare, Mme Victor Mathieu, Mme Pierre Francis, Mme Cléophas Champigny, Mme Oliva Girouard et sa soeur (Mary); Mme Joseph Lamoureux.

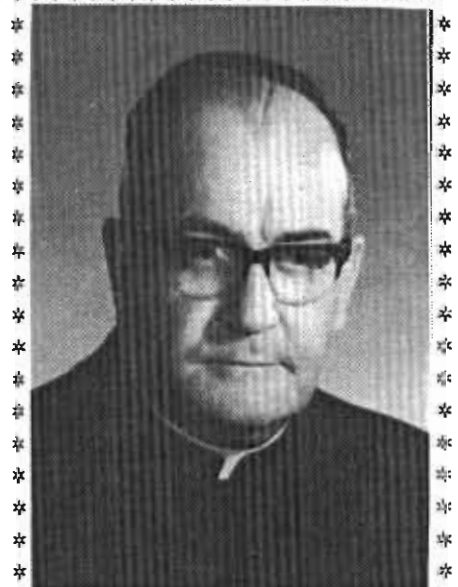
Rangée du haut:

M. Noël Garand, M. Honoré Larivière qui fut quincaillier plus tard à Saint-Hyacinthe.  
(Collection Raymond Girouard)

MONSIEUR FRANCOIS SANSOUCY PERE DE MGR LEO SANSOUCY



\*\*\*\*\*



Mgr Léo Sansoucy, de cette lignée de pionniers, les Vel dit Sansoucy.



RAYONNEMENT PARTICULIER DE QUELQUES FAMILLESLES PELOQUIN-LES LEMAY-LES CHAPDELAIN-LARIVIERE

Charles Péloquin, un des premiers hommes d'affaires de Saint-Jude. Marchand général de la paroisse, il s'intéressa à l'industrie du bois et construisit sur la rivière Salvail le premier moulin à scie mû à l'eau. (Détails au chapitre Moulins et Boutiques.)

Verthume Péloquin, fils de Charles et de Marie Girouard, après ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe, entre chez les Trappistes, en France, et y prononce ses vœux sous le nom de Frère Jérôme. A la suggestion de son confrère du séminaire J.-A. Chicoine, il obtint de ses supérieurs la permission de venir fonder le premier monastère de Trappistes au Canada, le monastère de Bethléem, dans la paroisse de La Patrie, dans les Cantons de l'Est. Rappelé en France, il ira, par la suite, en Angleterre, comme assistant-supérieur du monastère de Woodleigh, à Wood Burton.

LES LEMAY DIT POUDRIER-LES VEL DIT SANSOUCY

Vieille famille installée au début de la mission de Saint-Jude. Hubert Lemay, lieutenant de milice, fut le premier maire de la municipalité. Il occupa ce poste à trois reprises. Il construisit un magasin général. Son fils, Vertume, fut, lui aussi maire et marchand.

Plusieurs descendants de cette famille vivent encore à St-Jude. Entre autres, M. André Lemay qui, avec ses fils, exploite une des plus importantes fermes de la paroisse. Son frère Roger est également un important entrepreneur en construction de Saint-Hyacinthe.

Mgr Léo Sansoucy est, par sa mère, Héloïse Lemay, le petit-fils du marchand Verthume. Il est aussi apparenté à la famille Péloquin. Par son père François, le père France, pour ses contemporains, il descend des premiers colons de cette paroisse, les Vel dit Sansoucy. Il étudia au couvent de Saint-Jude, puis au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Devenu prêtre, il est nommé professeur au Séminaire. Etudes



universitaires à Montréal, puis à Paris. Au retour, il est nommé directeur des études au Séminaire. Il sera pendant douze ans, secrétaire de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal. Il sera rappelé au Séminaire comme Supérieur de cette institution.

Ayant alors entrepris la classification de toutes les archives du Séminaire et voulant rendre utile cette abondante documentation, il s'emploie à relancer la Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe et à lui donner l'ampleur qu'elle a aujourd'hui. Il est maintenant en charge des Archives du Séminaire, étant également vice-supérieur de l'institution. Il est prêt à tout pour l'histoire, même à conseiller des apprentis-sorciers qui tentent de faire des recherches en histoire, vous en voyez le résultat.

#### LES CHAPDELAINES-LARIVIÈRE

La plus nombreuse famille à s'établir dans la paroisse dès le début de la mission. (Voir chapitre des concessions et plans.) Ils étaient tellement nombreux qu'on leur donna des surnoms d'identification: Les Timi, les Trichon, les Pollet, les Michaud, les Gédée, les Plotte, tous descendants de André Chapdelaine de Saint-Ours, ancien militaire de la compagnie de Pierre de Saint-Ours, premier seigneur de la seigneurie. Pierre de Saint-Ours donna des concessions à la nombreuse famille de André Chapdelaine, toutes ces concessions, semble-t-il, situées sur les rives du fleuve St-Laurent et du Richelieu, de là la dénomination de "Chapdelaine dit Larivière".

Nombreux descendants de cette noble famille vivent encore à Saint-Jude et certains exploitent encore la même concession ancestrale.

Narcisse Chapdelaine-Larivière dit Trichon, fils de Charles et Marguerite Blanchette est, semble-t-il, le premier jeune de Saint-Jude à s'être orienté vers les Ordres Sacrés. Né le 6 octobre 1852, il fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et à celui de Nicolet. Il entra chez les Jésuites et fut le premier canadien à le faire après le retour de ceux-ci au Canada en 1842. Envoyé en mission en Afrique, il y mourut très jeune avant même son ordination sacerdotale.

Mgr François-Xavier Larivière, ordonné en 1902 à Sainte-Marie de Monnoir, passa à l'archidiocèse de Boston, Mass., vicaire à Marlboro, Mass. et curé de cette paroisse jusqu'à sa retraite.

Deux familles descendantes des acadiens déportés Brault et Girouard s'installèrent à Hudson, Southboro et Northboro, paroisses de cet archidiocèse; de même quatre enfants d'Israël Brunelle émigrèrent à Marlboro, paroisse du curé Larivière: Alponse, Aimé, Octavie (Mme Lucien Deschesnes), Eva (Mme Jos. Messier).

J'ai donc eu l'occasion de rencontrer ce curé Larivière en rendant visite à ces cousins Brunelle dont plusieurs descendants résident encore tous à Marlboro. Quant aux descendants des deux acadiens déportés Brault et Girouard, ils vivent encore à Hudson et Southboro.

#### LA FAMILLE GAUDREAU

Egalement des premiers colons du Bas-Salvail, avec les Laventure, les Vandal, les Lemay, François Gaudreau qui apparaît sur plusieurs documents comme chaîneur officiel. Ses fils, Hormisdas, marchand, et J. Adélar, marchand lui-même et, par la suite rédacteur au Courrier de Saint-Hyacinthe. Il a laissé des notes fort intéressantes sur l'histoire de notre paroisse aux archives du Séminaire.

#### LES ROY

Les Roy, familles de constructeurs. Ils bâtirent entre autres une manufacture de boîtes à fromage et un moulin à grains sur le rang des Seize. Lors de l'avènement du chemin de fer en 1896, Joseph Roy, fils, construisait près de la gare, le moulin à scie qui existe encore comme entrepôt pour la compagnie Les Entreprises C. Lévesque Inc..

En 1926, Victor Roy construisait à proximité de la gare, le moulin à grains du village, propriété également des Entreprises Lévesque, aujourd'hui.

C'était également M. Joseph Roy, fils, qui construisit en 1909 le couvent des Soeurs Saint-Joseph, deuxième école du

village. Son fils, le chanoine Alcide Roy, qui fut directeur des élèves puis procureur du Séminaire de Saint-Hyacinthe pendant plus de vingt-cinq ans, de 1944 à son décès en 1972.

Et les fils de Narcisse Roy: Ephrem Roy qui fut un des premiers bouchers et un des premiers commissaires d'écoles. J.-N. Roy dont nous avons déjà mentionné les multiples activités à St-Jude. Ces familles Roy ont fait partie de ces bâtisseurs à Saint-Jude.

### LES LEBLANC

En 1903, M. François-Xavier Leblanc achetait le magasin de M. Hubert Lemay, lieutenant de milice, et devint le plus important marchand général de la région.

L'abbé François Leblanc, fils du marchand F.-X. Leblanc, fut le curé fondateur de la paroisse du Saint-Sacrement de Saint-Hyacinthe, il fut curé de cette paroisse jusqu'à son décès.

Son frère, le chanoine Rosaire Leblanc, fut l'émule du curé Labelle en Abitibi, diocèse d'Amos. Il fut curé en plusieurs paroisses de ce vaste diocèse et pour finir sa carrière de curé-colonisateur, il fut le curé-fondateur de la Ville de Chibougamau. Maintenant retiré au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. le chanoine Leblanc est aumônier-auxiliaire dans diverses institutions, sa grande disponibilité trouve toujours sa place.

Le père trappiste Roch Leblanc décédé il y a quelques années, fut longtemps procureur du Monastère d'Oka.

Anna Leblanc devint religieuse de la Congrégation des Soeurs Dominicaines, à Valleyfield. Chargée d'une maison d'accueil pour des réunions de prières ou d'études, où venaient prêtres, religieux, religieuses, laïques, elle manifesta de telles qualités d'esprit et de coeur qu'à son décès, c'est toute la ville, un peu tout le diocèse qui, évêque en tête, assistèrent à ses funérailles en la cathédrale de Valleyfield.

Et Mme Léona Leblanc L'HEUREUX qui trouva un elixir pour

donner à son époux, le notaire P.-E. L'Heureux, une jeunesse perpétuelle, semble-t-il, puisqu'il détient en cette année 1986 un record provincial, soit 63 ans de pratique active.

#### LA FAMILLE MORIN

Le Dr William Morin après 29 ans de pratique à Saint-Jude, avec ses 3 fils médecins, Jean, Paul et Jules, ouvrait à Saint-Hyacinthe en 1926 la première clinique médicale. Le Dr Paul Morin fut chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Charles pendant de nombreuses années et, avec son frère le Dr Jean Morin ils furent les promoteurs de la construction de cet hôpital. Quatre médecins de la même famille au service de la population de Saint-Hyacinthe et de la région. Le Chanoine William Morin qui fut supérieur et professeur en droit canon au grand Séminaire de Saint-Hyacinthe.

#### LA FAMILLE L'HEUREUX

Le notaire Louis-Alphonse L'Heureux ouvrait son étude à Saint-Jude en 1882 et plus tard vers 1925 s'associa avec son jeune fils le notaire Philippe-Ernest L'Heureux. Cette étude existe à Saint-Jude depuis plus de cent ans. Mtre P.-E. L'Heureux en plus de son étude de Saint-Jude fait également partie de l'étude de son fils Luc de St-Hyacinthe, qui lui-même exerce sa profession depuis plus de 20 ans.

Le notaire Alphonse L'Heureux, l'aîné de la famille, fut notaire à Sorel plus de 40 ans et secrétaire de la Chambre des Notaires pendant plusieurs années.

René L'Heureux, ingénieur civil, fut surintendant du canal Chambly pendant une vingtaine d'années. Lors de la construction de la Voie Maritime du Saint-Laurent il fut promu ingénieur en chef de la CANALISATION DU ST-LAURENT.

Camille L'Heureux, rédacteur en chef du journal LE DROIT d'Ottawa, de nombreuses années.

L'Abbé Robert L'Heureux, responsable de la construction de l'église du Sacré-Coeur d'Iberville, présentement aumônier des Frères Maristes d'Iberville. Mme Lucienne L'Heureux-Arel,

de même que son époux Gaston organiste de renommée nationale.

Madame Isabelle L'Heureux-Lambert, dont l'époux M. Jean-Paul Lambert est propriétaire d'Yamaska Automobile Inc. un des plus importants concessionnaires FORD de la province.

#### LA FAMILLE DUPUIS

Mgr Gérard Dupuis, supérieur actuel du Séminaire de Saint-Hyacinthe, également vicaire dominical de l'église du Sacré-Coeur, qui fête en cette année 1986 ses 40 ans de prêtrise, est le fils de feu Joseph Dupuis, boulanger de Saint-Jude pendant 16 ans et maire de la municipalité pendant 10 ans.

Il obtint suite à trois ans d'études à l'Université Laval, sa licence en psychologie et eut le poste d'orienteur pour les élèves du Séminaire pendant de nombreuses années, fut également vice-supérieur de cette institution pour ensuite en être le supérieur.

Jeune abbé, il passait ses vacances à Saint-Jude, gratifiait la paroisse de ses talents d'organiste et de son dévouement auprès des curés Richard et Benoît. Dans la famille, "L'ONCLE GERARD" a marié tous les neveux et nièces, a baptisé leur progéniture, et aujourd'hui, continue de marier les enfants qu'il avait baptisés; il en fut de même pour les funérailles de ceux qui nous ont quittés. Même sollicitude pour nombre de ses confrères de classe et d'anciens concitoyens de Saint-Jude. Comme supérieur du Séminaire, ses offices s'étendent maintenant aux anciens élèves et aux bienfaiteurs.

Nous pouvons conclure que dans notre famille "L'ONCLE GERARD" a marié tout ce qui était mariable, a baptisé tout ce qui était baptisable et enterré tout ce qui était enterrable.

Le révérend père Albert Dupuis, jésuite, de Québec, qui fut lui-même supérieur du Séminaire de Port-au-Prince en Haïti pendant de nombreuses années. Il est l'aîné d'une famille de 8 enfants.

Ernest Dupuis, ingénieur forestier, fut jusqu'à sa

retraite, au service du moulin à papier de la Domtar d'East-Angus comme ingénieur et directeur de production. Deux frères Léo et Emile sont décédés; survivent trois soeurs (non trois religieuses puisque j'ai eu le privilège d'épouser l'aînée en 1943), Mme Alice Dupuis Lamoureux et la cadette Jeannette qui épousa en 1951 le Dr Henri-Paul Girouard, m. v., qui fut le premier directeur général du CEGEP de Saint-Hyacinthe, responsable de la construction de l'édifice de cette institution et présentement secrétaire de L'ORDRE DES MEDECINS VETERINAIRES DU QUEBEC.

La famille de M. et Mme Alphonse Perreault, 15 enfants dont 10 entrèrent en religion. Le journal La Presse publia la photo de cette famille et un long commentaire à ce sujet.

Il m'est impossible de dissenter sur les centaines de vocations religieuses issues de Saint-Jude, les Lemieux, les Lusignan, les Courtemanche, les Larivière, les Roy, les Bergeron, les Bourgault, les Benoît et autres qui ont fourni au diocèse des religieux et des religieuses oeuvrant dans tout le diocèse et dans les missions étrangères.

Egalement les laïques non professionnels qui ont eux-mêmes fait leur marque à travers la région.

Les frères Cloutier qui fondèrent P. P. ELECTRIC INC. et qui furent les plus importants entrepreneurs électriciens dans toute la région et même en dehors.

Georges Brabant fut la première personne à faire construire un CENTRE D'ACHATS à St-Hyacinthe. C'est lui qui en a eu le premier, l'idée. Il est président de GEORGES BRABANT INC. une des plus importantes merceries de Saint-Hyacinthe. Son frère Jean-Claude est présentement propriétaire de trois magasins de journaux et jouets de toutes sortes et ces trois magasins sont en pleine expansion.

René Pelletier, fils de Pierrot Pelletier, de Ste-Rose, est propriétaire-fondateur de TI-PERE BAR-B-Q, l'un des restaurants les plus recherchés et achalandés de Saint-Hyacinthe, en plus d'avoir une seconde rôtisserie sur la rue Dessaulles.

Et combien d'autres sans doute.

### LA FAMILLE BOURGAULT

Pierre Bourgault fondateur du R.I.N. est le petit-fils de M. et de Mme Ovilla Bourgault, vieille famille de Saint-Jude. M. Albert Bourgault, père de Pierre Bourgault, est natif de la paroisse et fut registrateur du comté de Compton jusqu'à sa retraite. Son fils Pierre Bourgault devint ce brillant orateur à la verve cinglante dont la thèse ébranla les bases politiques du pays et eut une répercussion dans tous les pays francophones.

René Bourgault, le dynamique directeur de la Caisse Populaire de Saint-Jude, vice-président des célébrations du cent-cinquantième anniversaire de l'Erection Civique de la paroisse. Maître de chapelle, directeur d'orchestre et excellent soliste, animateur pour la plupart des organisations et activités paroissiales. Il fait sa marque à Saint-Jude. La famille Bourgault compte de nombreux religieux; aussi famille d'artistes dont M. Pierre Laplante excellent sculpteur.

Il est impossible de décrire le rayonnement de chaque famille quoiqu'elle ait droit à l'histoire; qu'il nous soit permis de rendre hommage à ces nombreuses filles et femmes, institutrices, infirmières, travailleuses sociales, secrétaires, techniciennes qui oeuvrent dans toutes les régions dans des professions vitales et souvent ignorées. Si de nombreux coparoissiens ont brillé particulièrement dans l'histoire de notre paroisse, c'est grâce au dévouement inlassable de ces nombreuses institutrices et religieuses enseignantes, et aux directives qu'ils ont reçues sur les bancs de l'école paroissiale.

Des groupements se sont formés, l'A.F.E.A.S, l'Association des Fermiers, le club d'âge d'or, les loisirs et autres associations qui regroupent les paroissiens; l'artisanat est florissante, les expositions artisanales annuelles montrent des exhibits de grande valeur. Les doigts agiles de ces dames rivalisent d'adresse.

Chaque paroissien et chaque paroissienne, si humbles soient-ils écrivent durant leur vie, sans s'en rendre compte, une page de l'histoire de leur paroisse et trace la voie pour leurs descendants.

Nous n'avons qu'à consulter l'arpentage de Fleury en 1795, les plans de 1845, 1877 pour retracer des descendants de ces pionniers qui vivent encore dans la paroisse.

- LA FAMILLE LUSIGNAN -

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

De gauche à droite: M. L'abbé Gérard Lusignan, M. Bernard Lusignan, Mlle Germaine Lusignan, MM. Jude, Paul-Emile et Arsène Lusignan. N'apparaissent pas sur cette photo, le père M. Prosper Lusignan et la Rvde Soeur Bernadette des Soeurs de La Présentation. Monsieur Prosper Lusignan fut sacristain à Saint-Jude pendant quelque 30 ans. Son ancêtre, Joseph Lusignan, fut syndic lors de la construction de l'église actuelle. Les Lusignan sont donc une des vieilles familles du début de la paroisse. L'abbé Gérard Lusignan fut curé dans diverses paroisses du diocèse. Paul-Emile, instituteur de carrière, fut président de la Société Saint-Jean-Baptista de Chambly pendant plus de vingt ans. Il fut honoré en 1986 comme "PATRIOTE DE L'ANNEE". Il ne manque pas à chaque célébration à Saint-Jude de nous honorer de sa présence, il n'oublie pas sa paroisse natale. Hommages donc à cet ancien Coparolssien et à toute sa famille.



-LA FAMILLE ALPHONSE PERREAULT-



DEUX étant décédés, survivent 14 enfants dont 9 en religion.  
(Photo: Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe)

-----

### L'AGRICULTURE

Comme nous l'avons vu depuis le début de la mission par les divers recensements, requêtes et plans, la paroisse de Saint-Jude a toujours été essentiellement agricole. Les professionnels et les artisans décrits dans les chapitres précédents dépendaient de la classe agricole. Les charpentiers ont construit les résidences et les granges des fermiers, les forgerons ont ferré leurs chevaux et réparé leur machinerie, les selliers-cordonniers ont réparé leurs harnais, les notaires ont rédigé leurs contrats, les médecins ont soigné leurs nombreuses familles.

N'eussent été ces pionniers-défricheurs du début, ancêtres de nos fermiers d'aujourd'hui, Saint-Jude serait encore à l'état de forêt. Les méthodes ont changé, l'automatisation, l'outillage lourd ont remplacé les antiques bêches et charrues, "la petite faux" "le fléau", "le van", les semailles "à la volée" et le petit râteau de bois que nos grand'mères maniaient au temps "des râclures" (râtelures).

Lorsque j'étais jeune, on racontait que des prix étaient décernés, entre autres à MM. Pierre Graveline et Léopold Lafrenaye qui se méritaient l'un ou l'autre la mention comme étant les meilleurs "sucriers" de la région. M. Joseph Beauregard se méritait, pratiquement chaque année, le prix pour le labour. On avait l'impression en regardant son champ labouré que chaque raie avait été dessinée au crayon. On était fier du travail que l'on faisait et la plupart s'appliquaient à bien le faire. Et le dimanche sur le trajet pour se rendre à l'église, on examinait les divers labours du rang... et cette savoureuse remarque des vieux cultivateurs de l'époque lorsqu'un champ était mal labouré, l'on chuchotait sur le perron de l'église: "As-tu vu le labour du père Xavier Foisy?...C'est "drette" (droit) comme mon bras quand j'me mouche".

Les fermes de quelque 60 arpents ont disparu. Le fermier d'aujourd'hui est le gérant d'une énorme entreprise. Ce n'est plus une ferme qu'il doit administrer mais une importante industrie; des 60 arpents de 1930, aujourd'hui ce sont des fermes de 300 à 1000 arpents. Mais le but n'a pas changé: alimenter la population. Certains se sont spécialisés dans l'élevage de bovins, d'autres en industrie laitière, culture massive de maïs, élevage également massif de porcs. Leurs

produits de ferme dépassent la consommation régionale et une grande partie va à l'exportation. Nous avons déjà cité ce qui regarde l'aviculture.

Vu l'énorme production de la population agricole à Saint-Jude, nous pouvons facilement affirmer que le potentiel économique le plus important de notre paroisse est l'agriculture. Voici les chiffres du dernier recensement agricole disponible (1981).

VALEUR DES TERRES EN CAPITAL AGRICOLE 1981: \$16,874,862.00

Bâtiments et terres: \$11,382,589.00

Machinerie et matériel: \$2,670,671.00

Bétail et volaille: \$2,821,602.00

Taureaux - Vaches - Bouvillons - Veaux - Porcs -

43            945            367            353            13,352

Chevaux - Lapins - Poules et poulets

6            217            261,132

Blé - Avoine-grain - Orge-grain - Maïs-grain

29 hect.    249 hect.    192 hect.    -    1065 hect.

Céréales mélangées - Sarrasin - Maïs-ensilage -

145 hect.            25 hect.            288 hect.

Luzerne - Autre foin - Pommes de terre - Betteraves à sucre

156 hect.    353 hect.            33 hect.            541 hect.

(Recensement CANADA 1981)

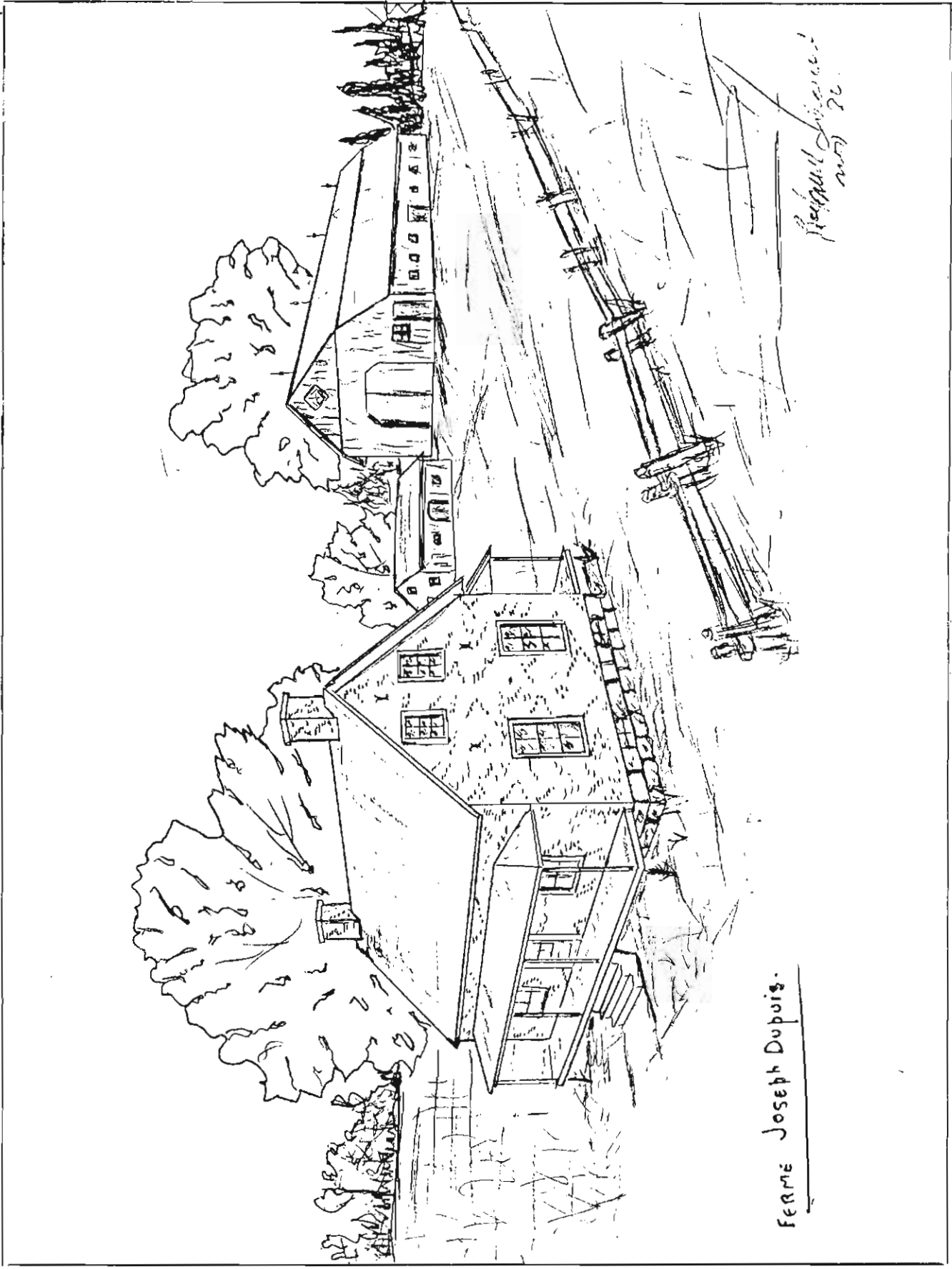
UNE FERME D'AUTREFOIS



Le temps des "BATTAGES" (ferme Donat Saint-Jean, Basse-Doube.)



Bâtiments de la ferme Saint-Jean.  
(Photos: Gracieuseté Mlle Jeannette Saint-Jean.)



FERME Joseph Dupuis.

Joseph Dupuis  
1872

LA POTASSE, PREMIERE MONNAIE D'ECHANGE DES PREMIERS COLONS

Dans son ouvrage "Un curé canadien", le chanoine J.-B. Allaire, mentionne que Léandres Courtemanche exploitait une potasserie avec les cendres de ses abatis. De son côté, le curé P.-A. Saint-Pierre écrivait:

"Nos grands-pères étaient des hommes dans la force du terme; ils n'avaient point peur de s'enfoncer dans la forêt, de s'attaquer à des arbres séculaires, de les abattre pour en faire des billots ou en extraire les cendres que l'on recueillera pour en extraire le sel de potasse qui était la monnaie courante de nos anciens."

Donc les potasseries ont existé avant l'avènement des moulins, et cette potasse était acheminée dans les grands centres par les chalands se rendant à Saint-Jude voguant sur la "Salvail" dès le début de la mission, semble-t-il. L'Angleterre aurait été le plus important importateur de ce sel de potasse pour le blanchiment de la laine.

Qu'était la potasse ou le sel de potasse? D'après les renseignements d'un professeur de physique, les cendres délayées servaient à la fabrication de la potasse qui servait à la fabrication du "savon noir" de lessive pour le blanchiment des lingeries et le nettoyage en général.

Les plus âgés se souviennent que leurs mères utilisaient les cendres du poêle de cuisine pour préparer la lessive qu'elles utilisaient pour laver les planchers de bois et lessiver le maïs. Ma grand-mère maternelle Zoé Ferron, trempait sa vieille brosse à dents dans des cendres blanches qu'elle avait recueillies et se brossait les dents. Les vieux dictionnaires ne donnent-ils pas pour le nom "lessive": n. f. Dissolution de potasse ou de soude pour blanchir le linge. Et voilà pour cette première source de revenu pour nos premiers cultivateurs du début de la mission.

Depuis tout près de 200 ans, nous avons parcouru les sentiers qui nous ont paru les plus importants. Nous avons tenté de reconstituer le patrimoine de votre paroisse qui était à passer à l'oubli. Nous avons encore de la documentation pour en écrire pratiquement autant. Nous nous sommes donc borné aux faits qui nous ont paru essentiels.

Nous vous avons fait connaître tous les dévoués curés qui avec l'aide des premiers colons ont réussi année après année, avec un labeur inlassable, à ériger cette enchanteresse paroisse où vous vivez en abondance aujourd'hui, tout en continuant vous-mêmes avec des techniques plus modernes à faire produire à son maximum ce sol si laborieusement défriché par ces milliers de pionniers qui vous ont précédés. La liste des premiers concessionnaires, les diverses requêtes, vous auront dans certains cas, fait connaître vos ancêtres.

Ces milliers de pionniers et pionnières, premiers défricheurs, qui se sont acharnés à cette forêt millénaire, gagnant péniblement pied par pied un lopin de terre à pouvoir cultiver pour y trouver leur subsistance, avec des sacrifices, des privations et des souffrances insoupçonnables et de père en fils durant des décennies, ont défriché cette immense plaine fertile dans laquelle vous vivez heureusement aujourd'hui; leurs modestes camps de bois rond et leurs mansardes ont été remplacés par les somptueuses résidences dans lesquelles vous vivez dans le confort aujourd'hui.

Tous ces pionniers et pionnières qui ont sacrifié toute leur vie à cette colonisation, reposent aujourd'hui à l'ombre des sapins du premier cimetière, soit entre La Caisse Populaire et l'église actuelle. Anonymes, inconnus, ignorés et totalement oubliés. Ceux de mon âge et les plus âgés ont vu le charnier de pierre près de l'église et ont vu tomber une après l'autre les modestes planches de bois, portant encore leurs noms. Et l'oubli total a par la suite plané sur ce cimetière abandonné, sur les restes de ceux et celles qui sont les promoteurs responsables si votre paroisse est aujourd'hui une des plus belles du diocèse.

Des descendants de ces premiers pionniers vivent encore nombreux à Saint-Jude.

Les Larivière dit Chapdelaine, Timi, Trichon, Pollet, Michaud, les Magnan, les Lafrenaye dit Leclerc, Les Graveline dit Lacroix, les Lemay dit Poudrier, les Labossière, les Lamoureux, les Charbonneau, les Bergeron, les Richard, les Perreault, les Lapierre dit Meunier, les Beauregard dit Fanchon, les Letendre, Les Gaudet, les Benoit, les Sansoucy, les Bonin, les Gaudreau, les Roy, les Langelier, les Plouf, les Bourgault, les Phaneuf, les Leclerc, les Grégoire dit Valentin, les Pelletier, les Bernard, les Coderre, les Lavallée, les Morin, les Mathieu, les Messier, les Chartier, les Girouard, et beaucoup d'autres sans doute.

Plusieurs de ces familles cultivent encore sur la même concession accordée au début de la mission à leurs ancêtres directs. Impossible de tous les dénombrer. L'exode vers les villes de plusieurs vieux citoyens a brisé le chafron qui les avait retenus à la terre ancestrale.

Nous terminons ici ce long manuscrit, nous y avons décrit tout ce qui pouvait intéresser nos concitoyens, et les renseigner sur le début de leur paroisse. Nous nous sommes borné à décrire avec beaucoup de détails, le début de cette mission.

Nous avons laissé de côté les faits qui se sont déroulés ces dernières années, sachant que vous les avez vécus vous-mêmes et que vous les connaissez aussi bien que nous.

Soyez fiers de votre histoire, car elle est riche en événements. Surtout L'INAUGURATION EN 1905 DU DRAPEAU DE CARILLON. Ce fait historique de votre paroisse est le fleuron de votre histoire. Vous devez en être fiers, car aucune autre paroisse ne peut se prévaloir d'un tel honneur. C'est un fait unique dans la province et c'est ici à Saint-Jude que ça s'est passé, sous le règne de l'abbé Filiatrault.

Il est surprenant de constater que le Ministère des Affaires Culturelles du Québec n'ait pas songé à installer un mât d'importance à l'emplacement de l'église où flotterait en permanence le drapeau du Québec, avec une plaque commémorative sur son socle, et à considérer ce site comme historique.

On a bien voulu placer une plaque commémorative sur la maison natale du curé Elphège Filiatrault, à Iberville, mais



on a semblé oublier le petit village où a eu lieu l'inauguration du drapeau fleurdelisé. A vous paroissiens et paroissiennes de Saint-Jude, de revendiquer ce droit que vous avez acquis depuis 1905; éperonnez députés et ministères intéressés et que Saint-Jude occupe sa place dans l'histoire du Québec.

Lorsque l'on vous demandera votre lieu de naissance, ou le nom de la paroisse où vous habitez, soyez fiers de pouvoir répondre: "J'ai le privilège et l'honneur d'être né et de demeurer dans la paroisse qui a donné aux Canadiens-Français, "LEUR DRAPEAU NATIONAL".

- F I N -

-E P I L O G U E-

Les recherches que j'avais entreprises il y a quelques années sur l'histoire de Saint-Jude avaient pour but principal de recueillir le plus de documentation possible sur le patrimoine de Saint-Jude et de déposer le résultat de mes recherches sous forme de manuscrit aux Archives de la Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe.

Les événements m'ont amené à en faire l'édition. Après de sérieuses hésitations, sous de pressantes demandes d'organismes de Saint-Jude et des concitoyens, j'ai finalement accepté cette lourde tâche. Je suis loin d'être un rhétoricien, et je raconte cette histoire dans le style qui m'est propre.

Il se peut que certains lecteurs de grande littérature soient agacés par certains passages de ce volume. Ils y trouveront sans doute de sérieux anicroches à la littérature française. Dans certains chapitres, je raconte cette histoire dans le style purement québécois, prenant pour acquis que le style de "manches de chemise retroussées" n'a jamais dépravé personne.

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à la collaboration des archivistes tant provinciaux que nationaux, du registraire du Bureau d'Enregistrement, du directeur de la Commission Scolaire Régionale, des curés de Saint-Jude, de la secrétaire de la Corporation Municipale de Saint-Jude, de Mgr Léo Sansoucy, responsable des archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe et de la Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe, de M. Jean-Noël Dion, préposé aux archives.

Egalement la coopération de plusieurs concitoyens qui ont accepté gracieusement de m'accorder des entrevues qui furent enregistrées et seront conservées au Fonds Raymond Girouard déposé aux archives de la Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe. Ces reportages des plus pittoresques constituent pour les générations futures un document d'importance sur notre patrimoine paroissial.

Je regrette de n'avoir pu joindre à ce volume les deux plans de 1910 et 1960 tracés par M. Albert-D. Pelletier. Les dimensions de ces deux documents ne s'adaptaient pas. Toutefois, ces deux plans sont disponibles, les maquettes originales étant déposées aux Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Ma sincère reconnaissance à mon fils Gaétan, à ma belle-fille Lucie, de même qu'à ma charmante petite-fille Geneviève, dont les talents en informatique bien coordonnés ont permis le montage de ce volume, sans eux cette réalisation aurait été impossible. Merci à tante Juliette, correctrice de talent, qui tient à conserver l'anonymat. Tous se sont dépensés sans compter. Leur collaboration inscrit leurs noms à cette histoire.

LES GIROUARD

Un reviseur du montage de ce volume avant son édition, me souligne que je n'ai fait aucune mention de la famille GIROUARD. Il me paraissait inopportun de le faire; en outre, ma modestie m'empêchait d'en dire tout le bien que j'en pense. J'ajoute donc cette annexe concernant cette vieille famille Girouard ancrée à Saint-Jude depuis 1795.

L'arpentage du rang Fleury de 1795 note que Pierre et Joseph Girouard, ces deux acadiens, sont tous deux censitaires des lots 4 et 14. Sur le plan de 1845, pour toute la paroisse on y dénombre dans Fleury sept censitaires Girouard. Quinze familles Girouard sont installées dans le Saint-Jude de l'époque englobant Saint-Bernard qui n'était pas fondé.

En 1986, quatre familles Girouard vivent dans le village, soit: Normand Girouard, Laurent Girouard, Jacques Girouard et Gaétan Girouard, mon fils cadet.

Toute ma famille, Diane, Yvan et Gaétan Girouard sont natifs de Saint-Jude et comme moi et mon épouse ont été baptisés et confirmés à Saint-Jude. L'aînée Diane, bachelière en nursing, travaille à l'hôpital D'Youville de Sherbrooke comme infirmière-psychiatrice. Elle épousa à Saint-Jude Pierre Ménard, maintenant avocat; est issue de ce mariage ma gentille petite-fille Amélie Girouard-Ménard. Yvan et Gaétan courtiers d'assurances, prirent ma relève dans Raymond Girouard Inc.. Gaétan détient une Maîtrise en Commerce (option marketing) de l'Université de Sherbrooke. Il fut inspecteur pour Le Groupe Commerce pendant cinq ans. Il est marié à Lucie Larue, diplômée en secrétariat. Ils ont deux charmants enfants, ma petite-fille Geneviève et mon petit-fils Louis-Philippe, tous les deux baptisés en l'église paroissiale de Saint-Jude.

Les familles Girouard n'ont pas de palmarès ornemental, leur lettre de noblesse: "De solides défricheurs et de bons et consciencieux travailleurs s'efforçant de faire leur "boulot" sans écraser les pieds de personne. Tous descendants de Pierre ou de Joseph Girouard, tel que nous l'avons lu, ils en ont gardé les caractéristiques, l'opiniâtreté à bien faire leur travail.

Quant à moi, je suis fier de ma petite famille; ce sont de bien bons enfants et leur progéniture, pour moi et mon épouse, est la joie de nos vieux jours. Louis-Philippe est le seul à date qui peut faire continuer notre branche, comme je fus le seul moi-même, étant fils unique. Mon père, Oliva, était également le seul garçon d'une famille de quatre. Grand-père Eugène Girouard était le seul enfant issu du second mariage de Jean-Baptiste Girouard. Depuis cinq générations, notre branche de Girouard ne tient qu'à un seul chafnon.

Louis-Philippe est le seul espoir à date de voir se continuer la lignée: Louis-Philippe à Gaétan, à Raymond, à Oliva, à Eugène, à Jean-Baptiste, à Joseph, à Joseph (déporté), à Claude (Port-Royal), à Jacques dit La Varenne (Port-Royal), à François Girouard dit Giroué, né en 1621, marié à Jeanne Aucoin, originaire de La Chaussée, dép. de Vienne, région de Landou, France... Et voilà pour les Girouard. Onze générations en témoignage d'estime à mon reviseur de montage.



LOUIS-PHILIPPE à Gaétan, à Raymond, à ...

TABLE DES MATIERES

P R E M I E R E P A R T I E

SAINT-JUDE DANS LE CADRE DE SON HISTOIRE RELIGIEUSE

Chapitre	I: Origines. - La seigneurie et les Seigneurs de Saint-Ours.	1
Chapitre	II: Les premiers concessionnaires. ....	8
Chapitre	III: Procédures et démarches. - Les débuts. - Plan du village en 1822. ....	25
Chapitre	IV: Ouverture de la mission. - Messire Michel Cusson, premier curé. - La première chapelle. - Premiers marquilliers. - Chemins et rues. ....	39
Chapitre	V: Erection canonique et civique. ....	63
Chapitre	VI: Deuxième curé, Messire A. Brais. - Graves dissensions. ..	69
Chapitre	VII: Erection du diocèse de Montréal. - Premier démembrement pour former Saint-Barnabé. ....	74
Chapitre	VIII: Troisième curé, Messire J.-J.-A. Guinguet. - Lutte pour conserver le site de la mission. ....	78
Chapitre	IX: Construction de l'église. ....	84
Chapitre	X: Bénédiction de l'église. - Quatrième curé, Messire Pierre Ménard. - Cinquième curé, Messire J.-A. Provençal. - Sixième curé, Messire Ovide Pelletier. ....	99
Chapitre	XI: Ouverture du diocèse de Saint-Hyacinthe. - Septième curé, Messire J.-Melchior Balthazard dit St-Martin. - Formation de la Corporation Municipale de Saint-Jude de Saint-Ours. - Huitième curé, Messire H. Drolet. - Neuvième curé, Messire Charles-Edouard Fortin. ....	109
Chapitre	XII: Développement économique et agricole. - Construction du deuxième presbytère. - Aménagement du cimetière actuel. - Deuxième démembrement pour former Saint-Louis-de-Bonsecours. ....	121

Chapitre	XIII: VILLE A JOUAL. - Dixième curé, Messire E. Germain. - Achat du premier orgue et du premier corbillard. - Onzième curé, Messire J.-A. Nadeau. - Achat d'une deuxième cloche. - Avènement du chemin de fer. - Douzième curé, Messire J. Noisieux. ....	138
Chapitre	XIV: DRAPEAU DE CARILLON. - Treizième curé, l'abbé Prime-Elphège Filiatrault. - INAUGURATION DU DRAPEAU FLEURDELISE. - Formation des deux commissions scolaires. - Construction du couvent des Soeurs de Saint-Joseph. - Quatorzième curé, l'abbé Henri Bélisle. - Rénovations majeures à l'église. - Achat d'un nouvel orgue. - Quinzième curé, l'abbé Jean-Baptiste Nadeau. - Les grandioses cérémonies. - Première conflagration du sud-ouest du village. - Seizième curé, l'abbé Alphonse Girard. - Les loisirs. - Les clubs. - Le théâtre. ....	144
Chapitre	XV: Dix-septième curé, l'abbé Edmour Saint-Pierre. - Un saint à Saint-Jude. - Le centenaire de la construction de l'église. - La course aux mariages. - L'incendie du presbytère. - Dix-huitième curé, l'abbé Antonio Richard. - La restauration de l'église. - Les quêtes. - Le piquant de ses sermons. - Dix-neuvième curé, l'abbé Léonard Benoit. - La construction de l'école centrale. - Construction du presbytère actuel. ....	157
	Vingtième curé, l'abbé Louis-Philippe Saint-Martin. - 150ième anniversaire de l'érection canonique. - 60ième anniversaire de notariat du notaire Philippe-Ernest L'Heureux. - Construction du Centre Communautaire. - Vingt et unième curé, l'abbé Omer Bousquet; vicaire l'abbé Réal Proulx. - Célébration du 150ième anniversaire de l'érection civique de la paroisse. - La fusion des paroisses de Saint-Barnabé, Saint-Bernard et Saint-Louis desservies par la cure de Saint-Jude, comme en 1822. ....	173

D E U X I E M E P A R T I E

SAINT-JUDE DANS SA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Chapitre XVI: Les magasins - "Les pinotteries".	176
Chapitre XVII: Les boulangeries.	198
Chapitre XVIII: LES INDUSTRIES DIVERSES.	201
Item no 1: LES MOULINS. - SCIERIES. - MEUNERIES ET ACCESSOIRES	
Item no 2: LES VOITURIERS.	
Item no 3: LES BOUTIQUES A BOIS.	
Item no 4: LES BOUTIQUES DE FORGE.	
Item no 5: LES TANNERIES. (Incluant blagues à tabac)	
Item no 6: UNE POTERIE.	
Item no 7: LES BRICADES.	
Item no 8: LES FERBLANTERIES.	
Item no 9: LES SELLIERS-CORDONNIERS.	
Item no 10: LES BEURRERIES ET FROMAGERIES	
Item no 11: LES POMPES-FUNEBRES.	
Item no 12: LA CRISE.	242
Item no 13: L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE.	
Item no 14: LA TRAITE DES PELLETERIES A SAINT-JUDE.	
Item no 15: LA CONSERVERIE DE ST-JUDE LTEE. (La Compagnie des Cent-Associés).	
Item no 16: AUBERGES ET HOTELLERIES.	252
Item no 17: AUTOMOBILES ET GARAGES.	
Item no 18: LA MANUFACTURE D'ENGRAIS CHIMIQUE.	
Item no 19: LE DEMENAGEUR DE BATISSES, ERNEST COMEAU.	
Item no 20: L'AVICULTURE DANS SAINT-JUDE.	
Chapitre XIX: Les écoles et institutrices.	273
Chapitre XX: Les communications.	302
Navigation, chemin de fer, postes, téléphone, autobus, camionneurs, divers.	
Service contre l'incendie.	330
Les maires et secrétaires, les notaires, les banques, les médecins, rayonnement particulier de plusieurs familles, l'agriculture, épilogue, les Girouard.	338

